

ÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mostefa Ben Boulaïd-Batna -2-

Faculté des Lettres et des Langues Étrangères
Département de Langue et Littérature Françaises



École Doctorale Algéro-française de Français
Réseau-Est
Antenne de Batna

THÈSE

Pour obtenir le diplôme de
DOCTORAT ÈS SCIENCES
Option : sciences du langage

Le français au Maghreb : proposition d'un inventaire de particularités lexicales panmaghrébines

Présentée et soutenue publiquement par
Samir CHELLOUAI

Directeur de Thèse
Pr Gaouaou MANAA

Devant un jury composé de :

Mme Leila BOUTEMMINE	Pr, Université Batna 2	Présidente
Mme Samia Ilhem NOUADRI	MC "A", Centre universitaire Barika	Examinatrice
Mlle Amina SAKER	MC "A", Université Oum El-Bouaghi	Examinatrice
M. El hadj BERGHOUT	MC "A", Université Batna 2	Examineur
M. Tarek BENZEROUAL	MC "A", Université Batna 2	Examineur
M. Gaouaou MANAA	Pr, Centre universitaire Barika	Rapporteur

ÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mostefa Ben Boulaïd-Batna -2-

Faculté des Lettres et des Langues Étrangères
Département de Langue et Littérature Françaises



École Doctorale Algéro-française de Français
Réseau-Est
Antenne de Batna

THÈSE

Pour obtenir le diplôme de
DOCTORAT ÈS SCIENCES
Option : sciences du langage

Le français au Maghreb : proposition d'un inventaire de particularités lexicales panmaghrébines

Présentée et soutenue publiquement par
Samir CHELLOUAI

Directeur de Thèse
Pr Gaouaou MANAA

Devant un jury composé de :

Mme Leila BOUTEMMINE	Pr, Université Batna 2	Présidente
Mme Samia Ilhem NOUADRI	MC "A", Centre universitaire Barika	Examinatrice
Mlle Amina SAKER	MC "A", Université Oum El-Bouaghi	Examinatrice
M. El hadj BERGHOUT	MC "A", Université Batna 2	Examineur
M. Tarek BENZEROUAL	MC "A", Université Batna 2	Examineur
M. Gaouaou MANAA	Pr, Centre universitaire Barika	Rapporteur

*En mémoire à mon cher et regretté père “Allah yarahmou” ;
à ma douce mère, pour une longue vie avec nous inchallah ! ;
à ma chère épouse qui m’a soutenu tout le long de ce travail.*

Remerciements

L'aboutissement de ce travail n'aurait pas été possible sans la précieuse contribution de nombreuses personnes que je veux remercier ici.

Je tiens tout d'abord à exprimer toute ma gratitude et mon respect à mon directeur de thèse, le Professeur Gaouaou MANAA, pour son encadrement intellectuel dont j'ai pu bénéficier, pour ses conseils judicieux et pour sa disponibilité tout au long de mon travail.

Ma reconnaissance va aussi aux membres du jury qui me font l'honneur d'examiner mon travail.

Je ne saurais oublier d'adresser mes vifs remerciements à tous mes enseignants depuis l'école primaire.

Que soient particulièrement remerciés Messieurs Claude FREY et Didier de ROBILLARD de m'avoir donné des avis éclairés.

« “Par hasard, j’ai fait les magasins, tarifs imbattables, j’ai rapporté une jupe de coton, un gilet, une gabardine couleur azur et un caban, je pose le tout sur le divan et j’y retourne.” Le hasard fait bien les choses... Tous ces mots, dont certains ont déjà été rencontrés, sont directement ou indirectement d’origine arabe. Tous, en bonne place dans nos Petit Larousse et Petit Robert, font partie sans la moindre hésitation de notre patrimoine linguistique. »

Jean Pruvost, *Nos ancêtres les Arabes. Ce que notre langue leur doit*, Éd. Jean-Claude Lattès, 2017.

« Idéal ? Ce beau mot appartient-il à l’humble et mécanique travail qui range à la file les vocables d’un lexique ? Eh ! bien, oui, je ne le rétracte pas. Quand j’eus embrassé l’ample développement de la langue française selon son histoire, et qu’il me sembla qu’un dictionnaire pouvait se régler sur cette grande image, alors un idéal vint qui éclaira mon œuvre. »

Émile Littré (1880)

Sommaire

<i>Introduction générale</i>	9
<i>Première partie Cadre théorique</i>	18
<i>Chapitre Premier Le Maghreb : aperçu sociolinguistique</i>	19
<i>Chapitre II La lexicographie en Afrique francophone : approches et concepts</i>	52
<i>Chapitre III La description du français au Maghreb : inventaires et BDLP</i>	82
<i>Deuxième partie Méthodologie de travail et traitement des particularismes</i>	102
<i>Chapitre IV Choix méthodologique, présentation du corpus et analyse</i>	103
<i>Chapitre V L'opportunité d'un lexique onomasiologique de particularismes</i>	131
<i>Chapitre VI Inventaire onomasiologique</i>	163
<i>Conclusion générale</i>	345
<i>Bibliographie</i>	355
<i>Table des matières</i>	384
<i>Annexes</i>	390

Abréviations et signes conventionnels

<i>AUF</i>	Agence universitaire de la Francophonie, réseau mondial d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche
<i>ALG</i>	Algérie
<i>AUPELF</i>	Association des universités entièrement ou partiellement de langue française
<i>BDL</i>	Banque de Dépannage Linguistique
<i>BDLP</i>	Base de données lexicographiques panfrancophone
<i>CAVILAM</i>	Centre d'approches vivantes des langues et des médias
<i>CNTRL</i>	Centre national de ressources textuelles et lexicales
<i>FrR</i>	Français de référence (central).
<i>GTD</i>	Grand Dictionnaire Terminologique
<i>IFA</i>	Inventaire des particularités du français en Afrique noire
<i>IFMag</i>	Inventaire des particularités lexicales du Français au Maghreb
<i>inv.</i>	Inventaire
<i>LAFDEF</i>	Langues Africaines, Français Et Développement Dans L'Espace Francophone
<i>LCF</i>	Laboratoire de recherche sur les espaces Créoles et Francophones
<i>MAR</i>	Maroc
<i>MAU</i>	Mauritanie
<i>OIF</i>	Organisation internationale de la francophonie
<i>TLFI</i>	Trésor de la Langue Française Informatisé
<i>TUN</i>	Tunisie
<i>TVF</i>	Trésor des vocabulaires francophones
<i>UREF</i>	Université des réseaux d'expression française
<i>VL</i>	Vitrine Linguistique

Introduction générale

Les études menées dans le domaine de la linguistique variationniste au cours des années 1980-1990, avaient favorisé l'émergence d'une lexicographie différentielle¹ en tant que discipline scientifique s'intéressant à la variation entre un français dit central ou de référence et tel ou tel français en usage dans d'autres aires francophones. Ces travaux avaient donné naissance en 1983 à l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, l'*IFA*, qui représente la première description systématique et non normative, à grande échelle, de ce qui est communément appelé les « africanismes ».

Dans la même perspective, trois projets de recherche ont été lancés en 1991 sous l'égide de l'AUF-UREF², visant à produire une version actualisée de l'*IFA2* (Afrique noire) et, partant, à élargir les recherches à d'autres aires francophones : IFOI (Océan Indien) et IFMag (Afrique du Nord), par la production d'une synthèse transnationale de particularités lexicales pour chacune de ces zones. Or, les trois projets qui ont été formés à cet égard ont tous demeuré sans exécution. De fait, les membres de l'équipe maghrébine (IFMag) tout comme leurs homologues des autres équipes n'ont pu conduire le projet initial destiné à produire une synthèse maghrébine à bonne fin. Comme l'affirme Fouzia Benzakour (2008b, p. 197) – l'une des participantes à ce projet et coauteure du lexique Maroc – un changement de programme survenu peu d'années après la mise en route de l'inventaire Maghreb, ramena chacun des membres sur son propre terrain pour finalement produire quatre inventaires nationaux : *Le français en Mauritanie* (1998), *Le français au Maroc* (2000), *Le français en Algérie* (2002) et *Le français en Tunisie* (2004).

Outre ce changement de programme, dans son article intitulé « *Le français au Maroc : de l'usage maghrébin à la langue du terroir* » (2008), Benzakour se montre pour sa part peu enthousiaste à l'idée même d'un inventaire maghrébin à caractère « fusionniste » et explique les motifs qui l'ont conduite à délaisser le projet initial, entre autres, aux raisons suivantes : 1) beaucoup d'emprunts provenaient de dialectes maghrébins, quoiqu'assez proches, ne sont cependant pas identiques ; 2) la difficulté d'élaborer des définitions qui mettent en avant la spécificité culturelle propre à chaque pays du Maghreb ; 3) la présupposée synthèse maghrébine constitue une vision échoïque du système unique ; 4) il s'agit d'une variété unique pour des

¹ Dans cette évolution, l'impulsion de lexicographes formés à l'école du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW) et/ou du *Trésor de la langue française* (TLF) a été déterminante. On soulignera, avec A. Thibault, le rôle essentiel joué par Jean-Pierre Chambon, Claude Poirier et Pierre Rézeau dans la réflexion théorique et méthodologique qui a fait accéder la lexicographie différentielle francophone au rang de discipline scientifique. (Francard, 2008, p. 30)

² AUF-UREF, actuellement AUF : Agence Universitaire de la Francophonie (anciennement Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française - Université des réseaux d'expression française)

pays proches et néanmoins différents à tous points de vue. Par ailleurs, dans son article « *La lexicographie différentielle en terrain africain et malgache : une aventure ambiguë* » (2008), Ambroise Queffélec coordinateur du projet IFMag, rapporte quant à lui l'échec des synthèses transnationales à : 1) la non-pertinence du présupposé d'une supra-variété régionale de français ; 2) l'hétérogénéité des situations sociolinguistiques, du status et du corpus du français dans la zone étudiée. (2008b, p. 185).

Or, s'il est vrai que ces motivations intellectuelles avancées par les deux auteurs sont explicatives et justificatives de leurs choix méthodologiques et de leurs points de vue envers une « soi-disant » synthèse maghrébine, elles le sont cependant et à plus forte raison par rapport à une conjoncture de recherches lexicographiques différentielles, dominées beaucoup plus par une conception dichotomique qui réduit la description des particularités lexicales aux aspects formels, et dont les principes méthodologiques s'avéreront a posteriori très restrictifs ne favorisant pas la mise en évidence de la dimension socioculturelle transnationale que pourraient laisser transparaître les particularités lexicales relevées dans les différents inventaires maghrébins.

Notons à cet égard que des recherches menées ultérieurement³ ont pu confirmer la présence d'un taux important de particularismes lexicaux communs dénotant une réalité spécifique aux Maghrébins. En effet, des mots tels que : *maboul, maida, hamla, dlala, guerba*, etc., relevés parallèlement dans plus d'un inventaire national sont des particularismes auxquels recourent les locuteurs francophones dans les pays du Maghreb pour peindre des réalités et évoquer des connotations représentant le terroir. Cet état de fait nous conduit à nous demander si ces termes appartiennent uniquement à un seul pays, étant donné que les lexiques sont considérés comme nationaux et autocentrés. Ainsi des questions surgissent : que dire alors des particularités lexicales communes de même forme et de même sens relevées dans les quatre inventaires ? Et, que dire des particularités lexicales de formes différentes, mais qui tissent des réseaux lexico-sémantiques débordant les frontières étatiques et qui reflètent une culture maghrébine à dimension transnationale ? Ces particularités lexicales communes relevées dans au moins un autre pays maghrébin ne peuvent donc être considérées comme exclusivement

³ Le projet structurant de la Base de Données lexicographiques Panfrancophone BDLP, met en évidence une zone Maghreb.

Kethiri, B. (2014). L'emprunt à l'arabe dans le français au Maghreb : Étude comparative [Thèse de doctorat]. Université Constantine 1.

Chellouai, S. (2013). *Les Bases de Données Lexicographiques Panfrancophones : Algérie et Maroc : Étude comparative* [Mémoire de magistère]. Université El Hadj Lakhdar – Batna.

algériennes, marocaines, tunisiennes ou mauritaniennes, dans la mesure où elles désignent des objets dénotés qui ne sont pas exclusif à un État. Et par conséquent, des notions telles que *tunisisme*, *mauritanisme* etc., pourraient devenir obsolètes au profit de celle de *maghrébisme*.

Des études ayant pour objet le français considéré comme un ensemble de langues endogènes dans les pays maghrébins ont été déjà menées, comme en témoignent les travaux cités précédemment. De même concernant le projet initial d'un éventuel inventaire Maghreb qui n'a pas été mené à terme, pour pouvoir obtenir un avis global des chercheurs de l'équipe IFMag sur la question d'une éventuelle synthèse maghrébine. C'est pourquoi la présente étude se propose de partir du constat des lexies communes et d'une reconsidération des principes méthodologiques appliqués lors de l'élaboration des lexiques nationaux maghrébins, pour construire un inventaire qui se doit de faire apparaître la dimension transnationale et maghrébine des particularités lexicales.

Pour ce faire nous nous sommes posé la question suivante : compte tenu des faits linguistiques communs, des pratiques langagières analogues, des cultures plurielles qui apparaissent en filigrane dans chacune des descriptions lexicographiques initiatrices, menées dans la lignée de l'IFA pour la réalisation des inventaires nationaux maghrébins, est-il envisageable de réaliser un inventaire de particularités lexicales panmaghrébines ?

De cette question centrale découlent deux préoccupations en relation avec l'approche lexicographique différentielle adoptée pour l'élaboration des lexiques maghrébins d'une part, et l'ordre sémasiologique observé dans ces mêmes ouvrages de l'autre. Or, étant donné que ces lexiques ont été mis en œuvre selon une approche doublement différentielle, considérant l'écart relativement au français de référence et d'un point de vue interafricain, cela nous amène à nous interroger sur le caractère strictement endogène des particularités lexicales communes qu'ils contiennent. Ces termes qui apparaissent simultanément dans les différents lexiques maghrébins comme étant des écarts par rapport au français de référence risquent de perdre leurs statuts de particularismes nationaux, révélateurs d'usages endogènes. En outre, si ces termes sont partagés par les locuteurs maghrébins, c'est parce qu'ils sont porteurs d'une dimension transnationale, voire maghrébine. Dans ce cas, comment mettre en évidence cette éventuelle dimension maghrébine des particularités lexicales et selon quelles approches ?

Par ailleurs, à ce souci concernant l'approche lexicographique à appliquer vient s'ajouter un autre en rapport avec l'ordre selon lequel sont classées les lexies dans les différents inventaires maghrébins. En effet, vu le caractère principalement descriptif de ces lexiques, où les particularismes ne sont pas encore à leur stade final de standardisation et connaissent une

grande instabilité graphique, l'ordre alphabétique selon lequel sont classées les particularismes dans ces ouvrages soulève des difficultés pratiques pour la détermination des entrées et la structuration des articles, dès lors une autre question subsidiaire s'impose : comment exprimer dans un inventaire une pluralité de réels et donner à l'utilisateur le sentiment de leur appartenir ?

Pour répondre à la question sur le choix de l'approche lexicographique, nous proposons d'appliquer à la place d'une approche de conception linguistique favorisant la dichotomie et l'écart formel, un modèle d'inspiration socioculturelle favorisant le continuum (cf. C. Frey 2004), qui tiendrait compte de l'évolution sociolinguistique, de la motivation de la création lexicale ou sémantique, et selon lequel la particularité n'est pas limitée à l'intérieur des frontières. À cet égard, des lexies partagées par les locuteurs de deux pays maghrébins ou plus, qui risquent de perdre leur statut de particularités nationales et disparaître de ce fait des inventaires autocentrés selon une approche différentielle et dichotomique, peuvent conserver ce statut selon la conception socioculturelle qui prend en considération le continuum « *correspondant à une "progressivité" sociale, culturelle, historique, etc. dans l'ensemble de l'espace francophone, indépendamment des États-nations, continuum dans lequel se croisent des locuteurs de différentes appartenances, sociales, ethniques ou nationales.* » (Frey, 2004b, p. 145).

Quant à la question de savoir lequel parmi les types de classements lexicographiques est le plus approprié à un inventaire panmaghrébin ; des expériences descriptives s'intéressant à « *l'autre versant de la lexicographie française* » (Francard, 2008, p. 29), c'est-à-dire non normative, il ressort que la question de la diversité graphique des lexies, notamment des emprunts se pose avec acuité. Or, considérer toutes les graphies possibles d'une lexie lors de la phase de description est un objectif tout à fait légitime, mais laquelle parmi ces graphies désigner comme entrée d'un article ? Le problème de la fluctuation graphique pose beaucoup de difficultés et va de pair avec celui de la structuration et de la lecture du corpus lexicographique. C'est pourquoi la stabilité graphique est présentée par les spécialistes (cf. J. Pruvost 2006), comme condition sine qua non de réussite du classement alphabétique. De ce point de vue un ordonnancement onomasiologique de la nomenclature pourrait pallier les contraintes liées à l'instabilité graphique des lexies. En effet, dans un lexique à classement onomasiologique, « *plus logiques et plus lisibles* » (Frey, 1997, p. 413), les différences en ce qui concerne les graphies des signifiants n'ont aucune importance, dans la mesure où le regroupement des particularismes se fait par analogie de sens, ce qui offrirait au lecteur une vision globale sur le plan sémantique, de l'ensemble des lexies recensées.

En somme, pour revenir à la question centrale posée plus haut, à savoir s'il est envisageable de réaliser un inventaire de particularités lexicales panmaghrébines, nous estimons qu'elle mérite d'être (ré)examinée à la lumière des nouveaux principes méthodologiques que proposent les approches lexicographiques moins dichotomiques, moins formelles et plus culturelles, et en adoptant un classement onomasiologique des items.

Ce sont ces deux hypothèses que nous allons vérifier, en nous appuyons sur les nombreux travaux réalisés à ce sujet, entre autres, les apports conceptuels des trois approches lexicographiques, divergentes dans leurs principes et leurs modalités de détermination de la particularité lexicale, qui ont marqué le cheminement entrepris par les lexicographes en contexte africain, dès les études initiales conduisant à la conception de l'IFA (1983).

Au commencement était l'approche prônant une conception internaliste de la langue, fondée sur le concept de « cohérence ». Comme le fait remarquer D. de Robillard, d'après les principes de cette approche « *est française toute forme formellement intégrée aux matrices du français* » (1993, p. 15). La principale question qui guide les recherches menées selon cette approche est la suivante : est-ce que telle forme est française ? L'écart est donc formellement considéré par rapport à un français de référence que représentent généralement les dictionnaires usuels (Le Robert, Larousse...), selon les normes de sélection choisies par les concepteurs de l'IFA à savoir : dispersion chronologique, géographique, sociale, fréquence, etc. Pour A. Queffélec (2008), parmi les facteurs qui ont consolidé la réussite de cette approche à l'époque où se construisait l'IFA, la grande ressemblance qui marquait les différents régiolectes subsahariens en raison d'un environnement sociolinguistique assez uniforme, où le français ne disposait que d'un espace de variabilité restreint.

Cette approche a été adoptée dans la grande majorité des études s'intéressant à la description lexicographique du français en Afrique, jusqu'au début des années 1990, où les crises économiques qui ont frappé plusieurs pays africains ont eu comme corollaire des changements sociopolitiques et des reconfigurations des situations linguistiques entraînant de sérieux bouleversements dans l'apprentissage du français. En effet, le français n'est plus considéré comme langue homogène, l'apanage d'une élite, car il s'apprend maintenant « sur le tas » à travers les différentes situations de communications (lieu de travail, la rue...). De même ses locuteurs de plus en plus nombreux en font usage pour mettre en évidence une identité et une réalité sociolinguistique qui leur sont propres. Cet état de fait n'était pas sans conséquences sur la description lexicographique. Or, les critères de sélection des particularismes et les principes méthodologiques qui régissaient les premiers travaux de la lexicographie

différentielle se sont vus réadaptés au besoin des nouvelles configurations sociolinguistiques qui ont vu le jour. La question que se posent désormais les tenants d'une approche de conception variationniste et sociolinguistique est de savoir à quel pays africain appartient telle ou telle forme de français. Or selon eux, la réponse à cette question implique une observation du comportement langagier réel des locuteurs via la mobilisation d'outils descriptifs inspirés de la méthodologie de l'IFA, mais adaptés aux nouvelles configurations (socio) linguistiques endogènes. Comme le souligne A. Queffélec en affirmant que le plurilinguisme conduit inéluctablement à la porosité des codes et au continuum, ce qui rend inefficaces les méthodes d'analyse lexicologique classiques. Pour l'auteur :

Les descripteurs doivent donc se forger des protocoles d'analyse et de sélection des données spécifiques au biotope sur lesquels ils travaillent : l'élaboration d'un protocole commun à l'ensemble des pays d'une sous-région devient impossible et toute synthèse transnationale vouée à l'échec. (2008b, p. 186).

Dès lors, au fur et à mesure que les recherches se sont poursuivies dans cette optique, des faits nouveaux sont apparus. En effet, il devenait difficile pour les chercheurs (linguistes et lexicographes) qui se réclamaient de l'approche socioculturelle et maximaliste de conduire leurs recherches en se limitant « *au cadre objectif étroit qu'impose la perspective différentielle* » (Queffélec, 2008b, p. 188). En voulant décrire la totalité des usages, les partisans de cette approche, entre autres G. N'Diaye, E. Biloa, C. Frey, tiennent à compléter la description différentielle froide par une autre plus significative et plus caractéristique de l'espace décrit, en tissant, à l'aide des renvois onomasiologiques, des liens lexicosémantiques traduisant « *l'imaginaire socioculturel du pays* » (Frey, 2008, p. 245). En outre, libérés des contraintes imposées par le cadre théorique de l'approche différentielle, ces chercheurs tournés désormais vers l'approche socioculturelle analysent et interprètent les usages sociolinguistiques en tenant compte de tous les contextes : culturel, géographique, historique, social ou politique.

Ainsi, le rapprochement des nomenclatures des quatre inventaires nationaux cités plus haut peut-il nous éclairer sur les faits linguistiques que partagent les locuteurs maghrébins francophones et sur certains contextes d'usage sans pour autant nous informer sur l'évolution même de ces faits linguistiques et leur vitalité. Il nous faut à présent faire appel à un corpus plus large que celui des quatre inventaires, pour une compréhension approfondie des mots et des discours. Pour ce faire, nous nous appuyons sur un instrument d'une grande utilité pour le lexicographe à savoir le dépouillement principalement électronique de la presse maghrébine francophone, laquelle comme le souligne S. Lafage est de par « *son caractère éphémère, la forme la plus orale de l'écriture et, pour une recherche africaine, l'indispensable reflet de ce*

qui est la norme locale moyenne des "lettrés". » (1997, p. 94). Ces énoncés de la presse, ajoute De Villers, sont délimités temporellement et spatialement, c'est pourquoi ils forment l'expression dynamique et enracinée dans « *l'actualité d'une partie des usages linguistiques de la communauté à laquelle ils sont destinés.* » (2006, p. 46). Ils sont complétés par un ensemble d'items issus de la littérature maghrébine notamment, et des sites Web (*cf.* chap. VI. 3.). Le tout formera donc un corpus écrit, de surcroît contemporain, qui présente l'avantage de par son support numérique d'être plus accessible et se prête à des analyses linguistique et métalinguistique approfondies.

Pour l'analyse des particularismes qui formeront notre inventaire, nous optons pour une approche lexicographique éclectique, qui tiendra compte des principes méthodologiques des trois approches lexicographiques précédemment mentionnées. Or, l'approche différentielle qui constitue une « excellente porte d'entrée », à en croire C. Frey, ne suffit pas à elle seule pour faire ressortir tout ce qui a trait au non-dit, à l'implicite, au présupposé et au connoté. Des éléments importants pour notre étude quantitative et qualitative que peuvent prendre en charge les apports conceptuels des approches sociolinguistique et socioculturelle.

Deux parties principales structurent notre thèse, dont chacune comporte trois chapitres. La première partie consiste en une lecture critique des recherches qui ont été faites sur le particularisme lexical, tandis que la seconde porte essentiellement sur les analyses des faits linguistiques et l'élaboration de l'inventaire.

La première partie intitulée « *Cadre théorique* » a pour objectif de présenter le réseau conceptuel sur lequel se fonde la présente étude. À cet effet, nous consacrerons notre premier chapitre à un bref aperçu des éléments significatifs qui caractérisent la région Maghreb d'une part et de la situation sociolinguistique des quatre pays qui la composent de l'autre. Il sera question de certains facteurs unitaires, notamment la réalité géographique qui fait que cette aire soit différente des autres régions. De plus, cela concernera les langues en usage et leurs positions sur le marché linguistique maghrébin. Dans le deuxième chapitre, nous présenterons les grandes lignes des approches lexicographiques qui ont marqué « *l'autre versant de la lexicographie française* » en Afrique, et les principaux concepts opératoires, entre autres ceux de « particularité lexicale » et de « continuum », qui constituent le soubassement théorique de notre étude. Ce chapitre passera également en revue les différents types de classements lexicographiques observés dans les dictionnaires, auxquels nous ferons appel pour structurer la nomenclature de notre lexique. Quant au troisième chapitre de cette première partie, il portera d'abord sur les travaux qui ont été effectués préalablement pour décrire le français en usage

dans les pays maghrébins, menant à la publication de quatre lexiques nationaux en version papier et deux bases lexicographiques en ligne : celles de l'Algérie et du Maroc ; avant d'aborder les avantages de la lexicographie numérique utilisée à des fins didactiques, et ce pour situer notre étude dans une perspective plus large.

La deuxième partie dont le titre est « *Méthodologie de travail et traitement des particularismes* » sera consacrée d'abord à la présentation de la démarche suivie pour répondre aux objectifs de notre travail, aux analyses des lexies retenues pour la conception de notre inventaire, et par la suite à la présentation des résultats. Le quatrième chapitre s'attachera donc à présenter la méthodologie et le corpus d'étude, avant de procéder aux divers examens portant d'une part sur l'exploration sémasiologique et onomasiologique des particularités lexicales communes, et d'autre part sur la discussion de certains critères de sélection appliqués au préalable lors de la conception des inventaires autocentrés. Le cinquième chapitre discutera de la faisabilité de l'inventaire que nous entreprenons de réaliser et de la taxonomie selon laquelle seront regroupées les lexies recueillies. Enfin le sixième et dernier chapitre sera consacré à la présentation des résultats sous forme d'un inventaire.

Pour conclure, une synthèse des résultats obtenus et des perspectives de recherche seront exposées à l'issue de cette étude, par laquelle nous souhaitons pouvoir contribuer à la réflexion sur l'évolution du français dans l'espace maghrébin.

Première partie

Cadre théorique

Chapitre I

Le Maghreb : aperçu sociolinguistique

Introduction

Les pays d’Afrique du Nord appartenant à cette région appelée communément *Maghreb* constituent un creuset interculturel par excellence, eu égard aux multiples traits communs qui les rapprochent et à leur culture plurielle issue du syncrétisme de divers facteurs. En effet, cette aire berbère autochtone a subi au fil de l’histoire les influences successives de différentes cultures, punique, grecque, romaine, vandale, byzantine, arabe, juive, espagnole, turque et française, dont l’héritage est encore visible aujourd’hui.

De nos jours, ce legs est d’autant plus manifeste à travers les divers ferments qui façonnent encore le paysage culturel de cette région. Citons à cet égard, outre la contiguïté géographique de ses pays, l’historique des événements que cette terre a connus, les diverses religions et croyances qu’elle a pu porter, ses espaces ruraux et urbains apparentés et notamment la présence sur ce territoire de plusieurs idiomes partagés, à savoir une langue amazighe se déclinant en variétés, un arabe maghrébin non normé, un autre classique et/ou standard pris comme langue liturgique et officielle et une langue française se profilant sous forme de continuum. C’est donc à la conjugaison de toutes ces composantes, dont certaines d’entre elles seront développées ci-après, que cette région doit sa différence.

1. Le Maghreb : carrefour civilisationnel

1.1. La composante géographique

Le Maghreb c'est cette partie occidentale de l'Afrique du Nord située à l'ouest du monde arabe et musulman, non loin de l'Europe. Elle est délimitée au sud par le Sahara, au nord par la mer Méditerranée, à l'ouest par l'océan Atlantique et à l'est par le désert de Libye. Le terme « Maghreb » ou « Al-Maghrib » tel qu'il se prononce en arabe, signifie littéralement le couchant ou le ponant, c'est-à-dire direction de l'horizon où se couche le soleil, contrairement à « Machrek », qui lui, signifie le Levant. Comme le fait remarquer Paul Balta dans sa description qu'il donne de cette région « *le Maghreb physique présente des caractéristiques communes qui ont incité les géographes arabes à l'appeler Jazirat el Maghreb.* » (1990, p. 13).

Trois éléments majeurs caractérisent l'espace maghrébin : au nord, une bande côtière de terres fertiles et cultivables, qui s'étend sur près de 5000 km et longe la méditerranée de Bardia près de la frontière égyptienne jusqu'à Tanger. Ensuite, deux chaînes montagneuses traversent cet espace d'ouest en est formant une barrière entre la côte méditerranéenne et le Sahara au sud, où le désert occupe près de 80 % du territoire, selon les pays. La majeure partie des terres arables se trouve dans la zone de passage, entre montagnes et désert, et sur la bande côtière qui sépare les montagnes de la méditerranée. Cela explique en partie pourquoi une forte densité de la population maghrébine se concentre dans ces aires. En ce qui concerne le climat, il est de plus en plus modéré et moyennement pluvieux au nord, à la bordure méditerranéenne, chaud et aride dans la partie saharienne. En hiver, les sommets des montagnes sont généralement recouverts de neige. Selon Elodie de Faucamberge, spécialiste en ethnologie et en archéologie « *La composante environnementale (géographie, climat, paysage) [...] doit faire partie des éléments à prendre en considération lors de comparaison des groupes humains. Elle a [...] un impact sur leur mode de vie, leur évolution et leur culture matérielle.* » (2015, p. 79).

Pour ce qui est du substrat humain de cette aire géographique, Paul Balta ajoute que le Maghreb possède :

un fond ethnique commun, les Berbères, qui se dénomment eux-mêmes les *Imazighen* (« hommes libres », sing. : *Amazigh*), auxquels sont venus s'ajouter les Arabes, arrivés en deux vagues successives, à quatre siècles d'intervalle. Phéniciens, Romains, Vandales, Byzantins, Espagnols, Portugais, Turcs, Français et autres conquérants, tous, depuis l'Antiquité, sont arrivés par la mer. Tous, sauf un : Okba ben Nafi qui, à

la tête des cavaliers arabes, a conquis le Maghreb au VII^e siècle en empruntant les Hauts Plateaux ; ce fut une des clés de son succès, les deux autres étant le Coran et le petit nombre de ses troupes (Balta, 1990, p. 13).

En outre, des études en anthropologie génétique établies par (Lucotte, Aouizérate, et Berriche 2000), visant à identifier l'unité originelle des Berbères ont pu identifier l'*haplotype*⁴ Y5 comme marqueur des populations berbères qui peuplent le nord du Continent africain. Cet *haplotype* (cf. annexe G) « se retrouve en effet à 58 % au Maroc avec des pointes à 69 % dans l'Atlas, à 57 % en Algérie, à 53 % en Tunisie, à 45 % en Libye et à 52 % dans la basse Égypte. » (Lugan, 2016, p. 27).

L'évolution démographique de la population dans les pays du Maghreb a commencé à partir des années 1970, suite à l'amélioration du niveau de vie et le recul du taux de mortalité. Invités sur le plateau de *Temps Présent*, les professeurs Pierre Gilliland⁵ et Jacques Forster⁶, nous expliquent qu'en Algérie par exemple :

Cette volonté de faire des enfants, ce grand nombre de naissances est reflété par l'augmentation régulière de la natalité. Mais en démographie, il faut aussi tenir compte de la mortalité qui a beaucoup chuté avec les progrès de la santé, car l'augmentation réelle de la population se mesure par l'écart entre la natalité et la mortalité. C'est en 1970, huit ans après la fin de la guerre que l'écart est le plus important, l'Algérie atteint alors 3,34 % de croissance démographique, un des taux les plus élevés du monde. (Gazut, 1988).

En conséquence, selon les dernières statistiques fournies par l'UNESCO⁷, la population au Maghreb compte actuellement plus de 95 millions d'habitants concentrés respectivement en Algérie, 43 millions et au Maroc, 36,4 millions suivis de la Tunisie, 11,6 millions et de la Mauritanie, 4,5 millions. C'est une population jeune, puisque la part des -24 ans représente près de la moitié de la population totale.

Aussi, au vu de ces statistiques, les pays susmentionnés affichent un taux d'alphabétisme des adultes (15 ans et plus) supérieur à 67 %. L'Algérie vient en tête du

⁴ « Y-haplotype 5 is the major haplotype found in North Africa, being present at a frequency of 55% in our series. This haplotype is found at an elevated frequency (68.9%) in Berbers from Morocco, and at relatively lower frequencies in Mauritania (40%), Egypt (40.3%), and Libya (44.7%). These last 3 populations are characterized by a strong Arabic component. The non-Berber population from Morocco and populations from Algeria and Tunisia showed intermediate values (57.8%, 56.7%, and 53.4%, respectively). An apparently increasing east-west cline in haplotype 5 frequencies is shown from Egypt to Morocco in the present study, probably reflecting both the historical Arabic expansions and the preponderance of Berbers in western countries. » (Lucotte et al., 2000, p. 478-497)

⁵ Professeur à l'Institut des hautes études en administration publique, IDHEAP, Lausanne, Suisse (en 1991)

⁶ Jacques Forster est professeur honoraire de l'Institut des hautes études internationales et du développement de Genève (IHEID).

⁷ <http://uis.unesco.org/en/home>

classement avec un taux d'alphabètes avoisinant les 78,35 %, suivie de la Tunisie 75,6 %, du Maroc 69,2 % et de la Mauritanie 48,47 %.

1.2. La composante religieuse

Hormis les minorités religieuses très faibles qui se trouvent dans l'ensemble maghrébin, notamment les communautés chrétiennes d'Afrique subsaharienne revitalisées actuellement par l'émigration et les quelques infimes communautés juives installées essentiellement dans les grandes villes marocaines comme Casablanca, Rabat, Marrakech, Fès, Essaouira, Tanger et sur l'île tunisienne de Djerba ; l'islam est bien la religion qui prédomine au Maghreb où « 99 % de la population est musulmane. » (Moro, 2007, p. 68). Il s'agit d'un islam sunnite de rite malékite qualifié de modéré par opposition à d'autres courants fondamentalistes (chiites ou sunnites).

À côté de cela, un confrérisme musulman s'est développé au fil des siècles en terre maghrébine, donnant naissance à des confréries, dont certaines ont acquis un dynamisme et un pouvoir de dimension transnationale. C'est le cas de la *Tidjaniya*, confrérie née à Aïn Mâdî, ville du Sud algérien, et qui se présente aujourd'hui comme principalement interafricaine « aux multiples facettes, dont l'enracinement et l'influence varient selon les pays. » (Triaud, 2010, p. 841).

1.3. La composante linguistique

Outre ces unités géographique et religieuse, les pays du Maghreb forment aussi une unité linguistique vieille de plusieurs siècles. En effet, comme le montrent les figures 2 et 3 ci-dessous, les langues anciennes toujours en usage dans cette région sont la langue tamazight, le maghribi et l'arabe classique. Par ailleurs, il faut souligner que la position stratégique de la région Maghreb sur la rive sud de la Méditerranée, toute proche de l'Europe, avait toujours mis cette région en contact avec les différentes cultures et civilisations qui se sont développées au pourtour du bassin méditerranéen. De fait, cela a entraîné non seulement des brassages ethniques et culturels, mais aussi des politiques belliqueuses et des rapports de force et de domination culturelle, dont les traces subsistent toujours dans différents domaines, y compris celui des langues en présence.

Dans son étude faite sur les diverses phases par lesquelles a passé l'agriculture, depuis l'invasion romaine, dont un extrait fut publié dans *Revue africaine*, sous le titre de : « *Colonisation et administration romaines dans l'Afrique Septentrionale* », Frédéric Lacroix évoqua la fertilité des terres algériennes en soulignant que :

Tout ce que les auteurs latins et grecs nous apprennent des produits du sol africain témoigne de la prodigieuse fécondité dont la nature a doté cette terre privilégiée. Tous les poètes ont célébré la fertilité de l'Afrique, ses moissons fabuleuses qui nourrissaient la population de Rome pendant huit mois de l'année [...] le principal produit était le froment, dont on exportait des quantités immenses. Quand le blé d'Afrique n'arrivait pas, Rome était affamée et le moindre retard dans l'apparition des bâtiments qui l'apportaient jetait l'inquiétude dans le gouvernement et dans la population. (Lacroix, 1863, p. 415-416).

De par leur richesse, ces terres ont de tout temps suscitaient la convoitise des envahisseurs et constituaient un continuel espace de guerre, avant c'était l'olivier, la vigne et le blé qui les attiraient, et encore plus aujourd'hui avec l'eau, le pétrole et le gaz. Ce n'est d'ailleurs qu'à partir de la seconde moitié du siècle dernier, que les pays maghrébins commencèrent à recouvrer leurs indépendances, après de longues années passées sous le joug de fer que leur ont imposé les envahisseurs, avec pour conséquence une acculturation atroce, « *beaucoup plus accusée en l'Algérie qu'en Tunisie et au Maroc du fait de l'influence, plus étendue dans le temps.* » (Fitouri, 1983, p. 47).

Par réaction aux implications et effets d'une culture dite occidentale engendrée par les longues années de l'occupation étrangère, et de peur d'une assimilation au lendemain de leurs indépendances, les États maghrébins susmentionnés optèrent pour des politiques linguistiques plus ou moins concordantes en instaurant la langue arabe standard comme seule langue nationale et/ou officielle au détriment de la langue amazighe et du maghribi, lesquels se sont trouvés subrepticement relégués à des statuts seconds, voire non légitimes. Le principal souci derrière ce choix et/ou ce détriment, en porte-à-faux avec la réalité plurielle du terrain, aurait été, semble-t-il, la volonté de redonner vie et préserver une identité arabo-musulmane qui s'est révélée si fragile au sortir de la nuit française.

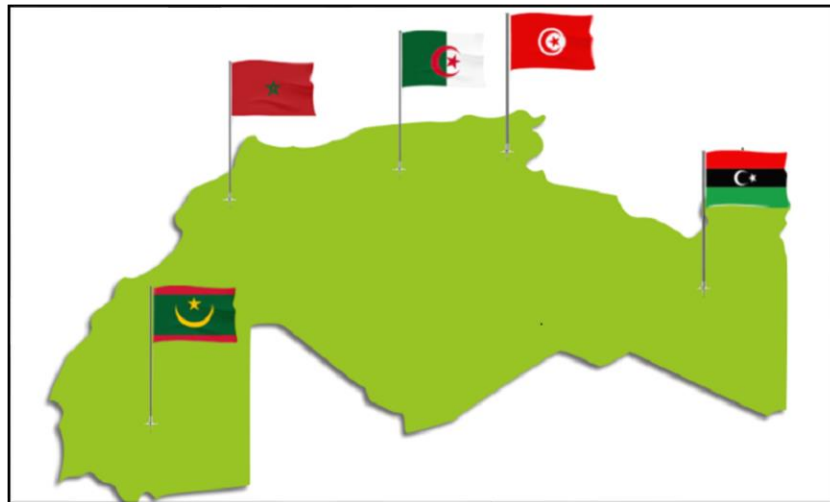
En ce qui concerne les langues étrangères en présence (le français notamment), les usagers de cette langue dans ce paysage sociolinguistique complexe ont généralement tendance à emprunter aux idiomes locaux, afin d'assurer une certaine intercompréhension et d'exprimer le plus fidèlement possible des *realia* et des faits culturels dépourvus de nuances de sens qu'impose souvent la langue de Molière. Ainsi, la langue française dans cette région se trouve truffée d'emprunts, non seulement cela se manifeste dans le lexique qui demeure le plus réceptif à ce facteur d'enrichissement et/ou d'hybridation, mais se manifeste aussi, avec un degré moindre à travers des innovations morphosyntaxiques ou phonologiques.

1.4. La composante politico-économique

Les pays du Maghreb sont également membres d'une institution politico-économique, depuis la création de l'Union du Maghreb arabe (l'UMA) en 1989. Une organisation qui, d'après le traité de Marrakech « *renforcera davantage les relations existantes entre [les peuples de la région] et leur donnera davantage la possibilité de réunir les moyens appropriés pour s'orienter vers une plus grande intégration.* »⁸

Toutefois, le désir d'union qui a donné jour à cette instance n'a pas atteint les objectifs escomptés. Or, aujourd'hui, l'UMA n'est toujours qu'à un stade symbolique dans la mesure où son élan se voit freiné non seulement par le manque d'échanges entre ses pays constitutifs, mais aussi par les tensions qui caractérisent les relations de certains d'entre eux.

Figure 1 : Les pays du Grand Maghreb



Source : Site Internet de l'UMA⁹

2. Les langues en présence au Maghreb

2.1. L'Algérie

2.1.1. Les langues locales

2.1.1.1. Le tamazight

Dans son article « *L'officialisation des variétés berbères en Algérie. Le travail sur la langue* », G. Manaa explique que les « *Berbères se désignent eux-mêmes comme étant*

⁸ Le traité instituant l'Union du Maghreb Arabe (UMA) a été signé le 17 février 1989 à Marrakech par les cinq chefs d'État de la Mauritanie, la Libye, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc.

⁹ <https://maghreb-arabe.org/fr/le-secretaire-general-de-luma-a-salue-les-positions-positives-unies-des-pays-maghrebins-qui-rejettent-lingerence-etrangere-et-militaire-en-libye/>

ceux qui parlent le tamazight » (2002, p. 36). Appelée aussi « berbère¹⁰ », tamazight, ajoute l'auteur, regroupe « tous les parlers amazighs », à savoir le kabyle (taqbaylit), le chaoui (tachaouit), le targui (tahaggart), etc.

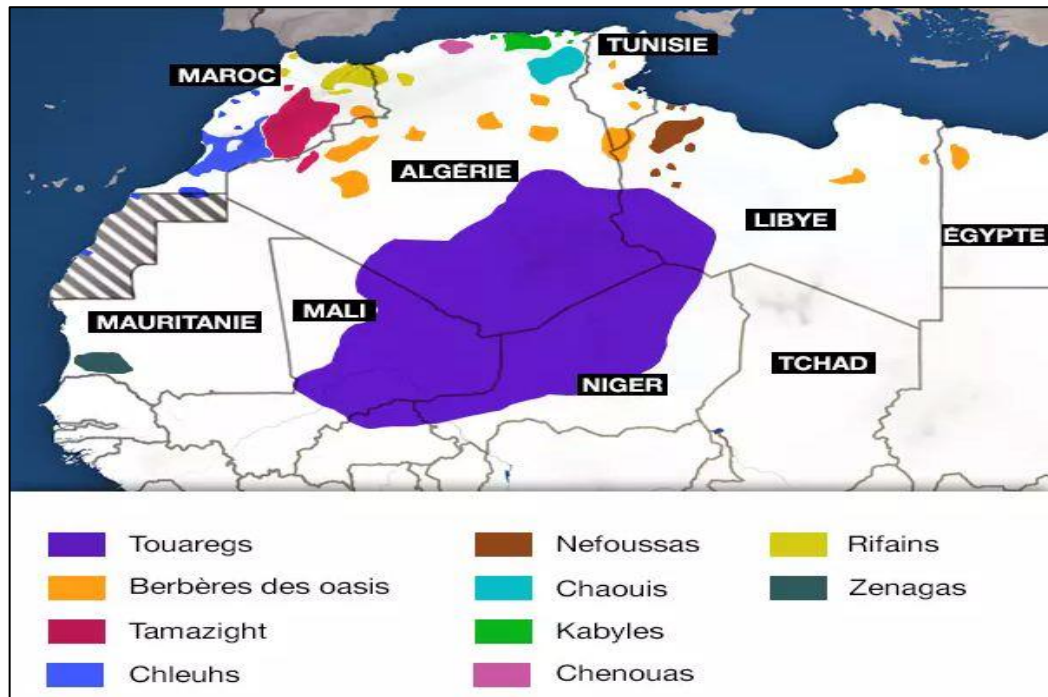
Tamazight compte parmi les langues les plus anciennes des populations qui ont peuplé l'Afrique du Nord. S. Chaker pour sa part, estime les « berbérophones à un pourcentage d'environ 25 % de la population en Algérie, soit entre 7 et 8 millions de personnes sur un total de 31 ou 32 millions d'habitants. » (2004, p. 1). Tout en soulignant que cette évaluation reste discutable, faute de disposer dans le pays de rapports de recensements linguistiques systématiques et fiables. Cette langue se présente sous la forme de plusieurs variétés régionales éloignées géographiquement l'une de l'autre. À l'exception de quelques groupes éparpillés çà et là, sur le territoire algérien (Chenoua, Ouargla, Ghardaïa, etc.), la population amazighophone est répartie en trois grandes régions :

- La Kabylie : région où la variété kabyle est en usage, s'étend de l'Algérois jusqu'à la ville de Sétif. Elle regroupe près de deux tiers de l'ensemble des amazighophones « soit au moins cinq millions de personnes » (Chaker, 2004, p. 1).
- Les Aurès : c'est la partie de l'Algérie qui se déploie du Constantinois au nord jusqu'au massif de l'Atlas saharien au sud et où le chaoui est parlé. Les chaouiophones sont estimés « autour d'un million de personnes » (Chaker, 2004, p. 1), et constituent donc le deuxième groupe amazighophone en Algérie.
- Le Sahara : où vivent les Touaregs estimés à environ cinq cent mille personnes, représentant de ce fait le troisième groupe significatif d'amazighophones. Ces derniers

¹⁰ « Tout commence par la nomination, note Louis-Jean Calvet. Le mépris de l'autre (c'est-à-dire la méconnaissance ou l'incompréhension de l'autre non assortie d'un souci et d'un effort de connaissance ou de compréhension) se manifeste dès les premiers contacts précoloniaux dans l'entreprise taxinomique. Il est un phénomène vieux comme le monde qui consiste à nommer les autres d'un terme péjoratif, ce terme faisant souvent référence aux différences linguistiques encore une fois converties en inégalité : les Grecs baptisent *barbares* ceux qui parlent une autre langue que la leur. » (2002, p.80). Or, de ce point de vue et comme le fait remarquer S. Chaker « Les Berbères n'ont jamais adopté ce nom. Traditionnellement, ils désignaient leur langue par des termes d'acception plus limitée, évoquant le groupe local ou régional : « chleuh », « kabyle », etc. Depuis les dernières décades du XX^e siècle, la prise de conscience de l'identité berbère a créé le besoin d'une appellation ayant une portée générale : le choix s'est porté sur *amazigh*, au féminin *tamazight* (*gh* ressemble au *r* parisien). » (Chaker et al., 2020). Nous souscrivons à ces assertions tout autant que nous souscrivons aux réserves émises d'une part, par Yvon Thébert (1978, p. 65) et A. Dourari (2006, p. 15), concernant « le recours trop systématique à la notion de "berbère" » pour désigner les différents parlers de « tamazight », et d'autre part à celles émises par A. Elimam (2006, p. 33), à l'encontre de l'emploi « sans précaution méthodologique rigoureuse » de la notion d'« arabe dialectal » pour désigner le « maghribi ». C'est pourquoi, exception faite des citations, nous préférons dans le cadre de la présente recherche, substituer à ces appellations, d'autres termes qui nous semblent plus appropriés, car plus caractéristiques tels que « maghribi », « amazigh », « tamazight », « amazighophone », « mozabithophone » « chaouiophone », etc.

sont par ailleurs à cheval sur plusieurs pays du Sahel eu égard à leur mode de vie fondé sur le nomadisme. La variété amazighe en usage chez cette communauté est le « tamashek » appelé aussi « tamahek ».

Figure 2 : Les populations imazighen en Afrique du Nord



Source : *Les Imazighen (hommes libres) ou Berbères. RFI*¹¹

Bien qu'elle ait bénéficié du statut de « langue nationale »¹² depuis 2002, puis de celui de « langue officielle »¹³ en 2016, Tamazight peine toujours à retrouver une voie de standardisation et de normalisation en Algérie, en raison de la confusion qui règne entre les « questions de langue, de pédagogie, de didactique, d'un côté, et d'ancrage civilisationnel, culturel et identitaire, de l'autre », comme le précise A. Dourari (2006, p. 13). Beaucoup d'efforts, ajoute l'auteur, sont attendus de la part des spécialistes dans ce domaine pour assurer l'avenir de tamazight en Algérie, pourvu seulement que cette langue soit dotée d'une instance qui puisse « soustraire les questions linguistiques à la querelle politicienne ». Point de vue partagé par G. Manaa qui rappelle concernant la normalisation de tamazight que les « berbérissants, les chercheurs intéressés par ce domaine, les spécialistes en linguistique berbère auront à réfléchir sur les problèmes de

¹¹ <https://www.rfi.fr/fr/hebdo/20180112-berberes-nouvel-an-amazigh-yennayer-imazighen-algerie-patrimoine>

¹² L'article 3 bis de Constitution du 28 novembre 1996 énonce : « Tamazight est également langue nationale. »

¹³ L'article 4 de la Constitution, version 2016 stipule : « Tamazight est également langue nationale et officielle. »

la standardisation de la langue et à proposer des solutions que les politiciens ne possèdent pas [...] » (Manaa, 2006, p. 46).

Grâce aux avancées positives qu'avait enregistrées la cause amazighe ces dernières années, plusieurs acquis¹⁴ sociaux importants sont réalisés, qui ne peuvent que consolider la position de jure dont dispose tamazight aujourd'hui en Algérie. Mais ces acquis sont-ils suffisants pour l'aménagement linguistique de cette langue ? Beaucoup de scientifiques, des berbérissants notamment, ne pensent pas et soulignent que cette tâche est trop considérable pour qu'elle puisse être menée à bien, par seules les décisions d'ordre politique. Comme le souligne Chems Eddine Chitour :

La reconnaissance de l'amazigh comme alma mater consubstantielle de l'identité algérienne est une avancée remarquable, mais le chemin est long pour arriver à une société ouverte sur l'universel qui consacre les libertés, conditions qui permettront ce faisant aux Algériennes et aux Algériens du Web 5.0 de donner la pleine mesure de leur talent. (Chitour, 2022, p. 19).

Cette tâche donc si ardue soit-elle n'est pas irréalisable, il conviendra toutefois qu'elle soit confiée à une Académie amazighe et effectuée assez tôt. Une Académie qui veillera à la désignation des groupes de travail *ad hoc*, et qui « *aura pour mission de préparer le terrain à la promotion et au développement de cette langue, [tout en tenant] compte de la diversité linguistique et culturelle algérienne.* » (A. Dourari, 2017).

2.1.1.2. L'arabe classique

Langue sémitique appartenant tout comme l'akkadien, l'ougaritique, l'amorite, le cananéen (hébreu, phénico-punique, moabite, ammonite, édomite) l'araméen, le sudarabique ainsi que d'autres idiomes éthiopiens (guèze et amharique) à la même famille. Appelée aussi langue du Coran, elle a favorisé la propagation de l'islam au Maghreb en accompagnant la conquête musulmane du VII^e siècle. La dimension de sacralité que lui a conférée cette religion depuis, a fait de cet arabe classique une langue « *intertribale ou supratribale accessible à tous les Arabes* » (Cohen, 1997, p. 433) cité dans (Queffélec et al., 2002a).

Une variété dite « moderne » et assez éloignée de l'arabe classique a pris forme après l'ouverture du monde arabo-musulman sur le monde occidental suite aux différents

¹⁴ Nous citons entre autres, l'enseignement de tamazight même de manière facultative, ainsi que la célébration de Yennayer officiellement, à l'occasion du nouvel an amazigh.

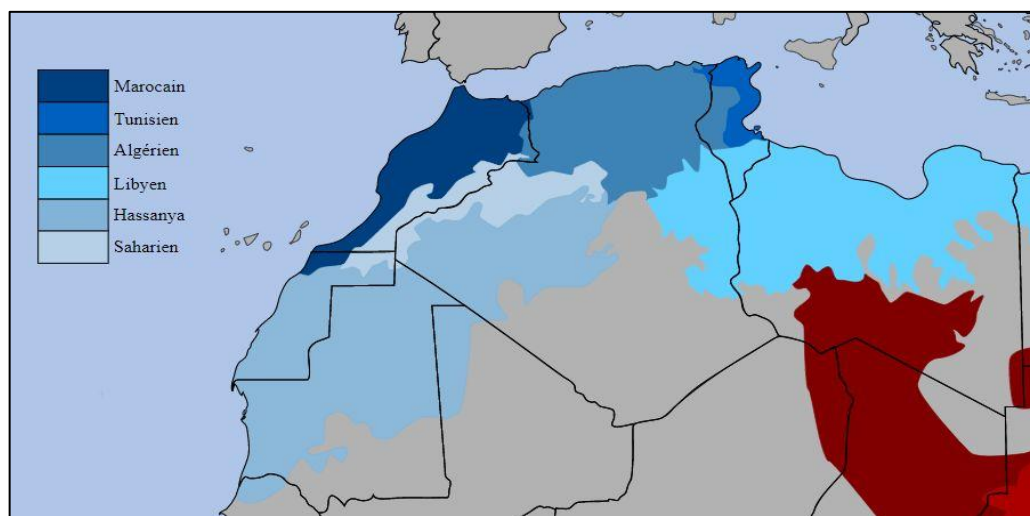
mouvements de colonisation¹⁵ européenne. En effet, selon A. Queffélec « *Le recours à l'emprunt aux langues étrangères européennes (l'anglais et le français) a été la principale procédure néologique utilisée pour adapter la langue arabe aux exigences de la vie moderne.* » (2002a, p. 34).

En Algérie aujourd'hui, cette variété d'arabe moderne assure le rôle de langue véhiculaire après avoir été imposée par l'État comme langue officielle au lendemain de l'indépendance, au détriment d'autres langues maternelles à savoir la langue amazighe et le maghribi. Cela traduit son utilisation dans les différentes institutions souveraines de l'État (radio, télévision, presse écrite, discours politique, relation diplomatique, enseignement, manuels scolaire et universitaire).

2.1.1.3. L'arabe algérien

Pratiqué par la grande majorité de la population (environ 85 %)¹⁶, cet idiome essentiellement oral est, sans conteste, le plus répandu et le plus utilisé par les locuteurs algériens, car c'est la langue qu'ils pratiquent quotidiennement dans les situations de communication informelles, dans les lieux publics, en famille, etc.

Figure 3 : Continuum de l'arabe maghrébin



Source : Carte des dialectes arabes¹⁷

¹⁵ Nous attirons l'attention du lecteur sur le sens du mot « colonisation » utilisé dans cette thèse : nous utilisons le mot coloniser et l'ensemble de ses dérivés avec le sens d'« envahir », lequel est donné en troisième position dans le *Robert*.

¹⁶ A. Queffélec, Y. Derradji et *al.*, *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues* (2002). p. 35

¹⁷ Cette carte, « continuum de l'arabe maghrébin », est un dérivé de « Carte des dialectes arabes » de Rafy, traduit par Abjklam, utilisé sous [CC BY](#). « l'arabe dialectal au Maghreb » est sous licence [CC BY](#) par nous-même.

Dans sa caractérisation des parlers en usage en Algérie, K. Taleb-Ibrahimi (1995), affirme que les locuteurs algériens utilisent non pas un seul « *dialecte algérien* », mais « *des variétés dialectales* » dont l'intercompréhension et l'interpénétration s'étendent bien au-delà des frontières, jusqu'aux variétés limitrophes tunisiennes à l'Est et marocaines à l'Ouest comme le montre la figure 3 ci-dessus.

Ils forment à cet effet « *une sphère maghrébine* » caractérisée par l'existence de certains dénominateurs communs, notamment le substrat punique, lequel, comme le souligne A. Elimam, « *représente environ 50 %* » de cet arabe vernaculaire largement répandu au Maghreb.

Par ailleurs, l'ambivalence dont fait l'objet l'arabe algérien, majeur mais minoré, est imputable selon G. Grandguillaume à l'absence d'une communauté revendicatrice. L'auteur affirme que « *[l'arabe parlé] ne dispose pas, comme le berbère, de support régional défini pour porter cette revendication, comme c'est le cas pour le mouvement culturel berbère, animé par les Kabyles.* » (1996, p. 40).

Toutefois, cette situation dans laquelle se trouve l'arabe algérien n'empêche aucunement de dire que malgré certaines variations, « *particulièrement sur le plan phonologique* » A. Elimam (2006, p. 1), cet idiome est de loin le vernaculaire natif et naturel qui assure le plus l'intercompréhension entre les pays du Maghreb.

2.1.2. Les langues étrangères

2.1.2.1. Le français

La langue française occupe une position privilégiée parmi les langues en usage en Algérie. Legs d'une longue période de colonisation de près d'un siècle et demi (cf. annexe B), où elle fut l'instrument d'une « *politique de francisation à outrance* », pour reprendre les propos de Fitouri (1983), avec une présence à tous les niveaux de la vie sociale, dont l'impact a pu maintenir son expansion à l'ère postcoloniale. Selon Queffélec « *Sa diffusion a été le prolongement logique de la domination coloniale et des diverses politiques linguistiques et culturelles mises en place à partir de 1830 en substitution à la langue et à la culture arabes.* » (2002a, p. 36).

Quantitativement parlant, selon le rapport intitulé : *La langue française dans le monde*¹⁸, dans son édition de 2019, l'Algérie figure en tête des pays francophones non

¹⁸ Rapport publié tous les quatre ans par l'Observatoire de la langue française : <https://www.francophonie.org/la-langue-francaise-dans-le-monde-305>

affiliés à l'OIF¹⁹ avec environ 13,804 millions de locuteurs sur un total de 42,008 millions d'habitants recensés. Soit un algérien sur trois, utilise cette langue. Notons de prime abord, qu'il ne s'agit là, que d'estimations basées sur des recoupements de diverses données (enseignement de la langue et en langue française, nombre de journaux d'expression française, l'édition en cette langue, etc.) en l'absence, du moins jusqu'à l'écriture de ces lignes, d'enquête linguistique systématique donnant des chiffres exacts relatifs au nombre de la population francophone en Algérie ; lesquels chiffres nécessitent un recensement appuyé par une étude scientifique et des procédés très élaborés.

Officiellement, le français est considéré comme une langue vivante étrangère bien qu'il soit véhiculaire et demeure la langue fonctionnelle des échanges à plusieurs niveaux de la vie sociale et dans différents domaines, notamment dans certaines administrations et établissements scolaires. Ce statut ambivalent n'est que le corollaire d'une politique d'arabisation imposée par l'État algérien au début des années d'indépendance, en vue de « *recouvrer d'abord un véhicule authentique de la culture nationale* » (Fitouri, 1983, p. 137), à savoir la langue arabe, et, par là même, contrecarrer l'expansion de la langue du colonisateur. Ce qui a engendré une situation ambiguë et conflictuelle témoignant d'un climat de tension et de rivalité entre « francisants » et « arabisants ».

D'ailleurs, cette langue a pu regagner du terrain après le gel de la loi portant sur la généralisation de l'arabisation, lors de l'arrivée au pouvoir de Abdelaziz Bouteflika en 1999. En effet, sa décision prise pour « réformer l'Éducation » avec l'installation de la *commission nationale de la réforme du système éducatif (CNRSE)*²⁰ en mai 2000 avait donné un nouveau souffle à l'usage du français comme langue d'enseignement. Or, ladite commission avait plaidé à la majorité de ses 159 membres en faveur de l'utilisation du français dans l'enseignement des matières scientifiques.

D'après les études faites par les chercheurs de l'équipe Algérie²¹, l'usage du français dans ce pays reflète la typologie de Manessy réalisée pour les variétés de français d'Afrique. Il varie donc selon « deux pôles extrêmes » : d'une part, un acrolecte, représenté par les productions élitaires appartenant à une catégorie de locuteurs qui maîtrisent parfaitement le français. Et d'autre part, un basilecte, pratiqué par une partie

¹⁹ Organisation internationale de la Francophonie

²⁰ Appelée aussi commission Benzaghrou du nom de son président

²¹ Équipe de recherche intégrée entre les universités de Provence et de Constantine, portant sur le projet de recherche (91/MDU/181) : « Le français en Algérie », placée sous la direction conjointe de A. Queffélec et de Y. Cherrad-Bencherfa.

importante de la population, et qui n'est autre que le résultat d'une acquisition « sur le tas » de cette langue. C'est donc entre ces deux extrémités que se profile dans un continuum la variété intermédiaire mésolectale représentative de la réalité algérienne.

2.1.2.1.1. La variété acrolectale

C'est la variété de français qui se rencontre dans les situations de communication formelles. Une variété donc recherchée, apanage d'une élite, pratiquée principalement par des locuteurs qui ont un haut niveau d'étude (enseignants à l'université, hommes politiques, hommes de lettres, hauts cadres, etc.), et qui sont en contact permanent avec la langue française.

D'ailleurs, les locuteurs de cette variété, « *en situation informelle, lui substituent soit la variété mésolectale, plus lâche et surtout plus conforme à la réalité sociale et économique, soit l'alternance codique avec l'arabe.* » (Queffélec et al., 2002b, p. 121).

2.1.2.1.2. La variété mésolectale

Cette variété se déploie comme un continuum entre les deux pôles susmentionnés. Elle est pratiquée par des locuteurs d'une scolarité plus au moins longue, dont le contact avec le français est « *prolongé et plus stable* ». Ses locuteurs sont constitués en grande partie de journalistes, enseignant, étudiants, etc., qui n'hésitent pas, suite à une « *attitude désinvolte* » qu'ils adoptent vis-à-vis du français, à recourir à la création lexicale et/ou à l'emprunt aux autres idiomes en présence, pour traduire de manière vivante la réalité algérienne et, par le fait même, pour reprendre l'expression de Benrabah, « *enclencher un renouveau de la langue française* » (Benrabah, 2009, p. 61). Ce renouveau, que les tenants d'un purisme xénophobe voient toujours d'un mauvais œil, en le considérant comme défavorable à « leur » langue, est malgré tout une réalité fortement ancrée chez les locuteurs francophones puisqu'ils en ont (et auront) besoin pour dire librement ce qu'ils ressentent, comme en témoignent ces propos de façon imagée de M. Dib cité par Benrabah :

La langue française est à eux, elle leur appartient. Qu'importe, nous en avons chipé notre part et ils ne pourront plus nous l'enlever [...] Et si, parce que nous en mangeons aussi, de ce gâteau, nous lui apportions quelque chose de plus, lui donnions un autre goût ? Un goût qu'ils ne lui connaissent pas. (Benrabah, 2009, p. 60-61).

Ou Sony Labou Tansi revendiquant pour les Africains francophones, le droit de s'appropriier le français, quand il confia un jour à Michèle Zaleski :

Nous sommes les locataires de la langue française. Nous payons régulièrement notre loyer. Mieux même : nous contribuons aux travaux d'aménagement de la baraque. Nous sommes en partance pour une aventure de "copropriation". (1989, p. 4).

Le même son de cloche se fait d'ailleurs entendre du côté du texte de Ahmadou Kourouma : « *J'assigne deux finalités à la langue : elle est un moyen de communiquer, de transmettre des messages, elle est aussi un moyen de se retrouver soi-même.* » Cité dans (Frey, 2004a, p. 199).

Selon Y. Derradji, par sa proximité avec l'arabe algérien, cette variété mésolectale de français est « [...] *en net décalage par rapport à la norme exogène véhiculée par l'institution scolaire et universitaire* », ce qui lui confère, ajoute-t-il, « *une dimension algérienne qui tire sa substance des référents culturels et identitaires marquant la réalité du sujet parlant.* » (Queffélec et al., 2002b, p. 120).

2.1.2.1.3. La variété basilectale

Elle occupe le bas de l'échelle hiérarchique par rapport aux variétés précitées, du fait que ses usagers n'ont pas un contact permanent avec la langue française. Cette variété se manifeste chez deux types de locuteurs, confirme Y. Derradji.

D'une part, des locuteurs adultes et peu nombreux, formés en français pour pallier les difficultés face auxquelles s'est retrouvé le pays à l'aube de l'indépendance. Ces usagers qui ont fait des études en français pendant la période coloniale selon un régime scolaire de deuxième rang réservé aux indigènes, et qui ont été, pour la plupart, contraints de quitter l'école avant même de décrocher le Certificat d'études primaires, se caractérisent par leur pratique limitée de la langue française marquée par des interactions liées à leur domaine de travail.

D'autre part, une majorité de locuteurs qui a effectué sa scolarité principalement en langue arabe et dont l'usage du français n'était ni régulier ni permanent. Selon l'auteur, parmi les facteurs qui ont favorisé cet état de fait chez cette catégorie de locuteurs, figure « *l'arabisation intégrale en 1980 de l'enseignement supérieur des sciences sociales et humaines.* » (Queffélec et al., 2002b, p. 119) ; date d'entrée en vigueur de l'enseignement fondamental. De même que les facilitations d'accès à l'université, notamment par « dérogation », qui ont marqué cette époque, et qui ont provoqué des afflux vers les disciplines considérées comme « valorisante » à savoir, les sciences juridiques et économiques et les lettres, lesquelles, pour la majorité des cas, débouchaient sur des postes de cadres dirigeants et administrateurs monolingues. À cela s'ajoute, confirme le

même auteur, la campagne de dénigrement qui a accompagné cette politique d'arabisation et dont le français a été la cible, ce qui a provoqué de sérieuses perturbations dans l'enseignement de cette langue, dans la mesure où bon nombre d'établissements, surtout ceux situés dans les zones rurales, lésinaient sur les efforts et les moyens pour mener à bien leur mission.

2.1.2.2. L'espagnol

Cette langue a laissé des traces dans l'arabe algérien suite à une longue présence espagnole qui a duré plus de 260 ans (Miliani, 2009, p. 58). Elle est particulièrement présente à l'ouest du pays (Oranie), où se sont installés les flux migratoires des Espagnols qui ont accompagné la conquête française et ceux qui ont fui le régime franquiste après. En effet, selon K. Kateb « [...] les ressortissants espagnols ont représenté l'équivalent de plus du tiers de la population française jusqu'en 1901, presque les deux tiers en 1851 » (2007, p. 162), ce qui n'était pas sans conséquence sur le plan des pratiques langagières, plus précisément sur l'usage de la langue française dans les milieux urbains comme l'illustrent ces propos²² du Préfet d'Oran :

La population espagnole, qui avait à l'origine d'incontestables avantages pour la mise en valeur de la colonie, commence donc à présenter quelques inconvénients au sujet de l'assimilation à la population française. [...] On ne peut que constater qu'il est fait en Oranie un véritable abus de la langue espagnole qui est employée même par l'indigène. (Kateb, 2007, p. 165).

Dès lors, ces brassages des populations et contacts de langues avaient favorisé le phénomène d'emprunt linguistique, d'où l'existence d'un nombre important d'hispanismes qui subsistent de nos jours dans les parlers de l'Ouest algérien, évalués à 300 par Benallou et 600 par Moussaoui, comme le précise Mohamed Miliani (2009, p. 58). Notamment : *trabendo* « contrebande », *capsa* « boîte », *calentica* « plat à base de pois chiche », etc., qui sont des hispanismes fréquemment usités et si bien ancrés dans l'arabe algérien, au point de ne plus être considérés comme tels.

Présentement, l'espagnol fait partie aussi des langues étrangères enseignées au choix à partir de la deuxième année secondaire. Par ailleurs, cette langue est toujours palpable dans la vie quotidienne des Oranais essentiellement en raison de la proximité géographique de cette région avec l'Espagne, ce qui a drainé vers ce pays beaucoup de migrants en quête de travail ; mais aussi en raison de l'ouverture de l'économie algérienne

²² Lettre du préfet d'Oran au garde des Sceaux, ministre de la Justice, en date du 6 février 1939 n°2384 ayant pour objet la situation des étrangers dans le département d'Oran

à l'investissement étranger depuis le début des années 2000, attirant de ce fait plusieurs entreprises espagnoles, et où par conséquent apprendre l'espagnol est devenu synonyme d'opportunité de travailler.

2.1.2.3. L'anglais

À l'inverse du français et de l'espagnol, qui eux « *ont pénétré en Algérie pour des raisons de colonisation* » pour reprendre les propos de A. Dourari (2011, p. 9), l'anglais, lui, s'y voit dépourvu de cette connotation. Cela étant, cette langue est considérée par les locuteurs algériens comme une « vraie » langue étrangère. Sa position ne cesse de se renforcer sur le marché linguistique algérien, étant donné qu'elle est principalement perçue comme langue de modernité favorisant l'accès à l'emploi dans les secteurs liés à l'économie et la technologie, notamment dans les firmes multinationales.

Scolairement parlant, après avoir connu une courte période où elle fut enseignée comme première langue étrangère au primaire à titre optionnel et en concurrence avec le français suite aux réformes de 1993, l'anglais est actuellement enseigné comme langue étrangère obligatoire dès la première année moyenne. Toutefois, d'après le communiqué²³ final du Conseil des ministres du dimanche 19 juin 2022, une réforme du système éducatif prévue pour l'année scolaire 2022-2023 tend à le rendre encore plus présent à tous les niveaux, notamment au primaire.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, malgré une arabisation largement entamée, notamment dans les sciences humaines, ladite langue est particulièrement utilisée dans les cursus économiques et scientifiques, au motif qu'elle offre à ses usagers la possibilité « *d'être à jour en matière de documentation scientifique sans passer par le filtre déformant et retardant de la traduction, elle-même quasi inexistante dans le monde dit arabe.* » (Dourari, 2011, p. 9).

2.2. Le Maroc

2.2.1. Les langues locales

2.2.1.1. L'arabe classique

Cette langue dite aussi standard s'est établie sur les terres marocaines à partir du VIII^e siècle, avec la conquête musulmane. Actuellement sa présence dans le paysage linguistique marocain revêt deux formes :

²³ <<https://www.aps.dz/algerie/141441-communique-du-conseil-des-ministres>>

Un arabe dit classique souvent associé à la religion musulmane et au Coran qui lui confère d'ailleurs, selon Benzakour (2000, p. 76), un prestige lié à cette dimension de sacralité et une référence pour fixer sa norme.

L'autre versant de cette langue est un arabe dit moderne, doté d'une structure grammaticale plus souple et enrichi de termes désignant la modernité aussi bien que d'emprunts aux différentes langues avec lesquelles il entre en contact. Sur le plan constitutionnel, la langue arabe avec ses deux versions classique et moderne constitue l'une des deux langues officielles du pays avec tamazight. Véhiculaire de l'identité arabo-musulmane, elle occupe une place prépondérante dans la société marocaine et est utilisée comme un rempart face à « *l'aliénation linguistique et culturelle que les langues et les cultures de l'Occident est censée [sic] provoquer chez leurs usagers arabophones.* » (Boukous, 2005, p. 83).

2.2.1.2. L'arabe marocain

C'est la langue maternelle de la majorité des Marocains. À l'instar de son homologue algérien, l'arabe dialectal marocain est lui aussi exclusivement oral, vivant et populaire, non reconnu officiellement et moins prestigieux. D'après Benzakour (2000), cet idiome se compose de différents parlers qui sont identifiés à l'origine des locuteurs, dont les plus importants sont : les parlers citadins, les parlers montagnards, les parlers bédouins et le hassanaya, dialecte introduit par les Beni Hassane en usage au sud du Maroc. Cependant, ajoute l'auteure, cette diversité de parlers ne pèse pas sur l'intercompréhension chez les locuteurs qui en font usage, en raison de la contiguïté géographique des tribus et de leurs déplacements en permanence.

Par ailleurs, il est important de rappeler que cette langue occupe une place importante dans la société marocaine de par sa présence dans toutes les strates du tissu social à l'exception des régions purement amazighophones. L'arabe marocain est pour cela « *une langue véhiculaire qui permet la communication à l'échelle nationale entre les arabophones, mais aussi entre les arabophones et les berbérophones.* » (Benzakour et al., 2000, p. 70).

2.2.1.3. Le tamazight

Également connue sous les appellations de : « amazighe » ou « berbère » est la plus ancienne des langues en présence sur le territoire marocain. Elle occupe la place la moins prestigieuse bien qu'elle soit la langue maternelle de près de la moitié ou un peu plus de

la moitié de la population et pratiquée par (environ 40 à 60 %) ²⁴. Selon Benzakour, au Maroc « *les Imazighen ont été arabisés dans les plaines alors que dans les montagnes, ils ont souvent préservé leur langue jusqu'à nos jours* » (Benzakour et al., 2000, p. 63). Au fait, ils sont répartis sur trois aires dialectales qui parfois s'interpénètrent et se confondent :

- Au nord, le Rif et ses principales villes y compris celles encore sous occupation espagnole à savoir Ceuta et Mellila. Les tribus qui y vivent et pratiquent le rifain sont Tamsamane, Aït Touzine, Aït Ourayen, Béni Znassen, Senhaja, etc.
- Au centre, le Moyen-Atlas et une partie du Haut-Atlas sur une zone qui s'étale entre le Jbel Sargho au sud et le couloir de Taza au nord et entre l'oued Grou à l'ouest et le cours de la Moulouya moyenne à l'est ; où sont installées les tribus qui pratiquent tamazight entre autres les Aït Ourayen, Aït Seghrouchen, Aït Youssi, Zemmour, etc. Les principales villes de cette région sont : Meknès, Azrou, Khénifra, Khémisset, etc.
- Au sud/sud-ouest, sur une région qui couvre la partie méridionale du Haut-Atlas, l'Anti-Atlas et la plaine du Souss, se trouvent les communautés qui pratiquent tachelhit, parmi lesquelles : les Ihalane, Ida Outanane, Aït Baâmrane, Imtougén, Idemsiren, Aït Ouaouzguite, Indouzal, etc. les principaux centres urbains sont Agadir, Tiznit, Taroudant, Ouarzazate et Essaouira.

Concernant son statut, tamazight n'a pu être considérée *de jure* comme langue officielle qu'à partir de 2011, date de sa consécration en tant que langue constitutionnelle dans la nouvelle Constitution du Maroc, bien que cette langue soit *de facto* la langue maternelle d'une grande partie de la population. Un droit acquis après plusieurs années de « bataille » marquées par certains faits, notamment son introduction dans l'enseignement et son utilisation à la télévision étatique en 1994.

En définitive, malgré le fait prometteur de voir aujourd'hui, tamazight intégrer les différents espaces et supports (publicité, informatique, etc.), compte tenu du rôle considérable que ces derniers peuvent jouer dans le processus de diffusion de cette langue et de la culture qu'elle véhicule ; un long chemin reste cependant à parcourir selon les spécialistes qui se penchent sur la question de son aménagement, tant les problèmes de fragmentation géographiques, linguistiques et géopolitiques, demeurent palpables.

²⁴ Selon les chercheurs berbérissants notamment Boukous (1995 :32) et Chaker (2004 :1)

2.2.2. Les langues étrangères

2.2.2.1. Le français

Cette langue fut introduite au Maroc et dotée d'un statut officiel par le biais de la colonisation, avec l'instauration du régime de protectorat par la France (1912-1956).

Au lendemain de l'indépendance, sa maîtrise fut l'apanage des classes dirigeantes et de l'élite du pays, comme en témoignent ces propos de, C. Charnet citée par A. Allati, affirmant que « *La classe dominante, couche dirigeante de la société, détenant le pouvoir politique et économique, a l'habitude de pratiquer le français en famille, ce fait est d'autant plus accentué que les enfants sont en général scolarisés à la Mission universitaire et culturelle française.* » (Allati, 1995, p. 152).

Et c'est toujours le cas aujourd'hui où cette langue continue de faire partie du paysage linguistique de ce pays, ou mieux, elle est très prisée et pénètre toutes les couches sociales de la population, tant elle offre à ses usagers le moyen de réussir. Ce prestige, la langue française le doit à la position qu'elle occupe dans le concert des langues pratiquées sur le territoire marocain. De nos jours, elle est perçue comme vecteur de modernité et de transmission de savoir d'autant plus qu'elle est la langue d'enseignement des disciplines scientifiques et techniques à l'université et favorise grandement à l'instar des autres langues étrangères l'accès au marché de l'emploi.

Toutefois, cette situation de fait ne semble pas trouver écho sur le plan juridique, comme le stipule l'article 5 de la sixième Constitution (2011), définissant les langues étrangères, dont le français, « *en tant qu'outils de communication, d'intégration et d'interaction avec la société du savoir, et d'ouverture sur les différentes cultures et sur les civilisations contemporaines.* »

En somme, le français au Maroc ne bénéficie d'aucune reconnaissance officielle, hormis celle des périphrases : « première langue étrangère » ou « langue étrangère privilégiée ». Il vit donc une situation particulière, écrit Benzakour, résultat d'une « *perception ambiguë qui lui vient à la fois de son passé colonial et de son statut jamais clairement défini.* » (2007, p. 51).

En se rapportant aux études²⁵ descriptives faites sur le lexique du français au Maroc, la langue française telle qu'elle s'écrit et se parle aujourd'hui par la majeure partie de la

²⁵ Notamment les études faites dans le cadre des projets régionaux et l'action de recherche intégrée, entre les universités de Provence et de Rabat (action intégrée n° 94/835, portant sur le projet de recherche « Le français au Maroc : langue, société et enseignement, 1994-1998 », placée sous la codirection de A. Queffélec et F. Benzakour).

population, ne se conforme pas essentiellement à la variété élitare dont elle ne cesse de se distancier. En effet, plusieurs facteurs sont à l'origine de cet état de fait, entre autres, la politique d'arabisation, l'engouement que trouve cette langue chez l'élite intellectuelle et l'apparition du phénomène d'alternance codique sous toutes ses formes, et qui devient une composante nouvelle de l'identité marocaine, voire maghrébine. (Benzakour, 2008b, p. 109).

Se dessine alors, un continuum de français allant de la moins raffinée des variétés à la plus soignée dans un mouvement de va-et-vient, traçant les contours d'une forme médiane, représentative de la réalité marocaine et plus en contact avec les autres idiomes, sur laquelle se sont penchés les auteurs de l'inventaire Maroc pour étudier l'évolution du français dans ce pays.

2.2.2.1.1. La variété acrolectale

Cette variété en conformité avec le français répandu dans l'Hexagone est l'apanage d'une minorité de locuteurs. Ses usagers sont le plus souvent formés dans l'école française. Or, accrochés à l'idée de la langue « académique » ou de « la langue pure », ils affichent un refus catégorique envers toute sorte de néologismes, tant la conception qu'ils ont du français est celle d'une langue du « bon usage ».

D'après Benzakour :

Le français élitare [...] continue de monopoliser le marché de l'emploi moderne, d'être le véhicule des sciences, de la technique et des nouvelles technologies. Langue de prestige social, il est le bien de l'élite sociale dirigeante, le capital des hauts cadres gestionnaires des affaires publiques, des directeurs d'entreprises privées ou aux apports de capitaux étrangers, des hauts cadres des secteurs administratifs ou privés. (2007, p. 53).

Toutefois, ajoute-t-elle plus loin, « le français élitare est en train de connaître, depuis peu, un début de " minoration " », eu égard à l'investissement intellectuel et financier que cette variété exige, ce qui n'est donc accessible qu'à une minorité.

2.2.2.1.2. La variété mésolectale

Le français mésolectal est la variété la plus déployée dans ce continuum. Ses usagers ont une bonne maîtrise de la langue française, en l'occurrence des journalistes, des cadres, des écrivains d'expression française, des diplômés bilingues, etc. Ces derniers, à la différence des usagers de la variété acrolectale, n'hésitent pas à enrichir leurs discours de toute sorte de néologismes qu'ils jugent indispensables pour dénommer les univers

référentiels naturels et socioculturels du terroir. C'est donc un français plus marqué localement principalement au niveau lexical, lequel laisse apparaître clairement ces spécificités.

Des spécialistes (Bourdereau, 2006) et (Benzakour, 2007), s'accordent à dire que ce français mérite une reconnaissance de par le rôle qu'il peut jouer dans l'atténuation de l'insécurité linguistique chez le locuteur francophone. En effet, ils pensent que l'école marocaine peut éviter un hiatus complémentaire, en se départant, un tant soit peu, de cette conviction à vouloir enseigner un français « académique » éloigné des usages endogènes, au détriment d'une langue quand même très présente dans l'espace public marocain.

En somme, c'est cette variété que les concepteurs de l'inventaire Maroc avaient choisi de décrire, en raison semble-t-il, de sa vivacité et sa diffusion, mieux encore, parce qu'elle foisonne d'expressions qui fleurent le terroir.

2.2.2.1.3. La variété basilectale

C'est un français « approximatif » et « rudimentaire » que ses usagers ont appris « sur le tas ». Il est le produit de deux types de locuteurs. D'une part, principalement les employés (domestiques, guides touristiques de fortunes, etc.), au service des touristes français ou francophone vivant ou en visite au Maroc. D'autre part, les usagers non ou peu scolarisés, il s'agit de ceux qui ont dû quitter l'école à un âge précoce, mais aussi les lettrés arabisés monolingues.

2.2.2.2. L'espagnol

D'après les spécialistes (Benzakour et al., 2000), cette langue est introduite au Maroc suite au traité franco-espagnol de 1912. Très présente alors dans les régions concernées par le protectorat espagnol, aujourd'hui elle connaît une nette régression sur le territoire marocain de surcroît dans les villes du nord, excepté les présides de Ceuta et Melilla où elle garde toujours un statut officiel.

Ses usagers habitent essentiellement la frange nord du pays, ce sont des personnes qui travaillent dans le domaine du tourisme en contact direct avec les enclaves espagnoles.

L'enseignement de l'espagnol au Maroc se fait en tant que matière dans le secondaire et dans le supérieur où il est enseigné comme langue de spécialité dans les départements de langue et de littérature espagnole. Il n'est langue d'enseignement que dans les écoles de la mission culturelle espagnole, la deuxième moins chère au Maroc après la mission italienne (Sidiguitiebe, 2016).

2.2.2.3. L'anglais

Dans le paysage linguistique marocain, l'anglais se présente comme langue purement étrangère, fonctionnant comme langue d'accès aux domaines de technologie, d'économie et de science. Dans l'enseignement public, l'anglais est enseigné en tant que matière dès la première année du 2^e cycle, et ce, jusqu'à l'université, où il est enseigné en tant que langue de spécialité dans les départements de langue et de littérature anglaise.

Aujourd'hui, l'engouement des Marocains pour la langue de Shakespeare est bien visible, avec les établissements anglophones qui ne cessent de se multiplier dans les grandes villes du royaume. Or, « *Dans certaines écoles privées, cette langue fonctionne aussi comme langue d'enseignement* », note Benzakour. (*op.cit.* p.72). Elle trouve aussi une place dans les mass media ne serait-ce que de manière sporadique.

2.3. La Tunisie

2.3.1. Les langues locales

C'est la langue arabe qui détient le statut de langue officielle unique comme le stipule l'article premier de la Constitution tunisienne : « *La Tunisie est un État libre, indépendant et souverain, l'Islam est sa religion, l'arabe sa langue et la République son régime* »²⁶. D'après les spécialistes, entre autres Naffati, cette langue se décline par ailleurs, en différentes variétés :

2.3.1.1. L'arabe classique

Appelé aussi arabe littéraire ancien, arabe coranique ou *fusha* (en arabe), cette langue représentative du patrimoine culturel ancien, n'est essentiellement acquise qu'en milieu scolaire « *dans le secondaire et le supérieur à travers la littérature arabe classique et les cours de théologie* », affirment (Naffati & Queffélec, 2004, p. 44), et n'est parlée que par une infime minorité dans des circonstances et des milieux bien définis, entre autres, littéraires. Elle est liée à la religion et aux valeurs conservatrices arabo-musulmanes.

2.3.1.2. L'arabe moderne

Langue d'enseignement dès la première année scolaire, l'arabe littéraire moderne se distingue de l'arabe classique dont il est d'ailleurs directement issu, par le fait qu'il est beaucoup moins formel que ce dernier, dans la mesure où il demeure réceptif aux

²⁶ Site Web de l'imprimerie officielle de la République tunisienne.

influences syntaxiques et lexicales du français. Cependant, selon Zohra Riahi citée dans (Naffati & Queffélec, 2004, p. 43), l'arabe moderne à l'image de l'arabe classique est « *difficilement accessible par les élèves et reste limité aux cours ; ne se parlant jamais spontanément.* »

Dans le paysage linguistique tunisien, cette langue se voit attribuer un rôle prépondérant, du fait qu'elle constitue « *le code écrit préférentiel des journaux, des médias, de la littérature moderne, des conférences et des discours.* » (Naffati & Queffélec, 2004, p. 43).

2.3.1.3. L'arabe intermédiaire

C'est la langue dans laquelle ont choisi de s'exprimer les dirigeants tunisiens au lendemain de l'Indépendance, afin d'établir une réelle communication avec une frange du peuple qui s'avérait alors en mal de comprendre les discours politiques en arabe littéral.

L'arabe intermédiaire appelé aussi « 3^e registre », « arabe parlé poli » ou « arabe classique simplifié », est à la fois selon Naffati « *une variante simplifiée de l'arabe littéral moderne et une forme élevée de l'arabe dialectal ; possédant la syntaxe et la morphologie du dialecte, il emprunte son lexique aussi bien au dialecte qu'à l'arabe littéral moderne.* » (2004, p. 44).

2.3.1.4. L'arabe tunisien

Reconnu comme langue maternelle de l'ensemble du peuple tunisien par les spécialistes, entre autres (Garmadi, 1968) et (Laroussi, 1996), l'arabe tunisien « *est une sorte de parlure mixte non uniforme et sans orthographe codifiée. Une langue [...] absente de la vie formelle en Tunisie (à l'écrit) à savoir l'enseignement, l'administration, la justice, etc.* » (Ben Brahim, 2020, p. 15).

D'après les chercheurs qui se sont penchés sur la situation linguistique de la Tunisie, « *concrètement, l'arabe dialectal est la langue de la familiarité et celle des rapports infra-institutionnels. Mais dès que ces rapports s'éloignent de l'espace domestique, ils s'élaborent et se construisent à l'aide d'une langue qui cherche à se rapprocher de la fusha.* » (Bouziri & Chenoufi, 2018, p. 363-370).

2.3.1.5. Le tamazight

En Tunisie, le tamazight est la langue de groupes amazighophones très réduits dont le poids social et politique est insignifiant. Comme le constatent A. Basset (1952) et, à sa

suite, T. Penchoen (1968) cités dans (Boukous, 1988, p. 77-84), les locuteurs amazighophones représentent environ 1 % de l'ensemble de la population, dont près de 40 % sont concentrés à Djerba et répartis en 13 villages situés dans le Sud tunisien.

De fait, l'arabe tunisien en tant qu'idiome le plus répandu en Tunisie garde, à l'image de ses homologues algérien et marocain (*cf. supra* p. 32) un certain nombre de substrats amazighs assurant une continuité essentiellement du point de vue lexical, toujours en usage sans que les usagers de l'arabe tunisien n'en perçoivent l'origine pour autant. À titre d'exemple les mots : *ferrudj* qui veut dire poussin, *fakrun* signifiant tortue et *twiza* pour évoquer l'entraide et solidarité dans le travail collectif d'une communauté. À cet égard, Taoufik Ben Ayed estime que :

Quelque cent cinquante termes amazighs dans le parler tunisien sont remarquables dans plusieurs formes morphologiques, syntaxiques et tournures linguistiques. Un exemple frappant, c'est l'absence du duel dans le parler tunisien, sous l'influence de la langue amazigh, alors qu'il existe, bel et bien, en langue arabe. (Naffati & Queffélec, 2004, p. 12).

Il semble par ailleurs, à en croire les militants de la cause amazighe en Tunisie que : « [...] *La langue est en train de disparaître parce que les locuteurs natifs sont assez âgés et donc il n'y a pas de continuité, il n'y a pas d'enseignement de la langue amazigh* » (Fassatoui, 2018). Ainsi, la diminution inexorable du nombre de Tunisiens amazighophones et les difficultés que connaissent leurs communautés revendicatrices locales ou associations, qui peinent à acquérir une légitimité politique pour pouvoir introduire leur identité dans la Constitution ; tous ces facteurs sont loin d'augurer des lendemains meilleurs pour le tamazight en Tunisie.

2.3.2. Les langues étrangères

2.3.2.1. Le français

À l'instar de l'Algérie et du Maroc, le français en Tunisie se déploie sous forme d'un double continuum : interlinguistique de par les contacts qu'il entretient avec les autres idiomes en présence sur le territoire, et intralinguistique en évoluant entre une variété normée et une autre plus éloignée du français de référence (FrR).

2.3.2.1.1. La variété acrolectale

En Tunisie, comme dans les autres pays du Maghreb, les locuteurs francophones dans leur majorité ne s'expriment ni de la même manière ni avec le même degré de

« correction », quand ce dernier terme est pris dans le sens que lui attribuent les puristes, c'est-à-dire une copie conforme du FrR.

La variété acrolectale représentative de ce français dit « correct » occupe le pôle supérieur du continuum. Elle est réservée à une classe élitare, notamment celle des étudiants et les diplômés de l'enseignement universitaire qui en fait usage dans des circonstances bien définies, de travail surtout. Selon les spécialistes, c'est bien cette variété de français qui est :

utilisée à l'écrit dans les documents officiels, professionnels ou techniques, mais aussi dans la presse pour les rubriques « nobles » (nouvelles internationales, rubriques économiques et financières). Les journalistes dans ce cas mettent un point d'honneur à écrire dans un style voisin de la presse francophone de référence, se bornant à utiliser quelques tunisismes lexicaux de nécessité ou à créer quelques mots-valises attestant ludiquement leur virtuosité à manier le code exogène. À l'oral son usage est circonstanciel (formel) et limité, voire purement théorique. (Naffati & Queffélec, 2004, p. 78).

Ce type de français est censé être celui des écrits les plus soignés, où les écarts sont pour la plupart de style et pourraient difficilement être distingués même par des intellectuels non avisés. Il est à cet effet moins « coloré » et peu représentatif de la culture autochtone.

2.3.2.1.2. La variété mésolectale

Cette variété de français, dite aussi « interlectale » (Prudent, 1981, p. 26), représente un gradient linguistique instable qui se rapproche tantôt de l'acrolecte, tantôt du basilecte avec des frontières linguistiques souvent difficiles à tracer.

Dans les pratiques langagières des locuteurs tunisiens, qui ont pratiqué le français durant un cursus scolaire prolongé, et qui ont continué à en faire usage après leur scolarité, c'est dans cette variété que les particularismes – notamment lexicaux – sont les plus abondants et plus saillants. C'est également dans cette variété sujette aux interférences que se manifestent les différents phénomènes de métissage linguistique représentatifs d'une norme endogène porteuse de la culture locale. C'est pourquoi, les concepteurs de l'inventaire Tunisie (Naffati & Queffélec, 2004), tout comme leurs homologues Mauritanien, Algérien et Marocain s'étaient penchés sur la description du français mésolectal, en lui décelant un certain nombre de traits assez caractéristiques et de différents niveaux, que nous reproduisons ci-après :

- Niveau phonétique, avec d’une part, une nette opposition entre le [r] pour le discours masculin le [R] pour le discours féminin, et d’autre part, l’intonation ;
- Niveau morphosyntaxique, avec entre autres, une omission assez fréquente de l’article dans des constructions comme « lorsqu’il y a \emptyset queue », une omission de la copule *être* comme dans « *le père \emptyset pour le départ de son fils, mais la mère \emptyset contre ce départ* », et une fréquence très élevée du présent de l’indicatif aux dépens du subjonctif et du conditionnel.
- Niveau lexical, marqué par des particularités lexématiques (formations nouvelles ou emprunts), particularités sémantiques (transferts, restrictions ou extensions de sens, métaphorisations) ou particularités stylistiques (différence de connotation, d’état de langue, à l’image d’*accoutrement*, archaïsme du français de référence, mais usuel en français endogène Tunisie).

Il importe de préciser, par ailleurs que c’est ce niveau de français en l’occurrence mésolectal qui fut choisi par l’équipe maghrébine de l’IFMag, afin de produire un lexique panmaghrébin, et qui finalement s’est décliné en différents inventaires nationaux, autrement dit autocentrés.

2.3.2.1.3. La variété basilectale

Pareil aux deux pays que nous avons déjà cités, le français basilectal en terrain tunisien occupe le bas de l’échelle du continuum, plus éloigné du français standard. Comme le précise Mongi Derbal cité dans (Naffati & Queffélec, 2004), ses caractéristiques les plus importantes, portent sur différents aspects linguistiques chez les locuteurs tunisiens peu lettrés ou presque analphabètes, s’exprimant sporadiquement en langue française et dont la scolarité s’est vue précocement interrompue.

Le français basilectal se caractérise sur les plans phonologique et phonétique à titre d’exemple par une abondance des erreurs d’interférence source de la confusion de certains phonèmes (arabe et français), et d’une intonation influencée par l’usage de la langue arabe. Sur le plan morphosyntaxique, c’est bien la phrase nominale qui domine avec une utilisation excessive de la juxtaposition aux dépens des articulateurs et des phrases complexes. Enfin sur le plan lexical, cette variété de français est marquée par un vocabulaire rudimentaire parsemé de décalques de l’arabe pour combler le manque en français.

2.3.2.2. L'anglais

La langue de Shakespeare tient un statut de deuxième langue étrangère en Tunisie, donnant accès à l'acquisition du savoir scientifique et technique, en concurrençant ainsi le français dans ce domaine. L'enseignement de cette langue se fait à partir de la sixième année d'étude avec un volume horaire de 56 heures au primaire, 210 heures au premier cycle du secondaire et 364 heures au second. (Mejri et al., 2009, p. 55). Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, l'anglais est « *de plus en plus prisé, soit obligatoire dans certaines filières (telle celle des normaliens des sciences fondamentales, mathématiques-physique et physique-chimie.)* » (Naffati & Queffélec, 2004, p. 34).

2.3.2.3. L'italien, l'espagnol et l'allemand

Ces langues, de même que le russe et le chinois qui viennent d'intégrer ce lot, sont enseignées à titre optionnel dans l'enseignement secondaire à raison de 2 heures par semaine. Leur but premier est l'instauration de l'esprit de tolérance envers l'autre, et de donner l'opportunité à leurs usagers de s'ouvrir sur le monde et les cultures étrangères.

2.4. La Mauritanie

2.4.1. Les langues locales

La République Islamique de Mauritanie connaît une situation sociolinguistique pour le moins complexe, eu égard à la présence sur ses terres de nombreuses ethnies parlant chacune une langue différente. En effet, il est question, d'une part de la langue arabe qui se décline en arabe classique du Coran, en arabe moderne de l'enseignement et en hassaniya langue vernaculaire la plus répandue, pratiquée quasiment dans toutes les régions du pays ; et d'autre part, des langues dites négro-mauritaniennes, à savoir le wolof, le pular, le soninké et le bambara, à tout cela s'ajoutent enfin : tamazight, l'azer et le français.

Du point de vue juridique, l'article VI de la Constitution mauritanienne de 1991, toujours en vigueur, stipule que « *Les langues nationales sont l'arabe, le pular, le soninké et le wolof ; la langue officielle est l'arabe* », article consolidé par la loi de 2012, mentionnant que « *La langue arabe, langue officielle du pays et les autres langues nationales, le pular, le soninké et le wolof, constituent, chacune en elle-même, un patrimoine national commun à tous les Mauritaniens que l'État se doit, au nom de tous, de préserver et promouvoir.* »

Quant aux autres langues à savoir le hassaniya, qui est totalement assimilé à la langue arabe, tamazight et l'azer qui ne sont que quantité négligeable, ou le bambara, qui n'est pas considéré comme une langue de Mauritanie, mais une langue du Mali parlée surtout dans le sud-est à la frontière de ce pays ; toutes ces langues n'ont aucun statut dans la Constitution, à défaut de revendications de la part de leurs locuteurs. (Ould Zein, 2010, p. 46 ; cf. aussi (Halaoui, 2001, p. 35).

2.4.1.1. L'arabe

L'arabe est doté du double statut de langue nationale et officielle. Il est pour cela la langue du fonctionnement de L'État, de la religion, de la scolarisation et des médias. Au total cette langue est présente dans tous les secteurs de la vie comme en témoignent les propos de B. Ould Zein « *À travers l'évolution du statut de la langue arabe, les réformes du système éducatif et les politiques linguistiques menées durant ces quarante ans, se dégage une volonté d'unité nationale autour de la langue arabe, volonté traduite par une politique linguistique d'arabisation.* » (2010, p. 48).

2.4.1.2. Le hassaniya

Le hassaniya, transcrit aussi parfois *hassaniyya*, est une variante de l'arabe classique essentiellement orale. Elle tire son nom de celui des tribus *Hassanes* originaires d'Arabie. Ces derniers, sortis victorieux après de longues années de guerres contre les Berbères au milieu du XVII^e siècle (1644-1674), purent imposer leur dialecte et le répandre.

À présent, l'ensemble hassanophone, composé de Maures blancs (Beidane) et Maures noirs (Haratine) forme environ 80 % de la population (Ould Zein, 2010, p. 43-44). De par leur nombre et leur répartition, les hassanophones dominent largement le territoire mauritanien et leur dialecte se pratique « *dans toutes les régions [...], à l'exception de la 4e (Gorgol) et de la 5e région (Brakna) à prédominance pular et de la 10e région (Guidimaka) à majorité soninké, le district de Nouakchott étant lui à majorité hassaniya.* » (Ould Zein & Queffélec, 1997, p. 10).

Bien qu'il soit dérivé de l'arabe, le hassaniya n'en reste pas moins différent de cette langue, ni même d'ailleurs des autres variétés d'arabe parlées au Maghreb. Or, les spécialistes qui se sont longuement intéressés à cette langue lui reconnaissent bon nombre de traits spécifiques, à l'image de Taine-Cheikh, entre autres, qui a fait mention de cinq traits propres, que nous reproduisons ci-après dans leur intégralité et sans rien y changer.

- C’est un dialecte de type maghrébin (ce qui se perçoit notamment à sa structure syllabique pauvre en voyelles, à sa conjugaison – en particulier aux marques de première personne – et à certaines de ses particules).
- C’est un dialecte de type bédouin (ce qui se reconnaît à certains traits phonético-phonologiques comme la réalisation *g* du *qâf* et la conservation des interdentes, mais aussi à une multitude d’autres traits qui, bien souvent, peuvent être résumés comme une tendance au conservatisme).
- C’est un dialecte à substrat berbère ce qui transparaît clairement dans le lexique, mais a certainement joué aussi un rôle dans certaines innovations, telle la création d’une dérivation verbale factitive à préfixe *sa-*.
- C’est un dialecte auquel est associée une très riche littérature orale de nature essentiellement poétique.
- C’est un dialecte très unifié parlé sur plus d’un million de km² (bien au-delà des frontières de la Mauritanie – non seulement au nord, mais aussi au nord-nord-est et à l’est). (Taine-Cheikh, 2014, p. 270).

Ces caractères spécifiques confèrent à cette variété linguistique, comme le note la chercheuse que nous venons de citer, « *une autonomie et une dimension nationale que peu d’autres dialectes présentent au même titre. Elles lui vaudraient sans doute la qualification de “langue” si ses locuteurs mauritaniens avaient à cœur de la revendiquer.* » (Taine-Cheikh, 2014, p. 271).

Toutefois, contrairement aux autres langues citées dans la Constitution, le hassaniya bien qu’il soit très répandu, n’a jamais trouvé place dans aucun texte, « *en ce sens qu’il est considéré comme totalement assimilé à la langue arabe, langue nationale et officielle : tantôt qualifié de dialecte ou encore de dialecte maternel, l’arabe hassaniya n’aura jamais bénéficié d’une reconnaissance officielle.* » (Ould Zein, 2010, p. 46).

2.4.1.3. Le tamazight

Cette langue appelée aussi zenaga, qui fut pratiquée par les populations blanches de Mauritanie jusqu’au XIV^e siècle, est aujourd’hui quasiment éliminée par le hassaniya, mais principalement par « *une empreinte religieuse caractéristique* » (Balans et al., 2020).

Plusieurs chercheurs se sont attelés ces dernières années à dénombrer la proportion des emprunts lexicaux du hassaniyya à la langue amazighe. Certains d’entre eux cités par Ould Zein et Queffélec (1997) estiment que le taux de ces berbérismes serait de l’ordre de 15 à 20 % (Leriche), 10 % (Taine-Cheikh) ou 30 % (Yahya Ould El Bara).

2.4.2. Les langues négro-mauritaniennes

L'ensemble négro-mauritanien forme environ 20 % de la population mauritanienne (cf. Ould Zein, 2010, p. 44). Il se décline en quatre sous-ensembles : les Haalpulaaren, les Soninkés, les Wolofs et les Bambaras.

2.4.2.1. Le poular

Le pular appartient à la famille linguistique ouest atlantique (nigéro-congolaise). Cette langue prédomine dans les régions du Gorgol et du Brakna situées au sud du pays. Essentiellement orale, elle est la langue maternelle des personnes de la même ethnie, ses locuteurs appelés Haalpulaaren ou « poulophones » sont de l'ordre de 66 % par rapport à l'ensemble négro-mauritanien. (Ould Zein & Queffélec, 1997, p. 7).

Tout comme le wolof et le soninké, le pular n'a pu accéder au statut de langue nationale qu'après une décision du Comité militaire de Salut national (CMSN) en 1979. Quant à son introduction dans le système éducatif, elle a pris forme dans une tentative d'extinction des haines et des animosités interethniques qui ont accompagné la mise en place de la circulaire 002 (1979) du ministère de l'Enseignement fondamental et de l'Enseignement secondaire, portant sur l'augmentation du coefficient de l'arabe et des matières en arabe au détriment des autres langues du pays.

Par ailleurs, cette réhabilitation du statut dont a bénéficié le poular n'était pas sans écueil à surmonter, car il fallait apporter une solution à un problème d'une si grande complexité, politique et technique, celui de la transcription de cette langue vernaculaire, à un moment où l'Institut mauritanien de Recherches scientifiques chargé de cette mission à l'époque souffrait d'un manque flagrant de moyens matériels et humains.

2.4.2.2. Le soninké

Le soninké appartient tout comme le bambara à la famille linguistique mandé (nigéro-congolaise). Cette langue minoritaire dotée du statut de langue nationale est la plus en usage au sud, dans les régions du Gorgol et du Guidimaka limitrophes du Mali et du Sénégal, où se trouvent les Soninkés appelés aussi Sarakholé ou Sarakolé, d'où elle tire son nom. Les Soninkés forment près de 22 % de la population négro-mauritanienn². (Ould Zein & Queffélec, 1997, p. 7).

2.4.2.3. Le wolof

Les Wolof (Ouolofs) sont issus de la même famille linguistique que les Haalpulaaren. Ils occupent le centre-ouest du Sénégal où ils forment le tiers de la

population (Bazin, 2020). En Mauritanie, le wolof est une langue minoritaire estimée à 5% par les spécialistes précités. Il se pratique surtout dans la région de Rosso située au sud-ouest à la frontière avec le Sénégal.

2.4.2.4. Le bambara

Tel que le soninké, le bambara appartient au groupe des langues mandingues. L'ethnie des Bambaras d'où il tient son nom occupe majoritairement la moitié occidentale du territoire malien. En Mauritanie, les Bambaras sont très minoritaires et vivent majoritairement dans la région de Néma limitrophe du Mali. À la différence des autres langues qui forment l'ensemble négro-mauritanien, le bambara, langue très minoritaire, n'a pas accédé au statut de langue nationale comme le précise l'article VI de la Constitution (*cf. supra* p.42).

2.4.3. Les langues étrangères

2.4.3.1. Le français

Lorsqu'il a entrepris d'évaluer le nombre des locuteurs francophones et décrire les « variétés de français » pratiquées en Mauritanie, B. Ould Zein coauteur de l'inventaire : « *Le français en Mauritanie* » (1997), souligne la difficulté du projet qu'il s'est fixé. Néanmoins, en se référant aux dires de G. Manessy (1978, p.93), à propos du continuum qui caractérise d'une manière générale le français en Afrique, l'auteur n'exclut pas la possibilité de distinguer en bonne approximation les variétés de français suivantes :

2.4.3.1.1. La variété acrolectale

Elle est décrite comme la variété la moins répandue et la plus conforme au français de référence, occupant de ce fait l'extrémité haute du continuum. Ses usagers sont pour la plupart des hauts fonctionnaires formés à l'étranger, en France spécialement. Elle reste l'apanage d'une catégorie de locuteurs formée pour la plupart de fonctionnaires et d'étudiants qui ont suivi des formations en France. Ces derniers, souligne Ould Zein, afin d'éviter d'être considérés comme « des aliénés culturels » n'hésitent pas dès leur retour au pays de faire usage dans leurs conversations d'un français moins soutenu, marqué par le roulement du R et plus ponctué d'expressions locales.

2.4.3.1.2. La variété mésolectale

Il s'agit d'un français intermédiaire évoluant entre la variété acrolectale précitée et une autre dite basilectale. Doté d'une certaine systématisme et d'une certaine stabilité qui lui permettent de fonctionner comme une norme endogène, c'est dans ce type de français

que se rencontrent avec plus de précision les marques spécifiques de la norme locale, marquée par la présence d'un nombre important de particularismes (lexicaux et syntaxiques).

Sa pratique en Mauritanie comme dans d'autres pays francophones africains est propre surtout aux locuteurs lettrés, qui ont suivi un cursus scolaire assez long, où le français tient une place prépondérante.

2.4.3.1.3. *La variété basilectale*

- *Le basilecte des migrants :*

Comme son nom l'indique, cette variété de français serait pratiquée en Mauritanie, plus précisément dans les grands centres urbains, comme (Nouakchott, Nouadhibou, Zouérate), par les travailleurs étrangers immigrés, peu ou non alphabétisés, qui sont plus fréquemment en contact avec les Européens.

Selon Ould Zein (1997, p.54) qui cite Turpin (1983, p.74), il s'agit d'un français appris sur tas, qui « se caractérise par :

- a. une structure phrastique du type thème + commentaire,
- b. l'emploi multifonctionnel de formes syntaxiques (formes verbales, pronoms) figées,
- c. la polyvalence d'un lexique réduit ».

- *Le basilecte des élèves arabes*

C'est une variété de français très approximative et peu pratiquée, qui se situe entre le basilecte et le mésolecte. Elle est particulièrement parlée par des élèves et des étudiants « arabisants », à savoir ceux ayant opté pour la filière arabisante du système éducatif mauritanien et qui pratiquent de ce fait si peu le français.

Ce type de français serait, selon Ould Zein – qui cite à l'appui Pierre Dumont, (1990 b, 120) – l'équivalent d'une « *interlangue au double point de vue psycholinguistique (recours à des règles génératives qui sont celles de la langue maternelle) et linguistique (productions pouvant éventuellement être jugées défailantes)* »

2.4.3.2. L'anglais

Cette langue étrangère considérée comme langue d'ouverture internationale et de modernité est dispensée dès la première année du premier cycle secondaire, après la réforme du système éducatif mauritanien établie en 1999.

Conclusion

Tel est, en somme, un bref exposé de la situation sociolinguistique complexe et hétérogène qui caractérise la région Maghreb. C'est dans ce paysage multilingue qu'un français, dit « du terroir », avait pris forme et qui continue de se répandre encore aujourd'hui. Un français imprégné des réalités locales propres aux pays de la région, mais également d'une réalité que nous pouvons considérer comme régionale et composite qui puise ses forces dans les prolongements géographiques, linguistiques et culturels transcendant les frontières étatiques des pays.

Nous nous pencherons dans le chapitre suivant sur les approches adoptées par les linguistes qui se sont intéressés à décrire le français, tout en tenant compte des configurations linguistiques et sociolinguistiques variées.

Chapitre II

La lexicographie en Afrique francophone : approches et concepts

Introduction

Dans ce chapitre, nous nous intéressons dans un premier temps à l'évolution des approches qui ont jalonné la lexicographie francophone dite du Sud, dans le but de saisir leurs implications sur le travail que mène le lexicographe et par là même, sur l'élaboration des inventaires de particularités lexicales. Ainsi, nous verrons d'abord l'approche différentielle fondée sur la dimension structurale de la langue, laquelle a marqué les premiers chantiers lexicographiques. Ensuite, l'approche d'orientation sociolinguistique qui tient compte de l'hétérogénéité des locuteurs. Et en dernier lieu, sera abordée l'approche socioculturelle qui met en avant la dimension culturelle de la langue. Dans un deuxième temps, nous parcourrons quelques-uns des concepts clés qui ont accompagné l'évolution des approches précitées, et que nous estimons utiles pour l'analyse de notre corpus. Pour cela, nous verrons, entre autres, les concepts de *particularité lexicale*, *continuum*, *endogénéité*, etc. Enfin, nous présentons quelques modèles de classement lexicographiques que les spécialistes utilisent dans le domaine de la dictionnaire et dont certains sont en relation directe avec notre objet d'étude.

1. La lexicographie francophone (du Sud)

Étant donné que la présente étude porte sur la description du français en milieu francophone et précisément au Maghreb, il nous semble opportun de l'entamer par une mise en avant des trois approches adoptées par les chercheurs dans ce contexte, pour l'élaboration de leurs différents inventaires de particularités lexicales.

La description des variétés de français a beaucoup évolué, depuis les premières recherches qui ont donné naissance à *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (IFA). En effet, la sélection et le traitement des particularismes aujourd'hui, ne se limitent plus à la seule particularité de forme par rapport à un corpus d'exclusion selon une conception purement linguistique et comme le préconisaient les tenants de l'approche différentielle, mais va bien au-delà, en suivant divers cheminements et de nouvelles conceptions : sociolinguistique et socioculturelle, selon que les linguistes et les lexicographes réenvisagent et redéfinissent sous un jour nouveau diverses notions en particulier celle de *particularité lexicale*.

L'ordre suivant lequel ces trois types d'approches seront abordés plus bas correspond chronologiquement à leur mise en œuvre par les linguistes et lexicographes lors de l'élaboration des différents inventaires de particularismes, depuis l'élaboration de l'IFA et jusqu'à la construction de la *Base de Données Lexicographiques Panfrancophone* (désormais BDLP). Ainsi verrons-nous en premier lieu, l'approche différentielle et linguistique, suivie en second lieu de l'approche sociolinguistique et en dernier lieu l'approche socioculturelle.

1.1. L'approche différentielle (de conception linguistique)

Il s'agit de l'approche utilisée pour l'élaboration de l'IFA. Les inventaires élaborés selon ce modèle ont pour objectif la description d'une variété de français, endogène et non normative, en se limitant uniquement à relever les spécificités lexicales d'un français mésolectal privilégié au détriment d'autres idiomes qui coexistent sur le marché linguistique. Selon A. Queffélec (2008a, p. 188), le mésolecte qui intéresse les partisans de cette approche est l'« *objet d'un consensus social en tant que façon "ordinaire" de parler le français pour des Africains vivant au pays* »²⁷. Il se place entre l'acrolecte d'une élite utilisatrice d'un français châtié, et le basilecte appris « sur le tas » des locuteurs non ou peu scolarisés.

Dans son article intitulé « *Quelques considérations sur l'apport de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire (IFA) à la lexicographie du français en francophonie* », Danièle Latin souligne le caractère doublement différentiel de cette approche en affirmant qu'elle est différentielle une première fois « *parce que l'IFA se fonde sur une typologie de l'écart. Sont recensés les traits linguistiques qui représentent*

²⁷ C'est l'auteur qui souligne

un écart fonctionnel significatif par rapport au français actuel, tel qu'il est reflété par les dictionnaires de la langue générale contemporaine. » (1990, p. 28) ; et une seconde fois, vu que cette approche aborde l'écart d'un point de vue interafricain en décrivant les variétés de français à l'intérieur de cet espace.

L'élaboration des inventaires, selon cette approche, passe par plusieurs phases :

- i. Recueillir les données en vue de constituer un corpus. Les lexies retenues à ce stade de la recherche présentent un écart par rapport à un corpus d'exclusion appelé aussi base de référence représenté essentiellement par le *Petit Robert*.

La grille de départ, sur laquelle repose un premier classement des particularités, est constituée de deux axes. Selon Claude Poirier « *Pour situer une variante lexicale sur l'axe différentiel (horizontal), il faut répondre à la question suivante : en quoi cette variante du français [...] est-elle originale par rapport au FrR²⁸ ?* » (1995, p. 32)

Les réponses possibles, d'après l'auteur, seraient les suivantes :

- en raison du fait qu'il s'agit d'un lexème original ;
- en raison de sa signification ;
- en raison de son comportement grammatical ;
- en raison du fait qu'elle constitue une unité phraséologique nouvelle ;
- en raison de son statut dans l'usage.

En ce qui concerne l'axe diachronique (vertical), il a pour but de retracer l'historique de tel ou tel emploi et de voir s'il s'agit d'archaïsme, d'emprunt, d'innovation, etc. La question qui se pose dans ce cas, d'après le même auteur, est de savoir d'où provient cet emploi et quelle en est sa source. Notons comme le souligne Didier de Robillard que, cette dimension de temps qui s'adjoint à la description synchronique, ne trouvait pas place dans le projet initial de l'IFA, puisque ses auteurs, considéraient comme neutre la description et les méthodologies appliquées, dans la mesure où celles-ci ne devraient que révéler une réalité préexistante « *et par conséquent transférables sans adaptation importante de situation en situation, d'une période historique à une autre, d'un projet à un autre* » (2008, p. 322). Or, ajoute l'auteur, décrire la langue en séparant synchronie et histoire c'est se priver de toute possibilité de découvrir « *comment les langues sont des processus construits socialement, institutionnellement,*

²⁸ Cette abréviation qui désigne le français de référence est estimée par l'auteur comme la plus neutre parmi d'autres : *français hexagonal, français de France ou français de Paris*, notamment par rapport à celle de *français standard* laquelle, selon lui, évoque déjà la dimension normative.

politiquement. » (Robillard, 2008, p. 322), comme nous le verrons plus en détail dans les pages qui suivent.

ii. Après cette phase de collection des items vient l'étape de filtrage, en soumettant la masse importante de données face à laquelle se trouvent souvent les chercheurs aux critères de sélection suivants :

- Critère de fréquence : la fréquence d'emploi est un critère important étant donné qu'il a permis aux chercheurs d'éviter les néologies individuelles, événementielles, conjoncturelles ou les hapax.
- Critère de dispersion géographique : ce critère a permis d'exclure les lexies utilisées exclusivement dans une seule région du pays.
- Critère de dispersion chronologique : les lexèmes retenus par ce critère sont attestés à différentes périodes d'une synchronie large. Concernant les quatre inventaires de français qui constituent la majeure partie de notre corpus d'étude, à savoir *Le français en Mauritanie*, *Le français au Maroc*, *Le français en Algérie* et *Le français en Tunisie*, cette synchronie s'étale sur plusieurs décennies (1970-2000).
- Critère de dispersion sociale : sont sélectionnés les mots employés, connus ou considérés comme français par des locuteurs appartenant à des couches sociales et à des milieux professionnels différents. Sont ainsi exclus certains mots relevant exclusivement du vocabulaire scientifique.

Notons que, les auteurs des inventaires cités plus haut avaient opté pour les mêmes principes méthodologiques de sélection et de traitement des particularismes utilisés pour la conception de l'IFA (*cf.* annexe A fiche), mais adaptés au Maghreb et appliqués dans l'élaboration de chacun des inventaires nationaux.

iii. La dernière phase concerne la mise au point des techniques lexicographiques de classement et de présentation (microstructure et macrostructure) des informations retenues.

En définitive, malgré son apport dans le domaine de la lexicographie, cette approche différentielle issue des dichotomies de la linguistique structurale a fait l'objet de nombreux débats et a suscité beaucoup de critiques, notamment chez les tenants des approches sociolinguistiques et socioculturelles comme nous pouvons le constater à la lecture des lignes qui suivent.

1.2. L'approche sociolinguistique (de conception variationniste)

Ce type d'approche est prôné par les chercheurs qui se sont inspirés de la sociolinguistique labovienne²⁹, entre autres D. de Robillard et le laboratoire LCF³⁰ de l'université de La Réunion.

Après s'être convaincus que la diversité des français en Afrique ne se manifeste pas seulement d'un pays à l'autre, mais qu'elle est palpable aussi au sein même de l'État-nation, ces chercheurs avaient fini par remettre en cause la conception « internaliste » et structurale de l'IFA fondée sur la *cohérence*, en essayant d'entreprendre des descriptions se situant dans un cadre théorique plus large qui tient compte non seulement de la *cohérence*, mais aussi de la *cohésion*. Autrement dit, en dépassant le cadre restreint du projet sémiolinguistique et en s'inscrivant dans un projet s'intéressant à toutes les composantes de la société, en vue de mettre en avant une disparité jusque-là négligée qui reflète « la composante relationnelle-identitaire », et rendre compte par voie de conséquence, des différents usages (diatopique, diastratique, diaphasique, diachronique) de la langue.

En évoquant l'importance qu'il attribuait au facteur de *cohésion* lors de la mise en œuvre de son inventaire de particularismes³¹, D. de Robillard affirme que l'objectif visé par la prise en compte de ce facteur était d'élaborer un contexte sociolinguistique plus varié que celui limité par un acrolecte et un basilecte, puisque précise-t-il, le modèle trinitaire (acrolecte, mésolecte, basilecte) sur lequel reposaient les inventaires élaborés selon l'approche différentielle ne faisait que « *primer un type d'ordre sur les autres, et donc, à préfiltrer ce que la cohérence sera chargée d'organiser a posteriori en "système" pour lui donner toutes les apparences d'une "vraie langue" en la "naturalisant"* ». ³² » (2008, p. 328-329). En effet, ce facteur de « cohésion » sur lequel insiste, de Robillard, lui a permis de se distancier des autres inventaires dont il trouve le modèle « quasi canonique », arguant que ces derniers, bien qu'ils comportent souvent une longue et parfois excellente partie sociolinguistique ; c'est la « cohérence » qui domine, une fois que les choses sérieuses commencent, « à savoir la prétendue description ».

²⁹ Selon son principe : « la situation est bien le déterminant le plus puissant du comportement verbal » (1978 :124)

³⁰ Laboratoire de Langues, textes et communication dans les espaces Créolophones et Francophones de La Réunion.

³¹ *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français à l'Île Maurice*

³² C'est l'auteur qui souligne.

Par ailleurs, il est un autre point sur lequel cette conception sociolinguistique de la lexicographie met le doigt, et que C. Frey, veille depuis quelques années à mettre en évidence, c'est celui des locuteurs allogènes, en affirmant que « *Plusieurs informations, ignorées il y a une vingtaine d'années tant par défaut d'attention que par défaut d'engagement, devraient apparaître dans les descriptions lexicographiques d'aujourd'hui, dont l'orientation est plus sociolinguistique.* » (Frey, 2006, p. 73). En effet, l'auteur voit dans certains critères de l'approche différentielle un obstacle qui écarte plusieurs éléments essentiels ; lesquels mériteraient d'être traités dans toutes entreprises lexicographiques pour que celles-ci puissent mieux dépeindre le paysage sociolinguistique, en prenant en considération tous les locuteurs et tous les éventails sociaux.

Ainsi, d'un point de vue « polylectal », l'auteur souligne le cas des étrangers (allogènes) présents sur le territoire sujet de description, qu'ils soient issus des pays limitrophes ou européens. Ces locuteurs font usage différent de la langue (décrite), dans la mesure où ils utilisent certains mots que les locuteurs nationaux eux-mêmes n'emploient pas. Pour étayer ses dires, l'auteur donne plusieurs exemples, entre autres, celui du mot « *zamu* » que les expatriés au Burundi utilisent pour désigner un gardien à la place du mot « *sentinelle* », usité, lui, par les locuteurs burundais. Ainsi que le terme « *boy* », lequel est largement utilisé en Afrique chez les expatriés à la place de « *domestique* » pour désigner un personnel de service.

De surcroît, allant jusqu'au bout de sa réflexion, l'auteur arrive à conclure que :

Si le français n'est plus seulement la langue des Français, et ce point semble acquis dans la réflexion francophone, il semble également nécessaire d'admettre que les variétés de français du Burundi, du Gabon, de Côte-d'Ivoire, etc., n'appartiennent pas exclusivement aux Burundais, aux Gabonais ou aux Ivoiriens, dans la mesure où ils les partagent avec une partie de la communauté francophone, selon les circonstances de communication et des options sociolinguistiques qui transcendent les frontières politiques présentes dans les formulations "français du Burundi", "français du Gabon" ou "français de Côte-d'Ivoire", etc. (Frey, 2004a, p. 71).

Ces mêmes remarques nous les retrouvons aussi chez Fouzia Benzakour, lorsqu'elle s'est exprimée dans son article « *Le français au Maroc : de l'usage maghrébin à la langue du terroir* » (2008b, p. 195), sur l'expérience qui l'avait conduite des années auparavant, à l'élaboration de l'inventaire Maroc. À l'instar, de C. Frey, l'auteure déplore l'impertinence et/ou le caractère trop restrictif de certains critères imposés par l'approche

différentielle telle qu'elle a été appliquée lors de l'élaboration des inventaires nationaux. En effet, elle évoque, le cas de certains particularismes auxquels il était difficile d'appliquer les marques « *peu/moyens scolarisés et intellectuels* » appliquées sous la variable « *niveau de scolarité* » destinée à déterminer le *basilecte*, dans la mesure où ces particularismes sont produits par des étudiants et des intellectuels, mais arabisés et par conséquent maîtrisent peu le français.

En ce qui concerne le critère de « dispersion géographique », Benzakour, affirme que celui-ci demeure très restrictif et qu'il devrait l'être moins, afin que le descripteur puisse mettre en avant « *aussi bien les emplois nationaux que ceux qui sont spécifiques à telle ou telle région* », dans la mesure où la variété décrite n'est pas seulement l'usage de ceux qui résident dans les grands centres urbains, mais qu'elle est le reflet de toute la population francophone.

Pour conclure, quoique succincte, cette présentation de la conception sociolinguistique que nous venons de voir nous permet de repérer rapidement quelques-uns des éléments qui ont conduit les chercheurs à remettre en cause une approche différentielle trop restrictive à leurs yeux, et à prévoir d'autres approches plus souples qui tiennent compte des dimensions sociolinguistique et socioculturelle.

1.3. L'approche socioculturelle polylectale

La description lexicographique dans cette perspective a fait son chemin chez les chercheurs s'intéressant à la « dimension culturelle » des variétés décrites, car cette dernière, comme le souligne Ambroise Queffélec, « *peut conduire le linguiste, devenu acteur engagé, à décrypter à travers les mots les pratiques culturelles et sociales, les idéologies dominantes qu'il peut être amené à dénoncer par un décryptage de certaines formes de corruption des concepts.* » (Queffélec, 2008a, p. 189). Comme le démontrent à cet égard, des lexies telles que : *rebelle, maquisards ou fellagas*, très fréquentes dans le discours journalistique pendant la période coloniale en Algérie :

Le commissariat de police de Biskra est attaqué. La gendarmerie de T'Kout, dernier village sur la route menant aux gorges de Tighanimine, est assiégée. Dix gendarmes, quatre femmes et cinq enfants vivent des heures angoissantes avant d'être délivrés. En plein cœur du massif, la petite ville d'Arris, cernée par des bandes **rebelles**, est coupée du monde. (DANIEL JUNQUA, Le Monde du 2 novembre 1974).

18 mai 1956. Vingt militaires français tombent dans une embuscade montée par des **maquisards** d'Ali Khodja, l'un des jeunes chefs locaux du FLN, sur les hauteurs des gorges de Palestro. (Rémi Lainé, ARTE, France, 2012).

À l'intérieur la propagande **rebelle** n'a pas encore repris toute son ampleur. Elle se traduit surtout par des inscriptions, des slogans, des manifestations de jeunes gens ou d'écoliers et la circulation de rumeurs sur le thème « l'indépendance est proche ». À l'extérieur elle critique violemment l'explosion de la quatrième bombe atomique et fait ressortir que le ministre des Armées et le Chef d'État-Major de la défense nationale ont prescrit, comme l'avaient fait les généraux rebelles, la relance des opérations militaires contre les **fellagas**. (Lieutenant-colonel Degas, archive militaire du 7/05/1961).

Ces lexies qui pourraient être considérées selon la conception différentielle comme doublons de certains mots français et par voie de conséquence seraient éliminées de l'inventaire, trouvent leur place selon une conception culturelle plus large étant donné qu'elles évoquent une information de plus, une connotation, que le dictionnaire « euro-centré » considéré comme corpus d'exclusion n'évoque pas.

Yacine Derradji (1999, p. 72), a clairement montré dans son étude sur l'emprunt, que les termes *maquisard* et *fellagas* « n'expriment pas de manière parfaite et exacte ce qui est dénoté par les lexies arabes : *moussebel [et] moudjahid [...]* ». Or, sous la plume d'un partisan de l'Algérie française ou d'un militant de l'Algérie libre et indépendante, ces lexies n'évoqueraient pas la même idée et ne dénoteraient pas la même réalité.

Selon C. Frey, l'originalité de cette approche, tient essentiellement au fait qu'elle situe la variété de langue décrite « à son contexte sociolinguistique et culturel ». Ainsi, précise-t-il « les mots et leurs sens ne peuvent naître et s'interpréter que dans ce vaste contexte, et la variété de langue n'existe pas indépendamment de la société ou de la fraction de société qui, d'abord, l'a produite et qui, ensuite, en use. » (Frey, 2006, p. 74). En effet, d'après sa grande connaissance du contexte social burundais, l'auteur relève quelques exemples saillants de lexies parues en 1993, qui appartiennent au domaine politico-ethnique de ce pays. À l'image de l'expression « être *sussuruké* », qui signifie dans le milieu *hutu* « bénéficier d'une promotion », alors qu'à la même année cette expression avait le sens d'« être licencié » chez les *Tutsis*. L'auteur affirme que plusieurs lexies de ce genre sont utilisées « [...] dans les milieux *hutus* ou les milieux *tutsis*, dans un mouvement lexical lié à l'évolution d'une culture politique qui, depuis 1993³³, tend à

³³ Dans son commentaire inséré en note de bas de page, l'auteur explique qu'« En juin 1993 ont eu lieu les premières élections démocratiques au Burundi, entraînant une modification sensible du paysage politique et de la répartition des postes de responsabilité ; elles furent suivies en octobre de la même année d'un coup d'État aux répercussions violentes. Ces graves troubles, après d'autres, ont été à l'origine de nombreuses créations néologiques, dont certaines peuvent être vouées à la disparition, dans la mesure où la situation au Burundi semble évoluer positivement. » (Frey, 2006, p. 72)

faire apparaître ou disparaître ces termes, ou à leur donner un sens variable selon l'appartenance du locuteur ou du référent. » (2006, p. 72).

Pour notre part, à ces exemples nous ajoutons un autre fait linguistique d'actualité qui a marqué la vie sociopolitique de ces dernières années en Algérie. Il s'agit en l'occurrence du néologisme « *hirak* », qui lui aussi a connu ce « *mouvement lexical lié à l'évolution d'une culture politique* » (Frey, 2006), dans la mesure où plusieurs épithètes lui étaient adjointes depuis sa création témoignant de l'appartenance politique et l'idéologie de ses usagers. Citons à titre indicatif « *hirak authentique* », « *hirak béni* », « *hirak malsain* », « *hirak infiltré* », « *hirak populaire* », « *hirak pacifique* », « *hirak miné* », etc.

Ainsi, aux dires de C. Frey, la mise en lumière de tels phénomènes linguistiques dans les inventaires de particularismes demeure intéressante, voire utile, parce que « *derrière le lexique, c'est toujours un pays ou une culture que l'on découvre, et derrière l'ensemble des pays, le continuum d'une communauté francophone, avec ses identités et ses différences, résultats de contacts belliqueux ou pacifiques entre différentes cultures* ». (2006, p. 72).

Cela nous révèle jusqu'à quel point l'engagement du chercheur et ses choix méthodologiques pèsent sur la construction de son inventaire. Que ce dernier se positionne d'un côté ou de l'autre de la frontière politique, il en viendrait à décrire la variété de la langue suivant cette même position, en ne mettant en évidence que les traits qui ne compromettent pas son engagement et qui ne vont pas à contresens de sa prise de position idéologique. Nous rejoignons à cet égard le point de vue de Michel Francard, soulignant que « [...] *Les choix théoriques et méthodologiques qui président au travail lexicographique sont profondément influencés par la personnalité du chercheur.* » (2008, p. 32).

À la lumière de ce qui précède, les partisans de l'approche socioculturelle proposent de franchir le pas concernant la description des variétés et l'élaboration des inventaires, en allant d'une approche différentielle « froide » qui sépare et discrimine les variétés de langues et les cultures, vers une approche « *plus vivante, plus représentative du pays, en construisant, par des renvois onomasiologiques, des réseaux lexico-sémantiques en rapport avec l'imaginaire socioculturel du pays.* » (Frey, 2008, p. 245). C'est donc dans cette perspective qu'ils cherchent aujourd'hui, à revisiter les descriptions des variétés

établies antérieurement selon l'approche différentielle, en tenant compte d'éléments nouveaux comme par exemple :

- Prendre plus de liberté et envisager une approche beaucoup plus culturelle qui ne se limite pas à l'aspect formel des mots ;
- Du point de vue idéologique, essayer de rendre compte objectivement de la valeur des mots comme témoignages d'une situation extralinguistique : sociale, culturelle, politique, sans impartialité quelconque de la part du descripteur ;
- Effectuer la description en prenant en considération aussi le continuum qui pourrait exister entre les différentes variétés de français. Une vision qui correspond mieux aux situations naturelles et dépasse les limites d'une linguistique structurale dont s'inspirent les approches différentielles ;
- Prendre en compte la motivation de la création lexicale ou sémantique, laquelle, selon C. Frey, « *permet la compréhension véritable des mots et des discours en prenant en charge un non-dit relevant de l'implicite, du présupposé, du connoté, etc. Le mot ne prend son sens plein que dans la culture qui le produit.* » (2006, p. 73) ;
- La nécessité de revoir et corriger les éditions précédentes des inventaires, en raison de l'évolution de la situation extralinguistique, et de l'évolution lexicale conséquente.

Telles semblent être, de façon générale, les caractéristiques de cette conception socioculturelle de la lexicographie descriptive. Il faut à cet effet signaler que l'approche différentielle dichotomique avec laquelle les lexicographes ont débuté leurs recherches s'est avérée insuffisante, étant donné qu'elle cantonne les recherches au seul aspect linguistique de la langue en délaissant l'aspect culturel ; bien qu'elle soit une « *excellente porte d'entrée* », pour reprendre l'expression de Claude Frey. Or, langue et culture forment une symbiose selon l'assertion de Louis Porcher, et cette dissociation de la langue et de la culture ne peut être vécue par les tenants de l'approche socioculturelle que comme une situation en porte-à-faux, comme en témoigne ce passage de Michel Francard, qui résume bien l'importance du contexte culturel dans l'analyse lexicographique :

L'analyse rigoureuse des matériaux linguistiques ne se conçoit plus indépendamment de leur insertion culturelle et sociale : en témoignent les rubriques encyclopédiques remarquablement documentées (parfois même illustrées) que l'on trouve dans les

descriptions lexicographiques récentes. Parallèlement, les particularités – qui cessent parfois de l'être – sont intégrées dans l'histoire de la langue française, grâce à des notices historiques particulièrement fouillées. (2008, p. 35)

En somme, la description des variétés de français dans l'espace francophone répond au choix du chercheur, aux aspects de la langue qu'il tient à mettre en avant selon des approches qui supposent des grilles de classement différentes les unes des autres.

2. Autour de quelques concepts opératoires

L'exposition des approches qui ont marqué les recherches lexicographiques dans le contexte francophone renvoie inéluctablement à l'évolution en parallèle de certains concepts clés auxquels nous aimerions aussi apporter quelques éclaircissements, vu leur importance.

2.1. La particularité lexicale

2.1.1. Définitions

Parler de particularité sous-entend l'existence d'une norme par rapport à laquelle sont relevés tous les écarts. En effet, selon Suzanne Lafage (2002, p. LXVII) : « *la particularité lexicale est un trait divergent entre le lexique d'un topolecte particulier [...] et le lexique du français de France servant de référence [...]* ». De même que pour Massoumou et Queffélec (2007) cités par Virginie Ompoussa dans sa thèse de doctorat, la particularité lexicale est « *un écart entre le français local et le français de référence.* ». Notons que ces définitions rejoignent la conception différentielle et dichotomique de la description lexicographique.

Est considérée donc comme particularité lexicale dans ce cas, toute lexie de forme française ou non française en usage dans tel ou tel pays dont l'emploi, ou il n'existe pas dans le français de référence, à l'exemple des néologismes de forme, ou bien il existe, mais différemment, et c'est le cas des lexies dont le comportement représente une nouveauté au niveau sémantique, grammatical ou de statut. Ainsi, Il s'ensuit de cette définition de l'écart, une typologie de particularismes pour laquelle ont opté entre autres, les auteurs des inventaires³⁴ nationaux en Algérie et au Maroc, et que nous reproduisons ci-dessous.

³⁴ Celui de : A. Queffélec, Y. Derradji *et al.*, *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues* (2002) et de : F. Benzakour *et al.* *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues* (2000)

2.1.2. La particularité selon la conception linguistique

2.1.2.1. Les particularités lexématiques

Sont regroupés dans cette catégorie les phénomènes d'emprunt et de néologie de formes. Notons que les langues qui fournissent le plus grand nombre d'emprunts au français en contexte maghrébin sont l'arabe (classique et dialectal) et le berbère

Les emprunts

- L'emprunt à l'arabe

Le français au Maghreb emprunte beaucoup à l'arabe classique et dialectal et peu aux autres langues, comme nous le détaillerons dans les chapitres qui suivent.

- L'emprunt à arabe classique

Langue de la civilisation arabo-musulmane, l'arabe classique sert à exprimer plutôt les réalités religieuses.

- L'emprunt à l'arabe dialectal

Cette variété de langue sert de source pour les emprunts qui relèvent de la vie socioculturelle comme l'art, la culture, la nourriture, les tenues vestimentaires, outils et objets.

- L'emprunt au berbère

Les berbérismes concernent surtout le domaine identitaire et culturel.

- L'emprunt à l'espagnol

Les mots empruntés à cette langue reflètent une vieille présence espagnole dans la région.

- L'emprunt à l'anglais

Il s'agit de lexies usitées particulièrement dans le langage des médias

La néologie de forme

Selon Marie-Françoise Mortureux : « *L'impulsion qui déclenche l'apparition d'un néologisme se situe dans la communication, lorsqu'un locuteur a le sentiment que le stock de mots dont il dispose à un moment donné ne lui fournit pas le terme adéquat à son propos.* » (2008, p.137). Ces mots nouveaux sont créés en appliquant les règles de dérivation et de composition du français à des bases françaises ou arabes.

La dérivation

La néologie par dérivation consiste à créer des mots nouveaux par l'ajout d'affixes.

- La suffixation

Consiste en l'adjonction d'un affixe en final de la base.

- La préfixation

Ce procédé consiste en l'ajout d'un affixe avant la base.

- La dérivation régressive

Consiste en la suppression d'une partie d'une lexie déjà existante dans la langue afin d'obtenir une lexie néologique.

La composition

C'est la formation de mots par combinaison de deux lexies autonomes d'origine :

- Arabe : *majless echoura* ;
- Française : *agence urbaine* ;
- Française et arabe : *récitant de hadith* ;
- Française et anglaise : *taximan*.

2.1.2.2. Les particularités sémantiques

Ce sont des lexies qui appartiennent au système linguistique français mais utilisées par le locuteur maghrébin avec des acceptions nouvelles. Elles peuvent résulter :

- d'un transfert de sens par changement de signifié et transfert total des sèmes constitutifs ;
- d'une restriction de sens par addition de sème ;
- d'une extension de sens par soustraction de sème ;
- d'une métaphorisation par comparaison implicite.

2.1.2.3. Les particularités grammaticales

Ces particularités sont la conséquence d'un emploi morphosyntaxique nouveau :

- changement de catégorie : ou néologie par conversion qui consiste en un changement de la catégorie grammaticale de la lexie sans avoir à ajouter ou à supprimer un affixe dérivationnel ;
- changement de construction : particularismes concernant la construction syntaxique de certains verbes ;

- changement de genre : particularismes concernant le genre ;
- changement d’usage : particularismes concernant l’usage de certains mots-outils.

2.1.2.4. Les particularités de statut

Ce sont des lexies appartenant au registre familier ou argotique en français de référence, mais usuelles et non marquées au Maghreb : *flous*, *bled*, etc.

2.1.3. La particularité selon la conception socioculturelle

Le concept de particularité lexicale a vu sa référence évoluer depuis les premières recherches menées pour l’élaboration de l’IFA. Dans son article « *Approches de la variation lexicale en francophonie africaine dans une perspective prédictionnaire* », Suzanne Lafage avait signalé l’importance que les inventaires de particularismes dans une perspective prédictionnaire prennent en considération un autre point de divergence souvent passé sous silence, en l’occurrence lorsque le mot est attesté dans les dictionnaires de référence. Le problème, affirme l’auteure, « *réside en la définition "eurocentrée", fidèle à la réalité hexagonale mais inadéquate pour la réalité africaine quotidienne.* » (1993, p. 31). Certains exemples fournis par l’auteure élucident clairement cette situation :

- La forme du référé :

Le cas du *Balai* communément employé en Afrique n’a pas de manche. D’où l’absence de la lexie *manche à balai* au sens propre et, *a fortiori*, au sens métaphorique de « personne maigre, échalas ».

- La fonction du référé :

Le cas du *brasero* dont le rôle exclusif, dans la plupart des pays africains, c’est la cuisson des aliments.

- Les conditions de la fonction du référé :

Le cas de la *transhumance*. Dans la réalité guinéenne, le bétail vit en montagne et descend, au début de la saison sèche, vers l’humidité de la plaine, etc.

La même idée nous la retrouvons chez Claude Frey, quand il précise que « *L’intégration d’un [terme] dans tout dictionnaire de référence, lui ôte le statut de particularité dans la conception linguistique formelle, la lui conserve dans la conception culturelle ; le terme sera donc éliminé de l’inventaire dans le premier cas, conservé dans*

le second, dans la mesure où il continue à véhiculer la représentation d'une culture endogène. » (2006, p.77).

Il s'ensuit de ces exemples que la particularité lexicale n'est pas considérée comme telle en raison de l'écart qu'elle présente du point de vue formel, mais selon des représentations culturelles en relation avec le contexte. Cette nouvelle conception de la particularité lexicale non prise en charge par les inventaires fondés sur l'approche différentielle et linguistique, incite les descripteurs aujourd'hui, à vouloir situer leurs descriptions lexicographiques dans une perspective socioculturelle afin de dépeindre de manière plus précise la réalité locale.

La mise en rapport des inventaires de français dont il est question, dans le présent travail de recherche ambitionne de mettre en lumière les particularismes lexicaux sous l'angle de cette dimension socioculturelle souvent passée sous silence.

2.2. Le continuum

Outre le concept de *particularité lexicale*, il nous semble important de mettre en avant celui de *continuum* en sociolinguistique et d'une manière sous-jacente, cette idée de continuité/discontinuité qui s'impose chaque fois qu'il est question de rapports entre variétés de langue.

Le terme de *continuum* tel qu'il est précisé dans Le Dictionnaire de linguistique & Sciences du langage :

pourrait référer à la continuité géographique est appliqué spécialement à la situation sociolinguistique dite "post-créole" dans laquelle, en un même point, la distance entre le créole et la langue dont celui-ci est issu s'amenuise au point qu'on passe insensiblement, par des "lectes" impliqués l'un dans l'autre, de la variété la plus élevée à la variété la moins élevée. Par extension, le terme peut s'employer pour toute situation dans laquelle il n'y a pas de discontinuité entre les variétés haut(s), moyenne(s) et basse(s). (2007, p.117).

Considéré au début de son apparition comme l'apanage des chercheurs travaillant sur les situations créolophones, entre autres, Charles Bailey, Derrick Bickerton, Beryl Bailey, David DéCamp, le concept de continuum a été repris subséquentement et transposé dans les travaux des linguistes s'intéressant à la situation du français en Afrique, en raison de l'idée de continuité/discontinuité qu'il évoque. À titre d'exemple ceux de Paul Wald et *al*, que nous nous attachons à présenter brièvement ici compte tenu de l'objet de notre étude.

L'hypothèse émise par P. Wald, J. Chesny, M.-A. Hily et P. Poutignat en 1973, dans leur article intitulé « *Continuité et discontinuité linguistiques. Hypothèses pour une recherche sur le français en Afrique noire* », met l'accent sur deux situations sociolinguistiques à distinguer lorsque le français est en relation diglossique avec une langue africaine selon que cette dernière assure ou non une fonction de langue véhiculaire.

Ainsi, selon ces auteurs, la première situation est celle où le français couvre des domaines restreints, et est en relation avec « *une langue véhiculaire africaine vivace qui couvre la totalité de la communication interethnique pour une région donnée, mises à part les fonctions spécifiques concédées au français.* » (1973, p 21.). Il s'agit dans ce cas d'une relation de « discontinuité interlinguistique » entre le français et les langues africaines, qui a comme corollaire l'usage d'un français normé assuré par l'école.

Aux dires de Gabriel Manessy, « *cette norme est appliquée d'une façon rigoureuse par ceux qui en ont une connaissance suffisante, et le mieux possible par les locuteurs moins instruits.* » (1994, p. 68).

La deuxième situation dans laquelle est employé ce concept est celle où la langue africaine avec laquelle le français cohabite n'est pas véhiculaire, et n'est donc pas dominante. Dans cette situation il y a « continuité interlinguistique » entre le français et les autres langues entraînant une interpénétration qui peut arriver dans certains cas jusqu'au stade de la pidginisation.

Poursuivant leur hypothèse, les auteurs affirment que la situation de « discontinuité interlinguistique » entre le français et les autres langues africaines conduit à une « continuité intralinguistique » entre les diverses variétés de français par référence à une norme unique.

D'après Bruno Maurer (1996), c'est cette acception du continuum qui fut retenue par G. Manessy lorsqu'il « *désignait le "français de l'élite" et le "français populaire" comme deux pôles de ce qu'il appelait continuum.* » Manessy, ajoute l'auteur, « *ne faisait pas référence à une éventuelle continuité interlinguistique, bornant l'usage du continuum à la seule continuité intralinguistique.* » (Maurer, 1996, p. 875).

Somme toute, le concept de continuum est mobilisé par les linguistes pour rendre compte des différentes situations sociolinguistiques. Dans certains cas pour mettre en valeur les situations où le français est en continuité linguistique avec d'autres langues, d'autres fois pour présenter celles où il se trouve en situation de discontinuité, notamment en Afrique du Nord, où la langue de Voltaire, comme le précise Manessy, « *se juxtapose*

à une langue commune, elle-même différenciée en standard et en variétés dialectales ou populaires et propre à assumer tous les besoins communicationnels des sociétés qu'elle dessert. » (1994, p. 11). Pour notre part et concernant la présente étude, il nous importe de mobiliser le concept de continuum selon l'acception retenue par Manessy ainsi que selon l'idée de continuité et discontinuité que ce concept évoque.

2.3. La norme endogène

Entreprendre une étude sur les variétés de français dans l'espace francophone implique, pour la compréhension des spécificités qui les caractérisent, de faire appel aux différentes définitions données au concept de « norme endogène » et les conditions qui le fondent.

Le concept de « norme endogène » est un concept « ambigu » auquel plusieurs linguistes se sont attachés à donner une définition. Selon G. Manessy, la source de son ambiguïté est imputable à la difficulté d'appréhender la « normalité » qui le fonde, laquelle, ajoute l'auteur, « n'est perçue que dans l'interaction même. Elle ne donne qu'exceptionnellement lieu à des représentations conscientes, lorsqu'elle acquiert une fonction emblématique ou identitaire. » (1993, p.17). Comme c'est le cas, à Québec où existe une étroite corrélation entre « légitimation linguistique et construction d'une identité nationale (politique et culturelle). » (Francard 1998, p. 19).

Ainsi, de même que le concept de *continuum*, celui d'*endogénéité* est manié et défini selon les aires francophones où le français est en usage. Des situations sociolinguistiques dissemblables qui lui confèrent à chaque fois une tonalité propre. Sans oublier que c'est une réduction de ne pouvoir évoquer ici toutes les situations sociolinguistiques où le concept d'*endogénéité* du français se rencontre, nous nous bornerons donc dans ce qui suit à l'aborder du point de vue africain et de surcroît maghrébin.

En se référant à la définition donnée par G. Manessy au concept de *norme endogène*, l'auteur la considère comme « la manière normale de communiquer entre interlocuteurs africains dans des situations où le respect de la norme scolaire ne s'impose pas, ou bien pour lesquelles celle-ci ne fournit que des ressources insuffisantes ; tel est souvent le cas pour le lexique. » (Manessy, 1993, p. 17). Il dégage ainsi deux caractéristiques de la norme endogène : **a)** sa neutralité par rapport à la hiérarchie sociale ; **b)** son indépendance vis-à-vis du modèle scolaire. Ceci dit, l'auteur souligne que l'usage de cette variété de langue doit être accepté par les interlocuteurs et ne doit en aucun cas susciter des

jugements de stigmatisation ou d'exclusion. De même que cette norme endogène doit s'ériger en modèle prenant ainsi ses distances d'une variété châtiée (chasse gardée des puristes), qui ne procure pas des satisfactions chez les interlocuteurs car souvent jugée en décalage de la réalité locale et dont l'usage se limite à des situations de communication précises, entre autres, le milieu scolaire.

Sous un autre angle, Claude Frey dans son article « *Particularismes lexicaux et variétés de français en Afrique francophone : autour des frontières* » (2004), évoque le concept de l'*endogénéité* considérée selon les découpages des frontières politiques. Pour lui, établir la description lexicographique des variétés de français en se référant aux frontières étatiques telles qu'elles ont été tracées à l'issue de la conférence de Berlin³⁵, ne reflète pas la réalité du paysage linguistique africain. Or, affirme-t-il, « *la frontière politique est une notion dichotomique et arbitraire* » (Frey, 2004b, p. 137), dans la mesure où elle est artificielle, imposée par le colonisateur et ne tenant compte ni des réalités ethniques préexistant à l'ère de colonisation ni du contexte écologique dans lequel évoluent les langues naturelles. En témoignent à cet égard les propos de Lord Salisbury³⁶, lui-même un des grands « *partageurs du gâteau* » africain :

Nous avons entrepris de tracer sur les cartes des régions où l'homme blanc n'avait jamais mis le pied. Nous nous sommes distribués des montagnes, des rivières et des lacs, à peine gênés par cette petite difficulté que nous ne savions jamais exactement où se trouvaient ces montagnes, ces rivières, ou ces lacs. (Colin et al., 2015, p. 157).

Cela fait écho aux propos de Louis-Jean Calvet dans son livre « *linguistique et colonialisme* » affirmant que « *de façon générale les envahisseurs, les explorateurs ou les commerçants nomment à leur gré ceux qu'ils ont en face et qu'ils considèrent pour des raisons idéologiques variées comme inférieurs.* » (2002, p. 80). En effet, dans pareilles situations, découper et nommer vont de pair. Or, ivres de leur force et par mépris de l'autre, les conquérants nomment lieux et peuples comme bon leur semble. Et pour preuve, une grande partie des toponymes et anthroponymes dont héritent les territoires et

³⁵ La conférence de Berlin, qui s'est tenue de novembre 1884 à février 1885, fut organisée par le chancelier Bismarck afin d'établir les règles qui devaient présider à la colonisation de l'Afrique.

³⁶ Robert Arthur Talbot Gascoyne-Cecil, 3^e marquis de Salisbury, Homme politique britannique (Hatfield, Hertfordshire, 1830-Hatfield, Hertfordshire, 1903). Secrétaire d'État pour l'Inde (1866-1867 et 1874-1878), il participe à la conférence de Constantinople (1877), s'opposant avec fermeté aux visées russes sur l'Empire ottoman. Ministre des Affaires étrangères, il accompagne Disraeli à la conférence de Berlin (1878).
<https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Robert_Arthur_Talbot_Gascoyne-Cecil_3_e_marquis_de_Salisbury/142833>

les peuples africains aujourd'hui sont différents de ceux qu'ils portaient jadis, du temps précolonial.

Ainsi se faisait le découpage des frontières, un découpage synonyme en réalité de partage de « butin » entre envahisseurs, en ayant recours à de simples traces rectilignes sur un bout de papier. D'un certain point de vue, de ces propos mondains des salons, que tenait Lord Salisbury d'un ton railleur à la limite du sarcasme et de la moquerie, transparait un mépris immense envers les peuples, qui habitaient ces montagnes, ces rivières et ces lacs, et qui souffrent aujourd'hui encore de déchirures subies à coups de crayon. Des déchirures tant et plus morales et sociétales que matérielles.

Par ailleurs, pour ce qui est des différents inventaires de particularités lexicales réalisés dans la lignée de l'IFA, leur conception s'est faite selon une approche doublement différentielle, en recensant les particularités non seulement par rapport au français de référence, mais également d'un point de vue « interafricain », où les contours linguistiques des différentes variétés de français sont décalqués des découpages des frontières politiques. Or, cela porte à croire qu'il pourrait y avoir dans ce cas décalage entre variété décrite et aire de production langagière.

En résumé, cet état de fait nous incite à remettre en question la description des variétés de français telle qu'elle a été conçue dans l'optique de l'approche différentielle et dichotomique, et nous amène à la reconsidérer à travers les prismes rassembleurs de la culture et la chaleur des liens sociaux.

3. Les types de classement lexicographique

Lorsque le lexicographe collecte des mots et les décrit en vue d'établir un lexique, de cette étape de recensement s'ensuit *ipso facto* celle de classement de ces lexies selon l'aspect et la perspective que ce spécialiste tient à mettre en évidence. À ce titre-là, plusieurs choix s'offrent à lui : ordonner les mots selon des classements sémantiques en fonction de leur sens, les sérier en fonction de leur forme, ou bien les ranger suivant les référents auxquels ils renvoient. De fait, la notion d'*ordre* dans les dictionnaires est d'une importance telle, que plusieurs développements lui ont été consacrés par des linguistes et des lexicographes, entre autres, Alain Rey pour qui :

Toute langue humaine vise à la mise en ordre des sons de la voix et de la pensée exprimée, les uns portant l'autre. C'est une affaire de signes, et le stock des signes du langage soumis à l'ordre d'une langue (on dit "le système") se présente dans l'aléatoire de la parole ou de l'écrit. Pour qu'elles soient utilisables, un ordre est

requis, logique, thématique, philosophique, émotif, temporel, esthétique, ou bien formel. (2011, p. 741).

Dans les lignes qui suivent, nous présenterons trois types de classement qui serviront à éclairer la notion d'*ordre* dans le dictionnaire, et qui constitueront des points de référence sur lesquels s'appuyer pour organiser toute nomenclature de dictionnaire et la nôtre n'en fait pas exception. Il sera question des ordonnancements suivants : le classement par référent, le classement sémantique et le classement alphabétique.

3.1. Le classement par référent

Il s'agit d'un classement basé sur une distinction des référents qui aide à cerner l'endogénéité de la variété de langue objet de description. Ce type de regroupement selon Claude Poirier « *a une utilité indéniable dans les recherches différentielles sur le lexique. Il permet en effet, de bien identifier certains aspects de l'originalité du lexique d'une variété géographique.* » (1995, p. 30). Pour les lexies recensées par ce type de classement, les linguistes retiennent l'appellation de *statalisme*, concept défini par J. Pohl comme « *tout fait de signification ou de comportement, observable dans un pays, quand il est arrêté ou nettement raréfié au passage d'une frontière.* » (1985, p. 10). Sont donc réunis, tous les mots qui désignent des *realia* propres à un pays, tels ceux qui font référence à la faune, la flore, l'environnement physique, l'alimentation, l'habitat, l'administration, l'éducation, le système politique, la culture, etc.

Un classement de type référentiel de divers diatopismes permettrait d'évaluer l'écart respectif que ces derniers présentent par rapport à la variété qui sert de point de comparaison. En effet, le lexicographe optant pour ce type de classement pourrait dégager les ressemblance ou différence qui existent entre les particularismes de français, afin de conférer à ceux strictement cantonnés dans les frontières étatiques d'un pays le statut de *statalisme*.

Nonobstant l'apport de ce type de classement dans la mise en valeur de l'originalité de la variété décrite, des réserves ont été émises par certains chercheurs (Réseau, Poirier, Francard), concernant l'emploi, voire le statut même de ces *statalismes* dans toute entreprise lexicographique visant à définir les régionalismes. D'une part, ils estiment que les particularités lexicales sériées dans cette catégorie sont celles qui méritent le moins d'être considérées comme *statalismes*, de par qu'elles sont en réalité universelles dans la mesure où l'utilisateur partout où il se trouve « [...] *n'a pas le choix de les employer, quand [il] veut parler de telle ou telle réalité nationale ou régionale de son pays ou d'un autre*

pays. » (Poirier, 1995, p. 30). Un raisonnement que C. Frey considère comme « motif de rejet » de ces statalismes, à moins que la multiplication de la fréquence d'occurrence de ces derniers ne soit prise comme « motif de sélection » (2004, p.141). D'autre part, M. Francard pour sa part estime que cette catégorie de statalismes relevés d'après les frontières d'un pays ne suffit pas à elle seule pour dire d'une variété qu'elle est « nationale » en raison de l'infime partie qu'elle constitue par rapport à l'inventaire des lexies recensées. Il souligne à cet effet que « *sans doute trouve-t-on, dans chaque pays francophone des statalismes [...], mais cette catégorie, très minoritaire au sein de l'ensemble des particularités lexicales d'une aire géographique donnée, ne suffit pas pour que la variété qui la possède soit considérée comme "nationale"* » (1998, p. 14).

Telles sont, sommairement résumées, les réflexions faites par les lexicographes à l'égard du classement par référent. Elles débouchent dans bien des cas sur des différences de conceptions méthodologiques quant à la sélection ou le rejet des statalismes dans les inventaires de particularismes.

3.2. Le classement alphabétique

Ce type d'ordonnement relève d'une sémantique dite sémasiologique, allant du signifiant vers le signifié ; autrement dit la démarche part de la forme d'un mot, d'un signe et cherche à découvrir sa ou ses différentes significations, lorsqu'il est question de mots polysémiques. Le classement par ordre alphabétique est donc formel et arbitraire, basé sur la première lettre du mot (initiale). Comme le souligne Jean Pruvost dans son ouvrage *Les dictionnaires français outils d'une langue et d'une culture* (2006), deux contraintes conditionnent la réussite du classement alphabétique :

Tout d'abord, la langue concernée doit bénéficier d'une graphie suffisamment stable et donc son orthographe doit correspondre à une référence partagée. Ensuite, l'ordre alphabétique doit être parfaitement dominé, ce qui suppose, d'une part, l'appréhension du mot en tant que forme sans symbolique religieuse particulière et, d'autre part et bien entendu, une alphabétisation réussie. (Pruvost, 2006, p. 115).

En ce qui concerne l'origine de ce type de classement, elle « *pourrait remonter aux hiéroglyphes, en séries d'objets dont le premier son est retenu, pour le mémoriser : le bœuf donne aleph, la maison beth, le chameau gimel, etc.* », observe Alain Rey (2011, p. 42). En effet, selon plusieurs légendes, ces mots seraient les ancêtres d'*alpha*, *bêta*, *gamma*, *delta*, etc., qui forment l'alphabet grec, dont les deux premières composent le mot « alphabet » lui-même. Ces lettres sont toujours d'usage non seulement dans le

domaine spécifique des sciences, mais également dans celui des lettres sous la forme d'expressions.

En Europe, c'est l'ordre thématique qui « *a prévalu, semble-t-il, jusqu'au milieu du Moyen Âge [...], probablement pour des raisons religieuses, en référence à la Bible, qui utilise un tel système* », précise Patrice Serres (2010, p. 25), avant que les lexicographes n'adoptent, avec l'avènement de la Renaissance, le classement alphabétique comme principe moderne de la lexicographie, et relèguent au second plan le classement thématique.

Or, face aux difficultés que suscitait le classement « topique du vocabulaire », qui impliquait de regrouper « *des mots très nombreux d'après leurs significations infiniment disparates, souvent même peu précises et flottantes.* » (Serres, 2010, p. 27), les lexicographes se sont détournés de ce modèle ; attirés de fait par cette nouvelle pratique d'agencement à savoir l'ordre alphabétique, qui s'est avéré d'une grande utilité dans la mesure, où il leur permettait « *surtout de ranger les matériaux de manière illimitée puisque de nouveaux noms peuvent toujours venir s'intercaler, à l'infini, entre ceux déjà existants* » (Chappey, 2014, p. 11) Ainsi, quatre siècles durant, le classement alphabétique a été le plus utilisé par les lexicographes, en raison de ses précieux services, son utilité et son efficacité.

Par ailleurs, cet avantage dont a longtemps bénéficié le classement alphabétique par rapport à son devancier le classement idéologique est dû principalement, comme nous le fait remarquer A. Rey à cette « *série très anciennement convenue (l'alphabet), connue de tous les alphabètes et largement internationale.* » (2012, p. 81). En effet, face aux confusions suscitées par le classement idéologique et surtout face à la prédominante fonction sociale caractéristique du dictionnaire, les lexicographes n'avaient d'autres solutions que de recourir à « *un ordre convenu, objectif, et entièrement mémorisé par l'ensemble des utilisateurs possibles.* » (Rey, 2012). Or, comme le souligne J. Pruvost « *L'apprentissage de l'alphabet représente sans doute la mémorisation la plus arbitraire qui soit et, paradoxalement, la plus utile tout au long d'une vie de consultant.* » (Pruvost, 2006, p. 115).

Au vu de tous ces avantages, nous pourrions penser que rien ne peut être reproché au classement alphabétique, pourtant il n'en est pas ainsi comme ce fut le cas déjà en 1811, lors de la querelle qui opposa Madame de Genlis aux frères Michaud autour de la *Biographie universelle*, lorsque l'auteure d'*Examen critique de l'ouvrage intitulé*

Biographie universelle avait pris position contre le classement par ordre alphabétique adopté dans la *Biographie*. Selon elle « *le choix de classification alphabétique aboutit à créer des proximités qui bouleversent les hiérarchies et les distinctions “naturelles” qui garantissent contre un possible retour du désordre.* » (Chappey, 2014, p. 48). Un point de vue qui répond en miroir à la formule : *le désordre ordonné*, choisie comme titre de chapitre par A. Rey, dans *Hommage aux mots* (2018) Or, pour les nostalgiques de « la société des rangs » dont la Révolution française venait d’amorcer le déclin à l’aube du XIX^e siècle, l’ordre alphabétique est considéré « *comme subversif car il met en cause l’ordre des préséances dues à certains auteurs consacrés.* » (Chappey, 2014, p. 11).

Par ailleurs, depuis que leur mode d’ordonnement fut détrôné par l’ordre alphabétique, les tenants du classement sémantique ne cessaient de crier haro sur l’arbitraire de ce dernier, alors que, paradoxalement comme le souligne de J. Pruvost « *C’est cet arbitraire même qui a fait son succès* ». Et d’ajouter combien son aboutissement a pu s’étendre « *au-delà du dictionnaire de langue ou du dictionnaire encyclopédique, entraînant ainsi nombre d’ouvrages à être spontanément présentés comme des “dictionnaires”, dès lors qu’un discours y est tenu à travers une série d’articles dont les entrées sont classées dans l’ordre alphabétique.* » (2006, p. 115).

Rappelons, à cet égard, que depuis les changements qu’avait pu apporter l’index comme nouveau procédé de classification dans le domaine des échanges commerciaux en Occident, le classement alphabétique ne cesse de s’affirmer davantage comme le plus mobilisé en lexicographie, de par sa capacité à contenir un nombre illimité de mots.

Aujourd’hui, il devient de plus en plus difficile d’admettre une quelconque forme de classification excluant le classement alphabétique.

3.3. Le classement sémantique

Ce type de classement appelé aussi classement par domaines conceptuels repose sur une démarche dite onomasiologique, qui part d’une aire notionnelle aux signes linguistiques la recouvrant, et envisage de ce fait les problèmes sous l’angle de celui qui encode, de celui qui doit sélectionner parmi les différents outils linguistiques afin de mettre ses idées en mots ; à l’inverse de l’autre démarche dite sémasiologique, qui va des signes linguistiques en vue de déterminer le champ notionnel qui les représente, et partant considérer les problèmes sous l’angle de celui qui décode, de l’interlocuteur qui doit déterminer la signification des mots reçus parmi toutes les significations possibles.

C'est aussi un classement qualifié « d'instinctif » par Jean Pruvost (2006, p. 110), dans la mesure où, faute de pouvoir recourir à l'usage de l'alphabet comme moyen d'ordonnement, toute personne cherchant à regrouper des mots le fait d'après une analogie de sens de ces derniers. Par ailleurs, dans les travaux lexicographiques de type différentiels, le classement des lexies selon une démarche onomasiologique offre au lexicographe soucieux de la fonctionnalité et l'émergence des particularités lexicales, le moyen de distinguer les domaines conceptuels les plus pourvoyeurs de ces faits de langue.

L'exemple le plus connu d'une catégorisation du monde, utilisé dans la philologie romane et considéré comme ouvrage de référence de la discipline est probablement le *Begriffssystem* - en allemand pour « système de concepts » (1952) - proposé par le romaniste suisse W. von Wartburg avec l'aide de celui qui fut son assistant à Leipzig, le romaniste allemand R. Hallig. L'objectif des deux auteurs aurait été de contrôler le vocabulaire avec un ensemble de concepts structuré hiérarchiquement, ce qui donnerait au lexicographe la possibilité d'établir une carte conceptuelle du lexique étudié. Comme le souligne René Michéa dans son compte rendu de l'ouvrage paru dans « *Les Langues modernes* », deux principes essentiels ont inspiré et motivé les auteurs à réaliser leur ouvrage : « 1° la langue ne sert pas seulement à la communication, mais elle construit un ensemble de représentations qui s'interpose entre le moi et le monde (W. v. Humboldt) ; 2° elle constitue un système où tout se tient (F. de Saussure). » (1954, p. 60).

Ce modèle de classement dit sémantique, observe J. Pruvost (2006), se décline en quatre types différents : le classement synonymique, le classement méthodique, le classement analogique et le classement idéologique.

3.3.1. Le classement synonymique

Depuis leur première apparition au XVIII^e siècle, les dictionnaires des synonymes n'ont cessé de susciter un intérêt considérable, notamment chez les usagers en quête de substituts appropriés en vue d'éviter les répétitions. Ces ouvrages ne contiennent qu'une certaine partie du lexique, à savoir les paradigmes, dont les unités sont liées par la relation sémantique de même sens ou de sens similaire. Ils sont répartis en deux catégories : dictionnaires de synonymie distinctive ou cumulative, selon la présence ou l'absence d'explications sur le sens exact d'un terme, les formes mixtes étant qualifiées de partiellement distinctives.

L'apparition des premiers ouvrages de synonymie en langue française faisait suite à une prise de conscience qui s'est développée au XVIII^e, selon laquelle les synonymes

ne sont pas identiques et interchangeable en toutes circonstances, d'où l'importance de les faire accompagner de gloses définitionnelles, pour en éclaircir les différences. En effet, les sens des mots sémantiquement apparentés sont donc traités de manière explicative et distinctive. La partie explicative de l'article, parfois sous forme de commentaire sémantique, est souvent suivie d'un ensemble de phrases données comme exemples afin d'illustrer l'usage du mot synonyme et d'en distinguer les nuances.

S'ils ont su tenir une place privilégiée chez les passionnés du style subtil, les dictionnaires de la synonymie distinctive sont sans aucun doute d'une grande importance pour la didactique des langues étrangères, étant donné qu'ils permettent « *d'offrir à leur public un ouvrage certes peu fourni dans le nombre de mots vedettes, mais très complet quant aux définitions, rapprochements étymologiques ou encore explications morphologiques.* » (Ferrara-Léturgie, 2014, p. 171).

Au demeurant, malgré leur valeur sûre, les dictionnaires de synonymie distinctive sont aujourd'hui mal en point sur le marché du livre dans un monde qui va de plus en plus vite, étant donné qu'ils exigent beaucoup de temps et d'efforts tant en conception qu'en consultation.

Quant aux dictionnaires relevant de la synonymie cumulative, ils consistent en des listes de synonymes et de quasi-synonymes classés sous le mot représentant l'idée commune. Selon Pruvost : « *ces synonymes ne font en général pas l'objet de commentaires : ils sont tantôt donnés dans l'ordre alphabétique, tantôt classés selon des critères de plus ou moins grande proximité sémantique.* » (2006, p. 112).

Ce type de dictionnaire s'est imposé depuis l'apparition du *Dictionnaire usuel des synonymes français* de Émile Julien (1893), souligne A. Ferrara-Léturgie (2014, p. 166).

3.3.2. Le classement méthodique

Ce type de classement convient aux dictionnaires à visée didactique, notamment ceux destinés à l'apprentissage d'une langue étrangère, souligne J Pruvost. La présence des images ou des illustrations dans ces ouvrages favorise l'appréhension des grands thèmes en fonction desquels sont regroupés les mots.

La constitution de ces différents thèmes n'obéit pas nécessairement à des paramètres scientifiques, mais repose dans la plupart des cas sur l'expérience du concepteur, sur sa perception onomasiologique, autrement dit sur ses connaissances du domaine et plus précisément sur la façon dont il classifie, organise et structure les objets du monde. C'est pourquoi, ajoute l'auteur, « *le linguiste, historien ou sémanticien, y*

trouvera des associations de pensée qui peuvent échapper à l'analyse sémantique traditionnelle ou structurale. » (2006, p. 112).

L'un des dictionnaires édifiants où se manifeste ce type de classement est celui d'Auguste Pinloche, intitulé : « *Le Vocabulaire par l'image de la langue française* », qui fut publié en 1923 chez Larousse. Il s'agit d'un ouvrage qui s'adresse aux étrangers comme aux natifs, d'un contenu lexical riche et illustré et à structuration onomasiologique. Il se compose de deux grandes parties subdivisées chacune en chapitres. La première (13 chapitres) s'articule autour de l'homme, et la seconde (6 chapitres) concerne l'univers. Comme le fait si bien remarquer J. Pruvost :

Chacun des 19 chapitres ainsi répertoriés dans la table des matières est de fait précédé d'un tableau qui donne le plan suivi pour aborder le thème annoncé, systématiquement subdivisés en deux parties, une première intitulée « Les images », une seconde « Les idées ». A. Pinloche nous révèle ici sa conception particulière de l'univers lexical en distinguant clairement ce qui relève à ses yeux, d'une part, du vocabulaire concret de chaque thème, et qui donc peut se traduire en images et, d'autre part, du vocabulaire abstrait, qui en est le complément indispensable et qui en l'occurrence ne bénéficie pas d'images mais de groupes analogiques. (2002, p. 404).

Le classement méthodique constitue une longue tradition de compilation du lexique, qui s'enracine dans l'Antiquité, une période où les dictionnaires philosophiques et les lexiques furent pour les Alexandrins chrétiens des outils de dialectique.

3.3.3. Le classement analogique

Si certaines relations sémantiques telles que la synonymie ou l'antonymie sont aisément identifiables dans les dictionnaires de langue, les relations hiérarchiques ou combinatoires elles, ne le sont pas pour autant. Comme le précisent Gaudin et Guespin « *C'est là que réside l'intérêt de la relation d'analogie, illustrée au XIX^e par Boissière et au XX^e par Robert, et que Josette Rey-Debove définit comme "la relation qui unit deux (ou plusieurs) mots ayant une communauté de sens telle que l'un fait penser ou peut faire penser à l'autre"* » (2000, p. 195). Les dictionnaires analogiques regroupent les mots en tenant compte de l'ensemble des relations de sens qui les lient, qu'elles soient situées sur l'axe paradigmatique ou syntagmatique.

Sur le plan paradigmatique, affirment les mêmes auteurs, la relation d'analogie regroupe la synonymie (mots de même sens), l'antonymie (mots de sens opposé), l'hyponymie/hypéronymie (relation hiérarchique sous-ordonné/superordonné), mais aussi la méronymie (relation hiérarchique partie-tout), comme la mentionne le *Grand*

Robert. Sur le plan syntagmatique, l'analogie concerne les relations de construction et de collocation, dites aussi relations combinatoires. Il s'agit de mots souvent associés dans le discours, à l'exemple de ceux liés par des relations « partie-tout » facultatives : *article* et *chapeau*, *naviguer* et *ramer* (alors qu'il existe des articles sans chapeaux et des embarcations sans rames).

Outre ces liens sémantiques, sont également en relations analogiques repérables sur l'axe syntagmatique, les ensembles cohérents de lexies renvoyant au même thème. Leur cohérence est fondée sur des traits de signification communs, qui forment des champs lexicaux ou notionnels. Concernant la constitution de ces champs, il semble néanmoins important de rappeler comme le fait remarquer J. Rey-Debove, qu'elle doit s'effectuer autour d'un mot-centre en « *réseau centripète (relation directe d'un mot avec le mot-centre)* » et non en « *réseau centrifuge qui, de proche en proche, ramasserait tout le lexique* » (1998, p. 139), car en s'éloignant du centre, les mots liés par une relation analogique formeraient d'immenses groupes « peu prévisibles », qui ne seraient liés que par une simple « ressemblance de famille ».

Par ailleurs, deux autres difficultés qui caractérisent les dictionnaires analogiques méritent d'être soulignées ici. La première, comme l'affirme J. Pruvost, porte sur « *le nombre de mots-centres choisis pour offrir une grille sémantique homogène.* » Or, ajoute-t-il, « *ce qui distingue les différents dictionnaires analogiques plus ou moins extensifs* » (2006, p. 112), c'est le choix que fait le lexicographe de glisser les mots liés analogiquement sous des mots-centres de petite ou de grandes tailles. La seconde concerne l'analogie elle-même, qui demeure comme le souligne Gaudin et Guespin, « *étroitement limitée aux relations discursives reçues en langue, et possède une valeur culturelle pour une communauté de langue.* » C'est pourquoi, ajoutent-ils plus loin, « *la description des notions techniques ou scientifiques, que tout un chacun ne maîtrise pas, restera nécessairement incomplète, voire naïve.* » (Gaudin & Guespin, 2000, p. 195). En effet, pour un profane qui reste extérieur aux multiples facettes d'un domaine spécialisé, le rôle de la culture est crucial, dans la mesure où elle emprunte à tous les technoclectes ce qui est facilement accessible et participe au développement de sa compétence lexicale.

3.3.4. Le classement idéologique

Les dictionnaires à classement idéologique se distinguent par leur représentation philosophique de l'univers. Le classement des lexies se fait en fonctions des thèmes choisis et organisés par le lexicographe sous forme de réseau ou arborescence, de sorte qu'un thème peut en contenir un ou plusieurs autres, dans un système d'emboîtement et d'interdépendance hiérarchique. Il s'agit là d'un réseau couvrant divers aspects de la réalité humaine selon un point de vue conçu au préalable, comme le souligne à juste titre J. Pruvost :

Dès que l'on divise un *thesaurus* [...] en trois grandes parties, le monde, l'homme, la société, puis dans la partie consacrée à l'homme, les concepts fondamentaux (existence, identité, causalité, etc.), l'ordre et la mesure (ordre, quantité, nombre, espace, temps, etc.), on se situe nécessairement dans une grille structurée en fonction d'une époque et donc d'un regard y correspondant. (Pruvost, 2006, p. 113).

Les lexies contenues dans les rubriques en arborescence sont donc regroupées d'après leur sens et non suivant le classement alphabétique habituel, très répandu dans les dictionnaires usuels. Élaboré selon un ordonnancement idéologique, le *Begriffssystem* de R. Hallig et W. von Wartburg (*cf.* chap. II 2.3), en est un exemple saillant. Afin de favoriser l'accès au vocabulaire comme un système, les auteurs ont tenté de remplacer l'ordre alphabétique habituel par un ordre conceptuel qu'ils supposent transposable dans toutes les langues. Comme le souligne F. Lecoy (1955, p. 385) au sujet de la répartition des rubriques dans *Begriffssystem*, celles-ci sont au départ au nombre de trois (l'univers, l'homme, l'homme et l'univers), puis elles sont subdivisées au fur et à mesure en sous-structures selon le plan suivant :

Figure 4 : *Begriffssystem* (Système raisonné des concepts) de H. & W. 1952/63

A L'univers	
I	Le ciel
II	La terre
III	Les plantes
IV	Les animaux
B L'homme	
I	L'homme, être physique
II	L'âme et l'intellect
III	L'homme, être social
IV	L'organisation sociale
C L'homme et l'univers	
I	L'a priori
II	La science et la technique

Ce mode de classement idéologique pourrait par ailleurs engendrer une certaine ambiguïté, voire une contrainte, qui serait due essentiellement à la vision idéologiquement ou culturellement orientée du lexicographe, ce qui rend indispensable dans ce cas le recours à « *des index, qui suggèrent inévitablement une “mise en dictionnaire” possible pour tout exposé systématique de connaissance, manuel, traité, exposé.* » (Rey, 2018, p. 243), et grâce auxquels l'utilisateur pourrait naviguer à travers les ressources lexicales, en quête du mot qui lui fait défaut dans telle ou telle situation d'encodage. Car au final, d'un point de vue pédagogique tel est bien l'objet de ce type de classements, qui s'inscrit dans une « *perspective, traduite par : “Comment cela (tel objet, telle action, telle qualité) s'appelle ?” et non pas : “ Qu'est-ce que ça (tels signe, mot, emploi, expression...) veut dire ?* » (Rey, 2018, p. 39).

Comme le rappelle Giovanni Dotoli :

La “grille sémantique offrant une série structurée de concepts permettant d'atteindre les signes linguistiques en relevant et pouvant accueillir tous les mots d'une langue” entre pleinement dans la mise en ordre des mots du dictionnaire. Mais c'est une grille qui serait restée lettre morte, sans l'intuition de Paul Robert, Alain Rey et Josette Rey-Debove. Le classement synonymique, le méthodique et l'idéologique ne sont qu'une application de l'ordre sémantique, qui est un ordre du savoir et de la langue dans son essence d'ordres philosophique et linguistique combinés [...] Univers-idée-mot, pour éviter le chaos : ce serait celle-ci la route du dictionnaire. (Dotoli, 2012, p. 59) .

Nous retrouvons ici une position de Félicien de Tollenare, qui de ce point de vue affirme que :

nous n'avons point fermé les yeux devant les imperfections et les faiblesses théoriques qui nous semblent inhérentes au *Begriffssystem* ; il n'est point et ne peut être un [sic.] panacée lexicographique universel. Mais qui pourra nier que le classement idéologique de MM. Hallig et von Wartburg forme un tout idéologique bien ordonné et consistant ? Dès lors, et vu la subjectivité inévitable de tout classement sémasiologique, ne vaudrait-il point la peine de tenter l'expérience ? Pourquoi ne pas essayer l'outil mis à notre disposition par le classement élaboré à Leipzig et à Bâle ? Bien sûr, les difficultés surgiront nombreuses, et beaucoup de problèmes resteront à résoudre, mais on peut procéder à tâtons et sur une échelle réduite, en se bornant aux documents de notre époque, vu l'étroite liaison au temps moderne « *Gegenwartsgebundenheit* » du *Begriffssystem*. (Tollenare, 1960, p. 29)

Or, plusieurs spécialistes, entre autres, Daniel Péchoin et Jean Pruvost, se sont interrogés sur la déconsidération inhérente au classement sémantique en France et dans les pays francophones, bien qu'il soit d'usage et fort apprécié dans les pays anglo-saxons.

Selon Pruvost, cela incombe probablement aux « *habitudes prises dès le XVII^e siècle et confirmées au XVIII^e siècle, habitudes installées en faveur du classement formel.* » (2002, p. 114). En effet, il n'est en fait question que de choix faits par les lexicographes. Les modèles de classement qu'ils soient alphabétiques ou sémantiques, les uns comme les autres tendent à assouvir cette soif d'apprendre propre à l'être humain. Ils ne sont guère en concurrence, mais fonctionneraient de manière complémentaire selon les situations d'usage et les objectifs définis par les « les guetteurs de mots ».

Conclusion

Dans ce chapitre, nous nous sommes intéressé à la description lexicographique en Afrique francophone, ainsi qu'aux différents classements et concepts qui lui ont trait. D'abord, nous avons présenté les approches lexicographiques. Outre l'approche différentielle et dichotomique de conception linguistique, nous avons vu comment la description lexicographique avait pu évoluer depuis les premières recherches menées dans le cadre de l'IFA, jusqu'à l'apparition de la conception polylectale. En effet de nos jours, la description lexicographique ne se focalise pas uniquement sur l'aspect formel des faits de langue, mais tend à intégrer d'autres facteurs d'ordre sociolinguistique et socioculturel qui la rendent plus compatible avec le contexte naturel dans lequel se produisent ces faits. Ensuite, dans la deuxième section, nous avons exposé certains concepts en rapport avec les approches citées plus haut, qui nous ont semblé pertinents et auxquels nous ferons appel au cours de notre étude. En dernier lieu, nous avons mis en exergue les différents modèles de classement lexicographique qui suivent l'étape d'une collecte lexicographique et auxquels recourent les lexicographes lors de tout projet à vocation dictionnaire. Ainsi, outre le classement formel largement utilisé, nous avons vu deux autres classements : celui basé sur le référent permettant de recenser les statalismes et les lexies patrimoniales, et celui dit par champs conceptuels, qui fait découvrir les domaines les plus productifs de néologismes.

Chapitre III

La description du français au Maghreb : inventaires et BDLP

Introduction

Le présent chapitre a pour objectif de présenter brièvement l'entreprise lexicographique à dimension régionale visant à étendre la description menée dans le cadre de l'IFA à d'autres pays francophones, notamment ceux du Maghreb. Trois points essentiels ayant trait à l'objet de cette recherche seront abordés, à savoir quelques considérations sur le déroulement des travaux effectués par les équipes maghrébines afin d'élaborer un inventaire régional (section I), le projet structurant de la base de données lexicographiques panfrancophone internationale (section II) et les apports de l'outil numérique dans le traitement lexicographique des particularismes (section III).

1. En quête d'un inventaire fédérateur non « fusionniste »

Les inventaires nationaux des particularités lexicales du français parus successivement en 1998 (Mauritanie), en 2000 (Maroc), en 2002 (Algérie) et en 2004 (Tunisie) sont le fruit d'un projet initial mis en route par l'AUPELF-UREF en 1991, ayant pour objectif principal l'élaboration d'un inventaire Maghreb et qui s'inscrit dans le prolongement de *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (IFA).

La première réunion de travail de l'équipe maghrébine fut tenue à Nice sous la direction d'Ambroise Queffélec. Elle avait pour mission de procéder au traitement des particularités lexicales recensées dans les pays maghrébins, puis de les fusionner en vue d'élaborer un lexique des particularités lexicales du français en usage au Maghreb. Toutefois, très peu d'années après, les résultats n'allaient pas dans le sens escompté. À peine après son lancement, et suite à un changement de programme, le projet destiné à

priori à l'élaboration d'un inventaire transnational s'est vu renvoyé *sine die*, comme en témoignent les propos de Fouzia Benzakour coauteure de l'inventaire Maroc :

Un changement de programme, survenu peu d'années après la mise en route de l'inventaire Maghreb, nous ramena chacun sur son propre terrain. Des projets régionaux parallèles allaient reporter aux calendes grecques la variété maghrébine encore en chantier. Deux actions de recherche intégrée, l'une entre les universités de Provence et de Rabat [...] et l'autre entre les universités de Provence et de Constantine [...] ont permis aux équipes concernées de se limiter à la description de leur variété. (Benzakour, 2008a, p. 197),

Par ailleurs, dans son article intitulé : « *La lexicographie différentielle en terrain africain et malgache : une aventure ambiguë* » (2008), A. Queffélec revient lui aussi sur les conditions dans lesquelles les inventaires nationaux de particularités lexicales ont pu voir le jour, où il met l'accent sur certaines raisons qui ont conduit à l'échec d'une « synthèse transnationale » en affirmant que :

Les équipes IFA 2 (Afrique noire) IFOI (Océan Indien) ou IFMag (Afrique du Nord) ne réussirent à réaliser ou ne voulurent³⁷ produire des lexiques transnationaux. En revanche, les membres de ces équipes publièrent, à titre individuel ou collectif, des inventaires nationaux, qui se réclamaient peu ou prou, quitte à s'en distancier fortement, de la méthodologie IFA. (Queffélec, 2008a, p. 184),

Ainsi, outre le changement de programme évoqué plus haut, l'auteur impute également l'échec du projet initial au choix délibéré de certaines équipes de recherche de ne pas produire un inventaire transnational. En effet, celles-ci considéraient a posteriori, au fur et à mesure que les travaux avançaient, comme non pertinent le présupposé d'une supra-variété régionale de français, lui préférant de ce fait des projets gérés de façon autonome et conduits chacun par sa propre équipe de recherche, en vue de réaliser des lexiques régionaux autocentrés.

Nous présentons dans les pages qui suivent l'ensemble des inventaires nationaux produits par les membres de l'équipe IFMag (Afrique du Nord), auxquels nous portons un intérêt ici et dont le contenu forme l'essentiel de notre corpus de travail.

³⁷ C'est nous qui soulignons. Par cette mise en évidence, nous souhaitons attirer l'attention du lecteur sur la volonté des équipes de recherche de ne pas produire un inventaire transnational.

1.1. Les inventaires nationaux

1.1.1. L'inventaire Mauritanie

Rédigé conjointement par Bah Ould Zein et Ambroise Queffélec³⁸ « *Le français en Mauritanie* » (1998) est le premier inventaire d'une série de quatre, visant la description des variétés lexicales du français, en vue de réaliser une synthèse transnationale représentative de la grande zone géolinguistique et culturelle qu'est le Maghreb.

L'ouvrage se scinde en deux grandes parties : une partie théorique de 67 pages, consacrée à la présentation de la situation sociolinguistique et linguistique de la Mauritanie ; suivie d'un inventaire lexical (124 pages), basé pour l'essentiel sur le DEA et surtout la thèse de Bah Ould Zein, et comprenant 630 mauritanismes illustrés par de nombreux exemples circonstanciés.

La partie théorique, composée de 8 chapitres, peut être subdivisée en deux sous-parties. Dans la première (chapitres 1-7), les auteurs esquissent à grands traits le profil sociolinguistique de la Mauritanie ; dans la seconde (chapitre 8), ils explicitent la méthodologie de l'inventaire. Outre la présentation des cadres géographique, historique et humain de la Mauritanie, les auteurs reviennent dans les deux premiers chapitres sur les différentes langues en contact dans ce pays, avant de dérouler dans les cinq chapitres qui suivent le fil chronologique du français, de sa première implantation suite au fait colonial à la situation actuelle.

Quant à la méthodologie de l'inventaire, elle est clairement présentée dans le chapitre 8. Étant donné que la recherche sur les mauritanismes s'inscrit dans une perspective plus large d'une recherche sur les maghrébismes lexicaux, leur recensement s'est effectué suivant une fiche de synthèse qui reprend les principes méthodologiques de celle de l'IFA, mais aménagée en fonction de la spécificité du français au Maghreb. À cet égard, les dictionnaires de langue française, notamment le *Petit Robert*, ont été adoptés comme corpus d'exclusion, conformément à la politique définie par le collectif IFMag³⁹.

³⁸ Il fut professeur à l'université de Provence et directeur du projet lancé sous l'égide de l'AUPELF-UREF en 1991, dont l'objectif était de produire en 1995 un ouvrage collectif qui devrait s'intituler : *Le Français au Maghreb : t. 1 Lexique et société*. Il fut aussi le corédacteur des quatre lexiques maghrébins qui ont vu le jour des années après la mise en berne du projet initial.

³⁹ Équipe de recherches sur « Le français au Maghreb » sous la direction d'Ambroise Queffélec, associant les chercheurs suivants (par ordre alphabétique des pays concernés) :

Pour l'Algérie : Yacine Derradji, Valéry Debov, Dalila Smaali-Dekdouk et Yasmina Cherrad-Bencheфра.

Pour le Maroc : Fouzia Benzakour et Driss Gaadi.

Pour la Mauritanie : Bah Ould Zein

Suite des notes page suivante

Concernant les résultats de l'analyse, les auteurs du lexique Mauritanie n'ont présenté ni la typologie sémasiologique des particularités lexicales relevées ni la taxinomie onomasiologique des domaines qui en sont pourvoyeurs. En revanche (Kethiri, 2014, p. 287) qui cite Smaali et Ould Zein, évoque dans sa thèse de doctorat cinq principaux domaines conceptuels pourvoyeurs de mauritanismes à savoir : *le mode de vie, le domaine social, l'alimentation, le domaine culturel et l'enseignement et éducation.*

1.1.2. L'inventaire Maroc

Le deuxième inventaire corédigé par Ambroise Queffélec, Fouzia Benzakour et Driss Gaadi s'inscrit tout comme le précédent dans le même projet, et a pour objectifs la description des particularités lexicales du français régional parlé et écrit au Maroc, afin de les intégrer dans ce qui était envisagé comme futur inventaire panmaghrébin (IFMag). L'ouvrage se compose de deux grandes parties : un inventaire lexical de 195 pages contenant environ 828 particularismes ; précédé d'une partie théorique (120 pages), intitulée : « *Le français au Maroc : de l'implantation au contact et à l'intégration* », dans laquelle les auteurs exposent via neuf chapitres les caractéristiques de la situation sociolinguistique du pays.

Cette partie théorique débute par un premier chapitre présentant d'une manière générale le Maroc selon différents points de vue (géographique, humain, économique et politique), suivi d'un second chapitre qui retrace la genèse du paysage linguistique, où les auteurs s'attardent sur les principaux événements qui ont jalonné l'histoire de ce pays, ainsi que les différents peuples et dynasties qui s'y sont succédé.

Les deux chapitres qui suivent portent sur l'implantation du français et la politique linguistique mise en place après le recouvrement de l'indépendance, qui allait jusqu'à se confondre avec une politique d'arabisation. À cet effet, les auteurs mettent en avant les différentes actions menées par les dirigeants, afin de doter l'arabe littéral de fonctions qui furent l'apanage de la langue française, avant de broser un panorama des secteurs clefs visés par cette politique.

Les chapitres 5 à 8 s'étalent pour exposer un paysage linguistique complexe et présentent en détail les langues en usage et leur statut. Les auteurs font ressortir par le

Pour la Tunisie : Abdelhamid Camoun, Aluned Karachira, Chérif Ohanem, Francis Manzano et Habiba Naffati.

biais d'une grille⁴⁰ d'analyse articulante status⁴¹ et corpus, la situation linguistique du français au Maroc, avant de tenter une caractérisation du français endogène selon un continuum, en allant du basilecte « appris sur le tas » et très instable à un acrolecte respectueux de la norme exogène, mais d'une vitalité réduite.

Le dernier chapitre réservé à la méthodologie énumère les principales phases par lesquelles est passée la confection du lexique Maroc, où les auteurs reviennent sur les critères de sélection des particularismes, les techniques lexicographiques et la métalangue adoptés, avant de clore le chapitre par un aperçu général des résultats obtenus à partir des analyses onomasiologique et sémasiologique effectuées.

1.1.3. L'inventaire Algérie

Le troisième inventaire de la série est rédigé conjointement par Ambroise Queffélec, Yacine Derradji, Valéry Debov, Dalila Smaali-Dekdouk et Yasmina Cherrad-Benchefra. Il se compose de deux parties : la première théorique comprenant sept chapitres, intitulée : « *Sociolinguistique de l'Algérie* » (140 pages) est consacrée à l'étude de la réalité algérienne. Elle est suivie d'un inventaire lexical de 413 pages, regroupant environ 1500 lexies (illustrées par des exemples tirés essentiellement de la presse et la littérature du pays) présentées par ordre alphabétique.

Au chapitre 1, pour expliquer le façonnement hérité du paysage sociolinguistique et linguistique du pays, les auteurs entament leur analyse par un passage en revue des ethnies et des cultures qui se sont succédé sur le sol algérien, depuis l'Antiquité jusqu'à l'indépendance en 1962. Dans le chapitre qui suit, ils énumèrent les langues et les groupes linguistiques présents en en distinguant trois : berbère, arabe et langues étrangères.

Au chapitre 3, est tentée une description de la politique linguistique et culturelle conduite par le pays au sortir de l'occupation française, avec une mise en exergue des fonctions que s'est vu attribuer l'arabe classique depuis l'indépendance. Le chapitre s'achève sur des considérations relatives à la position du français sur le marché linguistique algérien, et sur le rôle que pourrait avoir cette langue, suite aux recommandations de la commission nationale de réforme du système éducatif (CNRS), dite commission Benzaghoul, du nom de son président.

⁴⁰ Il s'agit de la « grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone », proposée dans sa première version en 1988 par Robert Chaudenson, pour examen et expérimentation dans le cadre du programme LAFDEF, et qui a connu plusieurs motivations après.

⁴¹ Mot proposé par R. Chaudenson, regroupant tout ce qui est de l'ordre du statut, des institutions, des fonctions et des représentations.

Suivent trois autres chapitres, consacrés à l'approfondissement de l'analyse empirique, prenant appui sur une grille qui permet à la fois d'évaluer le status et le corpus des langues en présence, dont les résultats affichés dépeignent par des chiffres et des pourcentages le classement de chacune d'elles. En définitive, après avoir présenté la méthodologie retenue pour l'étude des particularités lexicales relevées, les auteurs concluent leurs analyses onomasiologique et sémasiologique en proposant une typologie des algérianismes. En fait, il s'agit là d'une monographie essentielle à la compréhension de la dynamique du français en Algérie. Les lecteurs qui s'intéressent à l'évolution de cette langue dans l'espace francophone trouveront dans cet ouvrage dans une information riche.

1.1.4. L'inventaire Tunisie

Le dernier inventaire qui clôt chronologiquement cette série est : *Le français en Tunisie* (2004), corédigé par Habiba Naffati et Ambroise Queffélec. L'ouvrage prend appui sur la thèse de doctorat de Habiba Naffati, avant d'être complété par les travaux d'autres collaborateurs. Il se compose de deux grandes parties : une partie théorique (114 pages), intitulée « configurations sociolinguistiques et linguistiques » et un inventaire lexical comprenant 841 termes.

Onze chapitres composent la partie théorique, qui elle, s'articule autour de deux volets : un premier comprend les chapitres 1 à 8, consacré à l'évolution du français en Tunisie, et un deuxième de 9-11, qui explicite la méthodologie entreprise par les auteurs pour la description des particularismes tout en proposant les résultats des analyses sémasiologique et onomasiologique des particularités lexicales du français.

Conformément aux ouvrages précédents, les particularismes lexicaux sont décrits dans l'inventaire Tunisie selon les principes méthodologiques de sélection et de traitement des particularismes de l'IFA, adaptés au Maghreb. Les tunisismes sont identifiés comme des écarts par rapport à un français standard représenté par les dictionnaires usuels de français, notamment le *Petit Robert*, qui constituent le corpus d'exclusion. Ainsi, quatre types de procédés lexicogéniques sont mis en évidence dans l'inventaire :

- Les particularités lexématiques viennent en première position avec près de 88% d'entrées, correspondant principalement à des emprunts, qu'ils soient à l'arabe ou à d'autres langues. Vient ensuite la création par composition qui fournit 13% des particularités lexicales, suivie de la dérivation avec 8%.

- Les particularités sémantiques représentent 8% des items. Il s'agit de mots appartenant au français standard, mais qui embrassent d'autres acceptions dans le français tunisien par transfert, extension et restriction de sens, ou par métaphorisation.
- Les particularités grammaticales sont d'un taux très faible dans l'inventaire. Pour ce type de lexies, l'innovation porte essentiellement sur le changement du genre, de la catégorie grammaticale ou de la construction syntaxique.
- Enfin, les particularités qui relèvent des différences d'usage telles que la connotation, le niveau de langue ou l'état de langue, comparées aux précédentes, elles sont peu fréquentes.

En conclusion, concernant cet inventaire, outre son intérêt scientifique et documentaire, il sensibilise le locuteur francophone, en l'occurrence tunisien, aux usages d'un français du terroir, imprégné d'une culture locale, et lui offre ainsi toutes les clés pour comprendre l'évolution de cette langue dans son pays. Aussi, la mise en parallèle de l'ensemble des inventaires fera-t-elle ressortir les domaines les plus pourvoyeurs de particularismes et les procédés de création lexicale les plus productifs dans les lexiques des quatre pays. Par ailleurs cette série de travaux bien documentés participe de par le fonds lexical traité, à son échelle, à la connaissance de la dynamique du français en terre maghrébine, mais aussi à la promotion de la lexicographie africaine dite du Sud.

2. La Base de données lexicographiques panfrancophone

La BDLP est un dictionnaire électronique multimédia en libre accès sur Internet qui regroupe un nombre considérable de diatopismes recensés dans plusieurs pays francophones, y compris dans ceux du Maghreb.

Trois points essentiels ayant trait à ce construit lexicographique vont être abordés dans ce qui suit : le développement de ce concept, sa structure et les types de recherches qu'il offre. Mais avant de se lancer dans sa description et mettre en lumière ses fonctionnalités, un bref aperçu rétrospectif des personnes et des événements qui ont jalonné son évolution nous semble important pour avoir une idée sur sa genèse.

2.1. Développement d'un concept

À partir des années 1970, une prise de conscience de pratiques divergentes du français en usage dans les pays francophones par rapport à un français homogène (français de référence ou standard), avait suscité l'intérêt des linguistes pour l'étude des variétés

géographiques de cette langue, c'est-à-dire les variétés de français en usage hors de France en vue d'appréhender leur fonctionnement. Nombreux sont les chercheurs qui se sont penchés sur la question depuis, notamment Bernard QUÉMADA (1990), dont les travaux sur le lexique ont donné naissance au projet du *Trésor des vocabulaires francophones* (TVF)⁴².

L'objectif de son projet était d'asseoir une assise lexicographique internationale informatisée regroupant les inventaires des diatopismes en usage dans l'aire francophone, afin de rendre compte de la dynamique du français en usage hors Hexagone. C'est dans ce sillage que la BDLP qui réunit plusieurs lexiques de particularismes avait vu le jour. Elle rassemble actuellement les bases de vingt pays de l'espace francophone, dont ceux du Maghreb, représentés jusqu'à l'écriture de ces lignes par la base Algérie et la base Maroc. La BDLP est conçue sous forme de dictionnaire électronique multimédia mis en ligne sur Internet en mars 2004. Ses données sont accessibles gratuitement à toute personne s'intéressant aux variétés de français, et sont consultables de différentes façons, soit d'une manière séparée pour chacune de ses bases, ou encore en tant que corpus collectif en procédant par recoupement de données.

De surcroît, ce stock lexical informatisé offre aux chercheurs attirés par la mise en rapport des diatopismes et leur expansion dans des espaces francophones différents, un panorama de toutes les investigations menées dans des contextes sociolinguistiques variés. En effet, d'après Y. Derradji « *la mise en rapport des données lexicales nationales de la zone d'étude avec les autres données lexicographiques des autres équipes BDLP permettra de dégager les points de convergences ou les différences des usages de français au Maghreb.* » (2009, p. 73). Point de vue que partage également A. Queffélec pour qui, le support informatique de la BDLP est un moyen intéressant qui « *permet une confrontation des divers vocabulaires francophones, et ouvre des perspectives de patrimonisation et d'actualisation des données lexicales.* » (2008, p. 189).

Outre les arguments avancés plus haut, notre intérêt pour la BDLP en tant que corpus et outil de recherche en même temps est nourri par les possibilités d'actualisation des données qu'elle offre grâce à l'outil informatique qui la gère. En effet, contrairement aux inventaires en version papier, le contenu de la BDLP peut être facilement et rapidement mis à jour chaque fois que cela s'avère nécessaire. De même

⁴² Le TVF est le dictionnaire des usages du français à travers le monde élaboré sous l'égide de l'AUPELF-UREF et dirigé par le Professeur Bernard QUÉMADA.

que les différentes rubriques incluses dans chacun de ses articles (vedettes, variantes, commentaires, définitions, références, étymologie, etc.), disposées de manière ergonomique sont facilement accessibles, intuitives et répondent au manque de temps dont souffre d'habitude la personne amenée à consulter plusieurs lexiques conjointement. Enfin, la vue panoramique que nous propose la BDLP sur l'évolution du particularisme lexical dans l'espace francophone aide à appréhender la dynamique de la création lexicale, une perspective dans laquelle s'inscrit notre recherche.

2.2. Utilisation de la BDLP

L'accès aux entrées de la BDLP se fait via des navigateurs internet comme Opera, Chrome, Firefox, Edge, etc., à l'adresse : <<https://www.bdlp.org/recherche>>. La page de recherche affichée (cf. fig.5) propose une consultation par bases ou par zone géographique.

Figure 5 : La BDLP internationale

Source : <https://www.bdlp.org/recherche>

Elle peut être consultée également en se connectant à la page Web du *Centre Nationale de Ressources Textuelles et Lexicales* (CNRTL), à l'adresse <<https://www.cnrtl.fr/definition/>> (cf. fig. 6).

Figure 6 : Accès via le portail lexical du CNRTL



Source : <https://www.cnrtl.fr/definition/>

Outre ces modes d'accès, le fond lexical de la base peut aussi être consulté via la page Web (ou l'application numérique) d'un autre projet de conception francophone, en l'occurrence : *Le dictionnaire des francophones*⁴³ (DDF) (cf. fig. 7), basé sur un maillage de plusieurs ressources lexicographiques institutionnelles dont la BDLP, ce qui permet à l'utilisateur d'appréhender toutes les facettes de la réalité langagière de diverses communautés francophones dans des espaces où le français est en usage sur différents registres.

Figure 7 : Accès à la BDLP via le DDF



Source : <https://www.dictionnairesfrancophones.org/form/kachabia>

⁴³ Lancé par le ministère de la Culture français au grand public le 16 mars 2021 à l'adresse <https://www.dictionnairesfrancophones.org/>, c'est un dictionnaire numérique généraliste à vocation collaborative collectant et consignait les usages actuels du français.

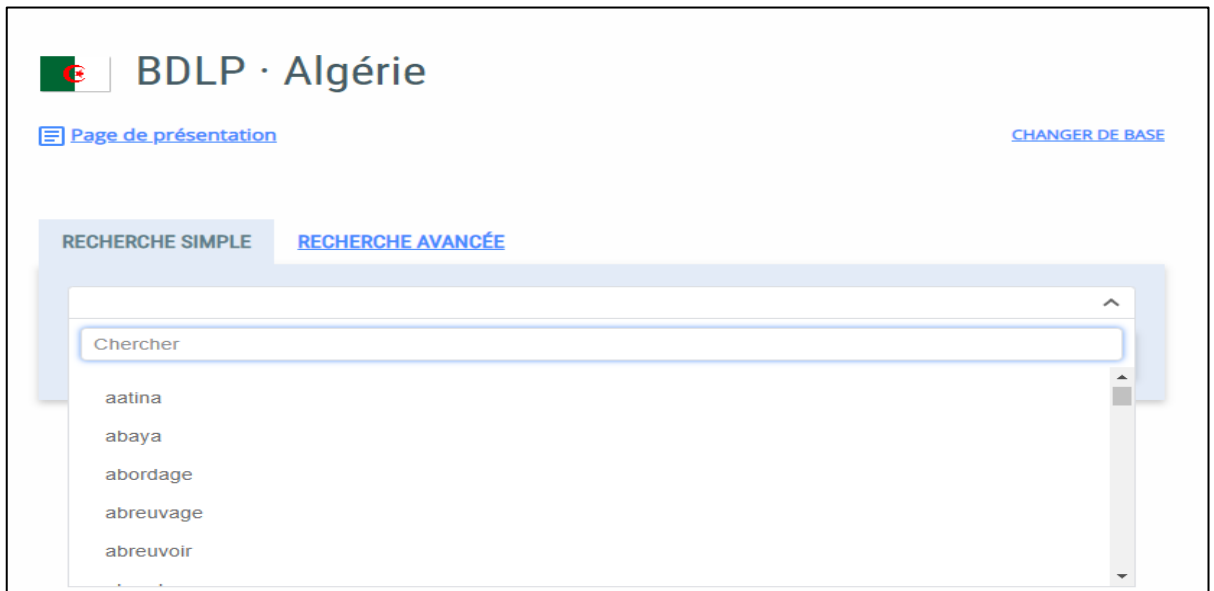
2.3. Les types de recherche

La BDLP est conçue de manière à offrir au consultant trois principaux types de recherche : une recherche simple, une autre avancée et une troisième qui permet de rechercher une lexie en interrogeant simultanément plusieurs bases.

2.3.1. La recherche simple

Ce type de recherche permet de retrouver un particularisme dans l'une des bases sélectionnées. Elle s'effectue par ordre alphabétique en se positionnant et en cliquant sur l'initiale du terme recherché comme l'illustre la figure 7 ci-dessus, ce qui donne accès à l'article avec toutes les données métalexigraphiques qui s'y rapportent.

Figure 8 : BDLP internationale : recherche simple



Source : <https://www.bdlp.org>

Ainsi s'affiche la vedette en gras avec éventuellement sa transcription phonétique, sa définition et les éventuelles variantes graphiques. Notons que le support informatique dans ce cas offre deux informations multimédias que ne peut proposer la version papier des inventaires, à savoir l'usage du son pour écouter la prononciation marquée et l'illustration par l'image de certains référents.

Les informations que regroupe chaque article sont réparties sur des rubriques accessibles par onglet :

Figure 9 : BDLP : microstructure

Source : <https://www.bdlp.org/>

- L’onglet *Citations* donne une idée sur la ou les sources dans lesquelles a été puisé le mot recherché. Ces citations qui forment le contexte d’emploi sont référencées comme suit : [presse, journaux, périodiques], littérature, etc.
- L’onglet *Commentaires* offre des informations de nature limitées en vue d’éclairer la définition.
- L’onglet *Renvoi* permet d’accéder éventuellement à certains synonymes de l’entrée.
- L’onglet *Encyclopédie* offre la même fonction que celle de *Commentaires* mais avec plus de détails.
- L’onglet *Histoire* informe sur l’origine du particularisme, voir s’il s’agit d’emprunt à une autre langue ou s’il est question d’innovation lexicématique, sémantique ou autre.
- L’onglet *Francophonie* quant à lui, permet de vérifier si le particularisme est en usage également dans la variété de référence, ou dans d’autres variétés francophones.

2.3.2. La recherche avancée

Par les options qu’elle offre, la recherche avancée permet une optimisation de l’investigation menée. Elle porte sur plusieurs rubriques qui filtrent les données selon

leurs critères variés. Sa conception sous forme de formulaires en listes déroulantes (mots ou expressions, références des citations, marques, grammaire et sémantique, historique, géolinguistique, statut et critique) est ergonomique, dans la mesure où l'utilisateur n'est pas amené à rédiger lui-même les critères de recherche, mais seulement sélectionner un certain nombre d'entre eux dans les listes déroulantes.

Figure 10 : BDLP Algérie : recherche avancée

Source : <https://www.bdlp.org>

2.3.3. La recherche par zone

Elle consiste à rechercher des particularismes dans plusieurs bases conjointement. Cela donne à l'utilisateur un aperçu général sur la diffusion de tel ou tel terme. Un clic sur l'onglet *Francophonie* (cf. fig.11) affiche l'ensemble des bases disponibles, précédées chacune d'un bouton de commande. Le consultant n'a qu'à activer le bouton dédié à telle ou telle base pour y accéder directement. Par ailleurs, il lui est possible de sélectionner plusieurs bases à la fois par zone géographique dans la liste déroulante, comme le montre la figure ci-dessous. En effet, les six zones énumérées regroupent chacune un ensemble de BDLP.

Figure 11 : BDLP Algérie : recherche par zone

Source : <https://www.bdlp.org/>

3. La lexicographie numérique à des fins didactiques

L'utilisation des outils informatiques dans le domaine de la lexicographie collaborative a fait son chemin depuis les années 1980. Plusieurs projets ayant trait à ce sujet, notamment le *Trésor des vocabulaires français* (TVF), ont conduit à la réalisation de dictionnaires et de bases de données numériques, entre autres, le GTD⁴⁴, la BDL⁴⁵, la BDLP, le DDF et récemment la VL⁴⁶, qui constituent autant d'expériences menées dans un contexte francophone large. Par ailleurs, dans un contexte local de moindre envergure,

⁴⁴Grand Dictionnaire Terminologique fondé en 1974, regroupant les fiches terminologiques rédigées par l'Office québécois de la langue française ou des partenaires de l'Office.

⁴⁵Banque de Dépannage Linguistique qui traite de divers sujets associés à la langue française à Québec, notamment l'orthographe, la grammaire, la syntaxe, le vocabulaire, la typographie, la rédaction et la communication.

⁴⁶Vitrine Linguistique, mise en ligne en 2022 par l'Office québécois de la langue française, elle intègre toutes les ressources linguistiques du GDT et de la BDL, et facilite leur interrogation via un site unifié.

de surcroît algérien, hormis la BDLP-Algérie dont la nomenclature demeure sans actualisation aucune, les projets lexicographiques à vocation contributive ou participative s'appuyant sur l'outil informatique, en particulier celles utilisées à des fins didactiques sont à notre connaissance quasi inexistantes, situation paradoxale à l'heure où les documents, voire les outils électroniques potentiellement exploitables dans ce domaine sont de plus en plus nombreux. Or, « *Ces dernières années, les (N) TIC ou (Nouvelles) Technologies de l'Information et de la Communication ont connu un essor tel qu'il subsiste à peine des secteurs qui n'ont pas encore recours à l'ordinateur pour la transmission d'informations et la communication.* » (Desmet, 2006, p. 119). C'est pourquoi, dans le domaine de la didactique du FLE qui est concerné lui aussi par l'usage des NTIC, l'introduction des dispositifs lexicographiques numériques pourrait avoir un impact positif sur l'apprentissage.

À cet égard, pour montrer l'opportunité de l'outil informatique, nous proposons ci-après une piste de travail sous forme d'une activité pédagogique s'inscrivant dans le cadre de la didactique du FLE, qui met en commun des ressources lexicographiques francophones à dimension collaborative ou coopérative et des outils numériques variés. Cette activité qui relève de la pédagogie du projet favorise la construction de savoirs et de savoir-faire, et pourrait s'avérer utile pour les apprenants, dans la mesure où elle les amènerait à devenir acteurs de leurs apprentissages.

Il s'agit d'une activité lexicale à réaliser en classe, inspirée des dispositifs pédagogiques proposés et mis en ligne par le *centre d'approches vivantes des langues et des médias* (CAVILAM), mais que nous avons adaptée au contexte de la présente recherche. Elle s'articule autour de deux axes principaux :

- faire découvrir aux apprenants un français endogène via le DDF et la BDLP ;
- la production collaborative de contenus pédagogiques à l'aide d'outils numériques.

Fiche de travail

Public visé : les étudiants inscrits en licence de français, ayant des modules de lexicologie, sémantique lexicale, etc., dans leur cursus.

Temps : 60 min en présentiel, mais l'activité peut être adaptée en distanciel.

Objectif (s) : enrichir les connaissances lexicales des apprenants en créant une carte numérique (à caractère dictionnaire) des instruments de musique traditionnels en Algérie.

À partir d'une série de mots relatifs à ces instruments, les apprenants apprendront à naviguer dans le DDF et la BDLP. Ils découvriront les différents sens de ces mots en Algérie (et ailleurs), apprendront à se repérer et à utiliser un dictionnaire d'une manière collaborative. Ils réaliseront enfin une carte numérique à caractère dictionnaire sur Padlet⁴⁷, pour faire découvrir les instruments de musique algériens.

Tableau 1 : La boîte à mots

instruments à cordes	instruments à percussion	instruments à vent
gnibri	bendir	chekoua
emezed	deff	fhel
guembri	derbouka fakhariyya	gasba
el fakroun	guellal	ghaïta
kouitra	naghrat	mezwed
oud	tabla	nay
rebeb	tindi	neffir
snitra	tar	zorna

Prérequis et outils

S'agissant d'une activité qui porte sur le lexique et l'usage du dictionnaire, les apprenants doivent : connaître les règles de base pour effectuer une recherche dans un dictionnaire en ligne ; disposer d'un smartphone (tablette ou pc) portable connecté (e) ; également savoir utiliser l'application Padlet.

DDF



Padlet : Carte des instruments de musique traditionnels en Algérie



<https://padlet.com/CSamir/hvmexltfxm7emex8>

Déroulement

Étape 1

Former de petits groupes de travail. En petits groupes, demander aux apprenants de citer quelques instruments de musique traditionnels, utilisés en Algérie ; mettre en commun en grand groupe. Chaque groupe donne, à tour de rôle, un mot.

⁴⁷ Mur virtuel favorisant la gestion de projet et l'échange entre les membres d'une équipe. « Le principe repose sur la création du mur par un animateur du compte. Après s'être connectés à l'URL associée, les participants sont invités à déposer sur le mur leurs posts, qui peuvent être enrichis de médias (liens, images, sons, vidéos, fichiers Word ou Excel, PDF, etc.) » (Gillet-Goinard & Maimi, 2020, p. 235)

Étape 2

Tracer 3 colonnes au tableau en les nommant comme suit : instruments à corde, instruments à percussion, instruments à vent. Vérifier que les apprenants comprennent bien le sens de ces expressions. Lire les mots de la boîte dans un ordre aléatoire. Inviter à tour de rôle les apprenants à venir noter chacun des mots au tableau.

Étape 3

Attribuer 3 mots de la boîte à chacun des groupes. Inviter les apprenants à se rendre sur le DDF et à entrer leur mot dans le moteur de recherche. Noter les questions suivantes au tableau.

Observez les pages des résultats : combien de définitions y a-t-il ? De quelles couleurs sont les définitions proposées ? À quoi correspondent ces couleurs ? Comment s'appelle le cadre orange et quelle information trouvez-vous dedans ? Qu'est-ce qu'il y a sous les définitions ? Laisser quelques minutes aux apprenants pour naviguer sur leur page et répondre aux questions. Mise en commun à l'oral en grand groupe.

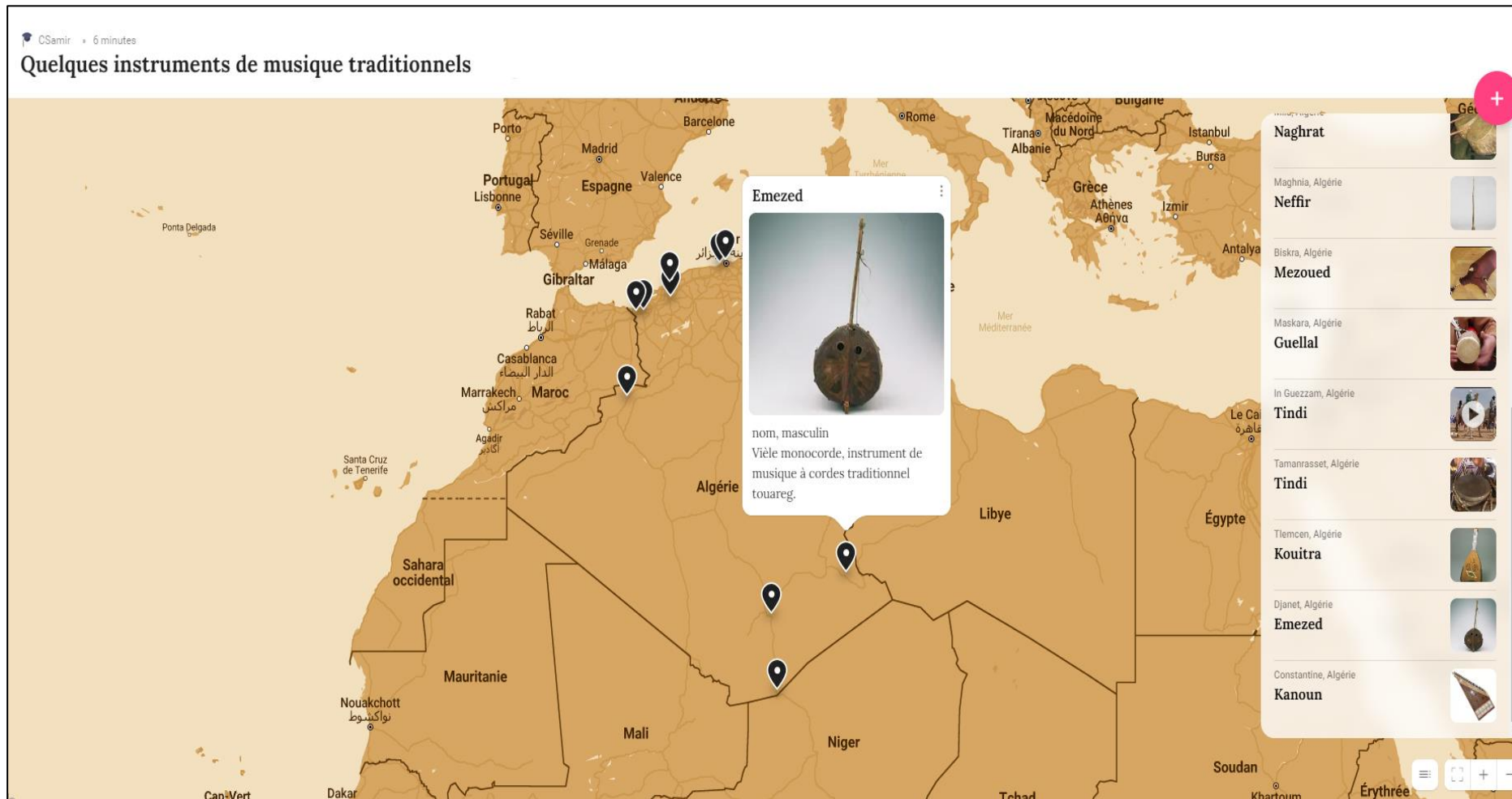
Étape 4

Noter les informations suivantes au tableau : catégorie grammaticale, genre, illustration, audio pour écouter la prononciation du mot, exemple d'utilisation, abréviation, synonyme, antonyme, expressions, mots dérivés. Demander aux apprenants de prendre connaissance des mots écrits au tableau. Vérifier que le vocabulaire est compris de tous. Si ce n'est pas le cas, expliciter les notions avec des exemples concrets. En groupe de travail. Cliquez sur les différentes définitions proposées dans le DDF, observez les pages. Quelles informations trouvez-vous dans ces différentes pages ? Mise en commun à l'oral en grand groupe. Surligner au tableau les informations présentes dans le DDF.

Étape 5

Aller sur la page Web du Padlet conçue pour l'activité : QR code de la “ *Carte des instruments de musique traditionnels en Algérie*”. Demander aux apprenants d'enrichir la carte de l'Algérie en y ajoutant des publications concernant chacun des instruments : la définition du mot et un exemple d'utilisation, la zone géographique, etc. (exemple à montrer: <https://padlet.com/CSamir/hvmexltxm7emex8>) (cf. fig. 12).

Figure 12 : Algérie : carte des instruments de musique traditionnels



Source : <https://padlet.com/CSamir/quelques-instruments-de-musique-traditionnels-d-alg-rie-hvmexltfxm7emex8>

Prolongements possibles

Concernant les noms d'instruments qui n'ont pas encore intégré le DDF ou la BDLP, inviter les apprenants à les rajouter dans le DDF via le formulaire de contribution dédié. Ils pourraient avec la médiation de l'enseignant formuler de nouvelles définitions en s'appuyant sur des informations données par des experts et triées d'ouvrages spécialisés ou d'articles de presse, entre autres, *Instruments de musique en Algérie : Gamme de produits* (Bouchakour, 2017). Ainsi pourraient-ils réinvestir les acquis du travail élaboré en classe.

Par ailleurs, avec des apprenants d'un niveau avancé (de Master), la réflexion pourrait être approfondie en attirant l'attention des apprenants sur la diversité linguistique et culturelle, et les enjeux communicatifs complexes qui en dépendent « à l'ère où le monde devient la patrie commune de tous les hommes, aucune patrie ne pouvant exister comme une île, séparée par la frontière infranchissable de la mer et reproduisant des îliens qui, de génération en génération, se reproduisent eux-mêmes identiques. » (Dollé, 2006, p. 200)

L'exemple que nous avons tenu à présenter ici sous forme d'une activité pédagogique dans le cadre de la didactique du FLE, n'est que l'une des pistes possibles pour l'exploitation des dictionnaires contributifs. Or, tous les secteurs faisant appel à la terminologie et s'intéressant à la définition des termes en contexte sont des terrains propices, où ces dictionnaires pourraient servir d'appui.

L'idée était de mettre en évidence une démarche collaborative qui fait florès et montrer la tendance de plus en plus prononcée vers un « *décloisonnement du concept de norme, encore trop souvent axée sur l'idéologie du monolinguisme et du français de France comme référence absolue.* » (Molinari, 2021, p. 29).

Conclusion

Nous avons tenté au début de cette première partie de présenter les caractéristiques sociales et géographiques du Maghreb, par la mise en avant de certaines composantes qui traduisent la dimension régionale de ses pays. Ainsi, il en ressort que ces derniers partagent des caractéristiques communes : un arabe classique majoré, des idiomes locaux minorés, un français varié, legs d'une longue période de colonisation, une unité religieuse, une unité historique, un prolongement géographique, etc., bref, tous ces éléments nous ont fait découvrir la continuité naturelle qui caractérise le paysage sociolinguistique maghrébin.

Dans le deuxième chapitre, nous nous sommes penché sur les approches et concepts clés ayant trait à notre travail. Ainsi, dans l'objectif de retracer les moments forts qui ont jalonné les

réflexions des spécialistes autour de la description du français dans les aires francophones, nous avons emprunté une démarche de présentation qui correspond au cheminement de ces réflexions, depuis les premières recherches menées pour la réalisation de l' *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (1983), jusqu'à celles fondées sur des conceptions sociolinguistiques et socioculturelles considérées aujourd'hui comme innovantes. Ensuite, nous avons abordé les différents modèles de classement des items dans le domaine de la lexicographie. Trois types de classement ont été mis en lumière à cet égard : le classement par référent, le classement alphabétique et le classement sémantique. Enfin, trois concepts clés ayant trait à la problématique de la présente étude ont été mis en avant : le concept de particularité lexicale dans le domaine de la lexicographie différentielle, le concept de continuum tel qu'il a été défini par Gabriel Manessy (1994), ainsi que le concept de norme endogène concernant les variétés de français en usage hors de France.

Enfin dans le troisième chapitre, nous avons présenté les deux étapes qui ont jalonné la description du français en terre maghrébine, dans le cadre du projet collectif panmaghrébin IFMag (Afrique du Nord)⁴⁸, à savoir : l'élaboration des différents inventaires nationaux version papier, ainsi que la mise en place de la BDLP comme outil numérique novateur et structurant. Quant à la troisième section de ce chapitre, nous l'avons réservée à la mise en avant de l'apport que pourrait fournir la lexicographie numérique comme discipline nouvelle et innovante dans le domaine de la didactique du français langue étrangère. Dans la deuxième partie de cette étude, nous procéderons à l'analyse de notre corpus ainsi que nous nous attellerons à répondre aux questions soulevées dans notre problématique.

⁴⁸ Ce projet à dimension régionale, d'après Ambroise Queffélec (2008), a été lancé par l'AUPELF-UREF au début des années 1990, dans le prolongement de l'IFA, pour, soit actualiser la version publiée en 1983 (IFA1), soit étendre l'enquête à d'autres zones francophones du Sud (Afrique du Nord, Océan Indien).

Deuxième partie

*Méthodologie de travail et traitement des
particularismes*

Chapitre IV

Choix méthodologique, présentation du corpus et analyse

Introduction

La présente recherche a pour objet la conception d'un inventaire de particularités lexicales panmaghrébines, à travers l'étude des lexies recensées dans les différents lexiques maghrébins. D'une part, il s'agit de mettre en évidence les procédés de création néologique et les domaines conceptuels dominants, pourvoyeurs de particularismes, à partir d'une analyse à caractère sémasiologique puis onomasiologique. D'autre part, aborder la question des implications restrictives que pourraient imposer les critères de sélection et de traitement des particularismes selon les principes méthodologiques de l'IFA, sur la constitution du corpus. Dans cette optique, nous examinerons dans ce chapitre les problèmes relevant de la méthode différentielle, afin de tenter d'en saisir les répercussions sur la motivation et le choix du descripteur. Quatre éléments seront examinés : (i) le critère de dispersion géographique (ii) l'axe diachronique ou l'origine du mot (iii) l'attitude et l'engagement du lexicographe (iv) l'apport des renvois onomasiologiques.

1. Choix de l'approche méthodologique

Notre étude qualitative et quantitative comportera deux volets complémentaires : elle se veut d'abord analytique et comparative puis synthétique, ce qui la rend particulièrement difficile et complexe.

Dans son premier volet, après un rapprochement des quatre lexiques pour dégager les lexies communes et la finalisation du corpus, nous procéderons d'abord à une analyse sémasiologique de ce dernier, en ayant recours à la typologie de J.-F. Sablayrolles (2019), qui s'articule autour de cinq matrices essentielles : emprunt, morphosémantique, morphologique, syntactico-sémantique et phraséologique (cf. annexe E). Cette première analyse vise principalement à mettre en évidence les procédés lexicogéniques auxquels recourt le locuteur francophone au Maghreb pour dire son monde et sa pensée. Elle sera suivie par une autre analyse à caractère onomasiologique, afin d'identifier les domaines conceptuels pourvoyeurs de néologismes. En second lieu, nous procéderons aussi dans ce volet à l'examen de certains critères d'ordre méthodologique retenus par les concepteurs des inventaires nationaux. Ces critères seront repensés à la lumière des nouvelles approches lexicographiques de conception sociolinguistique et socioculturelle (cf. introd. générale p.13) et des principes méthodologiques qui leur sont liés, dans le but de mettre en évidence d'autres trouvailles linguistiques et d'autres informations passées sous silence selon l'approche différentielle et dichotomique initiale.

Le deuxième volet de notre étude, qui se compose des chapitres 5 et 6, aura comme point d'appui les résultats des analyses précitées. Il sera par ailleurs consacré à la mise en œuvre de notre inventaire tel que nous l'envisageons par le biais de cette étude, c'est-à-dire en lui appliquant les principes du classement onomasiologique préconisés en lexicographie. Ainsi, outre la vérification de la faisabilité de notre projet, le chapitre 5 portera également sur les techniques lexicographiques qui seront adoptées, entre autres, la structure des articles et la disposition de la nomenclature du futur inventaire. Quant au chapitre 6 qui clôt la deuxième partie de notre travail, il comprendra l'exploitation des données recueillies par dépouillement, et consistera à proposer un inventaire à dimension transnationale, dont les lexies documentées seront présentées selon un ordonnancement sémantique.

2. Présentation du corpus

Pour les besoins de notre étude, centrée sur l'usage du français au Maghreb, nous avons opté pour les inventaires de particularités lexicales suivants : « *Le français en Mauritanie* » (1999), « *Le français au Maroc : Lexique et contact de langues* » (2000), « *Le français en Algérie : Lexique et dynamique des langues* » (2002) et « *Le français en Tunisie* » (2004). Ces ouvrages lexicographiques forment principalement le corpus de notre étude et regroupent ensemble environ 3900 items, auxquels nous ajoutons le

contenu des bases de données, BDLP-Algérie et BDLP-Maroc, qui présentent des données numérisées et actualisées, notamment pour ce qui concerne celle du Maroc.

Il est clair que ces ouvrages lexicographiques comptent parmi les outils scientifiques les plus élaborés, consacrés à l'analyse de la langue française et son usage au Maghreb, de par les informations sociolinguistiques qui y sont contenues et les descriptions linguistiques qu'ils offrent. Ainsi, le rapprochement de ces inventaires permet-il de mettre en évidence leurs rapports en tant que produits résultant du même projet d'une part, et d'autre part d'appréhender la réalité et la culture maghrébines qui transparaissent à travers les faits de langue attestés.

Notre choix du corpus a été fait compte tenu de l'objectif de recherche que nous nous sommes fixé et de l'approche méthodologique adaptée. Or, mettre en relation les particularismes de français produits dans divers pays implique de choisir un corpus qui obéit aux paramètres de temps, de l'espace et du genre, considérés en tant que critères de cohérence et de cohésion, comme le laisse entendre M.-D. Glessgen (2007), cité par I. Wissner (2010, p. 38). À cet égard, les quatre ouvrages que nous avons retenus pour notre étude, ainsi que leurs bases numériques respectives représentent un corpus cohérent dans la mesure où ils respectent les critères suivants :

- ils couvrent des tranches synchroniques similaires qui s'étalent sur plusieurs années (1970-2002) ;
- ils représentent un espace géographique continu, à savoir quatre chaînons de la région Maghreb, laquelle se distingue par ses configurations particulières : sociolinguistique, historique, culturelle, politique, etc. ;
- ils mettent en évidence la même variété linguistique, en l'occurrence le français dit mésolectal pratiqué par un grand nombre de locuteurs francophones au Maghreb ;
- ils regroupent des particularismes collectés selon des principes méthodologiques analogues, inspirés de la fiche de synthèse de l'IFA, mais adaptée à la réalité maghrébine.

En définitive, il s'agit d'un corpus écrit, de surcroît numérique matérialisant un témoignage facilement accessible, linguistiquement parlant. Il sera complété d'un ensemble de citations et de passages en guise de contexte d'usage, extraits de certains périodiques de la presse francophone en ligne des quatre pays. Cette presse écrite dans sa

version numérique, outre le fait qu'elle nous offre la possibilité de vérifier l'actualisation et la collocation des items attestés, elle représente comme le souligne S. Lafage « *par son caractère éphémère, la forme la plus orale de l'écriture et, pour une recherche africaine, l'indispensable reflet de ce qui est la norme locale moyenne des "lettrés"* » (1997, p. 94).

3. Analyse sémasiologique et onomasiologique du corpus

Dans cette section nous essaierons d'analyser d'une part les modes de formation des lexies communes (ou maghrébismes) et d'autre part d'identifier les domaines conceptuels qui génèrent le plus ces faits de langue. Il sera donc question d'une analyse d'ordre sémasiologique puis onomasiologique.

3.1. Typologie des maghrébismes

Pour mieux appréhender le rapprochement qui existe entre les particularités lexicales en terrain maghrébin, il nous faut d'abord nous attarder sur les procédés de créativité lexicale (emprunt, dérivation, composition, etc.) auxquels font appel les locuteurs francophones maghrébins. Les procédés que nous présentons ici nous aideront par conséquent à esquisser une typologie des différentes matrices lexicogéniques caractérisant les maghrébismes, tout en s'inspirant de la grille de Jean-François Sablayrolles, et en nous référant à son idée selon laquelle aucune « *grille ne s'impose d'elle-même. Qu'on se la constitue soi-même ou qu'on la reprenne à autrui, la bonne méthode voudrait qu'on la justifiât.* » (1996, p. 12)

3.1.1. Particularités lexématiques

3.1.1.1. Les emprunts

L'emprunt en tant que procédé de création lexicale n'est pas facultatif dans la mesure où il ne se produit que lorsqu'il y a une nécessité à vouloir exprimer une réalité locale ou une nuance de sens que la langue emprunteuse ne dénote pas de manière évidente. Tel que le confirme Yacine Derradji (2002b, p. 132), en évoquant l'exemple de « *moussebel / maquisard* », mettant en valeur deux lexies qui ne peuvent être considérés selon l'auteur, comme interchangeables, car la première comprend les deux sèmes : « sacrifice » et « don de soi », que la seconde ne contient pas. C'est pour dire la place importante que tient l'emprunt à d'autres langues, à l'arabe surtout, en contexte maghrébin et dans les nomenclatures des quatre inventaires.

3.1.1.1.1. *L'arabe classique*

Dans les quatre inventaires consultés, cette langue concerne en premier la vie politique et religieuse, en fournissant des mots tels que : chaâbane, aïd el adha, iftar, hizb, etc.

3.1.1.1.2. *L'arabe dialectal*

Cette langue alimente le français d'emprunts qui reflètent la vie profane : culture, art, gastronomies, habits, etc. De surcroît ces emprunts reflètent aussi la réalité panmaghrébine avec des mots comme *chouia*, *chira*, *malouf*, *chouari*, *tayaba*, *Kachabia*, etc.

3.1.1.1.3. *Le berbère*

Les emprunts au berbère sont minimes par rapport à l'extension des nomenclatures analysées. Ils renvoient à la réalité amazighe de la région en fournissant des mots tels : *amghar*, *ighermas*, *amlou*, *assif*, *aguellid*, *akoufi*, *emzed*, *tamazight*, etc.

3.1.1.1.4. *Le turc*

Il s'agit d'un certain nombre de turquismes attestés dans les trois inventaires : Algérie, Maroc et Tunisie. Le turc a laissé des traces par adstrat dans le lexique marocain et par substrat dans celui de l'Algérie et de la Tunisie, suite à une longue présence ottomane dans la région. Parmi les turquismes relevés figurent : *babouche*, *bakchich*, *baklaoua*, *balek*, *balgha*, *hammam*, *houli*, etc.

3.1.1.1.5. *L'espagnol*

Les emprunts à cette langue sont rares dans le français des quatre pays, affirme B. Kethiri « avec 16 termes répartis dans les inventaires lexicaux des trois pays (Algérie, Maroc et Tunisie) » (2014, p. 166). Au Maroc, ils sont prévisibles dans les régions qui étaient sous le protectorat espagnol, c'est-à-dire le nord et l'extrême sud du pays. En ce qui concerne l'Algérie c'est à l'ouest du pays que sont relevés les rares hispanismes, qui représentent une infime partie. Il s'agit de mots comme : *douro*, *trabendo*, *pastilla*, etc.

3.1.1.1.6. *L'anglais*

Les quelques anglicismes recensés dans les quatre inventaires sont particulièrement usités dans le langage des médias, à l'image de *half* « mi-temps », *wee-kend* « fin de semaine », *keeper* « gardien de but », *taxi-driver* « chauffeur de taxi », *heading* « coup de tête (au football) », etc.

3.1.1.2. La néologie de forme

La dérivation (affixation)– **La suffixation**

La dérivation par suffixation est la plus fréquente dans les inventaires maghrébins. Les principaux suffixes usités sont : *-iste (hitiste)*, *-isme (trabendisme)*, *-ation (bidonvillisation)*, *-ien (chérifien)* *-al (caïdal)*, *-el (civilisationnel)*, *-at (beylicat)*, *-ier (babouchier)*, *-esque (ramadanesque)*, *-phone (amazighophone)*, etc.

– **La préfixation**

D'un faible taux, elle concerne des préfixes comme : *dé- (dégourbisation)*, *télé- (téléboutique)*, *inter- (interdaïra)*, *post- (postgraduation)*, *auto- (autoconstruit)*, *re- (recasement)*, etc.

– **La parasyntèse**

La dérivation parasyntétique concerne des lexies comme : *dédensification*, *démonopolisation*, *réislamisation*, etc.

La composition– **arabe + arabe**

Allah ghaleb, *aïd el fitr*, *aïd el kébi*, *al hamdou allah*, etc.

– **français + français**

nuit du destin, *import-import*, *agence urbaine*, etc.

– **français + arabe**

corne de gazelle : petit gâteau en forme de corne.

– **arabe + français**

rabia II, *Joumada II* : mois du calendrier hégirien.

– **français + berbère**

printemps amazigh : mouvement de résistance culturel au Pouvoir central.

– **français + anglais**

Taximan : désigne le chauffeur de taxi.

– **arabe + anglais**

Raïman : désignent chanteur de raï.

3.1.1.2.1. Particularités sémantiques

– *Transfert de sens*

Il s'agit d'une modification de certains particularismes, concernant plus précisément « *le rapport d'évocation réciproque entre le signifié et le signifiant.* » (Tournier & Tournier, 2009, p. 316)

En Tunisie et en Algérie *baptiser* prend le sens de « circonscrire », et le terme *cycliste* celui de « le mécanicien qui vend et répare les bicyclettes ».

– *Extension de sens*

Selon J.-F. Sablayrolles, l'extension de sens consiste en « *l'application de mots à des réalités plus générales. [Il s'agit d'] un appauvrissement de sens, avec des informations qui disparaissent, des sèmes en moins.* » (2019, p. 105) Au Maroc et en Mauritanie, « rentrer » signifie aussi « entrer ».

– *Restriction de sens*

La restriction de sens consiste « *dans l'application de mots à des réalités plus spécifique. [Il est question d'] un enrichissement de sens puisque la définition du mot comporte des informations supplémentaires, des sèmes en plus* » (Pruvost & Sablayrolles, 2019, p. 105) : *barbu* désigne « un frère musulman intégriste », *ambulant* réfère au « marchand ambulant. »

– *Métaphorisation*

Consiste à donner à un mot qui existe déjà dans la langue, un autre sens en fonction d'une comparaison implicite, à l'exemple du mot *égaré* attesté dans les deux inventaires : Maroc et Algérie, et qui indique « *Personne qui s'est lancée dans la violence terroriste.* » ; *Fennecs*, pour les joueurs de foot algériens ; *Lions*, pour ceux du Maroc et *Aigles*, pour ceux de la Tunisie.

– *Métonymie*

Procédé qui « *consiste à donner à un mot un sens en relation de contiguïté avec le sens initial.* » (Pruvost & Sablayrolles, 2019, p. 105). *Les Verts*, pour désigner les joueurs de foot algériens. *Le Maghreb* pour ses habitants.

3.1.1.2.2. Particularités grammaticales

– *Changement de catégorie grammaticale*

- Nom → Adjectif : *Bidonville* « qui est relatif, propre au bidonville, du bidonville. ». Adjectif → Nom : *Verts* « joueur de foot de l'équipe nationale d'Algérie » ; *bâchée* « véhicule de transport à moteur dont la partie arrière peut se recouvrir d'une bâche amovible. » ; *ambulant* réfère au « marchand ambulant »

Verbe → Nom : le *concerné* « Intéressé, personne concernée. »

- **Changement de construction**

Néologismes concernant la construction syntaxique de certains verbes, soit par changement de leur transitivité ou intransitivité, soit par l'ajout d'une valence spécifique résultant d'une interférence lexicale : le cas du verbe *débrouiller* qui s'emploie avec un objet direct pour signifier trouver ou se procurer quelque chose : « *Peux-tu me débrouiller un congélateur ?* » et non « *distinguer ou élucider quelque chose* » comme c'est le cas en français de référence. De même qu'il se construit de façon pronominale avec un objet direct inanimé en signifiant réussir à trouver quelque chose par la débrouillardise : « *Il faut s'arracher les cheveux pour se débrouiller un véhicule.* »

Le verbe *sortir* employé au sens de finir ou de terminer, dans des constructions comme « *Il va y avoir des gens qui vont sortir de leurs études en juin.* »

- **Extension d'usage**

À, préposition qui consiste à introduire des compléments de lieu là où le français de référence épargne la ligature.

- **Troncation**

« *La troncation obéit au principe d'économie en réduisant des unités polysyllabiques.* » (Pruvost & Sablayrolles, 2019, p. 106).

palu pour paludisme, *clando* pour clandestin

- **Siglaison**

MCB pour « Mouvement culturel berbère » ; *AMREC* pour « Association Marocaine pour la Recherche et l'Échange Culturel »

3.1.1.2.3. Particularités de statut

Les particularités qui tiennent à des différences d'usage : connotation, registre de langue, état de langue, etc.

- **Connotation**

Il s'agit de lexies dotées de couches sémantiques en plus, qui s'ajoutent aux autres sens en fonction du contexte. Les sens connotatifs sont donc complémentaires des sens dénotatifs, distinctifs des lexies.

blédard, harki, goumier, barbe, cravaté, etc., marqués d'une connotation dépréciative.
activisme, fellaga, marqués d'une connotation neutre.

– *Registre d'emploi*

Concernant le registre d'emploi de certaines lexies : *bled, besef, chouia, toubib, etc.*, marquées comme familières dans les dictionnaires usuels, mais qui relèvent du registre usuel à valeur neutre dans le français en usage au Maghreb.

– *État de langue*

Le cas par exemple du substantif *accoutrement*, lequel est d'usage courant en Algérie, mais considéré comme *vieilli* en français de référence.

La répartition des procédés relevés ci-dessus dans une grille nous permet d'avoir une vue d'ensemble de ces derniers comme l'illustre la figure 14 ci-après, qui représente les principales matrices utilisées pour la création des maghrébismes. Il semble ainsi que les locuteurs francophones maghrébins recourent à divers procédés lexicogéniques, et ils en usent parfois de façon analogue, ce qui témoigne d'un rapprochement entre les lexiques des pays maghrébins, parce que de fait, comme le démontre la figure 13, c'est l'emprunt à l'arabe qui vient en première position dans les quatre inventaires.

Figure 13 : Les emprunts aux différentes langues

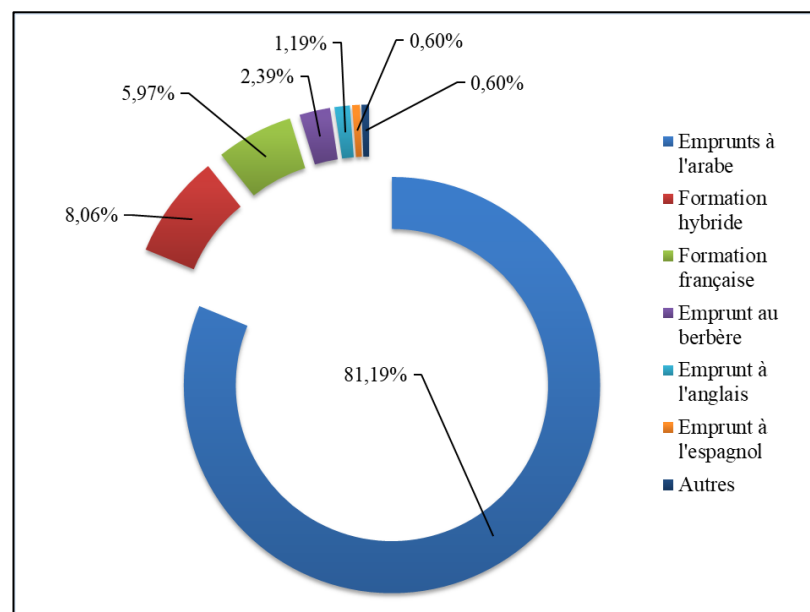


Figure 14 : Typologie des maghrébismes

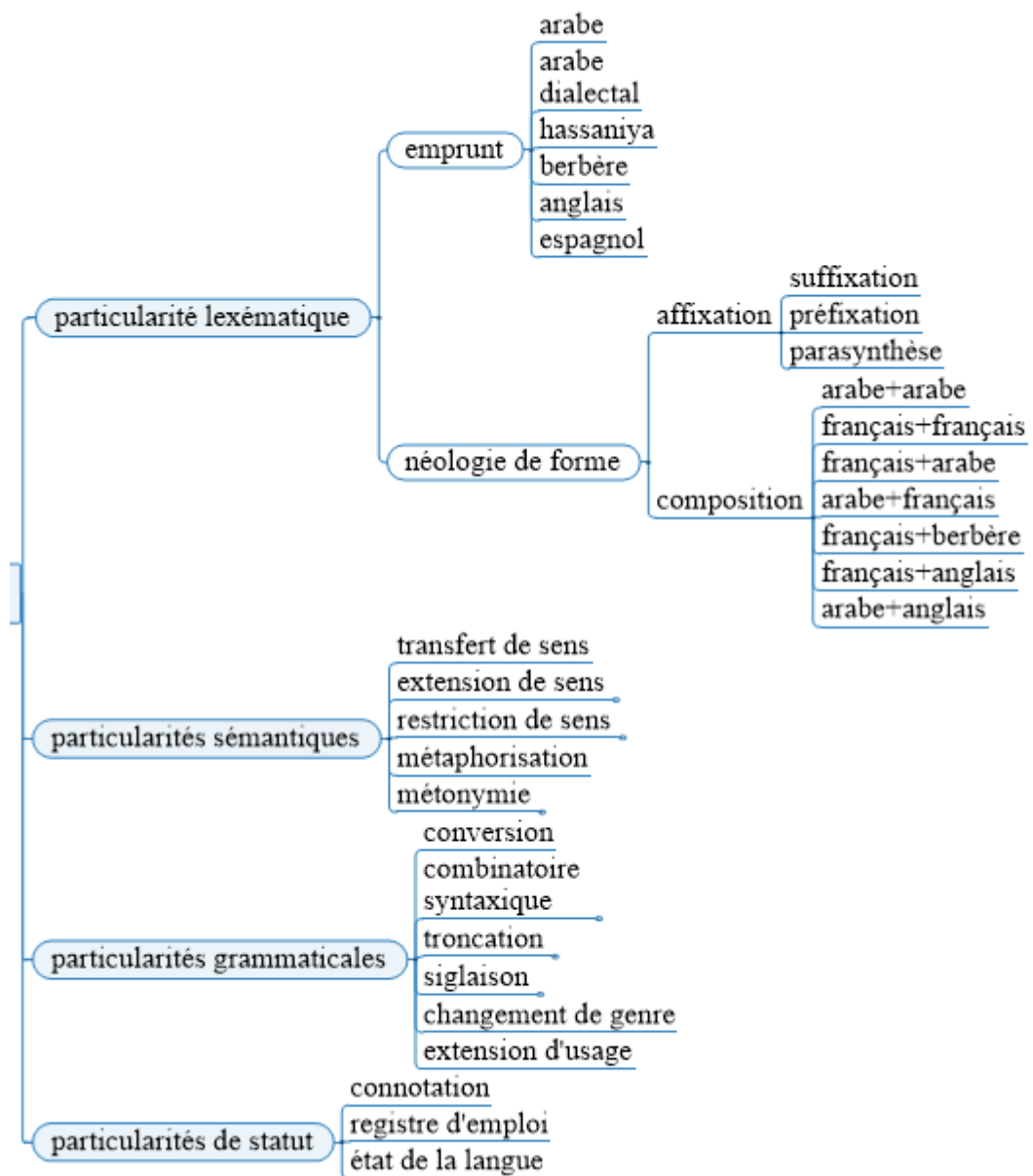


Tableau 2 : Taux des néologismes par type et par domaine conceptuel

Types de néologismes Domaines conceptuels	%	Formation française	Formation hybride	Emprunt à l'arabe	Emprunt au berbère	Emprunt à l'espagnol	Emprunt à l'anglais	Autres
Culture	27,60	4,30%	8,61%	74,19%	8,60%	/	4,30%	/
Religions et croyances	25,82	3,23%	17,02%	79,57%	/	/	/	/
Alimentation	12,46	/	2,38%	97,62%	/	/	/	/
Habillement	6,53	/	/	90,48%	/	/	/	9,52%
Habitation	5,34	5,56%	/	94,44%	/	/	/	/
Espace naturel, rurale et urbain	5,04	/	/	100,00%	/	/	/	/
Politique et sécurité publique	4,75	31,25%	31,25%	37,50%	/	/	/	/
Divers	3,26	54,55%	/	45,45%	/	/	/	/
Métiers et fonctions	2,08	/	10,00%	90,00%	/	/	/	/
Économie	1,78	/	/	66,67%	/	33,33%	/	/
École et éducation	1,48	/	/	100,00%	/	/	/	/
Flore	1,78		50,00%	50,00%	/	/	/	/
Administration	0,89	/	/	100,00%	/	/	/	/
Faune	1,19	10,00%	/	90,00%	/	/	/	/

3.2. Domaines conceptuels pourvoyeurs de particularismes

Après avoir analysé et présenté les procédés lexicogéniques des maghrébismes, nous proposons une autre analyse d'un point de vue onomasiologique cette fois, afin de découvrir les réalités que ces néologismes dénotent et appréhender ainsi les domaines conceptuels qui sont les plus pourvoyeurs de ces faits de langue.

Le choix de ces domaines au nombre de 14 est ici inspiré en grande partie de ceux élaborés par les concepteurs des inventaires nationaux, à quelques ajustements près, suivant les rapports analogiques ou associatifs que présentent les lexies traitées. Sont donc retenus les domaines suivants : « Culture », « Religions et croyances », « Alimentation », « Habillement », « Politique et sécurité publique », « Espace naturel, rural et urbain », « Habitation », « Économie », « Métiers et fonctions », « École et éducation », « Administration », « Flore », « Faune » et « Divers ».

Un classement onomasiologique des items pourrait nous offrir une vue d'ensemble sur la répartition par domaine conceptuel des particularités lexicales communes aux pays de la région, en découvrant les champs notionnels les plus usuels et les plus productifs. Par ailleurs, l'avantage que procure une analyse comparée reposant sur un tel classement est de pouvoir révéler à travers les réseaux lexico-sémantiques que constituent les lexies, les comportements de ces dernières et leurs caractéristiques d'emploi dans des sphères sémantiques qui ne se limitent pas à la forme de la particularité lexicale, mais concerne aussi des conceptions culturelles, sociales ou logiques plus larges propres à une région.

Il faut toutefois noter que la répartition des lexies sur ces champs sémantiques n'était pas sans quelques difficultés, dues essentiellement à la polysémie de certaines d'entre elles, ce qui les rend susceptibles d'appartenir à des domaines variés.

3.2.1. Culture

Regroupant 93 lexies, avec un pourcentage de 27,60% de l'ensemble des maghrébismes relevés, c'est le domaine le plus productif dans tous les inventaires, comme indiquer dans la figure 15 (un peu plus loin). Les faits de langues appartenant à ce domaine renvoient généralement à l'art : *ala*, *malouf*, *nouba*, *châabi* ; à l'appartenance ethnique : *berbérophone*, *targui*, *blédard*, *bédouin*, *beldi*, *chorfa* ; aux outils et objets de la vie quotidienne : *guerba*, *canoun*, *couffin*, *couscoussier*, *gas'a*, *ghassoul*, *guedra* ; au comportement : *aâfssa*, *hogra*, *rahma*, etc.

3.2.2. Religions et croyances

Ce thème vient en deuxième position avec 87 lexies relevées et un pourcentage de 25,82%. Il regroupe les lexies en relation avec les pratiques religieuses, entre autres, la prière, la tradition du prophète, les fêtes et les confréries religieuses, etc. Ces lexies évoquent des *realia* partagées par l'ensemble de la communauté maghrébine comme *aid al adha*, *aïd al fitr*, *aïd al maoulid*, *aïd assaghir*, *ach-chourouk*, *achoura*, *adane*, *addhor*, *choual*, *Choura*, *chourouq*, *chouyoukh*, *chraâ*, *Coran*, *khilafa*, *khotba*, *khoulafas*, *kofar*, *kofr*, *laïlat al qadr* etc.

3.2.3. Alimentation

Regroupant les lexies qui désignent de manière générale l'art culinaire au Maghreb, ce domaine vient en troisième position avec 42 lexies, qui représentent 12,46% de l'ensemble des maghrébismes. Relèvent de ce domaine des termes comme *aïch*, *baghrir*, *baklaoua*, *berkoukes*, *bourak*, *bouzelouf*, *cachir*, *café goudron*, *cahoua*, *chakhchoukha*, *chekchouka*, *cherbette*, *cherchem*, *chorba*, *chorba-frik*, *choua*, *chtetha khobza*, *ktayef*, *lagmi*, *lben*, *loubia*, *Louz*, *makroud*, *martouba*, *mèch-mèch*, *méchoui*, *merguez*, *mesfouf*, *amlou*, *baghrir*, *bagri*, *baklaoua*, *bessara*, *boulfafa*, *briouates*, etc.

3.2.4. Habillement

Ce domaine comprend les lexies qui rendent compte des habits de la région maghrébine. 22 maghrébismes sont classés sous ce thème avec un pourcentage de 6,53%. Nous retrouvons des items comme : *aabaya*, *aâbruq*, *aguenour*, *amama*, *aragua*, *babouche*, *badiat*, *badroun*, *balgha*, *bédias*, *bourabah*, *burnous*, *cachabiya*, *caftan*, *camise*, *chebika*, *chèche*, *chéchia*, *chéchia*, *stamboul*, *derraâ*, *dfina*, *djellaba*, *faragia*, *fez*, *foukia*, *fouta*, *gandoura*, *haïk*, *hidjab*, *jalabia*, *kachabia*, *kamis*, *kitane*, *litham*, *mansouria*, *niqab*, *rezza*, *seroual*, *slham*, *taguia*, *tamelhaft*, *tarbouche*, *tchamir*, *turban du caïd*, etc.

3.2.5. Habitation

Il s'agit d'un domaine conceptuel où figurent toutes les lexies dénotant la notion de maison avec ses divisions et ses parties. Il regroupe 18 items en partage (*bordj*, *ksar*, *ribat*, *gourbi*, *haouch*, *hammam*, *foundouk*, *café maure*, *maqam*, *zaouia*, *khaima*, *zeriba*, *ghorfa*, *kouba*, *moucharabieh*, *skifa*, *toub*, *zellidj*) formant un pourcentage de 5,34%.

3.2.6. Espace naturel, rural et urbain

Avec ses 17 particularismes et un taux de 5,04% de l'ensemble des maghrébismes inventoriés, ce domaine vient en sixième position. Les items qui s'y réfèrent sont relatifs au relief, à l'habitat, à l'espace urbain et rural, à l'image de : *mellah, derb, casbah, houma, souk, rahba, médina, erg, guelta, oued, djebel, bled, douar, mechta, dachra, medina, etc.*

3.2.7. Politique et sécurité publique

Ce champ sémantique occupe quasiment la même position que le précédent avec 16 lexies donnant un pourcentage de 4,75%. La vie politique dans les pays du Maghreb est dénotée par des néologismes comme *algérianité, boutéflikien, chadlisme, chouracratie, chourakratiya, chouroucrate, dawla islamia, djazaara, Djazaariste, égaré, élément, émir, émira, émirat, éradicateur, éradication, érendiste, exterminateur, faux-barrage, fissisme, fissiste, garde communale, GLD, hab-hab, Hamassiste, hamrouchien, octobriste, pagsisme, pagsiste, parti dissous, réconciliateur, rndiste, etc.*

3.2.8. Divers

Sous cette rubrique sont sériés d'une part des particularismes qui ne sont pas susceptibles d'être classés sous un concept bien délimité. Il est question dans certains cas de mots (interjection, adverbe, pronom indéfini) à « contenu psychologique », qui nécessitent, selon Felix Lecoy « *une méthode particulière, dite “ méthode d'identification”, qui consiste à rechercher de proche en proche ou par équivalence successive un concept clair qui puisse servir de concept directeur au groupe.* » (1955, p. 385)

Par ailleurs, nous retrouvons un ensemble de verbes de forme déviante tels que : *débrouiller, se débrouiller, faire, activer, sortir, divorcer, etc.* (pour un extrait, v. Chellouai & Manaa, 2022, p. 1146). Ils présentent des emplois originaux – passage de l'intransitivité à la transitivité ou inversement, voix pronominale – sous l'influence d'interférences syntaxique, lexicale ou sémantique, reflets du français en usage en terre maghrébine, lequel est imprégné de culture composite.

Outre le fait qu'ils fassent l'objet d'un usage divergent par rapport à une norme, ces faits de langue classés comme particularismes sont également révélateurs d'une symétrie d'emploi et d'une manière de pensée particulière, propre au locuteur francophone maghrébin, influencé par des conditions d'énonciation et d'un milieu langagier spécifique à la région Maghreb.

3.2.9. Métiers et fonctions

Ce domaine conceptuel comprend des dénominations de certains métiers et activités ancrés dans la région maghrébine, à l'image de celui du *berrah* qui parcourait jadis les places publiques des villes pour annoncer des nouvelles, en usant simplement de la puissance de sa voix ; ou de celui de la *negaffa* qui consiste à embellir et à habiller la mariée pendant les noces.

3.2.10. Économie

Il s'agit d'un domaine conceptuel peu productif dont relèvent les termes évoquant le commerce ou la monnaie comme : *dinar, dirham, douro, fels, flous, gerch, douro, trabendo, dlala*, etc.

3.2.11. Flore

C'est un domaine très peu productif avec un pourcentage ne dépassant pas le 1,78 % de l'ensemble des maghrébismes dénombrés. Il regroupe des lexies comme *alfa, argan, arganeraie, doum, harmel, caroube, caroubier, chih*, etc.

3.2.12. École et éducation

C'est un domaine de faible production lui aussi avec un pourcentage de 1,48%. Relèvent de ce champ des lexies comme : *louha, louhat, madrassa, mcid, taleb*, etc.

3.2.13. Faune

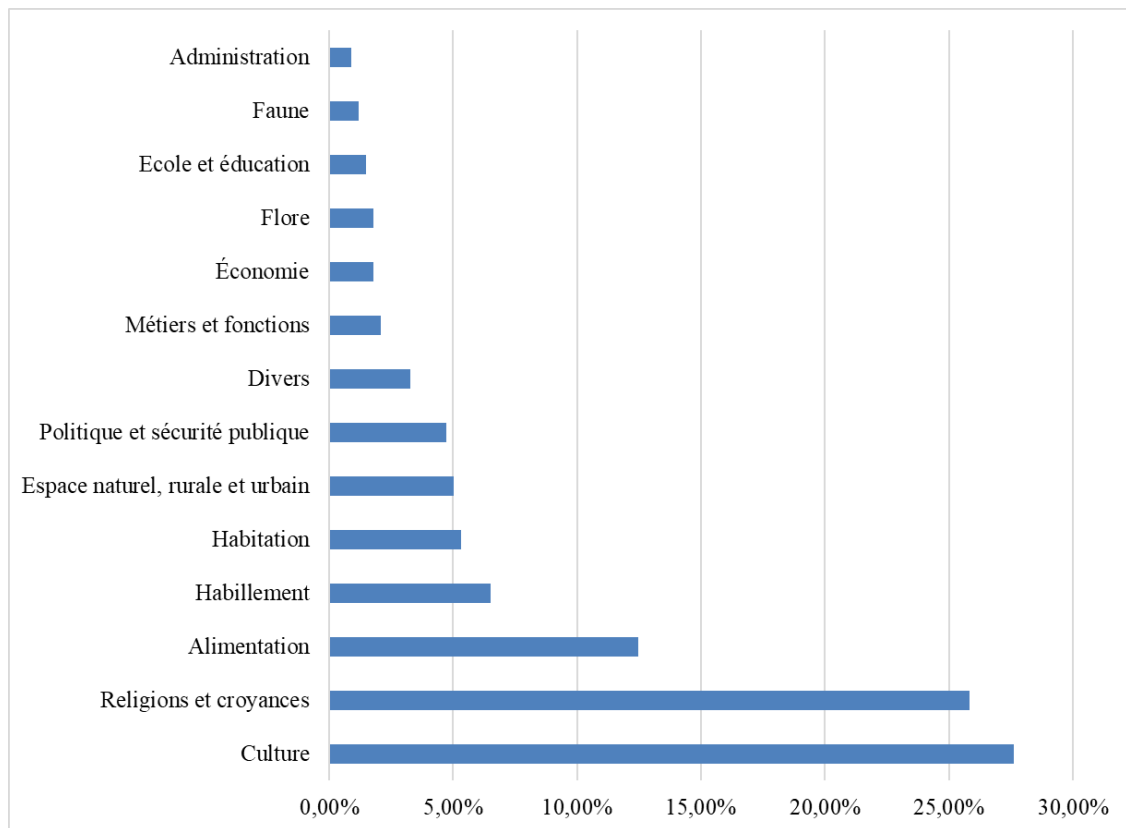
Avec un pourcentage de 1,19%, ce domaine comprend des lexies comme *fennec, méhari, sloughi*, etc.

3.2.14. Administration

Ce domaine se situe en bas du classement et regroupe des mots ayant trait à la vie administrative tels que *makhzen, wilaya, baladia*, etc. est lui aussi très peu productif.

Le graphique 15 ci-dessous, permet d'observer et de comparer les apports de chacun des domaines conceptuels relativement à la création néologique.

Figure 15 : Domaines conceptuels pourvoyeurs de maghrébismes



3.3. Bilan

L'analyse sémasiologique effectuée nous indique que la grande partie des lexies communes traitées sont des particularités lexématiques, avec un fort taux d'emprunts à l'arabe (*cf.* tableau 2 p.114). Ce recours à l'emprunt aux langues locales chez le locuteur francophone maghrébin est dû principalement au besoin qu'il éprouve de dénoter des réalités locales et d'énoncer des nuances de sens que la langue française dite de référence ne saurait traduire. Ce fait est confirmé par l'analyse onomasiologique que nous avons menée, laquelle montre que ce sont bien les thèmes de *culture*, de *religions et croyances*, et d'*alimentation* qui dominent, suivis de ceux d'*habillement* et d'*habitation*.

Comme l'illustre le tableau 2 plus haut, ces domaines dits traditionnels considérés comme les plus pourvoyeurs de particularismes, sont truffés d'emprunts à l'arabe, permettant ainsi à la langue française de s'adapter à la réalité maghrébine ; et cela est très utile pour le locuteur maghrébin francophone, car comme le note Sablayrolles « *on emprunte la dénomination en même temps qu'on importe une nouvelle réalité, concrète [...] ou abstraite.* » (2019, p. 108)

Par ailleurs, il est important de souligner le faible taux de maghrébismes appartenant aux domaines de la *faune*, la *flore* ou l'*administration*, lequel est dû essentiellement à la nature même de ces domaines généralement pourvoyeurs de particularismes à classer dans la catégorie des « statalismes », que J. Pohl définit comme : « *tout fait de signification ou de comportement, observable dans un pays, quand il est arrêté ou nettement raréfié au passage d'une frontière* » (1985, p. 10). Il s'agit, en effet, de particularismes dont les référents sont souvent considérés comme patrimoniaux et restent, à quelques exceptions près, cantonnés aux frontières nationales de leurs pays d'appartenance.

4. Critères de sélection des particularismes

Le dernier point principal de ce chapitre concerne certains critères de sélection qui fondent l'approche différentielle appliquée pour la description du français au Maghreb, menée dans le cadre du projet collectif panmaghrébin IFMag. Nous tenterons dans les lignes qui suivent d'expliquer comment certains de ces paramètres entravent la description lexicographique au lieu de la servir, en passant sous silence bon nombre d'informations essentielles. Nous nous inspirons pour cela des travaux antérieurs des linguistes et lexicographes qui se sont déjà penchés sur ce sujet, mais dans des contextes différents, nous pensons à cet égard à D. de Robillard et Claude Frey, pour ne citer que ces spécialistes, qui ont chacun participé à la description du français en Afrique et à l'élaboration d'inventaires de particularités lexicales.

4.1. Critère de dispersion géographique

Le premier critère que nous voudrions réexaminer est celui de la « dispersion géographique du particularisme ». Ce critère de l'approche différentielle, rétrécit le champ de recherche et entrave la sélection des lexies, dans la mesure où il ne laisse apparaître dans les inventaires que celles qui sont bien réparties géographiquement et disponibles dans toutes les contrées du pays, en particulier dans les grandes villes.

Bien que parfois d'autres particularismes soient spécifiques à telle ou telle région des pays du Maghreb, il est recommandé de les sélectionner lors de la phase de dépouillement, et ce, parce qu'il s'agit de termes à forte occurrence appartenant à différents domaines et usités çà et là, à chaque fois que des conditions d'énonciation qui leur sont favorables se présentent.

Tableau 3 : Lexies régionales non relevées

Lexies	Presse algérienne	Inv. Algérie	Inv. Maroc
Argan	388	-	+
Arganier	15500	-	+
Trid	292	-	+

Nous avons relevé à titre indicatif dans le tableau ci-dessus, trois lexies qui n'ont pas été présentées dans l'inventaire Algérie, mais qui sont toujours en usage. Les deux premières concernent un arbre endémique l'*arganier*, très connu dans l'ouest du pays, notamment dans les régions de Béchar et de Tindouf. Quant à la troisième *trid*, elle désigne une crêpe large, fine et huilée, très connue aussi, notamment dans l'Est.

Ce sont là des lexies appartenant à différentes régions de l'Algérie, passées sous silence dans l'inventaire algérien à cause du critère restrictif de « large dispersion géographique du particularisme », selon l'approche différentielle, bien qu'elles soient d'usage très courant dans les discours des locuteurs francophones algériens, comme en témoignent les occurrences relevées dans la presse. Dans une perspective sociolinguistique et socioculturelle plus large, qui viserait à décrire la variété de langue dans sa globalité selon une vision polylectale, ces faits de langue pourraient bien être relevés et intégrés dans les inventaires, puisque, comme le souligne F. Benzakour, « *la variété décrite devrait être celle de toute la population francophone [...] et ne pas refléter seulement l'usage de ceux qui résident dans les grands centres urbains.* » (2008, p. 195)

4.2. Axe diachronique ou l'origine du mot

D'après Josiane F. Hamers le terme substrat indique : « *toute langue A parlée à l'origine dans un territoire déterminé, à laquelle une autre langue B s'est substituée ; la langue antérieure influence la nouvelle langue de sorte que de nouvelles règles et structures se créent. Ces modifications s'étendent sur plusieurs générations.* » (1997, p. 281). Ainsi, à partir de l'analyse sémasiologique que nous avons menée, nous avons pu noter que certaines lexies mentionnées dans les inventaires comme des emprunts à l'arabe dialectal sont en fait des particularités « substratiques et adstratiques », qui ont pu voyager d'idiome en idiome depuis tant d'années, en s'adaptant à chaque fois aux contraintes morphologique, phonétique et syntaxique des langues emprunteuses.

Il est clair que décrire l'historique d'une telle sédimentation de mots, constitue une entreprise difficile à entreprendre, par rapport à ce que cela coûte en termes de temps de

travail et de documentation à analyser. Il s'agit là d'un travail complexe et difficile à cerner, qui fait appel à plusieurs disciplines, mais non moins important parce qu'il permet à celui qui consulte l'inventaire des particularités lexicales d'avoir une idée sur l'évolution de la langue à travers le temps. Or, il est utile de le rappeler, la langue n'est pas une forme préexistante et homogène, mais une « construction sociale ». C'est pourquoi, la linguistique qui « propose de séparer synchronie et histoire, se propose de, écrit de Robillard, s'enlever toute possibilité de montrer comment les langues sont des processus, construits socialement, institutionnellement [et] politiquement. » (de Robillard, 2008, p. 322).

Un point de vue partagé également par Claude Poirier, qui estime important l'axe historique de la description lexicographique, lors de l'élaboration de sa grille de classement des diatopismes. En effet, pour lui, cet axe qu'il dénomme aussi axe vertical par opposition à l'axe synchronique a pour but de retracer l'historique de tel ou tel emploi pour voir s'il s'agit d'archaïsme, d'emprunt, d'innovation, etc. La question qui devrait être posée par le lexicographe, dans ce cas, d'après le même auteur, est la suivante : « *d'où provient cet emploi, quelle en est sa source ?* » (1995, p. 36)

4.2.1. Le substrat turc

Cette langue a laissé ses traces dans l'arabe dialectal algérien, en raison d'une vieille présence turque qui a duré plus de deux siècles (cf. annexe C), d'où le nombre proportionnellement élevé des mots d'origine turque par rapport aux anglicismes et aux hispanismes dans le français algérien. Notons que certains turquismes relevés dans le lexique algérien, dont l'origine n'est pas suffisamment précisée sont mentionnés comme étant des emprunts à l'arabe, tels *dholma* « plat traditionnel à base de viande hachée », *bourek* « sorte de chausson à pâte feuilletée de forme triangulaire ou allongée », *soukardji* « ivrogne, soûlard », *blaghdji* « fabricant de babouches », *chaouch* « huissier » de la période ottomane.

4.2.2. Lexies à origine imprécisée

babouche (pantoufle), bakchich (Pot-de-vin), baklaoua (gâteau), balek (Peut-être) (attention), balgha (babouche), bourek (chausson farci), caftan (Robe traditionnelle longue), chaouch (huissier), cherbet (boisson), chorba (soupe), dholma (Boulettes de viande), ghayta (musette), kafta (Viande hachée), ma'adnous (Persil), rechta (plat à base de pâtes), samsa (gâteaux consistants), sniwa (Plateau), soukarji (ivrogne), spahi (cavalier), tarbouche (calotte), zerda (Repas, Festin), zlabia (Gâteau frit à l'huile),

zombretto (boisson alcoolisée), zorna (hautbois), zornadji (joueur de zorna), khodja (secrétaire du caïd), garagouz (œil noir), etc.

Il est de constatation courante, que le nombre de ces turquismes relevés dans les inventaires est plus élevé que celui d'autres emprunts, en l'occurrence les hispanismes et/ou les anglicismes ; c'est pourquoi il importe que l'élément « origine » des articles soit plus éclairant. Or, la mise en évidence de l'historique de ces lexies guide le consultant en lui offrant des informations autant diachroniques que synchroniques et lui reflète une partie de son Histoire.

4.3. Attitude et engagement du descripteur

Il est un autre point d'ordre idéologique cette fois, dont il faut tenir compte également pour comprendre comment s'est déroulée la phase de description de certains faits linguistique et déterminer les facteurs qui l'ont conditionnée. Il s'agit de l'engagement politique du chercheur et de sa motivation qui pourraient préexister à son travail de description et influencer par conséquent ses choix lors du dépouillement et du traitement lexicographique des particularismes.

L'absence dans les deux lexiques (algérien et marocain) de certaines lexies à fortes connotations idéologiques à l'image de *camp de Tindouf*, *Polisario*, *printemps berbère*, *tafsut imazighen*, *mur de la honte*, *mur de protection*, etc., nous paraît injustifiée, étant donné leurs nombres d'occurrences élevées et leurs fortes résonances dans les discours politiques de leurs pays respectifs. Le différend politique qui a longtemps opposé, et oppose encore aujourd'hui, ces deux pays au sujet du Sahara occidental, ainsi que la situation de la langue amazighe et son corollaire l'identité nationale, à l'époque où les deux inventaires étaient en chantier y sont, nous semble-t-il, pour quelque chose.

Ainsi, pour tenter de vérifier le bien-fondé de cette affirmation, nous avons eu recours aux archives de la presse francophone en ligne⁴⁹ des deux pays, tout en prenant conscience que l'ampleur donnée par les médias à la diffusion des lexies peut certes augmenter leur fréquence d'usage compte tenu du nombre de lecteurs, sans pour autant être considérée comme un « gage de longévité ni d'insertion immédiate dans les dictionnaires » (Sablayrolles, 2002).

Cette requête a été faite le 15/06/2022, à l'aide du moteur de recherche *Google*, dans la mesure où c'est un outil important qui donne accès à un large éventail de

⁴⁹ Tous les périodiques qui figurent dans la bibliographie des sources.

périodiques, permettant de collecter un nombre considérable de données, à condition que les requêtes soient bien paramétrées et optimisées par des filtres de recherche relatifs, entre autres, à la date, aux sites Web ciblés, à l'exactitude de l'expression, etc. De plus ce moteur de recherche nous est avéré utile, puisqu'il nous offre la possibilité d'interroger les bases de données de certains quotidiens à fort lectorat, et dont les sites Web ne proposent pas de fonction de recherche.

Les lexies recherchées évoquent des réalités propres aux deux pays : l'Algérie et le Maroc. Des lexies à coloration ethnique et identitaire : *Printemps berbère*, *Printemps amazigh*, *Tafsut imazighen* AMREC, MCB, etc., politique : *Polisario*, *Camps de Tindouf*, *Camps des réfugiés sahraouis*, *Mur de défense*, ou sécuritaire : *Faux barrage*. Notons que deux de ces lexies *Printemps berbère* et *Faux barrage*, apparaissent comme vedettes dans l'inventaire Algérie, d'autres comme *Camps de Tindouf*, *MCB* ou *AMREC*, ne prennent forme dans les deux inventaires que dans des citations données en guise d'exemples ou de contextes d'emploi à d'autres entrées. Les résultats obtenus sont rapportés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : Lexies non relevées mais à forte occurrence dans la presse francophone

Lexies	Nombre d'occurrences					
	Presse alg.	Presse mar.	Dom.dz	Dom.ma	Inv. alg.	Inv. mar.
Printemps berbère	3260	241	5730	5060	+	-
Printemps amazigh	2390	1800	2770	9460	-	-
Tafsut imazighen	102	1	163	9	-	-
AMREC	3	459	7	1290	-	-
MCB	1120	2	1650	53	-	-
Polisario	123000	64500	63600	218000	-	-
Camps de Tindouf	2050	13000	2240	71100	-	-
Camps des réfugiés	5790	65	7010	387	-	-
Camps des séquestrés	-	51	1	217		
Mur de défense	783	235	2130	2590	-	-
Faux barrage	873	104	61300	197	+	-

À la lumière de ce tableau, nous constatons que ces lexies au nombre de onze se rencontrent fréquemment dans les discours des locuteurs francophones, algériens ou marocains, avec des proportions certes variées, mais non négligeables. En effet la

première lexie *Printemps berbère*, qui figure seulement dans l'inventaire Algérie, aurait pu trouver place dans l'inventaire Maroc, et avoir comme synonymes les deux autres lexies *Printemps amazigh* et *Tafsut imazighen* en raison de leurs fortes occurrences, notamment pour la première, et le référentiel culturel auquel elles renvoient. Il en va de même pour les deux autres particularismes créés par siglaison *AMREC* et *MCB* qui renvoient tous les deux à la cause amazighe. Quatre autres lexies relevant du domaine politique : *Polisario*, *Camps de Tindouf*, *Camps des réfugiés* et *Mur de défense* peuvent aussi figurer, nous semble-t-il, dans les deux inventaires eu égard à leur vitalité et à la forte résonance dont elles font l'objet dans le discours politique des deux pays. La dernière lexie *Faux barrage*, qui a vu le jour en Algérie pendant les troubles sociopolitiques des années 1990, est toujours en usage, d'après les résultats de la recherche effectuée. Elle connaît aujourd'hui une extension de sens dans la mesure où elle n'est pas seulement usitée pour désigner la barbarie aveugle liée à l'intégrisme islamiste, car son univers référentiel s'est étendu aux actes de banditisme livrés çà et là, par des malfaiteurs et des racketteurs.

Il est clair que ces lexies font bel et bien partie des discours politico-identitaire et sécuritaire dans les deux pays, et ce, avant même l'entame des projets qui ont abouti aux inventaires nationaux de particularités lexicales. Comment expliquer donc leur absence de ces inventaires, en dépit de cette vitalité et cette pérennité tangible ? Pour répondre à cette question, il nous faut d'abord rappeler qu'à la différence des dictionnaires, qui eux, sont conditionnés par des choix éditoriaux antérieurs, les inventaires ou lexiques dont l'objectif est tout simplement descriptif et non normatif, pourraient aisément contenir plus d'informations puisque, comme le note M. Francard « *la marge de liberté du lexicographe est en principe supérieure.* » (2008, p. 30).

Cette absence pourrait être la conséquence soit d'un défaut de soin de la part des descripteurs, qui n'ont pas prêté beaucoup d'attention à ces faits linguistiques, soit de leur engagement et de leurs « *choix théoriques et méthodologiques qui président au travail lexicographique.* » (Francard, 2008, p. 32).

En somme, il est important que ces néologismes prennent place dans les nouvelles descriptions lexicographiques, sous des angles sociolinguistique et socioculturel plus larges, puisqu'ils évoquent une réalité politique et historique ancrée dans le quotidien des locuteurs francophones en Algérie comme au Maroc. Or, « *Le descripteur doit, écrit C. Frey, tenir compte de l'hétérogénéité d'une communauté sociolinguistique dans laquelle*

chaque locuteur adapte son comportement verbal aux diverses situations de communication. » (2006, p.73). Ainsi, est-il tenu à passer au-dessus de son engagement politique et sa motivation afin de décrire de manière impartiale ces variétés de langues.

4.4. L'apport des renvois onomasiologiques

Le quatrième et dernier point sur lequel il est important de mettre l'accent est celui des renvois analogiques, dont l'importance s'avère non négligeable puisqu'elle a été approuvée lors de l'élaboration de bon nombre de dictionnaires usuels, notamment par les dictionnaires le *Robert*. Selon F. Gaudin et L. Guespin, « *les relations lexicales sont souvent utilisées pour cerner le sens d'un vocable : utiliser sylve, c'est faire autre chose qu'écrire bois ou forêt, mais pour interpréter le vocable, il est nécessaire de savoir que les trois unités permettent de renvoyer à des classes de référents comparables.* » (2000, p. 123). En effet, il ne s'agit pas là de relation de synonymie ou d'antonymie, mais de réseaux lexico-sémantiques qui dépassent la notion de « commutabilité », renvoyant à d'autres mots méconnus ou non, qui peuvent même appartenir à d'autres classes grammaticales. Ainsi, ajoutent les mêmes auteurs un peu plus loin, « *la relation qui unit l'entrée et le mot en renvoi est une relation simplement associative.* » (Gaudin & Guespin, 2000, p. 123-124).

Nous avons fait remarquer plus haut (*cf.* chap. II. 1.3), que les inventaires de particularités lexicales conçus selon la méthodologie IFA, ne contiennent pas de renvois onomasiologiques référant au-delà de la nomenclature relevée. Or, les seuls renvois que ces inventaires admettent consistent le plus souvent en des relations de synonymie que la vedette lemmatisée tient avec d'autres lexies contenues dans la même nomenclature. Cette remarque qui concerne les inventaires version papier, est valable aussi pour les bases de données lexicographiques des deux pays Algérie et Maroc⁵⁰. Bien qu'elles soient tout à fait adaptées pour ce genre de renvoi, grâce à l'outil informatique qui les gère, ces bases ne mettent en évidence que d'une manière sporadique les réseaux lexico-sémantiques qui relient les lexies. Or, cela contrarie en quelque sorte la recherche dans ces construits lexicographique, car le consultant verra se limiter le champ des possibilités de découvrir d'autres lexies en relation avec le mot recherché, mais qui lui sont méconnues.

⁵⁰ Nous tenons à rappeler que jusqu'à l'écriture de ces lignes ce sont les seules BDLP représentatives de la région Maghreb, c'est pourquoi nous les citons en exemple chaque fois que cela s'avère utile.

Deux rubriques affichées dans les articles de la BDLP sont destinées en principe à mettre en valeur ces relations lexico-sémantiques entre les particularismes. Premièrement, la rubrique *Francophonie* qui fournit par l'intermédiaire de sa sous-rubrique *Français de référence* des informations sur la vedette recherchée, en mentionnant si cette dernière est en usage dans d'autres zones de l'espace francophone, ou s'il existe dans le français de référence une lexie qui lui équivaut sémantiquement. Deuxièmement, il s'agit de la rubrique *Commentaires*, laquelle indique actuellement des relations onomasiologiques à la limite d'une seule nomenclature, mais qui pourrait élargir le champ de ces renvois hors inventaire ou hors BDLP. Néanmoins, plusieurs lexies qui entretiennent des relations de ce genre demeurent « muettes », nous semble-t-il, par suite d'une inadvertance de la part des concepteurs. Pour étayer nos dires, nous avons relevé dans les inventaires analysés, une série de mots appartenant au domaine conceptuel de la « pâtisserie », qui pourraient autoriser des liens par analogie :

Zalabia : (n. f.) Gâteau à base de semoule, trempé dans le miel, surtout consommé pendant le Ramadhan.

Sfendj : (n. m.) Beignet en forme de couronne

Chébakia : (n. f.) Gâteau frit à l'huile et trempé dans du miel.

Makroud : (n. m.) Petit gâteau traditionnel en forme de losange, à base de semoule et de pâte de dattes et enrobé de miel.

Mkharka : (n. f.) Gâteau à base de farine et de grains de sésame pilés, frit et trempé dans le miel.

Griouech : (n. m.) Gâteau à base de farine et de beurre, frit et bien enrobé de miel. Notons que cette lexie ne figure pas dans les deux inventaires, mais connaît une résonance et une forte occurrence en Algérie. Sur Internet ce mot donne environ 8 160 résultats.

Samsa : (n. f.) Gâteau traditionnel en forme de petit triangle aux amandes et au miel, préparé surtout pour l'Aïd el Fitr.

Briouates : (n. f. pl.) Petits gâteaux de forme triangulaire ou allongée faits à partir de feuilletés (sorte de crêpes blanches, très fines et très légères) farcis à la pâte d'amandes, frits et trempés dans le miel.

À partir de ces définitions se dégagent des traits descriptifs communs à ses lexies, permettant de tisser des liens entre les référents auxquels elles renvoient, comme le montrent ci-après les figures 16 et 17 :

- Triangulaire ;
- Enrobé de miel ;
- Frit ;
- À base de farine ;
- Aux amandes.

Figure 16 : Relation d'analogie

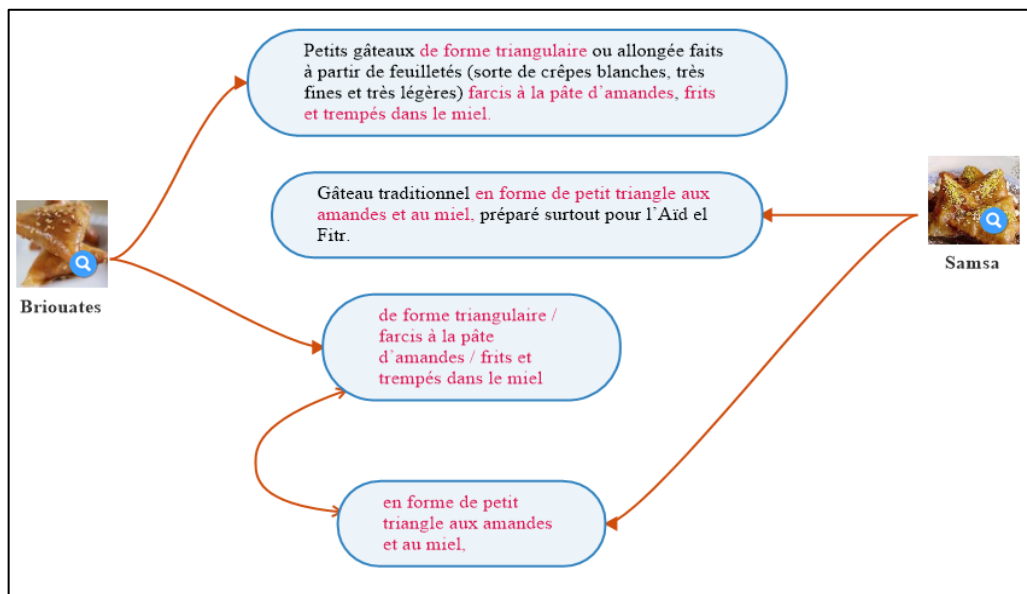
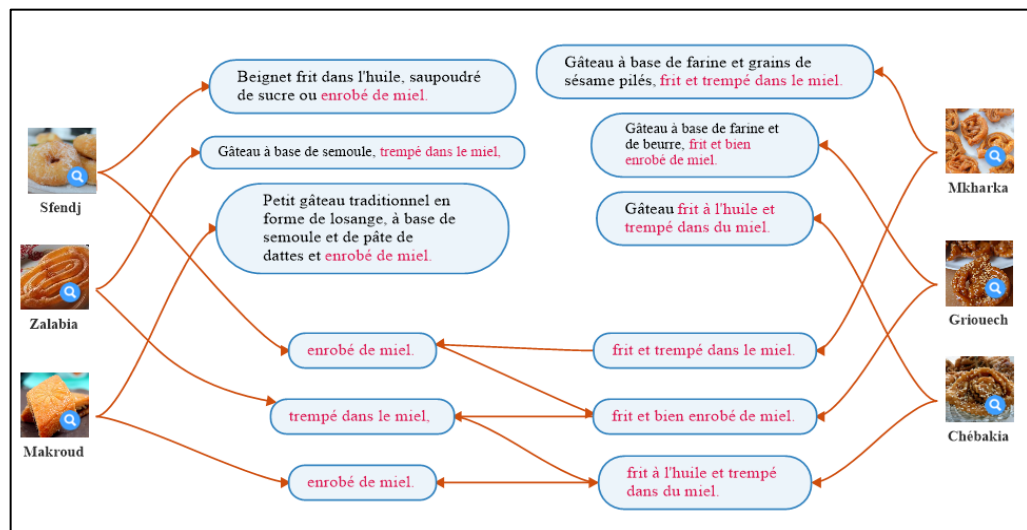


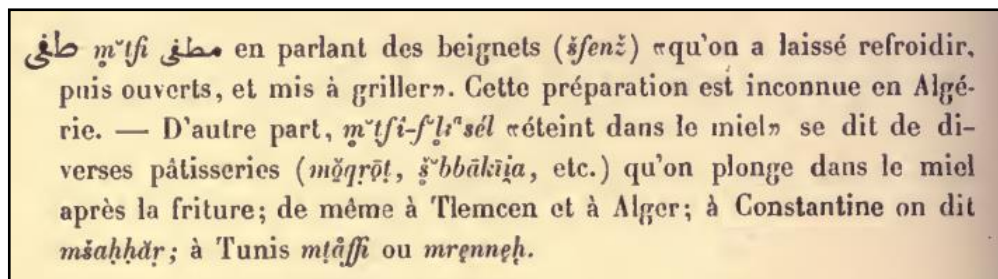
Figure 17 : Relation d'analogie



Deux réseaux lexico-sémantiques ont pu être constitués : le premier, regroupe deux lexies, et le deuxième qui est plus large est constitué de six, reliées toutes par le trait

descriptif « enrobé de miel ». Par ailleurs, les relations entre ces pâtisseries maghrébines auraient pu être possibles aussi dans une optique beaucoup plus globale, c'est-à-dire analogique ou associative, par le biais d'autres traits descriptifs que nous avons relevés chez William Marçais (1911, p. 372), dans sa caractérisation faite pour les termes : *Tfa* et *Mtafi*, (cf. fig. 18), qui signifient « éteindre dans le miel » concernant certains gâteaux (chébakia et makroud). Or, ces traits pourraient renvoyer à ceux de « frit » et « enrobé de miel ».

Figure 18 : Définition du terme *matfi*, donnée par W. Marçais



Source : « Textes arabes de Tanger »⁵¹

Bien que cela soit plausible, dans leur conception actuelle, les deux bases de données, BDLP-Maroc et BDLP-Algérie, ne mettent pas en évidence ce réseau. Comme l'illustre l'article du terme *chébakia* (cf. fig. 19), la rubrique *Renvois onomasiologique*, qui figurait dans une version antérieure de la base (2013), cantonne les renvois de l'entrée à l'intérieur de la même base en ne mentionnant que des lexies faisant partie de la même nomenclature.

Figure 19 : Définition du terme «chébakia» dans BDLP-Maroc (2013)

Histoire Francophonie

chébakia 01. 13 citations Commentaires Renvois Encyclopédie Histoire

Vedette

chébakia (n. f.) [ʃbakija]

Définition

Gâteau frit à l'huile et trempé dans du miel.

[État des données: avancé]

Variante(s) graphique(s)

chabakia; chabbakia; chabbakiyya; chebbakia; chebbakya

Renvoi(s) onomasiologique(s)

amlou; baklaoua; briouates; chébakia; corne de gazelle; ghriyba; halwa; halwa charquia; mhancha; mkharka; ramadan; sellou;

Source : <https://www.bdlp.org/> (version 2013)

⁵¹ Disponible sur Internet à l'adresse : < <https://archive.org/details/textesarabesdeta00maruoft> >

De même que dans sa version actualisée, qui se voit débarrassée de la rubrique *renvoi*. (cf. fig. 20), la rubrique *Francophonie* censée faire découvrir les liens existants entre des lexies à une échelle « interzonale » ou « transnationale », ne fait cependant que mentionner la distance entre le mot recherché par rapport à la variété de référence en l'occurrence le français de France

Figure 20 : Définition du terme “chébakia” dans BDLP-Maroc (2022)

The screenshot shows the BDLP-Maroc interface for the entry 'chébakia 01.'. The top navigation bar includes '13 citations', 'Commentaires', 'Encyclopédie', 'Histoire', and 'Francophonies'. The main content is divided into two columns: 'Vedette' and 'Définition'. The 'Vedette' column contains the word 'chébakia' (n. f.), its phonetic transcription '[ʃɛbakʦja]', and a media player showing a 0:00 / 0:01 duration. The 'Définition' column contains the text 'Gâteau frit à l'huile et trempé dans du miel.' and a small image icon. Below the definition, there is a section for 'Variante(s) graphique(s)' listing 'chabakia; chabbakia; chabbakiyya; chebbakia; chebbakya'. At the bottom, the 'Français de référence' section is titled 'Réalité propre' and contains the text 'Emploi qui réfère à une réalité propre au pays ou à la région de la variété de français, ou qui en provient.'

Source : <https://www.bdlp.org/>

Quant à l'entrée *zalabia*, dans la BDLP-Algérie (cf. fig.21), son article n'affiche ni la rubrique *Renvois onomasiologiques* ni celle de *Francophonie* : or, comment dans ce cas cerner la valeur régionale ou transnationale d'une unité lexicale ? L'absence de ces renvois dans les inventaires en version papier comme dans les BDLP rétrécit le champ des investigations chez le consultant ignorant l'existence de certains mots. De plus, cela lui coûtera cher en matière de temps s'il désire relever toutes les lexies entretenant des relations, fussent-elles analogiques.

Figure 21 : Définition du terme “zalabia” dans BDLP-Algérie (2022)

The screenshot shows the BDLP-Algérie interface for the entry 'zalabia 01.'. The top navigation bar includes '2 citations', 'Histoire', and 'Avis et études'. The main content is divided into two columns: 'Vedette' and 'Définition'. The 'Vedette' column contains the word 'zalabia' (n. f.). The 'Définition' column contains the text 'Gâteau à base de semoule, trempé dans le miel, surtout consommé pendant le Ramadan.' and a small image icon. Below the definition, there is a section for 'Variante(s) graphique(s)' listing 'zlabia; zlebia; zalabiya'. The 'Français de référence' section is not visible in this screenshot.

Source : <https://www.bdlp.org/>

Conclusion

Après la présentation de la démarche méthodologique et du corpus objet d'étude, nous avons procédé dans ce chapitre à l'analyse des particularités lexicales communes. Nous avons commencé par un examen sémasiologique, afin de déterminer les procédés de création néologiques utilisés par les locuteurs francophones maghrébins. Les conséquences de cette étude attestent que les usagers du français dans cette région recourent quasiment aux mêmes procédés lexicogéniques en vue de dénoter des réalités locales ou exprimer des nuances de sens par rapport au français de référence. La grille élaborée à la lumière des résultats obtenus illustre les types de procédés employés.

Nous avons également pu mettre en évidence grâce à une analyse onomasiologique des particularismes partagés, les réalités que ces dernières désignent, comme nous avons pu déterminer lesquels parmi les domaines conceptuels relevés qui sont les plus pourvoyeurs de particularismes. Le graphique de cette analyse atteste que ce sont bien les domaines de *culture*, de *religions* et d'*alimentation* qui produisent le plus de néologismes communs, ce qui approuve l'existence d'un référentiel et d'une réalité panmaghrébine qui débordent les frontières politiques qualifiées souvent d'arbitraires.

Enfin, l'examen de certains critères de sélection et principes méthodologiques appliqués lors de l'élaboration des lexiques nationaux montre clairement que ces critères et ces principes s'avèrent restrictifs pour une description lexicographique à caractère transnational, dans la mesure où ils rétrécissent le champ d'investigation et privent ainsi bon nombre de lexies pérennes et à forte occurrence d'apparaître dans les inventaires de particularismes.

Dans le chapitre suivant, nous nous attacherons à vérifier tout d'abord la faisabilité de l'inventaire que nous proposons, ensuite nous nous pencherons sur les difficultés que nous avons pu rencontrer, notamment au niveau de la microstructure.

Chapitre V

L'opportunité d'un lexique onomasiologique de particularismes

Introduction

Les analyses menées au chapitre précédent nous ont permis de montrer comment et dans quelle mesure les critères de sélection peuvent entraver la description, ce qui nous amène dans la suite de ce chapitre à envisager autrement la structure de notre inventaire. Une structure qui favoriserait l'ouverture des inventaires différentiels étudiés, les uns par rapport aux autres, en étendant les relations interlexicales à l'extérieur des variétés endogènes. Nous aborderons d'abord dans ce chapitre la faisabilité de l'inventaire que nous envisageons d'élaborer par l'intermédiaire d'une comparaison à petite échelle, où seront examinés les rapports formels et sémantiques entre des unités de l'inventaire Algérie et celles des autres inventaires. Ensuite, nous tenterons d'explicitier les raisons pour lesquelles nous allons adopter une autre taxinomie pour notre lexique.

Dans les deux dernières sections du présent chapitre, nous exposerons les grandes parties qui formeront notre inventaire à savoir, la macrostructure et la microstructure. Dans la première, nous verrons quelques-unes des difficultés que nous avons rencontrées lors de l'organisation de la nomenclature selon une perspective onomasiologique, telles que la détermination des niveaux hiérarchiques et le choix de certaines dénominations. La seconde section sera consacrée à l'exposition des différents éléments qui composeront les articles ou la microstructure de notre inventaire. Il s'agit de composantes linguistiques et métalinguistiques qui guideront le lecteur lors de ses consultations, en lui fournissant des repères pour parcourir rapidement et efficacement le lexique élaboré.

1. Comparaison des corpus lexicaux

Avant de nous lancer dans ce projet de « fédération » des lexiques magrébins, nous devons d'abord nous'assurer de la faisabilité d'une telle entreprise en effectuant un sondage approximatif que nous empruntons ici à D. de Robillard (1997, p. 40). Il s'agit d'un rapprochement d'ordre sémiotique entre 175 entrées classées sous la lettre « A » de l'inventaire Algérie, comparées à celles des autres inventaires concernant la même lettre : (Tunisie :55), (Maroc :103), (Mauritanie :51), afin de mettre en exergue sommairement les éventuels rapports formels et sémantiques qui pourraient exister entre les unités décrites.

Les lexies sont réparties en quatre catégories : *identique*, *polysémique*, *différente* et *équivalente*.

1. Une lexie *identique* : est une lexie ayant un signifiant semblable. Elle est rencontrée dans l'un des trois inventaires et qui pourrait être estimée identique à celle relevée dans l'inventaire Algérie. Ex. *activer*, *aïssaoua*, *auscultation*, etc.
2. Une lexie *polysémique* : lorsque l'unité ayant un signifiant semblable, rencontrée dans les autres inventaires, pourrait être considérée comme polysémique de celle décrite en Algérie. Ex. dans le lexique Maroc, *arabisation* et *arabiser*, qui véhiculent une acception supplémentaire, à savoir celle de : « *Action politique qui consiste à arabiser les populations berbères en leur donnant le caractère culturel et linguistique arabe.* »
3. Une lexie *différente* : lorsque l'unité (ayant un signifiant semblable ou non) rencontrée dans les trois inventaires ne pourrait être considérée, dans un inventaire commun, ni comme lexie polysémique ni comme unité identique à celle décrite en Algérie. Ex. *ala*, *aroubi*, rencontrées dans l'inventaire Maroc, mais qui ne désignent pas les mêmes *realia* qu'en Algérie, bien qu'elles aient la même forme. (*ala* : désignant un genre musical dans l'inventaire Maroc et instrument de musique dans celui de l'Algérie / *aroubi* : dénote un type de musique dans l'inventaire Algérie, alors qu'elle désigne un paysan ou un campagnard dans l'inventaire Maroc.)
4. Une lexie *équivalente* : à la différence des trois autres, cette catégorie de lexies concerne les unités ayant le même sens que les unités algériennes décrites, indépendamment de toute ressemblance formelle. Ex. *machaâ allah*, *tabarakallah*, *ambianceur* / *comédien*, *gôor* / *zéro-huit* / *blédard* / *aroubia*, *degueza* / *guezdana* etc.

Tableau 5 : Comparaison des lexies insérées sous la lettre : A

U. Lex. Inventaire	U. Identiques	U. Polysémiques	U. Différentes	Total	U. Équivalentes
Tunisie	26	-	29	55	11
Maroc	25	2	76	103	9
Mauritanie	12	-	39	51	6

Bien que la nomenclature du lexique Algérie soit plus extensive (175 entrées) ce qui minimise les possibilités de correspondance entre les lexies et relativise quelque peu le résultat, nous constatons, au vu de ces indications, qu'environ 30% des particularismes explorés sont identiques (même forme/même sens) et que globalement les quatre corpus sont distincts. De plus, le recoupement lexical semble plus grand entre tunisismes, marocanismes et algérianismes, en raison de la contiguïté géographique de leurs pays respectifs, qu'entre algérianismes et mauritanismes. Par ailleurs, la mise en rapport des mêmes algérianismes classés sous la lettre (A) avec l'ensemble des corpus a fait ressortir des particularismes équivalents ayant le même sens sans pour autant avoir des ressemblances formelles, ce qui augmente de 12% les possibilités d'intersection, comme en témoigne la liste donnée ci-dessous.

- **afrit** → bandit, cow-boy
- **abaya** → djellaba
- **arriviste** → blédard/aroubi/gôor/zéro-huit
- **ambianceur** → comédien
- **azima** → zerda
- **Allah ibarek**/tabarakallah
- **affectataire** → fellah
- **attributaire** → fellah
- **amazigh** → chleuh/berbère
- **accoucheuse rurale** → kabla
- **achour** → zakat
- **abordage** → faire la femme, crâner
- **afrit** → obbitha, ghoul, chaïtan

Il apparaît de ce qui précède qu'une nomenclature organisée selon un classement d'ordre sémasiologique qui ne tient pas compte des unités équivalentes tendrait à minimiser les ressemblances et limiter les relations interlexicales entre lexies de formes différentes. Par contre, avec la prise en considération des équivalents, et la mobilisation des renvois onomasiologiques, les signifiés communs deviennent plus nombreux que les signifiants communs, ce qui permet de faire apparaître des réseaux lexico-sémantiques nouveaux en rapport avec l'univers socioculturel des pays objet de description.

Par ailleurs, pour s'assurer de la faisabilité de ce projet de « fédération » des lexiques, cette mise en rapport d'ordre sémiotique pourrait être consolidée, si d'autres paramètres d'ordre méthodologique et/ou sociolinguistique étaient pris en compte dans l'élaboration des nomenclatures. En effet, comme il a été indiqué précédemment concernant la collecte des données (*cf.* II. 1.), avant qu'elles ne trouvent place dans les lexiques maghrébins, les lexies collectées étaient passées au crible des principes méthodologiques de sélection et de traitement des particularismes, inspirés de l'IFA, réadaptés au Maghreb (fréquence, dispersion géographique, dispersion chronologique, dispersion sociale). Or, ces critères de sélection réduisent le taux d'apparition des particularités lexicales lors de la phase de dépouillement, si bien que leur repérage en corpus et leur attestation dans les inventaires deviennent des tâches difficilement réalisables pour le lexicographe.

Pour prendre un exemple relativement éclairant, quoique succinct, la restriction qu'impose le critère de « dispersion géographique » qui, semble-t-il, avait passé sous silence les lexies : « *trid* : *pâte fine* » et « *argan* : *fruits de l'arganier* » dans l'inventaire algérien, malgré leur ancrage culturel et leur fréquence. Étant donné que les dictionnaires usuels du français, eux-mêmes, ouvrent parfois leurs pages à certains mots régionaux ; nous pourrions, en effet, nous demander, d'un point de vue méthodologique, pourquoi rejeter a priori hors du corpus algérien ces particularités lexicales dites régionales.

Par extrapolation, si cela demeure vrai dans le cas des lexies régionales, a fortiori cela est vrai en ce qui concerne les particularités lexicales appartenant à des domaines techniques ou scientifiques à l'image de la lexie *bayoud* (maladie qui affecte les palmiers dattiers), laquelle est attestée dans l'inventaire algérien, mais absente des autres inventaires maghrébins, bien qu'elle soit très diffuse dans les discours scientifiques de leurs pays respectifs.

Tout cela nous amène à dire, pour que des affinités entre les lexiques puissent être davantage mises en exergue, toutes les particularités lexicales, qu'elles relèvent de domaines spécialisés ou à faible dispersion géographique, méritent d'être sélectionnées, et tous les corpus sont intéressants et utiles à dépouiller, notamment ceux relevant d'ouvrages scientifiques, car comme il a été souligné par Suzanne Lafage « *Ce qui donc semble important c'est moins de trier par avance en fonction de présupposés les corpus à dépouiller que de veiller à en accroître le nombre de façon à recueillir un large échantillonnage ouvrant sur un maximum d'informations.* » (1997, p. 93). En effet, cela est d'autant plus utile dans des situations où il faut un corpus écrit ou oral abondant et varié couvrant une large tranche synchronique, pour pouvoir rassembler une quantité suffisante de particularismes, puisque le taux d'apparition de ces derniers reste négligeable dans la grande majorité des contextes. À titre d'exemple, la consultation des archives d'un journal en ligne tunisien « *Réalités Online* » fournit un résultat de deux énoncés pouvant servir d'illustrations pour la lexie « *zawali : pauvre* ». Un résultat qui reste faussement négatif sans le concours de l'outil informatique qui aide à le corriger. Or, il est désormais tout à fait possible pour les « guetteurs de mots » qui tiennent à consulter conjointement les bases d'archive de différents journaux de le faire même avec des outils informatiques modestes, notamment lorsque ces bases sont reliées au réseau Internet. Ces moyens leur faciliteraient la constitution et la gestion du corpus lexicographique, de même qu'ils leur offriraient des solutions efficaces pour le recoupement des données et la vérification des origines des mots.

2. Vers un inventaire à classement sémantique

En lexicographie l'organisation de la nomenclature obéit à des principes classificatoires variés, que détermine l'objectif poursuivi par le lexicographe. Qu'il s'agisse de dictionnaire monolingue, bilingue, intensif, extensif, dictionnaire de langue ou encyclopédie, le contenu de tous ces produits est organisé de manière conventionnelle et commode afin d'assurer au lecteur une consultation facile.

À cet égard, l'inventaire maghrébin tel que nous l'envisageons par le biais de cette étude s'adressera à tous ceux, que le néologisme et la création langagière passionnent, à l'écrit comme à l'oral. Quelles que soient les préoccupations que pourrait avoir l'utilisateur pour ces faits de langue, qu'il soit lecteur, auditeur ou auteur ; l'ouvrage devrait répondre à quelques-unes de ses questions sur l'usage, et l'appartenance des particularismes découverts notamment dans un milieu francophone et maghrébin. Nous nous focaliserons

ici essentiellement sur la complémentarité de deux types de classement en lien direct avec notre objet d'étude, à savoir le classement alphabétique (à démarche sémasiologique) et le classement par domaine conceptuel (à démarche onomasiologique).

L'ordre alphabétique ou le « désordre ordonné » pour reprendre une expression chère à A. Rey (2018, p. 19), est une organisation à vocation sémasiologique (du grec *sêma* « signe »). Le dictionnaire appliquant cette disposition part de la forme du mot pour aboutir aux différents sens, notamment lorsqu'il est question de polysème.

Pour sa part, Jean Pruvost (2006) identifie quelques points forts propres au classement alphabétique, qui font de ce dernier un moyen de consultation fragmentaire privilégié chez les lexicographes. Il souligne « *que l'alphabet permet un classement rigoureux des mots, une localisation précise dans une nomenclature, une mise à jour facile des informations.* » (2006, p. 115). Les mérites du classement alphabétique sont donc grands comme en témoignent les avis d'éminents linguistes qui les ont bien illustrés en détaillant leurs points positifs, citons à cet égard l'article de Félicien de Tollenaere : « *Lexicographie alphabétique ou idéologique* » (1960, p. 19-29), et de celui d'Alain Rey : « *Les dictionnaires : forme et contenu* » (1965, p. 65-102).

De son côté Jean Pruvost évoque les contraintes à surmonter pour pouvoir élaborer un dictionnaire ou inventaire à classement alphabétique en affirmant que « *Le classement alphabétique est fondé sur l'aspect graphique des mots et [...] suppose [que] la langue concernée doit bénéficier d'une graphie suffisamment stable et donc son orthographe doit correspondre à une référence partagée.* » (2006, p. 115). Il est question en effet d'une contrainte qui s'avère être une condition *sine qua non* au classement alphabétique. Or, s'agissant d'inventaires de particularismes comme c'est le cas ici, il est difficilement envisageable de respecter une telle condition, étant donné que rares sont les particularités lexicales qui ne connaissent pas de fluctuations orthographiques. Ainsi, la multiplicité des graphies d'une même entrée (trait d'union, majuscules, minuscules, accent, etc.) dans les inventaires de particularismes pose un réel problème de lemmatisation, car ces inventaires en tant que produits lexicographiques qui n'en sont pas encore à leur phase dictionnaire ont pour objectif premier de rendre compte des faits de langue en usage, et non pas de définir ceux qui sont orthographiquement corrects. En d'autres termes, il est question d'outils lexicographiques à tendance descriptive et non prescriptive.

Dès lors, et compte tenu de la condition de stabilité graphique exigée par tout classement alphabétique, ne vaudrait-il pas la peine de tenter l'expérience et opter pour

un inventaire de particularismes à classement onomasiologique ? Il va sans dire que cela ne peut se faire sans difficultés. Des contraintes de différentes natures surgiront sans nul doute, mais nous pouvons procéder à tâtons vu le nombre réduit des particularismes que partagent les différents inventaires.

Le classement des unités lexicales selon l'ordre onomasiologique offre à l'utilisateur la possibilité de mettre des idées en mots, donner forme à un concept et mieux, saisir les relations entre des lexies sémantiquement proches. En effet, la démarche consiste à partir d'un concept pour chercher les mots s'y rattachant, faisant de l'ouvrage qui en résulte un lexique qui se prête à une situation d'encodage, autrement dit, celle qui :

envisage les problèmes sous l'angle de celui qui parle, de celui qui doit choisir parmi les différents moyens d'expression. [Alors que] la sémasiologie envisage les problèmes sous l'angle de celui qui écoute, de l'interlocuteur qui doit déterminer la signification du mot qu'il entend parmi toutes les significations possibles. (Baldinger, 1964, p. 270)

Tout comme le classement alphabétique, le classement onomasiologique permet lui aussi une lecture des faits de langue, mais avec en plus la possibilité de rendre compte d'une réalité conceptuelle transnationale. La présentation de la nomenclature constituant notre inventaire serait donc selon un ordre onomasiologique complété d'un index regroupant tous les mots retenus dans un ordre alphabétique, avec des renvois aux pages, où le consultant peut les retrouver, classés par domaines conceptuels.

Cela implique une procédure à deux étapes : d'une part, répartir les particularismes formant la nomenclature en micro-systèmes selon les domaines d'expérience (tels que ceux représentant les *vêtements*, les *aliments*, la *faune*, la *flore*, etc.), structurés par des combinaisons de ressemblances et introduits chacun par un mot-centre. Et d'autre part, établir une étude sémantique précise afin d'exposer aussi clairement et économiquement que possible les affinités de sens qui pourraient exister entre les éléments constitutifs de chaque domaine, et par là même répondre aux attentes de l'inventaire, à savoir servir d'outil de comparaison et de synthèse.

Par ailleurs, d'un point de vue méthodologique, ces deux étapes lexicographiques effectuées épargnent au lecteur de l'inventaire organisé onomasiologiquement la lourde tâche de déceler par lui-même toutes les affinités sémantiques classées dans le même article d'un inventaire à entrées alphabétiques, comme le donne clairement à entendre D. de Robillard en soulignant que :

trop souvent, sous la trompeuse apparence d'une entrée unique, en fait, plusieurs inventaires lexicaux emboîtés et juxtaposés, avec la nécessité, pour le lecteur, s'il veut se rendre compte des ressemblances et différences, de faire le travail de comparaison lui-même, alors que dans le dictionnaire onomasiologique, cela est effectué par le lexicographe. (1997, p. 43).

À ce point de l'analyse, Il est question dans la présente étude d'un instrument exploratoire des affinités de sens émanant de variétés de langue dites endogènes, au niveau lexical s'entend. Il ne s'agit donc pas d'un inventaire à entrées alphabétiques basé sur l'initiale des mots comme c'est le cas pour les nomenclatures des inventaires maghrébins ou pour les dictionnaires usuels de langue, dont la fonction première est la description de la langue ; mais d'un inventaire à organisation onomasiologique, laquelle organisation, aux dires d'A. Rey (2018, p. 38) « *part d'entités, de nature logico-psychologique (concepts et notions) ou bien catégorielle (classes d'objets, que ceux-ci soient réels ou imaginaires).* » Ainsi, les réseaux sémantiques construits par cet outil se veulent-ils le reflet des *realia* et des idées selon une perspective, traduite par : « *Comment cela (tel objet, telle action, telle qualité) s'appelle ?* » et non pas : « *Qu'est-ce que ça (tel signe, mot, emploi, expression...) veut dire ?* » (Rey, 2018, p. 39). En bref, il ne s'agit pas d'un inventaire à classement alphabétique favorisant le dégroupement homonymique, mais d'un instrument onomasiologique axé sur le regroupement polysémique et les réseaux lexico-sémantiques qu'il essaye de mettre en avant.

3. Macrostructure de l'inventaire

L'inventaire sera composé de deux parties : la première dans laquelle seront groupés les articles composés de thèmes, de mots-centres et des contextes d'emploi, est la partie la plus importante ; la seconde comprend un index alphabétique regroupant les mots traités. Selon la complexité de leur contenu, les thèmes seront subdivisés - ou non - en sous-thèmes. Ainsi à *vêtements* par exemple seront rattachées assez naturellement les idées de *vêtements masculins, féminins* ou *unisexes*.

L'inventaire peut être utilisé de différentes manières pour diverses raisons. De prime abord, il est possible de le feuilleter d'une façon simple et d'y grappiller, ici et là, un lexème ou une locution particulière. Autrement dit, le consulter uniquement pour la découverte, sans avoir besoin de faire usage immédiatement de ces trouvailles. Il est donc question d'une lecture de plaisir, qui ne requiert aucun guide. Mais, il peut être parcouru aussi par deux voies, pour ainsi dire inverses, suivant les aspirations et les nécessités du lectorat. Tout d'abord, selon la véritable vocation de cet inventaire, celle de fédérer les

mots en leur accédant par les idées. C'est à travers une notion, si vague soit-elle, ou d'une idée générale que l'utilisateur veuille rechercher un ou plusieurs termes qui lui manquent, auxquels il ne songe pas sur le moment, ou qu'il ignore encore complètement. C'est le cas d'un usager du français en quête de connotation régionale ou même de traduction. Il lui serait utile de faire appel à des expressions relevant d'un domaine conceptuel particulier, appartenant au contexte maghrébin. Il se référera dans ce cas, soit à la *table des matières* en vue de découvrir la notion qu'il désire préciser, soit il ira, à partir d'un mot qui lui vient à l'esprit, consulter l'index des mots-centres et les mots qui leur sont reliés par ordre alphabétique ; les deux voies le conduiront dans la direction souhaitée.

La présentation des définitions en caractère gras a été conçue tout exprès afin de faciliter leur repérage. Ainsi, l'attention du lecteur sera-t-elle constamment orientée vers les dispositions saillantes de l'article. Cette première lecture balayage pourrait être complétée, selon la volonté du lecteur, par une lecture détaillée de la proportion des citations et des commentaires en italiques mis entre guillemets, lesquels ont été précédés pour leur part d'une indication (com.) afin qu'il soit plus aisé de les distinguer à leur tour.

Il est à noter par ailleurs que la constitution des domaines conceptuels et la répartition des particularismes en catégorie se heurtent comme dans toute démarche à visée onomasiologique au problème de la délimitation de ces domaines. Pour mettre en évidence ce type de difficulté et en tirer des conclusions, nous l'examinerons dans les lignes qui suivent à la lumière de certains principes théoriques de l'analyse lexicale.

3.1. Constitution et hiérarchisation des domaines conceptuels

Dans ce qui est habituellement appelé un champ lexical, les termes thématiquement proches, regroupés autour d'un même concept, sont organisés suivant les cas en catégories notionnelles hiérarchisées. En effet, dans un domaine comme celui de l'habillement, par exemple, les éléments qui le constituent sont sériés selon un ordre qui va du plus général au plus particulier, étant donné que le mot *habillement* est pris pour incluant ou hyperonyme englobant d'autres éléments : *veste*, *chemise*, *pantalon*, etc. qui font figure d'hyponymes. Si dans de pareils cas une taxinomie hiérarchisée paraît évidente, il est toutefois intéressant d'observer comment pourraient se répartir en un ensemble hiérarchisé les termes relevant d'un domaine conceptuel particulier peu structuré. En d'autres termes, comment déterminer la relation d'hyperonymie/hyponymie entre les différents termes qui se regroupent librement sans aucune hiérarchie ? La réponse à cette question aide sinon à déterminer la hiérarchie qui s'établit entre les termes

du moins à identifier les paradigmes, et nous amène donc nécessairement sur le terrain de la catégorisation des choses et des mots qui les désignent.

Pour y répondre, de même que pour les besoins de notre analyse, il est surtout fait appel, dans ce qui suit, aux principes de différents modèles théoriques de l'analyse du sens et de la catégorisation à savoir : le modèle des CNS⁵², l'analyse sémique⁵³ et la théorie du prototype⁵⁴. Or, selon ces différentes conceptions, les membres d'une même catégorie présentent des propriétés communes qui les distinguent des autres membres appartenant à des groupes proches. Ainsi, la détermination de ces traits caractéristiques appelés aussi attributs positifs ou marques prototypiques s'avère-t-elle nécessaire pour la constitution des catégories. Elle est d'autant plus nécessaire, car c'est de ces traits que dépendrait la dénomination même de certaines catégories, notamment lorsqu'il est question de réalités propres à la culture d'origine, considérées comme inexprimables dans la langue réceptrice, à l'image de certains objets fabriqués évoquant une culture endogène et qui se trouvent de ce fait sans une dénomination correspondante en français, dans la mesure où ils ne sont pas encore lexicalisés.

Dans ce cas de figure, cela rendrait délicates la sélection des termes incluant d'une part et la catégorisation des domaines conceptuels selon une optique onomasiologique de l'autre. Le domaine des *bijoux* concernant la nomenclature de notre inventaire est de ce point de vue un exemple pertinent, où pour classer des lexies comme : *kolkhal* et *rdif*, il nous importe de choisir parmi les termes hyperonymes : *bracelets*, *anneaux de cheville*, *anneaux de pied* tirés des définitions que les inventaires maghrébins donnent pour ces artefacts précieux (cf. fig. 22). Or, ces hyperonymes qui pourraient figurer au même niveau de base d'une taxonomie hiérarchisée, sont susceptibles d'inclure d'autres sortes de parures annulaires, telles que les parures de bras par exemple, ce qui induirait un empiètement des catégories les unes sur les autres.

⁵² Appelé aussi modèle aristotélien, et que Ronald Wayne Langacker (1987) nomme : *modèle des attributs critères*

⁵³ B. Pottier, *Linguistique générale, théorie et description*
F. Rastier, *Sémantique interprétative*

⁵⁴ E. Rosch *et al.*, « Basic Objects in Natural Categories », *Cognitive Psychology*
G. Kleiber, *La Sémantique du prototype. Catégorie et sens lexical*

Figure 22: Hyperonymes figurant au même niveau de base d'une taxinomie

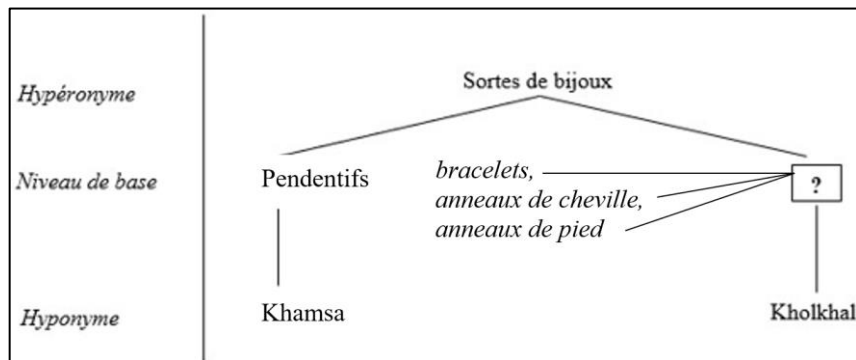
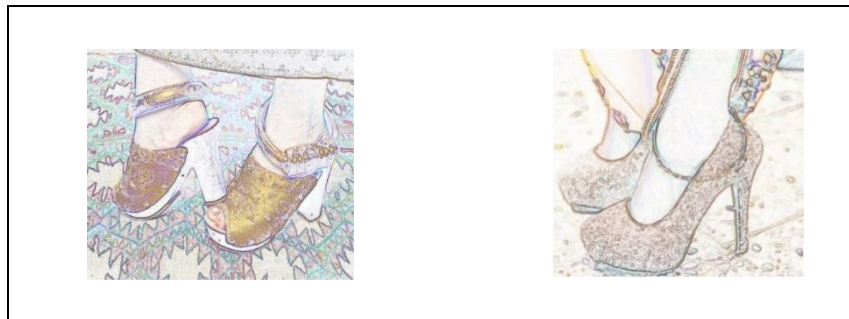


Figure 23 : Ornement féminin que la femme maghrébine porte à ses chevilles



Il est question comme l'illustre la figure 23 ci-dessus, d'un ornement féminin appelé : *kholkhal* ou *rdif* que les femmes maghrébines portent à leurs chevilles. Les trois définitions suivantes tirées des inventaires maghrébins évoquent quelques-uns des traits saillants qui caractérisent ce bijou traditionnel.

1. 1. Inventaire algérien :

RDIF (de l'arabe) n. m. Spécialisé. Bijou traditionnel en or ou en argent, anneau de pied en forme de serpent.

2. Inventaire algérien :

KHOLKHAL (de l'arabe) n. m. Disponible. Bracelet traditionnel en or ou en argent porté à la cheville par les femmes.

3. Inventaire tunisien :

KHOLKHAL (de l'arabe) n. m. Fréq. Anneau de cheville.

Comme nous l'avons déjà annoncé, ces définitions présentent une certaine fluctuation, qui nous amène à choisir parmi les incluant : *bracelet*, *anneau de cheville*, *anneau de pied*, afin de déterminer le niveau de base et pallier ainsi un vide lexical tel

que l'illustre la figure 22 plus haut. Cela est d'une importance fondamentale, dans la mesure où ce niveau assure la perception d'une similarité globale et l'identification rapide d'une catégorie, comme le préconisent en sémantique lexicale les tenants du modèle prototypique. Or, selon Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet, « *Le niveau de base représente le niveau de dénomination le plus utilisé [car il] est le niveau saillant du point de vue cognitif.* » (2018, p. 54).

Avant de choisir une dénomination parmi celles usitées pour cette catégorie de parure dans les inventaires maghrébins et prétendre qu'elle est la plus adéquate pour occuper le niveau de base, il est impératif de s'assurer que le terme choisi est celui qui comporte le plus de marques prototypiques, c'est-à-dire qu'il est le plus représentatif de la catégorie conceptuelle par opposition aux autres termes relevés dans les définitions des inventaires, et avec lesquels il entre en concurrence. Pour ce faire, l'examen des saillances sémasiologique et onomasiologique du terme sur lequel portera notre choix serait très contributif, car comme le laisse entendre Nicole Delbecque :

le degré de saillance sémasiologique dépend du caractère plus ou moins prototypique du sens en question pour la catégorie. Le degré de saillance onomasiologique quant à lui dépend de l'usage, et plus particulièrement de l'enracinement qui échoit au nom donné à la sous-catégorie (2006, p. 71).

En effet, le recours à une analyse sémique des termes relevés dans les inventaires maghrébins, fondée sur le recoupement des définitions qui les caractérisent d'une part, et d'autre part l'examen attentif de l'usage des référents que ces termes désignent, aide à opérer un choix, sinon précis, du moins optimum, et donc à structurer horizontalement et verticalement une catégorie.

Tableau 6 : Analyse sémique des hyperonymes

	S ¹	S ²	S ³	S ⁴	S ⁵	S ⁶
	traditionnel	en or ou en argent	en forme de serpent	de pied	porté à la cheville	par les femmes
1. inv. ALG. <i>Rdif</i>	+	+	+	+		
2. inv. ALG. <i>Kholkhal</i>	+	+			+	+
3. inv. TUN. <i>Kholkhal</i>					+	

Nous constatons de prime abord que la définition 3 (*cf. supra* p.142) extraite de l'inventaire tunisien présente une visée référentielle que nous pourrions qualifier de défailante, dans la mesure où l'adéquation entre le défini et la paraphrase synonymique ou définissant manque de justesse et nécessite plus de précision. Nous sommes donc contraint d'y remédier. En effet, la définition telle qu'elle est donnée dans l'inventaire tunisien est considérée comme hypospécifique, puisque aucun trait spécifique ne vient déterminer les caractéristiques du défini. Une vérification moyennant le test de la double question nous aide à confirmer notre opinion que la définition mérite un réajustement si nous voulons tenter d'y déceler les traits qui réfèrent aux propriétés de l'objet désigné par le mot, en l'occurrence le *kholkhal*.

- Est-ce que tous les *kholkhals* sont des anneaux de cheville ?

La réponse est positive : ce type de parure est portée exclusivement à cette partie du corps humain.

- Est-ce que tous les anneaux de cheville sont des *kholkhal* ?

La réponse est négative, puisqu'il existe d'autres *anneaux* qui se portent aux chevilles, mais qui ne sont pas des *kholkhals*, de surcroît, qui ne sont pas du tout des bijoux ou parures. Autrement dit, la locution *anneau de cheville* n'est pas exclusive du domaine des parures annulaires (pensons par exemple à l'emploi de cette locution dans les domaines de la médecine des prothèses et de l'orthopédie.). Selon Josette Rey-Debove :

La définition est souvent critiquée parce qu'elle respecte mal les CNS. C'est parce qu'en fait elle est plus proche d'une sous-classe prototypique que d'une catégorie comprenant aussi les sous-classes périphériques. Justement, le consultant de dictionnaire connaît déjà le prototype, ce qu'il veut, c'est récupérer les cas-limites, voir "jusqu'où ça peut aller", là où les connaissances font défaut et où l'imagination travaille (Rey-Debove, 1998, p. 139).

De fait, la définition telle qu'elle se présente dans l'inventaire tunisien ne permet donc pas de différencier l'entité dénotée (*kholkhal*) des autres entités (prothèses) partageant le même genre prochain (*anneau de cheville*). L'expression *anneau de cheville* n'est qu'une autre dénomination, or, « *les dénominations, ajoute Rey-Debove, ne sont pas des définitions. Elles n'en retiennent souvent qu'une partie.* » (1998, p. 256). En effet, rien dans la locution *anneau de cheville* n'indique s'il s'agit de bijou ou d'autre chose.

Un réajustement de la définition donnée dans l'inventaire tunisien s'impose dans ce cas, afin d'énumérer les propriétés du référent, lesquels seraient susceptibles de faire ressortir la saillance sémasiologique du terme *kholkhal*. Pour ce faire, le recours aux notes explicatives et gloses définitoires qui accompagne le terme à définir dans différents énoncés, s'avère d'une grande utilité pour surmonter de telles difficultés. Or, ces annotations si elles accompagnent le mot dans différents contextes, c'est bien pour que la totalité des lecteurs puisse en appréhender le sens, *a fortiori* lorsque ce mot provient d'une autre langue et ne peut être connu que par les locuteurs de sa langue d'origine.

À cet égard, l'examen attentif d'un certain nombre de contextes d'emploi du terme *kholkhal* recueillis ci-dessous nous permet de relever quelques-uns de ses traits sémantiques, qui ne figurent pas dans les définitions données par les inventaires objet de notre étude.

Contextes tunisiens

- Et la voilà qui sort toute une cassette. Elle l'ouvre et en sort force bijoux : toute une fortune : bracelets, colliers, *kholkhal* [**anneaux d'or ou d'argent que les femmes portent aux pieds**. Les plus beaux sont en or et **pèsent plus de deux livres**], boucles d'oreilles. (Bouhdiba, 1968, 124).
- Une ceinture de laine de couleur retient le vêtement à la taille et, **enserrant les chevilles, des kholkhals, en argent tintent joyeusement quand elle se déplace** (Chaïbi, 1975, 33).
- Leurs pieds ourlés de henné, étaient glissés dans des babouches plates et peinturlurées ; **chevilles enfermées dans des kholkhals : gros anneaux en argent ciselé qui rythmaient leurs pas**. (Behi, 1993, 47).
- Le Khokhal est un **bijou traditionnel porté par les femmes tunisiennes**. C'est une **sorte de bracelets que les femmes mettaient autour de leurs chevilles**. (Tnisie.co, Le 30-03-2017).

Contextes algériens

- Le Bédouin demeure bédouin, même si le khalkhal **tinte** à sa cheville. » (Laouar et Bamy, 1982, 85).
- La femme du pharmacien Feltane a remis une **paire de kholkhals pesant, paraît-il, plus d'un kilo d'or pur** à vingt-deux carats. (Ben Mansour, 1990, 242).
- les pieds frappant le sol avec la même violence que les mains amies, les tambourins, **les kholkhales s'entrechoquant**. (Le Matin, 14.8.97).
- Dans un passé tout proche, il était impossible, voire inadmissible qu'une femme chaouie ne porte pas un bijou, le plus petit qui soit et pas pour les occasions et fêtes, mais d'une

manière permanente, une broche (takhlelete), des bracelets, et même le fameux **rdif** au pied qui, souvent, **annonce son arrivée**, sachant que le mcharaf ou habzimth était le cadeau préféré qu'on pouvait offrir à une femme berbère des Aurès. (Liberté le 30.10 . 2013).

Il ressort de ces contextes un certain nombre de sèmes que nous présentons dans le tableau suivant :

- Présence du sème : +
- Absence du sème : -
- Indifférent : ≈

Tableau 7 : Traits sémantiques ne figurant pas dans les définitions

	S ¹	S ²	S ³	S ⁴	S ⁵	S ⁶	S ⁷	S ⁸	S ⁹
	traditionnel	en or ou en argent	en forme de serpent	de cheville	Portés par les femmes	ciselé	gros anneau	tintant	pesant
1. inv. ALG. <i>Rdif</i>	+	+	+	+	+	+	+	+	+
2. inv. ALG. <i>Kholkhal</i>	+	+	≈	+	+	≈	+	+	+
3. inv. TUN. <i>Kholkhal</i>	+	+	≈	+	+	+	+	+	+

Après réajustement de la définition donnée dans l'inventaire tunisien, et par le rapprochement des trois définitions se dégage à présent un sens prototypique du terme *kholkhal* issu de la somme des sèmes : S¹+S²+S⁴+S⁵, qui nous autorisent à esquisser une définition à ce terme en tant que *maghrébisme*.

Kholkhal : (bijou/bracelet/anneau de cheville) (traditionnel, en or ou en argent, porté aux chevilles, par les femmes).

À cela des questions s'imposent : pourquoi range-t-on *kholkhal* dans la catégorie des anneaux de cheville et non pas dans une autre catégorie fût-ce-t-elle semblable ? Ou, pourquoi appelle-t-on *kholkhal* anneau de cheville et non pas bracelet par exemple ?

Si les auteurs de l'inventaire algérien ont opté pour deux termes incluant : *bracelet* et *anneau de pied* pour nommer la catégorie conceptuelle à laquelle appartient le même référent : *kholkhal*, les concepteurs de l'inventaire tunisien ont quant à eux opté pour

anneau de cheville. Il est donc question d'un lexème et de deux unités synaptiques qui font fonction de termes incluants. Afin de déterminer lequel d'entre ces termes est le mieux représentatif du niveau de base et prend mieux en compte les caractéristiques du référent. Commençons d'abord par l'identification de la saillance sémasiologique de chacun d'eux dans les définitions de cinq dictionnaires usuels de français.

3.1.1. Saillance sémasiologique des hyperonymes

3.1.1.1. Le lexème *bracelet*

Partant de l'idée de Nicole Delbecque selon laquelle : « *la signification [est] considérée comme étant le membre central de la catégorie constituée par l'ensemble des différents sens du mot.* » (2006, p. 53). Un examen des définitions données pour le mot *bracelet* dans cinq dictionnaires usuels de français nous permet d'abord de déterminer le sens central de ce dernier, ce qui nous mènera par conséquent à la conceptualisation globale de la catégorie.

1. Dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition (actuelle)

- i. Ornement en forme d'anneau, porté au poignet ou au bras. Un bracelet de perles, d'or, d'argent, d'ivoire. Un bracelet en poil d'éléphant, en poils de queue de girafe.

2. Grand Robert (version électronique) :

- i. Bijou en forme d'anneau, de cercle qui se porte autour du poignet.

3. Larousse

- i. Bijou, rigide ou non, qui se porte autour du bras, du poignet et **parfois** de la cheville.

4. TLFi :

- i. Bijou flexible ou rigide généralement en forme d'anneau qui se porte au poignet ou au bras.

5. Littré :

- i. Ornement qui se porte au bras. Un bracelet en or, en velours. Un bracelet de cheveux, de perles, de corail.

Les quatre premières définitions mettent en avant trois conditions nécessaires (désormais CN) pour qu'une entité *X* soit rangée dans la catégorie des *bracelets*, une condition précisant la forme du bracelet : */en forme d'anneau/* et deux autres caractérisant son usage : */porté au poignet/* ou */au bras/*. Par ailleurs, la cinquième définition fournie par le *Littré* n'évoque quant à elle que la condition précisant l'usage. Les autres traits, notamment ceux évoquant la matière dont est confectionné le bracelet, nous pouvons les ranger dans la catégorie des traits contingents qui ne font pas partie des conditions critérielles de la catégorie des bracelets. Il est donc clair que le faisceau composé de la

réunion de ces CN s'avère suffisant pour dénommer une entité *X bracelet*, car il forme à lui seul la signification de ce mot (*bracelet : bijou en forme d'anneau porté au bras ou au poignet.*)

Nous notons par ailleurs que le deuxième trait : */au poignet ou au bras/* soulignant la partie du corps humain où se porte le bracelet, met en avant une caractéristique d'usage propre au *bracelet* qui convient mal avec le port du *kholkhal* par les femmes dans la tradition maghrébine. En effet, les femmes au Maghreb portent le *kholkhal* comme parure – dotée d'une symbolique polysémique qui connote, entre autres, la valeur talismanique du bijou lui-même ou la situation sociale de celui qui le porte – exclusivement à leurs chevilles.

3.1.1.2. La locution *anneaux de cheville*

La locution nominale *anneaux de cheville*⁵⁵ n'est certes pas attestée dans les dictionnaires usuels cités précédemment, mais semble bel et bien exister, comme le montrent les définitions extraites des inventaires maghrébins. Elle se rencontre spécialement dans les ouvrages consacrés aux bijoux, citons à titre indicatif celui de Marie-Rose Rabaté et André Goldenberg intitulé : « *Bijoux du Maroc du Haut Atlas à la Méditerranée, depuis le temps des juifs jusqu'à la fin du XX^e siècle* » ainsi que celui intitulé : « *Parures et bijoux d'Algérie à travers l'histoire* », produit par le ministère de la culture algérien à l'occasion de la manifestation « *Tlemcen, Capitale de la Culture Islamique 2011* »

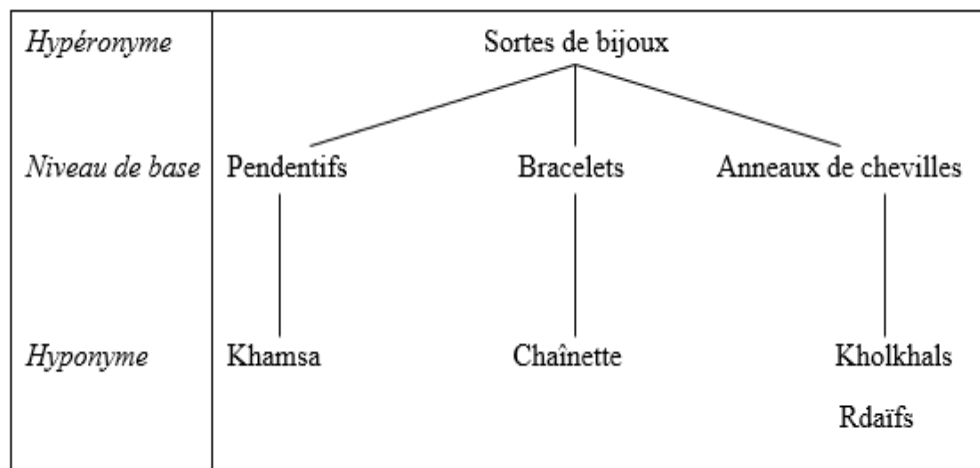
Nous nous interrogeons sur le sens particulier qui vient en premier à l'esprit quand nous évoquons l'hyperonyme *anneaux de cheville*. Cette locution met en évidence la partie inférieure du corps humain, c'est-à-dire la partie du corps située entre le pied et la jambe où les *kholkhals* devraient être portés, car d'après la description qu'en donnent Rabaté et Goldenberg : « *Il faut les [c'est-à-dire les kholkhals] imaginer appuyant sur le cou-de-pied, heurtant la cheville au moindre mouvement dans un tintement de chaînettes.* » (1999, p. 48), comme le mentionne la figure 23 plus haut. Il est à cet égard question d'effets de saillance sémasiologique qui font que nous privilégions l'usage d'un mot par rapport à un autre.

⁵⁵ Considérée ici comme locution d'un point de vue sémantique, dans la mesure où elle s'interprète en bloc et non pas à partir des éléments constitutifs.

Pour revenir à la définition du terme *kholkhal* proposée par l'inventaire Algérie (cf. p.142), il nous semble que l'ambivalence marquant la relation entre l'hyperonyme *bracelet* et les attributs du référent désigné nous impose de choisir judicieusement parmi les différents incluants potentiellement valables pour occuper le niveau de base d'une taxinomie, celui doté d'une meilleure capacité dénotative, afin de lever toute ambiguïté. Entre donc le lexème *bracelet* et la locution nominale *anneau de cheville* susceptibles tous les deux de dénoter la même catégorie conceptuelle, le choix peut se porter délibérément sur la locution de par sa saillance sémasiologique et les attributs positifs (membre du corps humain) renvoyant aux propriétés d'usage qu'elle met en avant.

À cet égard, il est désormais possible de catégoriser le domaine des bijoux de l'inventaire que nous proposons tel que le représente la figure 24 ci-dessous.

Figure 24 : Réorganisation des domaines par l'ajout d'une catégorie de bases



Cela nous amène à conclure que le choix judicieux des items hyperonymes lors de la rédaction de certaines définitions facilite la constitution des catégories et contribue à résoudre toute ambiguïté référentielle.

3.1.2. Saillance onomasiologique du niveau de base

Dans son ouvrage intitulé *La sémantique du prototype : catégorie et sens lexical* (1990), Georges Kleiber évoque les quatre propriétés du niveau de base déduites par les linguistes cognitivistes en se basant sur les résultats d'une série d'expériences⁵⁶ psychologiques qu'ils avaient menées et qui démontraient que :

⁵⁶ Voir à cet égard les expériences réalisées par Eleanor Rosch et son équipe, 1976 et, pour le contexte français celles conduites par, Françoise Cordier, 1983

Les objets basiques sont les catégories les plus inclusives dont les membres : a) possèdent des nombres significatifs d'attributs en commun, b) ont des programmes moteurs qui sont semblables les uns aux autres, c) ont des formes similaires, et d) peuvent être identifiés à partir de formes moyennes des membres de la classe. (Kleiber, 2004, p. 84).

En faisant le parallèle avec le terme *anneaux de cheville* qui nous intéresse ici, nous constatons que les trois premières caractéristiques (a, b, c) déterminant la propriété cognitive et la saillance onomasiologique sont valables également pour notre exemple. En effet, les bijoux que le terme *anneaux de cheville* dénote, entre autres, *le mebroum*, *le menfoukh*, *le rdif*, *le brim*, *le dhaouadi*, etc (cf. annexe F). partagent tous un grand nombre d'attributs que nous avons relevé dans le tableau 7 (cf. *supra* p.146). Aussi, ces parures ont des programmes moteurs qui sont semblables les uns aux autres. Autrement dit, leurs usagers utilisent les mêmes gestes afin de se parer de ce type de bijoux : penchement, croisement des jambes, usage des deux mains, etc. En ce qui concerne la troisième caractéristique, nous pouvons dire que mis à part le *dhaouadi*, le *brim* ou *ikhalkhalen* (cf. annexe F), qui eux sont à fermoir et enserrrent bien la jambe, les autres anneaux sont ouverts et larges, « avec un diamètre de neuf ou dix centimètres, pour jamais tenter des usagers de les passer à leurs bras. » (Rabaté & Goldenberg, 1999, p. 48).

Quant à la quatrième caractéristique (d), qui dépend de la rapidité avec laquelle se fait l'identification du niveau de base par les sujets qui se trouvent face à différents niveaux d'abstraction d'un champ conceptuel. Nous nous sommes inspiré des tests psychologiques menés par les linguistes cognitivistes précités (cf. note 55 p.149), où nous avons tenté l'expérience avec 25 personnes (tous des étudiants en Master de Sciences du Langage, inscrits au Département de Français de la Faculté des Lettres et des Langues de l'Université de Biskra), afin de s'assurer que la catégorie *anneaux de cheville* est bel et bien une catégorie de base, et « que dans la tâche de dénomination standard [de ses membres] ce soit le terme de base qui la dénote qui soit employé. » (Kleibert, 1991, p. 41)

Nous avons donc demandé à aux étudiants, à qui nous avons présenté des dessins représentant différents *kholkhals* (cf. fig. 25) en même temps que nous leur avons indiqué des dénominations des trois niveaux d'abstractions (niveau superordonné : *parure annulaire* ; niveau de base : *anneaux de cheville*, *bracelet* ; niveau subordonné : *menfoukh mebroum*.) de dire le plus rapidement possible si l'image et le terme correspondent.

Figure 25 : Différents types de *kholkhals*

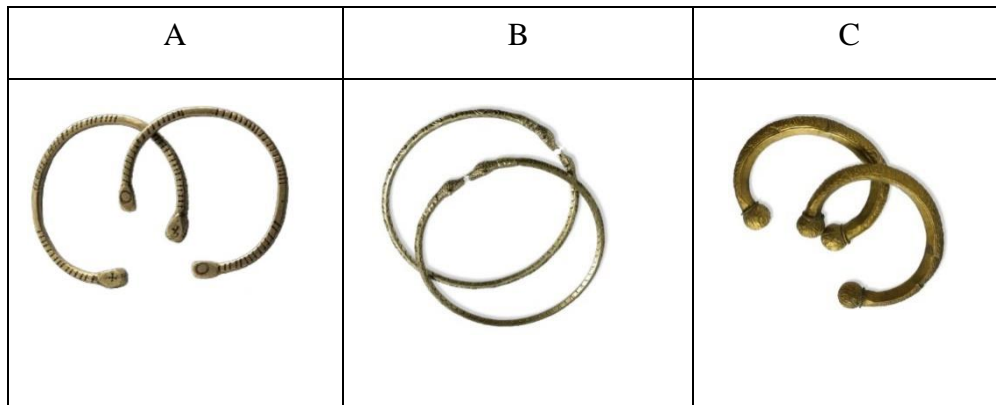
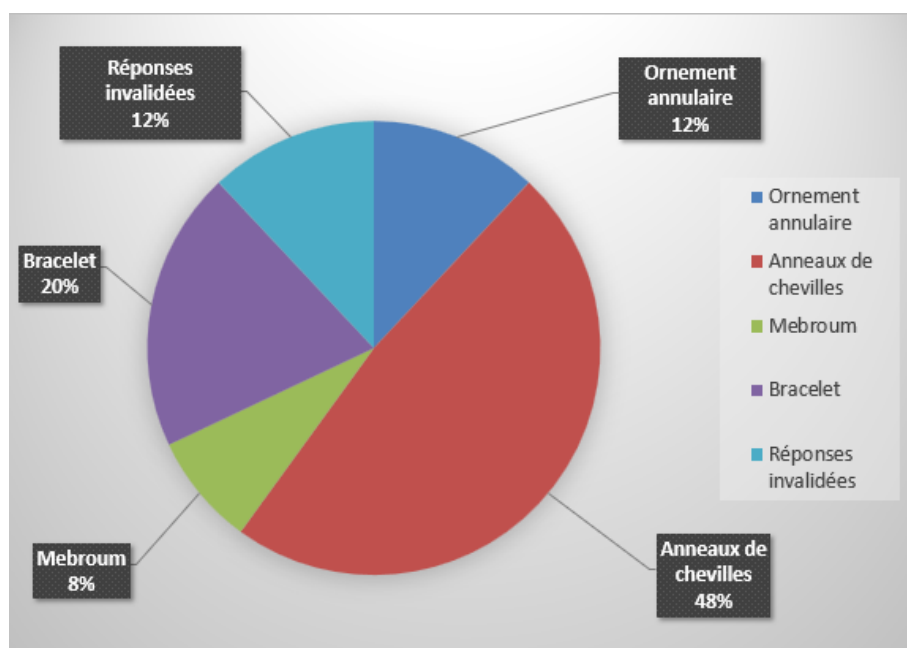


Figure 26: Test de l'identification rapide des termes de classification



La Figure 26 ci-dessus présente les résultats que nous avons obtenus après analyse des données sur les choix des informateurs. Le taux le plus élevé (48%) de réponses similaires recueillies a trait à la locution *anneaux de cheville*. En fait, dans la majorité des cas, nos informateurs qui ont apparemment une idée de ce que pourrait être le bijou traditionnel représenté dans le dessin, mettaient moins de temps à sélectionner cette locution par rapport aux autres termes.

Concernant la ou les raisons qui les avaient motivées à choisir ce terme. D'après nos informateurs, la première raison est due à l'image. Explicative cette dernière a amené ceux d'entre eux qui connaissent déjà le bijou à faire rapidement le lien entre chevilles et *kholkhal* ou *rdif*.

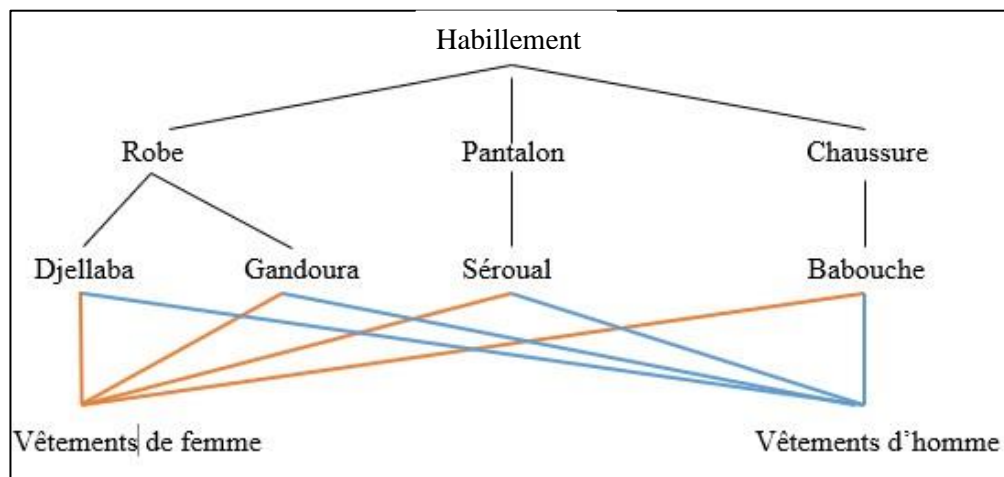
la seconde est de nature sémasiologique et se trouve comprise dans l'expression linguistique elle-même. En effet, ce qui a conforté leur choix en faveur de ce terme est

bien l'existence du complément du nom de chevilles qui informe en partie sur la manière avec laquelle se porte la parure représentée par l'image. Cela explique l'importance des termes qui composent la locution. Or, en tant qu'éléments d'une expression linguistique non libre, les mots composant la locution *anneaux de chevilles* ne sont pas sélectionnés individuellement ou fortuitement pour exprimer les signifiés correspondants. Autrement dit, le choix du complément du nom *de chevilles* dépend essentiellement du choix de l'autre terme *anneaux*.

3.2. Délimitation et classification des catégories

Outre la difficulté que provoquent les vides lexicaux concernant le choix des hyperonymes et la dénomination des catégories, un autre type de difficulté pourrait apparaître si la délimitation des catégories présentait un certain flou. C'est le cas, par exemple, de certains termes de base et de certains hyponymes : *robe*, *pantalon*, *chaussure*, *djellaba*, *gandoura*, *séroual*, *etc.* (cf. fig. 27), qui se croisent et se chevauchent, puisqu'ils peuvent se classer sous différentes catégories hyperonymiques (vêtement d'homme et vêtement de femme), d'où la difficulté de leur assigner une position précise dans une taxonomie. N. Delbecq, qui soulève le même problème dans son ouvrage *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage* (2006, p. 69), estime plutôt que cela nous pousse à envisager de choisir des termes et hyperonymes adéquats, afin d'éviter les chevauchements de catégories.

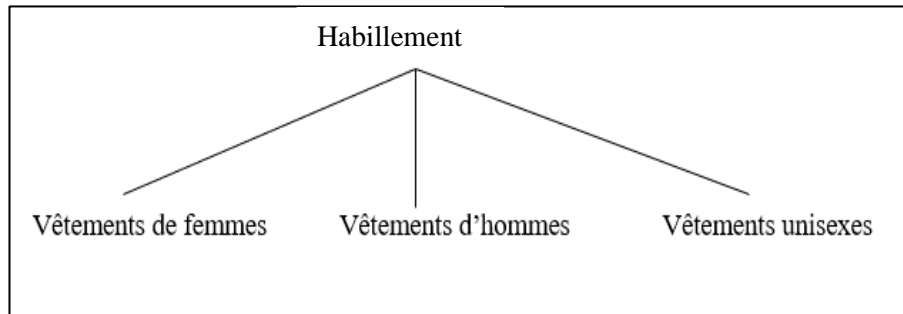
Figure 27 : Classification confuse



L'expression : *porté (e) par les hommes et les femmes* que nous avons relevée dans un ensemble de définitions données par les inventaires maghrébins, déterminant des termes appartenant au domaine de l'habillement, témoigne de ce chevauchement des catégories. En effet, cela est engendré par une zone d'intersection entre les deux

catégories suivantes : *vêtements d'hommes* et *vêtements de femmes*, ce qui implique donc l'insertion d'un troisième hyperonyme en l'occurrence : *vêtements unisexes*, pour le cas qui nous occupe ici, afin de délimiter les contours des catégories et pallier ce problème de superposition et de chevauchement.

Figure 28 : Catégories de vêtements



Les exemples que nous venons de citer, à savoir ceux concernant la saillance des termes et la délimitation des catégories montrent, comme le souligne Delbecq (2006), que le choix d'un item lexical comme dénomination pour une classe de référents et la détermination du niveau de cette classe dans une taxonomie sont conditionnés à la fois par les saillances sémasiologique et onomasiologique de ces items. En effet, dans cette optique, la saillance sémasiologique des termes *bracelet*, *anneaux de cheville* que nous avons cités en exemple rencontre la question du meilleur représentant de la catégorie (prototype), celui dont le sens correspond au référent dénoté. Quant à la saillance onomasiologique, nous avons vu que parmi les différents mots susceptibles de dénoter la même catégorie conceptuelle, c'est-à-dire parmi les différents termes qui peuvent désigner le concept de *kholkhal* (bracelet, mebroum, ornement annulaire, etc.), celui d'*anneaux de chevilles* est considéré comme le plus prééminent et le plus saillant par rapport aux autres.

Cela étant, le choix porté sur la locution *anneaux de cheville* est doublement motivé : d'une part, par les représentations cognitives du concept « anneaux de chevilles » que se font les locuteurs, ici les informateurs, dans la mesure où ce concept fait partie de leur vécu (ancré dans la société). D'autre part, la saillance de la locution *anneaux de cheville* telle qu'elle vient d'être décrite par les participants au test « rencontre le réel » (Inkova, 2012, p. 29), c'est-à-dire, qu'elle aurait aussi comme point d'appui le bijou réel que dénotent les images, puisque le choix de la locution *anneaux de*

chevilles comme dénomination pour cet ornement est censé correspondre au regard porté par les locuteurs sur ces images accompagnant le test.

3.3. Sélection des particularismes

Seront prises en considération en premier lieu toutes particularités lexicales communes, en usage dans au moins deux pays maghrébins. Pour celles qui sont totalement absentes des inventaires, leur repérage se fera en s'inspirant des critères qui ont été fixés par C. Frey pour la réalisation de son inventaire : *Le français au Burundi, lexicographie et culture* (1996). Les lexies sont considérées comme particularismes par rapport au contenu d'un ensemble de dictionnaires usuels de langue française (le *Petit Robert*, le *Grand Robert*, *Larousse*, etc.) adoptés comme corpus d'exclusion. Leur sélection dépendra donc des critères suivants :

- la lexie n'existe pas dans le français de référence, mais en usage dans la presse francophone maghrébine et dans les textes écrits ;
- la lexie existe dans la variété de référence, mais avec une différence claire de dénotation, de connotation, d'emploi, de construction, etc.) ;
- la lexie entre dans un champ lexico-sémantique différent du français de référence, en raison de son importance culturelle.

Pour les lexies qui répondent à ce dernier critère, C. Frey souligne qu'elles « *ne laissent pas transparaître leur particularité à travers les références linguistiques mises en œuvre, telles que les dictionnaires ou les enquêtes sur la correction du terme par rapport à la compétence linguistique de l'informateur.* » (1996, p. 27) En effet, la différence est estimée en tenant compte de la charge culturelle des mots, de leur histoire, en se référant à la civilisation d'un pays ou d'une région, comme c'est le cas pour les termes issus de la colonisation.

Ainsi figureront dans l'inventaire, outre les lexies communes :

des lexies totalement absentes dans les ouvrages de référence (formations nouvelles ou emprunts) ; des lexies figurant dans les ouvrages de référence avec une différence :

- de sens ;
- de connotation ;
- d'emploi ;
- de construction ;

ou de français de référence, mais ayant une importance, historique, culturelle, identitaire, religieuse, etc.

3.4. Classement des particularismes

Pour la présentation des particularismes constituant notre nomenclature, nous opterons pour un classement sémantique dont le principe de base est de répondre à la question de « *Comment cela (tel objet, telle action, telle qualité) s'appelle ?* » et non pas [à celle de] : « *Qu'est-ce que ça (tel signe, mot, emploi, expression...) veut dire ?* » (Rey, 2018, p. 39). En allant de ce fait « *du concept pour rassembler les mots qui en rendent compte, constituent par essence des dictionnaires d'encodage.* » ((Pruvost, 2006, p. 147) Pour ce faire, nous nous sommes inspiré des idées et travaux de plusieurs lexicographes, entre autres, Rudolf Hallig et Walther von Wartburg⁵⁷, Prudence Boissière⁵⁸, Georges Niobey⁵⁹, P. Robert⁶⁰ et Claude Duneton⁶¹.

Par ce classement nous aspirons donc à conduire avec commodité l'utilisateur de notre inventaire, dont la mémoire pourrait lui faire défaut concernant certains termes, de partir d'une conception quelconque, même confuse, à son expression précise, autrement dit dans une perspective d'encodage qui favorise « *la création d'un message, en usant de mots qui conviennent le mieux et en suivant leurs règles de fonctionnement* » (Pruvost, 2006).

Ainsi, les items relevés sont réunis de prime abord en des ensembles ou chapitres plus vastes au nombre de cinq, répartis comme suit :

- 1) **L'univers** (l'atmosphère, la terre, la flore, et la faune)
- 2) **L'homme : être physique** (son corps et ses besoins matériels élémentaires) ;
- 3) **L'homme : être social** (son activité dans la société et au travail) ;
- 4) **L'homme et le pays** (les termes liés à l'identité, région)
- 5) **Divers** (les termes à valeur abstraite, qui ne sont pas susceptibles d'être sériés sous un concept clair et nettement délimité). Pour ce type de mots,

⁵⁷ Rudolf Hallig et de Walter von Wartburg (1963), « *Begriffesystem, Système raisonné des concepts pour servir de base à la lexicographie. essai d'un schéma de classement.* »

⁵⁸ Prudence Boissière. (1862), « *Dictionnaire analogique de la langue française. Répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots.* »

⁵⁹ George Niobey et al. (2001), « *Dictionnaire analogique* »

⁶⁰ Paul Robert, (1978) « *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française [Le Grand Robert]* »

⁶¹ Claude Duneton et Sylvie Claval, (2016) « *Le Bouquet des expressions imagées* »

selon Félix Lecoy il faut avoir recours « à une méthode particulière, dite “méthode d'identification”, qui consiste à rechercher de proche en proche ou par équivalence successive un concept clair qui puisse servir de concept directeur au groupe. » (1955, p. 25).

Selon la complexité de leur contenu, ces thèmes qui forment des sortes de compartimentages sont subdivisés ou non en sous-thèmes et font l'objet d'article. À titre d'exemple, au thème *Habillement* (cf. fig. 28) sont reliés les sous-thèmes de *Vêtements de femme*, *Vêtements d'homme* et *Vêtements unisexe*, qui seront à leur tour subdivisés. Ces thèmes et sous-thèmes font office de « chef de groupe »⁶², pour reprendre l'expression de Boissière, « sortes de pôles attractifs qui permettent d'organiser et de hiérarchiser un champ sémantique par un schéma qui visualise leurs relations. » (Tamba, 2005, p. 20).

Il s'agit de permettre à l'utilisateur désireux de rechercher une particularité lexicale (qui lui manque ou qu'il ignore encore, à l'image d'un journaliste embarrassé par une expression exogène à laquelle il cherche un équivalent possible en français endogène), de trouver ou retrouver un mot précis en fonction d'une idée, et par la même occasion de mieux appréhender les liens établis entre des lexies sémantiquement proches.

Deux voies sont possibles pour cet usager, soit il se référera à la table des matières en quête de l'idée qu'il souhaite énoncer, soit il ira à partir d'un mot qui lui vient à l'esprit consulter l'index alphabétique des particularismes qui est placé immédiatement après le corps de l'inventaire, les deux procédés le renverront dans la direction désirée.

Nous présenterons aussi sous la forme d'une liste au début de chacune des cinq rubriques, la liste des thèmes et sous-thèmes que cette dernière comporte, afin que le lecteur puisse avoir au premier coup d'œil une vue d'ensemble de son contenu, avant de choisir le domaine conceptuel qu'il souhaite explorer plus précisément. Enfin, concernant les unités lexicales non partagées par les pays, mais qui entretiennent des relations analogiques avec les maghrébismes sériées dans les articles, nous les indiquerons par des entrées-renvois précédées d'un signe iconique (☞) que nous placerons éventuellement à la fin de certains articles.

⁶² Cette expression employée par Prudence Boissière pour nommer les mots à la tête des domaines conceptuels n'est pas la seule qui existe, certains linguistes lui ont préféré d'autres termes tels que « mots témoins » : Georges Matoré, « mot-clé » : Pierre Guiraud, « mot-centre » : Georges Niobey.

Figure 29 : Contenu des articles (micro-structure)

Habillement	1
Vêtements d'homme, vêtements de femme, vêtements unisexes	
Vêtements d'homme	2
Coiffure, vêtement de dessus, manteau	
Coiffure	
<p>◆ TARBOUCHE (de l'arabe [tʰorbûʃ]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : Calotte raide de forme tronconique en feutre rouge, ornée d'une mèche noire.</p> <p>ALG. : « Il le serre tendrement contre lui, puis ôte son <i>tarbouche</i> pour le lui mettre sur la tête. » (1) TUN. : « Il est neuf heures juste, et nous avons commandé une bouteille d'arack. [...] Un narguileh, un <i>tarbouche</i>, de l'arack, des rires qui fusent... » (4) MAR. : « Les nationalistes portaient le <i>tarbouche</i> rouge. Ce qu'on a appelé le fez, il venait de Turquie. » (51)</p> <p>☞ MAR. : fez</p>	3 4
<p>◆ CHÉCHIA (de l'arabe [ʃəʃja]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : Coiffure traditionnelle en forme de bonnet sans bord ni visière, généralement confectionnée en feutre ou en laine.</p> <p>ALG. : « Cette <i>chéchia</i> était l'honneur des traminois d'Alger et grand-père nous avait raconté qu'une grève avait eu lieu lorsque la direction avait voulu imposer la casquette roumia. » (2) TUN. : « On peut par exemple citer l'exemple de la Société Es-Saïda qui réunira tous les fabricants de <i>chéchias</i> et de <i>babouches</i>. » (5) MAR. : « En prononçant ces mots, l'intrepide Tarasconais secoua comme une crinière le gland de sa <i>chéchia</i> » (3)</p>	5 6
<p>◆ CHÈCHE (de l'arabe [ʃəʃ]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : Longue bande de tissu léger pouvant servir de turban ou d'écharpe.</p> <p>ALG. : « Regardez, n'est-ce pas beau tout ça, le <i>chèche</i> et la <i>chéchia</i> ensemble, le voile en coton de la femme mozabite côtoyant la <i>djellaba</i> de la femme arabe dans un marché populaire. C'est ça l'Algérie avec toute sa mosaïque identitaire. C'est beau un peuple uni. » (2) TUN. : « Vêtu d'une blouse, coiffé d'un <i>chèche</i> blanchâtre, signe de fierté pour les habitants du sud tunisien et seule protection contre les rayons du soleil, il tient jalousement entre ses mains, une "Makhla", sac contenant sa "fortune" : bouteille d'eau et quelques dattes. » (101) MAR. : « Lors de ces moments, où la cour se fait discrètement, hommes au visage dissimulé par un <i>chèche</i> et femmes embellies par l'ocre rivalisent de compétition artistique et se répartissent les tâches instrumentales et vocales. » (6)</p> <p>☞ MAU. : haouli ; ALG. : araguia, amama, guennour ; TUN. : kabbous, cachta ; MAR. : rezza</p>	7 8 11

4. Microstructure de l'inventaire

Comme le représente la figure 29 ci-dessus, l'article de notre inventaire sera composé des éléments suivants :

4.1. Thèmes et mots-centres

Ces thèmes représentés par des mots-centres sont annoncés au début des articles et sont éventuellement soumis à des découpages en sous-thèmes selon la complexité de leur contenu. Ils forment pour cela le cadre de l'idée générale autour de laquelle gravitent les entrées-vedettes.

4.2. Entrée (vedette)

Les entrées-vedettes ou lexies sont transcrites en minuscules grasses et signalées visuellement par un losange plein (◆). Au lieu de les traiter séparément, suivant un ordre alphabétique, comme il est de coutume dans les dictionnaires alphabétiques, nous les présentons par affinités de sens, à l'intérieur d'un cadre fourni par l'idée générale à laquelle elles se rapportent et que nous appelons : thème ou mot-centre. Elles sont suivies des différentes informations : étymon, transcription phonétique et les noms en abrégé des pays où elles sont attestées. Cependant, il peut se faire que plusieurs pays fournissent des variantes graphiques à l'entrée-vedette, dans ce cas l'ordre d'apparition de ces variantes dans l'article sera au prorata de leur extension dans les inventaires analysés ou dans la presse francophone en ligne des pays maghrébins.

4.3. Étymon

Les indications étymologiques mentionnées entre parenthèses ne sont pas fournies systématiquement. Elles sont données essentiellement pour les emprunts ou les termes résultant d'une formation hybride. Dans le cas de l'arabe, la distinction entre la *fusha* (arabe classique) et le *maghribi* ou *daridja* (arabe dialectal) est signalée lorsqu'elle est pertinente. Toutefois, lorsque le terme appartient aux deux langues, seul le mot « arabe » est mentionné.

4.4. Prononciation de l'emprunt

Le mot-vedette dont la prononciation ne correspond pas aux habitudes de lecture du français de référence, sera transcrit en Alphabet Phonétique International (A.P.I.). Même s'il existe éventuellement d'autres variantes graphiques, la transcription phonétique ne sera donnée que pour l'entrée-vedette.

Nous tenons à préciser qu'à la différence des inventaires différentiels (excepté celui de la Mauritanie), nous avons choisi de fournir une transcription phonétique correspondant à la prononciation de l'emprunt dans sa langue d'origine (étymon). Ce faisant, nous ne visons pas à normaliser une quelconque prononciation au détriment de telles autres présentes sur le territoire maghrébin, bien au contraire, mais uniquement pour donner une prononciation, sinon très bonne, du moins correcte, notamment lorsqu'il est question de phonèmes n'appartenant pas au système phonologique du français standard. Aussi, en tenant compte de la pléthore des variantes phoniques des particularités lexicales en contexte maghrébin, il nous serait ardu de vouloir présenter ici la totalité des prononciations, tant ces dernières comme le soulignent Ould Zein et Queffélec, peuvent varier énormément « *en fonction de l'origine sociale ou ethnique des locuteurs, de leur sexe, de la situation d'énonciation, etc.* » (1997, p. 63).

Tableau 8 : Alphabet Phonétique International⁶³

Voyelles		Consonnes	
<i>i</i>	<i>mie, lys</i>	<i>p</i>	<i>pain</i>
<i>y</i>	<i>rue</i>	<i>b</i>	<i>bain</i>
<i>u</i>	<i>coup</i>	<i>d</i>	<i>dé</i>
<i>e</i>	<i>thé, manger</i>	<i>t</i>	<i>taie</i>
<i>ɛ</i>	<i>sel, mais, père, jet</i>	<i>k</i>	<i>car, kiosque, coq</i>
<i>ø</i>	<i>feu</i>	<i>g</i>	<i>gars, gui</i>
<i>œ</i>	<i>peur, cœur</i>	<i>f</i>	<i>filles, phare</i>
<i>ə</i>	<i>le</i>	<i>v</i>	<i>vie</i>
<i>o</i>	<i>sot, veau, hôtel</i>	<i>s</i>	<i>sac, presse, garçon, lotion, cent</i>
<i>ɔ</i>	<i>sotte, bonne, or</i>	<i>z</i>	<i>zone, rose</i>
<i>a</i>	<i>patte, à</i>	<i>ʃ</i>	<i>chien</i>
<i>ɑ</i>	<i>pâte, pas</i>	<i>ʒ</i>	<i>jeu, juge</i>
<i>ɛ̃</i>	<i>fin, faim, teint, main</i>	<i>m</i>	<i>main</i>
<i>œ̃</i>	<i>un</i>	<i>n</i>	<i>nain</i>
<i>ɔ̃</i>	<i>bon, sombre</i>	<i>ɲ</i>	<i>beignet</i>
<i>ɑ̃</i>	<i>en, temps, antre</i>	<i>l</i>	<i>le</i>
Glides		<i>r</i>	<i>ré</i>
<i>j</i>	<i>yeux, travail, veillez, lièvre</i>	<i>h</i>	<i>hue ! (exclamatif)</i>
<i>ɥ</i>	<i>huit</i>	<i>ʻ</i>	<i>hibou (aspiré)</i>
<i>w</i>	<i>oui, western, soir</i>	<i>ŋ</i>	<i>ring (mot emprunté à l'anglais)</i>
		<i>χ</i>	<i>jota, khamsin (mots empruntés à l'espagnol et à l'arabe)</i>

⁶³ (Niklas-Salminen, 2015, p. 209)

Tableau 9 : Phonèmes caractéristiques des emprunts traités

	API	Ar.	Description	Exemple	Traduction
Consonnes	/θ/	ث	interdentale fricative sourde	[<i>ħadîθ</i>] حديث	paroles
	/ħ/	ح	pharyngale fricative sourde	[<i>ħalfa</i>] حلفة	plante herbacée
	/x/	خ	vélaire fricative sourde -	[<i>xâlatî</i>] خالتي	tante maternelle
	/ð/	ذ	interdentale fricative voisée	[<i>aðân</i>] اذان	appel à la prière
	/r/	ر	alvéolaire roulé voisée	[<i>miħrâb</i>] محراب	niche
	/tʕ/	ط	dentale occlusive sourde emphatique	[<i>iftʕâr</i>] إفطار	rupture du jeûne
	/ðʕ/	ظ	interdentale emphatique voisée	[<i>ðʕhr</i>] لظهر	deuxième prière
	/ʕ/	ع	pharyngale fricative voisée	[<i>ʕomra</i>] عمرة	visite à la Mecque
	/y/	غ	uvulaire fricative voisée	[<i>yûl</i>] غول	ogre
	/g/	ڭ	postalatale occlusive voisée	[<i>gerba</i>] قربة	outré
	/q/	ق	uvulaire occlusive sourde	[<i>qadîd</i>] قديد	viande séchée
	/sʕ/	ص	alvéolaire emphatique voisée	[<i>sʕadaqa</i>] صدقة	don charitable
	/ðʕ/	ض	interdentale emphatique voisée	[<i>ramaðʕân</i>] رمضان	moi sacré
	/h/	هـ	glottale fricative	[<i>mahrî</i>] مهري	dromadaire
	Glides	/ʔ/	ء	laryngale occlusive sourde	[<i>qorʔân</i>] قرآن
/w/		و	glide bilabial	[<i>wâli</i>] والي	saint
/j/		ي	glide prépalatal	[<i>ʔâ/ija</i>] شاشية	calotte
Voyelles	/a/	ا	voyelles brèves – ex.	[<i>ħaj</i>] حَجّ	pèlerinage
	/i/	ي		[<i>ħizb</i>] حَزْب	parti politique
	/u/	و		[<i>mudaris</i>] مُدْرِس	instituteur
	/â/	آ	voyelles longues – ex.	[<i>ʔâ/</i>] شَاش	turban
	/î/	ي		[<i>qidîd</i>] قَدِيد	viande séchée
	/û/	و		[<i>yûl</i>] غُول	ogre
/ə/		timbre neutre, comme dans :	[<i>ʔəglid</i>]	roi amazigh	

4.5. Catégorie grammaticale

Celle-ci est toujours notée en abrégé (*cf.* chap. VI. 1. 1.1). Quand elle constitue un facteur de particularité, tels que les substantifs dont le genre est instable dans l'usage local, le fait est souligné par la marque « m. ou f. »

4.6. Marque géographique

La marque géographique est sans doute la plus importante, car ce sont bien les lexies partagées par au moins deux pays qui sont considérées comme maghrébismes dans notre inventaire. L'indication des noms de pays où les lexies sont attestées est systématique et suit directement la caractérisation grammaticale. L'énumération des

noms de pays est faite sous forme abrégée (*ALG.* = Algérie, *TUN.* = Tunisie, *MAR.* = Maroc, *MAU.* = Mauritanie).

4.7. Définition

Elle est principalement de nature linguistique, mais il nous a été difficile d'établir une limite stricte entre définition linguistique et encyclopédique, notamment lorsque certains définis nécessitent plus d'informations d'ordre encyclopédique, afin qu'ils soient plus clairs pour le lecteur étranger au contexte socioculturel maghrébin. C'est pourquoi nous avons accordé un grand soin à la définition tout en s'attachant à respecter les principes de l'approche dynamique (ou contextualiste⁶⁴) du sens, qui consiste à considérer ce dernier non comme étant fixé a priori et stable, une fois pour toutes, mais variant et se construit par rapport au contexte. Par ailleurs, dans de rares cas, surtout quand les exemples sont peu explicites, la définition peut consister en un simple extrait d'article ou d'ouvrage spécialisé.

4.8. Citation ou contexte

Les citations que nous avons insérées dans notre inventaire, dont la taille dépasse généralement les proportions usuelles ont été choisies en partant du principe que l'inventaire que nous envisageons de réaliser se situe comme le souligne J. Tabi-Manga « à l'intersection des savoirs linguistiques et encyclopédiques » (1993, p. 37). Elles ont un objectif double : d'une part, elles visent particulièrement à illustrer le sens de la définition ou à informer sur toute autre particularité significative, et d'autre part, nous permettent de vérifier la vitalité des particularismes composant notre inventaire. À cet effet, nous avons écarté les exemples forgés et opté pour les citations issues, soit de la presse francophone en ligne, soit de la littérature maghrébine. Ces citations écrites sont indexées (*cf. index* des références). Le chiffre de référence placé entre parenthèses à la fin de chaque citation renvoie à la liste des publications dressée à la fin de l'inventaire.

4.9. Commentaire

Les informations d'ordre encyclopédique excédant considérablement le cadre de la définition sont présentées sous forme de commentaires signalés par l'abréviation (**Com.**). Ils n'apparaissent pas systématiquement en fin d'articles, mais éventuellement pour

⁶⁴ F. Recanati « La polysémie contre le fixisme », *Aux sources de la polysémie nominale*, *Langue française*, 113, 1997, p. 107-123

donner certaines remarques métalinguistiques. Nous y précisons, par exemple si un particularisme comporte des sèmes en plus par rapport à d'autres.

4.10. Dérivé et composé

Les dérivés et composés ne sont pas systématiquement signalés, mais il peut se faire qu'ils fassent l'objet d'un article propre. Ils sont mis en évidence par une flèche à angle droit (↪), afin que le lecteur puisse avoir une idée du degré de productivité de la lexie.

4.11. Renvoi

Des renvois placés en fin de certains articles et signalés par un signe iconique (☞ voir) font référence aux différentes particularités lexicales avec lesquelles le mot vedette présente des relations analogiques⁶⁵. Un particularisme classé sous plusieurs thèmes peut faire l'objet de renvois vers d'autres lexies ; par exemple le lexème *khamssa* peut renvoyer à :

☞ *main de Fatma*

Conclusion

Vu sous l'angle de sa portée sémantique, le classement des items selon la démarche onomasiologique pose avant toute chose le problème de la hiérarchisation des catégories et son corollaire la pertinence des dénominations choisies pour les désigner.

Dans les paragraphes ci-dessus, outre l'explicitation de la faisabilité de l'inventaire envisagé, qui a été présentée au début de ce chapitre, nous avons vu que la classification d'items par domaine conceptuel pose problème, lorsque certains d'entre eux sont susceptibles d'appartenir à différentes catégories, ce qui entraîne des chevauchements et rend la taxinomie incohérente, d'où la nécessité d'introduire d'autres catégories quitte à opter pour des termes nouveaux afin de pallier toute équivoque. À cet égard, la classification des termes appartenant au domaine de l'habillement que nous avons pu découvrir au cours de ce chapitre relève de ce type de difficulté.

Par ailleurs, nous avons aussi soulevé des difficultés liées à la saillance sémasiologique de certains hyperonymes employés pour nommer la même classe de référent. En effet, le choix du terme le mieux représentatif du niveau de base et qui prend mieux en compte les caractéristiques du référent dépend de la saillance sémasiologique

⁶⁵ Selon Josette Rey Debove « l'analogie est une relation de ressemblance et le mot est employé dans son sens vulgaire ; ce serait une relation entre deux (ou plusieurs mots) ayant une communauté de sens telle que l'un fait penser ou peut faire penser à l'autre ». (1989, p. 635)

de ce terme. Or, l'analyse sémique à laquelle nous avons soumis les termes : *bracelet* et *anneaux de chevilles*, nous a démontré qu'une taxinomie cohérente et une définition non sujette aux critiques sont tributaires de la saillance sémasiologique et onomasiologique de ces termes.

Chapitre VI

Inventaire onomasiologique

Introduction

Dans ce chapitre, nous nous concentrons sur l'inventaire en tant qu'aboutissement de toutes les réflexions menées au cours des chapitres précédents. Nous savons suite aux différentes analyses effectuées qu'une classification des particularismes maghrébins dans une optique onomasiologique est faisable du fait qu'elle favorise la mise en avant de la dimension transnationale et maghrébine.

Ainsi, notre objectif à présent est de répartir ces lexies au nombre de 335 et de définir leurs liens analogiques. Le consultant de ce produit lexicographique fera de ce fait une nouvelle lecture en l'occurrence onomasiologique des particularités lexicales consignées au préalable dans les inventaires maghrébins. Il découvrira leur profil régional de surcroît panmaghrébin, leur contexte d'emploi à travers l'ensemble des citations et des extraits d'articles de presse qui le document, et surtout les différents réseaux lexico-sémantiques qu'elles tissent.

La consultation se fera de différentes façons : soit uniquement pour le plaisir de la découverte qui ne requiert aucun guide, en flânant d'une lexie ou d'une rubrique à l'autre, soit selon le principe même de la démarche onomasiologique, comme un instrument qui vient à la rescousse du locuteur en difficulté dans une situation d'encodage. Ce dernier se référera dans ce cas, ou bien à la *table des matières* en vue de découvrir la notion qu'il désire préciser, ou bien il ira, à partir d'un mot qui lui vient à l'esprit, consulter l'*index* des mots-centres et les

mots qui leur sont reliés par ordre alphabétique ; les deux voies le conduiront dans la direction voulue.

1. Lexique

1.1. Signes conventionnels et abréviations

- ◆ Marque signalant l'entrée-vedette.
- ↳ Marque signalant les lexies dérivées et composées.
- ☞ Marque renvoyant aux lexies présentant des relations analogiques avec l'entrée.
- (...) Encadre l'origine de la lexie ou son mode de formation.
- [...] Encadre la transcription phonétique de l'étymon.

<p><i>adj.</i> adjectif(ve), adjectival(e)</p> <p><i>arg.</i> argotique</p> <p><i>ALG</i> Algérie</p> <p><i>com.</i> commentaire</p> <p><i>ex.</i> exemple</p> <p><i>ext.</i> extension</p> <p><i>f.</i> féminin</p> <p><i>indéf.</i> indéfini</p> <p><i>interj.</i> interjection, interjective</p> <p><i>invar.</i> invariable</p> <p><i>loc.</i> locution</p> <p><i>m.</i> masculin</p> <p><i>MAR</i> Maroc</p> <p><i>MAU</i> Mauritanie</p> <p><i>n.</i> nom</p> <p><i>nom.</i> nominal(e)</p> <p><i>onomat.</i> onomatopée</p> <p><i>plu.</i> pluriel</p> <p><i>pron.</i> pronom</p> <p><i>sing.</i> singulier</p> <p><i>spéc.</i> spécialisé</p> <p><i>suff.</i> suffixe</p> <p><i>TUN</i> Tunisie</p> <p><i>v.</i> verbe</p> <p><i>v. intr.</i> verbe intransitif</p> <p><i>v. pronom.</i> verbe pronominal</p> <p><i>v. tr.</i> verbe transitif</p>	<p><i>verb.</i> verbal(e)</p>
--	-------------------------------------

1.2. L'univers

L'atmosphère

chergui

La terre

erg

reg

guelta

oued

sebkha

djebel

La flore

alfa

harmel

arganier

doum

caroubier

La faune

slougui

fennec

méhari

serf de barbarie

L'atmosphère

Chergui

- ◆ **Chergui** (de l'arabe [*farqi*]) n. m. = ALG. / MAR. : **Vent chaud soufflant du sud-est.** = ALG. / TUN. : **chili ; shili**

ALG. : « Goliath le dromadaire n'a pas été recruté seulement pour le folklore : son travail de labour est un maillon essentiel dans la production des seuls vins certifiés bio du Maroc, élaborés dans une région semi-aride du sud-ouest du pays. "En France, les vigneron bio utilisent des chevaux de trait pour labourer le vignoble. C'est ce qui m'a donné l'idée d'acheter un dromadaire", explique Charles Melia, patron et fondateur du domaine du Val d'Argan, souvent balayé par le **chergui**, le vent du désert. » (1) ; MAR. : « Les températures connaîtront ainsi une hausse sensible dépassant 30°C avec beaucoup de vent **chergui**, notamment dans les régions centre nord, les plateaux des phosphates et le Loukkous. » (24) ALG. : « Une chaleur insoutenable, doublée de "**Chili**", ce vent du Sud soulevant des nuages de sable, coïncidant avec les perturbations du courant électrique avec à la clé les pannes des climatiseurs, réfrigérateurs et autres motopompes pour les agriculteurs. Or, ne voilà-t-il pas qu'El Bahri, cette brise de la grande bleue, a rafraîchi, ces derniers jours, le microclimat des oasis. Elle persiste à souffler du sud-est vers le nord du pays, en lieu et place du "**Chergui**", ce **sirocco** de sinistre réputation qui, lorsqu'il commence à balayer le désert, il ne fait pas bon mettre un chameau dehors. » (2) ; TUN. : « La Tunisie est avant tout un pays africain, mais on a souvent tendance à l'oublier. Notre pays, qui s'appelait Africa au temps des Carthaginois et des Romains, allusion à l'Afer vent du Sud, Chihili ou Sirocco, ou encore au peuple Afer, habitant au Sud de Sahara, a donné son nom à tout un continent, en l'occurrence l'Afrique. » (101)

☞ ALG. / TUN. : sirocco ; TUN. : semoun ; MAU. : irifi

La terre

erg, reg, guelta, oued, sebkha, djebel

- ◆ **Erg** (de l'arabe [*ʕirq*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Région saharienne couverte de dunes.**

ALG. : « Un convoi de volontaires, à bord de 4×4, est parti à leur recherche et pendant trois jours a sillonné, en long et en large, le grand **erg** occidental, avant de retrouver les motos des deux disparus à plus de 50 km du lieu de séparation des cinq amis partis ensemble. » (2) ; *TUN.* : « Tembaine. Ce petit village situé à 100 km de Douz, "juste à l'endroit où la montagne tutoie les dunes les dunes du Grand **Erg Oriental**" abritera cette année la troisième édition de "Musique et Silence" qui démarrera le 12 novembre prochain. » (105) ; *MAR.* : « L'**Erg** Chebbi est le seul erg saharien au Maroc, ses dunes sautées sur l'horizon, comme une immense chaîne de montagnes rouges (environ 22 kms du nord au sud et 5 kilomètres d'ouest en est), et parcouru de très hautes dunes, en moyenne 150 mètres de hauteur. » (10) ; *MAU.* : « La destination Mauritanie, avec ses déserts, ses canyons, **ergs**, **regs** et autres falaises, est de retour. Et cette fois-ci, beaucoup espèrent pour de bon. Même si le pays n'a jamais été vraiment fermé officiellement aux voyageurs, les vols à destination d'Atar, "capitale" du tourisme mauritanien et porte d'entrée de la vallée de l'Adrar, avaient cessé en 2009. » (112)

◆ **Reg** (de l'arabe [riq]) n. m. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Plaine caillouteuse et sans végétation en zone saharienne.**

ALG. : « C'est l'une des promesses de ce voyage rafraîchissant au doux parfum d'aventure. Tout au long de la surface qui nous entoure, l'œil parcourt sans relâche un paysage mêlant **reg** et sable. » (8) ; *TUN.* : « Au-delà des hamadas, ces plateaux pierreux... Plus loin que le **reg**, cette plaine couverte de petits cailloux noirs... Au cœur des dunes de l'**erg**... Borj el Khadhra est comme une sentinelle avancée dans les immensités sahariennes. » (107) ; *MAR.* : « Des étendues où le **reg** avec ses cailloux et pierrailles et l'**erg** avec ses dunes de sable coexistent paisiblement. L'on penserait, à tort, que ces espaces sont sans vie. Un cliché vite dissipé après quelques heures aux confins du désert. » (3) ; *MAU.* : « La destination Mauritanie, avec ses déserts, ses canyons, **ergs**, **regs** et autres falaises, est de retour. Et cette fois-ci, beaucoup espèrent pour de bon. Même si le pays n'a jamais été vraiment fermé officiellement aux voyageurs, les vols à destination d'Atar, "capitale" du tourisme mauritanien et porte d'entrée de la vallée de l'Adrar, avaient cessé en 2009. » (112)

◆ **Guelta** (de l'arabe [qalta]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Mare, point d'eau d'origine naturelle.**

ALG : « ... on a constaté que beaucoup d'écoliers de différents âges se baignent dans ces lieux sans se rendre compte des dangers qui les guettent et qui peuvent leur coûter la vie. "Mon père n'a pas les moyens de nous assurer des vacances au bord de la mer, cette **guelta** est le seul moyen pour faire face à cette canicule", nous dira Alaâddine, âgé d'à peine 13 ans. » (1) ; TUN : « Le toponyme "houdh" désigne un bassin naturel. Le terme "houdh" (pluriel "hidhan ") est ainsi très présent. On le trouve dans Houdh Abdelmlak ou encore Houdhat el Bechar. Tout comme le terme "thmida" qui signifie "flaque". Au pluriel, cela donne "thmeid" comme dans le lieu-dit Thmeid Aissa. On utilise aussi le terme de "**guelta**" qui a le même sens. » (106) ; MAR : « Le bassin hydraulique du Sahara s'étend sur une superficie d'environ 340.000 km, soit presque 44% de la superficie totale du Royaume. À part certaines zones restreintes ou des **gueltas** ou lacs sont permanents. » (3) ; MAU : « Seuls les habitants locaux et notamment les nomades connaissent bien leur territoire, leurs trésors archéologiques, leurs **gueltas**, leurs pistes, leurs traditions, leurs langues... » (138)

◆ **Oued** (de l'arabe [wâd]) n. m. = ALG / TUN / MAR / MAU : **Cours d'eau à débit irrégulier, en crue pendant l'hiver et presque à sec en été.**

ALG : « L'opération annuelle de curage des **oueds** traversant les principales villes de la wilaya de Béjaïa a été lancée, samedi dernier, à partir de la ville de Béjaïa. » (8) ; TUN : « Ces crues sont devenues une sorte de malédiction au point que les agriculteurs des villes riveraines de l'**oued** et réputées pour être les plus exposées à l'ire de ce cours d'eau aux allures de fleuve, n'osent plus espérer, un jour, récolter régulièrement, comme le faisaient leurs ancêtres, les fruits de leurs investissements et labeur. » (101) ; MAR : « D'une capacité de 151,62 millions de m³, ce barrage qui sera construit sur **Oued** Lakhdar, au niveau de la commune d'Ait Majden, dans la province d'Azilal, est l'un des cinq grands barrages programmés par les pouvoirs publics au titre de l'année 2021. » (15) ; MAU : « La ville de Tidjikja connaît de sérieux problèmes d'eau. L'**oued**, fondement économique de la ville en souffre énormément. Les habitants commencent à l'abandonner. » (102)

- ◆ **Sebkha** (de l'arabe [sabxa]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Dépression salée de couleur blanchâtre, impropre aux cultures.**

ALG : « La commune de Bazer Sakhra, située à 5 km d'El Eulma, et implantée en aval dans une zone à risque d'inondations, non loin d'une **sebkha** en formation, est l'une des régions les plus exposées en périodes de précipitations et de débordement des eaux pluviales charriées par un oued traversant la RN77 depuis 10 ans. » (2) ; TUN : « La diplomate a mis en exergue, à cette occasion, l'intérêt que plusieurs sociétés finlandaises portent à l'investissement en Tunisie dans divers secteurs, à l'instar de l'environnement, l'infrastructure de base, les énergies renouvelables et les technologies de la communication. Elle a, ainsi, signalé la volonté de plusieurs entreprises finlandaises d'investir dans le projet d'aménagement de la **sebkha** de Sijoumi. » (111) ; MAR : « Désormais, la **sebkha** (étendue salée) d'Imlili, relevant de la région Dakhla-Oued Eddahab, est inscrite au patrimoine national. » (10) ; MAU : « Centre de répulsion des ambitions espagnoles, les salines occupent, à quelques trente km au nord-ouest de Fort-Gouraud, le milieu d'une **sebkha** s'étendant à hauteur du puits d'El Aouj sur une largeur de 8 km environ » (102)

- ◆ **Djebel** (de l'arabe [zabal]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Mont, montagne, chaîne de montagnes.**

AG : « Toute cette région, située derrière le djebel Boussessou, était enclavée car les deux seuls accès qui y mènent sont deux pistes dégradées, l'une venant du djebel, l'autre d'Oued Keberit. » (13) ; TN : « Suite à des informations fournies par un garde forestier selon lesquelles 3 individus présumés armés ont été aperçus à Djebel Kebouch (gouvernorat du Kef), une opération sécuritaire a été déclenchée cet après-midi, en collaboration entre la garde nationale et l'armée sur les lieux afin d'encercler la région et mettre la main sur les individus. » (113) ; MA : « Après plusieurs épisodes guerriers tout au long des années 1990, la quasi-totalité des tribus africaines décidèrent de s'unir en un Front de libération du Darfour (FLD), présidé par l'avocat Abdel Wahid Mohamed Nur. Le 23 février 2003, celui-ci déclenche l'insurrection dans le djebel Marra. » (15) ; MR : « Parmi les plus célèbres de ces batailles, celle dite "d'Al djebel" (la montagne) en référence à la montagne de l'Adrar (Nord-Ouest de l'actuelle Mauritanie), s'est traduite par des combats de longue durée. » (115)

La flore

Alfa, harmel, arganier, harmel, doum, caroubier

- ◆ **Alfa** (de l'arabe [ħalfa]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Plante herbacée d'Afrique du Nord (*Stippa Tenacissima*), dont les feuilles sont utilisées en sparterie et dans la fabrication du papier.**

ALG. : « Divers articles, produits grâce à l'ingéniosité et à la dextérité des mains habiles, fabriqués grâce à l'**alfa** ou le palmier nain (*doum*), étaient exposés dans les stands : nattes, couffins, couscoussiers et objets de vannerie et sparterie. » (2) ; *TUN.* : « Le mélange de l'**alfa** avec le plastique lui confère la solidité requise pour la fabrication d'accessoires automobiles. Ce mélange peut servir aussi comme matière première pour la fabrication d'ustensiles ménagers. Des innovations qui viennent conférer à l'**alfa** une valeur économique supplémentaire. » (23) ; *MAR.* : « Depuis le 1er janvier jusqu'au 30 septembre 2017, la superficie moyenne parcourue par l'incendie est de 6,3 ha (dont 73% de la superficie est constituée par la strate herbacée, l'**alfa** et les essences secondaires). » (15)

- ◆ **Harmel** (de l'arabe maghrébin [ħarmel]) n. m. = ALG. / MAR. : **(*Peganum harmala*) Plante herbacée vivace à fleurs d'un blanc jaunâtre, dont les graines sont utilisées à des fins thérapeutiques ou magiques.**

ALG. : « Différentes variétés de miel sont produites en Algérie, ajout-elle en énumérant pas moins de 13 recensés par le ministère de l'Agriculture (miel d'agrumes, d'eucalyptus, de romarin, de lavande, de jujubier, d'euphorbe, d'arbousier, de la carotte sauvage, de romarin, de thym, d'origan, de *peganum* (**harmel**), de caroubier, de chardon en plus du miel de toutes les fleurs du printemps). » (26) ; *MAR.* : « Les "Ferragas" prétendent traiter chez le nouveau-né et les nourrissons plusieurs symptômes et pathologies notamment les troubles digestifs, neurologiques, respiratoires, les infections dermatologiques, la fièvre, les cris incessants...Le traitement par scarifications et les mixtures par voie orale sont les plus utilisées. Elles appliquent ainsi des points de feu et des scarifications avec un matériel très rudimentaire. À noter que les scarifications se font souvent à l'aide d'un rasoir qui n'est pas stérilisé mais juste lavé à l'eau entre deux "opérations". Celles-ci se font généralement au niveau du bas ventre. Quant aux

mixtures administrées aux enfants, celles-ci contiennent plusieurs plantes (Harmel, Nigelle, Cannelle, Fenugrec, Clou de Girofle, Cresson Alénois, Safran, Cumin, Romarin ...) associées à l'huile de cade, des poils d'animaux et vertèbres animales. » (10)

☞ MAR. : ferragas

- ◆ **Arganier** (dérivé de l'arabe [aryân] + suff. -ier) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Arbre à fruits oléagineux (*Argania sideroxylon*) de la famille des sapotacées, qui fournit un bois très dur et pousse exclusivement dans le Sud.**

ALG. : « Une expérience pilote pour la culture de l'arganier a été lancée au niveau de la pépinière de la Conservation des forêts de Bechar, dans une perspective de valorisation et de développement de cette filière à travers la wilaya, a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation. » (17) ; TUN. : « Le drame a eu lieu dans la localité de Sidi Boulaalam (environ 60 km au nord-est d'Essaouira), un petit village rural qui vit essentiellement de la culture des arganiers. » (116) ; MAR. : « Ce projet permettra le développement de la culture de l'arganier agricole, le renforcement de l'organisation professionnelle des producteurs de la filière et la conservation des sols et la protection contre l'érosion et l'ensablement. » (18) ; MAU. : « La région du Sahel et du Maghreb regorge de plantes oléagineuses encore méconnues. Si quelques-unes, telles l'arganier marocain et le karité burkinabé, sont maintenant connues de par le monde, grâce aux efforts méritoires de scientifiques et d'acteurs sociaux originaires de la région, d'autres attendent qu'on s'intéresse à elles et qu'on les valorise. » (102)

- ◆ **Doum** (de l'arabe [dum]) n. m. = ALG. / MAR. / MAU. : **Palmier-nain (*Hyphaene thebaïca*) à tronc ramifié dont les palmes tressées servent en sparterie.**

ALG. : « Les habitants de la wilaya de Tissemselt ont redécouvert, ces dernières années, les activités artisanales liées à l'alfa et au doum qui faisaient, jadis, la réputation de cette région des Hauts-Plateaux. » (13) ; MAR. : « La photographie a séduit le jury, mettant en valeur une technique ancestrale, la vannerie, un matériau écologique et le recyclage : le palmier doum, a précisé le communiqué. » (16) ; MAU. : « Il a aussi précisé que l'arbre peut fournir un revenu considérable pour la population locale et autour duquel " on peut développer des filières commerciales hautement rentables pour notre économie

*nationale", soulignant que certains arbres tels que le gommier, le palmier **doum**, le baobab et d'autres, méritent de bénéficier d'une attention particulière. » (21)*

- ◆ **Caroubier** (dérivé de l'arabe [*karûb*] + suff. *-ier*) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / : **Arbre à feuilles persistantes connu sous le nom scientifique de *Ceratonia siliqua* ; ses fruits entrent dans la composition de divers menus et pâtisseries et sont aussi consommés crus.**

*ALG. : « Une opération de repeuplement de la région de Barbacha (sud de la wilaya de Béjaïa) a démarré récemment. Cette opération de reboisement, initiée par l'Association de développement de la culture du **caroubier** de la daïra de Barbacha, fraîchement installée, vise à atteindre l'objectif de planter d'ici fin février quelque 10 000 caroubiers à travers plusieurs localités de cette circonscription. » (1) ; TUN. : « Les dirigeants ont choisi la forêt de Bajou dans la délégation de Ghar El Melh qui a été ravagée par les incendies ces dernières années. Trois hectares ont été plantés, hier, ce qui revient à 2.000 plants. Le choix s'est porté sur la variété du **caroubier**, un arbre naturel de la région, et ce, pour reboiser les zones ravagées par les incendies. » (23) ; MAR. : « Dans le cadre de la Stratégie nationale de développement et de valorisation du **caroubier**, et compte tenu de l'importance de la production de cet arbre dans la région, la ville de Khémisset vient de se doter d'une usine de production et de transformation de caroube. » (3)*

La faune

Sloughi, fennec, méhari

- ◆ **Sloughi** (de l'arabe [*salûqî*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Lévrier du Maghreb, chien à corps maigre, allongé et jambes hautes, très rapide et très agile.**

*ALG. : « Utilisé pour la chasse au lièvre et la garde des troupeaux dans les hautes plaines steppiques, le **sloughi** (lévrier) est une espèce en voie d'extinction. Chien de luxe de par son élégance, noble par son allure fière et altière, il a été incontestablement le compagnon préféré du bédouin qui ne le quittait pas d'une semelle car cette espèce est intimement attachée à son maître. » (27) ; TUN. : « Parallèlement à cette action, plusieurs vétérinaires bénévoles se déplaceront à Ghar Dimaw auprès de Gisela BERGMANN qui recueille chez elle plusieurs animaux dont des équidés et surtout des **Sloughis**. Cette race endémique de lévrier*

*tunisien est aujourd'hui en voie d'extinction. » (103) ; MAR. : « Bien qu'il partage avec le berger de l'Atlas le titre de "race nationale canine", le **sloughi** est en voie de disparition dans son propre pays. Il est difficile de citer des chiffres fiables, mais il est clair pour tous les amateurs de cette race, que ses effectifs sont en érosion constante. » (28)*

- ◆ **Fennec** (de l'arabe [*fanak*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Mammifère carnivore de la famille des canidés appelé renard du Sahara, pourvu de longues oreilles, de mœurs nocturnes et fouisseur.**

*ALG. : « Au sud, le dromadaire que l'on désigne communément comme "chameau", est l'un des plus familiers des compagnons du targui et du nomade en général. On peut y rencontrer aussi des gazelles, une espèce menacée et dont la chasse est strictement interdite. L'animal le plus surprenant est le **fennec** (renard de la famille des canidés) qui se conduit comme un chat en captivité et a, de ce fait, suscité un véritable engouement comme animal de compagnie ; tendance qui a été endiguée par les conventions internationales dont l'Algérie est signataire. » (20) ; TUN. : « L'hyène rayée se terrait un peu partout ; le renard, la genette, la mangouste se cachaient dans les bois, les montagnes et autour des fermes. Dans le sud, on capturait assez facilement un joli petit renard au pelage soyeux, appelé **fennec**. » (23) ; MAR. : « Durant le dernier siècle, huit espèces appartenant à la famille des mammifères ont disparu dont le lion de l'Atlas, la panthère, le guépard, l'oryx (la gazelle) et le cerf. D'autres espèces telles que : l'hyène rayée, la gazelle dama, le mouflon, le chat sauvage, la loutre et le **fennec**, sont classées comme menacées. » (3) ; MAU. : « La situation particulière du Tagant, en limite du Sahara et du Sahel, moins aride que les régions septentrionales, offre l'opportunité d'y observer une faune plus abondante : **fennecs**, grands ducs, tortues, damans (omniprésents) ... et, plus étonnant, des crocodiles. » (112)*

- ◆ **Méhari** (de l'arabe [*mahrî*] du nom de la tribu yéménite *Mahra*) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Dromadaire à grande vitesse, dressé pour des courses rapides en Afrique du Nord.**

*ALG. : « En cette circonstance, un riche programme culturel et sportif a été établi en collaboration avec la DJS, l'Union nationale des paysans et la Chambre de l'artisanat et des métiers. Dans ce contexte, il est organisé une course de **méhari***

ainsi qu'un concours du plus beau dromadaire et celui de la plus belle "kheïma" targuie. » (2) ; TUN. : « La première édition des courses de **Méhari** se tiendront les 30 et 31 décembre 2016 à Douz, avec la participation des Fédérations d'Algérie, Arabie Saoudite, Koweït, Soudan, Jordanie, Egypte et France et le soutien des ministères des sports, du tourisme et de la culture. » (101) ; MAR. : « La victoire dans la catégorie des dromadaires âgés de plus de sept ans est revenue également à un **méhari** de Haj Mokhtar au terme d'une course de sept kilomètres. » (10) ; MAU. : « lorsque Cheikh Sidya décida de rentrer chez lui, le grand marabout le raccompagna sur quelques encablures avant qu'il ne montât à dos de son **méhari**. » (102)

- ◆ **Serf de berbérie (ou de barbarie)** loc. n. = ALG. / TUN. / MAR. : (**Cervus elaphus barbarus**) Moins grand que le cerf rouge d'Europe, il est le seul représentant de son espèce sur le continent africain et se rencontre en divers endroits, dans les forêts et maquis au nord du Maghreb.

ALG. : « Les grands sinistres qui ont frappé le massif de Collo ont été fatidiques quant à la survie du cerf. À noter que la végétation diversifiée du massif forestier de Collo, comme la forte présence du chêne-liège et les essences accompagnant son cortège floristique, offre les aliments de base pour la survie du **cerf de Berbérie**. » (2) ; TUN. : « Très farouche, excepté en automne quand il brame, le **cerf de Berbérie**, génétiquement différent du cerf européen, a gardé le secret de ses origines. Devenu endémique, aurait-il suivi la voie traditionnelle du littoral Sud de la Méditerranée pour venir du Moyen-Orient ? Quel bel animal ! Joyau des forêts de la Tunisie verte, il sait se faire respecter. » (25) ; MAR. : « Le -, qui est une espèce originale noble, spectaculaire de la faune marocaine, est le seul représentant des cerfs élaphes de l'ensemble de l'Afrique. » (3)

1.3. L'homme être physique

alimentation**laitages**

lben
smen

plat chaud

aïch
chorba
harira
dolma
hargma
kefta
loubia
mloukhia
gnaouia

plat froid

kémia

met à base de pâtes

couscous
mesfouf
rechta
chakhchoukha
trid
bourek
baghrir
kesra

viande

qadid
osbane
méchoui
merguez

fruit

deglet nour
argan
caroube

assaisonnement et condiment

harissa
ras el hanout

pâtisserie

baklawa
makroud

zlabia
samsa
corne de gazelle
ghribia
zrir
rfiss
halwa

boisson

gazouz
legmi
boukha

habillement**vêtements d'homme****coiffure**

tarbouche
chéchia
chèche

vêtement de dessus

kamis
derraà
manteau
kachabia
burnous

vêtements de femme**coiffure**

khimar
hidjab
tchador

vêtement de dessus

melehfa
haik

robe

Djebba
caftan

jupe

fouta

chaussure

kab-kab

accessoire

niqab

vêtements unisexes

robe

djellaba

gandoura

pantalon

séroual

chaussure

babouche

sortes de bijoux

anneaux de cheville

kholkhal

pendentif

khamisa

cosmétique

khôl

swak

harkous

henné

tabac et stupéfiant

chicha

sebsi

neffa

chira

kif

Alimentation

*Laitages, plat chaud, plat froid, met à base de pâtes,
viande, fruit, viande, fruit, assaisonnement et condiment,
pâtisserie, boisson*

Laitages

- ◆ **Lben** (de l'arabe [*laban*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Petit lait légèrement acidulé obtenu à partir du lait qu'on a mis à cailler ; babeurre.**

ALG. : « L'on dénombre, en effet, plusieurs variétés de dattes, à l'exemple de *Rotbi*, *Hartane*, *Khalt*, *Hmira*, etc. ; mais les plus excellentes, deux autres qualités d'une bonne réputation, appelées *Fégouce* et *Aghrace*, une qualité de datte à fruit délicieux ovoïde noir, tendre, fibreux et parfumé, un dessert utilisé comme mi-repas, bon compagnon du lait ou du **lben** dans la *meïda*. » (13) ; *TUN.* : « Au nord-ouest, en pareille saison, on mange aussi le *mraged*, un couscous à la viande d'agneau qu'on consomme avec du lait ou du **lben**. » (107) ; *MAR.* : « Selon les organisateurs, ces journées de formation s'assignaient pour principal objectif d'informer les agriculteurs et éleveurs producteurs des produits laitiers de la région sur les bonnes pratiques en matière de valorisation du lait de chèvre et de les familiariser avec les procédés de fabrication des différents types de produits laitiers caprins dont les fromages aromatisés avec les plantes aromatiques et médicinales locales, les fromages de type *Fêta* et *Halloumi*, le **Lben** et le yaourt. » (10)

- ◆ **Smen** (de l'arabe [*samn*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Beurre fondu, salé et décanté qui peut être conservé un certain temps.**

ALG. : « Plus de 2 000 boîtes de **smen** (beurre clarifié) de qualité douteuse ont été retirées d'un lot de produits alimentaires destinés à des familles nécessiteuses de *Berrouaghia* et *Khems-Djouamaâ* (*Médéa*), lors d'une opération de contrôle préventive menée par les services de la répression des fraudes et de la qualité de la Direction locale du commerce. » (1) ; *TUN.* : « Le peu de lait produit était destiné à l'autoconsommation ou est transporté par des colporteurs pour être commercialisé ou transformés en produits laitiers élaborés d'une façon artisanale (beurre, **smen**, *rigotte*.) dans de petites boutiques en ville. » (105) ; *MAR.* : « C'est le cas des compétiteurs qui ont choisi la race *Timahdite*. Ou la méthode, la plus

connue, qui consiste en une grillade sur un feu doux en plein air. La première méthode nécessite une moyenne de 2h30mn alors que la méthode plein air nécessite plus de temps (4h en moyenne.) le méchoui se fait à l'aide de "smen" ou beurre beldi. L'assaisonnement varie selon les plantes fusionnées au beurre. » (10)

Plat chaud

- ◆ **Aïch** (de l'arabe maghrébin [ʕaiʃ]) n. m. = ALG. / MAU. : **Plat à base de couscous à gros grains, de viande et de légumes ; le tout mitonné dans une sauce fortement épicée.** = MAR. / TUN. : **barkouech** = ALG. : **berkoukes**

ALG. : « participer à des expositions pour faire revivre les coutumes, les traditions amazighes et l'histoire de la région. Ces associations concoctent, en ce sens, des plats traditionnels comme el **aïch**, chekhchoukha, ghrayef et rfis. » (2) « D'est en ouest, il existe plusieurs façons de préparer le **berkoukès**. Mais si dans la majorité des régions, ce plat se cuisine exclusivement en hiver, à l'ouest, il est souvent préparé pour la femme qui vient de mettre au monde un bébé : elle le consomme alors durant sept jours, pour reprendre des forces. » (20) ; TUN. : « Il est un poisson des plus appréciés que nous nommons "ouzeuf". Il s'agit d'une variété de petits anchois qui entrent dans la composition de plusieurs plats traditionnels comme le **barkouech**, une sorte de couscous à gros grains. » (107) ; MAR. : « Durant le Salon, le visiteur était convié à travers les différents stands à apprécier toute une variété de produits de poterie, de bois, de vannerie, de verrerie, de cuivre, de maroquinerie, de tissage, de broderie et de tapisserie, ainsi que des bijoux et des habits traditionnels et des produits du terroir comme le miel, "**berkouech**" et le couscous. » (3) ; MAU. : « Ensuite tentes dressées dans la cour, près du chapiteau. On y trouvera, une facette de la cuisine traditionnelle du pays. Ainsi lors de la séance de la dégustation des plats traditionnels, les visiteurs pourront manger El **Aïch**, le couscous, le Gniri bouna ou kossam, le souré et le thiébou diène... préparés par des cuisinières mauritaniennes. » (112)

- ◆ **Chorba** (de l'arabe [forba]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. **Soupe épaisse épicée à base de céréales (blé ou orge), de petites pâtes ou de légumes secs, éventuellement agrémentée de morceaux de viande ou de volaille.**

ALG. : « Autrefois, la rupture du jeûne sans la **chorba** frik, à Constantine et dans toutes les régions de l'Est algérien, était considérée comme une "hérésie" et les

nouveaux adeptes de la h'rira présentent de nombreuses raisons pour justifier cette innovation introduite au menu "sacré" du Ramadhan. » (2) ; TUN. : « L'on parle généralement de **chorba frik**, sorte de soupe faite à base d'orge, de pois-chiches et de viande coupée en petits morceaux ou en boulette. Elle est convoitée pendant le mois de Ramadan. » (122) ; MAR. : « Le périmètre de Ouarzazate se caractérise pour sa **chorba** historique, qui remonte au temps d'Aglaou "Thami el Glaoui", l'un des célèbres pachas de la région. Raffinée et extrêmement riche, c'est une chorba aux pigeons et aux noix. » (10)

- ◆ **Harira** (de l'arabe [ħarira]) n. f. = ALG. // MAR. : **Soupe épaisse traditionnelle aux légumes et au levain ; elle est consommée particulièrement au mois de Ramadan** : ALG. : « Une frénésie commerciale s'empare ces jours-ci des consommateurs qui se ruent sur des produits de large consommation et autres produits et condiments pour la préparation d'un F'tour copieux et bien garni, majestueusement rehaussé, à l'instar de toutes les régions du pays, par l'indétrônable Chorba, **harira** ou El-Hassa. » (17) ; MAR. : « Il y a ceux qui veulent du petit-pain au chocolat destiné à accompagner, plus tard, le café au lait, ceux qui veulent un œuf dur et ceux qui préfèrent accompagner leur **harira** d'un quart de poulet grillé. » (10)

- ◆ **Dolma** (du turc [dolma]) n. f. = ALG. / MAR. : **Plat traditionnel à base de légumes (pomme de terre, courgette, artichaud, etc.) farcis de viande hachée.**

ALG. : « Les hachis de viande qui se retrouvent sous les appellations de mkefet (Centre), kefta (Ouest) et lahrech (Est) servent surtout à la préparation des **dolma**. Un des mets les plus élaborés de notre cuisine. L'été c'est, surtout, les courgettes, les poivrons, les tomates, les aubergines farcis qui trônent dans les menus quotidiens. » (1) ; MAR. : « Les **dolmas** de sardine – que l'on pourrait également appelées "boulettes de sardine" – sont incontournables dans la cuisine marocaine. Servies en général avec des pois chiches, des courgettes, du riz et/ou des pommes de terre. » (125)

- ◆ **Hargma** (de l'arabe [hargma]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Plat en sauce à base de pieds et/ou de tête d'agneau, de veau ou de bœuf, parfumé à l'ail et à la coriandre.**

ALG. : « Ce serait même dans ces gargotes qu'est né le terme "El Hargma", désignant le fait de manger avec gloutonnerie. On dit de quelqu'un qui mange

goulûment, “yhargam”, c’est-à-dire qu’il bâfre, en fait “**hargma**” désigne un plat de haricots aux pieds de mouton qu’on mange vite dans les gargotes. » (2) ; **TUN.** : « Mais tout cela dans un quartier qui ne désemplit ni de jour ni de nuit, un quartier qui dort très tard, avec les gargotes de “lablabi” et de “**hargma**”, juste en face de la Porte, et le café du Club Africain tout proche ? Il y a certainement un “truc”, comme l’on dit dans le jargon des illusionnistes ! » (107) ; **MAR.** : « Que veut nous dire Chraïbi à travers ce roman loufoque où entre deux tagines de **Hargma** et quelques joints bien garnis, l’inspecteur Ali nous mène (en bateau) de Marrakech à Paris, de Paris à Londres, Karachi et Peshawar ? Ne restons pas prisonniers du passé et les hommes du passé. » (3)

- ◆ **Kefta** (de l’arabe [kafta]) n. m. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** : **Viande hachée et assaisonnée, consommée en sauce sous forme de boulettes ou en brochette sous forme de saucisses.**

ALG. : « Comme on le sait, vendredi dernier, il y a eu plus de 1000 repas préparés et servis, le repas en question étant composé de chorba, de **kefta** (viande hachée et œuf), de fromage en portions et d’abricots. Comme c’était un jour de week-end et environ seuls cinq cents étudiants en fin de cycle étaient dans la résidence, plusieurs d’entre eux ont mangé des rations supplémentaires. » (2) ; **TUN.** : « À ce propos, il existe chez les Russes un équivalent de notre **kefta**. Ce mets se nomme “katleta” (pluriel kotleti) et compte parmi les spécialités russes les plus prisées. Au point où l’on affirme qu’il est impossible d’être russe, biélorusse ou ukrainien si l’on n’a pas un net penchant pour les katleti. » (107) ; **MAR.** : « Autour d’une sommaire table en bois, on peut goûter la délicieuse “Harira” ou des brochettes de “**Kefta**”, à défaut d’une tête de mouton. Certains nostalgiques regrettent le temps, désormais révolu, où cette mythique place n’était pas encore pavée. » (10)

- ◆ **Loubia** (de l’arabe [lubija]) n. f. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** : **Plat traditionnel constitué de haricots blancs accommodés de sauce tomate.**

ALG. : « La gargote, longtemps tenue par Ali-Khelil Amar, alias Ali El-Moro, décédé il y a plus de deux ans à l’âge de 78 ans, est très populaire et a été, et reste encore, une destination prisée pour de nombreux citoyens, riches ou pauvres, venant de tout le pays pour y déguster un plat de **loubia** arrosé avec une cuillère d’huile d’olive, ou un plat de sardines dont seule cette adresse a le secret. » (19) ; **TUN.** : « La cuisine était commune à toutes les familles et, le matin, les femmes

*s'y pressaient, s'y bousculant, s'y faisant goûter les boulettes ou les **loubia** qu'elles s'envoyaient de chambre en chambre. » (58) ; MAR. : « Des Marocains bons chic bon genre, ainsi que beaucoup d'Européens, qui remplissaient à raz-bord leurs chariots avec des denrées non périssables prolongeaient des fils de plusieurs dizaines de mètres devant les caisses. Même ambiance du côté de la Rahba de Rabat, cette halle aux grains qui est assaillie dès samedi par des milliers de clients apeurés venus faire des stocks décennaux de "**Loubia**" et de "3dess". » (7)*

- ◆ **Mloukhia** (de l'arabe [*mluxija*]) n. f. = ALG. / TUN. : **Plat en sauce constitué de feuilles de corète potagère moulues et de viande.**

*ALG. : « Elle y restera pour glaner, 20 ans durant, des succès dans son domaine. Mais aussi pour s'y installer et fonder un foyer. Une fierté pour sa famille, mais également pour l'Algérie, à laquelle Soraya se dit inextricablement attachée. "C'est le pays de mes ancêtres, où la **mloukhia** (corète potagère) piquante séduit toujours mon palais". » (2) ; TUN. : « Après le petit-déjeuner et les visites familiales pendant lesquelles l'on est « gavé » de Hlou Arbi, le repas du midi est incontournable ! Et à ce niveau, la table est si bien dressée et garnie de mets que l'on se croirait le premier jour de Ramadan ! Les plats sont variés et riches. L'on prépare généralement la **Mloukhia**, ce ragoût de viande épais à base de feuilles de corète, qui ravit les papilles des grands et des petits. » (122)*

- ◆ **Gnaouia** (de l'arabe maghrébin [*gnawia*]) n. f. = ALG. / TUN. : **Ragoût composé de gombo et de viande.**

ALG. : « La "gnaouia" qui peut être préparée de différentes manières, est disponible chez un nombre limité de marchands, dans des magasins précis au centre-ville d'Oran, à un prix variant entre 500 et 700 dinars le kilo. Elle provient généralement de Béchar et de quelques wilayas dans l'Est du pays. » (17) ; TUN. : « La région avait une vocation strictement agricole, des champs de sorgho, de gombos (gnaouia) de maïs et des vergers à perte de vue. Le quartier attire de par sa centralité et son dynamisme économique. Depuis plus d'un an y naissent de plus en plus d'initiatives sociales et culturelles. » (101) ; MAR. : « Le gombo, de son nom marocain "el-mloukhia", est un légume dont la saveur et la texture gluante très particulière n'empêchent pas qu'il soit très apprécié par les Africains, mais aussi par un grand nombre d'Européens, d'Américains, Indiens

et Asiatiques. Les Marocains, eux, en raffolent. » (16) ; ; MAU. : « Sur place, la ministre a pris connaissance de la production de la ferme en Gombo vert destinée à l'exportation vers les marchés internationaux et suivi des exposés sur les particularités du projet, qui connaît actuellement une saison de récolte de cinq mois et couvre une superficie de 50 hectares. » (21)

☞ MAR. : **mloukhia** ; MAU. : **gombo**

Plat froid

- ◆ **Kémia** (de l'arabe [kemja]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Assortiment de hors-d'œuvre servi en dehors des repas de manière à tromper la faim.**

ALG. : « L'usage culinaire le plus répandu reste sans conteste le bouillon d'escargot concocté avec au moins une demi-douzaine d'aromates, herbes et épices. Blida cache dans ses répertoires familiaux un boujaghlalou à la viande séchée et Mostaganem en fait autant avec un taam bel babouch. Les Espagnols nous ont légué le riz à l'escargot ainsi que les escargots à la sauce tomate qui fleurirent au temps de la **kémia**. » (1) ; TUN. : « Au vernissage d'une exposition de peinture, organisée dans une grande villa à la Marsa, Gudrun, une amie à moi, a eu la bonne idée de servir à ses invités, en guise de **kémia**, seulement des légumes crus. Elle a placé un peu partout, sur de petites tables, guéridons et consoles des assiettes, et soucoupes de légumes de toutes sortes. » (25) ; MAR. : « Si la façon la plus saine de le consommer reste la grillade au naturel sans rajout de matière grasse, la sardine est aussi bonne farcie à la "chermoula" et frites accompagnée des "**kémia**" marocaines (purée d'aubergines, tektouka aux tomates et poivrons, purée de carottes...). » (3)

Met à base de pâtes

- ◆ **Couscous** (de l'arabe [kuskus], lui-même emprunté au berbère) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Plat traditionnel à base de semoule de blé dur roulée en grains et cuite à la vapeur, servie avec la viande, des légumes et des sauces.**

ALG. : « Plus qu'un plat populaire et emblématique, le **couscous** est un élément identitaire empreint de sacralité qui unit et réunit de larges communautés. Jamais, sans doute, un plat dans le monde n'aura été synonyme d'autant de références culturelles et de pratiques sociales que le **couscous**. » (2) ; TUN. : « Les savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production et à la consommation du **couscous**

viennent d'être inscrits officiellement sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Réuni hier mercredi en visio-conférence, le comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco sous la présidence de la Jamaïque a approuvé ce dossier de candidature 2020 conjointement déposé par la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie. » (23) ; **MAR.** : « Il est invité aux émissions radio pour expliquer la genèse de son projet, l'origine des ingrédients pour produire le couscous et le rôle stratégique joué (à distance) par sa maman pour réussir la recette. Il lui rend d'ailleurs hommage en appelant sa marque de **couscous** "Mama Halima" que tous les commerces de la fine cuisine, les chefs dans les hôtels et les chargés d'achat des supermarchés connaissent désormais. » (7) ; **MAU.** : « Le **couscous**, ce plat emblématique du Maghreb, pourrait bien faire son entrée au patrimoine mondial de l'Unesco, lors de la 15ème session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui se tiendra du 14 au 19 décembre. » (110)

- ◆ **Mesfouf** (du berbère [məsfuf]) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR.** : **Couscous sucré aux raisins, raisins secs, grains de grenade ou dattes, que l'on sert accompagné de lait ou de petit-lait.** = **ALG. / MAR.** : **seffa**

ALG. : « Dans notre voyage culinaire de cette semaine, nous allons découvrir ensemble un plat qui va nous mener dans l'ouest du pays, mais qui reste cependant très cuisiné dans presque toutes les régions d'Algérie. À base de semoule roulée à la main, ce plat sucré est servi aussi bien pour les repas de fête que lors de cérémonies mortuaires. D'origine berbère, **esseffa** ou **mesfouf** — selon les régions — est une spécialité du Maghreb. » (13) ; **TUN.** : « Le **mesfouf** est un couscous sans sauce qui est proposé avec du lait et du sucre en poudre tout simplement ou bien avec des fruits de saison. Ainsi, s'il est classique de déguster un mesfouf aux dattes, ce plat est également très apprécié avec des grenades, du raisin ou d'autres fruits. Surtout consommé durant le mois de Ramadan, il constitue un plat de céréales très prisé au petit-déjeuner ou bien une collation parfumée à l'eau de fleurs d'oranger. Au Maroc et en Algérie, notre mesfouf porte le nom de "**seffa**" et répond aux mêmes caractéristiques d'un plat typiquement nord-africain. » (107) ; **MAR.** : « En été, la chaleur et le peu de temps qui sépare le crépuscule et l'aube influent sur les recettes et les plats. Le l'ben et la **seffa**, qui

sont des plats légers usuels en été, ne résisteront pas aux creux du froid. Alors qu'en hiver, ils cèdent la place aux plats copieux de résistance. » (10)

- ◆ **Rechta** (de l'arabe [rafta]) n. m. = ALG. / TUN. : **Plat traditionnel à base de vermicelles fabriqués de manière artisanale et qu'on offre surtout aux invités à l'occasion de fêtes familiales.**

ALG. : « C'est un succulent plat de nouilles qui s'accompagne de viande ou de poulet. Il serait, dit-on, typiquement algérois. Discrètement, la rechta gagne du terrain avec des visées hégémoniques dans tout le bassin de la Mitidja, et au-delà. » (2) ; TUN. : « Si le couscous représente la spécialité culinaire Tunisienne numéro un à l'unanimité, la spécialité numéro deux peut vous sembler inattendue. La deuxième spécialité incontournable est les pâtes et ce parce que les Tunisiens en raffolent. Les Tunisiens en consomment beaucoup, beaucoup plus que le couscous. Tout comme le couscous, Il en existe plusieurs variétés comme la m'hamsa la rechta ou les nouassers. » (126)

- ◆ **Chakhchoukha** (de l'arabe [ʃaxʃuxa]) n. m. = ALG. / TUN. : **Plat traditionnel composé de fines crêpes émiettées et arrosées d'une sauce rouge épicée ; le tout garnis de morceaux de viande, de pois chiches et de courgettes.**

ALG. : « Un "show culinaire" pour faire connaître les meilleurs plats algériens a été organisé samedi dernier à l'exposition universelle de Milan-2015, à laquelle l'Algérie participe, a-t-on appris hier auprès de la délégation algérienne. La préparation du fameux plat algérien, la chakhchoukha, s'est faite sous les yeux des visiteurs de l'exposition qui ont eu beaucoup de plaisir à goûter les saveurs de ce met traditionnel de la région de Biskra, a-t-on souligné. L'événement a été diffusé en direct sur les réseaux sociaux des organisateurs de l'exposition de Milan-2015. » (1) ; TUN. : « L'ancien aussi, provenant d'une cuisine essentiellement féminine, est préservé et restitué avec respect. D'où les différentes échelles du livre spécifiées à chaque recette pour une couleur différente : le jaune pour la tradition et le bleu pour le contemporain. D'où aussi ce voyage gustatif entre, d'une part, le lablabi, la chakhchoukha, le barkoukech, la kefta de sardines, les fricassés. » (23)

- ◆ **Trid** (de l'arabe classique [θarid] passé en arabe dialectal) n. m. = ALG / MAR. : **feuille de pâte fine et huilée, à consommer entière ou émiettée et arrosées d'une sauce rouge épicée.**

ALG. : « “El-Aâm” ou encore “Djrez” se distingue, en milieu sédentaire, par ses aspects culinaires, symbolisés par des plats traditionnels à base de viande, de poulet et de pâtes faites maison, dont la préparation varie d’une région à une autre. Les plus prisés restent, sans conteste, le couscous et le **trid**. » (13) ; *MAR.* : « Le restaurant sera ouvert pour le déjeuner et le dîner. Ainsi, les gourmets et les gourmands seront satisfaits. On sait que Mazagan Beach Resort offre une panoplie de restaurations où les saveurs du monde se retrouvent. Mais la particularité de ce nouveau restaurant “Mouja by Moha”, c’est qu’il offre une gastronomie marocaine revisitée, diversifiée, avec raffinement. Il s’agit des Briouate, Tajine, plat de **Trid**, Pastilla, Tanjia Marrakchia... Et même du hamburger ! Chef Moha ne cache pas que le poisson aura une place importante. » (16)

- ◆ **Bourek** ([du turc *bûrâk*]) n. m = *ALG.* / *TUN.* : **Sorte de chausson préparé avec des feuilles de pâte très fines, façonné généralement en un triangle fourré à la viande hachée et frit.** = *TUN.* : **brik**

ALG. : « Il faut commander ou attendre jusqu’à une heure pour avoir son **bourek** chaud, sinon on prend ceux qui sont déjà prêts mais un peu tièdes. Les prix ont grimpé au fil des ans. Ils sont alignés à chaque saison par tacite entendement. Cet été, c’est 65 DA le spécial avec viande ou crevette et 45 DA le normal. » (2) ; *TUN.* : « Les **briks**, par exemple, incontournables entrées tunisiennes, font partie des « symboles » de Ramadan. À base de feuilles de “malsouka”, de thon, de fromage, de pommes de terre et de persil, ces triangles frits ont fait le bonheur de générations et les Tunisiens continuent à en raffoler. » (107) ; *TUN.* : « Une table copieusement garnie quelques minutes avant l’appel du muezzin est prête pour accueillir les clients jeûneurs. Du lait, des dattes, de la chorba frik et du **bourek**, servi chaud, à la demande du client. » (105)

- ◆ **Baghrir** (de l’arabe classique [*bayir*] celui qui boit sans pouvoir éteindre sa soif) n. m. = *ALG.* / *MAR.* : **Crêpe épaisse trouée pour mieux absorber le miel et le beurre fondu ; servie chaude ou tiède.** = *ALG.* / *TUN.* : **ghrayef**

ALG. : « Au Maghreb, c’est le **baghrir**, connu aussi sous les appellations locales de tighrifine, ghrayef, ghrif, korsa, khringo, tibou’jajine, qui est certainement une réminiscence de cette ancienne forme de galette. » (1) ; *TUN.* : « Les **Ghrayefs**, sont des galettes de pain qui ressemblent à des crêpes, mais qui se caractérisent

par leur texture douce et moelleuse, pleine de trous, d'où on les appelle aussi crêpes à mille trous. Les Ghrayefs se préparent généralement dans la région du Nord-Ouest de la Tunisie, à El Kef, Siliana et plus souvent à Béja. » (122) ; ;
MAR. : « À travers son regard franc et empreint d'enthousiasme et de conviction, Hajja Fatma, icône par excellence de la femme battante, dévoile les clichés misérabilistes que certains collent à ces mères de l'espoir. Femme assumant pleinement son destin, elle ne cherche nullement à se soustraire à sa condition de pâtissière spécialisée dans le **Baghrir** et de boulangère de pain traditionnel. » (10)

- ◆ **Kesra** (de l'arabe [kisra]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Galette traditionnelle, pain rond à base de semoule.**

ALG. : « Je revois encore ma mère – que j'embrasse tendrement en passant – s'échiner à pétrir longuement cette pâte de semoule fine, avant de la cuire sur un tadjine en terre posé directement sur une gazinière. Sous l'effet de cette galette magique, je pourrais parler pendant des heures de mon quartier de Constantine. Mais attention : je parle ici de la vraie **kesra**, pas de cette pâte mal cuite et peu ragoûtante que certains marchands nous refilent à prix d'or, en jouant justement sur la force de notre nostalgie. » (2) ; **TUN.** : « Diverses variétés de pain traditionnel ont été concoctées, à cette occasion, dans des ustensiles en poterie de Guellala, à l'instar de tabouna, mlaoui, **kesra**, mtabga, pain complet, pain d'orge, pain de caroube et pain aux dattes. » (15) ; **MAR.** : « Les odeurs pullulent, celles des montagnes de graisse sont entêtantes. Pour les Aït Hdidou, la graisse est une denrée vitale. Elle tient au corps pendant le rugueux hiver. Et ils s'en servent pour donner goût à leur **kesra**, ou à leur ahrir ou encore à leur ragoût de pommes de terre. » (15)

Viande

- ◆ **Qadid** (de l'arabe [qidid]) n. m. = ALG. / TUN. : **Viande de mouton, de bœuf ou de chameau coupée en lanières, salée et séchée.** = ALG. / MAR. : **khlii** = MAU. : **tichtar**

ALG. : « Ce **qadid** est à base de viande prélevée de l'Aïd El Kébir. Ne disait-on pas “*khlifet laïd achoura*” en référence au “*meghrès*” du mouton qu'on gardait à cet effet ? Pour servir, la maîtresse de maison remplissait de couscous un plat creux (*gh'tar*), déposait par-dessus le **qadid** et les légumes tels que pois chiches,

*fèves et pommes de terre, piments, qu'elle arrosait de sauce. » (27) ; TUN. : « Survenant vingt jours après l'Aid El Kebir, le couscous du Nouvel An hégirien fait aussi appel à certaines parties de la viande du mouton sacrifié à cette occasion. Il s'agit, entre autres, du fameux **qadid** (des lanières de viande salée, épicée et séchée) auquel on ajoutera des morceaux provenant des conserves de l'année précédente. » (107) ; MAR. : « Oui, dans telle région on prépare les *reghaïef* avec rien que de l'huile, dans telle autre rien que du beurre ; oui le *baghrir* ne présente pas le même nombre de trous selon son origine géographique et le petit-déjeuner comporte tantôt de l'huile d'olive, tantôt de l'huile d'argan, du beurre ou des œufs au **khlii**. J'en conviens sans l'ombre d'une réticence : la culture est une seconde nature. » (15) ; MAU. : « Je vous rappelle qu'il fait chaud, tellement chaud que notre pays est en train de s'effacer doucement, se perdant en huile. Tellement chaud que même votre servante et cliente s'estompe, cuite et recuite, qu'elle en est au stade, comme des millions de personnes, du **tichtar**. » (102)*

☞ MAU. : *guedj*

◆ **Osbane** (de l'arabe [*ʕosban*]) n. m. = ALG. / TUN. : **Tripes, boyaux de mouton servant à la préparation de plusieurs plats traditionnels.**

ALG. : « Et l'Aïd El Adha est bien la fête durant laquelle les nombreuses recettes traditionnelles refont surface, l'élément de base dans la cuisine maghrébine étant la viande de mouton qui justement est présente en force durant cette période. Période faste et heureuse durant laquelle grands et petits se régalent de *bouzellouf*, *douara*, **osbane**, *méchoui* et autres plats exclusivement à base de viande cuite de toutes les façons connues et reconnues. » (13) ; TUN. : « Il y a à peine une semaine, les Tunisiens tout comme l'ensemble des musulmans de par le monde, célébraient la fête religieuse de l'Aïd Al Idhha. La coutume a fait en sorte qu'en Tunisie, les familles préparent des boyaux et intestins farcis (appelés couramment "**Osbane**" ou "*Daouara*") de l'agneau égorgé, selon le rite musulman. » (116)

☞ ALG. : *douara* ; TUN. : *daouara*, *akod*

- ◆ **Méchoui** ([de l'arabe *mefwi*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Mouton ou agneau entier, rôti à la broche sur les braises d'un feu de bois, ou viande cuite dans le sable sous la braise.**

ALG. : « Le prix de la viande ovine ayant été abordable du moins jusqu'à la mi-juillet, où il connut dès lors une flambée à l'approche du mois de la miséricorde, la famille saïdéenne s'est gavée de **méchoui**, sacré "plat de l'été 2011". En effet, tous les événements familiaux, de la réussite au bac au mariage, sont fêtés à l'agneau rôti au brasier en zone rurale, ou au four banal, en zone urbaine. » (27) ; TUN. : « Pour les Tunisiens, et les musulmans en général, la fête de l'Aïd Al-Idha et les restrictions sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19 se sont télescopées cette année les mettant devant un dilemme : choisir entre l'odeur du **méchoui** ou celle de la mort. Ils auront finalement les deux » (106) ; MAR. : « L'agneau sera servi dans différentes sauces. **Méchoui**, tajine, Douara, Mrouzia...les recettes typiquement marocaines préparées à cette occasion sont nombreuses. Les méthodes de consommation du mouton varient selon les régions du pays. En effet, le premier jour de l'Aïd El Kebir est célébré de différentes manières selon des traditions culinaires ancestrales. » (10) ; MAU. : « Le **méchoui** est un pur produit national : viande de chez nous, charbon de chez nous, grilleur de chez nous. Et ce n'est pas, s'il vous plaît, un mot français. C'est un hassanisme, autre preuve que c'est vraiment du pur consommer de chez nous. » (102)

- ◆ **Merguez** (de l'arabe [*mergez*]) n. m. ou f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Sorte de petite saucisse de mouton, faite d'un hachis de viandes fortement épicées.**

ALG. : « Les étals proposant à la vente des grillades de **merguez**, viande hachée et autres brochettes, semblent être, en toute vraisemblance, selon le constat établi de visu, sur le terrain, l'une des activités commerciales les plus répandues dans la daïra d'Aïn El Turck. » (27) ; TUN. : « De fait, ils sont nombreux à avoir appris qu'ils ont consommé, à leur insu, de la viande d'âne. Chaque année, 30 000 bêtes de cette espèce sont égorgées en Tunisie, selon les autorités sanitaires et sécuritaires. Leur viande sert à préparer des **merguez**. » (25) ; MAR. : « Aussi, l'entreprise s'est octroyé la liberté d'autoriser une autre société privée à exploiter une des salles des abattoirs. La société A.L.I.V peut en effet réaliser la préparation de viande hachée, steaks et **merguez**, et ainsi réaliser un chiffre d'affaires de

presque 18 millions de dirhams, en l'absence de toute convention précisant les relations contractuelles avec le délégataire. » (14)

Fruit

- ◆ **Deglet noir** (de l'arabe [*dəgletnūr*] de l'arabe) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. :

Variété de datte de qualité supérieure souvent appelée « doigt de lumière ».

*ALG. : « La **Deglet Nour** algérienne est unique ; si elle est minutieusement travaillée, elle présente un brillant naturel, sans bain de glucose utilisé par la concurrence pour lui donner aspect et luisance. La datte Deglet Nour et la phœniciculture ne peuvent faire l'objet de renaissance et de promotion sans fondement d'une politique locale d'innovation qui révélerait l'utilité de cette industrie dattière en tant "qu'outil économique régional" multisectoriel, où agriculture, recherche et industrie coopéreraient pour une meilleure donne. » (2) ; TUN. : « Cette année, un volume important de la récolte de dattes en Tunisie n'a pas été à la hauteur de la réputation tant méritée de notre pays : la très célèbre **deglet noir** nationale a quelque peu perdu de sa brillance, sa transparence et son fondant, pour devenir terne, sèche et ridée. » (106) ; MAR. : « En Algérie, le bayoud a infecté l'ensemble des oasis du Sud-Ouest et menace actuellement les oasis de l'Est où est cultivée la fameuse **Deglet Nour**, très appréciée des Marocains. Pour s'en prémunir, la Tunisie interdit l'introduction sur son sol de toutes parties végétales ou de tout objet artisanal fabriqué à partir de palmier et qui seraient originaires du Maroc ou de l'Algérie. » (3)*

- ◆ **Argan** (de l'arabe [*aryan*]) n. m. = ALG. / MAR. : **Fruit oléagineux de l'arganier.**

*ALG. : « L'arganier est un arbuste épineux de 5 à 7 mètres de haut, parfaitement adapté au sol aride du Sud-ouest du pays, et on le trouve notamment à Tindouf sur une superficie de 70.000 ha, a-t-il relevé. Ses noix, appelées noix d'**argan**, contiennent 2 à 3 « amandons » qui produisent l'huile d'argan, une huile végétale utilisée pour ses vertus régénérantes et réparatrices exceptionnelles, également riche en Oméga-9, oméga-6 ainsi qu'en acides gras saturés, selon le même responsable. » (17) ; MAR. : « Les principaux champs disciplinaires visés sont l'agroforesterie, l'écophysiologie et l'amélioration génétique de l'arganier, la chimie et la biochimie de l'arbre et de ses produits dérivés, dont l'huile d'**argan**,*

la pharmacologie, la cosmétologie et les essais cliniques des produits dérivés. » (14)

◆ **Caroube** (de l'arabe [xarub]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Fruit du caroubier.**

ALG. : « La wilaya de Boumerdès produit quelque 1000 quintaux de **caroube** chaque année. Une quantité minime par rapport à son potentiel énorme, notamment au sud et sud-est de la wilaya. Le prix d'un kilo de poudre de la caroube varie entre 20 et 30 euros. La farine de la graine de caroube quant à elle coûte très cher, plus de 50 euros le kilo. » (2) ; **TUN.** : « Encore peu connue du grand public, le **Caroube** est pourtant un fruit très prisé à l'étranger et notamment en Europe pour ses valeurs nutritives, son goût chocolaté et sa forte teneur en sucre. Extraits du caroubier, les gousses de caroube sont exploitées sous forme de poudre ou de sirop, dit mélasse de caroube, utilisé dans la pâtisserie. » (29) ; **MAR.** : « En dépit d'être le deuxième producteur mondial de la **caroube**, le Maroc peine à exploiter d'une façon optimale, les opportunités importantes qu'offre la filière du caroubier. Profitant de sa présence au SIAM, une société qui œuvre dans le domaine depuis plus de 25 ans, expose son projet de développement du caroubier au Maroc, qui mise sur l'innovation, le transfert technologique et la valorisation des produits de la caroube. » (3)

☞ **TUN.** : fekia

Assaisonnement et condiment

◆ **Harissa** (de l'arabe [harisa]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Assaisonnement traditionnel à base de poudre ou de purée de piments rouges très forts, séchés au soleil puis écrasés avec des gousses d'ail, du carvi et du sel.**

ALG. : « Ce plat constitue le mets principal garnissant au déjeuner la table des familles de la région d'El-Oued, et servi refroidi pour atténuer la température élevée du corps du fait des fortes chaleurs de l'été, en milieu de journée. Très répandu dans la région depuis le début siècle dernier, la Doubara aide à surmonter les sensations de faim et de soif, durant les longues heures de la journée d'été, grâce à ses composants aidant le corps à résister à la chaleur et constitués principalement de pois chiche et de fèves, relevés par une dizaine de composants (tomate fraîche et concentrée, huile d'olive, poivron, sel, ail, **harissa**, olives et

épices). » (17) ; **TUN.** : « *Le temps d'un week-end bien prolongé, les 7, 8, 9 et 10 octobre, les Nabeuliens du Goût et les visiteurs du festival célébreront une nouvelle fois la **Harissa** et la gastronomie piquante dans une ambiance " bon enfant " ponctuée par plusieurs animations de rue (carnaval, musique de fanfare, troupe de chant traditionnel féminin " la machta " de Nabeul, théâtre de rue, etc.)* » (101) ; **MAR.** : « *On a constaté ces derniers temps que beaucoup d'investisseurs s'intéressaient à Dakhla, et personnellement j'ai rencontré il y a quelques jours ici à Dakhla un Tunisien qui voulait se lancer dans la production de **Harissa** (purée de piments) dans la région à travers une unité de conditionnement de celle-ci et qui sera destinée aux marchés européens.* » (10)

◆ **Ras el hanout** (de l'arabe [raselhanut]) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR.** : **Mélange dosé de diverses épices lavées, séchées et moulues.**

ALG. : « *Le nombre de commerces d'épices est assez florissant ces dernières années a fait remarquer Aissa, gérant d'une échoppe spécialisée dans les épices à Ghardaïa, précisant que parmi les épices phare de la cuisine ghardaouie durant le Ramadhan figurent "**Ras El Hanout**", un mélange d'une vingtaine d'épices, suivie de "Guertoufa" (feuille de camomille sauvage) très prisée dans le sud algérien ainsi que Takerouait, un mélange d'épices utilisé pour la fabrication d'une boisson locale maison.* » (17) ; **TUN.** : « *Pour les épices, on cite notamment **Ras el hanout**, le mélange star de la Tunisie. Généralement fait maison, les femmes commencent par dorer les épices, sans ajouter de matière grasse, pour faire sortir leurs arômes et laissent refroidir. Elles mixent la préparation et ajoutent le curcuma. C'est une habitude ramadanesque d'antan.* » (122) ; **MAR.** : « *En Tunisie, le couscous est très relevé, et la sauce qui l'accompagne est de la couleur de la harissa. La recette peut être à base de poulet, d'agneau et, dans la région d'Essaouira, de poisson. Pour les épices, carvi, coriandre, **ras el hanout**, poivre et harissa. Côté légumes, carottes et courgettes, fèves, pommes de terre et potiron. Le bouillon contient une bonne dose de concentré de tomate pour être bien rouge.* » (127)

☞ **ALG.** : fefel ; **TUN.** : fefel zina

Pâtisserie

- ◆ **Baklawa** (du turc [*baklava*]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Gâteau à base de pâte feuilletée en forme de losange, fourré d'amandes et de noix et trempé dans du miel.**

ALG. : « *Les commerçants se frottent les mains, l'enfourneur aussi ! Car, faudrait-il le souligner, le grand plateau rectangulaire de gâteaux est cuit chez certains à 60 DA et d'autres à 70 DA, celui de la **baklawa** est affiché à 300 DA. Il existe également des montants pour la cuisson des petits plateaux : ils varient entre 150 et 250 DA.* » (2) ; TUN. : « *Dans un post publié sur le réseau social FB, une cliente d'une grande enseigne de gâteaux spécialisés à Ben Arous a assuré avoir eu la détestable surprise de découvrir des fourmis dans ses **Baklawas**. Selon les dires de la jeune femme, sa belle-mère aurait acheté ces baklawas de ladite enseigne la veille de l'Aïd.* » (25) ; MAR. : « *Pour commencer avec la rupture de jeûne. Le premier conseil, mais aussi l'un des plus importants que je puisse conseiller c'est bien de réduire la consommation en sucreries. Il faut que les gens sachent que les divers aliments sucrés consommés, je parle ici de "chebbakia", "sellou", "briouat", "**baklawa**" et "halwa filalya" sont rangés dans la catégorie des friandises. Et, en tant que friandises, ils doivent être consommés occasionnellement.* » (10)

- ◆ **Makroud** (de l'arabe [*maqrud*]) n. m. = ALG. / TUN. : = **Petit gâteau traditionnel en forme de losange, à base de semoule fourrée à la pâte de dattes et enrobé de miel.**

ALG. : « *Le makrout ou **makroud** algérien est frit ou cuit au four, comme à l'est du pays. Cette pâtisserie tient ses origines des oasis du M'zab et des steppes sétifiennes. Néanmoins, tout le pays en consomme, et on lui trouve différentes caractéristiques selon les régions : semoule et dattes imbibées de sirop dans le Sud, makrout à la cannelle à Oran, makrout el louz msaker algérois, makrout épicié.* » (2) ; TUN. : « *Pour déjeuner, à côté de l'hôtel Caravansérail, on ne résistera pas à un plat de "Keftaji", plat tunisien typique à base de poivrons, tomates et pommes de terre frits. Il se déguste chaud et en guise de dessert, on goûtera à la pâtisserie kairouanaise par excellence, le "**Makroud**" accompagné d'un thé à la menthe.* » (122)

- ◆ **Zlabia** (du turc [zlabije]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Gâteau à base de semoule généralement en forme de spirale ou de tube, frit dans l'huile et trempé chaud dans le miel.**

ALG. : « Il confie se diriger deux à trois fois par semaine vers Ksar Sbaïhi pour sa célèbre zalabia ou à Constantine pour un peu de Kelb ellouz dont les pâtisseries en détiennent les secrets. Walid Medkour d'Ain-Beida assure, lui, que parcourir 70 km en aller et autant en retour pour acheter de la **Zlabia** d'Oued-Zenati (Guelma) est “un rituel du Ramadhan” auquel il n'est pas près d'y renoncer pour tout au monde. » (17) ; TUN. : « À la veille du mois de Ramadan, prévu mardi 13 avril 2021, les préparatifs vont bon train à Béja qui se particularise avec sa spécialité dans les sucreries des Mkharak et Zlabia. Ces confiseries traditionnelles très prisées sont consommées durant la soirée pendant les veillées ramadanesques après la rupture du jeûne. Mkharak et Zlabia font la réputation de cette cité historique qui a toujours été un “grenier pour Rome”, a indiqué le propriétaire d'un magasin spécialisé dans la préparation de ces friandises. » (113) ; MAR. : « La région de l'Oriental et sa capitale Oujda se caractérisent, durant le Ramadan, par des habitudes alimentaires et des spécialités culinaires qui leur sont propres. Ainsi, les gâteaux traditionnels, comme le Makrout, la Zlabia, le Kaâk ou le Sfouf figurent parmi les mets présents sur toutes les tables des familles oujdies pendant le Ramadan. Certaines familles préfèrent les préparer à domicile, alors que d'autres les achètent aux pâtisseries. » (16)

☞ MAR. : **chébakia**

- ◆ **Samsa** (du turc [s'âms'a]) n. f. = ALG. / TUN. : **Gâteau aux amandes consistant en feuilles de pâte pliées en forme de losange, frit et trempé dans le miel = MAR. : briouates** n. f. pl.

ALG. : « Et comment ! Jadis, à l'époque de nos mères et grands-mères, elles se réunissaient, chaque soir, chez l'une d'entre elles. Elles jouaient à la boukala (jeu de devinettes), s'adonnaient à des activités de broderie, de chbika, de fetla et de medjboud.

Le tout agrémenté d'un thé parfumé à la menthe fraîche et de gâteaux tels que makrout, kalb ellouz, ktaïf ou encore la délicieuse ghribia et la fameuse **samsa**. » (8) ; TUN. : « Pensez aussi à cette joie immense de voir débarquer votre

*belle-mère, ses deux filles non encore mariées, son fils et sa femme et leurs gosses avec ce qu'il faut de zlabia et de samsa et pensez donc à la très belle et longue soirée à la maison sirotant le thé vert jusqu'à pas heure ! Les nuits sont très belles des fois en Ramadan !» (101) ; MAR. : « Chebbakiya, **briouates** ou *mlawi* de multiples formes et tailles, le commerce n'a franchement rien à envier à une échoppe d'une quelconque ancienne médina au Maroc. Et l'ambiance y est aussi, une douce musique andalouse nostalgique dans l'arrière-plan se perd dans les commandes multilingues d'une clientèle internationale. » (24)*

- ◆ **Corne de gazelle** n. f = ALG. / TUN. / MAR. : **Petit gâteau en forme de corne, fourré à la pâte d'amande et saupoudré de sucre glace.**

ALG. : « Désœuvrée après son licenciement, Fatiha s'est lancée avec son mari suisse, Jean-Pierre, dans la fabrication artisanale de *m'chawek*, de *kefta*, de *m'hancha*, de **cornes de gazelle**, de *baklawa* et de bien d'autres de ces pâtisseries riches en miel, en amandes et en passion. » (2) ; TUN. : « Toute personne qui visite Tataouine ne pourrait pas passer à côté de ses fameuses **cornes de gazelles**. Croustillantes au cœur fondant, elles sont exceptionnellement délicieuses ! » (122) ; MAR. : « Mais aujourd'hui, la tendance est aux gâteaux marocains traditionnels à base d'amande, alors que, jusqu'à présent, la demande portait surtout sur les produits orientaux, notamment du Liban ou de Syrie, à base de pistache. Ce qui constitue une grande opportunité pour nos **cornes de gazelle** et autre *mhencha* et *ghriyba*, expliquent les responsables de la société qui précisent que la cible n'est pas constituée de Marocains résidents à l'étranger mais plutôt de traiteurs français. » (15)

- ◆ **Ghribia** (de l'arabe [*yribija*]) n. f. = ALG. **Petit gâteau rond fabriqué à base de semoule ou de farine et éventuellement d'amande.** = MAR. : **ghriyba**

ALG. : « tradition des rapports sociaux teintés de nostalgie oblige, il faut désormais rivaliser dans la présentation, l'originalité, surtout lorsqu'elle vient de destinations exotiques. Les habitués *maqrout*, *griouech*, *tcharak* ou encore **ghribia** côtoient des gâteaux qui se déclinent en tartelettes avec Nutella ou crème, des rochers aux fruits secs, à la noix de coco, d'autres à base de pistache, très prisés dans des pays comme la Jordanie, la Syrie, la Turquie. » (1) ; MAR. : « Mais aujourd'hui, la tendance est aux gâteaux marocains traditionnels à base d'amande, alors que, jusqu'à présent, la demande portait surtout sur les produits

orientaux, notamment du Liban ou de Syrie, à base de pistache. Ce qui constitue une grande opportunité pour nos cornes de gazelle et autre mhencha et **ghriyba**, expliquent les responsables de la société qui précisent que la cible n'est pas constituée de Marocains résidents à l'étranger mais plutôt de traiteurs français. » (15)

- ◆ **Zrir** (de l'arabe [zrir]) n. m. = ALG. / TUN. : **Gâteau à texture pâteuse à base de fruits secs pilés, de smen (ou de beurre) et de miel (ou de sirop de sucre épais) ; il est généralement préparé pour l'accouchée et ses invités.**

ALG. : « On apprendra que la robe chaouie revient à la mode ces derniers temps. Les visiteurs ont, par ailleurs, découvert l'art culinaire et dégusté quelques mets et gâteaux spécifiques aux régions de l'est du pays : "tchakhchoukha", "braj", "r'fis", "**zrir**". » (2) ; TUN. : « Son stand se compose, en effet, de petits pots de 250 gr, de diverses variétés de "bsissa" prêtes à être dégustées, de "**zrir**", de condiments de terroir dont le "hrous", l'harissa, les tomates séchées, mais aussi des crèmes à tartiner à base de chocolat fait-maison, de fruits secs, du caramel au beurre salé, des pots de granola, des barres de céréales énergétiques ainsi que des sauces internationales comme la sauce pesto. » (23)

☞ AG : tamina, rouina

- ◆ **Rfiss** (de l'arabe [rfis]) n. m. = ALG. : **Gâteau traditionnel à base de semoule, beurre, miel et noix.** = TUN. : **rfissa**

ALG. : « Des mets traditionnels ont été ainsi exposés au public, invité à déguster ces plats aux saveurs autochtones variées à la veille de la célébration de Yennayer. Variant d'une région à une autre, Yennayer a donné lieu à une variété de mets préparés, comme le couscous, "**rfiss**" et cherchem, partagés avec un public venu découvrir les coutumes culinaires de chaque région. » (26) ; TUN. : « Le couscous (au mouton, poisson ou simplement aux légumes) était le plat principal. Assida, bsissa, zammita, **rfissa** et autres plats traditionnels... occupaient également une place importante. Du lait aigre, du beurre, du miel et quelques fruits de saison complétaient les repas des Tunisiens. » (105)

- ◆ **Halwa** (de l'arabe [halwa]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Toutes sortes de confiseries ou de sucreries.**

ALG. : « Ramadhan est déjà là, à voir les transformations de nombreux commerces qui débiteront des tonnes de gâteaux et autres sucreries. Désignés sous

*l'appellation générique de **halwa** (douceurs) dans les parlers populaires, les gâteaux sont une nouveauté gastronomique pour la majorité des Algériens. » (1) ; TUN. : « Sympathique événement que celui récemment organisé par Sultan's Finest Food afin de lancer sa **halwa** en Tunisie. Opérant depuis 2005 à l'international, la marque s'attaque désormais au marché local. À cette occasion, elle a organisé avec un hypermarché de la capitale un concours entre des chefs pâtisseries. » (101) ; MAR. : « "**Halwa** de l'Aïd" Si certaines femmes préfèrent confectionner de délicieux gâteaux chez elles, d'autres n'ont pas le temps de le faire. Contraintes de travail obligent, les femmes optent pour deux solutions. Soit, elles font appel à des femmes qui viennent les confectionner sur place contre une rémunération, soit elles les achètent au kilo. » (3)*

Boisson

- ◆ **Gazouz** ([gazuz] déformation du mot *eau gazeuse*) n. f. ou rarement m. = ALG. / TUN. : **Boisson gazeuse.**

*ALG. : « En général, une élection est faite pour pacifier les rapports de force, gérer par la représentation les affrontements et répartir sans violence les composantes de la société. En général aussi, tout va bien après une élection, les votants votent, les élus sont élus et la **gazouz** coule à flots. » (2) ; TUN. : « Nous utilisons 33 kilos de sucre par an et par personne, ce qui nous place en haut de la hiérarchie mondiale. L'obésité risque de connaître de beaux jours chez nous. Gavez-vous les mecs ! Un coup de chemia par ci, un **gazouz** par là et vous cultivez un bon petit diabète pour vos vieux jours. » (107)*

- ◆ **Legmi** (de l'arabe [legmi] de l'arabe) n. m. = ALG. / TUN. : **Sève du palmier qui peut se boire fraîche comme boisson désaltérante ou après fermentation comme vin de palme.**

*ALG. : « Cela se passe à Negrine et Ferkane, deux localités situées à l'extrême sud de la wilaya de Tébessa qui disposent de paradisiaques palmeraies. Ici, les jeunes recourent de plus en plus à un ancien procédé pour se saouler. Un extrait des dattiers, le **legmi**. Avec des moyens rudimentaires, les jeunes remplissent les bouteilles et les jerricans avec du legmi, qui coule à flots. » (1) ; TUN. : « En ce moment, c'est la saison du jus de palme, plus connu sous le nom de "Legmi". Le*

Legmi est une boisson très connue au Sud Tunisien, plus précisément dans les régions de Gabès, de Tozeur ou de Douz. » (122)

- ◆ **Boukha** (de l'arabe [buxa]) n. f. = TUN. : **Alcool produit par la distillation de figues.** = MAR. : **mahia**

TUN. : « Ce jour-là, Jacob LaLoush avait expliqué à ces visiteurs venus du bout du monde que “la **boukha** était l'incontournable boisson alcoolisée de toutes les célébrations juives. D'ailleurs, la liqueur de figue a fini par se généraliser, pour devenir un produit typique de la Tunisie – autant que la vodka pour les Russes ou les Européens de l'est.” » (106) ; MAR. : « Quelque 200 litres d'eau-de-vie, connue communément sous le nom de **Mahia** et 800 kg de figues fermentées ont été saisis de chez trois personnes demeurant au douar Essbek, province d'Essaouira. Les éléments de la gendarmerie royale qui ont effectué, mardi dernier, la descente sur le local aménagé pour la préparation de l'eau-de-vie, ont mis également la main sur 400 kg de cannabis et 50 kg de tabac en feuilles. » (10)

☞ ALG. : **legmi**, zombritto, abreuvoir, bar ambulante ; TUN. : arack

Habillement

Vêtements d'homme, vêtements de femme, vêtements unisexes

Vêtements d'homme

Coiffure, vêtement de dessus, manteau

Coiffure

- ◆ **Tarbouche** (de l'arabe [t^oorbûʃ]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Calotte raide de forme tronconique en feutre rouge, ornée d'une mèche noire.**

ALG. : « Il le serre tendrement contre lui, puis ôte son **tarbouche** pour le lui mettre sur la tête. » (1) TUN. : « Il est neuf heures juste, et nous avons commandé une bouteille d'arack. [...] Un narguileh, un **tarbouche**, de l'arack, des rires qui fusent... » (4) MAR. : « Les nationalistes portaient le **tarbouche** rouge. Ce qu'on a appelé le fez ; il venait de Turquie. » (51)

☞ MAR. : fez

- ◆ **Chéchia** (de l'arabe [ʃâʃija]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Coiffure traditionnelle en forme de bonnet sans bord ni visière, généralement confectionnée en feutre ou en laine.**

ALG. : « Cette **chéchia** était l'honneur des traminots d'Alger et grand-père nous avait raconté qu'une grève avait eu lieu lorsque la direction avait voulu imposer la casquette roumia. » (2) *TUN.* : « On peut par exemple citer l'exemple de la Société Es-Saïda qui réunira tous les fabricants de **chéchias** et de babouches. » (5) *MAR.* : « En prononçant ces mots, l'intrépide Tarasconais secoua comme une crinière le gland de sa **chéchia** » (3)

- ◆ **Chèche** (de l'arabe [ʃâʃ]) n. m. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* : **Longue bande de tissu léger pouvant servir de turban ou d'écharpe.**

ALG. : « Regardez, n'est-ce pas beau tout ça, le **chèche** et la chéchia ensemble, le voile en coton de la femme mozabite côtoyant la djellaba de la femme arabe dans un marché populaire. C'est ça l'Algérie avec toute sa mosaïque identitaire. C'est beau un peuple uni. » (2) *TUN.* : « Vêtu d'une blouse, coiffé d'un **chèche** blanchâtre, signe de fierté pour les habitants du sud tunisien et seule protection contre les rayons du soleil, il tient jalousement entre ses mains, une "Makhla", sac contenant sa "fortune" : bouteille d'eau et quelques dattes. » (101) *MAR.* : « Lors de ces moments, où la cour se fait discrètement, hommes au visage dissimulé par un **chèche** et femmes embellies par l'ocre rivalisent de compétition artistique et se répartissent les tâches instrumentales et vocales. » (6)

☞ *MAU.* : haouli ; *ALG.* : araguaia, amama, guennour ; *TUN.* : kabbous, cachta ;
MAR. : rezza

vêtement de dessus

- ◆ **Kamis** (de l'arab [qamis] e) n. m. = *ALG.* / *MAR.* : **Robe longue et ample portée par les hommes, surtout au Moyen Orient.**

ALG. : « Le kamis aussi, n'est que l'aboutissement d'une imitation bête qui n'a ni justification ni raison d'être, car nos parents n'ont jamais porté ce **kamis** qui nous vient d'ailleurs. » (8) *MAR.* : « Regardez, le costume maghrébin, le costume authentiquement maghrébin, est en train de reculer devant l'avancée du "**kamis**", qui vient d'ailleurs. » (7)

- ◆ **Derraà** (de l'arabe maghrébin [darʕa]) n. f. = *MAR.* / *MAU.* : **Vêtement ample porté par les hommes, fendu sur les côtés et descendant jusqu'à mi-mollet.**

MAR. : « Haut notable du Trarza, il avait une gueule terrible, une carrure extraordinaire [...] la **derra'a** blanche, la cravate rouge autour du cou, la légion du commandeur[...] c'était magnifique. » (9) ; **MAU.** : « Les hommes et les femmes dans les provinces du Sud ont des vêtements spéciaux de divers types et modèles, l'homme porte la **Darâa** tandis que la femme porte officiellement la Melhfa. » (10)

☞ **MAU.** : boubou

Manteau

- ◆ **Kachabia** (de l'arabe maghrébin [qafabija]) n. f. = **ALG. / TUN. / MAR.** : **Manteau traditionnel fermé, en laine ou en poil de chameau, à manches et à capuchon.**

ALG. : « Le Salon national des dérivés du palmier-dattier qui se poursuit à Biskra, a enregistré un engouement particulier du public au stand de la **kachabia** pour acquérir ce pardessus de fabrication artisanale, a-t-on constaté avant-hier jeudi. » (1) **TUN.** : « Au Kef comme à Béja ou à Siliana, deux tenues sont mises au goût du jour : le **Burnous** et la **Kachabia**. Deux habits provenant tout droit de notre patrimoine vestimentaire. Entièrement confectionnés de laine, ils protègent et de la pluie et du froid. » (103) **MAR.** : « 130 DH Jellaba Bouclette marocaine vêtement d'hiver artisanat jalaba **kachabia** jebli pour les hommes Mesure. » (104)

- ◆ **Burnous** (de l'arabe [burnûs]) n. m = **ALG. / TUN. / MAR.** : **Manteau traditionnel long et ample à capuchon mais sans manches.**

ALG. : « Un grand atelier de tissage a été installé dans un local où toutes les étapes de fabrication du **burnous** sont reproduites en version réelle, nettoyage de la laine, cardage, effilage, puis installation du métier à tisser. » (1) **TUN.** : « Les gens portant leurs costumes de fête ont vu des énergumènes leur jeter des bouteilles d'encre sur leurs fins **burnous** ou leurs gandouras de soie. » (12) ; **MAR.** : « Au-dessus de sa djellaba blanche dont n'apparaît que le capuchon, il porte un ample **burnous** noir. » (52)

Vêtements de femme

Voile, vêtement de dessus, robe, jupe, chaussure, accessoire

Voile

- ◆ **Khimar** (de l'arabe [ximar]) n. m. = **ALG. / MAR.** : **Voile que les femmes musulmanes portent sur la tête.**

ALG. : « Avec son *hidjab* noir, son **khimar** de même couleur et des lunettes lui donnant un air d'intellectuelle, l'accusée, qui a comparu hier devant le tribunal criminel d'Alger, a déjà été condamnée à 20 ans de réclusion le 26 avril 2003. »

(1) *MAR.* : « le **Khimar** (un voile large qui s'étend sur les épaules et la poitrine et laisse montrer le visage) ou le voile simple, sont connus depuis longtemps des théologiens, le voile *light* commence lui aussi à faire son entrée sur la scène vestimentaire. » (10)

- ◆ **Hidjab** (de l'arabe [ħiʒab]) n. m. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* : **Foulard islamique que les femmes musulmanes portent pour se couvrir la tête (cheveux et visage).**

ALG. : « La situation à laquelle elle est confrontée lui paraît surréaliste. J'ai écrit, hier, que c'était le directeur de l'auto-école qui lui avait tendu un *hidjab*. » (13)

TUN. : « des petites filles de trois à quatre ans venues l'accueillir en *hidjab* dans un jardin d'enfant coranique à Zarzis, en les félicitant au nom de Allah pour le port du voile. » (105)

MAR. : « Le jour suivant, les filles et les garçons ne pouvaient plus sortir ensemble dans la rue. Le mois d'après, à l'école, les filles ont été séparées des garçons, puis elles ont dû porter le *hidjab*. » (14)

- ◆ **Tchador** (du persan [tʃadɔr]) n. m. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* : **Long voile noir iranien. Par extension, voile islamiste.**

ALG. « Dans ce genre d'exercices, la palme revient sans conteste aux étudiantes voilées ou portant le *tchador* et qui trouvent une facilité déconcertante pour "frauder" sans être inquiétées. » (1)

TUN. : « Le Nidaa Tounès aurait épargné aux Tunisiennes le port obligatoire du *khimar* et du *tchador* et rien que pour cela sa création n'aura pas été inutile, même si désormais il ne représente plus rien. » (106)

MAR. : « Les hommes sont en "tchamir", barbe au vent, les femmes en *tchador*. Ils sont Maroco-Hollandais, mais vivent à l'afghane. » (10)

☞ *MAR.*: litham ; *TUN.* : takrita, qufiya, hendia, bakhnoug

Vêtement de dessus

- ◆ **Melehfa** (de l'arabe [milħafā]) n. f. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* : **Longue pièce de tissu très léger qui s'enroule autour du corps et dont les femmes rabattent un pan sur la tête.**

ALG. : « Dans la nuit d'El Nasfia, la femme laghouatie, nouvellement mariée, est entourée d'une affection particulière à la faveur de certaines traditions ancrées. Elle se pare d'el *kholkhal* (bracelet) et d'el **melehfa** (voile) et remplit l'une de ses

*poches de dattes et de bonbons qu'elle distribuera aux membres de la nouvelle famille en signe de partage et d'intégration. » (2) ; TUN. : « L'habit traditionnel de la femme djerbienne est connu par sa richesse et son authenticité. Parmi les pièces phares de cet habit, on reconnaît la **Melhfa** que certains appellent aussi **Domiat**, pointant ses origines qui reviennent à Domiat, la ville égyptienne située à l'ouest de Port Saïd. » (122) ; MAR. : « Par quel hasard ce peuple sahraoui, avec son parler hassani, son mode de vie nomade, son khount et **melehfa** se trouve-t-il dans un espace géométriquement déterminé à la règle et à l'équerre ? » (15)*

☞ TUN. : domiati

- ◆ **Haïk** n. m. (de l'arabe [ħajk]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Longue pièce d'étoffe blanche rectangulaire que les femmes portent traditionnellement par-dessus leurs vêtements quand elles sortent.**

*ALG. : « Il faut dire, cependant, que malgré tout, le **haïk** arrive à trouver, encore aujourd'hui, ses espaces d'expression et ses défenseurs, parmi la jeunesse. » (8)*

*TUN. : « Confrontées à la mort et au terrorisme, elles vont mener un combat : organiser un défilé de mode au sein de l'université, mais il s'agit en réalité d'un combat pour défendre leurs libertés et même leurs vies. Le défilé se fera en utilisant le **haïk** » (107) MAR. : « Bien que les femmes actives et les jeunes filles à Chefchouaen ont abandonné cette tenue traditionnelle, «la plupart des familles chefchaouanies gardent soigneusement le **Haïk** dans leur maison. » (10)*

☞ TUN. : sefsari, houli, mélia, hrème, khama ; ALG. : melaya ; MAU. : voile

Robe

- ◆ **Djebba** (de l'arabe [zuba]) n. f. = ALG. / TUN. : **Robe traditionnelle longue et ample que les femmes portent dans la maison.**

*ALG. : « lorsque nous sommes arrivés au douar Jnane el Baz, c'est une vieille femme qui nous accueille au seuil de sa porte. Elle était petite et maigre et portait une **djebba** traditionnelle aux couleurs chatoyantes. » (13) TUN. : « La **Jebba** tunisienne, pièce principale du costume traditionnel masculin, a été présente à la*

32ème édition du Salon de la création artisanale » (101)

Com. En Tunisie, le terme *djebba* désigne aussi la gandoura qui peut être portée par les hommes.

☞ TUN. : mini-djebba ALG. : bédia / MAR. : tchamir

- ◆ **Caftan** (du persan *via* le turc [qaftân]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Robe longue et ample, ornée d'une sorte de galons faits de fil d'or ou de soie.**

ALG. : « Comme pour donner un avant-goût à cette manifestation, elle s'est parée d'un très beau **caftan** bronze pour accueillir ses convives. » (2) TUN. : « Des filles en **caftan** tunisien se sont alignées sur une petite scène. En haut, un projecteur de lumière a aveuglé momentanément une poignée de spectateurs présents à la salle des jeunes créateurs. » (109) MAR. : « Purement traditionnel ou revisité par des stylistes new wave, le **caftan** fait l'objet d'une demande croissante et est au cœur d'un commerce de plus en plus florissant. » (15)

☞ MAR. : dfina, mansouria, fouquia ; ALG. : bedroun, karakou

Jupe

- ◆ **Fouta** (de l'arabe [futa]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Rectangle de tissu multicolore porté traditionnellement par les femmes berbères en guise de jupe.**

ALG. : « À titre d'exemple, avec la **fouta** kabyle, j'ai voulu lui donner beaucoup plus d'importance, la mettre en valeur, la moderniser...La **fouta** est un vêtement tellement beau. » (2) TUN. : « Du haut de ses 1m79, aussi classe que sexy dans sa tenue inspirée de la traditionnelle "**Fouta** et Blouza" tunisienne, conçue par le styliste et grand couturier franco-tunisien Azzedine Alaïa » (106) MAR. : « Sur la vaste place du 9 avril 1947 ou grand Socco, de forme irrégulière, se tient le jeudi et le dimanche, un grand marché où les paysannes des environs, vêtues de leurs **foutas** rayées et coiffées d'immenses chapeaux de paille à pompons de laine multicolores, viennent vendre fruits et volailles. (Le Matin du Sahara. Magazine, » (20)

Com. En Tunisie, la **fouta** qui est de soie ou de coton est portée avec un gilet : *blousa*

☞ MAR. : mendil / TUN. : micro-jupe, blousa

Chaussure

- ◆ **Kabkab** ([qabqab] onomat. imitant le bruit des socques quand on marche) n. m. = ALG. : **Chaussure traditionnelle à semelle de bois, sabot.** = TUN. : **kobkab**

ALG. : « Aussi, un salon typique de cette ville, entièrement fait de velours travaillé au majboud, expose le rituel du hammam avec des sceaux en cuivre finement travaillés, des **kabkab** (sabots) en nacre, des paniers... » (2) TUN. : « Un lustre

diffuse une lumière tamisée sur la jeune femme et sur les accessoires cosmétiques (lahlioui) et les sabots (kobjab) en argent repoussé placés à côté d'elle. » (105)

Accessoire

- ◆ **Niqab** (de l'arabe [*niqab*]) n. m. = ALG. / MAR : **Voile destinée à cacher le visage et à ne laisser apparaître que les yeux.**

ALG. : « Le gouvernement a publié une décision rappelant l'interdiction du port du **niqab** ou de tout vêtement empêchant l'identification d'un individu sur les lieux de son travail. » (1) MAR. : « une femme moderne, divorcée, deux enfants, a pour voisin un barbu, hyper pieux, du moins en apparence, sa femme et ses filles portant le **niqab** et le hijab. » (15)

☞ TUN. : khama

Vêtements unisexes

Robe, pantalon, chaussure

Robe

- ◆ **Djellaba** (de l'arabe maghrébin [*dzelaba*]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Longue robe traditionnelle à manches longues et à capuchon portée par les hommes et les femmes, au Maghreb généralement, comme tenue de sortie.**

ALG. : « Des vendeurs justifient la baisse de la demande sur la **djellaba** locale, jugée de loin de meilleure qualité, par de nombreux facteurs dont sa cherté par rapport à celle importée. » (17) ; TUN. : « Noureddine, la cinquantaine, **djellaba** grise, employé au port de la ville, nous parle ainsi volontiers des grands footballeurs marocains qui ont marqué dans le passé le football espagnol. » (108) ; MAR. : « Les premières fois, quand je voyais Yousra, je croyais qu'elle portait la **djellaba** pour ne pas éveiller les soupçons de ses parents qui devaient la voir sortir. Mais je me trompais, parce qu'elle venait tout le temps avec une **djellaba**. » (16)

☞ ALG. : abaya

- ◆ **Gandoura** (de l'arabe [*gãdura*] de l'arabe) n. f. **Robe traditionnelle longue et ample sans manche portée par les hommes et les femmes.**

ALG. : « L'homme à la **gandoura** blanche et au turban propre, que vous voyez dans la photo, n'était ni un caïd nommé par Charles De Gaulle ni un maire imposé par des redresseurs ou des révolutionnaires du type printemps arabe. » (19) TUN. :

« Les Arabes, enveloppés dans leurs amples **gandourahs**, semblaient d'honorables patriarches. » (12) **MAR.** : « La domesticité en **gandoura**, nous, on n'a rien à voir avec elle, ni avec son désir de bâtir la nation préférée des fucking cow-boys. » (18)

☞ **MAR.** : faragia

Pantalon

- ◆ **Séroual** (de l'arabe [sirwal]) n. m. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** : **Pantalon traditionnel ample.**

ALG. : « Les costumes et habits traditionnels algériens ont connu une seconde jeunesse [...] grâce à une génération douée de jeunes stylistes, hommes et femmes, apportant une touche de création au séroual, melhfa du Sud, l'amlouf de Laghouat, ou encore El Mehboub de Ghardaïa et El Oued. » (2) **TUN.** : « Confectionnés par les femmes elles-mêmes pour leur noce, ces mille et une tuniques, drapés, châles, sérouals et gilets présentent une variété inépuisable de matériaux, de couleurs et de motifs. » (11) **MAR.** : « cette fête en pleine rue et accompagnent, tambour battant, le petit enfant vêtu d'un séroual (pantalon large), d'une djellaba blanche et coiffé d'un fêz rouge ou vert. » (10) **MR.** : « Ceux-ci n'en usent que pour se payer des voyages, aller danser au Teroubi ou au Café de Rome, changer de mehlefa, séroual ou boubou, au féminin comme au masculin, et flamber au Casino, quelque part à Dakar, Abu Dhabi ou aux confins du Tiris Zemour, histoire de faire diversion et tenter d'effacer leurs traces. » (102)

☞ **ALG.** : seroual-loubia, qath

Chaussure

- ◆ **Babouche** (du persan via le turc [babuŋ]) n. f. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** / **MAU.** : **Chaussure en cuir traditionnelle, plate et légère, à bout pointu, sans quartier ni talon ; portée par les hommes et les femmes.**

ALG. : « Le mot El-Ferda est une référence de ce rituel où, dans le passé, les habitants de la région se servaient d'un plat à couscous comme instrument de percussion et frappé dessus avec une **babouche**. » (1) **TUN.** : « Le muezzin de la principale mosquée de la ville venait de poser sa **babouche** sur la dernière marche du minaret. » (53) **MAR.** : « Nous usions nos vieilles **babouches** pour que tu aies une paire de chaussures. » (54) **MAU.** : « Il porte un boubou de basin qui est un

tissu de luxe, de longues **babouches** blanches et son visage hautain reflète une certaine perfidie. » (55)

☞ ALG. : gaa, nail ; TUN. : balgha, chlaka

Sortes de bijoux

Anneaux de cheville, pendentif

Anneaux de cheville

- ◆ **Kholkhal** (de l'arabe [xɔlxal]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Gros anneaux traditionnels en or ou en argent que les femmes portent à leurs chevilles ; ils vont toujours par paire, pour un effet de tintement.**

ALG. : « Elle se pare d'el **kholkhal** (bracelet) et d'el melehfa (voile) et remplit l'une de ses poches de dattes et de bonbons qu'elle distribuera aux membres de la nouvelle famille en signe de partage et d'intégration, dans l'allégresse. » (2) ; TUN. : « Une multinationale des utopistes autour d'une diva qu'on imagine les pieds nus, revêtus d'un "**kholkhal**", parés des ailes du désir ou de semelles de vent. » (107) ; MAR. : « pour la femme sahraouie, les bracelets entourés autour des chevilles, appelés Khalakhil, sont aussi un moyen de se faire belle. Ils sont fabriqués en argent pur comme ceux mis au niveau des poignets hormis les Liyat qui sont fabriqués en pierres précieuses. Le **Khalkhal** reste incontestablement le symbole de la beauté dans les provinces du Sud. » (10)

☞ ALG. : rdaïf, rdif, chevillière

Pendentif

- ◆ **Khamsa** (de l'arabe [xamsa]) n. f. = ALG. / TUN. : **Petit bijou traditionnel en forme de main aux cinq doigts, qui sert à conjurer le mauvais sort, ou à procurer bonheur à la personne qui le porte.** = MAR. :

ALG. : « Qui oublie de suspendre au-dessus de l'enfant qui vient de naître le "poisson" ou la "**khamsa**", le premier bijou, en or ou en argent, en plastique parfois ? » (56) TUN. : « Enfant chéri et surdoué de la mode, plébiscité lors des différentes "fashion week", Fawzi Nawar a remporté par 4 fois un prix de la **Khamsa** d'or à Tunis » (106) ; MAR. : « En fait, une femme qui porte fièrement une fibule, un bracelet, des boucles d'oreilles ou une **khmissa** en argent autour

de son cou, exprime ainsi un sentiment d'attachement à ses traditions et à ses origines. Si l'on commence à parcourir les bijoux qui marchent le mieux et pour lesquels les femmes marocaines expriment une admiration particulière ce sont principalement la fibule et la khmissa. » (3)

☞ ALG. ; TUN. ; MAR. : **main de Fatma**

Cosmétique

Khôl, swak, harkous, henné

- ◆ **Khôl** ([kħol] de l'arabe, *ekħal* littéralement « noir ») n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Poudre d'antimoine que l'on met sur le contour des yeux afin de mettre ceux-ci en valeur.**

ALG. : « Partout, les femmes berbères sont gardiennes de Yennayer à travers les générations. Elles tiennent à accueillir l'année nouvelle en se parant de leurs plus beaux habits et bijoux et en se faisant belles avec du henné sur les mains, du **Khôl** sur les yeux et du Souak (bois d'araq) pour les dents. Certains rituels diffèrent d'une région à une autre dans le détail, mais demeurent essentiellement liés à la femme et à la terre symbole de la fertilité et de l'abondance. » (20) ; TUN. : « Le **khôl**, en provenance de pays asiatiques, circulant actuellement sur le marché parallèle, est dangereux pour les yeux, indiquent les autorités sanitaires tunisiennes. À cause du plomb et autres substances, le **khôl** pourrait provoquer des problèmes oculaires infectieux et inflammatoires. Si ce n'est pas pire ! » (106) ; MAR. : « Le **khôl** est toujours utilisé par les femmes d'hier et d'aujourd'hui. Un peu d'histoire pour mieux apprécier cet incomparable produit de beauté. Le **khôl** en poudre existe depuis l'époque des Égyptiens qui excellaient dans la fabrication des fards. Il a, ensuite, été repris par les Arabes et les Berbères. Au Maroc, on obtient cette poudre en broyant du sulfure d'antimoine, un minéral extrait des roches montagneuses de l'Atlas. » (10) ; MAU. : « Lui ne cesse d'invoquer et de dire des louanges sur la bonté et la beauté splendides presque inqualifiables sous la clarté du ciel et des feux de bois de Khadija morte parce qu'elle avait aimé cet émir ennemi de sa tribu sans doute se donnant elle-même la mort étendue au-dessus de la haute dune avec ses longs et doux cheveux serpentant sur son front lisse qui cachaient l'oasis de ses yeux cerclés de **khol**. » (112)

- ◆ **Swak** (de l'arabe [swak]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Écorce ou racine de noyer avec laquelle les femmes se nettoient les dents, se rougissent les lèvres et se parfument la bouche.**

ALG. : « Les femmes, de leur côté, préparent du jus de dattes mélangé au lait pour éviter, toute indigestion aux invités. La mariée ou les mariées quant à elles, s'ornent de bijoux en argent et n'ont pour maquillage que du "khol" et "swak". Le henné est toujours ce principal ornement naturel des mariages, fiançailles et circoncisions. » (8) ; TUN. : « Dernier coup d'éclat du porte-parole du F.P face aux chiffres alarmants du déficit commercial : bannir l'importation des produits cosmétiques. Connaissant l'engouement de la gent féminine pour ces produits, il faut trouver un succédané. Hamma y a pensé : il prône le digne retour du **Swak** ou encore le Harkous qui nous permettront d'économiser 450 millions de dinars. » (105) ; MAR. : « Il est important de changer régulièrement de brosse à dents. Et pour cause : à force de l'utiliser, des bactéries s'accumulent entre les poils, ce qui est loin d'être hygiénique. Idéalement, les spécialistes recommandent d'en changer tous les 3 mois, soit 4 fois dans l'année. À noter également que bon nombre de Marocains continuent d'utiliser les méthodes traditionnelles de brossage tels que le **swak**, le miswak, ou se rincent tout simplement la bouche avec de l'eau, ce qui, selon les spécialistes, n'est pas suffisant. » (3)

- ◆ **Harkous** (de l'arabe [harqus]) n. m. = ALG. / TUN. : **Encre pâteuse parfumée à base de henné, de clou de girofle et de noix de galle ; de couleur noire servant à orner le corps de dessins composés de petits points noirs.**

ALG. : « Entretiens, au stand de cosmétique naturelle, des femmes très au fait des mille et une vertus des plantes et des tendances beauté au naturel négocient, commandent et achètent des petites fioles de khôl naturel pour sublimer le regard, des coffrets de poudre illuminatrice à base de pulpes de fruit et des flacons de **harkous** (pâte à base de henné pour faire des tatouages) pour être dans l'air du temps. » (17) ; TUN. : « Pour lutter contre le déficit de la balance commerciale qui, a-t-il prévu, grimpera à 20 milliards de dinars cette année. Entre autres, il a recommandé aux femmes tunisiennes de troquer les préparations cosmétiques importées contre les produits de beauté traditionnels locaux, citant en particulier le **harkous** (girofle) et le siwak (bâton d'arak), ce qui permettra d'économiser 450 millions de dinars en devises. » (111)

- ◆ **Henné** (de l'arabe [*hina*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Poudre colorante obtenue à partir de feuilles séchées et pulvérisées provenant d'un arbuste épineux (*lawsonia inermis*) ; elle est utilisée par les femmes pour teindre leurs cheveux, pour colorer et décorer leurs mains ou leurs pieds.**

ALG. : « Dans de nombreuses cultures orientales et indiennes, le henné fait partie du mariage. De ce fait, le rève du henné indique généralement l'état de la relation entre un mari et sa femme ou une fiancée avec son fiancée du moment que la relation est sérieuse (le mariage est imminent). » (1) ; TUN. : « La notoriété des variétés du henné de Gabès, connues pour leur haute qualité et leur longue tenue, a franchi le territoire tunisien pour s'imposer sur les marchés internationaux sous le nom "henné de Gabès". Cosmétique "bio" s'il en est, que les femmes utilisent (et parfois aussi les hommes) pour se teindre la paume de la main et les cheveux, le henné était, il n'y a pas longtemps, un élément indispensable du trousseau de la mariée (*hennat el-aroussa*). » (106) ; MAR. : « Difficile de ne pas avoir un coup de cœur lorsque l'on rencontre pour la première fois Milouda Chaqiq, alias Tata Milouda. Qui pourrait imaginer que cette mamie aux cheveux longs colorés au henné, au regard malicieux, au sourire toujours scotché aux lèvres, s'apprête à écumer les salles de spectacles parisiennes avec un joli accent arabe, une énergie débordante et un cœur gros comme ça ? » (14) ; MAU. : « Imaginez un monde sans femmes. Ça va être quoi, un monde sans femmes ? Y aura pas de couscous. Pas de yassa. Pas de soupou kandié. Pas d'encens made in Bamako, Dakar ou Dubaï. Pas de melehfás. Probablement pas de jupes ni de henné. Probablement, puisque c'est pas facile, pour un homme, de se transformer en femme. » (102)

Tabac et stupéfiant

chicha, sebsi, neffa, chira, kif

- ◆ **Chicha** (du turc [*ifá*] littéralement « bouteille ou carafe ») n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Sorte de pipe composée d'un tuyau flexible et d'un réservoir rempli d'eau parfumée que la fumée traverse avant d'arriver à la bouche du fumeur.**

ALG. : « Les terrasses des cafétérias du centre-ville proposent des rafraîchissants ou du thé à la menthe. Ces dernières années, le café turc, la **chicha** et la *chamia* se sont greffés comme dans la culture des Oranais notamment chez les

jeunes » (8) ; **TUN.** : « Dans un communiqué publié aujourd’hui, samedi 1^{er} août 2020, la municipalité de Kairouan a annoncé de nouvelles mesures afin de lutter contre une éventuelle deuxième vague de Covid-19. Ainsi, il sera désormais interdit dans les cafés et salons de thé de la ville de fumer la **chicha** (narguilé) mais aussi de jouer aux cartes ou aux jeux de société. Aussi, la municipalité annonce le retour aux gobelets et aux couverts en plastique jetable. » (114) ; **MAR.** : « Les Tangérois sont toujours sous le choc et en colère. Le drame est encore sur toutes les lèvres, suite à l’incendie survenu dans la nuit du réveillon (peu après minuit) dans un café à **chicha** sur la corniche de Tanger. » (10) ; **MAU.** : « Selon le communiqué du ministère tunisien de la santé publié sur sa page Facebook, le port des masques demeure obligatoire, l’horaire pour la fermeture des cafés maintenu à 19 heures mais les chaises retirées dès 16 heures et l’interdiction de l’utilisation de la **Chicha** dans les espaces ouverts au public. » (112)

☞ **TUN.** : tombac

- ◆ **Sebsi** (de l’arabe [sebsi]) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR.** : **Pipe à long tuyau et à petite tête creuse que l’on bourre de kif ; sorte de calumet servant à fumer de la drogue.**

ALG. : « Tu n’es qu’un hchaïchi qui, au troisième **sebsi**, prend ses délires pour la réalité, et se met à voir la France en déménagement. » (61) ; **TUN.** : « D’un pas irrégulier, dandinant, il s’approche de nous sans mot dire et fouille le coin gauche avant de sortir un **sebsi_ancestral**, manche d’os et de métal, fourneau en terre à remplir de kif. » (59) ; **MAR.** : « alors que les fous se promènent nus, le crâne rasé, que les ivrognes viennent cuver leur mauvais rouge, le **cebsi** bourré, chacun venait chercher la compagnie des morts. » (60)

- ◆ **Neffa** (de l’arabe [nefa] de l’arabe) n. f. = **ALG. / TUN.** : **Tabac à priser.**

ALG. : « Dans le numéro de “Sabah Echorouk” visé par cet avertissement, une femme affirmait dépister le coronavirus sur simple inhalation d’une substance proche de la **neffa**, le tabac à priser. En guise de démonstration, un jeune homme en casquette se propose de faire le “cobaye”. L’animateur lui tend un pot contenant la mystérieuse “potion magique”. » (2) ; **TUN.** : « la RNTA ne se contente pas de fabriquer uniquement les cigarettes. Elle propose, en effet, d’autres produits aux consommateurs comme « la **Neffa** » qui constitue un autre

type de tabac, utilisé surtout par le passé et aujourd'hui aussi par certaines personnes âgées et même des jeunes. » (23)

☞ *ALG.* : chemma

◆ **Chira** (de l'arabe [fira]) n. f. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Résine de cannabis.**

ALG. : « La drogue a été découverte dans trois conteneurs prêts à être embarqués à destination du port espagnol de Valence. La résine de cannabis (**chira**) a été découverte lors d'un contrôle au scanner des conteneurs, a-t-on précisé. » (1) ;

TUN. : « D'autre part, la police judiciaire de l'Ariana-ville a arrêté quatre individus qui habitent dans la zone du Kram-ouest, suspectés de consommation de drogue, et saisi des plaques de "**chira**" (un autre genre de cannabis), dans la voiture de l'un d'eux, dans la zone d'El Menzah 5. » (101) ; *MAR.* : « Une grande quantité de drogue, dont 5 tonne et 402 kg de **chira** (résine de cannabis), et de produits illicites et de contrebande, dont la valeur marchande est estimée à plus de 76,14 millions de dirhams (MDH), a été incinérée samedi à Dakhla. » (28) ;

MAU. : « Un camion chargé de drogue, transportant 3,337 tonnes de feuilles narcotiques de type **Chira**, dissimulées à l'intérieur d'une cargaison de pomme de terre, a réussi son parcours du territoire mauritanien, sans éveiller les soupçons des éléments de la police anti-drogue. » (112)

◆ **Kif** (de l'arabe maghrébin [kif]) n. m. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Droque à base de feuilles et de fleurs de cannabis ajoutées à du tabac à fumer.**

ALG. : « Dans le cadre de la lutte contre la campagne menée par des réseaux internationaux connus pour leurs accointances avec le régime du Makhzen en vue d'inonder l'Algérie avec la drogue, les détachements de l'ANP ont saisi 486,5 quintaux de **kif** traité en 2017, 246,9 quintaux en 2018, 478,15 quintaux en 2019, 703,2 quintaux en 2020 et 99,11 quintaux depuis le début de l'année 2021. » (26) ;

TUN. : « La culture du cannabis remonte à l'époque où les Phéniciens l'ont importé et, de nos jours, le sous-développement et la pauvreté contribuent à la poursuite de cette activité, renchérit le parlementaire qui ajoute : "Le **kif** ne vous tue pas, la faim si". » (108) ; *MAR.* : « Lors de sa participation à un débat vidéo organisé par le Conseil économique, social et environnemental, sur la culture du cannabis, Modiane a appelé à la légalisation de la culture de la plante du **Kif**, comme d'autres cultures. » (7) ; ;

MAU. : « Les Rifains ayant le privilège de cultiver le **kif**, il leur reste deux choses à faire : émigrer et trafiquer. Les chimistes

de la “French connection” leur apprennent à fabriquer la pâte base du haschisch dans les années 1970, ce qui annonce quarante ans de trafic. » (112)

☞ ALG. : zetla, mahchacha ; MAR. : majoun ; MAU. : guinze

L'homme être social

religion**calendrier hégirien**

moharram
safar
rabi al-awal
rabie ethani
journada al oula
djomâda II
radjab
chaâbane
ramadan
chaoual
dhou-el-kaâda
dhou-al-hidja

prières

salat
fadjr
dhor
asar
maghrib
Al-icha
istisqa
prière de l'absent
tarawih

relatif à la prière

tapis de prière
Adhan
mihrab
minbar
qibla

fêtes religieuses

aïd
aïd el adha
aïd el fitr
mouloud
Achoura
moussem

pèlerinage

hadj
omra

relatif au ramadan

nuit du destin
iftar
shour
imsak
ramadanesque
ramadhanien

formules de conversation

in cha allah
al hamdoulillah
bismillah
salama aleykoum
aid mabrouk
mabrouk

école religieuse et doctrines

madhab
malékisme
malékite
kharidjisme
salafisme
soufisme
chiisme
takfirisme
sahwa
tariqa

livre sacré

Coran
sourate
fatiha
hizb

relatif à la tradition du prophète

Sunna
Bidaa
sira
hadith

relatif à la théologie islamique

chahada
diya
fetwa
fitna
habous

halal	neffar
haram	tabal
idda	musiques et chants
kafala	chaabi
kofr	gnaoui
kafer	malhoun
mektoub	malouf
aumône	medh
sadaka	mouachah
zakat	nouba
zakat el fitr	quassida
habitations	raï
maisons fotifiées	mawal
bordj	tarab
ksar	instruments de musique
ribat	neffar
maisons rustiques	bendir
gourbi	derbouka
haouch	gasba
maisons de commerces	ghaïta
hammam	guembri
foundouk	qanoun
café maure	oud
maisons de religieux	rebeb
maqam	tar
zaouia	tbal
abris	relatif au sport
khaima	heading
zeriba	keeper
partie d'une maison	half
ghorfa	referee
kouba	at home
moucharabieh	métiers et fonctions
skifa	mouderrès
matériaux de construction	attar
toub	berrah
zellidj	babouchier
arts	kabla
artistes	négafa
cheb	tayaba
gnaoua	politique

berbérisme	guerba
berbérisant	kanoun
berbériste	majmar
printemps berbère	administration
polisarien	wilaya
MCB	baladiya
AMREC	makhzen
Mur de la honte.	langues
hirak	maghribi
hirakiste	darijaphone
égaré	tamazight
hamla	amazighophone
hizb	école et éducation
ouissam	smaq
beïa	louha
croissance/pratiques	médersa
traditionnelles	taleb
chouafa	msid
ghoul	économie
hadra	flouze
herz	trabendo
khamisa	douro
wali	dinar
ziara	dirham
touiza	dlala
fêtes agraires	aménagement de l'espace
yennayer	mellah
tafsut	derb
ustensiles domestiques/meubles	casbah
chouari	houma
maïda	souk
gasaâ	rahba
couscoussier	

Religion

*Calendrier hégirien, prière, fête religieuse, pèlerinage, jeûne,
formule religieuse, formule de salutation, formule de
félicitation, école religieuse, théologie islamique, Coran, modèle
Muhammadien, aumône*

Calendrier hégirien

- ◆ **Moharram** (de l'arabe [moħaram]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Premier mois du calendrier hégirien.**

ALG. : « La journée du 1er **Moharram** 1440 de l'Hégire sera chômée et payée pour les fonctionnaires et les personnels des entreprises publiques et privées, a indiqué, hier, un communiqué de la direction générale de la Fonction publique et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. » (2) ; *TUN.* : « **Moharram** est le premier mois de l'année, celui de l'avènement du Nouvel an que nous accueillerons mercredi ou jeudi prochain. » (107) ; *MAR.* : « Le 1er **Moharram** de la nouvelle année de l'Hégire 1441 correspondra au dimanche 1er septembre 2019, a annoncé, samedi, le ministère des Habous et des Affaires islamiques. » (15) ; *MAU.* : « Les Partis de la Coalition des Forces du Changement Démocratique ont organisé une conférence-débat sous le thème "la gestion du pays par Mohamed Ould Abdel Aziz : l'exigence d'un audit", le mercredi 4 **Muharram** 1441/ 4 septembre 2019 à l'hôtel Wissal. » (110)

☞ **achoura ; moussem**

- ◆ **Safar** (de l'arabe [safar]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Deuxième mois du calendrier hégirien.**

ALG. : « Le Mawlid ennabaoui echarif (anniversaire de la naissance du Prophète, QSSSL) sera célébré le 12 Rabie al-awal 1429, correspondant au 20 mars 2008, a annoncé le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs. Le ministère a précisé, dans un communiqué rendu public hier, que les résultats de l'observation du croissant lunaire de Rabie al-awal le 29 **Safar** 1429 (8 mars) à travers l'ensemble du territoire national, ont établi que le 1er de ce mois a coïncidé avec dimanche 9 mars 2008. » (1) ; *TUN.* : « Le jeudi, 12 novembre 2015 correspond au 30e jour du mois de Mouharram 1437 de l'Hégire. Par conséquent, le vendredi

13 novembre sera le premier jour de **Safar** de l'année 1437 de l'Hégire, annonce le Mufti de la République dans un communiqué rendu public jeudi. » (111) ; **MAR.** : « Le ministère a confirmé l'observation du croissant lunaire du mois de **Safar** au coucher du soleil du vendredi 29 Moharram 1442 (correspondant au 18 septembre 2020). De ce fait, le 1er Safar correspondra au samedi 19 septembre 2020. » (3) ; **MAU.** : « Les 8, 9, 10 **Safar** 1434 H, les 20, 21, et 22 Décembre 2012, dans une atmosphère empreinte de sérieux, de responsabilité et de discussions fructueuses, s'est tenu le deuxième congrès du Rassemblement National pour la Réforme et le Développement. »

◆ **Rabi AL-Awal** (de l'arabe [*rabiʕ ʔalawal*]) n. m. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** / **MAU.** : **Troisième mois du calendrier hégirien.**

ALG. : « A l'approche du mois de **Rabie Al Awal** et dans le cadre de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif prévue mardi 12 Rabie Al Awal 1443 de l'hégire correspondant au 19 octobre 2021, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs saisit cette opportunité pour présenter ses vœux au peuple algérien et à toute la nation musulmane » (26) ; **TUN.** : « C'est ce qu'a annoncé le mufti de la république, Othaman Battikh, dans un communiqué publié aujourd'hui, jeudi 8 novembre 2018, sur la page Facebook de l'institution Dar Al-lftaa, en précisant que ce jeudi représente le 30e jour du mois Safar de l'année 1440 (calendrier islamique) et que, par conséquent, le premier jour de **Rabi Al-Awal** sera demain, vendredi 9 novembre. » (106) ; **MAR.** : « L'annonce a été faite. En France et au Maroc, Aïd El Mawlid, commémorant la naissance du prophète Mohammed, sera célébré cette année le 24 janvier. « Le Conseil Français du Culte Musulman annonce que cette fête qui intervient le 12ème jour du mois **Rabi' Al Awal** de l'année Hégirienne 1434, sera célébrée cette année le 24 janvier 2013 », indique son président Mohammed Moussaoui. » (10) ; ; **MAU.** : « La commission nationale d'observation du Croissant lunaire a annoncé jeudi soir que sur la base de plusieurs témoignages provenant de différentes wilayas, vendredi 8 octobre est le 1er **Rabi Al Awwal** 1443. » (21)

☞ **aïd el mouloud** ; **ALG.** : mawlid ennabaoui ; mawlid ennabaoui-echarif

◆ **Rabie ethani** (de l'arabe [*rabiʕ εθani*]) n. m. = **ALG.** : **Quatrième mois du calendrier hégirien.** = **TUN.** : **rabia II** = **MAR.** : **rabi II** = **MAU.** : **rabi' II** (de l'arabe *rabiʕ* et de *deux* en chiffre romain)

ALG. : « La Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), [...] se donne pour missions de “mettre en œuvre, dans un cadre collégial et intersectoriel, la politique nationale de recherche scientifique et de développement technologique, telle que définie par la loi n°98-11 du 29 **rabie ethani** 1419 correspondant au 22 août 1998, modifiée et complétée”. » (1) ; *TUN.* : « samedi 21 novembre 2020 - 6 **rabia II** 1442 – 84eme année » (23) ; *MAR.* : « Dans un communiqué, le ministère indique avoir contacté les nadirs et les unités des Forces armées royales qui lui ont confirmé la non-observation du croissant lunaire annonçant le début du mois de **Rabi II** dans la soirée de dimanche 29 Rabi I 1434 correspondant au 10 février 2013. » (3) ; *MAU.* : « FD - Le Président Ahmed Ould Daddah a reçu en audience, hier dans son bureau, une délégation parlementaire égyptienne présidée par Dr Yasser Mohamed Hassenein, Président de la Commission de la Jeunesse et des Sports du Parlement égyptien. Nouakchott, le 18 **Rabi' II** 1435 – 17 Février 2014 » (112)

◆ **Joumada AL Oula** (de l'arabe [zumada ʔal ula]) n. m. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Cinquième mois du calendrier hégirien.**

ALG. : « L'implantation d'une faculté de médecine à Ouargla a été officialisée à travers le décret exécutif n° 13-100 du 2 **Joumada Al-Oula** 1434, correspondant au 14 mars 2013. » (2) ; *TUN.* : « Le Mufti de la République a annoncé, ce jeudi, dans un communiqué que demain, le vendredi est le premier jour du mois de **Joumada al Oula** de l'année 1436 hégire. » (111) ; *MAR.* : « envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.12.349 du 08 **Joumada Aloula** du 1443 (20. mars 2013). » (3) ; *MAU.* : « le Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD), [...] considère que l'entêtement à répondre aux manifestations pacifiques par la violence et la violation des lois ne fera que mettre, davantage, en péril l'unité et la sécurité du pays. Nouakchott, le 13 **Joumada Al Oula** – 28/12/2020. » (110)

◆ **Djomâda II** (de l'arabe [zumada] et de deux en chiffre romain) n. m. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Sixième mois du calendrier hégirien.**

ALG. : « Cependant, exceptionnellement cette année et en raison du mois du ramadhan, attendu en septembre prochain, les chouyoukhs ont décidé de célébrer cette Ziara en accord avec le calendrier Hégirien, soit le 15 **Djoumada II** de cette année 1428, qui coïncide avec le 30 juin 2007. » (2) ; *TUN.* : « Le jeudi 2 juin 2011

est le dernier jour du mois de **Joumada II** 1432 de l'Hégire. Par conséquent, le vendredi 3 juin 2011 sera le premier jour du mois de Rajab 1432 de l'Hégire, annonce, jeudi, le Mufti de la République. » (113) ; **MAR.** : « Décret n° 2-12-83 du 24 **joumada II** 1433 (16 mai 2012) abrogeant Je décret n° 2-87-749 du 8 **joumada I** 1408 (30 décembre 1987) instituant au profit du centre cinématographique marocain une taxe parafiscale sur Pages les spectacles cinématographiques. » (22) ; **MAU.** : « Le Président Ahmed Ould Daddah a annoncé, à celle occasion, le soutien du RFD au Conseil National de Transition en Libye que le Parti considère comme le seul représentant légitime du peuple libyen, sous la présidence de M. Mustafa Ibn Abdul Jalil. Nouakchott, 28 **Joumada II**, 1432 - 31/05/2011 » (112)

◆ **Rajab** (de l'arabe [raʒab]) n. m. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** / **MAU.** : **Septième mois du calendrier hégirien.**

ALG. : « Le président de la République "a également signé hier 26 **Rajab** 1442, correspondant au 10 mars 2021, l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral". » (8) ; **TUN.** : « Les Tunisiens ont été surpris hier par la datation de la missive adressée hier par le président de la République au chef du gouvernement. Beaucoup ont peut-être entendu pour la première fois l'appellation du mois « **rajab al assam** » ce qui veut littéralement dire le mois de rajab le sourd. Rajab étant l'un des mois du calendrier de l'hégire. » (114) ; **MAR.** : « Le mois de **Rajab** de l'an 1441 de l'Hégire débutera ce mardi 25 février 2020, annonce le ministère des Habous et des Affaires islamiques. » (108) ; **MAU.** : « La commission d'observation du croissant lunaire a annoncé, lundi soir à Nouakchott, que le 1er du mois de **Rajab** de l'année hégirienne 1441 sera le mercredi 26 février 2020. » (21)

◆ **Chaâbane** (de l'arabe [ʃaʕban]) n. m. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** / **MAU.** : **Huitième mois du calendrier hégirien.**

ALG. : « La nuit du 29 du mois de **Chaâbane**, ou nuit de doute, étant pour l'Algérie le vendredi 26 mai, il sera possible pour l'Algérie et le monde arabe de voir le croissant du mois de Ramadhan 1438 ce soir-là. » (2) ; **TUN.** : « Mercredi 25 mars 2020 sera le premier jour du mois de **Chaâbane** de l'an 1441 de l'Hégire. C'est ce qu'a annoncé, mardi, le Mufti de la République, Cheikh Othman Battikh. Ce mardi correspond, donc, au 29e jour du mois de Rajab de l'an 1441. » (23) ; **MAR.** : « Les contrôles des prix et de la qualité des produits alimentaires des

*commissions mixtes de contrôle ont conduit, durant le mois de **Châabane**, à la constatation de 600 infractions en matière de la réglementation, selon le Département des Affaires générales et de la gouvernance relevant du ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration. » (10) ; MAU. : « La Commission centrale d'observation du croissant lunaire, réunie hier mercredi à Nouakchott, a déclaré, que le jeudi 26 mars 2020, est le 1er jour du mois de **Chaabane** de l'an 1441 de l'Hégire. La Commission centrale d'observation du croissant lunaire, réunie hier mercredi à Nouakchott, a déclaré, que le jeudi 26 mars 2020, est le 1er jour du mois de Chaabane de l'an 1441 de l'Hégire. » (21)*

◆ **Ramadan** (de l'arabe [*ramaḏ'an*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Neuvième mois du calendrier hégirien durant lequel les musulmans observent le jeûne.**

*ALG. : « La Direction du commerce de la wilaya de Chlef est “ sur le pied de guerre ” avec le renforcement du dispositif de contrôle de la qualité des produits de large consommation, notamment les aliments périssables pour assurer la sécurité alimentaire des consommateurs durant ce mois sacré de **Ramadhan**. » (17) ; TUN. : « Le Ministère du Commerce importera 60 tonnes de viande bovine pour assurer la régulation du marché, au mois de **Ramadan** (vers le 23 avril 2020), une période au cours de laquelle on enregistre une augmentation de la demande en produits alimentaires » (23) ; MAR. : « Ainsi, sur l'axe Tanger-Casablanca, concernant Al-Boraq, le plan de transport comportera 12 trains, en plus de 2 trains supplémentaires les vendredis et les dimanches. Al-Boraq propose également une promotion spéciale **Ramadan**. » (3) ; MAU. : « À l'occasion du mois béni de **Ramadan** Le Président de la République appelle à la promotion des valeurs de tolérance, de fraternité et de solidarité » (21)*

☞ **nuit du destin, iftar, aïd el fitr, aïd, aïd seghir**

◆ **Chaoual** (de l'arabe [*fawal*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Dixième mois du calendrier hégirien.**

*ALG. : « L'Agence nationale du cadastre a été dissoute en vertu d'un nouveau décret exécutif publié au dernier Journal officiel n° 47. Il s'agit du décret n° 21-251 du 25 **Chaoual** 1442 correspondant au 6 juin 2021 portant dissolution de l'Agence nationale du cadastre et transfert de ses biens, droits, obligations et*

personnels au ministère des Finances. » (20) ; **TUN.** : « Selon les données astronomiques, il est impossible d'observer le croissant lunaire annonçant le début du mois de **Chaoual** le mardi 11 mai 2021, indique Diwan el-Ifta (Cabinet du Mufti de la République). » (111) ; **MAR.** : « Selon la même source, les nadirs et les délégués du ministère ainsi que les unités des Forces Armées Royales ont confirmé la non observation ce dimanche soir du croissant lunaire. Ainsi, le mois de Ramadan aura accompli les 30 jours, et le premier jour du mois de **Chaoual** (Aïd Al-Fitr) sera mardi 24 octobre 2006. » (10) ; **MAU.** : « L'id Al Fitr sera célébré dimanche en Mauritanie, a annoncé samedi soir la Commission d'observation du croissant lunaire. Le croissant lunaire annonçant le début du mois de **Chaoual** de l'an 1430 de l'Hégire a été observé samedi, et de ce fait l'id Al Fitr correspond au dimanche 20 septembre 2009, a indiqué la commission dans un communiqué. » (115)

◆ **Dhou-EL-Kaâda** (de l'arabe [ðuʔelqaʔda]) n. m. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** / **MAU.** : **Onzième mois du calendrier hégirien.**

ALG. : « Pour information, le Conseil judiciaire suprême de l'Arabie Saoudite, qui avait fêté l'Aïd El-Fitr une journée avant l'Algérie et beaucoup d'autres pays musulmans, n'a pas observé le croissant lunaire de Dhou Al-Hidja le vingt-neuvième jour de **Dhou Al-Kaâda**, d'où une durée de trente jours pour ce mois. » (1) ; **TUN.** : « ette année lunaire se compose de douze mois dont le premier est donc Moharram et le dernier Dhou el Hijja. Pour mémoire, voici dans l'ordre chronologique, les dix autres mois qui sont Sfar, Rabii el Aouel, Rabii el Thani, Joumada el Aouel, Joumada el Thani, Rejeb, Chaâbane, Ramadan, Chaoual et **Dhou el Kaâda**. » (107) ; **MAR.** : « Le ministère indique, dans un communiqué, avoir contacté, samedi soir, tous les nidara des Habous et des Affaires islamiques du Royaume ainsi que les unités des Forces Armées Royales participant à l'observation du croissant lunaire qui lui ont affirmé ne l'avoir pas observé. Ainsi, le mois de **Dou Al Kaâda** aura accompli les 30 jours et le premier Dou Al Hijja coïncidera avec la journée du lundi 3 février 2003, précise le communiqué. » (3) ; **MAU.** : « La Commission centrale d'observation du Croissant lunaire a annoncé lundi à Nouakchott que le premier jour du mois de **Dhou El Ghi'da** 1441 est aujourd'hui, lundi correspondant au 22 juin 2020. » (21)

- ◆ **Dhou-AL-Hidja** (de l'arabe [ðuʔalhizɑ]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Douzième mois du calendrier hégirien.**

ALG. : «Le dimanche 11 juillet 2021 coïncidera avec le 1er **Dhou el Hidja** 1442 de l'hégire et le rassemblement sur le Mont Arafat interviendra le lundi 9 Dhou el Hidja 1442, correspondant au 19 juillet 2021", a précisé le communiqué ajoutant que "l'Aïd El Adha sera célébré le mardi 10 **Dhou el Hidja** 1442 correspondant au 20 juillet 2021» (8) ; TUN. : «Le croissant de la nouvelle lune n'ayant pas pu être observé ce lundi soir, le premier jour du mois lunaire de **Dhou el Hidja** sera donc mercredi 22 juillet. Le premier jour de l'Aïd el Adha est fêté pour rappel le dixième jour du mois de Dhou el Hidja. » (116) ; MAR. : « Le 1^{er} **Dou Al Hijja** de l'année 1442 de l'Hégire correspond au lundi 12 juillet 2021 et l'Aïd Al Adha sera célébré le mercredi 21 juillet, a annoncé le ministère des Habous et des Affaires islamiques. » (3) ; MAU. : « La Mauritanie subit, de plein fouet, une crise multiforme née du coup d'Etat de 2008. Nouakchott, le 16 **Dhou Al Hija** 1437 – 19 Septembre 2016 » (110)

Prières

- ◆ **Salat** (de l'arabe [salat]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **L'un des cinq piliers de l'islam, qui consiste à faire les cinq prières musulmanes quotidiennes, obligatoires.**

ALG. : « Seule fausse note en tous les cas, la récente opération de la prière de la pluie, "la **salat el istisqa**", organisée par Bouabdallah. Elle n'a pas marché, il n'a pas plu. » (2) ; TUN. : « Rappelons à ce sujet que le Saint Coran décrète dans la Sourate Attawba (verset 84) : « Et ne fais jamais la **Salat** sur l'un d'entre eux qui meurt, et ne te tiens pas debout auprès de sa tombe, parce qu'ils n'ont pas cru en Allah et en Son Messager, et ils sont morts tout en étant pervers. » (111) ; MAR. : « La prière est aussi un moyen de rendre grâce à Dieu à travers les gestes et rituels exécutés par le croyant au moment d'accomplir, avec concentration, la **salât** et d'adresser des requêtes et des supplications au Tout Puissant » (3) ; MAU. : « En réalité, le Messager d'Allah (Pbsl) avant sa mort, ses derniers conseils à la communauté (oumma) furent : la prière et d'être bon envers les esclaves « la **salat**, ma malakat aymanoukoum ». Ce furent ses derniers conseils à la communauté. » (120)

- ◆ **Fajr** (de l'arabe [faʒr]) n. m. = **prière du fajr** loc. nom. fréq. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Première des cinq prières quotidiennes accomplie avant l'apparition de la blancheur de l'aube.**

ALG. : « Alors que fusait des minarets le premier appel à la **prière du fajr**, un groupe d'une douzaine de personnes, hommes et femmes, ont fait le tour du siège de la wilaya en partant de la résidence du chef de l'exécutif de wilaya. » (2) ; TUN. : « Un imam égyptien a été traduit en justice pour avoir changé les rituels de la **prière du Fajr**, rapporte Al Arabiya. Les habitants de Markaz Kafr El-Dawar, en Égypte, auraient porté plainte contre cet imam qui répétait tous les jours "la prière vaut mieux que Facebook" au lieu de "la prière vaut mieux que le sommeil". Il a été suspendu de ses fonctions jusqu'à la fin de l'enquête. » (25) ; MAR. : « Selon le quotidien algérien de langue arabe Al Khabar cité par la MAP, le muezzin (le moudden quoi !) d'une mosquée de Mehdiya en Algérie, a appelé à la **prière du Fajr** (l'aube) plusieurs heures avant le rendez-vous, afin d'effrayer des cambrioleurs qui s'étaient » (15) ; MAU. : « Après avoir été mortellement poignardé pendant la **prière du Fajr** (l'aube) par le sinistre Abou Loulouah, Omar trouva encore la force de prendre deux ultimes décisions. Il désigna un comité restreint pour l'élection d'un nouveau calife. » (102)

☞ TUN. : ashourouq, sobh

- ◆ **Dhor** (de l'arabe [ðʕhr]) n. m. = **Prière Du Dhor** loc. nom. fréq. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Deuxième prière quotidienne des musulmans qui a lieu en début d'après-midi.**

ALG. : « Après la **prière du dhor** à la mosquée El Houda du 1er-Mai, une impressionnante procession s'est ébranlée vers le cimetière d'El-Alia. » (8) ; TUN. : « Peu avant sa disparition, Abdessalem Kamoun avait livré son témoignage à Leaders dans une évocation très instructive à lire. Ses obsèques auront lieu ce samedi 18 janvier, après la **prière du Dhor**, au Cimetière El Jallaz. » (105) ; MAR. : « Chaque matin, de 10h jusqu'à la **prière du Dhor**, des femmes, des hommes et des jeunes de tout âge viennent vendre des habits et des accessoires de décoration usés. » (10) ; MAU. : « Pour sa part, le maire adjoint de Kiffa, M. Abdi Ould Abdi s'est félicité de cette infrastructure construite sur les fonds du trésor public. Enfin de cérémonie, l'assistance a accompli la **prière du Dhor** dans la nouvelle mosquée. » (21)

- ◆ **Asr** (de l'arabe [ʕasr]) n. m. = **prière du Asr** loc. nom. fréq. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU : **Troisième prière quotidienne des musulmans qui a lieu au milieu de l'après-midi.** :

ALG. : « C'est hier qu'une foule nombreuse a accompagné Khalil à sa dernière demeure après la **prière du Asr**. Au moment où nous mettons sous presse, l'assassin court toujours et il n'a pas été encore identifié. » (1) ; TUN. : « L'association des imams de Kairouan a annoncé que la prière de l'absent sera faite pour les militaires tués à Jebel Chaambi, mardi 30 juillet après la **prière du Asr**, à la mosquée Okba Ibn Nafaa. » (103) ; MAR. : « Ce sont les derniers représentants des forces de l'ordre que nous avons rencontrés durant notre visite. Après, nous sommes rentrés à Beni Drar quelques minutes avant la **prière du Asr**. Ce n'est que le lendemain matin que j'ai appris que j'étais au cœur d'une affaire d'État. » (18) ; MAU. : « Les trois jeunes se sont assis sur le banc des accusés, juste à l'entrée du tribunal. Après la **prière du asr**, tout le monde s'est dirigé vers le lieu indiqué pour la séance de jugement. » (121)

- ◆ **Maghrib** (de l'arabe [mayrib]) n. m. = **prière du maghrib** loc. nom. fréq. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Quatrième prière quotidienne des musulmans qui a lieu juste après le coucher du soleil.**

ALG. : « Les conducteurs des véhicules tous gabarits semblent engager une course contre la montre, et ce, bien que l'heure de la **prière du Maghrib**, fixée à 20 heures passées, demeure très avantageuse même pour ceux qui habitent à Tipaza, soit à plus de 70 kilomètres du chef-lieu de la wilaya d'Alger. » (17) ; TUN. : « La présentation des condoléances se déroulera au Palais du Serviteur des Lieux Saints à Riyad après la **prière du Maghrib** durant trois jours. » (3) ; MAR. : « Animés par une volonté solidaire, les bénévoles d'une "Maidate Arrahmane" (table du Miséricordieux) s'activent quotidiennement pour achever tous les préparatifs avant l'appel à la **prière du Maghrib**. » (3) ; MAU. : « Après 4 heures complètes d'interrogatoire intense ininterrompu, sauf une brève pause pour effectuer la **prière du maghrib**, Aziz a été transféré à l'école de police, où une autre équipe d'enquête le conduira probablement, » (112)

- ◆ **Al-Icha** (de l'arabe [alʕiʕa]) n. m. = **prière d'Al-Icha** loc. nom. fréq. **Cinquième et dernière prière quotidienne des musulmans qui a lieu après la tombée de la nuit.**

ALG. : « Selon les médias canadiens, quelques dizaines de personnes se trouvaient à l'intérieur du Centre lorsque deux personnes cagoulées et armées y ont fait irruption, un peu après 20H00, et ont ouvert le feu sur les fidèles qui venaient d'accomplir la **prière d'Al-Icha**. » (1) ; *TUN.* : « Le ministère des Affaires religieuses a publié, lundi 12 avril 2021, un communiqué fixant la **prière d'al-Icha** et Tarawih à trente minutes et ce dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus. » (114) ; *MAR.* : « Quelques dizaines de personnes se trouvaient à l'intérieur de la mosquée lorsque deux personnes cagoulées et armées y ont fait irruption, un peu après 20h00, et ont ouvert le feu sur les fidèles qui venaient d'accomplir la **prière d'Al-Icha**. » (119) ; *MAU.* : « Voici, au quartier jouxtant le fameux complexe commercial Moujama El Beit, une petite villa, sise en une sombre ruelle. À l'heure de la **prière d'Al Icha**, il n'y a que la mère de famille, dans la cuisine, et sa fille, dans une chambre à l'écart. » (102)

◆ **Istisqa** (de l'arabe [istisqa]) n. f. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Prière effectuée par les musulmans pour demander la pluie.**

ALG. : « À l'initiative du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, les fidèles ont accompli, vendredi, **salat al istisqa** ou prière de demande de pluie à travers les différentes mosquées de la ville. » (1) ; *TUN.* : « Le ministère des Affaires religieuses a appelé à accomplir "**Salat El Istisqa**" (prière pour la pluie) dimanche prochain dans les mosquées du pays. » (23) ; *MAR.* : « Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que le Roi Mohamed VI lance un appel à effectuer la "**salat al-istisqa**", la prière pour la pluie. » (24) ; *MAU.* : « Le président de la République Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi, avait même convié, un dimanche, ses compatriotes à la **prière de Al Istisqa** pour invoquer la Bonté divine et éviter une catastrophe qui aurait certainement eu des coûts incommensurables tant pour l'homme que pour son cheptel et ses terres. » (112)

☞ **salat**

◆ **Prière de l'absent** loc. nom. fréq. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Prière mortuaire effectuée par les musulmans à la mémoire d'une personne décédée.**

ALG. : « Suite à la tragédie ayant frappé notre pays ces derniers jours en raison des feux de forêt qui ont fait plusieurs morts et des dégâts matériels, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs tient à informer l'ensemble des citoyens que la **prière de l'absent** devra être accomplie à la mémoire des victimes civiles et

militaires de l'Armée nationale populaire, juste après la prière du vendredi. » (20) ; TUN. : « Le 08 février 2013, suite à l'initiative de démocrates tunisiens et avec l'accord de M le Recteur de la Grande Mosquée de Paris, M. Dalil BOUBAKER, l'office de la **prière de l'absent** "Salât El Ghaïeb" a été observé en hommage à la mémoire du martyr Chokri Bellaïd » (116) ; MAR. : « Les fidèles ont accompli la **prière de l'absent** dans les mosquées du Royaume, après la prière du vendredi, à la mémoire de feu le Roi Abdallah Ibn Abdelaziz d'Arabie saoudite, décédé le même jour à Riyad. S.M. le Roi » (3) ; MAU. : « La présence de ce parti aux côtés du président de la République, lors de la **Prière de l'Absent** de Kaédi, l'entame du règlement des questions du passif humanitaire, entre autres, avait fini par crédibiliser le pouvoir, notamment auprès des communautés négro-africaines. » (120)

- ◆ **Tarawih** (de l'arabe [*tarawih*]) n. f. pl. = **prière de tarawih** loc. nom. fréq. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Longue prière surérogatoires accomplie, pendant le Ramadan, après la prière d'al-icha.**

ALG. : « Le président de la Commission ministérielle de la Fatwa et, Mohand Idir Mechnane a appelé, lundi à Alger, les familles algériennes à accomplir la **prière de "Tarawih"** à domicile et à mettre à profit le mois sacré du Ramadhan pour l'invocation d'Allah, l'imploration de Son pardon et l'accomplissement des bonnes actions. » (26) ; TUN. : « Concernant la **prière de Tarawih**, le Mufti a rappelé que le Prophète Mahomet (SAW) ne la pratiquait pas constamment dans une mosquée. "Compte tenu du contexte sanitaire et pour éviter la contamination, il est préférable de faire la Prière de Tarawih chez soi", a-t-il encore précisé. » (25) ; MAR. : « Organisée sur la corniche, un des lieux les plus fréquentés pendant le mois de Ramadan, cette 4ème foire qui se déroule sous un grand chapiteau est ouverte l'après-midi et après la **prière de Tarawih**. » (10) ; MAU. : « Chacune de ces missions se compose de 21 personnes, soit un ensemble de 105 personnes choisies par le ministère pour animer des conférences, donner des fatwas et conduire la **prière de Tarawih** au cours du mois béni. » (21)

☞ **Salat**

Relatif à la prière

- ◆ **Tapis de prière** loc. nom. disp. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Petit tapis servant exclusivement à la prière.**

ALG. : « Selon un témoin musulman, les policiers sont entrés dans la mosquée jusqu'à l'endroit où se trouve la chaire utilisée pour le prêche. "**Des tapis de prière** ont été partiellement brûlés", a-t-il précisé. Les affrontements se sont poursuivis dans la matinée à l'extérieur de l'esplanade. » (19) ; TUN. : « Les responsables de la santé recommandent, à chaque pèlerin d'avoir son propre **tapis de prière** (sajjadah), pour prévenir la contraction du coronavirus dont une dizaine de cas ont été détectés à l'est de l'Arabie Saoudite. » (111) ; MAR. : « Le directeur de l'édifice religieux, Mabrouk El Miloud, a tenu à rappeler la nécessité d'avoir son **tapis de prière**, notant que l'administration de la mosquée a mis en place des affiches de sensibilisation à l'entrée, alors que les sanitaires resteront fermés jusqu'à nouvel ordre. » (18) ; MAU. : « La fatwa exhorte aux recteurs des mosquées la désinfection des lieux, le renouvellement permanent des **tapis de prière** et aux fidèles le respect du port de masque et de la distanciation sociale. » (120)

- ◆ **Adhan** (de l'arabe [aḏan]) n. m. **Appel à la prière lancé par le muezzin.**

ALG. : « L'**adhan** est depuis quelques jours de rigueur sur les canaux de télévision et de radio de l'État. C'est, paraît-il, "à l'instar des autres pays musulmans dans le monde", comme le rappelle le communiqué du Conseil des ministres, que l'Algérie a décidé de s'imposer la radio-télédiffusion de l'appel à la prière. » (1) ; TUN. : « L'appel à la prière, "**adhan**", est récité par le muezzin cinq fois par jour, généralement via un système de sonorisation puissant installé sur les minarets. » (111) ; MAR. : « Le Prix porte sur un examen écrit, axé sur un sujet lié aux règles relatives à l'**Adhan** et au Tahlil, ainsi qu'un examen oral permettant à chaque candidat de faire valoir ses capacités vocales en la matière, selon la méthode marocaine. » (16) ; MAU. : « Cette compétition a pour but de renouer avec la tradition du concours du meilleur muezzin, revivifier l'esthétique de l'**Adhan** et valoriser la prestation de ce rite religieux. » (102)

- ◆ **Mihrab** (de l'arabe [miḥrab]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Niche pratiquée dans la muraille d'une mosquée, en direction de la Mecque et réservée à l'imam pour diriger les prières.**

ALG. : « *El Watan s'y est invité. Entre les moucharabiehs du **mihrab** et les dessins de la coupole faits à la main, le lieu ne laisse finalement pas de marbre, tant les artisans y ont fait du bon travail dans une pure tradition arabo-musulmane.* » (2) ; *TUN.* : « *C'est toujours un bonheur et un moment de grâce. Il suffit de me retrouver devant le **mihrab** du Ribat de Sousse pour céder à cette émotion où la ferveur le dispute paisiblement à la jubilation.* » (117) ; *MAR.* : « *Lorsqu'ils pénètrent pour la première fois dans la bourgade moyen-atlassique de Ouauizert, les Français découvrent dans la mosquée, à gauche du **mihrab**, sur la muraille blanche, une inscription fraîche, barbouillée au charbon d'une main hâtive : 1341. C'est l'année actuelle de l'hégire.* » (10)

☞ *MAR.* : moçalla

- ◆ **Minbar** (de l'arabe [*minbar*]) n. m. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Chaire d'une mosquée généralement en bois sculpté, du haut de laquelle l'imam s'adresse aux fidèles lors de la prêche du vendredi.**

ALG. : « *De nombreux fidèles de la mosquée Imam-Malik à haï Bensouna (commune de Chlef) ont été désagréablement surpris par la destruction de la partie supérieure du **minbar** (chaire d'une mosquée).* » (1) ; *TUN.* : « *Le ministère des Affaires religieuses a définitivement mis un terme aux tentatives de s'approprier le **minbar** (chaire) des mosquées, phénomène fréquent après la révolution, a affirmé aujourd'hui, mardi 12 décembre 2017 le chef du cabinet du ministre des Affaires religieuses, Tarek Harrabi.* » (107) ; *MAR.* : « *La préfecture de police de Marrakech a démenti les informations relayées par certains organes de presse électronique selon lesquelles deux touristes ont été victimes d'un arnaqueur qui leur a vendu le **minbar** de la mosquée Mouassine de Marrakech qui date de la dynastie saâdienne* » (18) ; *MAU.* : « *L'imam a profité de la tribune offerte sur le **MINBAR** (Chaire) pour mener à bien sa campagne de diabolisation à l'encontre des membres de la dite association et leurs parents issus de descendances serviles.* » (112)

- ◆ **Qibla** (de l'arabe [*qibla*]) n. f. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Direction de la Mecque vers laquelle doivent s'orienter les musulmans pour accomplir leurs cinq prières quotidiennes. Dans la mosquée, elle indiquée par le mihrab.**

ALG. : « *Si l'on ajoute les positions diamétralement opposées de la Tariqa Tidjania qui appuie le projet, contrairement à la Kadiria qui dit non, tout comme les*

ouléma d'ailleurs, le compte est bon: la mouvance islamiste algérienne est totalement déchiquetée, elle perd sa **Qibla**» (8) ; TUN. : « La mosquée se caractérise par une forme en T très marquée : la nef centrale et celle qui longe le mur de la **qibla** sont plus larges et nettement surélevées. » (122) ; MAR. : « La mosquée a ainsi été dotée de 8 portes dont la principale transperce le mur de la “**qibla**” et une autre, monumentale, est décorée d'arcs fabriqués en pierre de Salé, divisés en lobes. » (7) ; MAU. : « La ville d'Al Qods Echerif occupe une place particulière dans le cœur de tout musulman. C'est la première **Qibla**, le troisième lieu Saint de l'Islam » (21)

Fêtes religieuses

- ◆ **Aïd** (de l'arabe [ʕid]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Fête religieuse musulmane.**

ALG. : « Face à la cherté du prix du mouton, des éleveurs, beaucoup plus occasionnels que professionnels, n'ont pas hésité à proposer dans certains marchés des brebis pour le sacrifice de l'**Aïd**. » (2) ; TUN. : « La présidence du gouvernement souligne, dans un communiqué publié lundi 10 mai 2021, que la permanence durant la fête de l'**Aïd** sera assurée conformément aux dispositions de l'organisation du travail pendant le confinement sanitaire global. » (101) ; MAR. : « Ainsi, ce département procède à l'évaluation de la situation prévisionnelle d'approvisionnement du marché en animaux destinés à l'abattage pour le sacrifice de l'**Aïd** ainsi que l'état sanitaire du cheptel en concertation avec les professionnels de la filière des viandes rouges. » (10) ; MAU. : « La commission mauritanienne d'observation du croissant lunaire a annoncé jeudi 24 septembre jour de la célébration de la fête de l'**Aïd el-Kébir 2015**. » (120)

- ◆ **Aïd El Adha** (de l'arabe [ʕideladʕha]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Fête religieuse musulmane commémorant le sacrifice d'Ibrahim (abraham).**

ALG. : « Un programme spécial visant à assurer un approvisionnement suffisant en eau potable sera appliqué à l'occasion de l'**Aïd El-Adha** notamment durant la matinée, a indiqué, ce lundi, un responsable du ministère des Ressources en eau. » (20) ; TUN. : « Les aides sociales envisagées à l'occasion de l'**Aïd El Adha** au profit des familles nécessiteuses et estimées à 40 dinars seront versées lundi 14 septembre 2015 sous forme de mandat, a annoncé jeudi le ministre des affaires sociales, Ahmed Ammar Youmbai, lors d'une conférence de presse organisée au

siège du ministère. » (111) ; **MAR.** : « Les fonctionnaires recevront leurs salaires du mois d'août à l'avance en raison de la coïncidence de l'**Aïd Al Adha** avec le début du mois de septembre. Les salaires seront débloqués le vendredi 25 août, précise le ministère de l'Économie et des Finances dans une note publiée aujourd'hui. » (119) ; **MAU.** : « Après le Ramadan et à la veille de l'**Aïd El Adha**, le budget des ménages mauritaniens est mis à rude épreuve. » (112)

◆ **Aïd EL Fitr** (de l'arabe [ʕidelfitr]) n. m. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** / **MAU.** : **Fête musulmane consacrant la fin du jeûne au mois de Ramadan.**

ALG. : « Le premier jour de l'**Aïd el Fitr** sera célébré dimanche 24 mai en Algérie, a annoncé dans la soirée de ce vendredi la Commission nationale de l'observation du croissant lunaire. » (1) ; **TUN.** : « La présidence du gouvernement a annoncé que les agents de l'État, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, bénéficieront de trois jours de congé à l'occasion de l'**Aïd El-Fitr** et ce les 12, 13 et 14 mai 2021. » (23) ; **MAR.** : « Les musulmans de France fêteront vendredi l'**Aïd el-Fitr** a annoncé jeudi soir le Conseil français du culte musulman (CFCM). » (3) ; **MAU.** : « La commission a ajouté que sur la base de cette vision, le premier jour de l'**Aïd El Fitr** Al Moubarak sera demain, dimanche. » (21)

☞ **aïd seghir**

◆ **Mouloud** (de l'arabe [mawlid]) n. m. **Fête musulmane correspondant à l'anniversaire de la naissance du prophète Mohammed.**

ALG. : « C'est connu, les Algériens consomment beaucoup de poulet lors des fêtes religieuses, comme le **Mouloud**, l'Achoura ou autre. Cette tendance festive est mise à profit par des commerçants sans foi ni loi qui, au lieu de plumer proprement le poulet, préfèrent plumer le pauvre consommateur » (17) ; **TUN.** : « il faut savoir que les Mérinides d'abord sous le règne d'Abu Yakoub avaient introduit la fête du **Mouloud** comme commémorant la naissance du Prophète heurtant de nombreux orthodoxes dont Ibn Taimiyya » (116) ; **MAR.** : « La fête du **Mouloud**, anniversaire de la naissance du Prophète Sidna Mohammed, revêt un caractère particulier à Meknès car elle coïncide, depuis près de cinq siècles, avec le Moussem du saint Cheikh El Kamel. » (10) ; **MAU.** : « La fête du **Mouloud** 2018, qui marque la naissance du prophète Mohamat, sera célébrée en Mauritanie, le mardi 20 novembre. » (120)

- ◆ **Achoura** (de l'arabe [*ʃafura*]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Fête musulmane célébrée le dixième jour du mois de moharram (1^{er} mois hégirien).**

ALG. : « Comme chaque année, les Algériens célèbrent, aujourd'hui, la fête religieuse de l'**Achoura**. Cette date, qui tient une place particulière parmi les autres fêtes religieuses, est synonyme d'échange et de retrouvailles familiales, d'entraide et de solidarité. » (20) ; TUN. : « La **Achoura** est une fête religieuse célébrée par la communauté musulmane au 10^{ème} jour de Muharram de l'Hégire. Tunisie.co vous présente quelques rituels marquant la célébration de la Achoura. » (122) ; MAR. : « Au Maroc, la fête de **Achoura** comprend plusieurs dimensions en plus de celle spirituelle. Célébrée régulièrement par une très grande partie de la population et attendue avec enthousiasme par les enfants, Achoura est devenue un évènement culturel et social à l'aspect hybride. » (7) ; MAU. : « L'**Achoura**, c'est le dixième jour du mois de Muharram que nous appelons Tamkharite. Achoura correspond à une célébration spirituelle que le prophète (Psl) avait instituée lorsqu'il est venu à Médine en 622. » (112)

- ◆ **Moussem** (de l'arabe [*məwsssem*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Célébration festive commémorant des événements particuliers (culturel, religieux, changement de saison).**

ALG. : « La journée a coïncidé avec le quatorzième jour du mois de Ramadhan, soit le jour de la célébration du deuxième "**moussem**" du mois béni. » (1) ; TUN. : « Les **moussem** sont des manifestations culturelles uniques, basées sur les traditions locales. Par exemple, le moussem des Hmadcha d'Essaouira permet d'entrer dans le monde de la transe d'une confrérie réputée pour ses rythmes. » (107) ; ; MAR. : « Organisé par l'association du festival d'Assa pour le développement et la communication, sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, ce **Moussem** constitue une occasion de promouvoir les atouts culturels, et aspire aussi à revaloriser et préserver l'art du madih et samaâ et ce à travers l'organisation tout au long de cette édition de plusieurs cérémonies et veillées de dhikr. » (10) ; MAU. : « M. Ould Maham, qui a conduit la délégation de son pays au **Moussem** de Tan-Tan, organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. » (115)

Pèlerinage

- ◆ **Hadj** (de l'arabe [ħaʒ]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Pèlerinage à la Mecque, cinquième pilier de l'Islam, qui s'effectue entre le 8 et 13 de dhou-al-hidja, (douzième mois hégirien).**

ALG. : « S'agissant de la prise en charge sur le terrain du processus de gestion des rites du **Hadj** 2019, le chef de la section rites relevant de la brigade de la protection civile, le colonel Moulay Khelifa, a fait savoir que "les éléments de la protection civile ont mis en place un plan opérationnel devant assurer la gestion des rites à Mina et Arafat » (26) ; *TUN.* : « Le **Hadj** 2020 prévu du 28 juillet au 2 août 2020 sur une période plus courte que d'habitude n'en connaîtra pas moins une réduction du nombre de pèlerins. » (23) ; *MAR.* : « Les inscriptions pour l'opération **Hadj** 2009 ont pris fin. Les agences de voyages sont maintenant sur le qui-vive. » (15) ; *MAU.* : « elle a permis l'établissement d'une base de données des pèlerins, soumise au tirage au sort informatique consistant à déterminer, en toute transparence et à la satisfaction de tous, le groupe des candidats sélectionné désireux d'aller au **Hadj** 2016. » (21)

- ◆ **Omra** (de l'arabe [ʕɔmra]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Visite à la Mecque effectuée, pour des motifs religieux, en dehors de la période consacrée au pèlerinage rituel, (hadj).**

ALG. : « Le président du Syndicat national des agences de voyages, Bachir Djeridi, nous le dira d'ailleurs : «90% des demandes d'agrément d'agences de voyages sont motivées par la Omra et le Hadj. » (2) ; *TUN.* : «la Fédération tunisienne des agences de voyages, a indiqué que la reprise de la Omra est programmée pour fin décembre 2021, début janvier 2022 et que les tarifs pourraient atteindre les 5 mille dinars. » (116) ; *MAR.* : « Dans le cadre de ses procédures de prévention, l'Arabie saoudite a décidé de suspendre l'entrée dans le pays des voyageurs pour effectuer la Omra ou visiter la Mosquée du Prophète, ainsi que pour les touristes en provenance de pays où sévit le nouveau coronavirus. » (3) ; *MAU.* : « Au terme de toutes les sessions, Dr Abdul Aziz Wazzan, Président du Comité exécutif du symposium, a remercié le ministre du Hajj et de la Omra et son adjoint pour leur contribution à la réussite du symposium, Dieu soit loué. » (110)

Relatif au ramadan

- ◆ **Nuit du Destin** (calque de l'arabe) loc. nom. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Nuit de la révélation du Coran au prophète Mohammed coïncidant en principe avec l'une des dix dernières nuits du mois de ramadan.**

ALG. : « En Algérie, il est de tradition de circoncire les petits garçons la nuit du 27^e jour de Ramadhan. Cette nuit, appelée **nuit du Destin**, est choisie par beaucoup d'Algériens pour fêter comme il se doit cette recommandation de notre prophète Mohammed, que le salut soit sur lui. » (1) ; TUN. : « Dans les profondeurs de la **Nuit du Destin**, nous implorerons Dieu le Tout Puissant afin qu'Il raye de la carte des denrées terrestres toute denrée qui a trait aux "Hlou" de l'Aïd. » (101) ; MAR. : « ladite association a également offert, lors de ce mois sacré, un nombre énorme de paniers à différentes familles démunies de par le Maroc. Aussi, la même association devait célébrer, lundi, une veillée religieuse, comme à l'accoutumée, à l'occasion de la **Nuit du Destin**. » (10) ; MAU. : « Le porte-parole de la famille du Khalife a salué la présence des sapeurs-pompiers et de la Garde nationale mauritaniens et la mise en place d'un numéro vert à la disposition des pèlerins. Il a relevé que les pèlerins ont commencé à rallier Nimzatt depuis le 25 août lors de la **nuit du Destin**. » (115)

- ◆ **Iftar** (de l'arabe [ift'ar]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Moment de la rupture du jeûne pendant le ramadan.**

ALG. : « Des jeunes bénévoles qui se sont montrés à la hauteur de leurs tâches. **L'iftar** s'est déroulé dans une ambiance de fête qui a regroupé des familles et des personnes ayant manifesté dans la journée. » (1) ; TUN. : « Il s'agit d'un **Iftar** collectif, ouvert au public, où chacun apporte son repas de rupture du jeûne. La soirée est animée par un concert de musique. » (101) ; MAR. : « Un **Iftar** collectif a été organisé, vendredi à Lisbonne, au profit des membres de la communauté marocaine établis dans cette ville, à l'initiative de l'Association de la communauté marocaine au Portugal (ACMP). » (3) ; MAU. : « Le ministère des affaires islamiques et de l'enseignement originel a organisé, dimanche soir à Nouadhibou, en collaboration avec l'association des oulémas mauritaniens, un **Iftar** au profit des Imams et oulémas de la wilaya de Dakhlet Nouadhibou, et ce dans le cadre de l'animation du mois beni du Ramadan. » (21)

- ◆ **Shour** (de l'arabe [šhur]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU : **Pendant le mois de ramadan, dernier repas avant l'aube qui marque le début de l'abstinence.**

AG : « L'homme au tambour est une tradition ancienne pratiquée par un homme qui se charge de réveiller les habitants de la commune pour le **shour** "dernier repas avant le jeûne, précédant le lever du soleil". » (2) ; TN : « Il tape sur son tambour juste avant les premières lueurs du jour pour tirer les jeûneurs de leur sommeil et leur annoncer qu'il est temps de prendre une dernière collation, le **Shour**, avant de devoir s'abstenir de boire et de manger et de pouvoir affronter la journée suivante du mois saint. » (101) ; MA : « Découvrez des offres différentes pour plaire à tous, exalte le groupe qui indique que tout est pensé pour un maximum de confort. Entre autres, le Kenzi Tower Hôtel offre un hébergement en chambre "Deluxe sky view" avec ffour et **shour** servis en chambre. » (10) ; MR : « Ainsi revenus de leur surprise, les rares économistes qui suivaient l'exposé, en pensant déjà à leur **S'Hour**, ont pu replacer les courbes à leur juste place. » (112)

- ◆ **Imsak** (de l'arabe [imsak]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU : **Début de la période d'abstinence pendant le jeûne de ramadan.**

ALG. : « Ces services donnent la possibilité au client de recevoir et à des prix symboliques, sur son téléphone portable par simple envoi de SMS, des informations utiles telles que les horaires des prières, ceux de **l'Imsak** et de l'Iftar ainsi que des boukalate. » (8) ; TUN. : « Nous avons entamé, ce dimanche 18 avril 2021, le 6ème jour de jeûne du Ramadan. La rupture du jeûne est prévue à 18h59 aujourd'hui avec l'appel à la Prière du Maghreb. Quant à **l'Imsak**, il ne faudra pas dépasser 3h58. » (25) ; MAR. : « La compagnie indique par ailleurs qu'elle utilise des techniques perfectionnées et uniques pour calculer les heures de **l'Imsak** (début du jeûne) et de l'Iftar pendant le vol. les moments-clés sont calculés avec la plus grande précision possible pendant tout le vol. » (10) ; MAU. : « Certains imams de quartier ont décrété leurs propres horaires **d'Imsak**. À Nouakchott, par exemple, des mosquées l'annonçaient à 5h10, quand d'autres le proclamaient jusqu'à dix minutes plus tard. » (102)

- ↳ **Relatif au ramadan.** = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **ramadanesque** (dérivé de ramadan + suff. -esque) adj.

ALG. : « Contrairement à Aïn Beïda et Aïn Mlila, deux villes où l'activité commerciale crée une réelle dynamique, même durant le ramadan, le chef-

lieu de wilaya présente une particularité tout autre quant à son quotidien **ramadanesque**. » (2) ; **TUN.** : « Situé sur la route express de Gammarth à proximité de l'hôtel Le Palace, le Bellini Gammarth est ouvert tous les jours à l'exception du lundi. Un menu à table à raison de 90 dinars par personne (réduction de 50% pour les enfants âgés de 2 à 10 ans inclus), concocté par le chef Kamel Groun, ravira les palais des plus fins gourmets. Des spécialités Tunisiennes, méditerranéennes et internationales vous attendent pour une expérience **ramadanesque** unique ! » (116) ; **MAR.** : « Avec une programmation qui met à l'honneur la production et les talents marocains, 2M propose dans sa grille **ramadanesque** pas moins de 4 séries marocaines inédites quotidiennes, 2 séries hebdomadaires, plusieurs téléfilms, des capsules humoristiques, des capsules de culture générale et enfin, tous les jours plus d'une vingtaine de capsules de sensibilisation et de solidarité en ces temps de coronavirus. » (10) ; **MAU.** : « Répondant, lors du point de presse hebdomadaire du gouvernement, à une question d'un journaliste relative au projet de l'université de Tidjikja, capitale régionale du Tagant, le docteur Sidi Salem, porte-parole du gouvernement, a laissé entendre que ledit projet pourrait être annulé et que le gouvernement était à la recherche d'une autre ville où édifier l'ouvrage. Pour cause, la capitale régionale n'a pas d'eau et l'on ne peut en conséquence y implanter une université. Une déclaration largement suffisante pour sortir les cadres de cette ville de leur torpeur **ramadanesque**. » (102)

↳ **Relatif au ramadan.** = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** : **ramadaniens** (dérivé de ramadan + suff. -iens) adj.

ALG. : « L'exil, cette profonde solitude et non la nostalgique qui nous est servie aujourd'hui à tout bout de chant. Les souvenirs des déboires communs, de leur séjour en Europe, les ont marqués. Hrikès était la mémoire enivrée de son compagnon d'infortune. Il renfermait à lui seul tout le chant populaire loin de ce chaâbi incompréhensible et décalé dont la télé et la radio, nous abreuvent jusqu'à l'abrutissement ou l'endormissement diront aujourd'hui les ramadaniens. » (1) ; **TUN.** : « C'est dans cette atmosphère empreinte de tolérance et particulièrement

studieuse que Catherine Coulthard, désireuse de briser les préjugés tenaces qui entourent l'islam et les vertus du jeûne ramadanien, a souhaité montrer que son école forme une grande famille, dont aucun membre n'est exclu. » (116) ; MAR. : « Le feuilleton ramadanien impliquant l'acteur Tarik Bakhari qui avait été accusé de harcèlement par l'une de ses consœurs vient de coûter les remontrances du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) à Hit Radio qui avait diffusé ses propos défensifs sans filtre. » (7)

Formules de conversation

- ◆ **In Cha Allah** (de l'arabe [*inʃaʔallah*] littéralement « si Allah le veut ») loc. interj. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Expression prononcée par les musulmans quand ils évoquent une action à réaliser dans l'avenir.**

*ALG. : « C'était le premier match que nous avons disputé en plein été ; nous n'avions pas pris de repos entre les deux saisons. Aujourd'hui, nous sommes en meilleure disposition qu'au match aller. Nous ferons tout pour gagner avec l'art et la manière, **in cha'Allah** et satisfaire nos supporters. » (2) ; TUN. : « C'était le premier match que nous avons disputé en plein été ; nous n'avions pas pris de repos entre les deux saisons. Aujourd'hui, nous sommes en meilleure disposition qu'au match aller. Nous ferons tout pour gagner avec l'art et la manière, **in cha'Allah** et satisfaire nos supporters. » (105) ; MAR. : « Il est peut-être temps de faire un autre film que celui que je fais toujours. Et comme je fais toujours ce que Douja me dit, j'ai décidé de faire juste après "Hmida Ejayeh", que je vous montrerai, **in cha Allah**, fin octobre prochain et que je dédie au public. » (24) ; MAU. : « Nous qui tirons notre force et notre sagesse de la pluralité de nos langues et de la diversité de nos couleurs, qui sont au même titre que la création des cieux et de la terre des prodiges pour les savants méditatifs, nous devons veiller à ce que Les méchants restent, et resterons parmi nous, **in'cha ALLAH** une infime minorité. » (121)*

- ◆ **Al Hamdoulillah** (de l'arabe [*alḥamdulillah*] littéralement « Dieu merci, Dieu soit loué ») n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Formule qui sert à exprimer la satisfaction, le soulagement.**

*ALG. : « **Al hamdoulillah**, chez nous, les choses se passent normalement. NORMALEMENT ! Chacun est à sa place. Le ministre dans son ministère. Les*

médecins à l'hôpital. Aux urgences ! Et les députés dans l'hémicycle, à compter par leurs balcons les flics en faction, en bas de leur auguste Assemblée. » (13) ; TUN. : « Les frères l'ont protégé, et il a réussi à sortir de la mosquée. Il est dans un endroit sûr **Al-hamdoulillah** ! » (106) ; MAR. : « “Maintenant ça va mieux **Al Hamdoulillah**, et je compte dès demain reprendre mon footing” suspendu depuis vendredi “suite à mon hospitalisation imprévue”, a-t-il ajouté avant de quitter l'hôpital au volant de sa voiture. » (3) ; MAU. : « **Al hamdoulillah**, les choses se sont déroulées de la meilleure manière, dans la mesure où tout s'est passé en toute douceur sans la moindre goutte de sang versée et ni même la moindre violence. » (102)

- ◆ **Bismillah** (de l'arabe [*bismilah*] littéralement « Au nom d'Allah ») interj. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Interjection employée par les musulmans de manière rituelle juste avant de faire une action, pour attirer la grâce et la bienveillance d'Allah.**

ALG. : « Nous avons jeté un coup d'œil sur les manuels scolaires depuis 1962 à nos jours. **Bismillah** n'existe pas partout, y compris dans les manuels qui ont été rédigés par l'ex président de l'Association des Oulémas, le Dr Chibane. » (2) ; TUN. : « Le médecin a fait aussi remarquer que même les règles de l'abattage rituel ne sont pas respectées entre ces murs : “On ne prononce pas **bismillah** et l'animal n'est pas égorgé en direction de la Mecque”. » (114) ; MAR. : « Mes hôtes apprécient particulièrement mes “itadaki-masu” avant de commencer à manger et “gochiso-samadeshita” à la fin. Ils sont l'équivalent de **bismillah** et **hamdulillah** chez nous, mais au Japon, ce sont des remerciements qui s'adressent à la personne qui vous a préparé le repas. » (15) ; MAU. : « on met tout en œuvre pour te faire élire président de la République mais on partage le pouvoir. Toi devant, nous derrière, en apparence, mais, dans les faits, tu ne fais rien sans nous consulter ! D'accord, **bismillah**, on signe avec une encre indélébile. » (112)

- ◆ **Salam Aleykoun** (de l'arabe [*salamſalajkum*] littéralement « que la paix soit avec vous ») loc. interj. = **salem** (forme elliptique). = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Formule de politesse utilisée pour saluer quelqu'un, ou au début et à la fin de chaque conversation.**

ALG. : « De retour dans le bistrot de son enfance, Smaïn nous transporte pendant près de 2 heures dans son drôle de quotidien : Le mariage mixte, Le psy,

L'adoption, La police, Les racistes, Une visite de Paris très particulière, sans oublier son tout nouveau discours de candidature à la présidence de la République : "Chers électeurs, chères électriciennes !" Salam aleykoun de Abdelkader Secteur. » (2) ; TUN. : « Salamou Aleykoun pour ceux qui veulent une nouvelle de moi qu'ils sachent que je suis en vie Alhamdoulilah. Maintenant je suis médecin djihadiste dans l'État islamique en Libye. wa lilahi hamd », c'est en ces termes que le jeune étudiant a notifié à ses proches qu'il est devenu djihadiste. » (116) ; MAR. : « "Salam aleykoun, bienvenue au pèlerinage de l'imam Ali", récite une voix d'homme enregistrée, avant que ne s'écoule près d'une minute, le temps de réciter la formule rituelle prononcée habituellement à l'entrée du tombeau. » (16) ; MAU. : « Ces bandits sont toujours aux aguets en fin de nuit. L'un d'eux remarque quelqu'un qui se déplace seul : il le suit. Une fois dans un coin sombre, il l'interpelle, par derrière : "Assalamou aleykoun, assalamou aleykoun !". Croyant à un appel à l'aide, le pauvre homme interrompt sa marche, se retourne et répond : "Aleykoun salam", » (102)

- ◆ **Aïd Mabrouk** (de l'arabe [ʕidmabruk]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Expression qui s'emploie comme formule de salutation ou comme formule de vœux au moment de l'aïd.** = MAR. **mabrouk l'aïd.**

ALG. : « Dans un proche avenir, je promets de les gratifier d'un best-of et de quelques chansons en kabyle. Incha Allah, j'aurais les capacités de satisfaire mon public et être à sa hauteur. Aïd mabrouk à tout le monde. » (2) ; TUN. : « L'aïd sera célébré ce vendredi en Tunisie, à l'instar d'un grand nombre de pays islamiques. Le ramadan aura duré cette année 30 jours au complet. Que la fête soit dans tous les foyers et comble toutes les âmes. Aïd Mabrouk à toutes et à tous et Koll Am ouentom Bekhir. » (105) ; MAR. : « Dans l'après-midi, les uns rendent visite aux autres et ceux qui n'ont pas pu effectuer le déplacement appellent au téléphone, "mabrouk l'Aïd, mabrouk laâouacher". Il faut dire que Al Aïd Al Kébir, qui demande un budget particulier, est une fête religieuse caractérisée par plusieurs traditions qui remontent à la surface. » (10) ; MAU. : « L'expression "aïd mabrouk" ou "aïd moubarak" est utilisée pour féliciter et souhaiter ses vœux à ses proches, comme on dirait « joyeux Noël » ou « meilleurs vœux » dans la tradition catholique. » (115)

- ◆ **Mabrouk** (de l'arabe [*mabruk*]) n. m. = ALG. / TUN. : **Formule traditionnelle qui sert à présenter ses félicitations à quelqu'un.**

ALG. : « recevant à chaque seconde les félicitations des autres dirigeants et des officiels présents à ce match. Il dira : “Ma joie est indescriptible et je dis **mabrouk** pour El Khroub mais aussi pour la wilaya de Constantine, c'est une réalisation de tous les Constantinois.” » (1) ; TUN. : « Messieurs, je vous dis **mabrouk** d'avoir eu toutes ces voix, mais les voies du seigneur sont impénétrables, l'économie n'a aucune religion, l'administration ne fait pas dans le sentiment et la rue est impatiente. » (101)

Écoles religieuses et doctrines

- ◆ **Madhab** (de l'arabe [*maḏhab*] littéralement « doctrine ») n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **École théologique, morale et juridique islamique.**

ALG. : « Nul ne peut nier que les Chaâmba sont d'origine arabe et de **madhab** malékite, tandis que les Mozabites sont d'origine berbère et de madhab ibadite. » (13) ; TUN. : « Quant à la montée du wahabsime en Tunisie, Sadok Arfaoui a précisé que la querelle entre zeintouniens et wahabites n'est qu'un faux débat soulignant que la Tunisie demeure un pays ouvert sur tout autre **madhab** et que la doctrine malékite du pays ne changera jamais. » (122) ; MAR. : « Ils ont, en outre, rappelé les dimensions humaines et religieuses dans la relation entre le Maroc et ses provinces sud, citant notamment la domination du **Madhab** Maliki. » (3) ; MAU. : « Il y a une semaine, jour pour jour, Biram Ould Abeid a en effet brûlé le Mukhtasar de Khalil, un ouvrage écrit par Khalil ibn Ishaq ibn Musa ibn Shu'ayb, le porte-étendard du **madhab** malikite en Égypte au 8^e siècle de l'Hégire. » (112)

☞ TUN. : hanéfite

- ◆ **Malékisme** ([*malekism*] d'un nom propre arabe *Malek* + suff. -isme) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **École théologique islamique fondée sur les enseignements du théologien et juriste Malik ibn Anas.**

ALG. : « Le **Malékisme** est basé sur la modération et la flexibilité tel que le respect de la diversité des opinions et la prise en considération de l'intérêt général. L'Iman Malek, originaire de Médine, était connu pour son attachement à la Sunna

et aussi par son rejet de l'hérésie, l'hétérodoxie, les superstitions et l'extrémisme. » (2) ; **TUN.** : « Au plan doctrinal, l'Empire ayant amorcé un déclin irrémédiable, Tunis devint le foyer du rigorisme intransigeant dont se réclamait la puissance almohade au grand dam des autochtones farouchement attachés au **malékisme** tolérant. » (105) ; ; **MAR.** : « Les différentes parties ont insisté sur la proximité entre les pratiques religieuses au Mali et au Maroc, notamment la filiation au **malékisme**. » (14) ; **MAU.** : « les autorités ont procédé à l'entraînement et au réarmement des forces armées et de sécurité pour pouvoir faire face au spectre du terrorisme et de l'extrémisme, ajoutant que notre pays suit la voie modérée du **malékisme**, la modération étant le meilleur moyen d'endiguer la violence et le fanatisme. » (21)

↳ **Malékite** ([malekit] d'un nom propre arabe *Malek* + suff. -ite) n. m. = **ALG.**

/ **TUN.** / **MAR.** / **MAU.** : **Relatif au malékisme, adepte de cette école.**

ALG. : « D'emblée, le ministre a appelé les imams à unifier le discours religieux qui doit être imprégné du rite pratiqué dans notre pays, c'est-à-dire **malékite**. » (8) ; **TUN.** : « Au vu de ce qui se passe dans les pays du Maghreb, sur le plan religieux, ce colloque tombe à point nommé. En effet, et selon *maghrebemergent.com*, "les participants ont plaidé pour l'enracinement du rite **malékite**, comme référence dans les pays du Maghreb, avec la prise en considération des particularités de chaque pays". » (101) ; **MAR.** : « Si vous vous posez des questions sur les origines de l'école **Malékite** de Fès, eh bien sachez que tout un séminaire a été organisé pour y répondre. » (10) ; **MAU.** : « Il a ajouté que le rite **malékite** se distingue à bien des égards des autres rites par l'ampleur du champ des domaines et questions de la charia qu'il traite. » (21)

◆ **Kharidjisme** (de l'arabe [*xarizism*]) n. m. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** : **Doctrine d'un mouvement politico-religieux de l'Islam, considérée comme l'une de ses trois branches, les deux autres étant le sunnisme et le chiisme.**

ALG. : « Contrairement à ce qui est souvent affirmé, l'ibadisme n'est pas une branche du sunnisme ni même du chiisme, comme on aurait tendance à le croire, celle d'un tout autre courant religieux appelé **kharidjisme**. » (2) ; **TUN.** : « Nasrallah ne parle pas dans son discours d'islamisme violent selon votre terminologie, il parle de takfirisme et de **kharidjisme**, deux courants en totale

opposition avec l'islam sunnite salafiste prôné par le royaume depuis sa création. » (129) ; **MAR.** : « Quant aux sujets perturbateurs, ce peut être : un adepte du **kharidjisme**, aux yeux duquel l'état [actuel] est illégitime par nature ou n'a aucun rapport avec la mosquée. » (130)

- ◆ **Salafisme** ([salafism] dérivé de *salaf* + suf. isme) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR. / MAU.** : **Doctrine musulmane qui s'appuie sur l'observation stricte des rites suivis par le Prophète et ses compagnons.**

ALG. : « Aujourd'hui, nous sommes en présence d'un conflit inextricable entre les imams désignés par le ministère et les associations religieuses qui ont construit des mosquées et imposent des imams appartenant au **salafisme**. » (2) ; **TUN.** : « La cartographie du **salafisme** en Tunisie est difficile à établir avec précision, tant nombre de mouvements et courants s'entourent de grands mystères. Les spécialistes identifient deux grandes catégories, jihadistes et non-jihadistes et trois partis légaux. » (105) ; **MAR.** : « La thématique du **salafisme** a été débattue sous ses différents aspects lors d'une conférence organisée, jeudi à Rabat, à l'initiative du Conseil supérieur des oulémas. » (3) ; **MAU.** : « non seulement, il existe des différences essentielles entre le **salafisme** et les écoles du Kalam et de la jurisprudence sunnites, mais aussi, au sein, même des salafistes, on constate énormément de paradoxes et de différences, qui ont donné naissance, d'ailleurs, à des courants inter-salafistes. » (121)

- ◆ **Soufisme** ([sufism] de *souf* + -isme) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR. / MAU.** : **Doctrine mystique musulmane qui se caractérise, entre autres, par l'adoration du divin en l'invoquant à tout moment via des litanies quotidiennes appelées Wird, en s'attachant à une discipline morale et en renonçant aux biens.**

ALG. : « L'Algérie a été toujours une importante source du **soufisme** clairvoyant qui s'est propagé et a gagné le cœur de millions de fervents fidèles dans l'Afrique subsaharienne, ont affirmé mardi des dignitaires de la Tariqa Chikhiya. » (26) ; **TUN.** : « Si la règle chebbiya était accessible à tous, le **soufisme** du cheikh Ahmed, tel qu'il apparaît dans ses épîtres regroupées dans l'ouvrage intitulé *Majmû' alFadhâ'il* se distinguait aussi par sa dimension philosophique, au sens où cette discipline était entendue au Moyen Âge. » (105) ; **MAR.** : « Une communauté internationale de plus en plus importante s'est constituée autour de ce projet d'exploration du patrimoine culturel du **soufisme** à travers ses diverses

expressions et lieux dans le monde. » (18) ; **MAU.** : « *Les travaux d'un colloque sur le rôle du **soufisme** dans la lutte contre l'extrémisme, Cheikh Saad Bouh comme exemple, ont démarré samedi soir dans la moughataa de Sebkhha (wilaya de Nouakchott ouest).* » (115)

- ◆ **Chiisme** ([ʃiʔism] dérivé d'un mot arabe *chiaa* + suff. -isme) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR. / MAU.** : **Doctrine religieuse née de la querelle opposant les partisans de Ali à ceux de Mouawiya, proclamant que le seul calife digne de la succession du Prophète Mohamed est son cousin et gendre l'Imam Ali.**

ALG. : « *Les contradictions entre le **chiisme** iranien et le sunnisme arabe viennent d'être bouleversées par la victoire électorale des chiïtes en Irak, et l'on obtient un cas de figure tout à fait inédit : chiisme iranien antiaméricain et chiisme irakien pro-américain, alors que les deux chiïsmes ont des relations de solidarité bien établies.* » (8) ; **TUN.** : « *“Accusée de propagation du **chiisme** en Tunisie, la Ligue Tunisienne pour la tolérance fait l'objet aujourd'hui d'une attaque agressive orchestrée par certaines parties dans une tentative d'entraver son activité et de compromettre ses objectifs”, a regretté, jeudi 30 août, le Président de la Ligue Slaheddine El-Masri.* » (116) ; ; **MAR.** : « *la troisième étape qui bascule la personne complètement dans le **chiisme** concerne le dogme surtout l'infaillibilité des onze imams ainsi que la croyance dans l'occultation du douzième imam et qu'il sera de retour avant la fin du monde.* » (18) ; **MAU.** : « *des documents sur le **Chiisme** sont même de plus en plus présents au niveau des établissements scolaires et des instituts.* » (112)

- ◆ **Takfirisme** ([takʔirism] dérivé d'un mot arabe *takfir* + suff. -isme) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR. / MAU.** : **Courant politico-religieux se distinguant par l'accusation de « takfir » (excommunication) de musulmans contre d'autres musulmans. Vient du mot arabe *kâfir* qui signifie littéralement *mécréant*.**

ALG. : « *Pour la première fois les imams algériens font appel au gouvernement pour qu'il prenne une initiative juridique, de surcroît pour incriminer le **takfirisme** et les semblants de “fatwas” émanant des pseudo-“chouyoukh” faisant dans l'apologie du crime et du terrorisme.* » (8) ; **TUN.** : « *L'article 13 du projet de la loi contre le terrorisme et le blanchiment d'argent a été adopté par 13 membres de la commission de législation générale d'un ensemble de 15, a rapporté radio Mosaique Fm. Désormais, l'appel à la violence et au **takfirisme***

*seront considérés comme un crime terroriste, selon cet article. » (113) ; MAR. : « Le **takfirisme**, ou apostasie, est défini d’abord par la jurisprudence musulmane comme étant le fait de jeter l’anathème sur autrui par la formule : “Anta kaffir (tu es mécréant)” ou “Anta mourtade (tu es apostat)”. Il s’explique par le fait que l’apostat renie sa religion qui est l’islam, en tenant des propos ou en faisant des actes en contradiction radicale avec l’islam. » (15) ; MAU. : « Le leader abolitionniste demande à ce qu’on réfléchisse à solutionner le **takfirisme** par le dialogue. Une requête adressée au président de la République et « à la personnalité qui devrait piloter ce dossier. » (102)*

☞ ALG. ; TUN. ; MAR. ; MAU. : **égaré**

- ◆ **Sahwa** (de l’arabe [sahwa] littéralement Al-Sahwa Al-Islamiyah « réveil islamique ») n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Mouvement social islamiste, né Arabie Saoudite, dont les représentants sont considérés comme des salafistes réformistes.**

*ALG. : « Animateur de la **sahwa** (réveil) islamique, il est arrêté en décembre 1982 après une grève des étudiants arabisants d’Alger. » (1) ; TUN. : « Fuyant la répression nassérienne en Égypte, ils s’installent en Arabie Saoudite où, avec des Syriens, des Irakiens en exil ont fondé le mouvement social “la **sahwa** islamique” (le réveil islamique). » (106) ; MAR. : « Le port du voile par les Marocaines serait-il le signe d’un retour aux valeurs de l’islam, cette **sahwa** dont parlent les courants islamistes de par le monde ? » (15) ; ; MAU. : « C’était avant la **sahwa**, comme diraient les islamistes de la presse libre d’expression arabe devenue écrasante à la faveur de la révolution numérique. » (102)*

- ◆ **Tariqa** (de l’arabe [tariqa]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Doctrine religieuse. Plus spécifiquement, chez les Soufistes, voie, parcours suivi par les mystiques musulmans pour arriver à la connaissance des réalités divines.**

*ALG. : « la **Tariqa** Tidjania s’est propagée à travers les quatre coins de l’Afrique et du monde. Le nombre de ses adeptes de par le monde est estimé à plus de 350 millions, résidant majoritairement au Sahel et à l’ouest de l’Afrique. » (20) ; TUN. : « Cet oratoire, qui fait également office de mosquée, donne sur une salle où se trouvent les tombes de Sidi Brahim et de ses fils. La zaouïa abrite encore, de nos jours, les réunions de sa **tariqa**. » (122) ; MAR. : « La **Tariqa** Karkariya, soufisme marocain tout en couleurs. Karkariya, la confrérie soufie marocaine, qui se*

distingue visuellement par son habillement tout en couleurs, accueille ses fidèles à la Zawiya karkariya de Nador. » (119) ; MAU. : « Cette deuxième édition coïncide cette année avec le centenaire de la disparition de Cheikh Saad Bouh, le fondateur de la **Tariqa Qadriya**, qu'il a contribué à faire connaître en Afrique de l'Ouest. » (102)

Livre sacré

- ◆ **Coran** (de l'arabe [qorʔan]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Livre sacré des Musulmans renfermant la doctrine de l'Islam.**

ALG. : « La Maison du **Coran** ou l'école coranique "Cheikh Ahmed Sahnoune" à Alger s'est distinguée, durant le mois sacré de Ramadhan par les actions caritatives et solidaires et s'est érigée en lieu très prisé par les bienfaiteurs. » (26) ; TUN. : « D'après la même source, le tribunal de première instance de Ben Arous a, également, décidé de lever la saisie sur les équipements de la Radio du Saint **Coran**. » (114) ; MAR. : « Ce concours marqué par la participation de 60 candidats venus de 43, a été réparti en quatre catégories notamment la mémorisation du Saint **Coran** et son interprétation, la mémorisation et la psalmodie du Saint **Coran**. » (18) ; MAU. : « Les activités du concours de mémorisation du Saint **Coran**, organisé à l'occasion du mois béni de Ramadan par l'association des mahadras de l'Adrar, ont été clôturées mardi soir à Atar. » (21)

- ◆ **Sourate** (de l'arabe [surat]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Chapitre du Coran composé de versets nommés ayat.**

ALG. : « Les savants préfèrent que la récitation se fasse selon l'ordre des **sourates**, que ce soit dans la prière ou en dehors de la prière, parce que c'est pour une raison sage qu'Allah a mis les **sourate** dans l'ordre. » (20) ; TUN. : « Selon des journaux satiriques, des députés de l'Assemblée nationale populaire d'Algérie auraient récité la **sourate** Al Baqara à "la mémoire" de Yamina Zoghlami. » (116) ; ; MAR. : « Et on peut aussi ajouter à cela l'ignorance, puisque ; de un, il déclare, en substance, illicite la fermeture des mosquées sachant que l'Islam se prononce clairement pour la nécessité de protéger les corps et de faire prévaloir l'intérêt sur le préjudice -verset 195 de la **sourate** d'Al-Baqarah. » (18) ; MAU. : « Le ministre a commencé sa conférence par

*l'interprétation de certaines sourates du Saint Coran comme la **sourate** al-Baqara et autres. » (21)*

- ◆ **Fatiha** (de l'arabe [fatiḥa]) n. f. = ALG./TUN./MAR./MAU. : **Première sourate du Coran récitée à diverses occasions solennelle (commémorations, prières, mariages, etc.)**

*ALG. : « Légalement, ils n'existent pas. Leurs parents ont fondé une famille et ont des enfants sans acte de mariage. Les couples se sont mariés juste avec la **Fatiha** en présence d'un imam ou d'un faux imam et quelques membres des deux familles. » (2) ; TUN. : « Le président de la République Kais Saïed s'est rendu samedi en outre au carré des leaders nationaux où il a récité la **Fatiha** à la mémoire des deux martyrs Mohamed Brahmî et Chokri Belaid. » (116) ; MAR. : « Dans le but de combler un vide juridique, certains juges rendent des jugements autorisant le mariage des filles mineures, en vue de les protéger du recours au "mariage par la **Fatiha**" qui ne leur garantit aucun droit, affirme une étude réalisée par l'association "Voix de la femme amazigh". » (10) ; MAU. : « Le Premier ministre, M. Yahya Ould Hademine a visité, mardi, le cimetière d'El Ailya à Alger où il posé un bouquet de fleurs et récité la **Fatiha** à la mémoire des martyrs de la Nation Algérienne. » (21)*

- ◆ **Hizb** (de l'arabe [ḥizb]) n. m. = ALG./TUN./MAR./MAU. : **Ensemble de chapitres du Coran ; section.**

*ALG. : « des épisodes sont consacrés à la révision et à la confirmation pour ceux dont la mémorisation dépasse la moitié du Saint Coran, où l'étudiant doit s'engager à réviser un **hizb** ou plus quotidiennement. » (32) ; TUN. : « Feu Abderrahman Hifian a étudié la phonétique à Paris, une science dans laquelle il s'est remarquablement distingué. Il a regagné après la Tunisie où il a enseigné à la Ligue des associations coraniques, il a été par la suite désigné à la radio Zitouna en tant que directeur spécialiste dans les sciences du Coran, et y a enseigné au total 40 **Hizb** (sections) du Saint Coran. » (129) ; MAR. : « Les participants à ce concours seront répartis sur trois groupes, le premier ouvert aux enfants âgés entre 6 et 10 ans qui devront concourir dans la catégorie "mémorisation et psalmodie de deux **Hizb** (sections)". » (3) ; MAU. : « Selon nos sources, il était élève de la Mahadra et mémorisait une trentaine de **Hizb**. » (112)*

Relatif à la tradition du prophète

- ◆ **Sunna** (de l'arabe [suna]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Recueil de préceptes établis à partir des paroles et des actes du prophète Mohamed.**

ALG. : « Cessons de considérer la **sunna** comme un libre-service qui peut contenter tout le monde et même justifier les pires atrocités à l'époque contemporaine. » (13) ; *TUN.* : « Selon les oulémas, la **sunna** désigne un acte surrogatoire dont l'auteur est récompensé s'il est accompli mais n'encourt aucun châtement s'il le délaisse, contrairement à l'acte obligatoire (fardh) lequel implique une récompense pour celui qui le fait et un châtement pour celui qui le néglige. » (114) ; *MAR.* : « Ceci n'est pas une blague. Un congrès international sur les miracles scientifiques dans le Coran et la **sunna** s'est tenu du 5 au 7 mai au Palais des congrès de Tétouan. » (14) ; *MAU.* : « En de nombreux cas, les indications du Coran et de la **Sunna** n'occupent qu'une portion extrêmement faible du corps juridique islamique. Leur interprétation s'en trouve d'autant plus subordonnée à des études complexes car le Coran et la Sunna du prophète (PBL) sont enchâssés dans des situations précises. » (102)

- ◆ **Bidaa** (de l'arabe [bidʕa]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Innovation hérétique contestable, susceptibles de parasiter la croyance religieuse.**

ALG. : « Après un oubli forcé de la commémoration de "Ras El Aam", "El Aam" ou encore "Ennayer" (soit janvier, et prononcé ainsi dans la Mitidja), durant la décennie noire et les années qui s'ensuivirent, la pratique marquant le nouvel an berbère étant considérée comme "**bidaa**" (invention profane), l'évènement n'est, cette année, pas passé inaperçu. » (1) ; *TUN.* : « Interrogé sur cette fête, le mufti de la République, Othman Battikh, a déclaré au quotidien Al Maghreb que la Saint-Valentin est une "**bidaa**". Autrement, une fête étrangère à la religion musulmane et aux coutumes arabo-tunisiennes. » (122) ; ; *MAR.* : « La réalité de la gestion dans nos entreprises n'est-elle pas plus dominée par une logique de méfiance, de surveillance et de "tbarguig" (comme on dit chez nous), que par une logique de coordination et de stimulation de la créativité et de l'innovation ? L'innovation n'est-elle pas considérée par certains esprits archaïques comme une "**bidaa**" ? » (18)

◆ **Sira** ([sira] de l'arabe) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Biographie du Prophète Mohamed.**

ALG. : « La célébration d'El-Mawlid Ennabaoui Echarif, constitue, outre la perpétuation de la **Sira** Nabaouia (Conduite du prophète) et ses vertus et mérites, une occasion pour les familles de la ville de Ténès. » (26) ; TUN. : « Il a saisi cette occasion pour souligner que les Musulmans qui se trouvent aujourd'hui menacés, sont au-dessus des accusations mensongères dont ils font l'objet et s'inspirent de la **Sira** du prophète. » (116) ; MAR. : « Dans une intervention similaire, S.A.R. le Prince El Hassan bin Talal, Président du Forum de la pensée arabe au Royaume Hachémite de Jordanie, a souligné l'importance d'étudier la **Sira** du sceau des prophètes en tant qu'incarnation de la miséricorde universelle du Très-Haut. » (3) ; MAU. : « Le Congrès, qui est centré sur les valeurs de la modération et de l'équilibre dans la **Sira** du Saint prophète, a donné lieu à un échange d'allocutions entre le ministre de la justice, ministre des affaires islamiques et de l'enseignement originel. » (21)

◆ **Hadith** (de l'arabe [ḥadiθ]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Recueil des actes et paroles du Prophète Mohamed. Il constitue la seconde source de guidance pour les musulmans, après le Coran.**

ALG. : « Le musulman doit toujours veiller à adresser ses invocations et ses prières exclusivement à Allah : Le Prophète Mouhammad (salla ālahou alayhi wa sallam) a, en effet, clairement rappelé dans un **Hadith** que le douâ (invocation) constitue une ibâdah. » (20) ; TUN. : « Mohammed Psl a également fortement encouragé les êtres humains à adhérer à des pratiques d'hygiène qui protègent les gens contre les infections. Considérez les **hadiths** suivants, ou les paroles du prophète Mohammed. » (116) ; MAR. : « Il montre comment l'apocalyptisme, présent dans le texte même du Coran, dans les **hadith** et dans l'islam médiéval, réapparaît à l'époque contemporaine, à travers une littérature populaire diffusée dans tout le monde musulman, qui puise dans la tradition. » (10) ; MAU. : « les Compagnons, les prédécesseurs, leurs disciples, les Moujtahidines parmi les plus illustres Oulémas du **Hadith** et ses exégètes ont consacré énormément de temps à sa mémorisation, à son recueil et à son écriture. » (21)

Relatif à la théologie islamique

- ◆ **Chahada** (de l'arabe [*shahada*]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Profession de foi et l'un des cinq piliers de l'Islam, qui consiste en une récitation de la formule : « J'atteste qu'il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah et que Mohamed est l'envoyé d'Allah.**

ALG. : « *Maintenant ma fille, reprend l'imam, répète après moi la **chahada*** ». Avec son accent presque chantant, Vidgrin Amélie s'applique à prononcer correctement la *chahada*. » (2) ; TUN. : « *Huit touristes chinois se sont rendus, avant-hier, à la mosquée Okba Ibn Nafaa à Kairouan, où ils ont été contraints de prononcer la **chahada**, la profession de foi musulmane.* » (106) ; MAR. : « *Le but étant de mieux faire comprendre les mesures barrières. Surtout après la marche "irresponsable" organisée samedi dernier, lorsque des centaines de personnes ont envahi les rues scandant la **Chahada**.* » (119) ; MAU. : « *trois choix sont laissés aux musulmans pour traiter les prisonniers mécréants refusant de prononcer la **Chahada** : être passés par les armes, enseigner aux musulmans l'écriture et la science qu'ils détiennent, ou l'esclavage.* » (110)

- ◆ **Diya** (de l'arabe [*diya*]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Dédommagement en guise de prix du sang, payé par celui qui a tué ou blessé quelqu'un.**

ALG. : « *La pratique renvoie à la **diya** (diyith chez les berbérophones). Cette coutume existait, et existe encore, sous des formes variables, dans de nombreuses sociétés.* » (13) ; TUN. : « *Houda Nagdh, s'est adressée directement à Saïd Chebli en révélant, pour la première fois, que lui et ses compagnons lui avaient proposé de lui payer ce qu'on appelle la "**diya**", une somme d'argent qu'offrent généralement les tueurs à la famille de la victime.* » (114) ; MAR. : « *Mais vous savez qu'on n'indemnise pas une victime parce qu'elle est riche ou non, mais parce qu'elle a subi un préjudice ; on répare le tort qu'on lui a fait, moralement, matériellement et dans les règles du droit (dans le droit musulman on a le principe de la **diya** dans certaines situations).* » (10) ; MAU. : « *Elle exige cependant qu'il paye la **diya** aux ayants-droits du vieux. Une ONG caritative est prête à verser la moitié des 3 Millions d'UM correspondant à la **diya**.* » (112)

- ◆ **Fetwa** (de l'arabe [feṭwa]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Décision ou avis ayant valeur de loi, rendu par un comité de théologiens musulmans.**

ALG. : « Il a précisé que “l’islam est le même dans tous les pays musulmans, mais la *fetwa* diffère selon l’espace et le temps et suivant l’évolution de la société”, ajoutant qu’une *fetwa* promulguée en 1962, par exemple, n’est plus celle de nos jours car le citoyen d’aujourd’hui n’est pas, non plus, celui d’autrefois. » (1) ;

TUN. : « Le Mufti de la République, le Cheikh Othman Battikh, a émis une *fetwa* (avis religieux) concernant l’immigration clandestine la qualifiant de « péché », pour le danger que représente le voyage par la mer sur la vie des immigrés. » (116) ; MAR. : « ce qui se passe, c’est que les petits malins se sont fait délivrer des *fetwas* clés en main par des oulémas de proximité. » (10) ; MAU. : « Elles ont ensuite évoqué les mutilations génitales des fillettes (excision), à la naissance, un phénomène qui continue à exister encore chez nous, en dépit d’une *fetwa* des Ulémas et des campagnes de sensibilisations des ONG sur leurs conséquences néfastes. » (102)

- ◆ **Fitna** (de l'arabe [fitna]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Sédition ou discorde interne qui met à l'épreuve la foi des croyants ; par extension désunion politique et religieuse.**

ALG. : « Le complot tire à sa fin. Les feux de la *fitna* se sont entièrement consumés dans les valeurs de patriotisme, l’esprit de sacrifice et l’engagement sans réserve d’un peuple, plus que jamais uni autour de l’État et de ses institutions. » (20) ;

TUN. : « Mustapha Filali qualifie de loi de la *fitna* (sédition) la proposition de loi dite d’immunisation de la révolution en instance d’examen à l’Assemblée nationale constituante. » (105) ; MAR. : « Les pirates ont publié un message sur la page d’accueil du site dans lequel ils reprochent à la chaîne qatarie de semer la *fitna* (la discorde) dans le monde arabe. » (15) ; MAU. : « M. Aissa a pour sa part souligné que l’Algérie et la Mauritanie “ont réussi à prémunir leurs peuples contre la *fitna* au nom de la religion ainsi que contre l’anarchie qui a ébranlé plusieurs pays arabes”. » (115)

- ◆ **Habous** (de l'arabe [ḥabus]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Institution religieuse musulmane s’occupant de gestion des biens légués par les musulmans, et consacrés à une œuvre pieuse ou à une fondation d’intérêt général.**

ALG. : « Le FCE a mis l'accent sur la nécessité de réunir dans un seul instrument juridique les règles applicables au foncier qu'il soit privé, public ou **habous**. » (8) ; *TUN.* : « Tous ces sujets ont nettement la priorité et devraient précéder le projet de loi sur la restauration du régime des **Habous**, discuté, hier lundi 11 novembre, conjointement par la commission de la législation générale et celle des finances, de la planification et de du développement régional. » (111) ; *MAR.* : « Le département des **Habous**, et peut-être encore plus en raison de sa qualité de ministère de souveraineté, traîne depuis très longtemps derrière lui cette image de ministère fermé et d'institution inaccessible. » (15) ; *MAU.* : « La nomination du premier de ces "hommes de confiance" par le fondateur ou selon le processus défini par celui-ci est avalisée par l'organisme de tutelle des awqafs ou des **habous**. » (102)

- ◆ **Halal** (de l'arabe [*ḥalal*]) adj. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Tout ce qui n'est pas frappé d'interdit par l'Islam. Plus spécifiquement, la viande d'un animal tué selon les rites de l'abattage que préconise la religion musulmane.**

ALG. : « Dans le marché du **halal** en pleine expansion avec son potentiel de plus de 3 milliards d'euros, c'est un produit pour le moins inattendu qui fait son apparition : les œufs. Allez donc savoir ce qu'est un œuf halal ! » (1) ; *TUN.* : « Le label "**Halal**" pour les produits alimentaires tunisiens ouvre de nouvelles perspectives au niveau de l'exportation. » (23) ; *MAR.* : « Trouver de la viande **halal** en Amérique latine c'est comme chercher une aiguille dans une botte de foin. En effet, la mission s'avère difficile, voire impossible. » (10) ; *MAU.* : « Le conférencier Cheikh Mohameden Ould Hameyin a commencé par la nécessité à ne consommer que **halal** (le licite). » (21)

- ◆ **Haram** (de l'arabe [*ḥaram*]) adj. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Tout ce qui est illicite ou interdit par l'Islam (le contraire de halal).**

ALG. : « C'est pour cette raison que nous avons tranché que le mariage seulement par la Fatiha est strictement **haram**. » (2) ; *TUN.* : « Le cabinet du Mufti a rendu public un communiqué, ce vendredi 6 juillet 2018, considérant que les appels à l'annulation du pèlerinage ne sont pas permis par la chariâa sous n'importe quel prétexte. Le même communiqué indique que ces appels sont **Haram**, et peuvent semer la discorde et les troubles. » (101) ; *MAR.* : « Une Fatwa de plus du Fquih Ahmed Raïssouni sur son site électronique, en réponse à un citoyen qui lui

demandait si travailler dans une usine de fabrication de cigarettes est **Haram** (non permis). » (16) ; MAU. : « Le cortège, dont le mot d'ordre est "Boko Haram est **haram**" (interdit, impur), s'est ébranlé sous un soleil de plomb peu avant 9H30 locales (8H30 GMT) de la place Toumo, dans le centre de Niamey. » (120)

- ◆ **Idda** (de l'arabe [*ʿidda*]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Période de viduité qui impose à la femme musulmane divorcée, répudiée ou veuve, de ne pas se remarier avant un certain temps.**

ALG. : « Pendant toute la durée de sa **ʿidda**, période légale durant laquelle elle ne peut ni se marier ni voir un homme (à l'instar du Talmud, le Coran parle de "flux menstruel", II, 228). » (2) ; TUN. : « Dans un communiqué, le conseil a estimé que ce rapport porte atteinte aux dispositions relatives à la famille à l'instar de l'héritage, la pension alimentaire, la viduité (**Idda**), ajoutant que certains concepts caractérisant l'identité "arabo-musulmane" du peuple tunisien ont été "délibérément" supprimés de ce texte. » (101) ; MAR. : « Elle n'a réclamé ni don de consolation, sorte d'indemnité compensatrice (appelée mout'â) ni pension alimentaire couvrant la période de viduité (**idda**), deux droits pourtant accordés par le code de la famille à la femme en cas de divorce. » (15) ; MAU. : « il était important de l'informer car l'accouchement mettait fin à la période d'El **Idda**, période pendant laquelle la femme divorcée n'a pas le droit de se remarier de peur de confusion sur la filiation de son éventuel nouveau-né. » (102)

- ◆ **Kafala** (de l'arabe [*kafala*]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Loi musulmane qui précise et régleme les conditions légales requises pour la prise en charge, la tutelle, voire l'adoption d'enfants abandonnés ou victimes de divorce.**

ALG. : « Il n'autorise que la **kafala**, soit "l'engagement de prendre bénévolement en charge l'entretien, l'éducation et la protection d'un enfant mineur, au même titre que le ferait un père pour son fils. » (1) ; TUN. : « La **kafala** est une procédure d'adoption spécifique au droit musulman, qui interdit l'adoption plénière, et s'oppose en général à la procédure d'adoption au nom de la famille, considérée comme pilier de la société. » (106) ; MAR. : « Cette avocate est spécialisée dans la **Kafala**, une procédure judiciaire permettant la prise en charge d'un enfant abandonné ou orphelin. » (119) ; MAU. : « En collaboration avec le MASEF, une proposition de loi sur la **Kafala** des enfants sans encadrement parental a été élaborée et est en attente des suites nécessaires à son adoption. » (131)

- ◆ **Kofr** (de l'arabe [kofr]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Impiété, fait de ne pas professer la religion musulmane considérée comme seule vraie.**

ALG. : « Le nouveau ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Mohamed Aïssa, réveille le démon des salafistes, pour qui la tolérance relève du **kofr**. » (8) ; TUN. : « Les partis démocrates n'ont pas mesuré l'ampleur et l'importance de cette tactique ; ils n'ont pas contré avec assez de véhémence ceux qui les accusaient de mécréance et de "**kofr**" et se sont défendus trop mollement contre leur "**takfir**", pourtant interdit par l'islam. » (106) ; MAR. : « Regardons ce qui se passe chez nous : à Tétouan des affiches appelant à excommunier les "mauvais musulmans" sont collées dans des bus, le mot "**kofr**" y est écrit entouré d'une mare de sang ! » (10) ; MAU. : « Au-delà des Tunisiens qui veulent vivre leur été de la manière qui leur semble, quel accueil sera fait aux touristes qui oseront quitter les circuits balisés que sont les zones touristiques où de toute manière des "yeux" agressifs scrutent n'importe quel **kofr** ou tabarej ? » (112)

- ↳ **Kafer** (de l'arabe [kafir]) n. m. : = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. **Mécréant, impie, personne qui ne professe pas la religion musulmane.**

ALG. : « Si Rezki avait la réputation d'être un libre penseur, et les haut-parleurs de la mosquée poussés à fond durant les taraouih, l'incommodaient fortement. "Je ne peux même pas protester ! Si je le faisais, je passerais pour un **kafer**. Mais c'est insupportable ! Côté sons, je suis bien servi, en plus des haut-parleurs assourdissants, il y a le grabuge que font les gosses tout l'après-midi et le soir. Jusqu'à minuit, ils sont dehors ! Je ne comprends pas ces parents qui abandonnent leur progéniture". » (8) ; TUN. : « Selon le communiqué du ministère de l'Intérieur, publié jeudi 2 avril 2015, le prévenu a reconnu avoir menacé de mort le Pr Talbi dans un post sur Facebook, estimant que les déclarations du penseur et islamologue sont une atteinte à l'islam et une offense aux musulmans, ajoutant que dernier est un "**kafer**" (mécréant) et qu'il doit être éliminé. » (106) ; MAR. : « Chassé de partout, humilié par les gens et indésirable là où il s'installe, il vit pendant des années des moments très difficiles. Comble de l'ironie, il sera excommunié et accusé d'être un impie, un **kafir**. » (14) ; MAU. : « Et dire que même qu'un **Kafir** comme Platon savait que le « but de l'État est de faire régner la vertu,

c'est-à-dire d'instaurer une société juste...dans laquelle sont respectées quatre qualités fondamentales : la sagesse, le courage, la tempérance et la justice. » (112)

- ◆ **Mektoub** (de l'arabe [mektub]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Destin, acte par lequel Dieu prédétermine la volonté humaine.**

*ALG. : « le dénuement extrême et la déculturation au possible dont ont été victimes les colonisés n'ayant d'autres horizons que le **Mektoub** (destin) qui plombait leur avenir et celui de leur pays. » (20) ; TUN. : « si en Tunisie on ne se suicide pas comme chez France Télécom, c'est à cause du MEKTOUB. Eh bien, si le **mektoub** peut sauver des vies, mektoubons ! » (101) ; MAR. : « le scénario d'effondrement que d'aucuns prévoient, sauf changement de cap preste, relève moins du mauvais roman d'anticipation que du **mektoub** inéluctable. » (18) ; MAU. : « Entre le point de départ et le point d'arrivée, l'homme a son chemin à faire. Et même si tout est "**mektoub**", écrit d'avance, il n'en reste pas moins qu'il a le devoir de se cultiver. » (121)*

Aumône

- ◆ **Sadaka** (de l'arabe [s^ʿadaqa]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Don charitable et spontané fait aux pauvres, sous diverses formes repas, argent ; etc.**

*ALG. : « e préfère donc acheter de la viande directement chez le boucher, je choisis mes morceaux, je réserve une part pour la **sadaka** (l'aumône) et je ne me ruine pas pour un mouton. » (8) ; TUN. : « Libéralités pieuses de l'aumône aux pauvres, donations et legs à l'Eglise, ihsan, **sadaka**, fondations habous destinés aux miséreux, sont dus pour les chrétiens comme pour les musulmans à des croyances religieuses, à la crainte de l'au-delà » (105) ; ; MAR. : « enfin par la production d'une fatwa -elle n'y trouvera aucun mal- qui dispensera les gens de la **sadaka**, recommandée par l'Islam, pour crainte de se tromper de cible. » (7) ; MAU. : « Acquérir quelque niveau de richesse dépassant le strict besoin ordonne contribution concrète au bien-être des moins nantis. C'est la célèbre zakat. Ce sont aussi les multiples **sadaqa**, ces aumônes pieuses honorées et anoblissantes. » (102)*

- ◆ **Zakat** (de l'arabe [zakat]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Aumône légale et l'un des piliers de l'Islam, que le musulman doit verser, afin de purifier ses propres biens.**

ALG. : « La **Zakat** correspond au quart du dixième, soit 2,5 % de toute valeur ayant atteint le Nissab au terme d'une année, à savoir l'argent, les offres commerciales et les marchandises évalués au prix de vente actuel le jour de la Zakat. » (26) ; *TUN.* : « Pour le directeur général de la Banque Zitouna toutes les composantes existent bel et bien afin de réaliser cette institutionnalisation de la **zakat** : d'un côté des hommes d'affaires et des entreprises riches prêts à honorer leur devoir religieux, des familles qui vivent dans la précarité et la pauvreté de l'autre côté. » (108) ; *MAR.* : « Dans un communiqué, le Conseil indique que la **Zakat** consiste à offrir un « saâ » d'orge ou de blé par personne en fonction de la consommation de la population, soit l'équivalent de 2,5 kg, notant qu'il est possible de s'acquitter de la Zakat trois jours avant l'aïd Al Fitr. » (15) ; *MAU.* : « Les victimes qui étaient venues recevoir de la **zakat** (aumône) d'un homme d'affaires, ont commencé à se précipiter, et ont finalement cédé à la bousculade qui a été fatale pour certaines. » (121)

- ◆ **Zakat El Fitr** (de l'arabe [zakatelfitr]) n. f. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Aumône purificatrice distribuée aux pauvres à l'occasion de la fin du ramadan.** = = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* : **fitra**

ALG. : « Le ministère a appelé, dans son communiqué, à sortir la **Zakat El-Fitr** à compter du 15e jour du Ramadhane, précisant que son montant est fixé cette année à 120 Da, soit un « Saâ » (une mesure de 2kg) de nourriture des Algériens. » (32) ; *TUN.* : « La fixation du montant de la **Zakat el-fitr** répond certes à des critères très précis, que l'on paye en espèces ou en nature. » (116) ; *MAR.* : « **Zakat Al Fitr**, aumône de la rupture du jeûne et symbole de la solidarité en Islam, est une sunna dont doit s'acquitter tout musulman avant l'Aïd Al Fitr, dans un délai allant à 3 jours avant. » (3) ; *MAU.* : « Au total 1000 familles nécessiteuses et gérées par des femmes divorcées ou veuves, issues de toutes les moughataa de Nouakchott ont bénéficié de la **Zakat al-Fitr**. » (21)

Habitations

*Maison somptueuse, maison rustique, maison de commerce, maison de religieux,
abri, partie d'une maison, matériaux de construction*

Maisons fortifiées

- ◆ **Bordj** (de l'arabe [borʒ]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Bastion, fort destiné à défendre la vieille ville (médiina), poste fortifié militaire ou administratif.**

ALG. : « si le but de la restauration des monuments est de garder les traces de leur histoire, de leur usage ou des changements subis au cours du temps, les conditions caractérisant le **bordj** turc de Boghni actuellement ne permettent pas la réalisation de ces objectifs. » (2) ; TUN. : « les **Bordj** de Hammamet et Djerba (Ghazi Mustapha), le Musée de Sousse ainsi que le Musée des Arts et Traditions populaires de Djerba seront accessibles de 9h00 à 17h00. » (132) ; MAR. : « Dans le prolongement de la prison, par une esplanade on arrive au pied d'une grande tour ronde, (c'est aujourd'hui le **Bordj** El Hanna), car le foundouk au henné, actuellement délabré, se trouvait au-dessus de la tour. » (3)

- ◆ **Ksar** (de l'arabe [qasr]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Forteresse, cité fortifiée au Sahara, dans les oasis ou les vallées arrosées.**

ALG. : « L'association des notables de la commune de Tibesbest, à Touggourt, a réagi, récemment, suite à une opération de démolition du **ksar** par les autorités locales, en adressant une lettre SOS au ministère de la Culture. » (1) ; TUN. : « Le **ksar** peut servir de refuge comme il deviendra en temps de paix, en même temps que grenier, un lieu d'échange et de vie sociale. » (23) ; MAR. : « Le **Ksar** Aït Benhaddou (province d'Ouarzazate), site inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1987, est soumis à un processus de dégradation avancée » (10) ; MAU. : « Le pittoresque quartier du vieux **ksar** était une cité multiple, riche par sa diversité, toutes les composantes du pays y résidaient. » (112)

- ◆ **Ribat** (de l'arabe [ribat^s]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Forteresse, citadelle fortifiée pour combattre les infidèles, servant aussi de lieu de prières.**

ALG. : « Ceci étant, pas loin de Sidi Rahmoun, et dominant les plages mitoyennes de Malousse et Ouardania, il existe un sanctuaire qui fut le **ribat** tenu au X^{IV}e siècle par Sidi Yacoub. » (2) ; TUN. : « Il s'agit d'une visite nocturne du **ribat** de Sousse avec l'application de la réalité augmentée comme technique pour reconstituer la vie dans une forteresse de plus de 1200 ans. » (122) ; MAR. : « Le spectacle, baptisé Machahid, relate le parcours historique des deux rives : le peuplement originel amazigh, les Phéniciens et les Carthaginois, les Rois maures,

les Romains, le **Ribat** du Chellah à l'époque des Zénètes, la fondation de Ribat El Fath par les Almohades, l'apport des Andalous... » (15) ; MAU. : « Les Almoravides tinrent le nom du mot **ribât**, qui était une sorte de monastère, où vivaient reclus les fondateurs du Mouvement suite aux premiers échecs de leur prédication. » (112)

Maisons rustiques

- ◆ **Gourbi** (de l'arabe [gurbi]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR : **Habitation traditionnelle, en terre battue et toit de chaume ou de tôle.** = MAR. : nouala

ALG. : « Aussi le maréchal des logis, sur le point de regagner ses foyers, pouvait-il oublier ou maudire le **gourbi** miséreux, laissé derrière lui, et pourtant rageusement incendié par ses chasseurs. » (8) ; TUN. : « Une enseignante a transformé une salle de l'école 18-Janvier de Ras Jebel (Bizerte), qui ressemblait plutôt à un **gourbi**, en une vraie salle de classe digne de recevoir des élèves. » (106) ; MA : « l'homicide volontaire, avec violence, d'un jeune SDF (Sans domicile fixe) dont le corps avait été retrouvé dans un gourbi abandonné dans la périphérie de Tétouan. » (24)

- ◆ **Houch** (de l'arabe [hawf]) n. m. = ALG. / TUN. : **Construction rurale de facture assez sommaire composée de bâtiments entourant une cour.**

ALG. : « Combien sont-elles ces familles SDF, dont une majorité vit depuis des décennies dans ces immeubles séculaires où le ciment et le plâtre ont perdu, comme perdrait un vieillard les dents et la couleur des cheveux, la force de résister au fardeau des années ? Un élu de l'APC de Souk Ahras a déclaré qu'ils sont aux alentours de 200 bâtisses européennes et anciennes constructions traditionnelles ou "**houch**", soit une moyenne de 400 à 500 familles nécessitant un relogement dans les meilleurs délais. » (2) ; TUN. : « Mais ces textes sont loin d'être suffisants et l'administration est appelée à encadrer l'activité par un cadre règlementaire clair qui définisse les tenants et les aboutissants du tourisme alternatif et, surtout, qui identifie la nature et la spécificité de chaque mode d'hébergement car hôtel de charme n'est pas maison d'hôte qui n'est pas gîte rural qui est différent d'un **Houch** réaménagé à des fins d'hébergement. » (132)

Maisons de commerces

- ◆ **Hammam** (de l'arabe [ħamam]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Établissement de bains publics destiné à l'hygiène corporelle.** = ALG. / TUN. / MAR. : **bain, bain maure** = ALG. / MAR. : **bain douche**

ALG. : « Onze personnes ont été asphyxiées au monoxyde de carbone, ce mercredi, en début d'après-midi, dans un **hammam** situé près de la mosquée Al-Rahma, dans le quartier Khelifa Boukhalfa, à Alger. » (1) ; TUN. : « Seize femmes ont été transportées en urgence à l'hôpital régional Mohamed Bourguiba, au Kef, suite à l'explosion d'une citerne d'eau chaude dans un **hammam** (bain maure). » (106) ; MAR. : « L'accusée, habitant la zone Lissassfa, munie de son smartphone, a été surprise en train de prendre des clichés des autres femmes dans l'enceinte du **hammam**. » (16) ; MAU. : « Les Mauritaniens ne sont pas dupes ! Ils n'ignorent pas qu'à sa prise de pouvoir, Ould Abdel Aziz n'avait qu'une demeure à Tevragh Zeina et un **Hammam** au Ksar. » (121)

- ◆ **Foundouk** (de l'arabe [funduq]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Suite de bâtiments servant autrefois d'hôtellerie, d'entrepôt, d'atelier ou de boutique.** = TUN. : **fondouk**

ALG. : « Et c'est sur un terrain situé aux abords d'un **foundouk** servant de caravansérail et appartenant à son père que Bensaâdoune avait porté son choix pour la pose de la première pierre à l'édifice de cette mosquée. » (13) ; TUN. : « Construit au milieu du dix-septième siècle, ce **foundouk** est en réalité un double édifice comprenant la résidence des consuls de France, depuis 1661, et un fondouk des commerçants qui servait d'auberge aux nombreux marchands de la nation française. » (107) ; MAR. : « Dans le prolongement de la prison, par une esplanade on arrive au pied d'une grande tour ronde, (c'est aujourd'hui le Bordj El Hanna), car le **foundouk** au henné, actuellement délabré, se trouvait au-dessus de la tour. » (3)

- ◆ **Café Maure** loc. nom. = ALG. / TUN. / MAR. : **Café traditionnel fréquenté par les hommes.**

ALG. : « Plusieurs gérants de **café maure** dans la ville de Mascara ont décidé d'augmenter le prix d'une tasse de café de 25% passant de 20 à 25 dinars, laissant médusé le client. » (27) ; TUN. : « Tout le **café maure** de Dar Kamila est couvert d'images d'artisans au regard direct et puissant, un reflet de l'âme de cette

exposition, un peu pour dire que ce sont eux les gardiens et héritiers de ce patrimoine ancestral tunisien qui demeurera toujours présent grâce à leur talent. » (101) ; **MAR.** : « *La reconstruction du célèbre **café Maure** situé au cœur des mythique Oudayas de Rabat a enflammé la Toile et provoqué la colère de l'opinion publique.* » (10)

Maisons de religieux

- ◆ **Maqam** (de l'arabe [*maqam*]) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR.** : **Mausolée d'un saint de l'islam.**

ALG. : « *Partout, des banderoles noires, des écharpes noires, des bandanas noires, des étendards noirs et des grappes et des groupes de femmes en noir qui vont et viennent entre le souk principal et le **maqam** de Sayyida-Zineb.* » (1) ; **TUN.** : « *Zaouïa ou Dharih ou **Maqam**, quel qu'en soit le nom, chacun de ces lieux a toujours constitué un repère, un levier identificatoire, une niche de solidarité communautaire et un symbole pour la population ou la localité en question.* » (113) ; **MAR.** : « *Il a présenté une installation intitulée "**Maqam**" (mausolée d'un saint). L'artiste emploie des ustensiles de cuisine, des morceaux de bois et du sable pour recréer une ville sans vie.* » (112)

☞ **ALG. ; TUN. ; MAR. ; MAU.** : **marabout**

- ◆ **Zaouia** (de l'arabe [*zawija*]) n. f. = **ALG. / TUN. / MAR. / MAU.** : **Établissement religieux placé sous l'autorité d'une confrérie musulmane et destiné à l'enseignement coranique.**

ALG. : « *La **zaouia** Belkaidia Hebria basée dans la localité de Sidi Maarouf (est d'Oran) organise chaque année la série de "Dourouss Mohammadia" à l'occasion du mois sacré du ramadhan avec la participation d'une pléiade d'ulémas en fiqh de nombreux pays.* » (26) ; **TUN.** : « *Zaouïa ou Dharih ou Maqam, quel qu'en soit le nom, chacun de ces lieux a toujours constitué un repère, un levier identificatoire, une niche de solidarité communautaire et un symbole pour la population ou la localité en question.* » (113) ; ; **MAR.** : « *À l'occasion de la fête du Mouloud, des milliers de pèlerins, de différentes régions du Maroc et de l'étranger, se dirigent vers le village de Madagh, lieu de la **zaouia** Boutchichia.* » (3) ; **MAU.** : « *renouveler les liens avec les familles, les zaouias et les écoles de la Tariqa Tijania en Mauritanie dans le but de raviver les valeurs*

spirituelles qui se trouvent à la base de la Tariqa de Sidi Ahmed Tijani et de consolider les relations entre ces centres et la zaouia mère de Fès. » (115)

Abri

- ◆ **Khaïma** (de l'arabe [xajma]) n. f. = ALG./TUN./MAR./MAU. : **Tente des Bédouins en laine ou en poils de chameau.**

*ALG. : « Dans la commune de Djebahia (ouest de la wilaya de Bouira), les associations caritatives Kafil El-Yatim et Ness El-Khir, en collaboration avec le Croissant-Rouge algérien (CRA), ont implanté une immense **khaïma** aux abords de l'autoroute Est-Ouest. » (1) ; TUN. : « la décoration soignée et raffinée est entourée d'un vaste jardin de 5.000 m² agrémenté d'une piscine et d'une tente traditionnelle appelée **khaïma**, qui protège des rayons du soleil. » (133) ; MAR. : « doté d'une trame de voirie alignant les baraques et les contraignant à s'enclorre derrière une palissade qualifiée de zriba à l'instar de la haie d'épineux entourant la **khaïma** ou nouala et comme pour donner un cachet campagnard à cette forme de sous-habitat pseudo-citadin. » (10) ; MAU. : « En entrant à La **Khaïma**, on est immédiatement transporté ailleurs. Les drapés colorés qui dissimulent le plafond, les lanternes multicolores qui trônent au-dessus des tables et les souvenirs de voyages qui ornent les murs contribuent à rendre l'endroit à la fois chaleureux et dépaysant. » (112)*

- ◆ **Zriba** (de l'arabe [zariba]) n. f. = ALG./TUN./MAR./MAU. : **Parc à bétail délimité par des haies de branches épineuses.**

*ALG. : « Il va revenir cette nuit et vouloir manger l'un de nous. Je vais mettre une porte grillagée à la **zriba** et consolider avec des poutres celle de la maison. » (8) ; TUN. : « En ce même moment, Abdellatif Aloui a usé de tout son répertoire vulgaire, grossier et ordurier envers Samia Abbou et Abir Moussi, confirmant l'impression que l'enceinte du Parlement est devenue une sorte de **zriba** où les "animaux font la loi", même si les animaux, dans ce cas, sont plus "nobles". » (139) ; MAR. : « doté d'une trame de voirie alignant les baraques et les contraignant à s'enclorre derrière une palissade qualifiée de **zriba** à l'instar de la haie d'épineux entourant la **khaïma** ou nouala et comme pour donner un cachet campagnard à cette forme de sous-habitat pseudo-citadin. » (10) ; MAU. : « Tout ce monde constitua l'ensemble tribal Teyzega. Disposant d'habitat convenable,*

d'une grande **Zriba** de palmiers, d'un cheptel suffisant d'ovins et caprins, la famille Amer entourait ses enfants d'une attention particulière. » (112)

Parties d'une maison

- ◆ **Ghorfa** (de l'arabe [yorfa]) n. f. = ALG. / TUN. : **Petite pièce voûtée d'une maison traditionnelle, servant de chambre ou de silo.**

ALG. : « Elle nous accueille avec un large sourire au pas de sa modeste demeure et nous invite à pénétrer dans sa **ghorfa** au plafond haut et aux murs badigeonnés à la chaux. » (13) ; TUN. : « Le site est calme et reste encore à l'écart de la déferlante touristique. Les **ghorfa**, dont certaines sont en restauration, s'organisent autour d'une jolie placette. » (122)

- ◆ **Kouba** (de l'arabe [qoba]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Coupole surmontant les mosquées et les mausolées.**

ALG. : « Sidi Cheikh, notre vénéré saint, dont la **kouba** se trouve à El Abiodh Sidi Cheikh, n'a-t-il pas livré bataille à plusieurs reprises aux Espagnols pour tenter de délivrer Oran. » (2) ; TUN. : « Le maintien en état de ruine de la **kouba** est volontaire car, selon une légende locale vivace, tout essai de reconstruction serait condamné à la destruction. » (134) ; MAR. : « Tout en blanc, le sanctuaire est situé sur une grande et large falaise panoramique dominant le village tout entier qui porte son nom et dont la **kouba** blanche bordée d'ocre, minutieusement soignée et bien entretenue. » (3)

- ◆ **Moucharabieh** (de l'arabe [mufarabije]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Dispositif de fenêtre ouverte et grillagée qui permet à la fois de filtrer l'air et la lumière et qui assure ainsi, dans les maisons traditionnelles, une sorte de climatisation naturelle.**

ALG. : le peintre reprend également quelques éléments décoratifs des maisons traditionnelles dans ces œuvres, à l'image de la céramique, des **moucharabiehs** ou encore des grandes portes anciennes et leur heurtoir, en reproduisant fidèlement les détails ornementaux de chaque objet. » (13) ; TUN. : « Sur les murs, le **moucharabieh** en mailles dorées rétroéclairées rappelle la façade de la boutique de Casablanca. Un motif traditionnel que Cartier modernise par un travail minutieux. » (101) ; MAR. : « Parmi les lots phares de cette vacation, figurent deux plafonds peints et des compositions en bois de cèdre sculpté,

*réalisées en 1969 par Mohamed Melehi pour un établissement hôtelier à Kélaat M'gouna, outre des **moucharabieh** et plafonniers de l'artiste Mohamed Chebaa.* » (18) ; MAU. : « *Le nouveau design de notre Ambassade aborde l'environnement avec une interprétation moderne du **moucharabieh** islamique traditionnelle - un élément de l'architecture arabe datant du Moyen-Âge qui fournit l'ombrage dans le désert.* » (112)

- ◆ **Skifa** (de l'arabe [saqifa]) n. f. = ALG. / TUN. : **Vestibule, hall d'entrée de la maison traditionnelle.**

ALG. : « *l est vrai que ce travail, aussi sensible soit-il, nécessite une attention particulière et appelle des restaurateurs hautement qualifiés. Chose qui a rendu possible la restauration de la Skifa (le vestibule) et de la Driba, espace situé entre cette dernière et la porte d'entrée. Les soucis de Mme Amamra ne se limitent pas à ce point.* » (8) ; TUN. : « *Au 11 bis, boulevard Bab Ménara, à la lisière de la médina de Tunis, une vieille demeure typiquement tunisienne avec portail, skifa ouvrant sur un patio et tout autour de grandes pièces.* » (105)

Matériaux de construction

- ◆ **Toub** (de l'arabe [t'ub]) n. m. = ALG. / MAR. : **Sorte de pisé, matériau de construction traditionnel utilisé dans les régions sahariennes, fait de briques en terre argileuse mélangée avec de l'eau et du chaume.**

ALG. : « *Des grappes de maisons, construites en **toub** s'encastrent au sein des versants de massifs forestiers difficilement accessibles, malheureusement défigurés par la série répétitive des incendies et des départs de feux qui se produisent chaque année.* » (2) ; MAR. : « *Le journal ajoute que le groupe avait opéré en se scindant en quatre sous-groupes pour investir simultanément les quatre misérables demeures, construites en **toub** à même le lit d'un oued asséché.* » (10)

- ◆ **Zellidj** (de l'arabe [ziliʒ]) n. m. = ALG. / MAR. : **Carreau de faïence de petite taille, décoré avec des motifs en forme d'arabesques.** = MA : **zellige**

ALG. : « *Dotés d'une richesse décorative, les murs intérieurs du patio sont entièrement encadrés de faïence et de **Zellidj** ; à motifs floraux où géométriques, faisant preuve du génie artisanal de cette médina.* » (1) ; MAR. : « *Le **zellige** est*

un produit spécifiquement artisanal de par la modestie de son origine et l'habileté dont il faut faire preuve pour le travailler. » (10)

Arts

Artistes, musiques et chants, instruments de musique

Artistes

◆ **Cheb** (de l'arabe [ʔəb]) n. m. **Jeune chanteur de raï.**

*ALG. : « C'est le cas de cheb Djamel Milano, ce dernier vient d'être reconnu coupable et condamné par le tribunal d'Aïn El Türck à 3ans de prison ferme. » (8) ; TN : « Le tribunal de grande instance de Paris a condamné, en effet, ce mardi 7 avril, le chanteur algérien **Cheb** Khaled pour avoir plagié Rabah Zeradine dit Cheb Rabah en s'appropriant la chanson « Didi », l'un de ses tubes. » (107) ; MAR. : « Dans ses tubes, il chante fort l'amour, avec sa voix fluette, pour abonder dans le sens de la fibre du raï love initié par **Cheb** Hasni. » (10)*

☞ ALG. : raïman

◆ **Gnaoua** (de l'arabe [gnawa]) n. m. plu. = ALG. / TUN. / MAR. : **Danseurs et chanteurs mystiques noirs organisés en confréries populaires qui utilisent la transe et l'exorcisme dans leurs cérémonials.**

*ALG. : « À la différence du houbi, chant et danse **gnaoua** ont impressionné mon enfance, même si l'enchantement était lesté d'une confuse angoisse par ce que la transe de la hadra me révélait d'insondable dans l'âme humaine. » (2) ; TUN. : « Les deux pays se disputent également la paternité de la culture "**gnaoua**", rendue en partie célèbre grâce à un festival à Essaouira (sud du Maroc) et dont le royaume chérifien a déposé une demande d'inscription sur la liste de l'Unesco. » (116) ; MAR. : « L'objectif est d'offrir au public une lila dans la plus pure tradition afin de mettre en valeur toute la richesse et la magnificence de la culture **Gnaoua**. » (3)*

◆ **Neffar** (de l'arabe dialecta [nefar]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Musicien qui joue d'un instrument à vent traditionnel et porte le nom de cet instrument.**

*ALG. : « Quant à l'«appel» au «shour», c'est toujours le mou'adhane (muezzin) qui se chargeait de cette tâche, contrairement à certaines régions, comme Hennaya où c'était un crieur public ou «berrah» (appelé «**neffar**» au Maroc et*

“soharati” en Égypte) qui réveillait les gens. » (1) ; **MAR.** : « Ce **Neffar** qui vivait généralement de la Zakat (aumône) est relégué aux oubliettes. Seules quelques exceptions survivent tant bien que mal et s’attachent à leur mission. » (10)

- ◆ **Tabal** (de l’arabe [tʰabal]) n. m. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** : **Joueur d’un instrument à percussion de type membranophone à deux faces.**

ALG. : « Ce sont aussi autant de textes de prose rimée, suivant le haut chant d’une grande fécondité des poètes inspirés, nos meddâd-ha des marchés et des fêtes populaires, les aèdes de nos régions qui chantent les exploits et les aventures de nos héros en s’accompagnant presque toujours d’un bendîr ou d’un **tabal**. » (8) ;

TUN. : « Mais c’est notamment devant son domicile, que les festivités ont été aussi spectaculaires que l’on pouvait l’imaginer. Ses membres de famille, un grand nombre de sympathisants, des médias, des figures islamistes comme Abderraouf Ayadi et des artistes de musique populaire (**Tabal** et Zakar) étaient au rendez-vous pour accueillir le jeune député, dans une ambiance festive. » (107) ; **MAR.** : « Neuf groupes de jeunes gnaouis qui vont, ainsi, concourir pour l’obtention de quatre prix (voix, guembri, prestation scénique et **tabal**). » (10)

Musiques et chants

- ◆ **Chaabi** (de l’arabe [ʃaʕbi]) n. m. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** : **Type de musique et de chant populaires, dérivé du classicisme arabo-andalou.**

ALG. : « Le défunt, surnommé par les bônois "cheikh El Madina" avait une place particulière sur la scène artistique locale et constitue une icône de la chanson **chaâbi** qu’il avait découvert et apprécié alors qu’il ne dépassait pas 15 ans. » (26) ; **TUN.** : « avec “Rabbi Maaya”, Bendirman explore de nouvelles pistes avec un nouveau son plus proche du trip hop de l’electro tout en gardant ce lien très étroit avec les mélodies si particulières de la musique **chaabi** tunisienne. » (103) ; ; **MAR.** : « Quelques instants après, la star du **chaâbi** s’empare d’un guembri pour jouer des airs de la musique gnaoua aux côtés de maâllems munis, tout en transe, d’un tambour et de castagnettes. » (10)

- ◆ **Gnaoui** (de l’arabe maghrébin [gnawi]) n. m. = **ALG.** / **MAR.** : **Style musical relatif à la musique rythmée et des danses des gnaoua.**

ALG. : « Par ailleurs, en marge du festival, des conférences seront animées par des professeurs universitaires et des sociologues, portant sur l’essor que connaît

cette musique **gnaoui**, son authenticité et son ouverture sur les musiques modernes. » (2) ; **MAR.** : « Cette ambition, a-t-il relevé, s'est renforcée par la décision, à Bogota (Colombie) en 2019, du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) d'inscrire l'art et la musique **gnaoui** sur la liste du patrimoine mondial immatériel de l'humanité. » (18)

- ◆ **Malhoun** (de l'arabe [malħun]) n. m. = **ALG. / MAR.** : **Genre musical traditionnel consistant en poésie chantée et rythmés par des accompagnements bédouins traditionnels (tambours, guellal et flûte en roseau).**

ALG. : « Les rencontres seront ponctuées par des “concerts de chants soutenus par la diffusion de la poésie malhoun enseignée et sa déclamation systématique”, “la mise à jour d'un fichier national des poètes du malhoun” ainsi que “l'édition et la publication de la lettre trimestrielle du malhoun” qui évaluera en permanence les recherches entreprises dans ce domaine ainsi que la promotion d'autres poètes populaires à travers le pays. » (13) ; **MAR.** : « Il n'y a pas mieux qu'un élève pour parler d'un chantré de son vivant. L'artiste marocain Saïd Meftahi, lui, fait partie des chanteurs du Malhoun reconnaissants à leur maître feu Ahmed Souhoum. Pour lui, le défunt, décédé récemment, est, “sans conteste, un leader du Malhoun”. » (10)

- ◆ **Malouf** (de l'arabe [maluf]) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR.** : **Style de musique classique d'origine arabo-andalouse.**

ALG. : « La musique **malouf** a été perpétuée grâce à de grands maîtres à l'instar de cheikh Toumi et cheikh Mohamed Tahar Fergani qui ont grandement contribué au développement de cet art, par leur don artistique et leurs belles voix. » (8) ; **TUN.** : « Le festival démarrera, demain, avec une soirée de **malouf** maghrébin, avec notre Zied Gharsa national, qui sera accompagné de Mohamed Belezzi de Libye et Hamdi Bennani de l'Algérie. Amateur de musique traditionnelle ne pas s'abstenir ! » (106) ; **MAR.** : « La vedette du **malouf** constantinois, Abbas Righi, a sublimé les mélomanes, venus nombreux à l'espace Abraham Moulouss dans l'ancienne Medina, en présentant plusieurs genres musicaux puisant dans l'authenticité du malhoun, du haouzi et de la poésie de Sidi Mohamed Ben Messayeb avec “Chadarat Min Nouba Mazmoum”. » (3)

- ◆ **Medh** (de l'arabe [*madiḥ*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Chant religieux à la gloire du Prophète Mohamed.**

ALG. : « Après un été riche en activités culturelles et artistiques, la ville de Sidi Bel-Abbès renoue avec le cycle des festivals et sera, pendant cinq jours, la capitale algérienne de l'art de la halqa, du **medh** et des contes populaires, à la faveur de la première édition du Forum national de la halqa populaire, pour la grande joie du public bélabessien, encore nostalgique des grandes halqate de l'ex-tahatha. » (1) ; MAR. : « la star du Maroc, toujours égal à lui-même sur scène, avec sa voix perçante, a tenu en haleine toute l'assistance. **Medh** et chants andalous étaient au menu de son passage tant attendu par les fans. » (3) ; MAU. : « La 3ème édition du festival de **Medh** (éloges du prophète), organisé cette année sous le thème de : (soutient ton prophète), a débuté, dans la nuit de mercredi à jeudi, à Zouératt. » (21)

- ◆ **Mouachah** (de l'arabe [*muwaḥāḥ*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Poème à structure libre d'origine andalouse, qui a pour thème l'amour courtois ou le vin.**

ALG. : « La 13ème édition du Festival national de la musique et de la chanson citadine d'Annaba a été clôturée dans la nuit de jeudi à vendredi en apothéose au Théâtre régional Azzedine Medjoubi, avec des madihs et des **mouachahs** lors d'une soirée marquée par une grande interaction de l'assistance. » (26) ; TUN. : « Ce voyage est un ensemble d'escalas offrant plusieurs formes musicales allant du **Mouachah** au Ladino en passant par le Malouf tunisien... Avec la participation d'Amine Saadouni (Guitare basse), Ali Mourali (Clarinette) et Habib Samandi (Percussions). » (23) ; MAR. : « Le **Mouachah** a franchi le détroit dès le 12ème siècle pour conquérir tant le Maghreb voisin que les contrées plus lointaines du Machreq (Orient). » (10)

- ◆ **Nouba** (de l'arabe [*nuba*]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Œuvre musicale classique d'origine andalouse, composée de différents mouvements qui se succèdent selon un ordre précis.**

ALG. : « Ainsi, après neuf ans d'absence de la scène artistique — vie de famille oblige —, Meriem Beldi revient sous les feux des projecteurs avec un troisième opus riche de treize chansons, interprétées selon les mouvements traditionnels de la **nouba**. » (2) ; TUN. : « Cette musique se caractérise par la variété de ses modes et par ses rythmes spécifiques qui se distinguent nettement de ceux d'autres pays

culturellement proches. Des formes musicales dont la **Nouba**, le *Muwashshah*, le *zajal* et le *foundou* constituent l'essentiel du patrimoine musical tunisien connu sous le nom de *Malouf*. » (122) ; **MAR.** : « La structure rythmique de la **nouba**, exécutée dans son intégralité correspondrait à un cérémonial de cour (entrée du roi, défilé des dignitaires, ...). L'ouverture (*touchia*) est purement instrumentale. De nos jours, une *nouba* complète est rarement exécutée d'un seul trait. » (3)

◆ **Quassida** (de l'arabe [*qasida*]) n. f. = **ALG. / MAR.** : **Poème traditionnel mis en musique et chanté.** = **TUN. / MAU.** : **qasida**

ALG. : « la pièce maîtresse de ce travail est *Lechouaq*, un nom tiré de la superbe **quassida** interprétée dans le deuxième programme du grand poète *El Medeghri El Touhami*. » (8) ; **TUN.** : « Le concept de *mâlûf* recouvre toutes les formes de chant traditionnel classique, le *muwashshah* : genre post-classique dont la forme se détache du cadre rigide de la **qasîda** classique ; le *zajal* qui s'apparente au *muwashshah* mais fait surtout usage de la langue dialectale ; enfin le *shghul*, chant traditionnel "élaboré". » (135) ; **MAR.** : « C'est ainsi que cet art qui s'est développé dans ses formes les plus raffinées dans les communautés d'artisans dans les villes de *Marrakech*, *Safi* ou encore *Salé* et *Meknès* a été influencé à travers les âges par les rythmes de la musique andalouse et des chants populaires qui ont donné naissance à la **quassida**. » (33) ; **MAU.** : « Avant, la chanson mauritanienne traditionnelle chantait la poésie classique : *Antar*, *el Moutannabi*, la **Qasida**, la louange du tribalisme... Ça ne parlait pas à la société. » (112)

◆ **Raï** (de l'arabe [*raj*]) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR. / MAU.** : **Musique moderne née en Oranie et qui exprime, en arabe dialectal, le malaise des jeunes.**

ALG. : « Originaire de *Sidi Bel-Abbès*, *Mohamed Mazouzi* a marqué la génération des années 1980-90, à travers de nombreux albums de **raï**, un style musical très apprécié dans la région de l'Ouest et le territoire algérien. Le rossignol de la chanson *raï* faisait partie d'une génération en or de chanteurs qui ont enrichi le patrimoine culturel algérien par leurs productions artistiques. » (20) ; **TUN.** : « La traditionnelle soirée consacrée à la musique **raï** scelle les retrouvailles du public avec *Cheb Khaled* et la puissance rythmique de ses œuvres. Avec ses tubes planétaires comme "Aïcha" ou "Abdelkader", *Cheb Khaled* est l'un des pionniers du **raï**. » (103) ; **MAR.** : « S'il est tombé dans les oubliettes médiatiques, le **raï** ne cesse de résonner, telle une rengaine lancinante, aussi bien dans les bars de

*Casablanca que dans les mariages oranais ou les cabarets orientaux de la région parisienne. » (14) ; MAU. : « Il y a eu également, le groupe libanais “The Wanton Bishop” de Nader Mansour ou encore le trio jordanien du groupe “El Morabba 3” bien inspiré du rock alternatif et du post-rock des vingt dernières années. L’Égypte était aussi présente à travers Hisham Kharma, musicien, directeur artistique et entrepreneur social, également l’Algérie avec Raina Raï la légende vivante du **Raï**. » (121)*

◆ **Mawal** (de l’arabe [*mawal*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Dans une chanson, variations mélodiques prolongées et répétitives sur un fragment.**

*ALG. : « Convié à intervenir sur le plateau d’une chaîne de télévision algérienne, dans le cadre du Festival de la musique andalouse et des musiques anciennes, Amine Tilioua avait expliqué son départ de l’Algérie tout en ne manquant pas de chanter un **mawal** accompagné de son incontournable oud. “C’est le destin, dit-il, qui m’a conduit à Toulouse”. » (2) ; TUN. : « Au programme de cette soirée de tarab (bel canto arabe), qui démarrera ce soir à 22H00, il y aura des **mawal**, des dawr et des kacid. Ainsi qu’un bouquet de chansons de Mohamed Abdelwahab, Oum Kalthoum, Ismahan, Ali Riahi, Hedi Jouini, Naâma... et autres icônes de la chanson arabe et tunisienne. Elle interprétera aussi des succès de son propre répertoire. » (106) ; MAR. : « De nouveau, le silence, la lumière est tamisée. De quelque part dans le back-stage, une voix surgit : « Je m’appelle Hanine (de son vrai nom) et je vous arrive du village d’Amaatour », s’est-elle présentée, avant de commencer à chanter un **mawal**, sans accompagnement musical. » (10)*

◆ **Tarab** (de l’arabe [*tarab*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Émotion intense provoquée par l’audition de la musique (allant de la délectation intellectuelle à l’extase).**

*ALG. : « Il y a bientôt un an, le 17 mai 2012, disparaissait pour l’éternité la célèbre cantatrice algérienne Warda El-Djazairia, laissant derrière elle une scène artistique arabo-orientale orpheline du “**tarab**”, ce genre musical authentique dont elle était sans conteste la dernière digne représentante. » (20) ; TUN. : « Entre raffinement musical oriental et haute tradition tunisienne, Leïla Hejaiej et Ziad Gharsa proposent une véritable rencontre musicale. Ces deux écoles qui évoluent au rythme du dawr oriental et du malouf tunisien se retrouveront sur la scène de Carthage pour une soirée consacrée au **tarab** dans sa pureté originelle. »*

(103) ; **MAR.** : « *J'ai eu, depuis ma sortie de l'émission Arab Idol, plusieurs propositions des compositeurs du Golfe, du Maroc, de l'Égypte et du Liban. J'essaie de ne pas me précipiter dans mes choix. Car je veux garder mon style de chanteuse de **tarab** et non pas choisir des chansons au rythme rapide. Je veux donner le meilleur de moi-même pour être à la hauteur des attentes de mon public.* » (10) ; **MAU.** : « *Malouma est l'exemple d'une femme qui a non seulement révolutionné le monde de la chanson dans son pays, mais a aussi réussi, avec son talent et ses idées, à faire entendre sa voix et celle de son peuple au parlement. D'autre part, il y aura une raison pour laquelle en Mauritanie elle est connue sous le nom de *mutriba al-fuqarā* , "la chanteuse des pauvres" Bon **tarab** !* » (112)

Instrument de musique

- ◆ **Neffar** (de l'arabe [*nafar*]) n. m. = **ALG. / MAR.** : **Instrument à vent formé d'un long tube évasé, longue trompe traditionnelle.**

ALG. : « *un autre instrument à vent, alter ego de la vuvuzela (sa réplique par la forme évasée et le son puissant), est apparu, il y a quelques années sur la scène "artistique" locale. Il s'agit du "neffar", une trompette traditionnelle marocaine en cuivre, qu'utilisent comme musique de "parade" de jeunes exécutants accompagnant le cérémonial dit la "Ammaria", une sorte de trône sur lequel est juchée la mariée que quatre préposés portent sur leurs épaules comme un baldaquin.* » (27) ; **MAR.** : « *On repère même dans la chanson Salam, le fameux "neffar", instrument à vent typiquement marocain. Mais que vient-il faire par-là lui ? On peut se poser toutes sortes de questions en écoutant du début jusqu'à la fin les titres de ce nouvel album et qui forment un tout bien cohérent où les musiciens s'évertuent à donner à chaque élément une pertinence.* » (10)

- ◆ **Bendir** (de l'arabe [*bindir*]) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR.** : **Tambourin rond en peau de chevreau ou de mouton.**

ALG. : « *La waâda représente aussi une occasion pour les amoureux du folklore de danser sur le rythme du **bendir**, du gallal et de la gasba. Des musiciens affluent de partout et improvisent, le temps des spectacles qui dure des heures, même tard la nuit.* » (2) ; **TUN.** : « *La troupe Hess a fusionné avec virtuosité, les instruments traditionnels ; guembri, qraqeb, **bendir**, gasba, les instruments à cordes, lutherie, percussion, avec un nouvel environnement sonore au bonheur d'un public*

*fasciné. » (23) ; MAR. : « Fille de juifs de Tinghir, Neta El Kayam n'avait, jusqu'à ce jour, jamais mis les pieds au Maroc. Pourtant, tout en elle, disait, criait celui-ci. Quand, la tête ceinte d'un foulard façon "sbnia" et dans une darija fluide sans l'ombre d'un accent, elle s'est attaquée, le **bendir** à la main, à des chansons chaâbi mythiques, un frisson a parcouru le public. » (15)*

- ◆ **Derbouka** (de l'arabe [*darbuka*]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Instrument à percussion traditionnel formé d'un vase de terre sur lequel est tendue une peau de chèvre ou de poisson.**

*ALG. : « Beaucoup de jeunes se sont ensuite inspirés de son style et ont fait, qu'aujourd'hui, le "foundou" existe bien : égrènement léger des sons, **derbouka** vibrante et plénitude des instants. » (20) ; TUN. : « De l'accordéon enjoué à la guitare acoustique rythmique et mélodique mâtinée de oud (Gare de Lyon) sans oublier le daf iranien, hérité de ses albums précédents, "Barbara-Fairouz" est loin d'être un album conventionnel et tiède de reprises, et prouve que **derbouka** peut rimer avec Barbara sans faire hurler à un collage artificiel. » (25) ; MAR. : « On y voit un noble duo de barbous saoudiens bedonnant montant sur scène pour détruire un oud et une **derbouka**, un étrange remake chorégraphié des déflagrations pré-punk des Who. » (14) ; MAU. : « La soirée pouvait donc commencer, avec une troupe composée d'un soliste, accompagné de luth, violon, **derbouka**, reprenant des standards d'Oum Kalsoum et d'autres chansons du répertoire. » (112)*

- ◆ **Gasba** (de l'arabe [*qasba*]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Instrument à vent traditionnel, sorte de flûte champêtre taillée dans un roseau.**

*ALG. : « La waâda représente aussi une occasion pour les amoureux du folklore de danser sur le rythme du bendir, du gallal et de la **gasba**. Des musiciens affluent de partout et improvisent, le temps des spectacles qui dure des heures, même tard la nuit. » (2) ; TUN. : « La troupe Hess a fusionné avec virtuosité, les instruments traditionnels ; guembri, qraqeb, bendir, **gasba**, les instruments à cordes, lutherie, percussion, avec un nouvel environnement sonore au bonheur d'un public fasciné. » (23) ; MAR. : « Laalaoui est une danse cadencée sur la rythmique de l'instrument à percussions et qui peut être un bandir ou un guellal. De son côté, l'air accompagnateur joué par un zamer ou une ghaïta, ou **gasba**, régularise les mesures de danse qui peuvent être annoncées par le meneur. » (10)*

- ◆ **Ghaïta** (de l'arabe [yajt'a]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Instrument à vent à anche double, en roseau, percé de six à huit trous sur la face et terminé par un petit pavillon conique.**

ALG. : « Une prestation protocolaire en vogue aujourd'hui à l'occasion de cérémonies de mariage au même titre que la salle de fête ou le disc-jockey, empruntée de chez nos voisins marocains. À propos, si la vuvuzela, la **ghaïta** et le neffar venaient à se rencontrer lors d'une fête, elles formeraient un trio pittoresque, voire un cocktail détonant. » (27) ; TUN. : « Les musiciens noirs, **ghaïta** et gumbri, délivrent un accord, tout le monde somnole. » (59) ; MAR. : « Laalaoui est une danse cadencée sur la rythmique de l'instrument à percussions et qui peut être un bandir ou un guellal. De son côté, l'air accompagnateur joué par un zamer ou une **ghaïta**, ou gasba, régularise les mesures de danse qui peuvent être annoncées par le meneur. » (10)

- ◆ **Guembri** (de l'arabe maghrébin [gembri]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Petite guitare à long manche et à deux ou trois cordes.**

ALG. : « Le **guembri**, le luth et la mandole épousent les chants congo et les tambours. Le résultat est surprenant et la découverte de ce nouveau groupe, pour la première fois en Algérie, aura lieu durant ce Ramadhan. » (1) ; TUN. : « La troupe Hess a fusionné avec virtuosité, les instruments traditionnels ; **guembri**, qraqeb, bendir, gasba, les instruments à cordes, lutherie, percussion, avec un nouvel environnement sonore au bonheur d'un public fasciné. » (23) ; MAR. : « Le **guembri** (à la fois instrument à cordes et à percussion, basse et tambourin) s'y taille la part du lion, vu son importance dans la phase cruciale des mlouk. » (15) ; MAU. : « en Mauritanie, comme ailleurs en Afrique, il y a des familles de musiciens. Moi je viens d'une famille d'artistes : mon père et ma mère sont des musiciens. Mon père joue de la tidinit (guitare proche du **guembri**, ndlr), ma mère joue de l'ardin (petite harpe, ndlr). J'ai grandi dans une famille où tout le monde chantait ! » (112)

- ◆ **Qanoun** (de l'arabe [qanun]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Instrument de musique traditionnel à cordes, sorte de cithare de forme trapézoïdale.**

ALG. : « Le maître du **qanoun**, Halil Karaduman, et ses musiciens (violon, luth, percussion et chanteuse) se sont installés à côté de Mohamed Saadaoui du groupe Ibnou Sina. » (1) ; TUN. : « Souhail Mahjoubi, qui s'est éteint le 14 mai dernier à

*l'âge de 23 ans, était l'un des virtuoses de sa génération. Diplômé en musique arabe et musicologie, il avait obtenu un diplôme d'instrument spécialité **qanoun** à l'Institut supérieur de musique de Tunis (Ismt). » (106) ; **MAR.** : « Toute une carrière où il a brillé avec son grand talent de compositeur ayant déniché de très belles voix, et ce en compagnie de son épouse Souad, considérée comme la première femme ayant appris à jouer au **qanoun** dans le monde arabe. » (3)*

◆ **Oud** (de l'arabe [ʕud]) n. m. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** / **MAU.** : **Instrument de musique traditionnel à cordes, sorte de luth.**

ALG. : « Les trois langues en usage dans le pays (arabe, français et anglais) le seront également dans l'enseignement quotidien. Côté instruments de musique, le saxophone, la flûte, le violon, le **oud** ou encore la basse sont au curriculum. Des cours de chants et de solfège s'affichent également au programme. » (20) ; **TUN.** : « Nous allons entendre les motifs des scènes d'opéra joués de la suka, du violon de Plock, mais aussi de l'**oud** et du tambour et d'un instrument nommé Wspak (à l'envers). » (122) ; **MAR.** : « La fête de Aïd Al Mawlid et les senteurs orientales, c'est une combinaison gagnante. La mémoire olfactive joue à plein et souvent, on n'oublie jamais l'odeur de l'**oud**, de l'encens, du musc ou encore des parfums orientaux qu'on utilise pendant cette fête. » (7) ; **MAU.** : « Accompagnée de son **Oud** (instrument de musique traditionnel), Jennifer explique dans un reportage : "J'ai commencé à jouer de l'oud il y a 3 ans. Je fais de la musique depuis toute petite, mes parents sont tous deux musiciens." » (112)

◆ **Rebab** (de l'arabe [rabab]) n. m. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** : **Instrument de musique à cordes traditionnel, sorte de violon à deux ou trois cordes et à archet.**

ALG. : « Une salle comble. Six musiciens (Marc Loopuyt, guitare ancienne et oud, Nasser Hamzaoui au mandole et au chant, Thomas Loopuyt au oud et **rebab**, Mohamed M'sahel aux percussions, Abdelatif Bouzbiba au violon et au chant, José Montealegre à la guitare et au chant flamenco), et deux danseuses. » (1) ; **TUN.** : « Un large coup de pinceau, une palette aux couleurs vigoureuses sans violence, une technique sans faille qui aboutit à la solidarité de la réalisation nous fait aimer le simple joueur de **rebab**, la bergère qui a fière allure en pleine montagne, le nattier moustachu accroupi devant son travail, les femmes au hammam, le bijoutier, le tapissier et le vendeur de jasmin. » (105) ; **MAR.** : « Le concert d'ouverture de cette édition, prévue du 12 au 15 juin, met en scène

maâlem Hassan Boussou, le musicien français Didier Lockwood et le joueur de rebab gadiri Foulane, qui se produiront dans le cadre d'une résidence artistique. » (3)

- ◆ **Tar** (de l'arabe [tʰar]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Tambourin traditionnel muni de disques de cuivre et comparable au tambour basque.**

ALG. : « Le percussionniste, qui maniait admirablement la derbouka, le bendir, le tar, le tambour, utilisait le spring drum, instrument de percussion à effet de vent, qui est mis en évidence par le musicien durant l'improvisation du violoniste. » (2)

; TUN. : « “Mon film a été projeté plusieurs fois en Tunisie, mais cette fois c'était dans un contexte électoral électrique”, a déclaré Marjane Satrapi en marge du festival du film d'Abou Dhabi, où elle présentait son nouveau film “Poulet aux prunes”, qui raconte l'histoire d'un joueur de tar, » (114) ; MAR. : « Et chaque ensemble musical est composé d'une dizaine de personnes entre chanteuses et instrumentistes. Les instruments de musique utilisés par ces groupes sont le luth, le violon, le bendir, la darbouga, le tar et l'orgue. » (10)

- ◆ **Tbal** (de l'arabe [tʰabl]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Tambour traditionnel.**

ALG. : « Un autre groupe musical du Chenoua, dirigé par Bilal Marouk, soliste et chanteur chenoui, accompagné d'une zorna, bendir, tbal et percussion, a été apprécié par l'assistance qui découvrit, l'art et la chanson chenouis. » (13) ; TUN.

: « Le gombri, les castagnettes, le tbal (tambour) et les bkhours étaient au rendez-vous, le 10 janvier, sur la scène de la salle cinéMadart à l'occasion de la présentation du spectacle “Aarifa”. » (108) ; MAR. : « Il n'en demeure pas moins que la musique y est sensiblement la même puisqu'elle est à la base d'instruments identiques : lira, ghaïta et tbal. » (3) ; MAU. : « Un doux après-midi balaie les alentours de la prison civile de Nouakchott, ce mardi 17 mai 2016. Déjà, l'apparat des grands jours. Des jeunes filles aux tenues bigarrées entourent un “Tbal” que des mains juvéniles maltraitent à souhait sous le déhanchement d'une vieille femme aux gestes amples et souples. » (121)

Relatif au sport

- ◆ **Heading** (de l'anglais) n.m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Dans le jargon footballistique, coup de tête dans le ballon.**

ALG. : « Les Sidibé and co ont accentué la cadence par un pressing permanent et confirmé leur ascendant à la 35' lorsque Lakroum a botté un corner détourné par un défenseur Hamraoui se dont a profité Draoui qui, d'un très joli **heading**, a mis le ballon dans une cage vide. » (2) ; *TUN.* : « Solide en défense et intraitable dans les duels, Abdennour s'est superbement illustré en attaque sur les coups de pied arrêtés. À la 35', son **heading** s'écrase sur la barre transversale, quelques minutes plus tôt sa tête a failli faire mouche, la balle a frôlé le poteau gauche du gardien lyonnais. » (107) ; *MAR.* : « Auparavant les hommes de Youssef Lemrini avaient ouvert le score par le biais d'Obena sur un joli **heading** (15e). Les hommes de Benito Floro parviendront à niveler le score à la 45e minute. Les Rouges sont toujours en course pour une place qualificative à une Coupe africaine. » (3)

- ◆ **Keeper** (de l'anglais) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Gardien de but.**

ALG. : « L'ex-**keeper** du MSC est l'une des figures sportives qui a marqué l'histoire du club. Il avait intégré le MSC vers la fin des années 1940 dans les jeunes catégories, avant de porter le maillot de l'équipe fanion dans les années 1950. » (2) ; *TUN.* : « Certes, l'Espérance arrivait, le clair du temps, à monopoliser le ballon plus que le Stade Tunisien, mais la bonne organisation des coéquipiers du **keeper** stadiste Ali Jemel a empêché les "Sang et Or" de se montrer nettement supérieurs sinon dangereux dans leurs manœuvres. » (23) ; *MAR.* : « à la 53ème minute, Belkhiat, l'attaquant marrakechi, est repoussé de la main par Adouani en pleine surface, c'est le penalty indiscutable que M. Rouissi ne sifflera pas. Et puis à la 86ème minute, Bahja est fauché en pleine surface par le **keeper** rbati, c'est le deuxième penalty que l'homme en noir oublie encore de siffler. Et puis encore il faut dire aussi que pour une fois que le Kawkab réalisa une bonne partie, il a fallu que Rouissi soit là. » (3)

- ◆ **Half** (de l'anglais) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Dans les milieux journalistiques et sportifs. Mi-temps (dans une rencontre sportive).**

ALG. : « C'est encore le CRB qui a épicé le début du second **half** par l'entremise d'un tir canon de Lakroum qui a failli doubler le score (54'). Le MCO allait égaliser par Chibane mais le ballon a percuté le poteau gauche de Salhi avant que le cuir revienne dans les bras, synonyme de baraka (71'). Et c'est finalement Draoui qui a ajouté un second but qui a mis groggy des Mouloudéens dépassés tous azimuts (75'). » (2) ; *TUN.* : « Le score de parité 1 à 1 qui a sanctionné les débats est anecdotique et symbolise la fraternité retrouvée et une nouvelle ère d'amitié entre les deux clubs de la capitale. Après une parité vierge de buts au premier **half**, le Stade Tunisien a ouvert le score par Mohamed Akrimi sur une passe décisive de Housseem Habassi. » (23) ; *MAR.* : « Au premier **half** des prolongations, les Mellalis se montrèrent plus offensifs devant des Rajaouis qui commencèrent à sentir un déficit en fraîcheur physique. Les deux occasions les plus réelles furent des pieds des locaux dont un tir qui botta le poteau gauche de la cage d'Anas Zniti. » (7)

◆ **Referee** (de l'anglais) n. m. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* : **Dans le milieu sportif surtout. Arbitre.**

ALG. : « L'on jouait, en effet, les derniers instants de la partie lorsque le ballon aurait touché la main de Merizigue en pleine surface de vérité, et les joueurs mouloudéens ont immédiatement réclamé un penalty, mais le **referee** n'avait pas bronché, à leur plus grande stupéfaction. » (1) ; *TUN.* : « Le **referee** Maher Harabi convoque à son vestiaire les dirigeants locaux pour les informer que le Secrétaire Général de la ligue l'a avisé par téléphone à 13h30 que le match a été reporté pour des raisons sécuritaires. Alors que les responsables des forces de l'ordre présents au stade n'étaient pas au courant ! » (116) ; *MAR.* : « La liste des arbitres africains retenus pour officier lors de la Coupe du monde FIFA Qatar 2022 compte, comme prévu, la présence du Marocain Redouane Jiyed. Le **referee** avait arbitré le match de classement de la dernière Coupe d'Afrique des nations au Cameroun, lui qui disputera la première Coupe du monde de sa carrière à Doha. » (3)

◆ **At home** (de l'anglais) loc. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* : **Dans les milieux sportifs, à domicile, sur son propre terrain.**

ALG. : « À la reprise, Aït Djoudi lance dans la bataille son fer de lance Hemani et sa nouvelle recrue Bendebka qui est rentrée à la place d'une autre recrue du

mercato Derrag qui avait laissé une forte impression pour sa première apparition at home. » (2) ; **TUN.** : « À l'aller, les Guinéens l'avaient emporté at home sur le score de 3 à 2. Et pour ce match retour, la Libye a choisi de recevoir son adversaire en Tunisie, précisément au stade Mustapha Ben Jannet à Monastir. » (7) ; **MAR.** : « Le MAT tombe **at home**. Son dauphin, le Raja de Casablanca (RCA) s'est imposé sur le score de (3-2) face au Moghreb Tétouan (MAT), tandis que le Hassania d'Agadir (HUSA) s'est incliné à domicile (1-2) face à la Renaissance de Berkane (RSB), en matchs disputés vendredi soir. » (3)

Métiers et fonctions

- ◆ **Mouderrès** (de l'arabe [*mudaris*]) n. m. = **ALG. / TUN.** : **Enseignant d'arabe dans une école primaire ou secondaire.**

ALG. : « L'affaire a trait, selon notre interlocuteur, à une décision portant évacuation d'un **moudaress** d'un lot indûment occupé et situé près de la mosquée de la Cadat. » (2) ; **TUN.** : « L'ancien Mufti de Tunisie, cheikh Kameleddine Djaït est décédé samedi après-midi à l'âge de 90 ans. Ses funérailles auront lieu dimanche 23 décembre à 16 heures au cimetière El Jallaz à Tunis. Né en 1922, ancien **Moudaress** à la Grande Mosquée et à la Faculté Ezzitouna de théologie et des sciences religieuses, il avait été Mufti de la République Tunisienne de 1998 à 2008. Il y a quelques semaines seulement, il avait fait don de la totalité de sa bibliothèque à la Bibliothèque nationale. » (105)

- ◆ **Attar** (de l'arabe [*ʕatʕar*]) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR.** : **Épicier vendant toutes sortes de denrées alimentaires, d'épices et de plantes médicinales.**

ALG. : « Avec son frère Djamel, il a appris ce métier dès son plus jeune âge auprès de son père, **attar** (épicier) depuis les années 70. » (2) ; **TUN.** : « Ne parlons pas de votre épicier ! L'épicier du coin, le **Attar** El Houma pardi, celui qui connaît les secrets de votre budget aux bouts des doigts ! Celui-là s'ingénue à vous proposer ce qu'il faut pour la rupture du jeûne et celle de votre bourse. » (101) ; **MAR.** : « Un **Âttar** (marchand d'épices) s'est donné la mort, dimanche dernier, par pendaison, chez lui, dans son appartement situé à la résidence Attaouhid, au quartier Gueliz, à Marrakech. » (10)

- ◆ **Berrah** (de l'arabe [*barâh*]) n. m = **ALG. / MAR.** : **Crieur public.**

ALG. : « Le chercheur Abdennacer Khellaf, de l'université de Jijel, a souligné, à ce propos, que les tentatives lancées dans ce sens sont restées "timides", avant de rappeler l'expérience du regretté Abdelakder Alloula et sa manière d'utiliser le goulal (le diseur), le **berrah** (crieur public) et la halqa (le cercle qui se forme autour du conteur) dans ses pièces théâtrales. » (13) ; *MAR.* : « Le spectacle a démarré sous le regard émerveillé des citoyens rassemblés par la voix du "**berrah**" (crieur) qui avançait la parade. Le fameux Baba Aïchour, vêtu d'un costume traditionnel en bleu et orange, guidait le défilé. » (3)

- ◆ **Babouchier** ([babufje] dérivé de *babouche* + suff. -ier) n. m. = *ALG.* / *MAR.* : **Fabricant et/ou marchand de babouches.** = *ALG.* : **blaghdji** = *TUN.* : **Belghaji**

ALG. : « un chanteur ou un boxeur des temps immémoriaux, à l'époque où l'on portait la moustache fine, un atelier minuscule où l'on perpétue l'art de la chéchia ou encore le petit îlot retiré et précaire d'un "**blaghdji**" dont les mains parsèment de fibres dorées les belles sandales de mariées. » (62) ; *TUN.* : « Il s'agit, en effet, des cérémonies du troisième jour du mariage, du rituel lavage de la laine, de la préparation d'"El Oula", des personnages du "Tahhar", de la "Hannana", mais aussi de lieux disparus comme "Dar El Maallema", du "Fahham" (le charbonnier), du vendeur de la fleur de "Bhaira", du "**Belghaji**", le fabricant de babouches qui, malheureusement, ne court plus les rues de nos jours. » (133) ; *MAR.* : « Luthiers, tourneurs sur bois, tisseuse de Bzou, tatoueuse de henné, peintre calligraphe, maître **babouchier**, maître dinandier, maître zellijeur, damasquineur, tapissière de Rabat et autre miroitiers traditionnels, en tout quelque 17 personnes venues du Maroc à l'initiative de la délégation de l'Office national marocain du Tourisme (ONMT) à Paris. » (10)

- ◆ **Kabla** (de l'arabe [qabla], littéralement « celle qui reçoit ») n. f. = *ALG.* / *MAR.* : **Sage-femme traditionnelle.**

ALG. : « J'ai eu la chance d'avoir assisté à un accouchement d'une voisine, et l'occasion m'a été offerte de suivre les mouvements et les gestes de la **kabla** qui l'a délivrée. » (1) ; *TUN.* : « Puis, vint le moment crucial de la sage-femme, **kabla** traditionnelle, ou technicienne spécialisée de nos jours, ainsi que du gynécologue obstétricien. Dans la société traditionnelle, la kabla incarne un rôle premier et une lourde responsabilité, comme le montre l'auteure. » (105) ; *MAR.* : « Depuis l'apparition des premières formes de civilisation, la Sage-femme, communément

appelée “**Kabla**” sous nos cieux, a occupé une place privilégiée dans les sociétés humaines. » (18)

- ◆ **Négafa** (de l’arabe maghrébin [*nagafa*]) n. f. = ALG. / MAR. : **Femme dont le métier consiste à apprêter (habiller, parer, maquiller) la mariée pendant les noces et à veiller au rituel de la cérémonie.**

ALG. : « Après des études d’art, Eddine fait ses premiers pas comme couturier en collaborant avec une **negafa** (habilleuse traditionnelle maghrébine) installée à Lyon. » (20) ; MAR. : « Ce jeune couple explique qu’il fait face actuellement à un autre problème de taille. Il s’agit pour Imane et Adam, de tenter de se faire rembourser les sommes avancées au traiteur, à la **negafa** et aux propriétaires des salles de mariage. » (16)

- ◆ **Tayaba** (de l’arabe [*tajaba*]) n. f. = ALG. / MAR. : **Femme dont le métier consiste à laver et à masser les baigneuses dans un hammam, moyennant petite rétribution.**

ALG. : « Les clientes sont de moins en moins nombreuses à réclamer les services de la masseuse **tayaba** (70 DA le massage de 5 minutes). » (13) ; MAR. : « Si la **tayaba** jouait un rôle majeur dans le rituel du hammam, elle faisait office d’espionne pour certaines familles. Elle a toujours été respectée, car elle était au courant de tout et beaucoup d’alliances se sont faites grâce à son sens de la communication. » (3)

☞ TUN : harza ; MAR : gallassa

Politique

- ◆ **Berbérisme** ([*berberism*] dérivé de *berbère* + suff. -isme) n. m. : = ALG. / TUN. / MAR. : **Mouvement linguistique et culturel de revendication de l’identité berbère.**

ALG. : « Le **berbérisme**, cette idéologie mythologique et surtout politique, a pour fonction première de nous greffer sur les yeux un rétroviseur fêlé permanent, afin de provoquer des accidents et des carambolages sur la route de l’Histoire. » (37) ; TUN. : « À la faveur de ce “ retour sur soi ”, on assistera parfois à un regain de **berbérisme**, notamment chez les Almohades. » (69) ; MAR. : « La propagande officielle invoque alors le **berbérisme** –une incrimination récurrente dans le

discours des décennies précédentes– et alla même jusqu'à dénoncer le sécessionnisme. » (18)

- ◆ **Berbérisant** ([berberizã] dérivé de *berbère* + suff. -isant) adj. ou n. m. : = ALG. / TUN. / MAR. : **Qui parle et/ou étudie le berbère et, par extension, qui défend la civilisation berbère.**

*ALG. : « Il a écrit plusieurs ouvrages sur la langue et la poésie kabyles, l'histoire du Djurdjura, les manuscrits berbères du Maroc, l'archéologie et l'histoire de la région de Kabylie. Il décède le 8 juin 1931 à Alger. Boulifa a été le grand précurseur **berbérisant** kabyle, un grand savant, mais aussi un défenseur engagé et constant de la langue et de la culture berbères. » (2) ; TUN. : « C'est une évidence : entre Akram Belkaïd et Mathieu Belkaïd, c'est le nom Belkaïd que le recruteur, le policier ou tout autre fonctionnaire retiendra d'abord. Les Maghrébins, eux, seront intrigués par le prénom Mathieu et chercheront à comprendre ce qu'il trahit comme histoire personnelle. Fils de harki ? Candidat zélé à la naturalisation ? Mariage mixte où la "partie" française a pris le dessus sur l'autre... ? Le pauvre Mathieu devra s'expliquer toute sa vie ce qui l'incitera, peut-être, à changer de nom (en le francisant) ou de prénom (en l'arabo-**berbérisant**). » (106) ; MAR. : « Au total cela donne pour ceux qui n'arrivent pas à suivre un parti ethnique **berbérisant**, un parti issu du même moule mais lié à une alliance de droite libérale, le Wifak, actuellement dans l'opposition et le leader d'un parti autrefois de la même mouvance mais aujourd'hui géré par des islamistes. Comme vous pouvez le constater, depuis l'invention de la pénicilline, on n'a jamais fait mieux. » (10)*

- ◆ **Berbériste** ([berberist] dérivé de *berbère* + suff. -iste) adj. ou n. : = ALG. / TUN. / MAR. : **Partisan du berbérisme, favorable à la communauté et à la culture berbère.**

*ALG. : « L'époque de Chadli est ainsi marquée par la montée en puissance des **Berbéristes** démocrates et des islamistes. Chadli, qui est arrivé à la présidence de la République au début de l'année 1979, a eu à faire face, une année plus tard, aux évènements de Kabylie, connus sous le nom de Printemps berbère. » (8) ; TUN. : « Cette haine remonte pour les **berbéristes** aux débuts de l'indépendance en 1962, et pour les islamistes aux années 1990, lorsque l'armée s'est chargée de mettre un coup d'arrêt à leur tentative de prise du pouvoir au nom de la chariâ*

islamia. » (106) ; **MAR.** : « *Le combat politique de Lahcen Lyoussi, dans le Maroc indépendant, avait pour certains une connotation ethniciste et **berbériste**. Une accusation qu'il n'avait aucune difficulté à évacuer, vu sa position sur le Dahir berbère.* » (18)

- ◆ **Printemps berbère** loc. nom. : = *ALG. / TUN. / MAR.* : **Période de l'année 1980 qui a vu l'émergence d'un mouvement de résistance culturelle au Pouvoir central, animé par les défenseurs de la cause amazighe ; par extension, ce mouvement lui-même.**

ALG. : « *Le président du Mouvement El-Islah, Ghouini Filali, a estimé samedi à Bejaia que les événements du **printemps berbère** ont "influencé l'ouverture démocratique" en Algérie et leur avènement avait apporté un "nouveau souffle à l'exercice de la pratique démocratique".* » (26) ; *TUN.* : « *Hier, la binationalité m'était décrite comme une richesse, une double culture, un cadeau incroyable, un atout, un trésor à conserver précieusement. J'étais la fille de deux pays, comme si l'un était mon père, l'autre, celui qui m'a fait naître et m'a vue grandir, ma mère. Une double culture, un double héritage, celui du colon et du colonisé, celui des Lumières et du **Printemps berbère**, celui de Voltaire et d'Abd el-Kader, celui de Jacques Brel et Lounès Matoub.* » (101) ; **MAR.** : « *A noter que chaque année en Kabylie, toutes les couches populaires participent à la commémoration des événements de 2001 et du **printemps berbère** de 1980, les premiers mouvements, qui ont réclamé la démocratisation de l'Algérie.* » (16)

☞ *ALG. ; MAR.* : Tafsut Imaziren, Printemps Amazigh ; *ALG.* : Printemps noir

- ◆ **Polisarien** ([*polizarjē*] dérivé de *polisario* + suff. -ien) adj. ou n. : = *ALG. / MAR. / MAU.* : **Relatif au Polisario (mouvement sahraoui revendiquant l'indépendance du Sahara Occidental).**

ALG. : « *En dépit de la prudence de la presse marocaine à l'égard de la situation en Algérie depuis plusieurs mois, un intérêt soudain pour l'actualité algérienne a rebondi depuis l'élection présidentielle du 12 décembre dernier. C'est le cas pour le quotidien arabophone "Al Sahraa" de relater pour la énième fois lors de son édition du 2 janvier, le récit du capitaine Ali Najab en précisant "25 ans dans les geôles de Tindouf, un récit sur la brutalité des bourreaux **polisariens** à la solde du régime algérien".* » (13) ; **MAR.** : « *Le trafic d'armes et explosifs par le *polisario* se confirme. Chaque jour qui passe réduit la frontière entre*

*l'indépendantisme dont se prévalent les **polisariens** et le commerce juteux des armes auquel ils s'adonnent. Les groupes terroristes sont les clients des marchands polisariens.* » (10) ; **MAU.** : « *Depuis quelques jours, le Polisario a renforcé sa présence militaire à quelques centaines de kilomètres de Dakhla, envoyant plusieurs éléments de son armée dans la zone tampon. Seul le mur de sécurité sépare les **polisariens** des forces marocaines.* » (112)

- ◆ **MCB** (sigle du Mouvement culturel berbère) n. m. : = *ALG.* / *MAR.* : **Mouvement culturel berbère né dans le sillage des contestations du printemps amazigh de 1980.**

ALG. : « *En réaction aux manifestations organisées par le mouvement des archs à Tizi Ouzou, à la même occasion, le docteur Lounaouci dira que “c’est un groupe de manipulateurs instruits par le pouvoir dans le but de casser le **MCB**”, tout en tirant à boulets rouges sur les animateurs du mouvement des archs.* » (2) ; *MAR.* : « *L’enseignement et la formation pour les enseignants ont lieu depuis au moins une fois par an, et des colloques abordant des questions liées à la langue, à l’histoire et à la culture berbères sont organisés par cette institution. Des acquis arrachés après une longue lutte menée par le Mouvement culturel berbère (**MCB**), né des manifestations du Printemps 1980. Un mouvement qui s’était imposé comme une donnée incontournable sur la scène politique.* » (3)

- ◆ **AMREC** (sigle de l’Association marocaine pour la recherche et l’échange culturel) n. f. : = *ALG.* / *MAR.* : **Association berbère fondée le 10 novembre 1967 dont l’objectif vise la valorisation de la culture marocaine en incluant l’amazighité.**

ALG. : « *L’enseignement de tamazight est retardé par les “chantres du panarabisme” : « Ils ont leurs réseaux, de puissants réseaux dans les administrations et croyez-moi, ils ne déroulent pas le tapis rouge pour tamazight. » Pour les militants, les plus optimistes du moins, la cause amazighe a fait un “bond qualitatif” depuis la création de la première association amazighe, l’Association de recherche et d’échanges culturels (**Amrec**) en 1967. Après de longues années de lutte, les quelques “acquis” arrachés ne semblent pas satisfaire l’aile radicale du mouvement amazigh.* » (2) ; *MAR.* : « *Avant la révélation du groupe en 1975, j’ai rencontré Brahim Akhiyar, président de l’**Amrec**, l’Association marocaine de recherche et d’échange culturel. Son nom n’indiquait pas son champ d’action, la*

censure existait. l'Amrec est l'une des premières associations amazighes fondée à Rabat en septembre 1967. Aujourd'hui on compte 650 associations amazighes. Ainsi les membres de cette association nous encadraient, nous donnaient des textes, nous initiaient au répertoire amazigh. M. Akhiyar m'a convaincu par son approche modérée qui puisait dans le savoir et non pas dans le dogme. C'est alors que nous avons eu conscience du fait que nous avons un message à délivrer à travers notre musique. » (10)

- ◆ **Mur de sable** loc. n. m. : = ALG. / MAR. : **Barrière de sable, qui traverse du nord au sud le Sahara occidental, érigée par le Maroc à partir d'août 1980, pour interdire au Front Polisario l'accès à l'océan.** = ALG. : **mur de la honte, mur marocain** ; = MAR. : **mur de protection, mur de défense, mur de sécurité.**

*ALG. : « L'armée sahraouie poursuit ses offensives contre les forces d'occupation marocaines qui subissent des pertes humaines et matérielles considérables le long du **mur de la honte**, a conclu la même source. » (26) ; ALG. : « La Mauritanie a émis des réserves sur le deuxième **mur de sable** érigé par le Maroc trop près de ses frontières à El Guerguarat, a rapporté hier le journal en ligne Zahraa Chankit, qui fait état du "mécontentement" de Nouakchott face à cette expansion territoriale. » (20) ; MAR. : « Le rapport a, en outre, précisé que la priorité du prochain mandat de la MINURSO pour l'exercice 2019-2020, sera accordée aux inspections des postes de commandement des unités des forces armées et aux patrouilles terrestres et aériennes de surveillance du respect de l'accord de cessez-le feu. La Mission assurera également le suivi des opérations de destruction des mines et des munitions non explosées à l'ouest **du mur de sable**. » (16) ; MAR. : « Pour toute preuve d'échange de tirs de part et d'autre du **mur de protection**, seule une image d'un tir de projectile non identifié est diffusée. "Le vidéaste prétend se trouver à proximité du mur de défense érigé par les FAR, dans ce qu'il appelle la 6ème région militaire. Cependant, aucune image du **mur de défense** n'est montrée dans cette vidéo", relève Nizar Derdabi, analyste en stratégie internationale, défense & sécurité, avant de souligner que « le mur de défense est un édifice militaire qui s'étend sur 2.700 km et qu'il est facile d'apercevoir de loin, car il se trouve au milieu d'une zone désertique où le terrain est dégagé. » (7)*

- ◆ **Hirak** (de l'arabe [*ḥarâk*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Mouvement populaire de contestation pacifique démarré en Algérie en février 2019, pour protester contre la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat présidentiel.**

ALG. : « Il est évident que toute cette période de gel du **Hirak** s'est accompagnée de doutes, d'incertitudes, d'interrogations, mais aussi de dépolitisation de cette conscience citoyenne que le **Hirak** a mise en ébullition. » (1) ; TUN. : « Alors que les peines de prison pleuvent sur les figures du **Hirak**, les Algériens sont appelés à se prononcer le 1er novembre 2020 sur la nouvelle Constitution, présentée par le président Tebboune "comme une grande avancée de la démocratie et des libertés". » (25) ; MAR. : « Le **Hirak** du Rif n'est pas un épisode glorieux de la vie démocratique nationale. Il a mis à nu les dysfonctionnements des politiques publiques, les défaillances des responsables de l'État et des partis et consacré l'échec d'une certaine manière de faire la politique. » (18) ; MAU. : « Depuis quelques mois, les mouvements qui s'affirment dans le monde arabe ont été nommés **hirak**. Un néologisme qui prouve que la langue arabe, comme le monde du même nom, vit, manifeste, se transforme. » (112).

- ◆ **Hirakiste** ([*ḥirakist*]) dérivé de *hirak* + suff. -iste) adj. ou n. : = ALG. / MAR. / MAU. : **Relatif au Hirak ; partisan de ce mouvement de contestation.**

ALG. : « Le **hirakiste** connu pour son activisme sur le terrain mais aussi via les réseaux sociaux sous le pseudonyme de "Fehd el-ouerdi" (Panthère rose) a été retenu pendant quelques heures avant d'être relâché. » (1) ; TUN. : « "Ni islamiste, ni laïc mais **hirakiste**", pouvait-on lire sur une affiche brandie par la foule qui scandait "Un État civil et pas militaire", slogan phare de la contestation. » (25) ; MAR. : « c'est sans compter sur la volonté sourde des **hirakistes** de hâter le come-back de leur mouvement salutaire et de le mener à bon port pour une nouvelle ère en Algérie. » (16)

- ◆ **Égaré** n. adj. = ALG. / MAR. = ALG. / MAR. : **Intégriste qui s'est lancée dans la violence terroriste.**

ALG. : « Mais l'opération d'identification de 9 sur les 14 terroristes éliminés atteste aussi de l'échec de la concorde civile et de la politique de réconciliation nationale. Car, mis à part un **égaré** qui a rejoint le maquis en 1994, cinq autres terroristes l'ont fait entre 2001 et 2010. » (1) ; MAR. : « les terroristes qui agissent

au nom de l'Islam ne sont pas des musulmans et n'ont de lien avec l'Islam que les alibis dont ils se prévalent pour justifier leurs crimes et leurs insanités. Ce sont des individus **égarés** condamnés à l'enfer pour toujours. » (10)

- ◆ **Hamla** (de l'arabe [ħamla]) n. f. = ALG. / MAR. = ALG. / MAR. : **Campagne, action ponctuelle d'intérêt public organisée par les institutions de l'État ou des associations civiles.**

ALG. : « Ces partis, on ne les voit que de "**hamla**" en "hamla". Elli aâla rass el qaïma ma yetbedelch. Les têtes de liste sont inamovibles à vie. » (2) ; MAR. : « Depuis des semaines, il y avait une sorte de **hamla** contre les cafés de la chicha, surtout ceux qui se trouvent dans des quartiers populaires. » (3)

- ◆ **Hizb** (de l'arabe [ħizb]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Parti politique.**

ALG. : « Un nouveau parti politique **Hizb** El-Ghed (Parti de demain), d'obédience centriste, a été créé à Tlemcen et attend depuis plusieurs mois le rendez-vous que doit lui fixer le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour le dépôt du dossier d'agrément. » (1) ; TUN. : « Une nouvelle grande pancarte de **Hizb** Ettahrir vient d'être accrochée au-dessus du toit d'un bâtiment sur une artère principale de l'Ariana. » (101) ; MAR. : « Pris en otage par le duel fratricide que se livrent Hamid Chabat et Abdelouahed El Fassi pour le poste de secrétaire général, le plus vieux **hizb** du pays vit ses jours les plus sombres à la veille d'un conseil national décisif. » (14) ; MAU. : « on l'a appelé **Hizb** Dewla (littéralement, le parti de l'État) quand le chef de l'État a désigné l'un de ses plus proches ministres, en l'occurrence le Secrétaire Général de la Présidence, Yahya Ould Ahmed Waghef pour coordonner l'organisation et la mise en place du futur parti. » (112)

- ◆ **Ouissam** (de l'arabe [wisâm]) n. m. = ALG. / MAR. : **Décoration, médaille attribuée pour récompenser les services rendus à la nation.**

ALG. : « Alors qu'il s'apprêtait à remettre le **ouissam** au wali de Sétif, à l'occasion de la Journée nationale du chahid, le maire de Salah-Bey, une localité située à une quarantaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya, s'est aperçu qu'il avait oublié la médaille en question sur son bureau. » (1) ; MAR. : « Décoré par Sa Majesté le Roi Mohammed VI du "**Ouissam** du mérite national de l'ordre d'officier" en 2012, suite à sa contribution dans le lancement de l'Usine Renault de Tanger, Mohamed Bachiri s'est vu remettre l'insigne de Chevalier de la Légion

d'honneur pour ses actions et son engagement dans les relations franco-marocaines. » (3)

- ◆ **Béïa** (de l'arabe [bajʕa]) n. f. = ALG. / MAR. : **Investiture publique, serment d'allégeance.**

*ALG. : « Au plan interne : Il a effacé la fragilisation de son pouvoir issue des deux tentatives militaires contre sa personne. Il aura d'ailleurs quelque temps plus tard à éloigner l'armée au Sahara. Il a remobilisé son opinion publique qui a renouvelé son allégeance (**beïa**) au trône alaouite. » (2) ; MAR. : « Naïma Jamal Bennis a relevé, à la lumière de ce hadith, que la **béïa** des femmes est un fait éminemment significatif dans la tradition prophétique et l'histoire de l'Islam, car elle est révélatrice de la condition élevée à laquelle l'Islam a hissé la femme en la considérant comme un membre à part entière de la communauté, à l'égal de l'homme » (3)*

Croyances et pratiques traditionnelles

- ◆ **Chouafa** (de l'arabe maghrébin [ʃuwafa]) n. f. = ALG. / MAR. : **Personne qui prétend connaître l'avenir et qui est censée apporter des remèdes à toutes sortes de maux (maladies, malchance, mauvais sort, etc.)**

*ALG. : « Après réflexion, trois pistes semblent aptes à nous fournir une explication. La première c'est que notre ministre ait été voir une bonne **chouafa**. Mais une **chouafa** de calibre, pas n'importe laquelle. » (8) ; MAR. : « C'est pour ces raisons que je veux que tout aille toujours bien pour ce qui me porte à cœur : mes enfants, mon mari, mon argent et ma santé. Et lorsqu'une amie m'a parlé d'une **chouafa** réputée pour son efficacité, je n'ai pas hésité un seul instant. » (3)*

☞ ALG. : guezanate ; TUN. : degazza

- ◆ **Ghoul** (de l'arabe [yûl]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Ogre, monstre anthropophage dévorant les enfants dans la mythologie arabe.**

*ALG. : « Loundja nous rappelle la fille du **ghoul**, l'ogre. Mais, ce n'est visiblement pas l'histoire racontée par cette bande dessinée. » (2) ; TUN. : « Le véritable danger est de continuer à voir des nains faire de la politique en se croyant et en faisant croire à leur pauvre électorat naïf qu'ils sont des « gentils, intègres qui disent la vérité » faisant face à un “**ghoul**” corrompu dont la grosse machine risque de détruire la démocratie. » (114) ; MAR. : « djinns, princesses, **ghouls** ont*

longtemps nourri notre imaginaire, avant d'être relégués pour cause de télé et d'internet. » (15)

- ◆ **Hadra** (de l'arabe [ħað'ra]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Cérémonie religieuse consacrée à des danses liturgiques accompagnées de chants louant Dieu et comportant des séquences à vocation thérapeutique (transes).**

*ALG. : « Les deux artistes se produiront en clôture du festival, qui aura réuni plusieurs formations marocaines, dont Lemchaheb et Jil Jilala, des groupes de musique **hadra** et soufie féminins. » (1) ; TUN. : « El Gaâda propose une synthèse universelle du chant spirituel associant le Diwane aux rythmes des karkabous de Sidi El Hasni. Sans oublier les origines, le groupe soumet, parfaitement, les instruments modernes aux tempos de la **Hadra**. » (103) ; MAR. : « Son père meurt et elle se retrouve face à ses propres contradictions, et se réfugie dans le mysticisme de la religion. Dans sa quête spirituelle où résonnent chants d'invocations et **hadra**, elle tend à se retrouver. » (14)*

- ◆ **Herz** (de l'arabe [ħirz]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Talisman renfermant une formule écrite constituée généralement de versets coraniques et servant à éloigner le mauvais œil.**

*ALG. : « lorsqu'on les entend siffler au Tchad, au Kenya, chez nous et un peu partout en ce continent meurtri, il faut vraiment s'efforcer de croire que la culture reste le meilleur gri-gri ou **herz** que l'humanité ait trouvé contre la haine. » (2) ; TUN. : « Tous sont en quête d'un porte-bonheur ("gri-gri" ou **herz** comme on dit chez nous) qui leur ouvre la porte du pouvoir ou les y maintient le plus longtemps possible. » (106) ; MAR. : « Quant aux "amulettes" écrites (*el-herz*, *el-hajab*, *el ktab*) celles-ci sont élaborées par un "Fqih" ayant une vocation de renommée. Elles sont en général enveloppées dans un étui de cuir, de cuivre, d'argent, d'étoffe ou de roseau. » (3)*

☞ ALG. : h'jab ; MAU. : grigri

- ◆ **Khamsa** (de l'arabe [xamsa] : "cinq") n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Tout objet en forme de main avec ses cinq doigts, servant comme bijou, décoration, etc. et destiné généralement à conjurer le mauvais œil.**

*ALG. : « Une khamsa (main de Fatma) qui fait un doigt d'honneur, une manière pour le jeune artiste de montrer que pour lui, la société est en train passer de peu à peu d'un modèle spirituel à un modèle basé sur la rationalité. La **khamsa** était*

considérée comme une force protectrice et le doigt d'honneur la primauté de l'intérêt personnel. » (2) ; **TUN.** : « Rappelons que la main de Fatma, appelée aussi **khamsa** (le chiffre 5) ou **khomsa**, est un symbole superstitieux utilisé en majorité en Afrique du Nord dans la tradition juive et musulmane, pour se protéger du mauvais œil. » (106) ; **MAR.** : « Certes, tout Marocain, quel que soit son âge, a entendu parler de la **Khamsa** et ses mystères. Cependant, Khalid El Gharib, spécialiste de la poterie marocaine et des bijoux, et passionné pour la collection des **Khamsa**, a toute une histoire avec celles-ci. » (10)

☞ **ALG.** ; **TUN.** ; **MAR.** ; **MAU.** : maraboutisme ; maraboutique ; **ALG.** ; **TUN.** : main de Fatma

- ◆ **Wali** (de l'arabe [wâlî]) n. m. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** : **Saint protecteur d'une ville, d'un village ou d'une région.** = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** / **MAU.** : **marabout**

ALG. : « Quinze jours après cette agression, Saâd Arbaoui a rendu l'âme à l'hôpital Mustapha. Son enterrement, au cimetière dans lequel trône le mausolée de Sidi Aïssa, le **wali** qui donna son nom à la ville, se transforma en manifestation populaire. » (2) ; **TUN.** : « Le gardien des lieux vous fera visiter le mausolée et vous ouvrira l'accès à la sépulture du **Wali** Salah (saint) si vous voulez y réciter une prière. » (122) ; **MAR.** : « Peu, trop peu savent qu'ils existent un temple du nom de Mers Soltane. Pourtant, c'est l'un plus fréquentés parmi les trente-deux marabouts de la métropole et qui recèle une histoire assez riche. Celle du **wali** Sidi Mohamed Mers Soltane. » (15)

☞ **ALG.** ; **TUN.** : main de Fatma

- ◆ **Ziara** (de l'arabe [ziara]) n. f. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** / **MAU.** : **Cérémonie de recueillement au mausolée du saint local, visite au marabout.**

ALG. : « L'histoire de ce saint homme est donc intimement liée au Chott de Aïn Beïda où il a fondé sa zaouïa, huit siècles plus tôt. Sidi Belkheir est originaire de Djebel Gheriane en Libye et sa waâda ou "**ziara**" annuelle se déroule chaque année au printemps. » (2) ; **TUN.** : « J'ai de la sorte mes rituels et s'ils passent par une **ziara** devant la tombe de Sidi Bou Said, ils sont aussi recueillement à la mémoire de cet autre saint qui, à sa manière, lumineuse ou bariolée de bleu et blanc, représente aussi le génie immuable des lieux. » (107) ; **MAR.** : « Le jeudi de chaque semaine, le sanctuaire est pris d'assaut par une foule de disciples et selon la tradition, venir à Fès et ne pas se rendre pour "la **ziara**" (la visite), relève de

l'inachevé aux yeux de bien des gens. » (3) ; MAU. : « Ziara du mausolée, Elimane Abou Kane, Mame N'Diack Kane, Youssouf Elimane, Racky Mamadou Ibra Wane. » (112)

- ◆ **Touiza** (du berbère [twiza]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Pratique ancestrale connue sur l'ensemble du territoire maghrébin qui consiste à apporter aide et assistance à toutes personnes nécessiteuses, notamment à l'occasion de la construction d'une maison.**

*ALG. : « Une vaste "Touiza" (action de solidarité communautaire) a permis de reconstruire le "pont de l'espoir", unique voie de communication pour les habitants du village Béni Ferah avec le chef-lieu de la commune Boudriaa Ben Yadjis (40 km au sud de Jijel), détruit en novembre dernier par les intempéries et rouvert dimanche à la circulation, a-t-on constaté. Les habitants de Béni Ferah, mais aussi des villages voisins, ont participé à cette action de solidarité communautaire qui a permis de désenclaver Béni Ferah et ses mechtas Tighedouane et Boudjouada. » (26) ; TUN. : « Si la solidarité avec ses multiples formes a toujours été un liant pour les hommes en société, les formes que prend cette solidarité en économie s'inscrit dans un processus continu d'innovations. Notre continent africain connaît déjà les tontines comme forme d'épargne collective conçue et adaptée aux divers groupes (femmes, hommes, agriculteurs, commerçants), la **touiza**, la ma3ouna qui réfère à des pratiques d'entraide pour la réalisation de projets tels la construction d'une demeure ou la récolte. » (105) ; MAR. : « Cette opération "Touiza" vise ainsi la promotion des conditions socio-économiques des agriculteurs, une des priorités de la nouvelle campagne agricole qui prévoit également le développement du monde rural, la création d'emplois productifs pour les jeunes et la valorisation d'une agriculture durable. » (3) ; MAU. : « La **touiza** est une forme de travail collectif qu'effectuent les membres d'un groupe, d'une classe d'âge ou d'un clan pour répondre à un impératif de production dont pourrait bénéficier un ou plusieurs individus. Par exemple en période d'hivernage ou en période des cultures, les membres d'une classe d'âge peuvent s'adonner à un travail de défrichage collectif de tous les champs des membres du groupe et ceci à tour de rôle (le même mécanisme pourrait aussi s'appliquer à la réparation des cases endommagées). La pratique de la touiza se fonde culturellement sur l'esprit associatif et d'entraide africain. » (34)*

Fêtes agraires

- ◆ **Yennayer** (du berbère [*jenejer*]) n. = ALG. / TUN. / MAR. : **Premier jour de l'année berbère, correspondant au 12 janvier grégorien. Fête de la fécondité ; période où la récolte des olives bat son plein.**

ALG. : « *Yennayer*, depuis la nuit des temps dans l'extrême ouest du pays, est célébré dans la joie, avec des mets traditionnels, dont la galette sucrée avec un œuf au milieu pour les enfants. Mais, avec le temps, les tables se garnissent avec des arachides (amandes, noix, cacahuètes, noix de cajou), des friandises et un repas cossu. Cependant, ce rituel s'illustre exceptionnellement à Beni Snous, à une trentaine de kilomètres de Tlemcen. La seule région qui en fait un festival culturel, avec comme objectif, divertir et apporter de l'aide aux démunis. » (2) ; *TUN.* : « “*Amenzu n yennayer*” (littéralement début de janvier) qui est le jour de l'an berbère correspond au 12 janvier. Il est célébré dans nombre de pays où subsiste encore la culture amazighe, du moins dans certaines communautés. C'est le cas notamment de l'Algérie, du Maroc, de l'Égypte, de la Tunisie, de la Libye et même d'une partie des îles Canaries. *Yennayer* est une tradition très ancienne inscrite dans le calendrier agricole de l'Afrique du Nord qui est remise ces derniers au goût du temps. » (105) ; *MAR.* : « Le Parti de l'Istiqlal (PI), qui figure aux côtés du RNI dans la majorité, avait aussi vu son ancien secrétaire général, Hamid Chabat, plaider en faveur de “*Yennayer*”, nom amazigh de la fête. Rappelons que l'Algérie avait, elle, dès décembre 2017 franchi le pas de l'officialisation, bien qu'elle ait pris cinq ans de retard par rapport au Maroc pour faire de l'amazigh une langue officielle (elle avait attendu la réforme constitutionnelle de février 2016). » (18)

- ◆ **Tafsut** (du berbère [*tafsut*]) n. = ALG. / MAR. : **Fête de la rencontre du printemps célébrée vers 15 furar, correspondant au 27 février grégorien.**

ALG. : « *Amenzu n Tafsut* donne lieu à des festivités particulières qui comprennent la préparation d'un plat traditionnel appelé *Ameqful* ou bien encore *Tchiw-tchiw*, l'offrande de bonbons ou de gâteaux aux enfants ainsi que des sorties dans la nature, dans les prés, les clairières, les forêts ou les oliveraies. Il est vrai que les hommes ne s'impliquent que très peu dans cet événement et que c'est surtout une journée très particulière pour les femmes de tout âge qui revêtent leurs plus beaux

atours, se font belles et sortent en groupes à la rencontre du printemps, en général dans des endroits de plein air où l'on chante et danse selon la tradition. » (2) ; MAR. : « “L'amazighité et les discours actuels”, tel est le thème d'une journée organisée, le 28 avril au siège de la maison des jeunes Oum Rabia de Khénifra, par les membres des associations “Amanzu” et “Amghar” pour le développement et la culture amazighe de Khénifra, dans le cadre de la célébration du 27e anniversaire du printemps amazigh “Tafsut N'imazighen”. » (3)

Ustensiles domestiques et meubles

- ◆ **Chouari** (de l'arabe maghrébin [*fuwari*]) n. m. = ALG. / MAR. : **Hotte de sparterie que l'on place sur le dos des bêtes de somme pour le transport de marchandises.**

*ALG. : « Ils s'offraient aux malades et les maisons prenaient un air de fête pour les enfants quand, un jour de souk, le père arrivait avec quelques oranges dans la guelmouna de sa djellaba ou les **chouari** de sa monture. » (1) ; MAR. : « À Marrakech, comme dans la plupart des villes marocaines, il y a de nombreux souks. Le souk Chouari est l'un des plus traditionnels et des plus intéressants de la ville. Spécialisé dans la vannerie et les objets de bois, ce souk tire son nom des paniers portés par les ânes : les **chouaris**. » (125)*

- ◆ **Maïda** (de l'arabe [*majda*]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Petite table basse traditionnelle sur laquelle on sert le café ou parfois le repas. = MAR. : méïda**

*ALG. : « Les incontournables de la **maïda** du f'tour. Tant prisées durant le mois de Ramadhan, les dattes sont proposées à 500 DA le kilogramme. De production locale, ce fruit reste très cher. La tradition l'exige pour la rupture du jeûne mais les clients se contentent de petites quantités. » (13) ; TUN. : « Pimpant, la mémoire intacte et l'esprit vif, Am Ali, faisant attention à son hygiène de vie, n'a rien changé à ses habitudes alimentaires, continuant à partager sur la **maïda** le repas familial, savourant les vieux mets d'antan. » (105) ; MAR. : « Le menu est composé de “ce qui fait une **méïda** typiquement marocain : un bol de h'rira, des œufs, des dattes, du pain, du café au lait, du miel, de la chabakia, du beurre, et parfois selon les donations que l'on reçoit, du jus de fruits” dit Abdellah Fennane, président de l'association Chabab el Borj, constituée essentiellement des habitants de la vieille médina. » (3)*

- ◆ **Gasaâ** (de l'arabe [qasʕa] de l'arabe) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Grand plat traditionnel large et rond, de forme évasée, dans lequel on pétrit la pâte de pain ou on roule le couscous.**

ALG. : « Comme on peut citer les activités faites dans la vieille M'sila plus exactement à la cité Laârgoub, telles que la fabrication de la **gasaâ** et ustensiles de cuisine en bois, la monture très connue par Serdj m'sili et d'autres produits faits en cuir. » (13) ; TUN. : « Les grains de berkoukech sont faits à base de semoule de blé dur, éventuellement mélangée de farine dans certaines régions, et roulés à la main dans un grand plat (traditionnellement en bois ou en terre, mais plus couramment en métal de nos jours), appelé selon les régions et les parlers **gasâa**, *taziwa*, etc. » (106) ; MAR. : « Côté cuisson : on met la semoule dans un couscoussier placé sur une grande marmite contenant un bouillon de légumes et de viande bien épicé. Après quelques minutes de cuisson, on le reverse dans une jatte en bois (**Gasâa**) et on l'asperge encore une fois d'un peu d'eau. On répète l'opération deux à trois fois jusqu'à la cuisson. » (10)

- ◆ **Couscoussier** n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Ustensile de cuisine composé d'une sorte de faitout surmonté d'une passoire et destiné à la cuisson du couscous.**

ALG. : « Placez le bas du couscoussier avec suffisamment d'eau sur le feu, et mettez le **couscoussier** par-dessus. Scellez bien pour ne pas laisser la vapeur s'échapper. » (13) ; TUN. : « Posé à l'entrée de la ville de Kairouan, un **couscoussier** géant en cuivre, censé symboliser le patrimoine culinaire de la ville, a été accueilli par un flot de critiques. Les internautes n'y sont pas allés de main morte en proposant plusieurs parodies. » (25) ; MAR. : « En premier lieu, dans la marmite d'un **couscoussier**, mettre vos d'escargots puis saupoudrez-les de son et de farine. Puis sceller avec le haut du couscoussier, laissez vos escargots y passer la nuit à l'air sans qu'ils puissent s'échapper. » (16) ; MAU. : « La vapeur douce, obtenue dans une sorte de **couscoussier** à un seul étage, avec grille à larges trous et couvercle bombé, et que l'on remplit largement d'eau, va dès l'ébullition environner l'aliment, pénétrer à l'intérieur, le faire transpirer et évacuer les toxiques allergènes, et le cuire très rapidement. » (34)

☞ TUN. : keskes

- ◆ **Guerba** (de l'arabe [qirba]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Outre en peau de chèvre.**

ALG. : « Autre signe d'hospitalité de Saïda et de la région du Sersou, l'eau fraîche de la **guerba** (utricule) qui invite à ajourner un peu plus l'envie de retourner chez soi. » (1) ; TUN. : « Les maisons sont de hauteurs inégales, avec des fenêtres aux contours ciselés. Des boutiques basses vendent toutes sortes de bric-à-brac. Accrochés aux auvents pendent des couffins d'osier ou de paille tressée, des **guerba**, des Tamis de différentes grosseurs. Posé à terre, des nattes roulées, des bassines, des couscoussiers, toutes sortes de récipients, de pots, canoun en fer ou en terre, des cuvettes en émail multicolore de toutes dimensions, » (140) ; MAR. : « “Pour remplir nos **guerba**, nous sommes obligés de faire des kilomètres à pieds pour trouver l'eau du robinet”, se désole Driss guerrab de la région de Boufkrane, à Meknès. » (10) ; MAU. : « Le méhariste qui affronte le voyage doit prendre des provisions, selon la période, la nature du chemin et les possibilités offertes. Il peut avoir du “Tichtar” (viande séchée), une **guerba** (gourde) remplie d'eau. » (34)

☞ TUN. : guerbaji, delwa ; MAR. : sekaïa ; MAR. : / ALG. : guerrab

- ◆ **Kanoun** (de l'arabe [kanun]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Petit fourneau en terre cuite ou en métal.**

ALG. : « Les gens adorent ce combustible et n'hésitent pas à en faire provision, du moins quand on a la chance de posséder, qui une cheminée, qui un **kanoun** traditionnel. » (8) ; TUN. : « L'incendie s'est déclaré après que la mère des deux enfants, ai laissé un **Kanoun** allumé après être sortie pour aller travailler avec son ami, a ajouté la même source. » (25) ; MAR. : « Le lendemain enfiler-les sur des brochettes et mettez-les à griller sur un **kanoun** plein de braises de charbon ou sur une plaque électrique. Évitez de les faire cuire trop longtemps, votre viande doit rester tendre. Servez-les bien chaudes avec quelques verres de thé à la menthe. » (16)

☞ MAR. : brasier ; MAU. : fourneau ; ALG. : bkhour ; TUN. : jaoui

- ◆ **Majmar** (de l'arabe [mazmar]) n. m. = ALG. / MAR. : **Braséro en fer ou en cuivre qui sert principalement à chauffer la bouilloire contenant l'eau du thé.**

ALG. : « Chaque famille qui arrive et jette l'ancre dans ce port ramène un peu de son douar dans le cabas, son “**majmar**” et sa “h'sira” par exemple. » (1) ; MAR.

: « Les quelques jours précédant l'avènement de cette occasion en or pour mesdames et messieurs les adeptes du "shour", un drôle de spectacle se déroule dans tous les souks et marchés. On voit défiler femmes et hommes avec un **majmar** ou kanoun (brasero) flambant neuf acheté pour la circonstance. » (3)

☞ **MAR.** : brasier ; ; **MAU.** : fourneau

Administration

- ◆ **Wilaya** (de l'arabe [*wilaja*]) n. f. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** / **MAU.** : **Division administrative correspondant à une région à la tête de laquelle est placé un wali.**

ALG. : « Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque **wilaya**, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination » (26) ; **TUN.** : « Avec la révolution, Tunis n'est plus, hélas, la Tunisie. Avec la révolution, la dénomination "**Wilaya**", qui signifie loyauté à l'administration centrale, doit être purement et simplement supprimée. Il faut désormais appeler les choses par leur nom. L'appellation "**Wilaya**" (gouvernorat en français) doit laisser la place à celle de "la région" laquelle, il faut dire, n'a jamais existé en Tunisie. » (101) ; **MAR.** : « La **wilaya** de la région Casablanca-Settat insiste, à cet égard, sur la nécessité d'adhérer à toutes les mesures édictées concernant l'obligation de disposer du pass vaccinal pour accéder aux lieux de travail et aux unités de production, de veiller à ce que tous les employés et ouvriers soient vaccinés, de respecter les mesures préventives dans les administratives. » (10) ; **MAU.** : « La **wilaya** du Gorgol, qui accueille cette année le 57ème anniversaire de la fête de l'Indépendance nationale, se situe dans le sud du pays, limitée au sud par le fleuve Sénégal, à l'ouest et au nord par la wilaya du Brakna et à l'est par celle du Guidimagha. » (21)

- ◆ **Baladia** (de l'arabe [*baladija*]) n. f. = **ALG.** / **MAR.** : **Municipalité ; ensemble des personnes qui administrent la commune municipale ; siège de l'administration municipale.** = **TUN.** : **baladya**

ALG. : « La commune reste le maillon faible dans un organigramme administratif hérité de l'ère coloniale. Au lieu de mairie, sous-préfecture, préfecture, nous sommes passés à **baladia**, daïra, wilaya... par le passé la commune bénéficiait de plusieurs opportunités et attributions pour subvenir aux besoins de ses administrés. » (8) ; *TUN.* : « Dites leurs que je suis fier de vous tous, et en premier lieu d'Erraïs Ben Ali. Il me couvre de son attention. À chaque moussem, il ne m'oublie pas et m'envoie l'Omda, le raïs **baladya** et le moatamed, chargés de mes cadeaux (H'deyetti). » (105) ; *MAR.* : « La rue centrale était dominée par les commerces d'encens, de confection traditionnelle et de tissus. En remontant vers la poste, le pont, la **Baladia**, on tombait, après les brûleurs de café, sur le quartier des bouchers : viande hachée de bœuf et de chameau, tripes, pieds de bœuf et de mouton, viande de tête, etc. » (10)

◆ **Makhzen** (de l'arabe [maxzan]) n. m. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Pouvoir central, administration, gouvernement.**

ALG. : « La décision du **Makhzen** de suspendre les liaisons aériennes à destination du Maroc jusqu'au 31 décembre courant en vue d'éviter la propagation du nouveau variant Omicron, a annihilé les tout derniers espoirs des opérateurs de limiter la casse en profitant des festivités de fin d'année. » (20) ; *TUN.* : « Après la chute de Ben Ali, le **makhzen** tunisien n'a pas eu la lucidité de regarder la réalité économique et sociale en face. Ses tentatives d'exploiter le bled siba, le bled de la dissidence, sont en train de tourner court. La périphérie est en passe de prendre une revanche historique. » (106) ; *MAR.* : « Avec l'indépendance, et particulièrement depuis 1972, c'est l'administration moderne qui est soumise au **Makhzen**... Mais les deux structures feront chemin ensemble. » (15) ; *MAU.* : « Le Mauritanien est de nature docile, dévoué et obéissant au « **Makhzen** » (le pouvoir). Il lui est exceptionnel, sinon impossible, de s'opposer à la volonté de l'État. » (102)

Langues

- ◆ **Maghribi** (de l'arabe [mayribi]) n. m. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* : **Langue native et maternelle effectivement consensuelle du Maghreb. L'appellation maghribi [...] provient des linguistes moyen-orientaux qui désignent ainsi les "parlers" non amazighophones du Maghreb.** (selon A. Elimam, 2009, p.33) = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* : **darija**

ALG. : « Rappelons que c'était le punique et non pas le berbère qui était la langue officielle du prince Massinissa. Le punique a évolué au contact des autres langues ; sa forme contemporaine est le **maghribi**. C'est aussi simple que ça ! » (2) ; *ALG.* : « La préservation de la cohabitation des langues autochtones avec l'arabe était déterminante pour le succès des nouveaux conquérants ; en effet, comment expliquer et/ou traduire les messages si cela n'avait pas été le cas ? Ce qui était valable pour le néo-punique l'était également pour le libyque – cela continue, y compris de nos jours. Le processus d'individuation linguistique du néo-punique au contact de l'arabe arrive à maturité autour du IX-Xe siècle pour laisser émerger cette "3amiya" qu'il serait plus juste d'appeler **maghribi** – plutôt que "**darija**". » (13) ; *TUN.* : « Al Wazir: Asaar likah courouna mouch galia » (Les prix du vaccin du Coronavirus ne sont pas chers). Voici un des titres en "**darija**" qui commencent à fleurir dans des contenus dans la presse en ligne. Quoi de plus normal pourraient dire certains. Peut-être ... À condition sans doute que cela ne devienne pas une tendance. Ce qui est cependant le cas : plus d'un média y recourt. Même si cela ne peut être qualifié de phénomène médiatique. » (108) ; *MAR.* : « Il y a problème donc, qui touche l'identité profonde du Marocain : ce dernier ne se reconnaît pas dans sa langue arabe standard, l'arabe classique, il est à l'aise en s'exprimant en dialectal, pourquoi lui imposer la première, dès sa tendre enfance, à l'école primaire ? Car le problème est là : la **darija** a beau percer le monde de la communication ou celui de la nouvelle scène musicale (des groupes tels que Hoba Hoba Spirit, Barry, Darga, Dayzine, H-Kayne, Fnaïre, Mazagan... ne s'expriment qu'en **darija**), elle n'en reste pas moins ignorée par le système d'enseignement marocain. » (15)

↳ **Darijaphone** (dérivé d'un mot arabe signifiant littéralement « arabe dialectal » + suff. *-phone*) n. et adj. = *ALG.* : **Qui parle l'arabe dialectal.**
= *MAR.* : **darijophone.**

ALG. : « un **darijaphone** ne s'exprime pas de la même manière lorsqu'il s'adresse à un vénérable grand-père ou à sa bien-aimée ou à son avocat, voire à ses enfants. Les registres linguistiques, comme les définissent les linguistes, changent avec les situations et selon ce dont nous parlons. Ceci est une règle universelle. Les adversaires de la **darija** ne retiennent que les situations relâchées pour "dénoncer" des usages "fautifs" et

dévalués. » (13) ; **MAR.** : « Joignant les propos à l'action, le Centre Tarik Ibn Zyad a donné la parole aux sans voix, des hommes dépositaires d'un patrimoine culturel oral amazighe et **darijophone** sujet à une folklorisation morbide. Des hommes et des femmes, marocains jusqu'à la moelle, qui ont réussi, par le chant, la poésie et la danse, à maintenir vivant et vivace un pan essentiel de notre mémoire collective nationale. » (3)

- ◆ **Tamazight** (du berbère [tmaziɣt]) n. m. = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** / **MAU.** : **Langue berbère ; par extension, culture berbère.** = **ALG.** / **TUN.** / **MAR.** / **MAU.** : **amazighe**
- ALG.** : « l'enseignement de **tamazight** a accompli une "énorme avancée", notamment avec "l'ouverture d'instituts universitaires dans de nombreuses wilayas du pays", se félicitant de la création du prix de l'excellence de la langue et de la culture amazighes du président de la République. » (26) ; **TUN.** : « Après une lutte de plus d'un demi-siècle, la population berbère d'Algérie a obtenu que sa langue, le **tamazight**, soit reconnue dimanche 7 février 2016, comme langue officielle, un cran en dessous de l'arabe qui demeure celle de l'Etat. » (116) ; **MAR.** : « Nom d'action féminin du parler berbère **tamazight**, le mot tadâ semble, au sens étymologique, désigner l'allaitement collectif ; il dériverait peut-être de la racine DÊD ou TÊD qui fournit le verbe ddêd ou ttêd (téter) et les autres termes de la même famille lexicale : ûdûd (action de téter, succion), asuttêd (allaitement), amsuttâd (allaitement réciproque), etc. Au point de vue sociologique, la tadâ est un pacte bilatéral servant d'abord à faire passer les parties contractantes (tribus ou/et fractions de tribus) de la relation belliqueuse à la relation pacifique ; elle peut se définir comme une institution coutumière fondée sur un ensemble de pratiques et de croyances populaires qui, pour ainsi dire, lui donnent un caractère sacré et, partant, le pouvoir de protéger les individus, les groupes et leurs biens matériels contre l'agression et les convoitises extérieures. » (3) ; **MAU.** : « En décembre de l'année dernière, des marches et des rassemblements avaient également été organisées par les lycéens et collégiens de Kabylie, afin de protester contre le rejet par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) d'un amendement favorable à la promotion du **tamazight** et à la généralisation de son enseignement. » (112)

↳ **Amazighophone** ([*amaziɣofɔn*] dérivé de amazigh + suf. -phone) n. m. = *ALG. / TUN. / MAR. : Qui parle la langue amazighe.*

*ALG. : « Le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), en collaboration avec les responsables de la wilaya d'El-Bayadh, organise aujourd'hui et demain une randonnée culturelle à El Bayadh. Ces journées d'études seront portées sur "Boussemgoun, un îlot **amazighophone** à revivifier". » (1) ; TUN. : « Le symposium berbère est organisé par le Centre d'études maghrébines à Tunis (CEMAT), le 6 mars 2011 à partir de 13h30. Plusieurs communications seront présentées, parmi lesquelles celles de Khadija Ben Saïdane (L'Amazighité au cœur des changements démocratiques) et Walid Ben Omrane (La communauté amazighophone de Djerba et les révolutions au Maghreb) sont très attendues. » (107) ; MAR. : « Tandis que l'on fêtait partout dans le monde amazigh, ce 13 janvier 2019, le nouvel an amazigh, Yennayer, des figures du mouvement amazigh et diverses personnalités non forcément amazighes marocaines ont réitéré leur appel pour la proclamation de cet événement comme fête nationale. En effet, le Maroc a du retard en la matière si on le compare notamment à l'Algérie, l'autre grand pays amazighophone du Maghreb, qui a procédé à cette proclamation en décembre 2017. » (18)*

☞ *ALG. ; TUN. ; MAR. ; MAU. : berbérité ; berbérophone*

École et éducation

◆ **Smaq** (de l'arabe [*sʿamy*]) n. m. = *ALG. / MAR. : Encre traditionnelle utilisée pour écrire à l'école coranique.*

*ALG. : « Il n'y a pas de différence entre l'école coranique et l'école dite républicaine, sauf que les enfants de la première utilisent les tablettes en bois, le Q'lam pour écrire, le **Smaq** comme encre et le tapis pour s'asseoir. Les enfants de la deuxième sont reçus dans des classes équipées des chaises et des tables, utilisent des cahiers et des stylos » (1) ; MAR. : « Les Marocains se sont distingués, depuis la nuit des temps, par leur méthode authentique dans la mémorisation du Saint Coran. Transmise de père en fils à l'aide d'ardoises en bois (Louha) et d'encre traditionnelle (Brou de noix, dit aussi **Smaq** ou Smagh), cette méthode*

défie toutes les nouvelles technologies et s'impose en tant que source de savoir et d'apprentissage des principes de base de l'islam. » (16)

- ◆ **Louha** (de l'arabe [lawħa]) n. f. = ALG. / MAR. : = ALG. / MAR. : **Planchette, écritoire, tablette en bois sur laquelle écrivent les élèves des écoles coraniques**

*ALG. : « Lui, c'est Salah Louadi, le poète passionné. Voici son histoire. Salah est né en 1945 à la rue des Aurès. Il fréquente d'abord l'école indigène El Farabi, et comme tous les enfants du quartier Sebaâ-Bier, il s'essaya aussi à la **Louha** (tablette) à l'école coranique de la Zaouïa. » (2) ; MAR. : « Les Marocains se sont distingués, depuis la nuit des temps, par leur méthode authentique dans la mémorisation du Saint Coran. Transmise de père en fils à l'aide d'ardoises en bois (**Louha**) et d'encre traditionnelle (Brou de noix, dit aussi Smaq ou Smagh), cette méthode défie toutes les nouvelles technologies et s'impose en tant que source de savoir et d'apprentissage des principes de base de l'islam. » (16)*

- ◆ **Médersa** (de l'arabe [madrasa]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Établissement d'enseignement général et coranique.**

*ALG. : « En perspective de la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe" en 2015, une grande opération de réhabilitation a été lancée par les pouvoirs publics, afin que la **médersa** abrite le centre des figures historiques et culturelles de la ville de Constantine. » (20) ; TUN. : « Au sud de la ville, qui s'est développée à l'intérieur du confluent de l'oued Gabès canalisé et de l'oued El Mania, on entamera la visite par le musée des Arts et Traditions populaires, logé dans une ancienne **médersa** du XVIIe siècle. » (122) ; MAR. : « Depuis sa renaissance en 2000, Dar Chérifa s'est imposée comme un lieu incontournable d'art, de culture, d'échanges et de rencontres... Entre deux expositions ou deux concerts, son décor à la fois simple et raffiné rappelant celui de la **médersa** Ben Youssef dont elle est contemporaine est idéal pour savourer une atmosphère sereine, loin de l'agitation des souks pourtant tout proches. » (7) ; MAU. : « La **Médersa**, appellation à résonance maghrébine, parade et astuce à connotation destinée à atténuer un sentiment de haine et de rejet automatique de tout ce qui est mécréant, chez les maures ! » (102)*

- ◆ **Taleb** (de l'arabe [tʿalib]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Savant en matière islamique (étudiant ou maître coranique)**

ALG. : « À la clé – pour mieux bourrer le crâne de ces talibans (l'équivalent de **taleb** chez nous) – les mouderrès (enseignants) leur délivrent des interprétations puisées dans le bréviaire wahhabite et extrémiste. » (2) ; *TUN.* : « Le **Taleb** demeurait auprès du tombeau, sans doute priant pour l'âme de cet autre inconnu qui gisait là, dans la terre, parmi tant d'autres. » (63) ; *MAR.* : « Ce saint homme, né en Espagne, y fit ses premières études et s'adonna très tôt à la vie contemplative, vivant alors comme un pauvre **taleb**. » (3)

- ◆ **Msid** (de l'arabe [*msid*]) n. m. = *ALG.* / *MAR.* : **École traditionnelle musulmane où l'on enseigne le Coran.** = *TN* : **kouttab** = *MR* : **mahadra**

ALG. : « Chaque semaine nous avons eu la chance d'être entouré par ces boules d'énergie qui malgré leurs maux et leurs conditions nous ont appris à sourire à la vie malgré nos problèmes, **L'msid** était pour moi une école de la vie ou j'ai appris à prendre les choses d'une manière plus sereine et plus joyeuse. » (1) ; *TUN.* : « Le ministère des Affaires religieuses a annoncé la réouverture des mosquées ainsi que la reprise des activités des **Kouttaps** (écoles coraniques) à partir de demain, lundi, conformément aux décisions prises par la commission nationale de lutte contre le coronavirus, lors de sa réunion tenue le 12 mai courant. » (23) ; *MAR.* : « Dans la rue Fredj, un **msid** ouvre ses portes à trente-deux enfants de l'ancienne médina de Rabat. La maîtresse, la vingtaine, essaie de leur dispenser un enseignement varié à l'instar des jardins d'enfants. Le temps de l'apprentissage que du Coran au sein du **Msid** est révolu depuis quelques années. » (3) ; *MAU.* : « Dans la direction des archives nationales, la ministre secrétaire générale a visité tous les bureaux administratifs où elle s'est informée sur des modèles des mahadras sur la rive du fleuve et des **mahadras** mauritaniennes en général, des fetwas portant sur l'interdiction de l'esclavage, des écrits de l'époque coloniale et les monnaies mauritaniennes, y compris le dinar des Mourabitounes, au 11^{ème} siècle, l'histoire des émirats mauritaniens et leurs principaux dirigeants. » (21)

Économie

- ◆ **Flouze** (de l'arabe [*fulus*] sing. *fels*) n. m. plu. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* : **argent.**

ALG. : « À l'allégorie des 10 fléaux de Dieu infligés à l'Égypte pharaonique, les hommes ont ajouté sur la planète les leurs : le fléau sacs plastique, le fléau engrais

chimiques, le fléau de l'irresponsabilité. En Algérie, côté bricoleurs-producteurs, c'est le **flouze** avant tout. » (20) ; **TUN.** : « Mais 100 millions de dollars, ce n'est pas des masses, diriez-vous. Oui, mais ce n'est pas aussi évident de les avoir. Vous savez, c'est le Congrès américain qui décide en matière de **flouze**. Or, actuellement, il est à dominance républicaine. Il nous faudra donc là aussi prier ! » (107) ; **MAR.** : « N'ayant pas les moyens, ils ont un credo : Je consomme donc j'existe. Peu importe les procédés ! Ils ne respectent donc ni l'homme ni les droits et encore moins les droits de l'Homme. Au contraire, ils peuvent aller jusqu' à consumer les valeurs qui fondent la société démocratique. Le **flouze**, l'argent facile, le portable et le blouson du petit bougre pourri, gâté, voilà ce qui fait vibrer le néo-casseur. » (10)

- ◆ **Trabendo** ([*trabendo*] de l'espagnol *contrabando*) n. m. = = **ALG. / TUN. / MAR. / MAU.** : **Commerce illicite, contrebande, marché noir.**

ALG. : « Ces barons du **trabendo**, dont une grande majorité appartient au courant islamiste, est en train de recycler l'argent des organisations terroristes », a indiqué le secrétaire général de l'UDR. » (1) ; **TUN.** : « Celui de l'Oriental, longtemps marginalisé, oublié, enclavé, sans ressources ne vivait que par la proximité de la frontière soumise aux vicissitudes politiques, fermée officiellement, mais ouverte aux trafics et à toutes les sortes de **trabendo** ! » (3) ; **MAR.** : « La décision du Maroc d'interdire l'entrée sur son territoire des produits vendus à Sebta a affecté les commerces du préside occupé, tout particulièrement dans le quartier de Mderba, haut lieu du **trabendo**. Dans ce reportage, l'ambiance dans les rues de Sebta, désertées par les contrebandiers. » (137) ; **MAU.** : « Offrir au Maroc les îlots, mais en échange de quoi ? D'une normalisation de la relation entre Ceuta et Melilla et leur environnement marocain, de leur insertion dans le tissu économique du nord du Maroc autrement qu'à travers le **trabendo** (contrebande) dont le chiffre d'affaires atteint, selon les estimations espagnoles, un milliard d'euros par an. » (120)

- ◆ **Douro** (de l'espagnol [*duro*]) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR.** : **Autrefois, pièce de monnaie de cinq francs.**

ALG. : « le **douro** équivalant, à l'époque, à 5 anciens francs ou, plus tard, à 5 centimes, 20 douros correspondaient, alors, à la pièce de 100 francs qui deviendra le nouveau franc, dès 1961, puis le dinar ; mais le douro subsistera

longtemps dans les esprits puisqu'on continue, encore de nos jours, à compter, dans la langue orale, avec cette monnaie. » (1) ; **TUN.** : « *Pourtant, il eut ses heures de gloire et durant de longues années, avoir 5 pièces de un millime permettait de s'offrir un festin chez le Jerbien du coin : on disait un **douro**, et dans cette intonation il y avait celle de douleur et celle de rondeur et la somme faisait une pièce toute ronde avec laquelle de longues années on put acheter des glibettes, des bonbons et, si mes souvenirs sont exacts, un petit sandwich.* » (106) ; **MAR.** : « *Au mois d'octobre 1861, l'Espagne signe avec le Maroc un traité qui prévoit l'évacuation de Tétouan dès lors que le Sultan sera capable de verser 3 millions de **douros** (15 millions de francs-or) en plus de ce qui avait été déjà remboursé — au lieu du remboursement intégral initialement prévu.* » (14)

◆ **Dinar** (de l'arabe [*dinar*]) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR. / MAU.** : **Ancienne monnaie d'or arabe et aujourd'hui unité monétaire.**

ALG. : « *Le **dinar** se substitue au nouveau franc qui était émis par l'ancienne Banque d'Algérie, créée par la loi du 4 août 1851 et qui a exercé le privilège d'émission des billets de banque en Algérie, dans le cadre de la souveraineté française, jusqu'au 30 juin 1962.* » (2) ; **TUN.** : « *Si le **dinar** s'est déprécié d'une façon très consistante de plus de 70 % depuis 2011, c'est que les conditions économiques et financières ont été très mauvaises et que tous les indicateurs de l'économie tunisienne se sont fortement détériorés.* » (23) ; **MAR.** : « *Des portes monumentales en cèdre datant de 1136, de magnifiques minbars sculptés, mais aussi des objets en céramique, des **dinars** en or de la dynastie Almohade, prêtés par le Musée de la monnaie de Bank Al-Maghrib.* » (15) ; **MAU.** : « *Dans la direction des archives nationales, la ministre secrétaire générale a visité tous les bureaux administratifs où elle s'est informée sur des modèles des mahadras sur la rive du fleuve et des mahadras mauritaniennes en général, des fetwas portant sur l'interdiction de l'esclavage, des écrits de l'époque coloniale et les monnaies mauritaniennes, y compris le **dinar** des Mourabitounes, au 11eme siècle, l'histoire des émirats mauritaniens et leurs principaux dirigeants.* » (21)

◆ **Dirham** (de l'arabe [*dirham*]) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR. / MAU.** : **Ancienne monnaie d'argent arabe et aujourd'hui unité monétaire.**

ALG. : « *Il pourrait s'agir aussi, comme on l'a suggéré, des mines de la vallée de Todgha, dans la vallée de Tinhirt : on y frappait des pièces d'argent (**dirham**)*

*pour le prince idrisside et pour le gouverneur du calife de Bagdad, en Égypte. C'est encore Abû al-Muntasir qui agrandit Sidjilmasa et la fortifia à ses propres frais. » (1) ; TUN. : « Comme on le voit sur la photo, les pièces seront comme suit : une pièce d'un (1) dinar et une autre de cinq (5) dinars en **or**, une pièce d'un **dirham**, une de cinq et une autre de 10 dirhams en argent, et enfin deux pièces en bronze de valeurs de 10 et 20 filses. » (108) ; MAR. : « Le **dirham** marocain était stable au cours de la semaine du 25 au 29 octobre, cédant ainsi près de 0,1% face au dollar et gagnant 0,09% face à l'euro, selon BMCE Capital Global Research (BKGR). » (119) ; MAU. : « Mais on comprend beaucoup moins qu'un homme originaire de Perse, pays de l'abondance, du faste et du raffinement et qui a grandi dans le luxe et l'opulence, se contente d'un seul **dirham** quotidien, gagné à la sueur de son front pour vivre ou plus exactement pour survivre. » (102)*

◆ **Dlala** (de l'arabe [dlala]) n. f. = ALG. / MAR : **Vente aux enchères publiques.**

*ALG. : « le jeune homme se débrouillait bien dans le commerce. Avec son frère, ils achetaient des survêtements et des baskets pour les revendre sur le marché de **dlala** (marché informel). » (2) ; MAR. : « Des moments de joie qu'offraient aussi, mais aux adultes cette fois-ci, ces après-midis qui voyaient les artisans de la ville se ruer sur ces aires de "**Dlala**" pour vendre aux enchères leurs djellabas à la pure laine tissée, chez elles et avec dextérité, par de jeunes femmes à l'aide de vieux engins, eux-mêmes fabriqués par des maitres artisans locaux qui rivalisent d'ingéniosité pour pérenniser leur savoir-faire et réhabiliter de vieux métiers qui résistent au temps. » (10)*

Aménagement de l'espace

◆ **Mellah** (de l'arabe [malaḥ]) n. m. = ALG. / MAR. : **Vieux quartier, autrefois habité par les populations juives.** = ALG. : **derb lihoud** = TUN. : **hara**

*ALG. : « En l'abordant ainsi par l'est, le long de la dune, Mahmoud passe derrière le **mellah** juif, traverse le cimetière paisible dans sa nudité. » (66) ; AG : « Notre visiteur prend une halte devant **Derb_Lihoud**, l'ex-quartier juif. Ce quartier a constitué le premier conglomérat d'habitations à l'époque où le bey Mohamed El-Kebir lança les travaux d'urbanisme hors du "Vieil Oran". » (2) ; TUN. : « Désormais, **Hara** Sghira se nomme Erriadh. L'ancien village des juifs de Djerba (qui se trouve dans les environs de la synagogue de la Ghriba) retrouve*

*de nouvelles couleurs. En témoignent des événements comme Djebahood qui a laissé plusieurs traces lumineuses sur les murs de la cité. » (107) ; MAR. : « Les mutins, rejoints par des hommes des douars avoisinants, s'en prennent au **mellah** désarmé. Ce dernier subit une razzia totale, une partie de la population trouve refuge au palais. L'armée française bombarde alors le mellah déserté par ses habitants pour faire sortir les insurgés, anéantissant ce qu'il en reste. » (18)*

- ◆ **Derb** (de l'arabe [*darb*]) n. m. = ALG. / MAR. : **Quartier populaire et pauvre, souvent de construction ancienne.**

*AG : « Cette protestation, entamée il y a trois jours, à cause d'un énième report de l'opération de relogement touchant 720 familles vivant dans des immeubles en ruine à **Derb** et menaçant de s'effondrer à tout moment, est donc montée d'un cran. » (1) ; MA : « Le Conseil de la ville de Casablanca compte déplacer des marchés historiques de la métropole. **Derb** Ghallef, **Derb** Omar, le Marché aux céréales (*Rahba*), et les deux ferrailles de *Salmiya* et *Ain Sebâa* sont tous dans le collimateur des élus locaux. » (14)*

- ◆ **Casbah** (de l'arabe [*qasba*]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Château fort, citadelle ; parties hautes et fortifiées d'une ville.**

*ALG. : « La **Casbah** est l'un des plus beaux sites de la Méditerranée, refondée sur les ruines romaines d'Icosium par Bologhine Ibn Ziri Essanhadji en l'an 950 de notre ère, et reconnue comme patrimoine mondial de l'humanité en 1992 par l'Unesco. » (1) ; TUN. : « Médina de Sfax, école primaire de la place de la **Casbah**, un des plus importants bureaux de la ville de Sfax. Les votes se prolongent, à l'intérieur de l'école, jusqu'aux environs de 21h. » (114) ; MAR. : « La contribution féminine n'était pas en reste. En effet, dès 1920 a été créé, dans le quartier de la **Casbah** mérinide, le premier orchestre féminin de musique andalouse. » (30)*

- ◆ **Houma** (de l'arabe maghrébin [*hawma*]) n. f. = ALG. / TUN. : **Espace social, avec son centre (mosquée, marché, hammam ; etc.), rassemblant des groupements d'habitants se connaissant les uns les autres depuis l'enfance.** = ALG. / MAR. : **hay**

ALG. : « Ces mêmes militaires, coupables de la défiguration des villes, qui donneront leurs noms à nos rues, une fois que le statut de l'Algérie aura changé, en en faisant une propriété française. Pauvres villes et rues qui n'en finissaient

*pas de changer de nomination après l'Indépendance de l'Algérie, alors que la **houma** gardait encore ses particularités, avec les doux parfums de l'enfance. » (2) ; TUN. : « Mais la démarche la plus originale du signataire de l'exposition consiste dans son journal photographique de sa **houma** (quartier). Il raconte par l'image tous les protagonistes de sa rue, la rue Saïda Ajoula, du nom d'une sainte dame, mettant en lumière les itinéraires de vies de tous ces commerçants et artisans, que sont ses voisins. » (23)*

◆ **Souk** (de l'arabe [suq]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Marché où sont vendus des produits traditionnels.**

*ALG. : « Ces dernières années, nos **souks** abondent de produits fruitiers venus d'ailleurs. Hormis la banane et les pommes Golden et Délicieuse qui meublaient autrefois l'éventaire de certaines échoppes on les ramenait à une certaine époque, lors de nos voyages, dans nos baluchons, nos étals, à présent, sont bel et bien achalandés de produits fruitiers tropicaux comme le kiwi, l'avocat et autres mangue et goyave que le consommateur algérien s'apprête à apprivoiser. » (2) ; TUN. : « Gabès est une ville réputée pour ses **souks**. Ils sont des marchés à ciel ouvert. Henné, épices et artisanat font les couleurs de la ville. Tunisie.co vous fait découvrir la ville et le souk. » (122) ; MAR. : « Gigantesque ! Une superficie de 11 hectares, plus de 50 000 visiteurs, 3000 points de vente, plus de 10000 emplois, le grand **souk** d'Agadir, communément appelé Souk Al Had, est incontestablement une véritable attraction commerciale et touristique dans la ville. » (15) ; MAU. : « Comme un marché de Bamako, le grand **souk** de Néma s'étale, avec ses sons et ses couleurs. Un véritable melting-pot de boutiques achalandées de marchandises de toutes provenances. Des tissus d'Arabie aux ingrédients de Tombouctou ou de Mopti. Comme à Nouakchott, les vendeurs de carte de recharge, les « envoyez-crédit » déploient forte gorge, pour s'attirer le maximum d'une aléatoire clientèle venue de toute la wilaya. » (102)*

◆ **Rahba** (de l'arabe [raħba]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Lieu où se tient généralement un marché.**

*ALG. : « C'est dans ce même lieu, à la **rahba**, où sont proposés les différents condiments et arômes, que les ménagères viendront pour faire leur choix pour la préparation des différents plats durant tout le mois de Ramadhan et aussi durant toute l'année. Coriandre, persil, fenouil, piment moulu et bien d'autres épices que*

*la table ou meïda du Ramadhan remet au goût un mois durant. » (1) ; TUN. : « Comment choisir le bon mouton pour l'Aïd ? Le déroulement de la vente à la **Rahba** et le jargon utilisé par les agriculteurs “Mtayah, Rawi, Mrab3en ...” n'est pas toujours évident. » (103) ; MAR. : « La tournée du chantier commence par la future **rahba** de vente de blé en cours de réalisation. Ce sera, à terme, une structure semblable dans son aménagement aux greniers de la région. À quelques mètres de là, les constructions des nouveaux locaux administratifs avancent. » (15)*

1.4. L'homme et le pays**titres et appellatifs**

si
ya
Agellid
hadj
sidna
rais
moulay
maâlem
cherif
chibani
cheikh
khalti
nanna
lalla
sidi
aami
anti
baba
oum
oumi
yemma

noms liés à l'identité

oumma

roumi
sahraoui
targui
amazigh
amazighité
chleuh
maghrébin
maghrébinité

surnoms et sobriquets

barbu
hartani
béni-oui-oui
bidonvillois
blédard
hittiste
mahboul
zoufri
fatma

noms de lieux et de régions

bled
douar
mechta
dachra
medina

Titres et appellatifs

- ◆ **Si** ([si] selon Lanly, 1962, p. 50, de l'arabe sid "seigneur" altéré en si) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Titre précédant le nom ou le prénom d'un homme qu'on respecte (saint, dignitaire, notable, personne plus âgée, voire parent, époux, oncle, père) : Monsieur, monseigneur.**

ALG. : « Lui, c'est Ahmed Taleb Ibrahim. Dans une lettre adressée aux Algériens, **Si Ahmed** les appelle à « l'union sacrée... pour barrer la route aux détracteurs de l'Algérie ». Ah ! Ya **Si Ahmed** ! L'union sacrée ! Pourquoi ne pas y avoir pensé plus tôt dans l'histoire naissante de la Dézédie ? » (13) ; TUN. : « "Ya Si El Mehdi Echâb Fad" ! Ne vous étonnez pas demain si vous avez un taux de participation aux élections ridicule, à moins que cela soit le résultat escompté. » (106) ; MAR. : « "Rentre, **Si Mohamed**. Tu n'es pas un étranger de la maison pour rester dehors à attendre afin que je te permette de rentrer". La réponse le reconforte. Il pousse doucement la porte et rentre. » (10)

- ◆ **Ya** (de l'arabe maghrébin [ja] de l'arabe) interj. = ALG. / TUN. / MAR. : **Appellatif précédant un nom utilisé pour s'adresser aux personnes.**

ALG. : « De la mélancolie on passe à la bonne humeur avec ces chansonnettes des années 1970 qu'on continue jusqu'à aujourd'hui à fredonner dans les fêtes, à l'instar de **Ya Mohamed**, ya madame serbi latay, tube monumental de cette époque-là. » (8) ; TUN. : « Au volant d'une bagnole, ce sera "Chbik, tu es devant moi **ya madame** ?" au marché "brabi, theletha kilos bananes", au travail "Khali ce papier lil demain" » (23) ; MAR. : « Il s'y distinguait tant et si bien que Hamid Benbrahim lui écrivit la musique d'une tendre chanson, **Ya wlidi** laâziz. C'était en 1966. La chanson plut. Une belle carrière s'annonçait. » (15)

- ◆ **Agellid** (du berbère [ʔəglid]) n. m. = ALG. / TUN. : **Roi chez les Berbères.**

ALG. : « Masinisa est la transcription latine du nom de **l'agellid** (roi) amazigh MSNSN, selon les stèles punico-libyques trouvées à Dougga et Sbeitla et exposées au musée de Constantine. Lu avec des voyelles, MSNSN se décrypte MaS N SeN, ce qui signifie "leur seigneur". Comme tous les rois de l'Antiquité, Masinisa était déifié et désigné Agellid amoqran, c'est-à-dire le roi suprême de la Numidie. Né vers 238 et décédé en 148 avant notre ère, Massinissa était fils de Gaïa, comme

le précise la stèle de Dougga : *MSNSN GLDT U GYY* “Massinissa, roi, fils de Gaïa”. » (2) ; *TUN.* : « La Numidie a eu plusieurs rois, des “**agellid**”, les plus célèbres étant Syphax, Massinissa, Micipsa, Jugurtha, Juba Ier. Le royaume doit son succès à l’action de Massinissa, et à l’alliance avec Rome. » (143)

- ◆ **Hadj** (de l’arabe [ħâʒ]) n. m. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Terme d’adresse à une personne d’un certain âge pour exprimer le respect.**

ALG. : « À rappeler, par ailleurs, qu’Air Algérie a signé récemment une convention avec Mobilis en vertu de laquelle, l’opérateur s’engage à offrir à chaque **hadj** une puce téléphonique contenant un crédit initial de 1 000 DA. Des ombrelles et des sacs portant le logo des deux entreprises seront distribués aux pèlerins algériens, quelle que soit la compagnie qui les transporte. » (1) ; *TUN.* : « Natif d’un village de

tailleurs de pierre, “Dar Chaabane” à côté de Nabeul, où il me donne rendez-vous, **El Hadj** descend de son 4×4 noir et me guide au sein du siège extrêmement fleuri de sa société. » (101) ; *MAR.* : « De leur côté, les candidats qui ont choisi de passer par le privé pour accomplir ce devoir religieux sont dans l’expectative. Annoncé pour la semaine dernière (entre le 22 et le 25 juin), le tirage au sort n’a pas eu lieu comme prévu, alors que depuis plusieurs semaines, les futurs **hadjs** qui ont opté pour le voyage avec le ministère des Habous sont fixés sur leur sort. Aux dernières nouvelles, le tirage au sort devait avoir lieu jeudi 28 juin à Rabat. » (15) ; *MAU.* : « Des pèlerins mauritaniens se sont plaints de l’imputation non justifiée faite, par la direction du Hadj, au ministère des Affaires islamiques et de l’enseignement originel, rappelant que le décret ministériel annoncé par les autorités compétentes, stipule le remboursement d’une somme de 500 dollars à chaque **Hadj**. » (112)

- ◆ **Sidna** (de l’arabe [seidunâ]) n. m. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* / *MAU.* : **Titre honorifique précédant un anthroponyme, marquant la déférence envers un saint, une grande personnalité, une personne âgée ou un notable ; notre seigneur.**

ALG. : « Au moment où notre prophète **Sidna Ibrahim El Khalil** (‘Alayhi Essalam) s’avança vers son fils Ismaïl pour l’égorger, il devint à cet instant même “Hanif” et rentra dans “l’intimité de Dieu”. » (37) ; *TUN.* : « Le président Moncef Marzouki a effectué, jeudi matin, une visite surprise au Marché de gros de Bir El Kassaâ. Un accueil chaleureux lui a été réservé. Et fait inédit : **Sidna El Moncef**

*a eu droit au baisemain. » (106) ; MAR. : « À cette époque, lorsqu'il ne travaillait pas, le Prophète **Sidna** Mohammed avait pour habitude de se retirer dans le désert ou dans une grotte pour méditer. » (3) ; MAU. : « C'est qu'a déclaré le ministre de l'Agriculture, M. **Sidna** Ould Ahmed Ely, samedi à Rosso, lors d'une réunion avec les agriculteurs du Trarza. » (21)*

◆ **Raïs** (de l'arabe [raʔiʔs]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Personne qui dirige ; chef ; patron.**

*ALG. : « Après une journée particulièrement chaude et mouvementée, le soulèvement populaire ayant gagné en volume et en intensité et la répression ayant fait au moins 27 morts et plus d'un millier de blessés, le **raïs** égyptien a enfin daigné s'adresser, vendredi soir, à une population égyptienne décidée à en découdre. » (1) ; TUN. : « L'ancien président égyptien Hosni Moubarak, âgé de 83 ans, serait atteint d'un cancer de l'estomac, selon les déclarations de son avocat lundi 20 juin. Cette annonce intervient alors que le **raïs** doit comparaître devant la justice le 3 août. » (103) ; MAR. : « Tout le corps de l'État est au service d'une personne, le **Raïs**, et les forces de sécurité qui se comptent par milliers sont chargées de surveiller tout le monde, voire de s'auto-surveiller dans une atmosphère générale de suspicion permanente et paranoïaque qui dépasse celle que George Orwell décrit dans sa terrifiante dystopie "1984". » (15) ; MAU. : « Peu avant, le Premier ministre égyptien Ahmad Chafic avait exclu que la proposition de transfert de pouvoir entre le **raïs** égyptien et son vice-président, Omar Souleimane, soit "acceptée", comme le souhaiteraient les Etats-Unis selon le New York Times. » (21)*

◆ **Moulay** (de l'arabe [mawlâi]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Titre qui donne à une personne un rang éminent.**

*ALG. : « Dans une lettre adressée aux oulémas égyptiens d'El Azhar, l'Émir Abdelkader déplore la servilité et la versatilité de la monarchie alaouite, accusant ouvertement le sultan **Moulay** Abderrahmane de trahison. » (20) ; TUN. : « L'affaire de l'expulsion de **Moulay** Hicham, cousin germain du roi marocain Mohammed VI, continue de faire grand bruit. » (107) ; MAR. : « Situé dans un endroit calme et à proximité du quartier administratif, le lycée technique **Moulay** Youssef de Tanger est considéré parmi les établissements scolaires pilotes avec un taux de réussite de près de 80% au baccalauréat. » (10) ; MAU. : « **Moulay** Sidi*

Mohamed Abass, président- directeur général de la banque mauritanienne pour le commerce international (BMCI), est considéré comme la 31e personnalité la plus influente en termes de leadership africain concernant les innovations économiques. » (102)

- ◆ **Maâlem** (de l'arabe [*muṣalim*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Maître en matière artisanale ou artistique.**

*ALG. : « “Le **maâlem** : l'architecte du patrimoine.” Atelier jeune public. Conçu et animé par l'architecte Illili Mahrour. Dans le cadre de l'exposition d'architecture “Des ksours à La Casbah, l'art d'habiter l'urbain en Algérie”, l'architecte Illili Mahrour propose un atelier pédagogique aux enfants, de 8 à 12 ans, afin qu'ils puissent découvrir le métier de maâlem, l'architecte incontesté du patrimoine algérien par la création d'un “Carnet de croquis”, outil indispensable à tout architecte. » (2) ; TUN. : « je m'attable à un café, le serveur se ramène avec une démarche de rappeur et sur un ton “amical” vous demande “moudir ou **maalem** ech tochreb ?” » (101) ; MAR. : « Grand habitué du Festival Gnaoua et musiques du monde, Hamid El Kasri est l'un des plus grand **maâlems** gnaouis actuellement. » (10) ; MAU. : « La transmission des savoirs techniques et esthétiques et la confection des bijoux targuis est notre noble métier artisanal. Elle est le savoir-faire millénaire des Inaden (Mâalims). » Explique avec une fierté, Nouh Azaoui, notre génie **Mâalem**. » (112)*

- ◆ **Chérif** (de l'arabe [*ṣarīf*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Descendant du Prophète Mohamed bénéficiant à ce titre de la considération de tous. Par ext., personne respectée pour sa noblesse morale.**

*ALG. : « À la fin du XVIIIe siècle, un **chérif** idrisside, Moulay Larbi Derkaoui, crée l'ordre des Derkaoua. Il est né en 1760 et originaire de la tribu des Ben Zerroual de Bou Brih (Maroc). » (1) ; TUN. : « En 1258, lorsque les Mongols, dans un effroyable massacre, mirent fin au califat abbasside, le sultan Al Moustansir reçut même l'allégeance du **Chérif** de La Mecque et fut acclamé à Tunis comme Commandeur des croyants. » (105) ; MAR. : « La ville fut choisie par le **chérif** Moulay Abdallah Ben Brahim, descendant d'Idriss II, pour abriter une zaouïa, dont le chef ou **chérif** a toujours été choisi parmi les savants les plus pieux du pays. » (3) ; MAU. : « Les pouvoirs publics ainsi que les autorités locales devraient*

*mettre tout en œuvre pour identifier les personnes que le **chérif** mauritanien a rencontrées dans ces différentes contrées afin de noyer le mal à la racine. » (110)*

- ◆ **Chibani** (de l'arabe maghrébin [ʃibani]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Personne âgée ; vieux ; vieillard.**

*ALG. : « Dans le nouveau roman qu'elle vient de publier et qui s'intitule, elle suit le parcours d'un **chibani** algérien, depuis sa vie antérieure en Algérie jusqu'à sa mort en France. » (2) ; TUN. : « Pour ce cheminot naturalisé français, l'un des 113 plaignants qui parviendront – tardivement – à accéder au statut, et qui est devenu chef d'équipe, les **Chibanis** “ne demandent pas l'aumône, mais la justice et l'égalité”. » (101) ; MAR. : « Les **chibanis** peuvent enfin bénéficier de la couverture de la sécurité sociale sans se soucier de leur lieu et temps de résidence hors de la France. » (119)*

- ◆ **Cheikh** (de l'arabe [ʃajx]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Titre donné à un homme d'âge mûr et d'un certain rang social que l'on respecte. Ce titre peut être attribué aussi bien à un chef d'orchestre ou à un docte.**

*ALG. : « En faisant nos adieux à cet éminent **Cheikh** qui a enseigné le Saint Coran à des générations de récitateurs, nous prions Dieu Tout-Puissant de le gratifier de Sa sainte miséricorde, tout en partageant avec les membres de sa famille, ces moments douloureux et en leur adressant nos condoléances les plus attristées pour la perte de ce grand nationaliste, moudjahid, éminent imam et bon citoyen. » (20) ; TUN. : « Le départ du **cheikh** Battikh avait été interprété par l'opposition comme un “limogeage” et une “capitulation” du gouvernement face aux pressions d'Ennahdha. » (105) ; MAR. : « Un **cheikh** exerçant au douar Oulad Youssef (Préfecture de Meknès) a été radié de ses fonctions et quatre individus, auteurs présumés d'actes de vandalisme contre des canalisations d'eau potable dans cette localité qui a connu l'apparition de cas de fièvre de typhoïde, ont été arrêtés récemment par la Gendarmerie Royale. » (10) ; ; MAU. : « le **Cheikh** (recteur) d'Al-Azhar, a déclaré que l'institution d'Al-Azhar désire renforcer la coopération avec des institutions scientifiques et de prédication en Mauritanie, et activer, par la même occasion, les conventions signées entre Al-Azhar et des institutions pédagogiques et religieuses en Mauritanie, lors de sa visite à Nouakchott en 2018. » (112)*

- ◆ **Khalti** (de l'arabe [xalati]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. : **Tante maternelle ; par extension, appellation respectueuse pour une femme d'âge mûr.**

ALG. : « *Khalti Aini, c'est une vie de labeur et de malheurs à s'épuiser à des tâches ingrates pour élever ses enfants. Sa vie durant, elle s'est pliée sous les fagots de bois qu'elle revend pour de maigres pitances, à confectionner des tapis d'alfa, à faire le ménage chez les autres, à couper du foin et du blé.* » (2) ; TUN. : « *Khalti Bahija, connue et admirée, et pas seulement des supporters du CAB, a consacré sa vie à encourager le club de Bizerte. En 1970, elle a bravé les mentalités et s'est rendue au stade, elle fût sûrement la première Tunisienne à Bizerte à le faire.* » (106) ; MAR. : « *Appelée "Khalti" par les enfants, la présidente de l'association fait de la satisfaction des doléances des patients son principal objectif. À l'infirmière qui blâme une personne âgée ayant fait ses besoins sur elle-même ou encore à la directrice de la maison de jeunes filles qui se plaint de leur manque d'hygiène, Khalti leur signifie que cela n'arriverait pas s'il y avait des couches, des serviettes hygiéniques ou encore du papier toilette.* » (3)

- ◆ **Nanna** (du berbère [nana]) n. m. = ALG. / TUN. : **Appellatif respectueux pour une femme plus âgée que soi, de la famille ou même sans lien de parenté.**

ALG. : « *Il incarne aussi le personnage de la tante Zouzou, une Algérienne "bourgeoise" et raciste qui ne supporte pas "les Arabes" et passe son temps à juger la maman ainsi que la grand-mère de cette famille, Nana, une grand-mère typiquement kabyle avec ses tatouages et ses tenues traditionnelles. Et, enfin, le grand frère de Samia en plein divorce et sévère avec sa sœur.* » (13) ; TUN. : « *Après la révolution, certaines personnes que Nana a connues, sont devenues des révolutionnaires et militants. Néanmoins, Nana a une arme incontournable qui pourrait déranger ces militants de dernière minute, c'est un album photos qui contient leurs secrets et leurs vraies histoires.* » (116)

- ◆ **Lella** (du berbère [lala]) n. m. = ALG. / TUN. : **Titre d'adresse respectueux envers une femme, madame, sainte. Dans les familles berbères, terme qu'utilise une belle-fille pour s'adresser à sa belle-mère.** = MAR. / MAU : **lalla**

ALG. : « *dans un communiqué mis en ligne, jeudi dernier, sur sa page Facebook, le ministère a indiqué qu'une opération de ratissage combinée a été lancée entre les forces de l'armée et de la Garde nationale (qui relève du ministère de l'Intérieur) dans plusieurs zones de Sakiet-Sidi-Youcef (Oued Ghoul, Aïn Essid,*

Oued Maez, Jbel Lella Aïcha...) » (13) ; **TUN.** : « À Mahdia, loin des autres marabouts, comme surgie de l'éternité et des réminiscences antiques, **Lella Bahria** est pareille à une sainte de la mer. C'est elle qu'on implore lorsque la pêche n'est pas abondante ou les vents défavorables. Comme une madone des pêcheurs, c'est elle aussi qu'on implore pour qu'elle protège les pêcheurs en mer. » (107) ; **MAR.** : « L'apparition de la princesse **Lalla Khadija**, le 17 septembre 2018, aux côtés du roi Mohammed VI et du Prince héritier Moulay Hassan, n'est pas passée inaperçue. C'était à l'occasion de la présentation devant le Souverain du bilan provisoire et du programme exécutif en faveur de la scolarisation, ainsi que la mise en œuvre de la réforme de l'éducation et de la formation. » (18) ; **MAU.** : « **Lalla Meriem Mint Moulaye Idriss** a ajouté que les réformes qu'elle compte conduire nécessitent préalablement la consolidation de l'unité nationale, le renforcement de la cohésion sociale et l'ancrage de l'esprit de solidarité entre les différentes composantes de la société. » (21)

- ◆ **Sidi** (de l'arabe [sɛidi]) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR.** : **Titre honorifique précédant un anthroponyme marquant la déférence envers un saint, une grande personnalité, une personne âgée ou un notable.**

ALG. : « D'authentiques actes remontant à des Habous remontant à **Sidi Boumediène** et que le grand muphti d'Alger a défendu énergiquement le 28 octobre 1948 à Paris. » (2) ; **TUN.** : « Le Cap Bon est une terre pétrie d'histoire. Outre l'aspect archéologique, le maraboutisme y est extrêmement important. **Sidi Mansour, Sidi Labiédh, Sidi Abderrahmane, Sidi Mohamed Chérif, Sidi Salem**... sont tous des marabouts vénérés dans la région. » (122) ; **MAR.** : « u niveau de la province de **Sidi Kacem**, le Ministre a procédé, dans le cadre de l'aménagement hydro-agricole du périmètre associé au barrage Ettine, à l'inauguration de la station de pompage d'eau d'irrigation du périmètre et mise en eau d'une superficie de près de 300 ha de cultures maraichères, de l'arboriculture et de la betterave à sucre. » (15)

- ◆ **Ammi** (de l'arabe [ʃami]) n. m. = **ALG. / TUN. / MAR.** : **Oncle paternel ; par ext., appellation respectueuse servant à désigner une personne d'un certain âge.**

ALG. : « **Ammi Saïd** n'a pas fini de parler lorsque le train s'arrête à Bordj Menäiel. À l'entrée de la gare, une fumée et des gaz remontent encore dans le train. Un jeune en costume semble incommodé. » (1) ; **TUN.** : « Pour lancer ses

listes, *Al-Iskander Rekik (ANPP)*, a fait appel dimanche à Sfax, à **Ammi Radhouane**, pour des animations destinées aux enfants, ailleurs, ce sont surtout des réunions, visites de marchés, rencontres en petits groupes à domicile et porte-à-porte. » (105) ; **MAR.** : « Le fils du premier concepteur des émissions enfantines de la télévision marocaine, *Driss El Allam*, que les enfants d'alors appelaient affectueusement "Ba Hamdoune" ou "**Ammi Driss**" a, non seulement, propulsé le jet ski au-devant de la scène nationale, mais il a réussi à lui faire gravir les échelons internationaux. » (3)

- ◆ **Amti** (de l'arabe [*ʕamati*]) n. m. = **ALG./TUN.** : **Tante paternelle ; par extension, appellation respectueuse pour une femme plus âgée.**

ALG. : « Selon le Collectif, 4 familles ont été jetées à la rue, alors qu'elles occupaient des conciergeries bien avant l'indépendance. La doyenne des concierges, **Amti Aïcha** a 95 ans. » (2) ; **TUN.** : « Je ne parle pas des plus grandes merveilles de la belle époque du noir et blanc (*Haj Klouf, Oummi Traki, Amti Aïcha Rajel, Oum Abbès, etc.*), de chefs d'œuvre massacrés par le mauvais entretien et l'œuvre du temps. » (23)

- ◆ **Baba** (de l'arabe [*bâbâ*]) n. m. = **ALG./TUN./MAR.** : **Terme utilisé pour exprimer l'affection et le respect envers une personne d'un certain âge.**

ALG. : « *Djalil et Djallal (Tlemcen)* étaient les premiers. Ils versent dans le théâtre musical. Ya **baba** andi achrine et Saraha, deux titres qu'ils ont interprétés en arabe dialectal, avec humour et drôlerie. » (1) ; **TUN.** : « interrogé sur ses déclarations tenues à l'égard de Ben Ali et la fameuse expression "**baba lahnin**", le premier responsable de la chaîne maghrébine minimise la question et considère que "ce n'est tout de même pas un crime de proférer une telle expression". *Nabil Karoui* dit assumer entièrement ses déclarations, et l'expression qu'on lui reproche était une stratégie pour pouvoir sauver sa chaîne après les bâtons qu'on lui a mis dans les roues. » (107) ; **MAR.** : « *Lemchaheb* décide de se reconstituer et y parvient. Un album d'excellente qualité, *La tsal alya ya baba la tsal*, en est le gage et le fruit. Mais le destin veille. Il les frappe inexorablement en leur conscience vigilante, *Mohamed Batma*. À la suite de cette disparition, *Lemchaheb* disparaît complètement de la scène comme groupe uni. » (10)

- ◆ **Oumi** (de l'arabe [umî]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Terme placé devant le prénom et utilisé pour désigner une femme en âge d'avoir des enfants ou des petits enfants.** = = ALG. / MAR. : **yemma**

ALG. : « À Taref, la Direction de wilaya de la culture en coordination avec la maison de la culture et l'association "Oumi Zahra" ont organisé une semaine culturelle pour célébrer Yennayer. C'est une occasion pour mettre en valeur le patrimoine de la ville, d'assister aux conférences, aux expositions et exhibitions folkloriques et artistiques. » (40) ; TUN. : « Cette opération a permis à la télévision tunisienne de sauver jusqu'à ce jour, des enregistrements sur cassettes ayant une valeur historique et civilisationnelle, dont 80 titres impliquant les séries **Oumi Traki**, **Haj klouf**, les contes de Abdelaziz El Aroui et plusieurs autres enregistrements tels que **Kassaagi**, **Kammoucha** et "qandil edhikrayet" » (103) ; MAR. : « Jadis les femmes, raconte **Oumi Zineb**, recueillaient le sang pour l'utiliser à des fins curatives et les mères trempaient leur doigt dans le sang de l'animal et posaient un point sur leur front et celui des enfants, afin de leur porter chance. "Labtana" (la peau du mouton) est considérée comme le meilleur tapis de prière et la vésicule biliaire est supposée avoir des vertus extraordinaires. » (3) ALG. : « L'écrivain romancier est souvent hypocrite envers cette image de **Yemma**. Il n'a pas le courage d'aller dans la profondeur de la vie. Yemma est représentée en femme parfaite. Elle est sans faute. Elle est sans chair. Elle est sans égoïsme. Sans rage. Yemma est tout sauf une femme avec un corps et des envies humaines. La vraie écriture romanesque est celle qui arrive à dépasser les clichés. Celle qui ose écrire les moments de la maman démente. La maman insoumise. La maman qui lève la voix contre un monde qui la veut docile, qui la préfère obéissante. Sans langue. Sans corps. Aveugle. Dépouille. Sans vices. En somme sans vie ! » (1) ; MA « La trame du film se joue autour de Yacine, un jeune garçon qui vit avec sa famille dans le bidonville de Sidi Moumen à Casablanca. Sa mère, Yemma, dirige comme elle peut toute la famille : un père dépressif, un frère à l'armée, un autre presque autiste et un troisième, Hamid, 13 ans, petit caïd du quartier et protecteur de Yacine. » (10)

Noms liés à l'identité

- ◆ **Oumma** (de l'arabe [*uma*]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **La communauté des musulmans, regroupant en son sein des individus différents, mais qui ont pour caractéristique commune d'appartenir à cette entité.**

ALG. : « « Le président de l'Instance marocaine de soutien aux causes de la **Oumma**, Fathi Abdessamad, a appelé à “la constitution d'un front national fédérateur pour faire échouer le plan de normalisation entre le Maroc et l'entité sioniste”, mettant en garde contre les répercussions de la normalisation sur le peuple marocain et les pays voisins. » (26) ; TUN. : « C'est dans un communiqué de la présidence de la République émis ce jeudi 29 octobre 2020 que Saïed a précisé que même si la **Oumma** était visée aujourd'hui, sa riposte devrait être inspirée de la conduite du prophète Mahomet. » (25) ; MAR. : « Puisque la **Oumma** islamique tient tant à son processus d'observation visuelle, pourquoi ne pas décréter pour tout le monde musulman le commencement du mois sacré une fois que dans l'un des pays les témoins habilités auront vu ce fameux croissant ? Mais alors, comment réagira la Libye si on aperçoit le croissant en Arabie Saoudite ? Et l'Algérie s'il est vu au Maroc ? Et la Syrie s'il apparaît en Irak ? Ou l'Inde si on le voit au Pakistan... Vous avez dit **Oumma**... ? » (15) ; MAU. : « Cette prêche reprend mot à mot celle du Mufti d'Arabie Séoudite contre la République Islamique d'Iran et son peuple musulman traité de mécréant de “mejouss” et par cette “Vetwa” haineuse exclus de la **Oumma** Islamique : plus royaliste que le roi, la version de cette prêche prononcée à Nouakchott est allée jusqu'à demander que notre pays rompe ses relations diplomatiques avec la République Islamique d'Iran ; ce que les saoudiens n'ont, ni osé faire eux-mêmes, ni osé exiger de leurs proches alliés du Golf. » (102)

- ◆ **Roumi** (de l'arabe [*rûmi*], littéralement « Romain ») n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Chrétien par opposition à Musulman ; à l'époque coloniale, terme désignant le colon européen.**

ALG. : « Néanmoins, l'un comme l'autre n'avaient qu'un rêve : “Revoir leur Stif el-âali” comme le **roumi** qui chantait “J'irai revoir ma Normandie” (1836) de Frédéric Bérat (1801-1855). » (1) ; TUN. : « Dehors, une bande de barbus et de

*niqabées, venus savourer avec elle cet instant de tromperie triomphante, n'en reviennent pas. Impassible, la porte cossue de l'institution ne semble pas avoir été ébranlée par leur "Takbir" protestataire. Ah, ces "mécéants", ces "Giaours", ces maudits "Roumis" ! Ils n'ont aucun respect pour la meilleure des religions ici-bas et dans l'au-delà. » (105) ; MAR. : « Ce sont les inégalités dont étaient victimes des tirailleurs africains venus verser leur sang pour sauver la France que dénonce Rachid Bouchareb. Son message est porté magnifiquement par Jamal Debbouze, Samy Nacéri, Roshdy Zem et Sami Bouajila. Tous ont joué avec passion saisissante, une sincérité touchante, comme s'ils se sentaient impliqués par aïeux interposés. Bernard Blancan, le **roumi** de service, est littéralement formidable. » (10)*

- ◆ **Sahraoui** (de l'arabe [sahrawi]) n. et adj. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Habitant du Sahara occidental.**

*ALG. : « Chez les **sahraouis**, ce peuple merveilleux qui croise le fer avec la nature pour vivre digne, nous apprenons surtout la résistance et le plaisir d'être modestes. » (8) ; TUN. : « Il y a eu un accrochage entre les **Sahraouis** soutenus par des Algériens et des Marocains lors d'un atelier de débats sur la question du Sahara en marge du Forum, a indiqué à l'AFP un membre du Conseil international de la réunion altermondialiste. » (116) ; MAR. : « M. Ould Souilem a exhorté les Nations unies et les organisations de défense des droits de l'Homme à œuvrer pour garantir la protection des **Sahraouis** et leur liberté à choisir leur destin » (3) ; MAU. : « Au début, le Maroc a accepté le referendum, croyant à ce leurre d'une opposition consistante à ce projet. Mais lorsqu'il a compris que les **Sahraouis** sont avec le Front et avec l'indépendance nationale, il s'en est désisté et a essayé de s'en défaire, parce qu'il sait que s'il est organisé, les Sahraouis choisiront l'indépendance. » (102)*

- ◆ **Targui** (de l'arabe [targi]) n. m. sing. et adj. = ALG. / MAR. : **Personne originaire du Sahara et parlant une variété de langue berbère (le tamachek).**

*ALG. : « Le chanteur est fier de nous annoncer avoir trois femmes et trente enfants. La tradition pour lui est le bien le plus précieux qui puisse nous être léguée. "Je suis un **Targui** qui tient à sa culture. Le fait de chanter dans ma langue est ma manière d'affirmer mon identité." » (2) ; MAR. : « Salma et Maimouna prennent alors la route vers Bassiknou. Et grâce à Mane Ould Khamiss un berger **targui**,*

les deux filles atteignent Nbeiket Lahwach. Mais de là elles n'étaient plus seules, car Salma venait d'accoucher un garçon. » (120)

- ◆ **Amazigh** (du berbère [amaziɣ] « homme libre ») n. m. et adj. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Nom que se donnent les Berbères.**

ALG. : « Les Amazighs, comme tous les peuples du monde, avaient besoin d'un calendrier pour gérer le temps et organiser leur vie. » (1) ; TUN. : « Soulignant le renouveau de l'identité culturelle berbère en Tunisie, le site "Tunisie Berbère" en trouve une belle illustration dans l'existence de deux groupes très actifs sur le réseau social Facebook, l'Association culturelle des Amazighs de Tunisie et le Congrès culturel des Amazighs de Tunisie, qui recueillent une adhésion populaire assez forte. » (106) ; MAR. : « Le titre est volontiers provocateur : Dix mensonges contre les Amazighs. Son auteur, Mustapha Aguerd, ne fait pas dans la nuance, tant s'en faut. Il interpelle, multiplie les mises en cause et les réquisitoires, plaide avec véhémence pour que justice soit rendue à la communauté amazighe. » (18) ; MAU. : « Une dizaine d'associations culturelles de Tunisie, du Maroc mais aussi de France ont en tout cas envoyé une lettre à Gianni Infantino, le président de la Fifa, pour se plaindre de l'emploi du terme « arabe », excluant certaines populations comme les Amazighs (berbères) en Afrique du Nord ou bien encore les Kurdes au Moyen-Orient. » (110)

- ↳ **Amazighité** ([amaziɣite] dérivé de amazigh + suff. -ité) n. f. : **Ensemble des traits constitutifs de l'identité et de la spécificité culturelle des Amazigh (Berbères).**

ALG. : « Le responsable du Haut-commissariat à l'amazighité a tenu à préciser que ces célébrations méritaient un déplacement à Batna. D'ailleurs, cette escale a duré deux jours (le 31 janvier et 1er février), où il a eu l'occasion de s'entretenir avec ces jeunes sur la situation actuelle de la langue et culture amazighes. » (1) ; MAR. : « Il faut dire que le sujet choisi par les organisateurs, "Amazighité et enjeux du projet de société, de démocratie et de développement", est d'actualité. Depuis bientôt neuf ans, il n'est plus un tabou. Il est même au cœur de toutes les réflexions qui se font sur le nouveau projet de société qui est en train de prendre forme au Maroc. Hauts responsables, leaders politiques, intellectuels et acteurs associatifs ont animé le débat dans un climat empreint de sérénité et,

surtout, de sincérité. » (10) ; MAU. : « Les défenseurs de l'amazighité ont crié leur colère et ont réclamé des poursuites judiciaires à l'encontre de ce politicien qui a appelé à l'extermination de la langue berbère. Pour ce député et linguiste de formation, il faut imposer par la force la langue arabe au détriment des autres langues et cultures. Il renie à ce propos le principe même de la diversité qui fonde toute démocratie. » (112)

◆ **Chleuh** (de l'arabe [ʃlûh]) n. et adj. = ALG. / MAR. / MAU. : **Berbère originaire du sud du Maroc et du sud-ouest algérien.**

*ALG. : « Les caractères arabes sont vraisemblablement utilisés du dixième jusqu'au douzième siècle par les royaumes berbéro-musulmans, fondés par des Berbères convertis à l'islam mais qui refusaient l'autorité émanant des khalifes musulmans. Actuellement, ces caractères sont très utilisés par les **Chleuh** au Maroc et les marabouts dans les zaouïas, un peu partout en Kabylie. » (2) ; MAR. : « Concernant d'autres musiques marocaines, rien de tel ; pas même cela. La poésie chantée des populations berbérophones, en particulier, reste inconnue pour le grand public. Or ces populations, les **Chleuhs** du sud-ouest d'abord, ont ouvert en France le chemin de la migration marocaine de travail. » (3) ; MAU. : « Dans les avenues, rues et ruelles se croisent des sérères, **Chleuhs**, Mandingues, Mossi, Peuls, Haratins, Bambara, Maures, Malgaches, Français de souche, Soninkés, Canariens...Il y'a aussi des fous, arlequins, clowns, gordiguenes. » (138)*

◆ **Maghrébin** ([magrebē] dérivé du nom propre *Maghreb*+ suff. *-in*) n. m. et adj. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Originaire du Maghreb.**

*ALG. : « Lire un autre **Maghrébin**, un certain Ali Douadji (1909-1949), auteur de *Jaoulet Baina Hanet Al-Bahr Al-Abyadh Al-Motawasset* (Promenades entre les bars de la Méditerranée) ou *Sahirtou Minhou Al Layali* (Autant il m'a éveillé des nuits), nous donne une certaine idée sur l'histoire des littérateurs **maghrébins**. » (1) ; TUN. : « Une nouvelle carte du monde arabe, circule, d'ailleurs, sur Twitter. Sur cette carte, les **Maghrébins** ont été classés d'origine berbère (amazighe) les Égyptiens ont eu droit à l'étiquette copte. » (114) ; MAR. : « La France a récemment annoncé la réduction du nombre de visas accordés aux Algériens, aux Marocains et aux Tunisiens pour faire pression sur leurs gouvernements, jugés peu coopératifs sur la réadmission des **Maghrébins***

*expulsés de France. » (14) ; MAU. : « Traqués dans leurs lieux de travail et dans leurs domiciles, les étrangers notamment les ressortissants subsahariens subissent les pires situations en Mauritanie. Les **maghrébins**, asiatiques et autres arabes ne sont nullement inquiétés “L'étranger, c'est le noir”, résume le drame des migrants vécus par ces derniers en Mauritanie. » (102)*

◆ **Maghrébinité** n. = ALG. / TUN. / MAR. : **Ensemble des traits spécifiques à la civilisation maghrébine.**

*ALG. : « C'est dans l'enceinte de sa Casbah adoptive dès l'âge de 6 ans, car natif de Aïn Defla, que le regretté Si El Hachemi Ben Mira a passionnément été attiré dès l'âge de 10 ans par la luminosité étincelante du cuivre, une précoce vocation patrimoniale d'enfance qui fit de lui un apprenti studieux auprès du maître de renom Mohamed Zoulou, une prestigieuse référence de **maghrébinité** en la matière très populaire dans la corporation des années 50 à la Médina. » (2) ; TUN. : « Il est inutile, notamment, de prétendre mener une diplomatie indépendante tenant compte de considérations idéologiques si notre politique étrangère ne s'intègre pas harmonieusement dans le système diplomatique global régnant, non seulement en Méditerranée, mais aussi dans la sphère occidentale de laquelle la Tunisie ne saurait se détacher, son sort en relevant nolens volens. Ainsi en va-t-il de l'arabité ou de la **maghrébinité** du pays, relevant bien souvent de l'incantation que du pur réalisme. » (105) ; MAR. : « Ils éprouvaient une même aversion à l'endroit de l'impérialisme, revendiquaient avec une égale ardeur leur **maghrébinité**, clamaient haut et clair, en chœur, leur adhésion à la cause palestinienne. Mais un événement survint, qui mit à mal leur belle entente : le déclenchement de la deuxième Intifada, provoqué par la visite d'Ariel Sharon à l'esplanade des Mosquées, le 28 septembre 2000. » (15)*

Surnoms et sobriquets

◆ **Barbu** n. m. et adj. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Islamiste qui (le plus souvent) porte la barbe comme symbole de son appartenance au mouvement intégriste.**

*ALG. : « Ce taxieur **barbu** à la mine toutefois sympathique était debout prêt à sauter au cou du policier, victime non pas pour une “fessée-bis” mais, pour probablement demander pardon pour son geste irréfléchi et stupide. L'assistance*

*était bouche bée au moment où la victime avait parlé de l'ouragan qui lui a fait subir beaucoup de mal, avec au bout du chemin un arrêt de travail de 10 jours. » (8) ; TUN. : « Les forces de sécurité viennent d'arrêter un individu **barbu** à proximité du port de Sousse, qui était pourchassé suite à des coups de feu, rapporte Al Jarida. La chasse à l'homme se poursuit partout dans la ville de Sousse, pour mettre la main sur les deux complices du kamikaze qui s'est fait exploser sur une plage à proximité d'un hôtel à Sousse. » (111) ; MAR. : « En ces temps de bouleversements politiques et, osons l'adjectif, démocratiques, il est de bon ton de rire de tout cela. Un rire de bonne foi, cela va sans dire. On a pu lire çà et là, dans la presse et sur le Net, puis colportées par la vox populi, de bonnes et moins bonnes blagues et des vannes marrantes sur les **barbus**, les frérots et autres islamistes plus hirsutes encore au Maghreb comme au Machrek. » (15) ; MAU. : « Une photo, dans mon sac à moi, rendra notre plaidoyer presque caduc. Il s'agissait d'une photo représentant un groupe de militants de l'UFD, parmi eux, un homme **barbu** à l'image d'un militant chef religieux. Ce qui compliquait les choses c'était qu'on y figurait tous les deux, assis côte à côte. Elghadhafi était en butte en ce moment avec les frères musulmans. C'était une photo d'Elhassène Ould Moulaye Ely. Donc il s'agissait bien d'un frère musulman, l'un des chefs même en ce moment de l'aile de ce mouvement en Mauritanie. Il fallait se tracasser pour prouver le contraire. » (102)*

- ◆ **Hartani** (du hassaniyya [ħartʿani]) n. m. et adj. = TUN. / MAR. / MAU. : **Personne de race noire dont les ancêtres étaient esclaves.**

*TUN. : « Ils furent affectés à la garde des harems et à l'éducation des jeunes esclaves. Les conditions de voyage étaient très dures et beaucoup mouraient en chemin avant d'atteindre leur destination finale. Le vocabulaire arabe emploie une terminologie variée pour les désigner. L'esclave noir est appelé : 'abd, wasif, khadim, chouchen, **hartani** (pluriel Harratin) et akli en berbère. » (105) ; MAR. : « Il n'a pas ressenti ce racisme pendant son parcours étudiantin, ce n'est qu'après avoir épousé une Marocaine, acheté un appartement en copropriété à Casablanca (boulevard de la Gironde), raconte-t-il, qu'il a été la cible d'un racisme qu'il qualifie d'"épouvantable". Certains voisins, dans son immeuble, n'hésitent pas à utiliser, en parlant de lui, des mots comme moussakh (sale), aâzzi (nègre), **hartani** (homme de second rang) et aâbd (esclave). » (15) ; MAU. : « La*

« hartanité » ne serait alors qu'une question de pauvreté et de dénuement. Pour certains, un **hartani** qui s'enrichit devient un *bidhani*. Pour d'autres, un *hartani* qui s'enrichit n'est plus un *hartani*. » (102)

- ◆ **Béni-oui-oui** ([*beniwiwi*]) mot de composition hybride : arabe : *béni* « fils de » + français : *oui-oui*) n. m. invar. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Autochtone empressé à approuver sans condition toutes les initiatives de l'administration coloniale française. Par extension, Personne d'une complaisance servile à l'égard d'une autorité.**

ALG. : « Dès que le prix du baril baisse, et les caisses de l'État – *chkara d'elbaylek* – se vident, les intellectuels, ceux appartenant à cette race appelée la race des **Béni-oui-oui**, les mangeurs de toutes les soupes, les pique-assiettes des festivals se voient retourner à leur état hibernant. Ils se retirent. » (1) ; TUN. : « Les **béni oui-oui** d'hier pointent leur nez. On flaire la restauration, on crie à la contre-révolution. On est sûr d'une chose que la révolution. On est sûr d'une chose que la révolution n'est pas du pain béni et les « Ya Qu'a » risquent de se muer en « A quoi bon ? » (105) ; MAR. : « Il n'en était rien. J'ai connu la désillusion lors d'un entretien d'évaluation, où mon supérieur hiérarchique m'a reproché d'être carrément un "opposant". Il fallait rester un **béni-oui-oui**. En fin de compte, il ne faut émettre de critiques que si mon patron pense la même chose. » (15) ; MAU. : « Hélas, la succession de l'illustre sortant rappelle les pokers menteurs des temps **béni-oui-oui** des néo-colonies. Maraboutages et combines d'occident ou fratricides atavismes du continent noir, les prétendants africains se bousculent pour briguer un poste aussi prestigieux sur la scène internationale que déterminant dans tout destin national. » (102)

- ◆ **Bidonvillois** (dérivé de *bidonville* + suff. *-ois*) n. adj. = ALG. / MAR. : **Habitant du bidonville.**

ALG. : « On continue, à ce jour, à recaser dans les nouvelles cités, les habitants de ces bidonvilles "résiduels", nonobstant, souvenez-vous, les opérations "coup-de-poing" qui ont consisté à raccompagner ces **bidonvillois** dans leur wilaya d'origine, à travers une noria de camions réquisitionnés pour l'événement. » (19) ; MAR. : « À Fès, la lutte contre l'habitat insalubre connaît des hauts et des bas. La résistance de certains **bidonvillois** ralentit le rythme de cette opération. Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Taoufiq Hejira, vient

de l'avouer en assurant que le programme "Villes sans bidonvilles" connaît un problème exceptionnel à Fès. » (10)

- ◆ **Blédard** (dérivé de *bled*+ suff. *-ard*) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Personne qui vit dans le bled, la campagne, campagnard.**

ALG. : « Personnellement, j'ai pu avoir un boulot, au noir évidemment, obtenir un HLM à 385 euros le mois, en plus de l'expérience que je ne regretterai jamais. En cinq années, j'ai eu beaucoup de chance, surtout d'extirper de mon esprit cette mentalité d'un **blédard** qui m'empêchait de voir au-delà des horizons et préfigurer l'avenir et la réussite. » (1) ; TUN. : « J'ai connu sur ce coin de terre d'Afrique, entouré de bons camarades et d'hommes dévoués, la vie rude et heureuse du **blédard**, la douleur et la sueur d'un homme des bataillons d'Afrique condamné à déblayer des pistes, la honte de l'aviateur qui plante son appareil lors d'un atterrissage mal calculé, le bonheur d'atteindre aux confins du Sahara un poste perdu dans la houle des dunes de l'Erg, là où les hommes n'avaient jamais vu une automobile. » (105) ; MAR. : « Porté par deux jeunes talentueux et surtout par un vieux briscard de la scène marocaine, un excellentissime Ben Brahim. Oui, Monsieur Ben Brahim. D'habitude, enfermé dans le registre du **blédard** niais et éculé, on le découvre, sous la fêrule de khammari, dans "Le rôle" sublimissime dont, semble-t-il, rêve secrètement chaque acteur. » (10) ; MAU. : « En ces temps, certaines filles en pleine possession de toutes leurs capitales jeunesse, ravissantes, belles et pulpeuses snobaient plus d'un blédard. Le **blédard** était l'énergumène à écarter de son chemin "marital". » (112)

- ◆ **Hittiste** ([*h̄itist*] dérivé d'un mot arabe signifiant littéralement « mur » et du suff. *-iste*)) n. m. = ALG. / MAR. : **Jeune sans emploi qui passe la plupart de son temps dans la rue, appuyé contre un mur ; par extension, chômeur.**

ALG. : « Et ce n'est pas du tout un hasard si un chômeur s'appelle dans le dialectal local un "hittiste". Être **hittiste**, c'est regarder le monde bouger, tout en fixant les yeux sur son nombril. C'est le non-mouvement, la vieillesse de l'âme, la décrépitude et le fait de se sentir, déjà fatigué, en se rasant le matin. » (19) ; MAR. : « Les jours défilent et le gamin n'a ni études, ni travail, ni avenir, que l'oisiveté, le farniente et le dos calé au mur en vrai **hittiste**. Son occupation principale était de traîner avec les chômeurs du douar qui lui avaient appris à consommer des boissons alcoolisées et toutes sortes de drogues. » (10)

- ◆ **Mahboul** (de l'arabe [*mahbûl*]) n. et adj. = ALG. / TUN. / MAR. : **Personne qui a perdu la raison ; fou ; détraqué.**

ALG. : « “J’aime bien cette expression. Je voulais donc transporter le public progressivement vers la gravité qu’on trouve dans les contes, les subtilités du verbe, et comprendre, parfois après coup, le sens qui se trouve derrière certains rires ou histoires. Tout ne se capte pas tout de suite mais après cogitation. J’ai créé ce spectacle, j’espère peu à peu avoir la maîtrise de ce mahboul”. Un mahboul qui a bien les pieds sur terre, à l’image de son créateur. » (2) ; TUN. : « *Essebsi a déclaré que Nidaa Tounes ouvre ses portes à toutes les forces nationales, qu’elles soient syndicales, gauches, destouriennes ou indépendantes. Il assure qu’il sera le garant de la “liberté d’expression”. “Ce n’est pas à mon âge de devenir dictateur, et la Tunisie n’a besoin ni d’un Ghoul et ni d’un mahboul”.* » (116) ; MAR. : « *C’est simple, Halima raconte des histoires légères comme des plumes. Des histoires où l’on rit, l’on tape des mains, l’on chante. “Il était une fois un jeune homme qui rendait service à tout le monde. Il disait toujours d’accord, mais jamais non. On se moquait de lui, on disait qu’il était simplet, Mahboul.”* » (3)

- ◆ **Zoufri** ([*zufri*] déformation du mot ouvrier au pluriel : [*lezuvrije*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. : **Ouvrier célibataire sans attache familiale vivant seul. Par extension, célibataire menant une vie dissolue.**

ALG. : « *Comment Mokhtar et les siens ont-ils échoué dans ce capharnaïm ? “Je me suis établi ici à la fin des années 1980”, confie-t-il. “J’ai débarqué à Alger à l’âge de 25 ans. J’étais “zoufri” à l’époque, un manœuvre à tout faire. Je créchais chez de la famille, à droite, à gauche. Mais je n’étais pas à l’aise. Tu te sens toujours étranger.”* » (2) ; TUN. : « *Un matin, “Zoufri”, un citoyen ordinaire se réveille sur la fuite du dictateur : “Ben Ali H’rab... » ... c’est l’euphorie...il commence à s’imaginer une nouvelle vie... des personnages apparaissent sur un écran, fruit de son imagination... des personnages de notre quotidien libérés par la révolution et dont la vie a été transformée par ce nouveau souffle de liberté.* » (103) ; MAR. : « *Autres temps, autres mœurs. Il y a une quarantaine d’années, une jeune fille de vingt ans était considérée comme une vieille fille, dont on finissait par se défaire en la “fourguant” à un polygame ou à un veuf*

cacochyme. Le jeune célibataire, lui, pâtissait de la défiance publique. On le qualifiait de zoufri, autrement dit de noceur, viveur, débauché. » (10)

- ◆ **Fatma** (du nom de la fille du Prophète Mohamed) n. f. = ALG. / TUN. : **Nom donné par les Européens à l'époque coloniale à toute femme arabe, en particulier pour les domestiques.**

*ALG. : « Pour des millions d'Algériens, il était le symbole du soleil de l'indépendance. Enfin la liberté, enfin l'indépendance, fini la longue nuit du colonialisme, fini l'ère de la **Fatma** à l'échine courbée par les servitudes et de Mohamed le petit cireur. » (1) ; TUN. : « Elle n'avait rien contre les Arabes ; ils n'étaient qu'un peuple d'ombres, qui pouvaient à l'occasion prendre une consistance singulière en femme de ménage nommée **Fatima** ou en marchand de quatre saisons nommé Mohamed. » (67)*

Nom de lieu et de régions

- ◆ **Bled** (de l'arabe classique [*bilâd*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Village, campagne, région d'origine, intérieur du pays.**

*ALG. : « Il rentre au "**bled**" pour y peindre et animer des ateliers artistiques, depuis les années 2000. Dans la salle rustique du club hippique, se sont réunis tous les amis de l'artiste, tous ceux qui l'ont côtoyé durant son long parcours artistique, tous ses anciens élèves de l'École des beaux-arts. » (2) ; TUN. : « En bout de course, alors que le gouvernorat de Sfax détient le record de succès au bac avec un taux voisin de 80%, à Jendouba, au Kef et Gafsa, ce taux ne dépasse pas les 50%. Et en général les étudiants qui réussissent bien se délocalisent et ne reviennent pas au **bled**. » (101) ; MAR. : « Mais le commissaire est une tête dure, et préfère emprunter par lui-même le chemin de la retraite. Il profite alors d'un retour au **bled**, dans son village natal, baigné de lumière, de senteurs et de souvenirs, pour se ressourcer. » (15) ; MAU. : « En ces temps lointains, ce **bled** n'était qu'une gigantesque dépression de terrain, argileuse, évasée et allongée sur plus de quinze kms environ... » (102)*

- ◆ **Douar** (de l'arabe [*duwâr*]) n. m. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Groupement d'habitations rurales réunissant le plus souvent des personnes liées par les liens de parenté**

ALG. : « On retourne sur nos pas, laissant derrière nous le **douar** Brerma avec son mystère. Ces damnés de l'obscurité, les mains toujours tendues quotidiennement le long de la route, recevront-ils un jour l'aide attendue ? » (8) ; *TUN.* : « Le **douar** est isolé. Pas de routes bitumées. Pas d'opportunités de travail. On vit dans des conditions très difficiles. » (101) ; *MAR.* : « Dans une atmosphère singulière à l'heure de la campagne marocaine, Le **Douar** propose en effet des spécialités authentiques et des délices d'autrefois dans un écrin champêtre. » (10) ; *MAU.* : « Il est vécu dans la campagne à **Douar** Ouled Chouaib à la région de Safi jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans. » (102)

◆ **Mechta** (de l'arabe [*mefta*]) n. f. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* : **Hameau constitué par un petit groupe de maisons rurales.**

ALG. : « Les travaux, confiés à des entreprises, sont loin de faire l'unanimité chez les riverains et les habitants des **mechtas** à l'exemple de Boudhana dépendant de la commune de Berriche (40 kilomètres au nord-est du chef-lieu de wilaya). » (1) ; *TUN.* : « mille sapeurs-pompiers ont été mobilisés pour combattre le feu depuis 8 jours à El Tarf, dans une bataille qui compte aussi 200 forestiers et des groupes de bénévoles dans les **mechtas** de l'arrière-pays, ainsi que deux hélicos. » (107) ; *MAR.* : « Les fouilles effectuées dans la région permirent de dater, avec une certaine précision, le premier homme à avoir habité dans ces lieux. Les restes découverts ont été retrouvés à Mougharet El Aliya, à 13 km au sud-ouest de Tanger. La population hominidée des origines était probablement constituée d'Hommes de **Mechta** El-Arbi et de Préméditerranéens, relève les historiens. » (3)

◆ **Dachra** (de l'arabe [*dafra*]) n. f. = *ALG.* / *TUN.* : **Hameau, petit groupe de maisons situé hors de l'agglomération principale de la commune ou du village.**

ALG. : « L'auteur a narré dans le détail comment la révolution a éclaté, immédiatement après la distribution d'armes dans la **dachra** de Ouled Moussa et à Khenkat el Haddada. Il relate aussi la bataille d'El Djorf "mère de toutes les batailles" et "véritable leçon militaire pour l'ennemi". » (32) ; *TUN.* : « Le bourguibisme s'est construit par la connaissance profonde de la Tunisie et les Tunisiens. Il a jalonné les villages, les **dachras** et les cités. Il a jalonné les esprits et les mentalités. Comme a dit De Gaulle " je vous ai compris". Bourguiba a

compris cette nation qu'il s'apprêtait à guidé. Il a utilisé des mécanismes et une vitesse d'évolution que la population a fini par accepter et adopter. » (105)

- ◆ **Médina** (de l'arabe [*madina*]) n. f. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Partie ancienne d'une ville, typique de l'urbanisme arabe, par opposition aux quartiers récents construits le plus souvent à l'européenne.**

*ALG. : « Hier, au centre de presse Mohamed Abderrahmani d'El Moudjahid à Alger, s'est réuni sous la houlette de la fondation Casbah, tout l'état-major du mouvement associatif de la vieille **Médina** à la veille de la célébration, aujourd'hui 23 février, de la journée nationale de la Casbah. » (8) ; TUN. : « Inscrite en 1979 sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO, la **Médina** de Tunis attire annuellement des milliers de curieux venus explorer cet endroit qui, plus de treize siècles après son édification par les Arabes, semble loin d'avoir révélé tous ses secrets. » (122) ; MAR. : « Cette opération d'envergure porte sur 3 grands axes relatifs à la réhabilitation et la revalorisation du patrimoine historique de la Médina (594 MDH), l'amélioration de l'accessibilité et de la circulation dans la **médina** (40 MDH pour la réalisation de 3 parkings) et enfin l'amélioration de l'attractivité touristique et économique (réhabilitation des foundouks et kissariats, circuits touristiques et infrastructures de proximité (166 MDH). » (15) ; MAU. : « À l'époque, Nouakchott comptait à peine 20.000 habitants, composés aux deux-tiers d'hommes, de fonctionnaires et de travailleurs, généralement des jeunes. Les jeunes femmes célibataires qui réussissaient à gagner Nouakchott parvenaient rapidement à se marier. Les moins jeunes, les plus libertines, pouvaient élire domicile à la **Medina G.** » (102)*

1.5. Divers

verbes

débrouiller qqch
débrouiller (se) qqch
faire
activer
sortir
divorcer

interjection

aouah
saha

adverbe

bessif
fissa

pronom indéfini

oualou

Verbes

- ◆ **Débrouiller qqch.** v. tr. dir. (en emploi non pronominal) = ALG. / MAR. : **Réussir à trouver qqch. malgré des difficultés.**

ALG. : « Pour ce qui est du financement du sport, le chef de l'exécutif se montra d'une franchise désarmante : "Prétendre qu'il y a beaucoup d'argent déversé sur le foot, c'est trop dire. Nous ne disposons en tout que de 21 millions de DA au titre du fonds de wilaya. Cela veut dire que ce sont des miettes qui sont réparties pour faire taire les frustrations. Mais ceci étant, l'État ne finance pas le sport, ce qui signifie qu'il ne s'agit que de subvention et que le reste, c'est aux clubs de le trouver. Mon chef de cabinet passa parfois son temps à **débrouiller des bus** pour le transport des clubs en déplacement, ce qui constitue un soutien financier indirect." » (2) ; *MAR.* : « identifier parmi les directeurs centraux ceux qui auront le plus besoin de quelques interventions confidentielles auprès du Patron, ceux qui font montre d'un zèle suspect, ceux qui sont toujours volontaires pour trouver des solutions de dépannage, surtout matérielles pour couvrir une dépense imprévue, pour payer un service informel, pour **débrouiller un peu de devises** les week-ends prolongés ou en période creuse... » (10)

- ↳ **Débrouiller (se) qqch.** v. pronom. = ALG. / MAR. : **Se procurer qqch., réussir à trouver qqch. par la débrouillardise.**

ALG. : « Il n'est pas loin le temps où la moyenne d'âge des véhicules roulants dépassait allégrement la décennie : c'était le temps où l'importation était le monopole du secteur étatique ou bien réservée aux happy few qui pouvaient **se débrouiller des devises** par des moyens de fortune et acheter, soit a des véhicules neufs ou des véhicules de moins de trois ans. » (8) ; *MAR.* : « Mustapha Ramid manque visiblement de courage politique puisqu'il continue à se taire alors qu'il est d'habitude réactif quand il s'agit de donner des leçons aux autres. Va-t-il finir par prendre son courage politique à deux mains et tirer les conséquences de son acte gravissime en démissionnant du gouvernement ou sera-t-il encore tenté de **se débrouiller un autre certificat** de moralité de la part cette fois de son ami fkih Al Othmani ? » (33)

- ◆ **Faire** v. tr. (Avec un complément de temps) = ALG. / TUN. / MAR. : **Passer, rester, demeurer.**

ALG. : « C'est aussi l'avis de cette femme au foyer, la trentaine et mère de trois enfants. Pour elle, qui a **fait deux ans** à l'université pour étudier le droit, avant de se marier avec un commerçant et quitter la faculté, il faut bien comparer la situation de notre pays à celle de nos voisins tunisiens ou, plus loin, nos frères égyptiens, où la pauvreté, tentera-t-elle d'expliquer, règne en maître absolu. » (13) ; TUN. : « Mais attention, il ne faut pas que le médecin devienne un bouc émissaire, pour tous ceux que la mort d'une femme enceinte indigne. Le médecin a parfaitement le droit de travailler où il veut, il a quand même **fait plus de dix ans** d'études universitaires. » (114) ; MAR. : « **il fait deux ans** dans chaque classe. » (7)

- ↳ (Suivi d'un nom de métier sans déterminant) = ALG. / TUN. / MAR. :

Exercer le métier de.

ALG. : « Je suis entré à l'école normale de Bouzaréah pour **faire professeur** de musique. » (13) ; MAR. : « Quand Abdelaziz Laqbaqbi arrive à Reims, capitale du champagne mais qui compte aussi la culture de la truffe parmi ses spécificités, le jeune homme s'inscrit en chirurgie dentaire. Après une première année, il se ravise pour **faire médecin généraliste**. » (15)

- ↳ **Faire un accident** loc. verb. = ALG / MAR. : **Subir un accident.**

ALG. : « Les chiffres, inflation et croissance, les classements internationaux où l'Algérie joue au cancre qui redouble sa sixième suffisent à montrer que ce rendez-vous raté ressemble à celui d'un homme attendant avec un bouquet de fleurs la fiancée qui a **fait un accident** en cours de route. Mais quel accident ? Un AVC, une panne d'imagination ou une coupure de réseau ? » (2) ; TUN. : « Selon le journaliste Mohamed Boughalleb, un ministre du gouvernement Fakhfakh a prêté sa voiture de fonction à sa fille qui a **fait un accident** grave engendrant des dégâts importants. De fait, il a appelé le président de la République Kais Saïed, le président du gouvernement Elyés Fakhfakh et le ministre de la réforme de l'administration et de la lutte contre la corruption Mohamed Abbou à sanctionner ce ministre. » (25) ; MAR. : « Dans un cimetière, on est allés enterrer un camarade un jeune qui a **fait un accident**, il faut respecter le

lieu où on se trouve et cetera moi je suis moi, je suis pour que la femme pour ce qu'elle veut là où elle veut quand elle veut et pas que des ignare lui impose qu'elle doit faire et ça aussi c'est une grosse c'est une grosse entreprise parce que si on veut le Maroc voir le Maroc évolue mais il faut que la femme marocaine puisse prendre la place qui est la sienne, c'est-à-dire la meilleure place les femmes sont première en physique en maths en tout» (3)

↳ **Faire le Ramadan** loc. verb. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Observer le jeûne pendant le ramadan.**

*ALG. : « Forts du statut et de la puissance financière des clubs européens, les dirigeants et entraîneurs font le forcing pour obliger les joueurs de confession musulmane à ne pas **faire le Ramadhan** le jour de la compétition. » (2) ; TUN. : « Les patients atteints de diabète sont invités à suivre régulièrement leur taux de glycémie, à s'hydrater en abondance et à fuir les sucreries pour réduire les risques sanitaires liés à cette période de jeûne. Les personnes fragiles souhaitant **faire le Ramadan**, à savoir les femmes enceintes, les personnes âgées ou encore les patients atteints d'hypertension ou d'asthme, sont appelées à consulter leur médecin traitant dès le moindre signe anormal. Pour une plus grande sécurité, il est recommandé de se rendre chez son médecin avant et après Ramadan. » (23) ; MAR. : « Ma tension est très instable et elle a tendance à dégringoler. C'est pourquoi mon médecin me conseille chaque année de ne pas **faire le Ramadan**. Mais je ne peux m'y résigner. Résultat : j'évite de trop bouger et je continue à manger jusqu'à la dernière minute du "shour". » (3) ; MAU. : « Dix jours après l'élection présidentielle, c'est le calme plat. Le tout nouveau président réélu s'est envolé, aussitôt, pour Malabo, pour faire valoir ses qualités de président en exercice de l'Union Africaine. Exactement comme ceux qui réparent les calebasses des autres et laissent les leurs brisées. Les quatre autres candidats malheureux ne donnent plus de la voix. Normal. Deux semaines de campagne ont eu raison de leur force. Et il leur en faut bien, pour **faire le Ramadan** et voir, ensuite, ce que demain leur réserve. » (102)*

◆ **Activer** v. intr. = ALG. / TUN. / MAR. : **Militer en tant que membre d'une organisation (parti, syndicat, etc.).**

ALG. : « Chabane Salah a suivi des études aux Beaux-Arts d'Alger de 1996 à 2000, l'année où il a décroché une bourse à l'étranger. En France plus précisément. Plus tard, il intègre le groupe Izoumal. En parallèle, il **active** dans le mouvement étudiant et défendra la question berbère et la cause féminine. Peintre de spécialité, Chabane a participé à de nombreuses expositions en Algérie et à l'étranger. Il est aussi comédien. Il a joué dans deux courts métrages français et allemand. » (1) ; *TUN.* : « Dans un enregistrement vidéo diffusé à la conférence animée par des opérateurs **activant** dans le domaine des énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour a annoncé la création d'un institut dédié à la transition énergétique pour la formation des futures cadres devant contribuer à réaliser le programme de la transition énergétique avec l'implication des citoyens. » (111) ; *MAR.* : « Cette évolution mitigée de ce secteur a naturellement touché de façon négative les sociétés cotées en bourse **activant** dans les BTP et le ciment, qui représentent 12% de la capitalisation boursière. » (3) ; *MAU.* : « En parallèle, une délégation, dirigée par le P-DG, Kamel Benfriha, de l'entreprise pétrolière, spécialisée dans la distribution des produits pétroliers, Naftal, filiale à 100% du Groupe Sonatrach, a contracté, hier, à Nouakchott, un protocole d'accord avec un groupe économique mauritanien **activant** dans de nombreux domaines, telle que la distribution des produits pétroliers, la distribution des bouteilles GPL, l'agriculture, le bâtiment, la pêche, l'immobilier. » (110)

◆ **Sortir (à l'étranger)** loc. verb. = *ALG.* / *TUN.* / *MAR.* : **Aller à l'étranger.**

ALG. : « Entre l'interdiction de **sortir à l'étranger** et les contraintes qui les limitent dans leurs projets de déplacement d'une wilaya à une autre, beaucoup pensent que l'été 2021 ne sera pas si différent de celui de l'année dernière. » (13) ; *TUN.* : « La BCT avait déjà, comme indiqué dans son dernier bilan pour l'exercice 20136, réduit les voiles à la TFBank ; Proposée, non encore de manière officielle, à la cession pour une institution financière tunisienne qui a vocation à **sortir à l'étranger**, deux groupes tunisiens ont été approchés de manière informelle. » (111) ; *MAR.* : « Cette crise est structurelle. Il faut des bases solides pour former des jeunes. Pour le moment, il faut **sortir à l'étranger** et ce sont les fédérations européennes qui prennent en charge la formation des entraîneurs. » (3) ; *MAU.* : « en 2012, lors du changement de la réglementation de pêche qui a entraîné la sortie de la flotte pélagique étrangère, l'État Mauritanien

*a veillé à ce qu'aucun navire ne puisse **sortir à l'étranger** sans avoir liquidé l'ensemble des droits des marins mauritaniens. » (112)*

◆ **Divorcer** v. tr. dir. = ALG. / TUN. / MAR. : **(Faire) divorcer d'avec.**

ALG. : « Tu n'es pas un homme, **divorce-moi.** » (13) ; *TUN.* : « Dans nos coutumes musulmanes, lorsqu'une femme trahit son mari, il la **divorce.** » (105) ; *MAR.* : « Le ministre de l'Emploi et de l'insertion professionnelle, Mohamed Yatim, a **divorcé** officiellement de sa première épouse. Il devra lui verser quelques 300.000 dirhams avant de convoler avec sa fiancée. » (142) ; *MAU.* : « Brahim est un cadre dans une société bien huppée. Il a **divorcé** sa femme, après 15 ans de mariage, trois enfants dont un aîné de 12 ans. Sa femme l'a quitté parce qu'il entretenait des relations extraconjugales qu'il refusait de rompre, malgré l'intervention de ses proches et de ses amis. » (121)

Interjection

◆ **Aouah** (de l'arabe maghrébin [*awah*]) interj. = ALG. / MAR. : **Interjection à valeur exclamative exprimant la perplexité, le doute. Elle exprime aussi un jugement négatif.**

ALG. : « Les enquêtes sont en cours et il faut s'attendre à d'autres révélations. Il faut bien, un jour ou l'autre, que nous allions fouiller du côté des prêtres non remboursés depuis 1962, du sendouk ettadhamoun et savoir ce qu'est devenu le trésor du FLN. **Aouah !** Y a que Colombo assisté de l'inspecteur Tahar qui pourront dépatouiller ces affaires. » (118) ; *MAR.* : « Chaque semaine, Ali rit des fautes de la presse dans les "Joyaux de la couronne". Bien sûr ! Il a tout le temps pour trouver une faute de syntaxe, un non-sens, un contresens... Mais lorsqu'on se targue d'être un puriste de la langue, on doit être sauf de tout reproche. On doit savoir écrire, agencer des phrases, construire un texte, et non pas se suffire de quelques giclées avarés en sens et arguments, et prodigues en monstruosité. Je n'en veux pour preuve que deux "articles", généreusement prêtés par Demain n° 83. Une phrase au hasard : "Et qui peut aujourd'hui sortir la photo d'un lieutenant alors en active (sic) sinon certains dignitaires, parmi lequel (**AOUAH!**) figure ce...". » (10)

Com. Cette lexie en usage aussi dans le français de la Nouvelle-Calédonie (awa) est particulièrement polysémique et peut être employée de façons très diverses

(dubitative ou négative) selon la prosodie et l'intonation que le locuteur lui associe.

- ◆ **Saha** (de l'arabe maghrébin [s'ih̄a] littéralement « santé ») interj. = ALG. / TUN. : **Terme de politesse qui veut dire longue vie, utilisé à l'adresse de quelqu'un qui vient d'effectuer quelque chose de bénéfique.**

ALG. : *Comme beaucoup d'autres, personnellement, je ne dis pas saha Ramdhanek ou saha siamek, ou encore saha f'tourek. Même pas saha tout court. Saha pour moi, c'est merci, du moins à Béjaïa et dans la Casbah ou j'ai vécu. Rappelons-nous : saha, kalakhni ! – il m'a trompé –, avec intonation crescendo, ou encore saha ya khouya ! lorsque le cafetier pose le verre de thé. Ou encore ouech ya Mo, djatek lamana ? Saha âlik, djatni. Saha îdek, saha hammamek, etc. » (118) ; TUN. : « Le nettoyage des corps dans la pénombre des pièces à étuver se transformait en fête, en cascade de rires avec, pour ingrédients [...] des serviettes multicolores envolées et de grandes tapes dans le dos accompagnant l'incontournable **Saha** ! que le bain t'apporte la santé. » (68)*

Adverbe

- ◆ **Bessif** (de l'arabe maghrébin [besif]) adv. = ALG. / TUN. / MAR. : **Par force, par contrainte, par la force des choses.**

ALG. : « Aujourd'hui, la marche des jeunes dans toutes les villes algériennes, sans exception, est traduite par la rue sous une seule voix : un "Non" massif contre un cinquième mandat "**bessif**". » (2) ; TUN. : « L'Association des libres penseurs a prévu de manifester le dimanche 27 mai 2018 à 14 h devant le ministère du Tourisme, sous le slogan "**Mouch Bessif**", et ce, contre la décision du ministre de l'Intérieur de fermer les cafés et les restaurants durant le mois de Ramadan. L'Association prône les libertés individuelles et estime "inconstitutionnelle" la décision du ministère de l'Intérieur. » (114) ; MAR. : « Depuis quand vide-t-on "**bessif**" tout un village pour attraper un voleur de poules ? C'est pourtant ce qui est en train de se passer depuis trois mois avec le Fisc et la TVA à l'export. C'est tout à fait normal, surtout dans la compétition mondiale : les exportateurs bénéficient de l'exonération de la TVA. » (119)

☞ ALG. : **obligé**

◆ **Fissa** (de l'arabe maghrébin [fisaʃ]) adv. = ALG. / TUN. / MAR : **Rapidement.**

ALG. : « Si je comprends bien cette phrase inachevée et non structurée, nous allons acheter des canadiens. Bien ! Très bien ! Sauf que là encore, nous avons une longueur de retard. Et comment qu'il faut les acheter vite fait, **fissa** ! Le problème n'est déjà plus là, Grand Frère du Palais. Je vais à mon tour jouer un chouia aux experts, aidé, il est vrai, par des amis pilotes dans le... Var, en France, et ayant quelques heures de vol à leur compteur sur... canadien. » (13) ; TUN. : « Quant au titre qui donne son nom à l'album, il nous invite à une ultime et salutaire visite de Barbès avant que les bulldozers n'aient fini d'éventrer la "Casbah de Paris". Une soirée où personne ne restera vissé à son siège ! Comme le dit Youssef Boukella "Avec l'ONB, pas le temps de s'échauffer, on transpire **fissa** !" » (103) ; MAR. : « Maria Dolores Lopez Enamorado nous reçoit tout sourire et nous donne du "Lalla" à n'en plus finir. "Marhba bik !", poursuit joyeusement la Directora, dans une darija que l'on croirait presque échappée d'un gosier local. Mais, chassez l'Andalousie, elle revient **fissa** au galop. » (15)

Pronom indéfini

◆ **Oualou** (de l'arabe maghrébin [walû]) pron. indéf. = ALG. / TUN. / MAR. / MAU. : **Rien du tout, aucune chose.**

ALG. : « D'ailleurs plus tard, Ils signeront une pétition, réclamant ma liberté sans condition, plus que convaincus de mon innocence. Vous pensez bien que mes pauvres collègues de la Grande-Poste, en envoyant la pétition, croyaient avoir affaire à un juge d'instruction des "téléfilms et des longs métrages occidentaux" ! La pétition ou **oualou**, c'était "kif-kif" du pareil au même ! » (8) ; TUN. : « D'ailleurs qu'a-t-il accompli depuis sa nomination. Rien, **oualou**. Il n'est présent qu'à l'ouverture du salon de thé-resto Lemdina (appartenant zun nidaïste) au Lac. » (114) ; MAR. : « En première mi-temps, **oualou**, rien, nada, nothing ! On a joué à la baballe sans verticalité ni profondeur. Une première mi-temps lente, moyenne, trop prudente, sans prise de risque, sans solutions, sans percussive et énormément de déchets à l'approche de la surface de réparation. » (7) ; MAU. : « Quelle pagaille cette nuit vers 1 heure lors de l'arrivée du vol Casablanca / Nouakchott à l'aéroport international de Nouakchott ! Le tapis roulant délivre les

valises "balancées" sans ménagement par les employés de l'aéroport peu soucieux des bagages. Certaines valises sont ouvertes, d'autres déchiquetés ... Une fois le déchargement des valises terminé, reste une vingtaine de personnes qui attendent leurs bagages, mais "oualou", leurs bagages ne sont pas là. » (112)

2. Index alphabétique

A

achoura · 230
activer · 329
adhan · 226
agellid · 305
aïch, barkoukech, berkoukes · 178
aïd · 228
aïd el adha · 228
aïd el fitr, aïd seghir · 229
aïd mabrouk · 237
al hamdoulillah · 235
alfa · 170
al-icha · 223
amazigh · 316
amazighité · 316
amazighophone · 295
ammi · 311
AMREC · 279
amti · 312
aouah · 331
argan · 189
arganier · 171
asr · 223
at home · 273
attar · 274

B

baba · 312
babouche, gaa, naïl, balgha, chlaka · 204
babouchier, blaghdji, belghaji · 275
baghrir, ghrayef · 185
baklawa · 192
baladia · 291
barbu · 318
béïa · 283
bendir · 267
béni-oui-oui · 320
berbérissant · 277
berbérisme · 276
berbériste · 277
berrah · 274
bessif, obligé · 332
bidaa · 245
bidonvillois · 320
bismillah · 236
bled · 323
blédard · 321
bordj · 254

boukha, mahia, legmi, zombritto,
 abreuvoir, bar ambulante, arak · 197
bourek, brik · 185
burnous · 199

C

café maure · 256
caftan, dfina, mansouria, fokia, bedroun,
 karakou · 202
caroube, fekia · 190
caroubier · 172
casbah · 301
chaâbane · 218
chaabi · 262
chahada · 247
chakhchoukha · 184
chaoual · 219
cheb, raïman · 261
chèche, haouli, araguia, amama, guennour,
 kabbous, cachta, rezza · 198
chéchia · 197
cheikh · 309
chergui, chili, shili, sirocco, semoun, irifi ·
 166
chérif · 308
chibani · 309
chicha, tombac · 208
chiisme · 241
chira · 210
chleuh · 317
chorba · 178
chouafa, guezanate, degazza · 283
chouari · 288
Coran · 243
corne de gazelle · 194
couscous · 182
couscoussier, keskes · 289

D

dachra · 324
darijaphone · 293
débrouiller (se) qqch · 327
débrouiller qqch · 327
deglet nour · 189
derb · 301
derbouka · 268
derraà, boubou · 198
dhor · 222
dhou-al-hidja · 221

dhou-el-kaâda · 220
dinar · 299
dirham · 299
divorcer · 331
diya · 247
djebba, mini-djebba, bédia, tchamir · 201
djebel · 169
djellaba, abaya · 203
djomâda ii · 217
dlala · 300
dolma · 179
douar · 323
doum · 171
douro · 298

E

égaré · 281
erg · 166

F

faire · 328
faire le ramadan · 329
faire un accident · 328
fajr, ashourouq, sobh · 222
fatiha · 244
fatma · 323
fennec · 173
fetwa · 248
fissa · 333
fitna · 248
flouze · 297
foundouk · 256
fouta, mendil, micro-jupe, blousa · 202

G

gandoura, faragia · 203
gasaâ · 289
gasba · 268
gazouz · 196
ghaïta · 269
ghorfa · 259
ghoul · 283
ghribia, ghriyba · 194
gnaoua · 261
gnaoui · 262
gnaouia, mloukhia, gombo · 181
gourbi, nouala · 255
guelta · 168
guembri · 269

guerba, guerbaji, delwa, sekaïa, guerrab · 290

H

habous · 248
hadith · 246
hadj · 231, 306
hadra · 284
haïk, sefsari, houli, hrème, khama, melaya, voile · 201
halal · 249
half · 272
halwa · 195
hamla · 282
hammam · 256
haram · 249
hargma · 179
harira · 179
harissa · 190
harkous · 207
harmel, ferragas · 170
hartani · 319
heading · 272
henné · 208
herz, h'jab, grigri · 284
hidjab · 200
hirak · 281
hirakiste · 281
hittiste · 321
hizb · 244, 282
houch · 255
houma, hay · 301

I

idda · 250
iftar · 232
imsak · 233
in cha allah · 235
istisqa, salat · 224

J

Joumada al oula · 217

K

kabkab, kobkab · 202
kabla · 275
kachabia · 199
kafala · 250

kafer · 251
kamis · 198
kanoun, brasier, fourneau, bkhour, jaoui · 290
keeper · 272
kefta · 180
kémia · 182
kesra · 186
khaïma · 258
khalti · 310
khamsa, main de Fatma · 205
khamsa, maraboutisme, maraboutique main de Fatma · 284
kharidjisme · 239
khimar · 199
khôl · 206
kholkhal, rdaïf, rdif, chevillère · 205
kif, zetla, mahchacha, majoun, guinze · 210
kofr, kafer · 251
kouba · 259
ksar · 254

L

lben · 177
legmi · 196
lella · 310
loubia · 180
louha · 296

M

maâlem · 308
mabrouk · 238
madhab · 238
maghrébin · 317
maghrébinité · 318
maghrib · 223
maghribi · 292
mahboul · 322
maïda · 288
majmar, brasier, fourneau · 290
makhzen · 292
makroud · 192
malékisme, malékite, · 238
malékite · 239
malhoun · 263
malouf · 263
maqam · 257
mawal · 266
MCB · 279
méchoui · 188
mechta · 324
médersa · 296

medh · 264
médina · 325
méhari · 173
mektoub · 252
melehfa, domiati · 200
mellah · 300
merguez · 188
mesfouf, seffa · 183
mihrab, moçalla · 226
minbar · 227
mloukhia · 181
moharram, achoura, moussem · 215
mouachah · 264
moucharabieh · 259
mouderrès · 274
moulay · 307
mouloud · 229
moussem · 230
msid · 297
mur de sable, mur de la honte, mur marocain, mur de protection, mur de défense, mur de sécurité · 280

N

nanna · 310
neffa, chemma · 209
neffar · 261, 267
négafa · 276
niqab, khama · 203
nouba · 264
nuit du destin · 232

O

omra · 231
osbane, douara, daouara, akod · 187
oualou · 333
oud · 270
oued · 168
ouissam · 282
oumi · 313
oumma · 314

P

polisarien, sahraoui · 278
prière de l'absent · 224
printemps berbère, tafsut imaziren, printemps amazigh, printemps noir · 278

Q

qadid, khlii, tichtar, guedj · 186
qanoun · 269
qibla · 227
quassida, qasida · 265

R

rabi al-awal, aïd el mouloud, mawlid
 ennabaoui, mawlid ennabaoui echarif ·
 216
rabie ethani · 216
rahba · 302
raï · 265
raïs · 307
rajab · 218
ramadan, nuit du destin, iftar, aïd el fitr,
 aïd seghir · 219
ramadanesque · 233
ramadanien · 234
ras el hanout, felfel, felfel zina · 191
rebab · 270
rechta · 184
referee · 273
reg · 167
rfiss, rfissa · 195
ribat · 254
roumi · 314

S

sadaka · 252
safar · 215
saha · 332
sahraoui, polisarrien · 315
sahwa · 242
salafisme · 240
salam aleykoun · 236
salat · 221
samsa, briouates · 193
sebkha · 169
sebsi · 209
serf de berbérie · 174
séroual, seroual-loubia, qath · 204
shour · 233
si · 305
sidi · 311
sidna · 306
sira · 246
skifa · 260
sloughi · 172
smaq · 295

smen · 177
sortir (à l'étranger) · 330
soufisme · 240
souk · 302
sourate · 243
sunna · 245
swak · 207

T

tabal · 262
tafsut · 287
takfirisme · 241
taleb · 296
tamazight · 294
tapis de prière, salat · 226
tar · 271
tarab · 266
tarawih, salat · 225
tarbouche, fez · 197
targui, touareg · 315
tariqa · 242
tayaba, harza, gallassa · 276
tbal · 271
tchador, litham, takrita, qufiya, hendia,
 bakhnoug · 200
toub · 260
touiza · 286
trabendo · 298
trid · 184

W

wali, main de Fatma, marabout · 285
wilaya · 291

Y

ya · 305
yennayer · 287

Z

zakat · 252
zakat el fitr · 253
zaouia · 257
zelligj, zellige · 260
ziara · 285
zlabia, chébakia · 193
zoufri · 322
zriba · 258
zrir, tamina, rouina · 195

3. Bibliographie des sources

3.1. Presse

- (1) *Liberté*. Quotidien d'actualité algérien.
- (2) *El Watan*. Quotidien d'actualité algérien.
- (3) *Le Matin (anciennement Le Matin du Sahara et du Maghreb)*. Quotidien d'information marocain,
- (4) *Faïza*. Mensuel féminin tunisien.
- (5) *Dialogue*, Hebdomadaire tunisien.
- (6) *AlBayane*. Quotidien d'informations marocain.
- (7) *L'Opinion*. Quotidien d'information marocain.
- (8) *L'expression*. Quotidien national d'information algérien.
- (9) *AlBayane*. Hebdomadaire d'informations mauritanien.
- (10) *Aujourd'hui le Maroc*. Quotidien marocain d'informations générales.
- (11) *Femme*. Mensuel féminin bilingue.
- (12) *Le Phare de Tunis*. Hebdomadaire tunisien.
- (13) *Le Soir d'Algérie*. Quotidien généraliste algérien en langue française.
- (14) *Tel Quel*. Hebdomadaire marocain généraliste.
- (15) *La Vie éco*. Hebdomadaire économique et financier marocain.
- (16) *Le Reporter*. Hebdomadaire francophone marocain.
- (17) *Le Courrier d'Algérie*. Quotidien algérien d'information.
- (18) *Maroc Hebdo*. Hebdomadaire marocain d'informations générales d'expression française.
- (19) *Le Matin d'Algérie*. Journal algérien en ligne.
- (20) *El Moudjahid*. Quotidien généraliste algérien en français.
- (21) *L'agence Mauritanienne d'Information (AMI)*
- (22) *Bulletin Officiel du Royaume du Maroc*
- (23) *La Presse de Tunisie*. Quotidien tunisien d'informations générales en langue française
- (24) *Le journal de Tanger*. Publication hebdomadaire multilingue, indépendante, d'information générale.
- (25) *Réalités Online*. Magazine hebdomadaire tunisien d'expression française.
- (26) *Algérie Presse Service (APS)*. Agence de presse nationale algérienne.
- (27) *Le Quotidien d'Oran*. Quotidien généraliste indépendant algérien d'expression française.
- (28) *L'Économiste*. Journal marocain francophone.
- (29) *Entreprises Magazine*. Mensuel économique pluridisciplinaire tunisien.
- (30) *Maghreb Arabe Presse (MAP)*. Agence de presse étatique marocaine.
- (31) *Tunis Afrique Presse ou TAP*. agence de presse tunisienne
- (32) *Horizons*. Quotidien généraliste algérien en langue française.
- (33) *Le Canard libéré*. Hebdomadaire marocain francophone satirique.
- (34) *Horizons*. Quotidien national d'informations mauritanien en français.
- (35) *Le Temps*. Quotidien tunisien en langue française.
- (36) *Crésus*. Quotidien national algérien publié en français.
- (37) *La Nouvelle République*. Quotidien algérien en langue française.
- (38) *Maghreb Info*. Quotidien national d'information

- (39) *Libération Maroc*. Quotidien marocain d'informations en langue française.
 (40) *Le jour d'Algérie*. Quotidien algérien d'information en langue française.

3.2. Ouvrages littéraires et essais

- (51) Ben Jelloun, T. (1981), *La Prière de Tabsent*, Paris, Le Seuil.
 (52) Laâbi, A. (1989), *Les Rides du lion*, Paris, Messidor.
 (53) Saïd, A. 1994, *Marcher sur la terre*, Paris, La Différence. [poésie].
 (54) Chraïbi, D. (1991), *L'Inspecteur Ali*, Paris, Denoël.
 (55) Pelletier F.-X., (1986), *Les Hommes qui cueillent la vie. Les Imraguen*, Paris, Flammarion.
 (56) Tamzali, W. (1984), *Abzim : parures et bijoux des femmes d'Algérie*, Alger, EAP, Dessain et Tolra.
 (57) Boudjedra R. (1972), *L'insolation*, Paris, Denoël.
 (58) Moati, N. (1983), *Les Belles de Tunis*, Paris, Seuil.
 (59) Meddeb, A. (1979), *Talismano*, Paris, Christian Bourgeois, 244 p. [roman].
 (60) Houari, L. (1985), *Zeïda de nulle part*, Paris, L'Harmattan, 85 p.
 (61) Benaïssa, S. (1999), *Les Fils de l'amertume*, Paris, Plon.
 (62) Djaout, T. (1987), *L'Invention du désert*, Paris, Seuil.
 (63) Hamed, Mohamed Habib, 1993, *La Mort de l'ombre*, Tunis, L'Or du temps [roman].
 (64) Étienne, B. (1977). *Algérie : culture et révolution*. Paris : Le Seuil.
 (65) Lahlou, J. (1985), *Le Luth brisé des Omayyades*, Rabat, Edino, 211 p.
 (66) Mokeddem, M. (1995), *Des rêves et des assassins*, Paris, Grasset & Fasquelle.
 (67) Memmi, A. (1988), *Le Pharaon*, Paris, Julliard, 377 p. [roman].
 (68) Belhaj Yahia, E. (1996), *L'étage invisible*, Paris, Éditions Joëlle Losfeld et Tunis, éditions Cérès, 1996, 176 p.
 (69) Baccouche, T., Skik, H. (1976) : « Aperçu sur l'histoire des contacts linguistiques en Tunisie » in Actes du IIème Congrès International d'Étude des Cultures de la Méditerranée Occidentale, Alger, SNED, t. I, pp. 181-199.

3.3. Médias électroniques

- (101) *Web managercenter*. Portail Web d'information économique tunisien.
 (102) *Le Calame*. Journal d'actualité mauritanien, en ligne.
 (103) *Tuniscopie*. Portail Web communautaire et généraliste tunisien.
 (104) *Mavitrine.ma*. Site Web des annonces gratuites marocain.
 (105) *Leaders*. Site Web tunisien d'actualités en langue française.
 (106) *Kapitalis*. Site Web tunisien d'actualités en langue française.
 (107) *Web do*. Site Web de l'hebdomadaire *Tunis Hebdo*.
 (108) *L'Économiste Maghrébin*. Magazine économique en ligne tunisien.
 (109) *La Pesse*. Site Web d'information et d'actualité tunisien.
 (110) *MauriWeb*. Site Web mauritanien d'information en français et en arabe.
 (111) *African Manager*. Site d'information économique et financière en Tunisie et dans le monde.
 (112) *CRIDEM*. Portail francophone mauritanien.
 (113) *Tunisie Numérique*. Portail électronique tunisien.
 (114) *Business News*. Journal électronique tunisien en langue française.
 (115) *Tahalil*. Journal électronique marocain.

- (116) *Espace Manager*. Journal électronique tunisien.
- (117) *Le360*. Média digital marocain généraliste.
- (118) *Algérie patriotique*. Site Web algérien d'information généraliste francophone.
- (119) *L'Économiste*. Site Web économique francophone marocain.
- (120) *Alakhbar*. Portail électronique mauritanien de l'Agence Indépendante d'Information.
- (121) *L'Authentique*. Site Web francophone mauritanien.
- (122) *Tunisie.co*. Portail touristique tunisien en langue française.
- (123) *Ilboursa*. Premier portail électronique de la bourse en Tunisie et en Afrique.
- (124) *AgriMaroc*. Site Web des professionnels de l'Agriculture au Maroc.
- (125) *Hertz Maroc*. Site Web de location de voiture au Maroc.
- (126) *Onamangepourvous*. Site Web de classement des restaurants en Tunisie.
- (127) *Maghrebemergent*. Site indépendant apolitique algérien.
- (128) *Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle (AMVPPC)*. Site Web consacré à la valorisation et la promotion du patrimoine culturel de la Tunisie.
- (129) *GlobalNet*. Site Web d'actualités en Tunisie et à l'international
- (130) *Ministère marocain des Habous et des Affaires islamiques*. Site Web officiel.
- (131) *Ministère mauritanien de la Justice*. Site Web officiel.
- (132) *Destinationtunisie*. Site Web francophone pour la promotion de la destination Tunisie.
- (133) *Jet Set Magazine*. Site Web tunisien spécialisé dans la diffusion d'informations sur le monde du luxe.
- (134) *Institut National du Patrimoine Tunisie (INP)*. Portail Web officiel.
- (135) *La Maison des cultures du monde (CFPCI)*. Association favorisant les échanges et les dialogues entre les formes d'expression et les identités culturelles des peuples du monde ainsi que de promouvoir la diversité culturelle.
- (136) *Le Desk*. Journal d'information sur le Web marocain francophone et arabophone.
- (137) *Le360*. Journal électronique marocain fondé en 2013, publiant en arabe et en français.
- (138) *Adrar Info*. Site Web francophone mauritanien.
- (139) *UniversNews*. Site Web francophone tunisien.
- (140) *Sfaxcomtn*. Portail d'information tunisien.
- (141) *Bladi.net*. Portail d'information marocain.
- (142) *H24info*. Site d'information généraliste qui couvre l'actualité marocaine et internationale.
- (143) *Belle-Tunisie*. Site Web francophone tunisien pour la promotion du patrimoine culturel.

Conclusion

Au terme de cette dernière partie, il importe de revenir sur un certain nombre de points importants relatif au déroulement de notre travail.

Nous avons entamé la deuxième partie de la présente étude par deux analyses, l'une sémasiologique et l'autre onomasiologique, afin d'essayer de déterminer les causes qui incitent le locuteur francophone maghrébin à recourir au néologisme, et de comprendre comment il le fait. En effet, l'examen sémasiologique global des particularismes relevés nous a permis de mettre en évidence une grande variété de procédés lexicogéniques dominée par l'emprunt et l'affixation ; lesquels permettent ainsi au locuteur, pour reprendre les propos de Sablayrolles, d'importer dans sa langue une réalité qui lui est sienne différente de celle d'autrui. Cela a été appuyé par la suite par l'analyse onomasiologique effectuée, démontrant que ce sont les domaines conceptuels dits traditionnels de : *culture, religion et croyance, habillement, alimentation*, représentatifs d'une réalité endogène, qui sont les plus pourvoyeurs de particularismes.

De plus, la mise au point de certains principes de sélection retenus pour l'élaboration des quatre inventaires maghrébins nous a permis de déduire que ces derniers se sont avérés plus ou moins restrictifs, dans la mesure où plusieurs faits de langue qui sont communs aux locuteurs francophones maghrébins et qui sont à forte occurrence, notamment dans les discours de presse de leurs pays respectifs, n'ont pu figurer dans les lexiques étudiés. La série de lexies donnée dans les tableaux 3 et 4 est en cela édifiante. Or, ces termes, outre le fait qu'ils évoquent une pluralité de réels propres aux Maghrébins, ils renvoient aussi à une réalité sous-jacente tout aussi importante : les relations sociales et/ou politiques parfois difficiles qui caractérisent certains pays de la région.

Ensuite, les résultats de l'analyse sémiotique effectuée au début du quatrième chapitre pour vérifier de la faisabilité du présent travail nous ont montré que l'usage des renvois onomasiologiques permet d'ouvrir la macrostructure à d'autres mots de formes différentes, ce qui augmenterait le nombre des signifiés communs par rapport aux signifiants communs. Or, qui dit signifié ou sens dit également compréhension, laquelle sans le concours des renvois serait parfois à peine accessible au lecteur non averti qui ne saurait faire le lien entre les mots de formes différentes. Les exemples des lexies : *mur de protection* et *mur de la honte* qui désignent le même référent sont à cet égard très significatifs, car les sens que ces deux lexies connotent l'emportent sur les sens dénotés, en fournissant des informations en plus sur la réalité sociale et politique au Maghreb.

Par ailleurs, nous nous sommes heurté à des difficultés pour déterminer les domaines conceptuels lors de la structuration des articles qui forment notre inventaire. Ces difficultés sont liées d'une part au classement sémantique lui-même pour lequel nous avons opté et aux chevauchements dus à l'intersection de quelques lexies. En effet, la classification en champs lexicaux de certains emprunts désignant des artefacts culturels a révélé des difficultés concernant le choix des mots-centres qui les gouvernent, notamment lorsque l'objet désigné n'est pas lexicalisé ou sans dénomination correspondante dans la langue réceptrice, en l'occurrence le français. Cet état de fait nous a incité à mobiliser deux méthodes : une analyse sémique du corpus afin de déterminer la saillance sémasiologique des termes qui prêtent à confusion, ainsi qu'un test psychologique pour en définir leur saillance onomasiologique.

L'analyse sémique menée avait pour objectif de définir lequel parmi trois incluant ou hyperonymes récurrents dans les définitions des inventaires à savoir : *bracelet*, *anneau de cheville*, *anneau de pied*, mérite d'occuper le niveau de base du champ lexical : *bijoux annulaires*. La désignation dudit niveau est déterminante dans ce type de classement, dans la mesure où cela permet l'identification rapide d'une catégorie, comme le soulignent les spécialistes en psychologie, E. Rosch entre autres. Les résultats de cette analyse ont révélé une saillance sémasiologique pertinente de la lexie *anneaux de chevilles* par rapport au terme *bracelet*.

Afin de nous assurer des résultats tirés de l'analyse sémique, nous avons en outre effectué un test psychologique inspiré des recherches menées en psychologie cognitive (cf. Kleiber 2004 p.85), pour savoir comment s'opère le choix d'une dénomination. Nous avons donc demandé à 25 participants (des étudiants), auxquels nous avons présenté des images de bijoux en même temps que nous leur avons indiqué des dénominations des trois niveaux d'abstraction, de dire rapidement si l'image et le terme correspondent. Or, les résultats obtenus nous ont révélé que dans la majorité des cas deux considérations ont motivé les choix de la majeure partie des étudiants pour la locution *anneaux de chevilles* : d'abord, le lien a été rapidement fait entre les deux lexies appartenant à deux systèmes différents (arabe/français) par le truchement de l'image, qui s'est révélée à cet effet explicative, notamment pour les sujets qui ont une idée du bijou représenté. La deuxième considération qui a conforté leur choix est d'ordre sémiotique et porte sur le terme *anneaux de chevilles* lui-même, plus précisément sur le complément du nom « de chevilles », qui informe en partie sur la manière avec laquelle se porte la parure annulaire

traditionnelle objet de notre étude, et constitue de ce fait un appui pour le choix de ladite lexie.

En ce qui concerne la difficulté liée au chevauchement des catégories, due à l'ambiguïté de certains hyperonymes, il nous a été opportun de faire appel à d'autres termes plus précis pour pallier cet empiétement.

Somme toute, ces vérifications nous ont été utiles pour la détermination des domaines conceptuels, et partant, pour la structuration selon une démarche onomasiologique des articles de notre inventaire qui présentent ce type de difficulté.

Conclusion générale

Dans le cadre du présent travail, nous nous étions donné pour but de réaliser un inventaire onomasiologique de particularités lexicales panmaghrébines, objectif nourri par le constat d'un certain nombre de lexies communes, relevées dans différents lexiques de description du français que se partagent les locuteurs francophones maghrébins. Comme il a été motivé par les différentes composantes : géographique, humaines, linguistiques, etc. qui caractérisent les pays de la région Maghreb et leur implication dans la création lexicale. Deux questions principales ont guidé cette recherche à savoir : comment mettre en évidence cette éventuelle dimension maghrébine des particularités lexicales et selon quelles approches ? Comment exprimer dans un inventaire une pluralité de réels et donner à l'utilisateur le sentiment de leur appartenir ?

Cela nous a amené à poser les hypothèses suivantes : la mise en évidence de la dimension maghrébine des particularités lexicales serait possible, d'une part en partant de nouveaux principes méthodologiques que proposent les approches lexicographiques moins dichotomiques, moins formelles, interprétatives et larges qui envisagent la culture au-delà des frontières nationales, et d'autre part en adoptant un classement onomasiologique des items, tout en s'appuyant sur un corpus constitué de quatre inventaires : *Le français en Mauritanie* (1998), *Le français au Maroc* (2000), *Le français en Algérie* (2002) et *Le français en Tunisie* (2004), et du dépouillement essentiellement électronique de la presse et de certains titres de la littérature, maghrébine et francophone.

En raison du rôle important que peuvent avoir les réalités extralinguistiques dans la production des néologismes, nous avons estimé nécessaire avant de procéder à la vérification des hypothèses de présenter certains facteurs unitaires caractérisant les pays objet du présent travail, ainsi que la situation de contacts dans laquelle évolue le français en terre maghrébine. Nous avons montré au premier chapitre que ces pays partagent des traits communs liés à leurs contextes et à leurs héritages similaires. En effet, les quatre composantes énumérées (géographique, religieuse, linguistique, politico-économique) sont illustratives d'une certaine cohésion et constituent le ferment de la continuité manifeste qui caractérise les pays maghrébins. Sans oublier bien sûr leur implication dans la création lexicale, partant du principe qu'il existe une concordance entre les particularités lexicales et les réalités auxquelles elles renvoient, et que « *toute langue véhicule avec elle une culture dont elle est à la fois la productrice et le produit.* » (Porcher, 1995, p. 53)

De plus, il nous a semblé opportun de présenter les profils sociolinguistiques de chacun des pays de l'espace maghrébin, où nous avons pu constater que le français évolue dans des contextes plus ou moins similaires, plurilingues et multiethniques, où le contact des langues est inévitable. En effet, dans ce paysage composite, de multiples éléments (arabe classique, tamazight, maghribi ou daridja, langues étrangères, dont les statuts sont disparates) font que les usagers de la langue française, au Maghreb, puisent souvent dans différentes ressources linguistiques parfois communes pour traduire une réalité sociale et un référentiel culturel qui leur sont propres. Cette première partie s'est terminée par le passage en revue des différentes approches lexicographiques qui ont jalonné les recherches en lexicographie différentielle, et par la présentation de certains concepts ayant trait à notre sujet, mobilisés pour atteindre nos objectifs.

Le dépouillement du corpus nous a fourni 335 particularités lexicales communes aux variétés de français décrites, ce qui confirme l'interpénétration lexicale de ces dernières et leur ouverture l'une par rapport à l'autre. Cette perméabilité des variétés de français en usage au Maghreb est due principalement aux facteurs unitaires soulignés au premier chapitre, dont les retombées sur le lexique sont certaines. Par ailleurs, les résultats de cette première analyse, quantitative et statistique, confirment l'idée avancée au début de ce travail affirmant que les variétés de français dans l'aire maghrébine ne sont pas strictement endogènes à l'aune des frontières étatiques. Un état de fait qui nous a incité à approfondir la recherche par des analyses d'ordre sémiologique puis onomasiologique, afin d'examiner comment se sont formés les néologismes attestés.

L'analyse sémasiologique effectuée au quatrième chapitre nous a permis de confirmer que les particularismes communs inventoriés sont dans leur plus grande majorité des emprunts aux langues locales, l'arabe notamment. Ce qui nous amène à déduire que la création des particularités lexicales dans le français au Maghreb s'explique surtout par la nécessité de décrire des *realia* locales étrangères à la France et où le français de référence serait déficient. Ce constat est appuyé par les résultats de l'analyse onomasiologique, indiquant que ce sont bien les domaines conceptuels dits traditionnels de : *culture, religions, alimentation, habillement*, qui sont les plus pourvoyeurs de particularismes. Cette analyse onomasiologique a également fait ressortir que ce sont les domaines de : *la faune, la flore* et de *l'administration*, qui sont les moins productifs de maghrébismes, étant donné qu'ils regroupent principalement des *statalismes*, c'est-à-dire des particularismes dont les référents sont considérés comme patrimoniaux et restent le

plus souvent cantonnés aux frontières nationales des pays sources, comme les lexies : *chérifisme* (Maroc), *boumédienisme* (Algérie), *bourguibisme* (Tunisie), *iggawan* (Mauritanie).

À la fin de ce chapitre, nous avons entrepris une analyse de certains principes méthodologiques de sélection, qui nous semblaient restrictifs, appliqués lors de la mise en œuvre des inventaires nationaux. Le premier critère analysé était celui de « *la dispersion géographique des particularités lexicales* ». Les informations présentées dans le tableau 3 (à titre indicatif), confirment la grande diffusion de certaines lexies régionales, mais absentes de l'inventaire Algérie. Les termes : *argan*, *arganier* et *trid*, qui constituent des exemples parmi tant d'autres, sont à forte résonance dans les discours de la presse algérienne, ce qui témoigne de leur vitalité.

Le deuxième critère traite de l'« origine » d'un ensemble de lexies, car nous nous sommes rendu compte que les indications fournies par certaines définitions ne retraçaient pas fidèlement l'histoire des entrées. En effet, ces dernières qui sont généralement mentionnées comme emprunts à l'arabe se sont avérées être des emprunts à d'autres langues anciennement usitées sur le territoire maghrébin. À titre d'exemple : *babouche*, *bakchich*, *baklaoua*, *balek*, *balgha*, *bourek*, qui ne sont autres que des turquismes. Or, passer sous silence l'histoire de ces lexies, c'est « *s'enlever toute possibilité de montrer comment les langues sont des processus, construits socialement, institutionnellement, politiquement.* » (de Robillard, 2008, p. 322)

Le troisième paramètre examiné concerne la motivation et l'appartenance politique du chercheur lexicographe, autrement dit son engagement politique qui préside parfois à son travail de recherche. À cet égard, nous nous sommes demandé pourquoi des lexies telles que : *camp de Tindouf*, *polisario*, *printemps berbère*, *tafsut imazighen*, *mur de la honte*, *mur de protection*, ne trouvaient pas place dans leurs inventaires respectifs, vu leur ancrage dans les réalités : identitaire, politique ou même sécuritaire, de la région Maghreb. Les dépouillements effectués nous ont permis de constater que ces lexies sont bien diffusées, comme en témoignent leurs nombres d'occurrences respectifs relevés dans le tableau 4, et cela même à l'époque où les inventaires étaient en chantier, d'après les citations et les extraits d'articles qui détaillent certaines entrées. Ainsi, l'exclusion de ces faits de langue des lexiques maghrébins différentiels qui, a fortiori, n'obéissent pas comme les dictionnaires de langue à un choix éditorial antérieur semble inexplicable, sauf si nous considérons que cette mise à l'écart relève du choix personnel du chercheur. Ce

qui revient à dire qu'une prise de position antérieure avait déterminé au préalable les principes de constitution de la nomenclature. C'est pourquoi les tenants des approches sociolinguistique et socioculturelle en lexicographie différentielle s'inscrivent en faux, et nous les rejoignons sur ce point, contre ces prises de position qui préexistent au travail de description, car cela pourrait même conditionner la sélection des acceptions, tout comme cela pourrait conditionner la présentation de la nomenclature.

En dernier lieu, le paramètre auquel nous nous sommes intéressé était celui des « renvois onomasiologiques ». Ces derniers nous semblaient insuffisamment exploités dans les inventaires objet de notre étude, étant donné qu'ils réduisent et cantonnent les relations interlexicales à l'intérieur de ces ouvrages, ne mettant pas de ce fait en exergue les liens analogiques que pourraient tisser certaines lexies. De fait, les relations interlexicales auxquelles font souvent référence ces renvois portent d'une part sur l'aspect formel de l'entrée, afin de mentionner ses différentes variantes graphiques, et d'autre part sur la relation de synonymie. Or, les comparaisons que nous avons effectuées entre différentes lexies appartenant au domaine de la pâtisserie (*cf.* fig.16 et 17) ont pu mettre en évidence l'existence d'autres liens analogiques les reliant qui autorisent une nouvelle lecture onomasiologique et transnationale des nomenclatures en faisant découvrir au lecteur un historique culturel commun, et partant, lui permettre de mieux cerner le sens des vocables liés.

Avant de nous lancer dans la mise en œuvre de notre inventaire, il nous a paru important de nous assurer de la faisabilité du classement sémantique pour lequel nous avons opté. Pour ce faire nous avons procédé à l'analyse approximative du lexique algérien en comparant ses entrées classées sous la lettre "A" aux corpus des autres inventaires : tunisien, marocain et mauritanien, afin de dégager les éventuels rapports formels et/ou sémantiques qui pourraient les caractériser. Il ressort de cette comparaison qu'environ 30% des particularismes explorés sont identiques (même forme/même sens) et que globalement les quatre corpus sont distincts. De plus, le recoupement lexical semble plus grand entre tunisismes, marocanismes et algérianismes, en raison de la contiguïté géographique de leurs pays respectifs, qu'entre algérianismes et mauritanismes. Par ailleurs, la mise en rapport de ces mêmes algérianismes classés sous la lettre "A" avec l'ensemble des corpus a fait ressortir des particularismes équivalents ayant le même sens sans pour autant avoir des ressemblances formelles, ce qui a fait augmenter de 12% les possibilités de recoupement (*cf.* liste, p. 137).

Cela nous a amené à déduire qu'une nomenclature organisée selon un classement d'ordre alphabétique basé sur l'aspect formel tendrait à minimiser les ressemblances et limiter les intersections que pourraient entretenir entre elles diverses lexies de formes différentes ; a contrario, dans une nomenclature ouverte aux maghrébismes grâce aux renvois onomasiologiques qu'elle mobilise, les signifiés communs deviendraient plus nombreux que les signifiants communs, ce qui laisserait apparaître des réseaux lexico-sémantiques porteurs de valeurs sociolinguistiques, culturelles et identitaires, qui permettent aux usagers de se reconnaître dans la langue décrite. Ce système de renvoi allant de l'idée vers l'expression permet à l'utilisateur maghrébin de découvrir des lexies qui lui sont inconnues à l'origine et qui sont en rapport avec son univers culturel. Rien a priori n'amènerait un Algérien à mettre en relation *cow-boy* et *afrit*, ni un Mauritanien à relier *crâner* et *abordage*, ni même un Marocain à assembler *arriviste* et *zéro-huit*. Ces mots sont soit mentionnés dans les définitions, soit précédés d'une indication de renvoi (↪) pour signaler les champs lexico-sémantiques auxquels ils appartiennent.

Par ailleurs, des difficultés concernant la détermination des domaines conceptuels et la structuration des articles qui constituent le corps de notre inventaire nous ont amené à établir deux analyses afin de définir la saillance sémasiologique et onomasiologique de certaines lexies susceptibles de provoquer des chevauchements entre les différents niveaux de classement. En effet, la classification en champs lexicaux des emprunts désignant des objets culturels nous a révélé une difficulté pour certains d'entre eux concernant le choix des mots-centres qui les gouvernent, notamment lorsque l'objet désigné n'est pas lexicalisé ou sans dénomination correspondante dans la langue réceptrice (le français). Cela nous a conduit à mobiliser deux méthodes : la première porte sur une analyse sémique du corpus afin de déterminer la saillance sémasiologique des termes sources d'ambiguïté, par la mise en évidence de leurs attributs positifs, et la deuxième sous forme d'un test psychologique, afin de définir la saillance onomasiologique de ces termes.

L'analyse sémique menée avait pour objectif de définir lequel parmi trois incluants ou hyperonymes récurrents dans les définitions des inventaires à savoir : *bracelet*, *anneau de cheville*, *anneau de pied*, mérite d'occuper le niveau de base du champ lexical : *bijoux annulaires*. La désignation dudit niveau est déterminante dans ce type de classement, dans la mesure où cela permet l'identification rapide d'une catégorie, comme le soulignent les spécialistes en psychologie, E. Rosch entre autres. Les résultats de cette analyse ont révélé

une saillance sémasiologique pertinente de la lexie *anneaux de chevilles* par rapport au terme *bracelet*.

Afin de nous assurer des résultats obtenus par l'analyse sémique, nous avons en outre effectué un test psychologique inspiré des recherches menées en psychologie cognitive, pour savoir comment s'opère le choix d'une dénomination. Nous avons donc demandé à 25 étudiants à qui nous avons présenté des dessins en même temps que nous leur avons indiqué différentes dénominations de différents niveaux hiérarchiques de dire rapidement s'il existe une correspondance entre le terme et le dessin. Les résultats obtenus nous ont révélé que dans la majorité des cas deux considérations ont motivé le choix des participants à ce test pour la locution *anneaux de chevilles* : d'abord, le lien a été rapidement fait entre les deux lexies appartenant à deux systèmes différents (arabe/français) par le truchement de l'image, qui s'est révélée à cet effet explicative, notamment pour les sujets qui ont une connaissance du bijou représenté.

La seconde considération qui a conforté leur choix est d'ordre sémiotique et porte sur le signe *anneaux de chevilles* lui-même, plus précisément sur le complément du nom « de chevilles », qui informe en partie sur la manière avec laquelle se porte la parure annulaire traditionnelle objet d'étude, et constitue de ce fait un appui pour la sélection de ladite lexie. Ces deux analyses nous ont été d'une grande utilité, dans la mesure où elles nous ont permis à ce stade du travail de pallier le problème de structuration des domaines conceptuels, de même qu'elles nous ont permis d'organiser les articles de l'inventaire selon une démarche onomasiologique.

En plus de ces difficultés généralement causées par le vide lexical qui se produit lors du passage d'une langue à l'autre, d'autres contraintes inhérentes à la délimitation des contours des catégories, comme c'est le cas pour le domaine conceptuel de l'*habillement*, nous ont amené à introduire dans la taxonomie des hyperonymes plus précis et moins vague à l'image de celui de *vêtements unisexes*, en vue d'éviter tout chevauchement.

Du point de vue de la macrostructure du présent inventaire, elle se compose de deux parties : la première est la plus importante, dans laquelle les items relevés sont regroupés en cinq grandes rubriques : a) *L'univers : l'atmosphère, la terre, la flore, et la faune* b) *L'homme être physique : son corps et ses besoins matériels élémentaires* c) *L'homme être social son activité dans la société et au travail* e) *L'homme et le pays : les termes liés à*

l'identité, région f) Divers. Selon la complexité de leur contenu, ces thèmes sont éventuellement subdivisés en sous-thèmes avec des mots-centres à la tête, autour desquels sont groupés les particularismes ayant des rapports analogiques. Pour des raisons de commodité, un sommaire est présenté au début de chacune des cinq rubriques, afin de donner au lecteur une vue globale des thèmes contenus. La seconde, comprend un index alphabétique d'environ 470 lexies qui renvoient aux mots-centres. La consultation de la nomenclature se fera ainsi soit en se référant à la table des matières, soit via l'index.

Du point de vue de sa microstructure, nous avons opté pour un traitement onomasiologique des entrées des articles, c'est-à-dire en allant du thème que représente le mot- centre vers les mots qui lui sont reliés, ou vers d'autres mots qui entretiennent des relations analogiques avec les différentes entrées, par le biais des renvois placés en bas de l'article. Ensuite par une approche sémasiologique en donnant à chacune des vedettes la définition et les illustrations qui lui conviennent :

- dans la mesure du possible, entre parenthèses, son origine ;
- sa transcription phonétique en alphabet phonétique international ;
- sa caractérisation grammaticale ;
- ses marques géographiques ;
- les contextes d'emploi ;
- les renvois onomasiologiques en bas de l'article.

Outre le recensement des particularités lexicales, l'objectif moteur de notre travail est de doter l'inventaire tel que nous l'envisageons d'une fonction de « fédérateur » et non « fusionniste » des différentes variétés de français en usage au Maghreb. Or, à ce stade de notre travail, nous sommes conscient que nous n'avons pas exploité au mieux deux éléments importants à savoir, l'origine des lexies relevées, en particulier les emprunts, et les renvois onomasiologiques, et ce, pour différentes raisons. En effet, concernant l'identification de l'origine de certaines lexies, ces dernières sont passées à leur état actuel, après un voyage complexe en passant d'un substrat à l'autre selon les langues qui se sont succédé sur le sol maghrébin, que seule une étude diachronique de longue haleine permet de déceler les imbrications.

Pour ce qui est des renvois onomasiologiques, nous estimons que l'outil informatique est d'un apport important dans ce domaine, car il pourrait donner aux renvois une portée plus efficace et plus étendue, comme en témoigne le succès que connaît aujourd'hui le Grand Robert dans sa version électronique, qui reste un exemple édifiant. Or, la combinaison de ces deux facteurs, renvois onomasiologiques et outil informatique,

faciliterait à bien des égards la mise en réseau des lexies, ce qui accroît le résultat des requêtes en donnant accès à des formes lexicales qui sont inconnues de l'utilisateur, et dont la plupart partagent une relation analogique ; c'est pourquoi nous avons tenté dans le présent travail de tirer profit des renvois onomasiologiques, en leur donnant une portée plus grande qui outrepassse le cadre restreint de la nomenclature utilisée dans l'inventaire.

La démarche que nous avons adoptée et les résultats obtenus restent sans doute perfectibles et peuvent et devront en effet être reconsidérés, améliorés ou complétés par des éléments nouveaux. Dès lors, une question nous anime : comment l'inventaire onomasiologique que nous proposons pourra-t-il être complété ?

D'abord il faut noter que le corpus lexicographique retenu pour la présente étude a été constitué en fonction de nos hypothèses et de nos objectifs, et provient essentiellement des quatre inventaires maghrébins, dont les particularités lexicales sont soumises à des critères de sélection restrictifs. Il aurait été souhaitable que notre analyse porte sur un corpus plus élargi, tenant compte de toutes les particularités diaphasiques et diastratiques, et qu'elle soit plus approfondie en diachronie, en se penchant sur les adaptations importantes qu'ont connues les particularismes de situation en situation, d'une période historique à une autre, car la langue « *bien plus qu'un "système" objectalisé, est une construction sociale permanente.* » (de Robillard, 2008, p. 323).

En outre, dans une perspective culturelle s'intéressant à la dimension référentielle des mots, il serait instructif de se pencher davantage dans les analyses à venir sur l'engagement, la responsabilité du lexicographe et les descriptions lexicales qui en dépendent, comme nous l'avons mentionné plus haut. En effet, la relation forte entre le lexique, les locuteurs et le contexte extralinguistique nous fait affirmer qu'il est primordial de mettre en évidence toutes les facettes sémantiques du référent selon lesquelles il est perçu et non selon que l'un ou l'autre des descripteurs veut le présenter. À cet égard il devient donc difficile dans une optique différentielle de privilégier les écarts purement formels et de faire abstraction de la charge connotative des mots, car, comme le confirme Marchaudon, « *le mot est une institution.* » (1990, p. 1-11)

Du point de vue méthodologique il serait également fructueux de s'intéresser de plus près aux renvois onomasiologiques, en vue de décrire les réseaux lexico-sémantiques et avec eux les pratiques culturelles, sociales et idéologiques débordant les frontières étatiques des pays. Or, l'outil informatique devrait aujourd'hui nous en donner les

moyens. Il serait utile pour cela de tirer profit non seulement de la rapidité qu'offre cet outil concernant la gestion du corpus lexicographique, mais aussi de la panoplie de fonctions multimédias qu'il propose pour enrichir la définition. Il faut souligner là aussi l'apport du contenu encyclopédique, lorsqu'il est question d'inventaire à vocation culturelle. En effet, qu'il s'agisse de matériau sonore, d'illustration ou de séquence vidéo, tous ces médias participent grandement à la construction du sens, comme en témoignent à cet égard les articles riches en illustrations de la BDLP.

Puisque nous nous sommes beaucoup attardé sur la dimension transnationale des maghrébismes perçus comme vecteurs d'une culture maghrébine, nous pouvons considérer que notre étude incite à l'intégration des acquis de l'analyse dans les projets à orientation lexicographique contributive et participative en particulier. Outre le fait que la démarche onomasiologique que nous avons proposée permettra de développer la compétence d'expression chez le locuteur francophone maghrébin, puisqu'elle envisage la communication du point de vue de celui qui parle, elle peut être aisément appliquée en didactique du FLE, pour doter l'apprenant d'un vocabulaire du terroir qui l'ouvre non seulement sur sa société, mais aussi sur les sociétés maghrébines voisines, et, partant, atténuer chez lui les effets de l'insécurité linguistique souvent engendrée par l'institution scolaire.

Notre étude nous semble avoir contribué à une réflexion théorique et méthodologique sur le traitement lexicographique des particularités lexicales du français en usage au Maghreb, et nous paraît avoir proposé une démarche de les fédérer dans un inventaire à vocation maghrébine. Toute la réflexion développée dans ces pages s'attelle à ce que cette thèse tente de concilier le traitement lexicographique des particularismes, en l'occurrence les maghrébismes et les apports du modèle de classement dit sémantique. Bien que nous ne puissions pas prétendre que notre inventaire soit définitif et que nos résultats soient suffisants, puisque tant de lexies mériteraient d'être analysées, nous espérons à tout le moins montrer par ce travail l'intérêt de la démarche onomasiologique en lexicographie francophone.

Bibliographie

Corpus

- Benzakour, F., Gaadi, D., & Queffélec, A. (2000). *Le français au Maroc : Lexique et contact de langues*. Duculot.
- Naffati, H., & Queffélec, A. (2004). *Le Français en Tunisie*. 18. <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/Presentation.html>
- Ould Zein, B., & Queffélec, A. (1997). *Le Français en Mauritanie* (EDICEF-AUPELF).
- Queffélec, A., Derradji, Y., Debov, V., Smaali-Dekdouk, D., & Cherrad-Benchefra, Y. (2002). *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*. De Boeck Supérieur.

Ouvrages

- Abou, S., & Haddad, K. (1997). La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement : Premières journées scientifiques du réseau thématique de recherche « cultures, langues et développement ». Éditions John Libbey Eurotext.
- Allati, A. (1995). Le français utilisé au Maroc. Quelle méthode de description pour les particularités lexicales ? In *Le régionalisme lexical* (p. 149-157). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dbu.franca.1995.01.0149>
- Auger, A. (1997). L'informatique dans les méthodes de constitution et de gestion du corpus lexicographique. In *Le corpus lexicographique* (p. 291-314). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dbu.latin.1997.01.0291>
- Baccouche, T., & Mejri, S. (2017). Atlas linguistique de Tunisie : Du littéral au dialectal. In J. Dakhli (Éd.), *Trames de langues : Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* (p. 387-399). Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. <http://books.openedition.org/irmc/1483>
- Baggioni, D. (1997). Éléments de réflexion pour une carto-lexicographie des français de l'Océan Indien. L'exemple des ichtyonymes. In *Le corpus lexicographique* (p. 57-70). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dbu.latin.1997.01.0057>
- Balard, M., & Picard, C. (2014). *La Méditerranée au Moyen Age : Les hommes et la mer*. Hachette Supérieur.
- Balta, P. (1990). *Le Grand Maghreb. Des indépendances à l'an 2000*. La Découverte ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/le-grand-maghreb--9782707119278.htm>

- Bavoux, C. (2008). Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française : Vol. 2e éd. De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/le-francais-des-dictionnaires-l-autre-versant--9782801100042.htm>
- Bavoux, C., Prudent, L.-F., & Wharton, S. (2008). Normes endogènes et plurilinguisme : Aires francophones, aires créoles. ENS Éditions.
- Ben Brik, T. (2000). Une si douce dictature...Chroniques tunisiennes, 1991-2000. La Découverte ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/une-si-douce-dictature--9782707133243.htm>
- Benrabah, M. (2009a). Devenir langue dominante mondiale. Un défi pour l'arabe (Vol. 214). Librairie Droz ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/devenir-langue-dominante-mondiale--9782600013024.htm>
- Benrabah, M. (2009b). Héritages coloniaux. In Devenir langue dominante mondiale (Vol. 214, p. 51-73). Librairie Droz ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/devenir-langue-dominante-mondiale--9782600013024-p-51.htm>
- Benzakour, F. (2008). Chapitre 2. Le français au Maroc : De l'usage maghrébin à la langue du terroir. In Le français des dictionnaires : Vol. 2e éd. (p. 191-204). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dbu.bavou.2008.01.0191>
- Benzakour, F., Gaadi, D., & Queffélec, A. (2000). Le français au Maroc : Lexique et contact de langues. De Boeck Supérieur.
- Bererhi, A., & Chikhi, B. (2002). Algérie ses langues, ses lettres, ses histoires, Blida. Éditions du Tell.
- Blanchet, P. (2000). La linguistique du terrain méthode et théorie : Une approche ethno-sociolinguistique. Presses Universitaires de Rennes.
- Blanchet, P., & Taleb-Ibrahimi, K. (2015). Plurilinguismes et expressions Francophones au Maghreb. EME Éditions.
- Blanco Escoda, X. (2015). Lexique, dictionnaire et connaissance dans une société multilingue. EME Éditions.
- Boccuzzi, C. (2012). Définition et dictionnaire. Hermann ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/definition-et-dictionnaire--9782705683535.htm>
- Boissière, P. (1806-1885) A. du texte. (1862). Dictionnaire analogique de la langue française : Répertoire complet des mots par les idées et les idées par les mots (4e édition) / par P. Boissière, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k22361w>

- Bouchard, D., Evrard, I., & Vocaj, E. (2007). Représentation du sens linguistique II. Actes du colloque international de Montréal (2003). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/representation-du-sens-linguistique-II--9782801113905.htm>
- Bouillon, P. (1998). La description linguistique. In *Traitement automatique des langues naturelles* (p. 35-166). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/traitement-automatique-des-langues-naturelles--9782801111819-p-35.htm>
- Boukous, A. (1995). *Société, langues et cultures au Maroc : Enjeux symboliques* (Université Mohammed V. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines).
- Boukous, A. (1996). La francophonie au Maroc : Situation sociolinguistique. In *Le Français dans l'espace francophone*, t. 2 (Honoré Champion, p. 691-703).
- Boulanger, J.-C. (2003). *Les Inventeurs de dictionnaires : De l'eduba des scribes mésopotamiens au scriptorium des moines médiévaux*. Presses de l'Université d'Ottawa.
- Bouveresse, J. (2003). La « causalité » des raisons. In *Essais III Wittgenstein & les sortilèges du langage* (p. 159-192). Agone ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/essais-iii-wittgenstein-et-les-sortileges--9782910846756-p-159.htm>
- Bouziri, R., & Chenoufi, R. (2018). Langues et enjeux du plurilinguisme en Tunisie : Qu'en-est-il de Mayotte ? In F. Laroussi & F. Liénard (Éds.), *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation : Quels éclairages pour Mayotte ?* (p. 363-370). Presses universitaires de Rouen et du Havre. <http://books.openedition.org/purh/5246>
- Boyer, H. (2001). *Introduction à la sociolinguistique*. Dunod.
- Bras, J.-P. (2017). La langue cause national(e) au Maghreb. In A.-M. Planel (Éd.), *Maghreb, dimensions de la complexité : Études choisies de l'IRMC (1992-2003)* (p. 47-59). Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. <http://books.openedition.org/irmc/1564>
- Calvet, L.-J. (2002). *Linguistique et colonialisme*. Payot & rivages.
- Calvet, L.-J. (2009). *La sociolinguistique*. Puf.

- Calvet, L.-J., & Dumont, P. (1999). *L'enquête sociolinguistique, techniques et problèmes*. L'Harmattan.
- Cappiello, G. (2014). La révolution analogique du Petit Robert. In *La révolution du dictionnaire* (p. 289-312). Hermann ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/herm.dotol.2014.01.0289>
- Chachou, I. (2013). *La situation sociolinguistique de L'Algérie- Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*. L'Harmattan.
- Chappey, J.-L. (2014). *Ordres et désordres biographiques : Dictionnaires, listes de noms, réputation des lumières à wikipédia*. Éditions Champ Vallon.
- Chaudenson, R. (1988). Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone. ACCT.
- Chaudenson, R., & Rakotomalala, D. (2004). *Situations linguistiques de la francophonie : État des lieux*. Québec, Agmv-Marquis/AUF.
- Cheikh, C. (2013). Aperçus sur la situation socio-linguistique en Mauritanie. In Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes & Centre d'étude d'Afrique noire (Éds.), *Introduction à la Mauritanie* (p. 168-173). Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans. <http://books.openedition.org/iremam/1235>
- Chevalier, G., Dumont, P., Maurer, B., Maurais, J., Boukous, A., & Klinkenberg, J.-M. (2007). *Les actions sur les langues*. AUF.
- Chitour, C. E. (2022). *L'Histoire de l'Algérie : De la résilience à la quête de la modernité*. Chihab.
- Clas, A., & Ouoba, B. (Éds.). (1990). *Visages du Français, variétés lexicales de l'espace francophone*. (Editions John Libbey Eurotext).
- Cohen-Tannoudji, D. (2014). *Entre orient et occident : Juifs et Musulmans en Tunisie*. Éditions de l'éclat.
- Colin, R., Daronian, L., & Perrot, C.-H. (2015). L'Afrique noire et ses frontières. In *Relire Yves Person* (p. 157-179). Éditions Présence Africaine ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/epa.becke.2015.01.0157>
- Colonna, F. (1987). *Savants paysans : Éléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale*. OPU.

- Coveney, A., Hintze, M.-A., & Sanders, C. (2004). *Variation et francophonie*. L'Harmattan.
- Cormier, M. C., & Boulanger, J.-C. (2008). *Les dictionnaires de la langue française au Québec. De la Nouvelle-France à aujourd'hui*. Presses de l'Université de Montréal PUM.
- Cormier, M. C., & Francoeur, A. (2005). *Les dictionnaires Larousse. Genèse et évolution*. Presses de l'Université de Montréal PUM.
- Cormier, M. C., Francoeur, A., & Boulanger, J.-C. (2003). *Les dictionnaires Le Robert. Genèse et évolution*. Presses de l'Université de Montréal PUM.
- Cuche, D. (2010). *La notion de culture dans les sciences sociales*. La Découverte.
- Daff, M. (1997). Modalité de constitution de corpus oraux fiables à visée lexicographique. Méthode d'enquête, d'enregistrement, de transcription et de validation de particularités. In *Le corpus lexicographique* (p. 343-352). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dbu.latin.1997.01.0343>
- Dada, S. (2020, janvier 31). Al-âla, l'instrument musical comme témoin de la diversité culturelle en Algérie. *Ineffable Art & Culture*, 11, 44-47.
- David, A., & Galiana, D. (2021). 6 fiches pratiques pour optimiser l'utilisation du smartphone en classe. Educagri Éditions.
- Debov, V. (1993). Le français en Algérie : Précis de situation linguistique et suggestion méthodologique. In *Inventaire des usages de la francophonie : Nomenclatures et méthodologie* (p. 285-287). AUPELF-UREF. John Libbey Eurotext.
- de Felici, R. (2014). Mots et expressions tabous dans les dictionnaires de langue française. In *La révolution du dictionnaire* (p. 223-238). Hermann ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/herm.dotol.2014.01.0223>
- Delbecque, N. (2006). *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage* : Vol. 2e éd. De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/linguistique-cognitive--9782801113912.htm>
- Depecker, L. (2019). Entre signe et concept : Éléments de terminologie générale. In *Entre signe et concept : Éléments de terminologie générale*. Presses Sorbonne Nouvelle. <http://books.openedition.org/psn/3388>
- de Robillard, D. (1997). *Lexicographie variationniste et présentation des données. Quelques réflexions fragmentaires et expérimentales sur le cas (du ?) des français*

- de l'océan Indien. In *Le corpus lexicographique* (p. 37-55). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dbu.latin.1997.01.0037>
- de Robillard, D. de. (1993). Le concept de particularité lexicale : Élément de réflexion. In *Inventaire des usages de la francophonie : Nomenclatures et méthodologie* (p. 113-136). AUPELF-UREF. John Libbey Eurotext.
- de Robillard, D. de, & Beniamino, M. (1996). *Le français dans l'espace francophone*, 2 t. Honoré Champion.
- de Robillard, D. (2008). Chapitre 5. Revendiquer une lexicographie francophone altéritaire constructiviste pour ne plus saler avec du sucre. In *Le français des dictionnaires : Vol. 2e éd.* (p. 321-335). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dbu.bavou.2008.01.0321>
- de Villers, M.-É. (2006). *Profession lexicographe*. Presses de l'Université de Montréal PUM.
- Didier, B. (1996). *Alphabet et raison : Le paradoxe des dictionnaires au XVIIIe siècle*. Presses Universitaires de France - PUF.
- Dotoli, G. (2010). *Le français langue d'Orient ?* Éditions Hermann.
- Dotoli, G. (2012a). *La mise en ordre de la langue dans le dictionnaire*. Hermann ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/la-mise-en-ordre-de-la-langue-dans-le-dictionnaire--9782705682675.htm>
- Dotoli, G. (2012b). *Le dictionnaire de la langue française. Théorie, pratique, utopie*. Hermann ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/le-dictionnaire-de-la-langue-francaise--9782705682668.htm>
- Dotoli, G., Marchetti, M., Boccuzzi, C., & Rizzo, C. (2014). *L'espace du dictionnaire. Expressions – Impressions*. Hermann ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/l-espace-du-dictionnaire--9782705688691.htm>
- Dotoli, G., Saggiomo, C., Spiezia, R., & Boccuzzi, C. (2015). *La lisibilité du dictionnaire*. Hermann ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/la-lisibilite-du-dictionnaire--9782705690403.htm>
- Dumont, P., & Maurer, B. (1995). *Sociolinguistique du français en Afrique francophone : Gestion d'un héritage, devenir d'une science*. Edicef – Aupelf.
- Duneton, C., & Claval, S. (2016). *Le Bouquet des expressions imagées*. Groupe Robert Laffont.

- Dupérat, M. (2009). *Le cerf*. Editions Artémis.
- Eluerd, R. (2000). *La lexicologie* (Numéro 3548). Presses Universitaires de France ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/la-lexicologie--9782130505778.htm>
- Étienne, B. (1977). *Algérie : Culture et révolution*. Le Seuil ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/algerie-culture-et-revolution--9782020045353.htm>
- Faucamberge, E. de. (2015). *Le site néolithique d'Abou Tamsa (Cyrénaïque, Libye) : Apport à la préhistoire du nord-est de l'Afrique (Préface Barbara Barich)*. Éditions Riveneuve, *Études libyennes n°2*, Paris, 108 p.
- Ferrara-Léturgie, A. (2014). La transformation des dictionnaires de synonymes au XX^e siècle : De la synonymie distinctive à la synonymie cumulative. In *La révolution du dictionnaire* (p. 157-174). Hermann ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/herm.dotol.2014.01.0157>
- Fitouri, C. (1983). *Biculturalisme, bilinguisme et éducation*. Delachaux et Niestlé.
- Francard, M. (2008). Chapitre 1. Aux marges de la lexicographie française : Les usages régionaux de France et d'Alentour. In *Le français des dictionnaires : Vol. 2e éd.* (p. 27-37). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.bavou.2008.01.0027>
- Francard, M., & Latin, D. (1995). *Le régionalisme lexical*. De Boeck Supérieur ; Cairn.info.
- Frey, C. (1996). *Le français au Burundi. Lexicographie et culture* (Edicef/AUPELF).
- Frey, C. (1997). Rapport de synthèse des travaux. In *Le corpus lexicographique* (p. 411-413). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/le-corpus-lexicographique--2801111724-p-411.htm>
- Frey, C. (2001). Domination culturelle et traitement lexicographique de l'emprunt. In *Contacts de langues et identités culturelles : Perspectives lexicographiques* (Presses de l'Université Laval, p. 221-235).
- Frey, C. (2008). Chapitre 6. Description lexicographique et idéologies : Jusqu'où s'engager ? Retour sur *Le français au Burundi*. In *Le français des dictionnaires : Vol. 2e éd.* (p. 243-255). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dbu.bavou.2008.01.0243>
- Frey, C., & Latin, D. (1997a). À propos du camfranglais : Un autre point de vue. In *Le corpus lexicographique* (p. 397-401). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/le-corpus-lexicographique--2801111724-p-397.htm>

- Frey, C., & Latin, D. (1997b). Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion. De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/le-corpus-lexicographique--2801111724.htm>
- Gaid, M. (1990). Les Berbères dans l'Histoire : De la préhistoire à la Kahina. Alger, Éditions Mimouni.
- Gala, N., & Zock, M. (2013). Ressources Lexicales. Contenu, construction, utilisation, évaluation. John Benjamins Publishing Company.
- Gaudin, F., & Guespin, L. (2000). Initiation à la lexicologie française : De la néologie aux dictionnaires. Duculot.
- Genlis, S.-F. D. C. comtesse de (1746-1830) A. du texte. (1811). *Examen critique [Suite de l'Examen critique] de l'ouvrage intitulé : « Biographie universelle » / par Madame de Genlis*. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k205461f>
- Geoffroy, É. (2018). Qu'est-ce que le soufisme ? In La Grande Histoire de l'islam (p. 78-84). Éditions Sciences Humaines ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/sh.testo.2018.01.0078>
- Gillet-Goinard, F., & Maimi, L. (2020). La boîte à outils pour animer vos réunions. Dunod.
- Gotti, M., & Zollo, S. D. (2020). Origine et histoire du vocabulaire des arts de la table : Analyse lexicale et exploitation de corpus textuels. Peter Lang.
- Guidère, M. (2017). État du monde arabe. De Boeck Supérieur.
- Gumperz, J. J. (1989). Sociolinguistique interactionnelle : Une approche interprétative. L'Harmattan.
- Hallig, R., & Wartburg, W. von. (1963). Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie. Versuch eines Ordnungsschemas. Système raisonné des concepts pour servir de base à la lexicographie. Essai d'un schéma de classement (2e éd.).
- Inkova, O. (2012). *Saillance. Aspects linguistiques de la mise en évidence dans un texte* (Presses universitaires de Franche-Comté).
- Karsenti, T., & Bugmann, J. (2017). Enseigner et apprendre avec le numérique. Presses de l'Université de Montréal PUM.
- Kleiber, G. (2004). La sémantique du prototype : Catégorie et sens lexical. Vendôme Impressions.

- Kleiber, G., & Riegel, M. (1997). Les formes du sens. *Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*. De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/les-formes-du-sens--9782801111482.htm>
- Knecht, P. (1997). Corpus linguistique et corpus métalinguistique. In *Le corpus lexicographique* (p. 283-289). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dbu.latin.1997.01.0283>
- Lafage, S. (1993). Approches de la variation lexicale en francophonie africaine dans une perspective prédictionnaire. In *Inventaire des usages de la francophonie* (p. 25-36). AUPELF-UREF. John Libbey Eurotext.
- Lafage, S. (1997). Extensivité et cohérence. De quelques principes apparemment contradictoires dans la constitution d'un corpus lexicographique différentiel. In *Le corpus lexicographique* (p. 87-100). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dbu.latin.1997.01.0087>
- Lanly, A. (1962). *Le Français d'Afrique du Nord : Étude linguistique*. Presses universitaires de France Mâcon, impr. Protat frères.
- Laroussi, F. (1996). Le français en Tunisie aujourd'hui. In *Le Français dans l'espace francophone*, t. 2 (Honoré Champion, p. 705-719).
- Lehmann, A., & Martin-Berthet, F. (2018). *Lexicologie : Sémantique, morphologie, lexicographie*. Armand Colin.
- Lo Nostro, M. (2013). *La dictionnaire bilingue. Analyses et suggestions*. Hermann ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/la-dictionnaire-bilingue--9782705684686.htm>
- Lugan, B. (2016). *Histoire de l'Afrique du Nord : Des origines à nos jours*. Editions du Rocher.
- Manessy, G. (1993). Normes endogènes et français de référence. In *Inventaire des usages de la francophonie* (p. 15-23). AUPELF-UREF. John Libbey Eurotext.
- Manessy, G. (1994). *Les Français en Afrique Noire : Mythe, stratégies, pratiques*. L'Harmattan.
- Mannoni, P. (2012). *Les représentations sociales : Vol. 6e éd.* Presses Universitaires de France ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/les-representations-sociales--9782130607458.htm>

- Marçais, W. (1911). *Textes arabes de Tanger : Transcription, traduction annotée, glossaire*. Paris, Leroux. <http://archive.org/details/textesarabesdeta00maruoft>
- Matteudi, E., Pericard, M., & Chahid-Lapeze, F. (2020). *La face cachée des sociétés civiles au Maghreb : Un espoir pour demain ?* Editions de l'Aube.
- Maurer, B. (2016). *Les approches bi-plurilingues d'enseignement-apprentissage. Autour du programme Écoles et langues nationales en Afrique (ELAN-Afrique)*. Organisation internationale de la Francophonie - Éditions des Archives contemporaines. https://serval.unil.ch/notice/serval:BIB_E596E78A1AD8
- Maurer, B. (1996). « Continuité » et « convivialité » : Utiliser le concept de continuum pour situer les français d'Afrique. In *Le français dans l'espace francophone*, 2 t (Honoré Champion, p. 873-885).
- Mel'cuk, I. A., Clas, A., & Polguère, A. (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire* (Editions Duculot).
- Meynier, G. (2017). *L'Algérie et la France : Deux siècles d'histoire croisée*. L'Harmattan.
- Michaud, J.-F., & Michaud, L. G. (1843). *Biographie universelle ancienne et moderne : Histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes*. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k51674f>
- Mimouni, R. (1991). *Le fleuve détourné*. R. Laffont.
- Mitterand, H. (1996). La lexicographie et la lexicologie. In *Les mots français : Vol. 10e éd.* (p. 102-121). Presses Universitaires de France ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/les-mots-francais--9782130448976-p-102.htm>
- Moreau, M.-L. (1997). *Sociolinguistique : Concepts de base*. Margada.
- Morin, G. (2007). *L'Algérie*. Le Cavalier Bleu éditions.
- Moro, A. (2007). Le Maghreb arabo-berbère et ses pratiques ethnothérapeutiques. In *Les identités régionales et la dialectique Sud-Sud en question*. CODESRIA.
- Morsly, D. (1993). Les particularités lexicales du français parlé et écrit en Algérie. In *Inventaire des usages de la francophonie : Nomenclatures et méthodologie* (p. 177-182). AUPELF-UREF. John Libbey Eurotext.
- Mortureux, M.-F. (2008). *La lexicologie entre langue et discours*. Armand Colin.
- Niklas-Salminen, A. (2015). *La lexicologie : Vol. 2e éd.* Armand Colin ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/la-lexicologie--9782200286118.htm>

- Nyckees, V. (2015). Les mots, les choses... et nous. In *Les clés du langage* (p. 51-61). Éditions Sciences Humaines ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/sh.dorti.2015.01.0051>
- Ould Zein, B., & Queffélec, A. (1997). *Le Français en Mauritanie* (EDICEF-AUPELF).
- Poirier, C. (1995). Les variantes topolectales du lexique français. Propositions de classement à partir d'exemples québécois. In *Le régionalisme lexical* (p. 13-56). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dbu.franca.1995.01.0013>
- Porcher, L. (1995). *Le Français langue étrangère - Émergence et enseignement d'une discipline : Émergence et enseignement d'une discipline*. Hachette Éducation.
- Pottier, B. (1985). *Linguistique générale : Théorie et description*. Klincksieck.
- Pruvost, J. (2006). *Les dictionnaires français : Outils d'une langue et d'une culture*. Editions OPHRYS.
- Pruvost, J., & Sablayrolles, J.-F. (2019). *Les néologismes : Vol. 4e éd.* Presses Universitaires de France ; Cairn.info.
- Queffélec, A. (1993). Le français au Maghreb : Problématique et état des recherches. In *Inventaire des usages de la francophonie : Nomenclatures et méthodologie* (p. 163-168). AUPELF-UREF. John Libbey Eurotext.
- Queffélec, A. (2008a). Chapitre 1. La lexicographie différentielle en terrain africain et malgache : Une aventure ambiguë. In *Le français des dictionnaires : Vol. 2e éd.* (p. 175-190). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dbu.bavou.2008.01.0175>
- Queffélec, A. (2008b). La lexicographie différentielle en terrain africain et malgache : Une aventure ambiguë. In *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française : Vol. 2e éd.* (p. 175-190). De Boeck Supérieur. <https://www-cairn-info.snd11.arn.dz/le-francais-des-dictionnaires-l-autre-versant--9782801100042-page-175.htm>
- Queffélec, A., Derradji, Y., Debov, V., Smaali-Dekdouk, D., & Cherrad-Bencheфра, Y. (2002). *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*. De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://www-cairn-info.snd11.arn.dz/le-francais-en-algerie--9782801112946.htm>

- Quitout, M. (2007). *Paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb des origines à nos jours : L'amazighe, l'arabe et le français au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Lybie*. L'Harmattan.
- Rabaté, M.-R., & Goldenberg, A. (1999). *Bijoux du Maroc du Haut Atlas à la Méditerranée, depuis le temps des juifs jusqu'à la fin du XXe siècle* (Edisud).
- Racelle-Latin, D. (1988). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, 2ème édition. Edicef – Aupelf.
- Racelle-Latin, D., & Poirier, C. (2001). *Contacts de langues et identités culturelles : Perspectives lexicographiques ; actes des quatrièmes journées scientifiques du réseau « Étude du français en francophonie »*. Presses de l'Université Laval.
- Rastier, F. (2009). *Sémantique interprétative : Vol. 3e éd.* Presses Universitaires de France ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/semantique-interpretative--9782130574958.htm>
- Rastier, F. (2010). *Sémantique et recherches cognitives*. Presses Universitaires de France; Cairn.info. <https://www.cairn.info/semantique-et-recherches-cognitives--9782130579854.htm>
- Rey, A. (2018). *Hommage aux mots : L'intelligence des dictionnaires*. Editions Hermann.
- Rey, A. (2018). *La renaissance du dictionnaire de langue française au milieu du XX^e siècle : Une révolution tranquille*. In J.-C. Boulanger, M. C. Cormier, & A. Francœur (Éds.), *Les dictionnaires Le Robert : Genèse et évolution* (p. 88-99). Presses de l'Université de Montréal. <http://books.openedition.org/pum/13855>
- Rey, A. (2014). *Les mutations culturelles du dictionnaire*. In *La révolution du dictionnaire* (p. 7-17). Hermann ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/herm.dotol.2014.01.0007>
- Rey-Debove, J. (1989). *Le traitement analogique dans le dictionnaire monolingue*. In *Dictionnaires : Encyclopédie internationale de lexicographie* (Vol. 1, p. 635-640). “de” Gruyter.
- Rey-Debove, J. (1998). *La linguistique du signe : Une approche sémiotique du langage*. Armand Colin.
- Rivarol, A. (1991). *De l'universalité de la langue française*. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k98382>
- Ruiter (De), J. J., & Ziamari, K. (2015). *Le marché sociolinguistique contemporain du Maroc*. L'Harmattan.

- Saint-Amand, D. (2019). *Le dictionnaire détourné : Socio-logiques d'un genre au second degré*. Presses universitaires de Rennes.
- Samrakandi, M.-H., & Carantino, G. (2009). *Manger au Maghreb*. Presses Univ. du Mirail.
- Serres, P. (2010). *Le mystère de l'ordre alphabétique*. Presses du Châtelet.
- Souriau, C. (2013). XVI. L'arabisation en Algérie. In Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (Éd.), *Introduction à l'Afrique du Nord contemporaine* (p. 375-397). Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans. <http://books.openedition.org/iremam/141>
- Stora, B. (2004). *Histoire de l'Algérie contemporaine 1830-1988*, Alger. Casbah Éditions.
- Stora, B., & Ellyas, A. (1999). Mauritanie. In *Les 100 portes du Maghreb* (p. 224-227). Éditions de l'Atelier ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/les-100-portes-du-maghreb--9782708234345-p-224.htm>
- Tabi-Manga, J. (1993). Modèles socioculturels et nomenclatures. In *Inventaire des usages de la francophonie* (p. 37-46). AUPELF-UREF. John Libbey Eurotext.
- Tabi-Manga, J., Queffélec, A., & Racelle-Latin, D. (1993). *Inventaire des usages de la francophonie : Nomenclatures et méthodologie*. John Libbey Eurotext.
- Taine-Cheikh, C. (2014). 6. Idéal linguistique, pratiques langagières et construction des savoirs. In *État et société en Mauritanie* (p. 259-285). Karthala ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/kart.ould.2014.01.0259>
- Taleb Ibrahim, K. (1995). *Les algériens et leur(s) langue(s)*. Éditions el Hikma.
- Tamba, I. (2005). *La sémantique : Vol. 5e éd. (Numéro 655)*. Presses Universitaires de France ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/la-semantique--9782130548560.htm>
- Tapiéro, N. (2002). *Manuel d'arabe algérien moderne : Supplément de 15 dialogues avec traduction* Ed. 3. Klincksieck.
- Touratier, C. (2010). *La sémantique*. Armand Colin.
- Valdman, A. (1997). Rapport introductif. Collecte de corpus et procédures d'enquête dans l'étude du français en francophonie. In *Le corpus lexicographique* (p. 13-35). De Boeck Supérieur ; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dbu.latin.1997.01.0013>
- Valensi, L. (2004). *Le Maghreb (1790-1830) avant la prise d'Alger*. Cérès Éditions.
- Vermeren, P. (2010). *Le Maghreb*. Le Cavalier Bleu éditions.

Vincent, N., & Piron, S. (2018). *La linguistique et le dictionnaire au service de l'enseignement du français au Québec : Mélanges offerts à Hélène Cajolet-Laganière*. Groupe Nota Bene.

Vormeringer, L. (2019). *L'Islam*. NANE Editions.

Zock, M., & Schwab, D. (2013). L'index, une ressource vitale pour guider les auteurs à trouver le mot bloqué sur le bout de la langue (p. 313-354). <https://doi.org/10.1075/lis.30.10zoc>

Articles de périodiques

Amory, S., Dugoujon, J., Despiau, S., Roubinet, F., Chenawi, F., & Blancher, A. (2004). Identification de trois nouveaux allèles O dans une population berbère de Siwa (Égypte). *Antropo*, ISSN 1578-2603, Vol. 7, 2004, pages. 105-112.

Attruia, F. (2010). De l'approche lexiculturelle des dictionnaires monolingues : Le nouveau Petit Robert 2010, version électronique. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 157(1), 9-22. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/ela.157.0009>

Azouzi, A. (2008). Le français au Maghreb : Statut ambivalent d'une langue. *Synergies Europe*, n° 3, 37-50.

Baggioni, D. (1997). Éléments de réflexion pour une carto-lexicographie des français de l'Océan Indien. *Champs linguistiques*, 57-70.

Baldinger, K. (1964). Sémasiologie et onomasiologie. Esquisses du développement historique. *Revue de linguistique Romane*, XXVIII (111-112), 249-272. <https://doi.org/10.5169/SEALS-399344>

Ben Brahim, S. (2020). Pratiques langagières plurilingues de jeunes Tunisiens. Représentations entre hospitalité, purisme et glottophobie. Brève réflexion sociodidactique de terrain. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 17(1), 11-36. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/cisl.2001.0011>

Benfoughal, T. (2009). Qu'est-ce qu'une « belle » vannerie au Sahara ? *Techniques & Culture. Revue semestrielle d'anthropologie des techniques*, 51, 216-245. <https://doi.org/10.4000/tc.4659>

Benzakour, F. (2007). Langue française et langues locales en terre marocaine : Rapports de force et reconstructions identitaires. *Géopolitique de la langue française, Hérodote*, 126, 45-56.

Boukous, A. (1988). Le berbère en Tunisie. *Études et Documents Berbères*, 4, 77-84.

- Bourdereau, F. (2006). Politique linguistique, politique scolaire : La situation du Maroc. *Le français aujourd'hui*, 154(3), 25-34. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/lfa.154.0025>
- Bréal, M. (1897). Avant-propos pour la réimpression de « Comment j'ai fait mon dictionnaire », de Littré. *Revue pédagogique*, 30(1), 419-421.
- Chaker, S. (2004). Langue et littérature berbères. *Clio. Voyages Culturels*, 12.
- Chellouai, S., & Manaa, G. (2022). Les particularismes du français dans les inventaires maghrébins : Entre variété endogène et continuum. *Revue des Sciences Humaines*, 22(02), 1138-1152.
- Cheriguen, F. (1987). Barbaros ou Amazigh. Ethnonymes et histoire politique en Afrique du Nord. *Mots. Les langages du politique*, 15(1), 7-22. <https://doi.org/10.3406/mots.1987.1349>
- Derradji, Y. (2009). La Base de Données Lexicographiques Panfrancophone de l'Algérie (La BDLP Algérie). *Les Cahiers du SLADD*, 3.
- Derradji, Y. (1999). Le français en Algérie : Langue emprunteuse et empruntée. In *Le Français en Afrique* (p. 71-82).
- Desmet, P. (2006). L'enseignement/apprentissage des langues à l'ère du numérique : Tendances récentes et défis. *Revue française de linguistique appliquée*, XI (1), 119-138. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/rfla.111.0119>
- Dollé, J. P. (2006). Rupture sociale, rupture raciale. *Lignes*, 21(3), 191-201. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/lignes.021.0191>
- Elimam, A. (2006). Le maghribi, vernaculaire majoritaire à l'épreuve de la minoration. *LESCLaP*, 8.
- Elimam, A. (2009). Du Punique au Maghribi Trajectoires d'une langue sémito-méditerranéenne. *Synergies Tunisie*, 25-38.
- Francard, M. (1998). La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance d'une variété « nationale » ? Le cas de la communauté française de Wallonie-Bruxelles », in *Représentation de la langue et légitimité linguistique : Le français et ses variétés nationales. Revue québécoise de linguistique, Montréal : Université du Québec*, 26(2), 13-23.

- Francard, M. (2010). Variation diatopique et norme endogène. Français et langues régionales en Belgique francophone. *Langue française*, 167(3), 113-126. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/lf.167.0113>
- Frey, C. (1997). Rapport de synthèse des travaux. *Champs linguistiques*, 411-413.
- Frey, C. (2004). Particularismes lexicaux et variétés de français en Afrique francophone : Autour des frontières. *Glottopol*, 4, 136-149.
- Frey, C. (2006). De la conception de la référence à la conception des inventaires. *Le français en Afrique*, 21, 69-81.
- Garmadi, S. (1968). La situation linguistique actuelle en Tunisie: Problèmes et perspectives. *Revue tunisienne de sciences sociales*, 13, 13-32.
- Grandguillaume, G. (1996). La confrontation par les langues. *Anthropologie et Sociétés*, 20(2), 37-58. <https://doi.org/10.7202/015414ar>
- Guilbert, L. (1969). Dictionnaires et linguistique : Essai de typologie des dictionnaires monolingues français contemporains. *Langue Française*, 2, 4-29. JSTOR.
- Haddad, F. (2006). De miel en cumin. Tunis tisse ma mémoire. *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, 55(1), 138-148. <https://doi.org/10.3406/horma.2006.2387>
- Halaoui, N. (2001). L'identification des langues dans les Constitutions africaines. *Revue française de droit constitutionnel*, 45(1), 31-53. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/rfdc.045.0031>
- Heger, K. (1969). L'analyse sémantique du signe linguistique. *Langue française*, 4(1), 44-66. <https://doi.org/10.3406/lfr.1969.5457>
- Heinz, M. (2002). L'exemple lexicographique à fonction culturelle dans le Robert pour tous. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 128(4), 413-430. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/ela.128.0413>
- Kateb, K. (2007). Les immigrés espagnols dans les camps en Algérie (1939-1941). *Annales de démographie historique*, 113(1), 155-175. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/adh.113.0155>
- Kleibert, G. (1991). Hiérarchie lexicale : Catégorisation verticale et termes de base. *Sémiotique*, 1(1), 35-57.
- Kortas, J. (2009). Les hybrides lexicaux en français contemporain : Délimitation du concept. *Meta : journal des traducteurs / Meta : Translators' Journal*, 54(3), 533-550. <https://doi.org/10.7202/038313ar>

- Lacroix, F. (1863). Colonisation et administration romaines dans l'Afrique Septentrionale. *Revue Africaine*, 7, 425.
- Latin, D. (1998). Du français d'Afrique au français en francophonie : Quelques questions d'aménagement lexicographique. *Le français en Afrique*, 12, 177-190.
- Latin, D. (1997). L'IFA 1 et 2 : État d'un corpus lexical. *Champs linguistiques*, 265-281.
- Le Goffic, P. (1982). Ambiguïté et ambivalence en linguistique. *DRLAV. Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes*, 27(1), 83-105. <https://doi.org/10.3406/drlav.1982.983>
- Lecointre, S., & Le Galliot, J. (1971). Le lexique dans l'histoire problèmes et perspectives. *Langue Française*, 10, 57-82. JSTOR.
- Lecoy, F. (1955). Rudolf Hallig et Walther von Wartburg, Begriffssystem als Grundlage für die Lexicographie, 1952. *Romania*, 76(303), 384-386.
- Lehmann, A. (1993). L'exemple et la définition dans les dictionnaires pour enfants. *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, 8(1), 63-78. <https://doi.org/10.3406/reper.1993.2093>
- Lucotte, G., Aouizérate, A., & Berriche, S. (2000). Y-chromosome DNA Haplotypes in North African Populations. *Human Biology*, 72(3), 473-480.
- Manaa, G. (2002). L'officialisation des variétés berbères en Algérie Le travail sur la langue. *social and human sciences review مجلة العلوم الاجتماعية والانسانية*, 3 (7), 35-48.
- Marchaudon, P. (1990). Dictionnairite. *Dictionnaire et lexicographie, Autour d'un dictionnaire : le "Trésor de la langue française", témoignages d'atelier et voies nouvelles*, 1, 1-11.
- Mejri, S., Said, M., & Sfar, I. (2009). Pluringuisme et diglossie en Tunisie. *Synergies, Tunisie*, 1, 22.
- Meynier, G. (2014). L'Algérie et les Algériens sous le système colonial. Approche historico historiographique. *Insaniyat / إنسانيات. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, 65-66, 13-70. <https://doi.org/10.4000/insaniyat.14758>
- Michéa, R. (1954). Rudolf Hallig und Walther Von Wartburg. — Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie, Versuch eines Ordnungsschemas (Abhandlungen der deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Akademie-Verlag, Berlin, 1952, xxxv 4- 140 p.). *Les Langues modernes : Bulletin mensuel de la Société des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public*, 343 344.

- Miliani, M. (2009). L'emprunt lexical : Le cas de l'espagnol dans l'ouest Algérien. *Les cahiers du SLADD*, 3, 54-64.
- Molinari, C. (2021). La lexicographie numérique : Un nouvel outil pour l'enseignement du FLE ? *Éla. Études de linguistique appliquée*, 201(1), 27-47. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/ela.201.0028>
- Naffati, H., & Queffélec, A. (2004). *Le Français en Tunisie*. 18. <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/Presentation.html>
- Novakova, I., & Sorba, J. (2018). La construction du sens autour des lexies d'affect : Proposition d'un modèle fonctionnel. *Langages*, 210(2), 55-70. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/lang.210.0055>
- Nyckees, V. (2008). Une linguistique sans langue ? Contribution à une réflexion sur les conditions d'émergence d'un sens commun. *Langages*, 170(2), 13-27. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/lang.170.0013>
- Oubahli, M. (2006). Une histoire de pâte en méditerranée occidentale. Des pâtes araboberbères et de leur diffusion en Europe latine au Moyen-Âge. *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, 55(1), 48-72. <https://doi.org/10.3406/horma.2006.2374>
- Oubahli, M. (2008). Le banquet d'Ibn 'Ali Masfiwi, lexique, notes et commentaires. Approche historique et anthropologique. *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, 59(1), 114-145. <https://doi.org/10.3406/horma.2008.2682>
- Ould Zein, B. (2010). Éléments sociolinguistiques pour une réflexion didactique à propos de la situation en Mauritanie. *Le français en Afrique-Université Côte d'Azur*, 25. <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/25/Ould%20ZEIN%20Bah.pdf>
- Pâques, V., & Lahlou, M. (1986). Aïssaoua. *Encyclopédie berbère*, 3, 370-381. <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2377>
- Pohl, J. (1985). Le français de Belgique est-il belge ? *Présence francophone*, 27, 9-19.
- Poirier, C. (2005). La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la base de données lexicographiques panfrancophone. *in revue de linguistique romane*, 483-516.
- Prudent, L.-F. (1981). Diglossie et interlecte. *Langages*, 15(61), 13-38. <https://doi.org/10.3406/lgge.1981.1866>

- Pruvost, J. (2002). Le vocabulaire par l'image de la langue française. Un outil culturel oublié : Les leçons de la désaffection. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 128(4), 399-412. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/ela.128.0399>
- Pruvost, J. (2005). Sans méfiance, des ferments lexicographiques, dictionnaires, lexicoculturels et informatiques. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 137(1), 5-6. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/ela.137.0005>
- Pruvost, J. (2010a). La traque lexicographique et dictionnaire : Du loup au chat en passant par le vin, le mariage et le citoyen. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 157(1), 103-110. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/ela.157.0103>
- Pruvost, J. (2010b). Présentation. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 157(1), 5-7. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/ela.157.0005>
- Queffélec, A., & Ould Zein, B. (2001). La « longue marche » de l'arabisation en Mauritanie. *Le français en Afrique-Université Côte d'Azur*, 15. <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/15/queffelec.html>
- Quitout, M. (2002). L'arabe, le français, l'amazighe au Maroc : Un patrimoine culturel national. *Les Cahiers du rifal*, 22, 60-65.
- Récanati, F. (1997). La polysémie contre le fixisme. *Langue française, Récanati, Aux sources de la polysémie nominale, sous la direction de Pierre Cadiot et Benoît Habert*, 113(1), 107-123. <https://doi.org/10.3406/lfr.1997.5373>
- Rey, A. (1969). Remarques sémantiques. *Langue française*, 4(1), 5-29. <https://doi.org/10.3406/lfr.1969.5455>
- Rey, A. (1970). Typologie génétique des dictionnaires. *Langages*, 19, 48-68. JSTOR.
- Rey, A. (1971). Le dictionnaire étymologique de W. Von Wartburg : Structures d'une description diachronique du lexique. *Langue Française*, 10, 83-106. JSTOR.
- Rey, A. (1995). Du discours au discours par l'usage : Pour une problématique de l'exemple. *Langue Française*, 106, 95-120. JSTOR.
- Rey, A. (2012). Les dictionnaires : Forme et contenu. *Cahiers de lexicologie 1965 – 2, n° 7. varia*. <https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4260-5.p.0067>
- Rey, C. (2016). Le dictionnaire, un objet pluriel, culturel et social. *Les Cahiers du dictionnaire 2015, n° 7. Langues et cultures de la Méditerranée dans le dictionnaire*. <https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-6087-6.p.0321>

- Roman, A. (1974). Le système phonologique de l'arabe « classique » contemporain. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 18(1), 125-130.
<https://doi.org/10.3406/remmm.1974.1288>
- Sablayrolles, J.-F. (1996). Néologismes : Une typologie des typologies. *Cahiers du CIEL (UFR EILA, Université Paris-VII)*, 11-48.
- Smati, N. (2006). Patrimoine culinaire en Tunisie. Le festival de la Bsissa dans le sahel tunisien, entre valorisation du patrimoine et risque de folklorisation. *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, 55(1), 114-120.
<https://doi.org/10.3406/horma.2006.2382>
- Stora, B., & Ellyas, A. (1999). Dynasties. *Points d'appui*, 140-142.
- Thébert, Y. (1978). Romanisation et déromanisation en Afrique : Histoire décolonisée ou histoire inversée ? *Annales*, 33(1), 64-82.
<https://doi.org/10.3406/ahess.1978.293905>
- Tollenaere, (F. de). (1960). Lexicographie alphabétique ou idéologique. *Cahiers de lexicologie*, 2, 19-29.
- Triaud, J.-L. (2010). La Tidjaniya, une confrérie musulmane transnationale. *Politique étrangère, Hiver* (4), 831-842. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/pe.104.0831>
- Wierzbicka, A., & Jamrozik, E. (1988). L'amour, la colère, la joie, l'ennui. La sémantique des émotions dans une perspective transculturelle. *Langages*, 23(89), 97-107.
<https://doi.org/10.3406/lgge.1988.1985>
- Zaleski, M. (1989). Locataires de la même maison. Entretien avec Sony Labou Tansi. *Diagonales*, 9.

Actes de colloques

- Debrenne, M. (2011). *Le dictionnaire des associations verbales du français et ses applications*. 353-365.
https://www.researchgate.net/publication/263047432_Le_dictionnaire_des_associations_verbales_du_francais_et_ses_applications
- Dourari, A. (2006). La normalisation de tamazight en Algérie : Enjeux linguistiques et symboliques ». *Actes du 1er colloque sur l'aménagement de tamazight*, 11-22.
<https://cnplet.dz/component/k2/item/28-premier-colloque-international>

- Frey, C. (2004). *Les structures lexicographiques dans les dictionnaires francophones, une rencontre symbolique des mots et des cultures*. 197-210. https://bibliotheque.auf.org/index.php?lvl=notice_display&id=222
- Latin, D. (1990). Quelques considérations sur l'apport de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire (IFA) à la lexicographie du français en francophonie. *Visages du Français, variétés lexicales de l'espace francophone : journées scientifiques*, 27-32.
- Manaa, G. (2006). La normalisation / standardisation de tamazight : Le passage à l'écrit d'une langue. Quelle langue rédiger en tamazight? *Actes du 1er colloque sur l'aménagement de tamazight*, 43-51. <https://cnplet.dz/component/k2/item/28-premier-colloque-international>
- Manaa, G. (2011). Questions autour du rapport langue/identité dans le domaine berbère. Comment réduire le totalitarisme identitaire en Algérie? *Actes du colloque sur l'identité nationale*, 43-52. <https://www.hcamazighite.dz/fr/espace-presse/la-composante-amazighe-dans-lidentite-algerienne-etat-des-lieux-art46>
- Quitout, M. (2006). L'enseignement du berbère en Algérie et au Maroc : Les défis d'un aménagement linguistique I. *Actes du 1er colloque sur l'aménagement de tamazight*, 34-42. https://www.academia.edu/1645765/Tamazight_langue_nationale_en_Alg%C3%A9rie_Etats_des_lieux_et_probl%C3%A9matique_dam%C3%A9nagement
- Sablayrolles, J.-F. (2010). *Neologia : Un dictionnaire néologique sous forme de base de données*. 221. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00735693>
- Tittel, S., Gillis-Webber, F., & Nannini, A. (2020). *Towards an ontology based on Hallig-Wartburg's Begriffssystem for Historical Linguistic Linked Data*. 1-10. <https://aclanthology.org/2020.l1-1.1>

Articles de journaux et interviews

- APS. (2022, juin 19). Communiqué du Conseil des ministres. *Algérie Presse Service*. <https://www.aps.dz/algerie/141441-communique-du-conseil-des-ministres>
- Aimeur, K. (2021). Célébration, aujourd'hui, du double anniversaire des Printemps berbère et noir : La grande avancée de la cause amazighe - Actualités. *le Soir d'algérie*. <https://www.lesoirdalgerie.com/actualites/la-grande-avancee-de-la-cause-amazighe-59943>

- Aoudia, K. (2020). M. Abderrezak Dourari, professeur des sciences du langage et de traductologie : « La normalisation de tamazight est du ressort des scientifiques ». *El Moudjahid*. <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/m-abderrezak-dourari-professeur-des-sciences-du-langage-et-de-traductologie-la-normalisation-de-tamazight-est-du-ressort-des-scientifiques-150647>
- Benyakoub, R. M. (2016). Bijoux, des paroles et des signes. *El Watan*. <https://www.elwatan.com/edition/actualite/bijoux-des-paroles-et-des-signes-2-12-08-2016>
- Bouchakour, walid. (2017, avril 15). *Instruments de musique en Algérie : Gamme de produits*. <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/arts-et-lettres/gamme-de-produits-15-04-2017>
- Chemakh, S. (2021, avril 20). Tamazight avance doucement, mais sûrement. *liberte-algerie.com*. <https://www.liberte-algerie.com/actualite/tamazight-avance-doucement-mais-surement-357527>
- Dourari, A. (2011a, octobre 25). Politique linguistique en Algérie entre le monolinguisme d'État et le plurilinguisme de la société—1^{re} partie-. *le Soir d'Algérie*, 8-9.
- Dourari, A. (2011b, octobre 25). Politique linguistique en Algérie entre le monolinguisme d'État et le plurilinguisme de la société—2^e partie-. *le Soir d'Algérie*, 8-9.
- Dumay, J.-M. (2019, février 1). drogues. Changer la donne. *Le Monde diplomatique, Manière de voir*. <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/163/A/59508>
- Elimam, A. (2021, mai 17). L'errance identitaire : Entre leurre linguistique et histoire fantasmée - Contribution. *le Soir d'algerie*. <https://www.lesoirdalgerie.com/contribution/lerrance-identitaire-entre-leurre-linguistique-et-histoire-fantasmee-61217>
- Fassatoui, O. (2018, octobre 27). *Les Amazighs du monde entier tiennent leur congrès à Tunis* [Radio France internationale]. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20181028-tunisie-congres-mondial-amazigh-berbere-langue-identite-defense>
- Metref, A. (2021, mars 1). Algériens... mais pas arabes. *Le Monde diplomatique*. <https://www.monde-diplomatique.fr/2021/03/METREF/62851>
- S, A. (2004, novembre 11). Si la m'laya m'était contée. *elwatan.com*. <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/magazine-pages-hebdo/si-la-mlaya-metait-contee-11-11-2004>

Sidiguitiebe, C. (2016, juin 8). Guide des missions et des écoles étrangères au Maroc. *Telquel.ma*. https://telquel.ma/2016/06/08/guide-missions-ecoles-etrangere-maroc_1500820?fbrefresh=3

Tuquoi, J.-Pierre. (1998, juillet 5). L'Algérie parachève sa politique d'arabisation. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/archives/article/1998/07/05/l-algerie-paracheve-sa-politique-d-arabisation_3674432_1819218.html

Articles d'encyclopédies

Balans, J.-L., Boilley, P., & Bost, F. (2020). MAURITANIE. In *Encyclopædia Universalis* (Encyclopædia Universalis 2020 [DVD]). <https://www.universalis.fr/encyclopedie/berberes/>

Bazin, J. (2020). BAMBARA. In *Encyclopædia Universalis* (Encyclopædia Universalis 2020 [DVD]).

Chaker, S., Galand, L., & Galand-Pernet, P. (2020). BERBÈRES. In *Encyclopædia Universalis* (Encyclopædia Universalis 2020 [DVD]). <https://www.universalis.fr/encyclopedie/berberes/>

L'anneau de cheville [Ardif ou Akhelkal]. (2017). In *Inumiden*. <https://www.inumiden.com/lanneau-de-cheville-ardif-ou-akhelkal/>

Maquet, J. (2020). SERER ET WOLOF. In *Encyclopædia Universalis* (Encyclopædia Universalis 2020 [DVD]). <https://www.universalis.fr/encyclopedie/serer-et-wolof/>

Dictionnaires et encyclopédies

ASOM. (2014). *Dictionnaire des synonymes des mots et expressions des français parlés dans le monde*. <https://www.academieoutremer.fr/dictionnaire-de-la-francophonie/>

BDLP. (2004). *Base de données lexicographiques panfrancophone*. <https://www.bdlp.org/recherche>

Berrouët-Oriol, R. (2021). *Le DDF, Dictionnaire des francophones*. <https://www.madinin-art.net/le-ddf-dictionnaire-des-francophones/>

Boutet, J., & Costa, J. (2021). Dictionnaire de la sociolinguistique. *Langage et société, Hors-série* (HS1), 348. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/l.s.hs01.0012>

DAF. (2011). *Dictionnaire de l'Académie française 9^e édition*. <http://www.dictionnaire-academie.fr/>

- Dallet, J.-M. (1985). *Dictionnaire français-kabyle : Parler des At Mangellat, Algérie* (Peeters ; Bilingual édition).
- Dubois, J., Giacomo, M., Guspin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & Mével, J.-Pierre. (2007). *Dictionnaire de linguistique & Sciences du langage*. Larousse.
- Ducrot, O., & Todorov, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Le Seuil.
- EU. (2022). *Encyclopédie—Encyclopædia Universalis*.
<https://www.universalis.fr/recherche/q/cr%C3%A9ole/>
- Khouadja, H., & Remaoun, A. (2019). *Les mots au Maghreb Dictionnaire de l'espace public*. <https://ouvrages.crasc.dz/index.php/fr/component/content/article/74-les-mots-au-maghreb-dictionnaire-de-l%E2%80%99espace-public/1073-les-mots-au-maghreb-dictionnaire-de-l%E2%80%99espace-public>
- Larousse. (2008). *Dictionnaire Larousse en ligne*.
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
- Mallouf, N. (1881). *Dictionnaire français-turc*. Maisonneuve et Cie.
- Mel'cuk, I. (1999). *Dictionnaires Explicatif et Combinatoire du français contemporain, Recherches lexico-sémantiques I* (PU Montréal).
- Niobey, G., Galiana, T. de, Jouannon, G., & Lagane, R. (2001). *Dictionnaire analogique*. Larousse.
- Prémare, A.-L., de. (2018). *Dictionnaire arabe-français : Tome 1 - Langue et culture marocaines*. L'Harmattan.
- Reig, D. (2008). *Dictionnaire arabe-français, français-arabe*. Larousse.
- Rey, A. (2011). *Dictionnaire amoureux des dictionnaires*. Plon.
- Rey, A., & Morvan, D. (2005). *Le Grand Robert de la langue française* (Édition augmentée, Vol. 1-6). Dictionnaires Le Robert. Ressource électronique
- Senouci, S. (2009). *Marcelin Beaussier المصطلحات الشعبية في معجم* (Les cahiers du Crasc).
- Tournier, J., & Tournier, N. (2009). *Dictionnaire de lexicologie française* (Ellipses).
- Thèses de doctorat et mémoires**
- Ben Cheneb, M. (1922). *Mots turks et persans conservés dans le parler algérien* [Thèse de doctorat]. Université d'Alger.

- Chellouai, S. (2013). *Les Bases de Données Lexicographiques Panfrancophones : Algérie et Maroc : Étude comparative* [Mémoire de magistère]. Université El Hadj Lakhdar – Batna.
- Kethiri, B. (2014). *L'emprunt à l'arabe dans le français au Maghreb : Étude comparative* [Thèse de doctorat]. Université Constantine 1.
- Manaa, G. (2003). *Mutations du berbère (chaoui) au contact de l'arabe et du français dans les Aurès, Algérie. Étude morpho-syntaxique et lexicale* [Thèse de Doctorat d'État]. Université de Constantine.
- Naffati, H., & Queffélec, A. (2000). *Le Français en Tunisie, étude sociolinguistique et lexicale* [Thèse de doctorat, Atelier National de Reproduction des Thèses]. /z-wcorg/.
- Ompoussa, V. (2008). *Les particularités lexicales dans le français scolaire au Gabon : Le cas de la ville de Port-Gentil* [Thèse de doctorat, Université Stendhal- Grenoble III]. <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/OMPOUSSA%20Virginie.pdf>
- Wissner, I. (2010). *Les diatopismes du français en Vendée et leur utilisation dans la littérature : L'œuvre contemporaine d'Yves Viollier* [Thèse de doctorat, Paris 4]. <http://www.theses.fr/2010PA040111>

Sites Internet

- Alilat, D. (2018). *Touareg, Kabyles, Rifains... Qui sont les Berbères d'Algérie ?* Geo.fr. <https://www.geo.fr/voyage/touareg-kabyles-rifains-qui-sont-les-berberes-183310>
- Benzakour, F. (2012). *La Banque de données lexicographiques panfrancophone (BDLP) Maroc : Regard réflexif sur un produit lexiculturel. ODSEF.*
- CNRTL. (2012). *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.* <https://www.cnrtl.fr/definition/dictionnaire>
- EU. (2022). *Encyclopædia Universalis.* <https://www.universalis.fr/recherche/q/cr%C3%A9ole/>
- IORT. (2016). *Imprimerie Officielle de la République Tunisienne.* http://www.iort.gov.tn/WD120AWP/WD120Awp.exe/CTX_1420-4-FNXecMsMsO/ConstitutionNew/SYNC_-1742811734
- IPA. (2015). *International Phonetic Association.* <https://www.internationalphoneticassociation.org/>

- IPA. (2022). *IPA, The Phonetic Representation of Language*.
<https://www.internationalphoneticalphabet.org/>
- Kan-Lacas, L. (2015). *Pourquoi (beaucoup) de frontières sont rectilignes en Afrique ?*
<https://www.chosesasavoir.com/beaucoup-de-frontieres-rectilignes-afrique/>
- Klein, J. R. (2010). *Dictionnaires et francophonie*. TV5Monde.
<http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/lf/Tous-les-dossiers-et-les-publications-LF/Dictionnaires-et-francophonie/p-11569-Dictionnaires-et-francophonie.htm>
- Leclerc, J. (2019). *Les Berbères en Afrique du Nord*. L'aménagement linguistique dans le monde. https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/berberes_Afrique.htm
- Lehmann, C. (2020). *Linguistic description*. Lexicography.
https://www.christianlehmann.eu/ling/ling_meth/ling_description/lexicography/index.html
- Maury, J.-P. (2020). *Constitution mauritanienne 2017, Digithèque MJP*. Digithèque de matériaux juridiques et politiques. <https://mjp.univ-perp.fr/constit/mr2017.htm>
- OIF. (1970). *Portail de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)*. Organisation Internationale de la Francophonie. <https://www.francophonie.org>
- Premier Ministère. (2020). *Lois et Décrets*. République Islamique de Mauritanie.
https://primature.gov.mr/index.php/fr/t_lois
- SGG Algérie. (2020). *Constitution de la République Algérienne Démocratique et Populaire*. Le site officiel du Secrétariat Général du Gouvernement.
<https://www.joradp.dz/hfr/consti.htm>
- TLFi. (2002). *Trésor de la Langue Française informatisé*. TLFi.
http://atilf.atilf.fr/scripts/mep.exe?CRITERE=PLUS_INFOS;OO2=0;ISIS=isis_tlf_i.txt;MENU=menu_tlfi;OUVRIR_MENU=0;ONGLET=tlfi;OO1=1;OO2=1;OO3=-1;ISIS=isis_tlfi.txt
- UIS.Stat. (2016a). *Algérie*. Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).
<http://uis.unesco.org/fr/country/dz>
- UIS.Stat. (2016b). *Maroc*. Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).
<http://uis.unesco.org/fr/country/ma>
- UIS.Stat. (2016c). *Mauritanie*. <http://uis.unesco.org/fr/country/mr>

UIS.Stat. (2016d). *Tunisie*. Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).
<http://uis.unesco.org/fr/country/tn>

UMA. (2019). *Union du Maghreb Arabe*. Site Web officiel de l'Union du Maghreb Arabe. <https://maghrebarabe.org/fr/>

Émission de télévision

Benzakour, F. (Invitée). (2010, mars 26). Le français du Maroc : Spécificité et insécurité linguistique [Vidéo]. In *La journée des dictionnaires*. TV5MONDE.
<http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/lf/Tous-les-dossiers-et-les-publications-LF/Dictionnaires-et-francophonie/Les-videos/p-11561-Fouzia-Benzakour-Le-referent-culturel.htm>

Gazut, A. (Réalisateur). (1988, janvier 14). Algérie : Le poids du nombre (Émission spéciale) [Vidéo]. In *Rts.ch*. <https://www.rts.ch/archives/tv/information/temps-present/3435292-algerie-1988.html>

Messaoudi, L. (Invitée). (2010, mars 26). Un lexique du français au Maghreb [Vidéo]. In *La journée des dictionnaires*. TV5MONDE.
<http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/lf/Tous-les-dossiers-et-les-publications-LF/Dictionnaires-et-francophonie/Les-videos/p-11644-Leila-Messaoudi-La-journee-des-dictionnaires.htm>

Pruvost, J. (Invité). (2010, mars 26). Être dicopathe—La passion du lexique [Vidéo]. In *La journée des dictionnaires*. TV5MONDE.
<http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/lf/Tous-les-dossiers-et-les-publications-LF/Dictionnaires-et-francophonie/Les-videos/p-11558-Jean-Pruvost-Un-mot-des-mots.htm>

Rey, A. (Invité). (2010, mars 26). Francophonie : État des lieux [Vidéo]. In *La journée des dictionnaires*. TV5MONDE. <http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/lf/Tous-les-dossiers-et-les-publications-LF/Dictionnaires-et-francophonie/Les-videos/p-11650-Alain-Rey-Langue-nation.htm>

Thibault, A. (Invité). (2010, mars 26). Régionalisme et statalisme [Vidéo]. In *La journée des dictionnaires*. TV5MONDE. <http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/lf/Tous-les-dossiers-et-les-publications-LF/Dictionnaires-et-francophonie/Les-videos/p-11610-Andre-Thibault-Le-francais-et-les-langues-de-la-confederation.htm>

Rapports

- Boukous, A. (2005). *Dynamique d'une situation linguistique : Le marché linguistique au Maroc* (p. 71-112) [Dimensions culturelles, artistiques et spirituelles]. Contributions à 50 ans de développement humain et perspectives 2025. <http://www.abhato.net.ma/maalama-textuelle/developpement-economique-et-social/developpement-social/culture/langues/dynamique-d-une-situation-linguistique-le-marche-linguistique-au-maroc>
- OIF. (2019). *La langue française dans le monde* (N° 20; p. 370). <https://www.francophonie.org/sites/default/files/2021-04/LFDM-20Edition-2019-La-langue-fran%C3%A7aise-dans-le-monde.pdf>

Conférences et journées d'études en ligne

- Pruvost, J., *Les origines de la langue française*, Conférence organisée par l'association Cité des Géométries avec la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, dans le cadre de la Semaine de Lutte contre les Discriminations le 10 octobre 2017 à l'Espace Gérard Philippe de Feignies, ajoutée le 10 octobre 2017. URL (consulté le 15/11/2017) <https://www.youtube.com/watch?v=xZrkgfPiqi0>
- Taleb-Ibrahimi, K., *l'Algérie plurilingue, ses expressions et ses identités culturelles*, Série de conférences organisées par l'Université Rennes 2 sous la direction de Philippe Blanchet autour du thème : « Le Maghreb, rencontres de langues et de cultures », ajoutée le 09 novembre 2009. URL (consulté le 20/03/2018) <https://www.lairedu.fr/media/video/conference/lalgerie-plurilingue-ses-expressions-et-ses-identites-culturelles/>
- Miliani, H., *Le raï, expression artistique entre langues et cultures, entre tradition et innovation*, Série de conférences organisées par l'Université Rennes 2 sous la direction de Philippe Blanchet autour du thème : « Le Maghreb, rencontres de langues et de cultures », ajoutée le 09 novembre 2009. URL (consulté le 20/03/2018) <https://www.lairedu.fr/media/video/conference/le-rai-expression-artistique-entre-langues-et-cultures-entre-tradition-et-innovation/>

Table des matières

<i>Introduction générale</i>	9
<i>Première partie Cadre théorique</i>	18
Chapitre Premier Le Maghreb : aperçu sociolinguistique	19
Introduction	19
1. Le Maghreb : carrefour civilisationnel	20
1.1. La composante géographique	20
1.2. La composante religieuse	22
1.3. La composante linguistique	22
1.4. La composante politico-économique	24
2. Les langues en présence au Maghreb	24
2.1. L'Algérie	24
2.1.1. Les langues locales	24
2.1.1.1. Le tamazight	24
2.1.1.2. L'arabe classique	27
2.1.1.3. L'arabe algérien	28
2.1.2. Les langues étrangères	29
2.1.2.1. Le français	29
2.1.2.1.1. La variété acrolectale	31
2.1.2.1.2. La variété mésolectale	31
2.1.2.1.3. La variété basilectale	32
2.1.2.2. L'espagnol	33
2.1.2.3. L'anglais	34
2.2. Le Maroc	34
2.2.1. Les langues locales	34
2.2.1.1. L'arabe classique	34
2.2.1.2. L'arabe marocain	35
2.2.1.3. Le tamazight	35
2.2.2. Les langues étrangères	37
2.2.2.1. Le français	37
2.2.2.1.1. La variété acrolectale	38
2.2.2.1.2. La variété mésolectale	38
2.2.2.1.3. La variété basilectale	39
2.2.2.2. L'espagnol	39
2.2.2.3. L'anglais	40
2.3. La Tunisie	40
2.3.1. Les langues locales	40
2.3.1.1. L'arabe classique	40
2.3.1.2. L'arabe moderne	40
2.3.1.3. L'arabe intermédiaire	41
2.3.1.4. L'arabe tunisien	41
2.3.1.5. Le tamazight	41
2.3.2. Les langues étrangères	42
2.3.2.1. Le français	42
2.3.2.1.1. La variété acrolectale	42

2.3.2.1.2. La variété mésolectale	43
2.3.2.1.3. La variété basilectale	44
2.3.2.2. L'anglais	45
2.3.2.3. L'italien, l'espagnol et l'allemand	45
2.4. La Mauritanie	45
2.4.1. Les langues locales	45
2.4.1.1. L'arabe	46
2.4.1.2. Le hassaniya	46
2.4.1.3. Le tamazight	47
2.4.2. Les langues négro-mauritaniennes	48
2.4.2.1. Le poular	48
2.4.2.2. Le soninké	48
2.4.2.3. Le wolof	48
2.4.2.4. Le bambara	49
2.4.3. Les langues étrangères	49
2.4.3.1. Le français	49
2.4.3.1.1. La variété acrolectale	49
2.4.3.1.2. La variété mésolectale	49
2.4.3.1.3. La variété basilectale	50
2.4.3.2. L'anglais	51
Conclusion	51
Chapitre II La lexicographie en Afrique francophone : approches et concepts	52
Introduction	52
1. La lexicographie francophone (du Sud)	52
1.1. L'approche différentielle (de conception linguistique)	53
1.2. L'approche sociolinguistique (de conception variationniste)	56
1.3. L'approche socioculturelle polylectale	58
2. Autour de quelques concepts opératoires	62
2.1. La particularité lexicale	62
2.1.1. Définitions	62
2.1.2. La particularité selon la conception linguistique	63
2.1.2.1. Les particularités lexématiques	63
2.1.2.2. Les particularités sémantiques	64
2.1.2.3. Les particularités grammaticales	64
2.1.2.4. Les particularités de statut	65
2.1.3. La particularité selon la conception socioculturelle	65
2.2. Le continuum	66
2.3. La norme endogène	68
3. Les types de classement lexicographique	70
3.1. Le classement par référent	71
3.2. Le classement alphabétique	72
3.3. Le classement sémantique	74
3.3.1. Le classement synonymique	75
3.3.2. Le classement méthodique	76
3.3.3. Le classement analogique	77
3.3.4. Le classement idéologique	79
Conclusion	81
Chapitre III La description du français au Maghreb : inventaires et BDLP	82
Introduction	82

1.	En quête d'un inventaire fédérateur non « fusionniste »	82
1.1.	Les inventaires nationaux	84
1.1.1.	L'inventaire Mauritanie	84
1.1.2.	L'inventaire Maroc	85
1.1.3.	L'inventaire Algérie.....	86
1.1.4.	L'inventaire Tunisie.....	87
2.	La Base de données lexicographiques panfrancophone	88
2.1.	Développement d'un concept	88
2.2.	Utilisation de la BDLP.....	90
2.3.	Les types de recherche	92
2.3.1.	La recherche simple	92
2.3.2.	La recherche avancée.....	93
2.3.3.	La recherche par zone	94
3.	La lexicographie numérique à des fins didactiques	95
	Conclusion	100
Deuxième partie Méthodologie de travail et traitement des particularismes		102
Chapitre IV Choix méthodologique, présentation du corpus et analyse		103
	Introduction.....	103
1.	Choix de l'approche méthodologique.....	103
2.	Présentation du corpus	104
3.	Analyse sémasiologique et onomasiologique du corpus	106
3.1.	Typologie des maghrébismes.....	106
3.1.1.	Particularités lexématiques	106
3.1.1.1.	Les emprunts.....	106
3.1.1.1.1.	L'arabe classique	107
3.1.1.1.2.	L'arabe dialectal	107
3.1.1.1.3.	Le berbère	107
3.1.1.1.4.	Le turc	107
3.1.1.1.5.	L'espagnol	107
3.1.1.1.6.	L'anglais	107
3.1.1.2.	La néologie de forme	107
3.1.1.2.1.	Particularités sémantiques.....	109
3.1.1.2.2.	Particularités grammaticales	109
3.1.1.2.3.	Particularités de statut	110
3.2.	Domaines conceptuels pourvoyeurs de particularismes	114
3.2.1.	Culture	114
3.2.2.	Religions et croyances	115
3.2.3.	Alimentation	115
3.2.4.	Habillement.....	115
3.2.5.	Habitation.....	115
3.2.6.	Espace naturel, rural et urbain	116
3.2.7.	Politique et sécurité publique.....	116
3.2.8.	Divers.....	116
3.2.9.	Métiers et fonctions	117
3.2.10.	Économie	117
3.2.11.	Flore	117
3.2.12.	École et éducation	117
3.2.13.	Faune.....	117
3.2.14.	Administration	117

3.3. Bilan.....	118
4. Critères de sélection des particularismes	119
4.1. Critère de dispersion géographique	119
4.2. Axe diachronique ou l'origine du mot.....	120
4.2.1. Le substrat turc.....	121
4.2.2. Lexies à origine imprécise	121
4.3. Attitude et engagement du descripteur	122
4.4. L'apport des renvois onomasiologiques	125
Conclusion	130
Chapitre V L'opportunité d'un lexique onomasiologique de particularismes	131
Introduction.....	131
1. Comparaison des corpus lexicaux.....	132
2. Vers un inventaire à classement sémantique	135
3. Macrostructure de l'inventaire.....	138
3.1. Constitution et hiérarchisation des domaines conceptuels	139
3.1.1. Saillance sémasiologique des hyperonymes	146
3.1.1.1. Le lexème <i>bracelet</i>	146
3.1.1.2. La locution <i>anneaux de cheville</i>	147
3.1.2. Saillance onomasiologique du niveau de base.....	148
3.2. Délimitation et classification des catégories.....	151
3.3. Sélection des particularismes.....	153
3.4. Classement des particularismes	154
4. Microstructure de l'inventaire	157
4.1. Thèmes et mots-centres	157
4.2. Entrée (vedette).....	157
4.3. Étymon.....	157
4.4. Prononciation de l'emprunt	157
4.5. Catégorie grammaticale	159
4.6. Marque géographique	159
4.7. Définition	160
4.8. Citation ou contexte	160
4.9. Commentaire.....	160
4.10. Dérivé et composé	161
4.11. Renvoi.....	161
Conclusion	161
Chapitre VI Inventaire onomasiologique	163
Introduction.....	163
1. Lexique	164
1.1. Signes conventionnels et abréviations	164
1.2. L'univers	165
L'atmosphère	166
La terre	166
La flore.....	170
La faune	172
1.3. L'homme être physique	175
Alimentation	177
Laitages	177
Plat chaud.....	178
Plat froid	182

Met à base de pâtes	182
Viande	186
Fruit.....	189
Assaisonnement et condiment	190
Pâtisserie	192
Boisson.....	196
Habillement.....	197
Vêtements d’homme	197
Coiffure	197
vêtement de dessus.....	198
Manteau	199
Vêtements de femme	199
Voile.....	199
Vêtement de dessus.....	200
Robe	201
Jupe	202
Chaussure.....	202
Accessoire	203
Vêtements unisexes.....	203
Robe	203
Pantalon	204
Chaussure.....	204
Sortes de bijoux	205
Anneaux de cheville.....	205
Pendentif	205
Cosmétique	206
Tabac et stupéfiant	208
1.4. L’homme être social	212
Religion.....	215
Calendrier hégirien	215
Prières	221
Relatif à la prière.....	226
Fêtes religieuses	228
Pèlerinage.....	231
Relatif au ramadan	232
Formules de conversation	235
Écoles religieuses et doctrines	238
Livre sacré.....	243
Relatif à la tradition du prophète	245
Relatif à la théologie islamique	247
Aumône.....	252
Habitations	253
Maisons fortifiées	253
Maisons rustiques	255
Maisons de commerces	256
Maisons de religieux	257
Abri	258
Parties d’une maison.....	259
Matériaux de construction	260
Arts.....	261

Artistes	261
Musiques et chants	262
Instrument de musique	267
Relatif au sport	272
Métiers et fonctions	274
Politique	276
Croyances et pratiques traditionnelles	283
Fêtes agraires	287
Ustensiles domestiques et meubles	288
Administration	291
Langues	292
École et éducation	295
Économie	297
Aménagement de l'espace	300
1.5. L'homme et le pays	304
Titres et appellatifs	305
Noms liés à l'identité	314
Surnoms et sobriquets	318
Nom de lieu et de régions	323
1.6. Divers	326
Verbes	327
Interjection	331
Adverbe	332
Pronom indéfini	333
2. Index alphabétique	335
3. Bibliographie des sources	339
3.1. Presse	339
3.2. Ouvrages littéraires et essais	340
3.3. Médias électroniques	340
Conclusion	342
Conclusion générale	345
Bibliographie	355
Table des matières	384
Annexes	390

Annexes

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : LA BOÎTE À MOTS	97
TABLEAU 2 : TAUX DES NÉOLOGISMES PAR TYPE ET PAR DOMAINE CONCEPTUEL	113
TABLEAU 3 : LEXIES RÉGIONALES NON RELEVÉES	120
TABLEAU 4 : LEXIES NON RELEVÉES MAIS À FORTE OCCURRENCE DANS LA PRESSE FRANCOPHONE.....	123
TABLEAU 5 : COMPARAISON DES LEXIES INSÉRÉES SOUS LA LETTRE : A	133
TABLEAU 6 : ANALYSE SÉMIQUE DES HYPERONYMES	142
TABLEAU 7 : TRAITS SÉMANTIQUES NE FIGURANT PAS DANS LES DÉFINITIONS	145
TABLEAU 8 : ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONAL.....	158
TABLEAU 9 : PHONÈMES CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS TRAITÉS	159

Liste des figures

FIGURE 1 : LES PAYS DU GRAND MAGHREB.....	24
FIGURE 2 : LES POPULATIONS IMAZIGHEN EN AFRIQUE DU NORD.....	26
FIGURE 3 : CONTINUUM DE L'ARABE MAGHRÉBIN	28
FIGURE 4 : BEGRIFFSSYSTEM (SYSTÈME RAISONNÉ DES CONCEPTS) DE H. & W. 1952/63.....	79
FIGURE 5 : LA BDLP INTERNATIONALE	90
FIGURE 6 : ACCÈS VIA LE PORTAIL LEXICAL DU CNRTL.....	91
FIGURE 7 : ACCÈS À LA BDLP VIA LE DDF.....	91
FIGURE 8 : BDLP INTERNATIONALE : RECHERCHE SIMPLE	92
FIGURE 9 : BDLP : MICROSTRUCTURE.....	93
FIGURE 10 : BDLP ALGÉRIE : RECHERCHE AVANCÉE.....	94
FIGURE 11 : BDLP ALGÉRIE : RECHERCHE PAR ZONE	95
FIGURE 12 : ALGÉRIE : CARTE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE TRADITIONNELS	99
FIGURE 13 : LES EMPRUNTS AUX DIFFÉRENTES LANGUES.....	111
FIGURE 14 : TYPOLOGIE DES MAGHRÉBISMES	112
FIGURE 15 : DOMAINES CONCEPTUELS POURVOYEURS DE MAGHRÉBISMES	118
FIGURE 16 : RELATION D'ANALOGIE	127
FIGURE 17 : RELATION D'ANALOGIE	127
FIGURE 18 : DÉFINITION DU TERME MATFI, DONNÉE PAR W. MARÇAIS.....	128
FIGURE 19 : DÉFINITION DU TERME "CHÉBAKIA" DANS BDLP-MAROC (2013).....	128
FIGURE 20 : DÉFINITION DU TERME "CHÉBAKIA" DANS BDLP-MAROC (2022).....	129
FIGURE 21 : DÉFINITION DU TERME "ZALABIA" DANS BDLP-ALGÉRIE (2022)	129
FIGURE 22 : HYPERONYMES FIGURANT AU MÊME NIVEAU DE BASE D'UNE TAXINOMIE.....	141
FIGURE 23 : ORNEMENT FÉMININ QUE LA FEMME MAGHRÉBINE PORTE À SES CHEVILLES	141
FIGURE 24 : RÉORGANISATION DES DOMAINES PAR L'AJOUT D'UNE CATÉGORIE DE BASES.....	148
FIGURE 25 : DIFFÉRENTS TYPES DE KHOLKHALS	149

FIGURE 26: TEST DE L'IDENTIFICATION RAPIDE DES TERMES DE CLASSIFICATION.....	150
FIGURE 27 : CLASSIFICATION CONFUSE.....	151
FIGURE 28 : CATÉGORIES DE VÊTEMENTS	152
FIGURE 29 : CONTENU DES ARTICLES (MICRO-STRUCTURE)	156

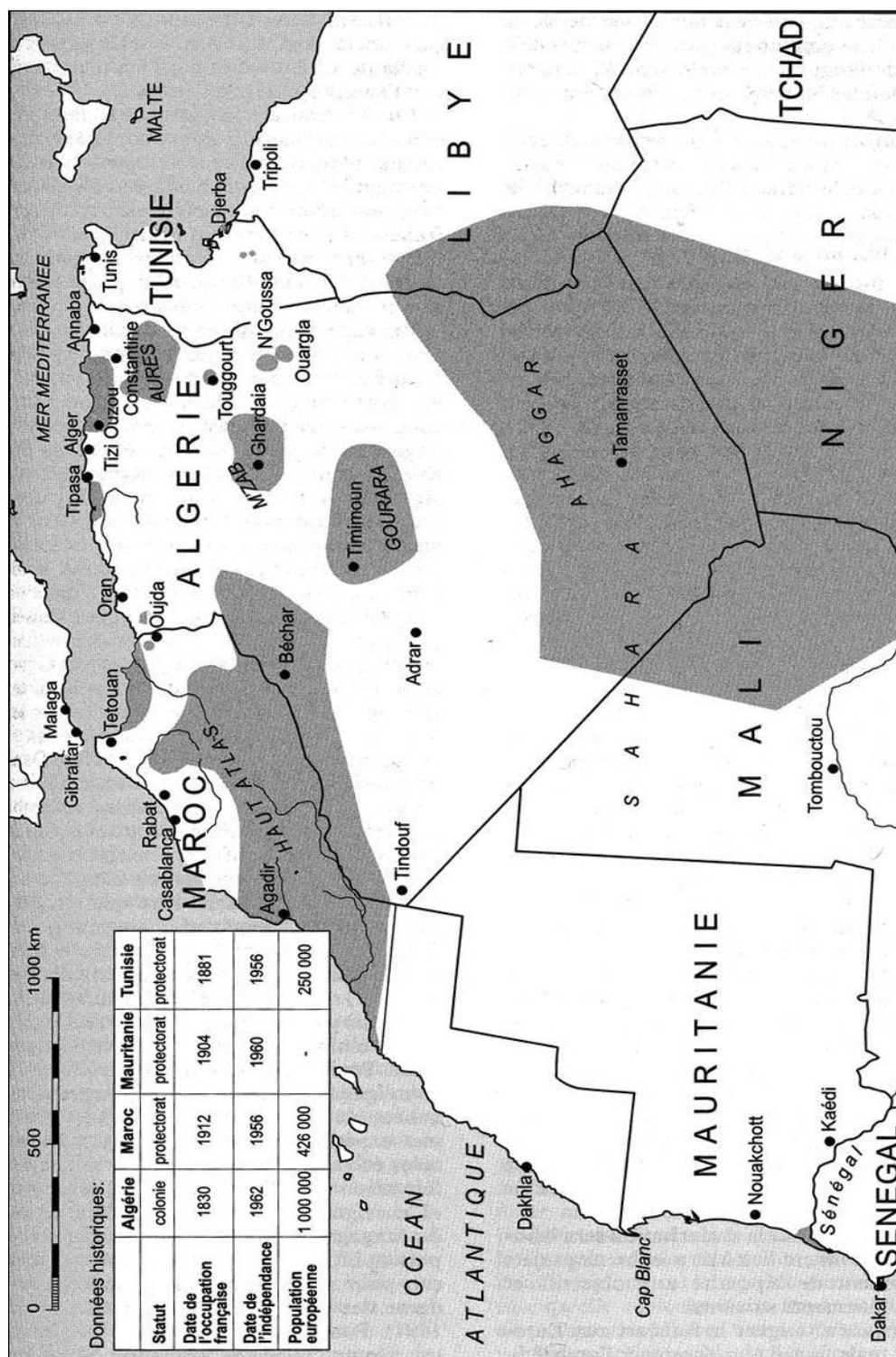
Annexe A : Fiche de synthèse Maghreb

La fiche ci-dessous est extraite de l'article d'Ambroise Queffélec intitulé : « Le français au Maghreb : problématique et état de la recherche », in le *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*. Éd. AUPELF-UREF. John Libbey Eurotext. Paris 1993, pp. 163-168.

FICHE DE SYNTHÈSE MAGHREB	
LEXIE	Interclassement :
Autres graphies :	
PHONIE :	
Autres phonies :	
ORIGINE :	
.....	
MARQUE GRAMMATICALE :	
PAYS :	
DÉFINITION :	
.....	
.....	
.....	
Exemples référencés :	
1	
.....	
.....	
.....	
2	
.....	
.....	
.....	
3	
.....	
.....	
.....	
Marque d'usage :	
Code :	
Milieu d'emploi :	
Niveau :	
Registre :	
Connotation :	
Locution(s) :	
Dérivation(s) :	
Composition(s) :	
Voir :	
Auteur :	

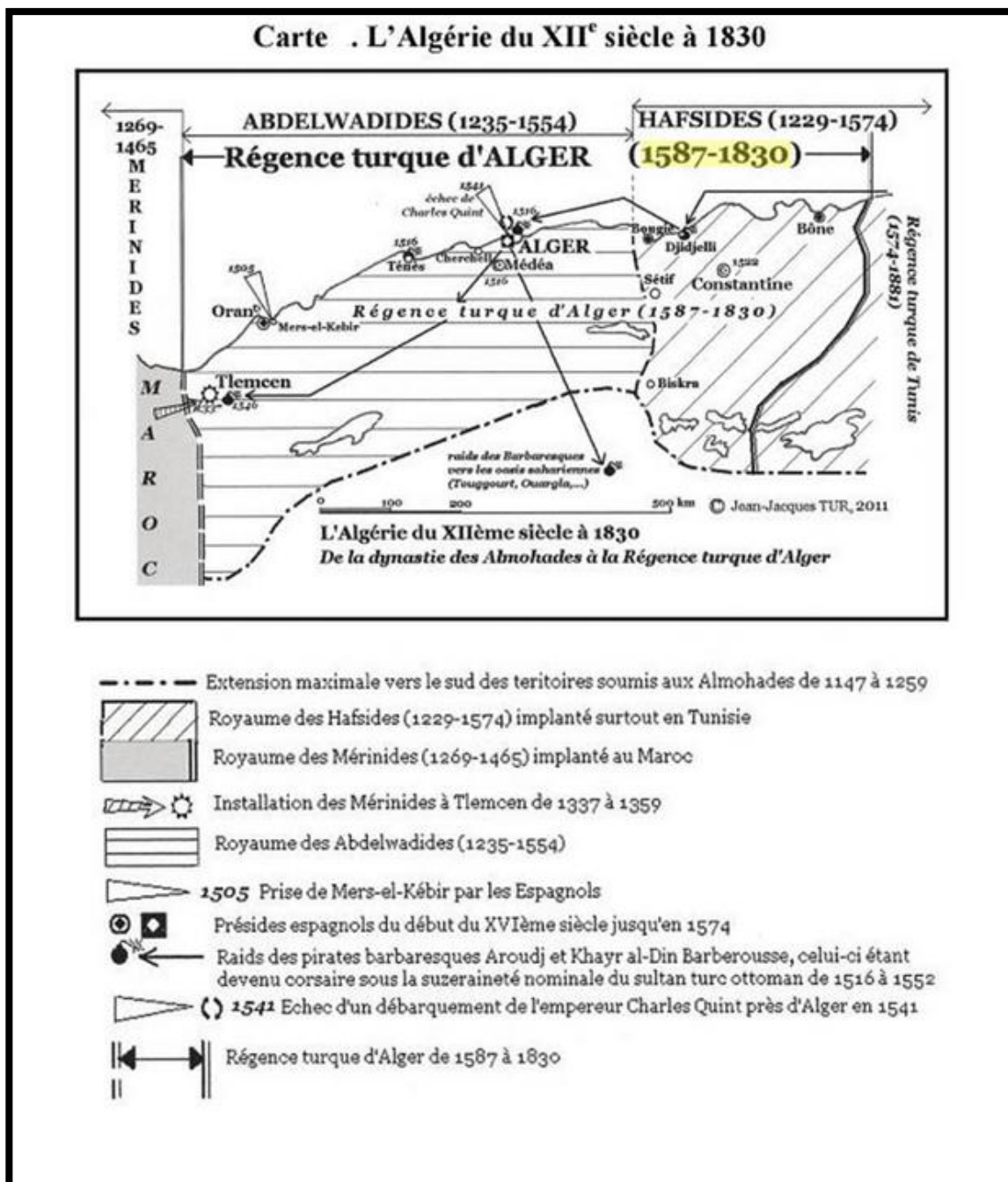
Annexe B : Carte 1 du Maghreb

Carte représentant l'historique de la présence de la langue française dans la région, disponible à l'adresse suivante : <http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/Maghreb.jpg>



Annexe C : Carte 2 du Maghreb

Carte représentant la présence turque en Algérie, disponible dans : « Ombres et lumières de l'Algérie française Par Jean-Jacques Tur



Annexe D : Test psychologique pour l'identification du niveau de base



1. Dites rapidement lequel parmi ces termes correspond à ces images.
2. Qu'est-ce qui vous a motivé à faire ce choix

Informateurs	<i>ornement annulaire</i>	<i>anneaux de chevilles</i>	<i>mebroum</i>	<i>bracelet</i>
1	X			
2		X		
3		X		
4				X
5	Ø	Ø	Ø	Ø
6		X		
7				X
8	X			
9		X		
10			X	
11	Ø	Ø	Ø	Ø
12		X		
13		X		
14		X		
15		X		
16			X	
17	Ø	Ø	Ø	Ø
18	X			
19		X		
20				X
21		X		
22				X
23				X
24		X		
25		X		

Annexe E : Typologie des néologismes

Grille extraite de l'ouvrage de J. Pruvost & J.-F. Sablayrolles (2019) intitulé : *Les néologismes*

matrices internes	morpho-sémantiques	construction	affixation	préfixation
				suffixation
				dérivation inverse
				parasynthétique ?
		flexion	flexion	
		composition	composition composition savante synapsie fractocomposition compoaction	
	mot-valisation factorisation			
	imitation et déformation			onomatopée, fausse coupe, jeu graphique, paronymie, violations systématiques du code
	syntactico-sémantiques	changement de fonction	conversion	
			combinatoire syntaxique/ lexicale	
		changement de sens	métaphore	
			métonymie	
	autres figures			
	morpho- logiques	réduction de la forme (accourcissement)	troncation	
			siglaison	
phraséologique			création	
			détournement	
matrice externe			emprunt	

Annexe F : Les anneaux de chevilles dans la tradition algérienne

Illustrations extraites du livre : « Parures et bijoux d'Algérie à travers l'histoire », élaboré par le ministère de la culture algérien à l'occasion de la manifestation « Tlemcen, Capitale de la Culture Islamique 2011 »



Anneaux de chevilles
Aurès
Musée National du Bardo



Anneaux de chevilles
« Mebroum »
Argent-Diamètre : 11cm
Adrar-20^{ème} siècle
Musée National du Bardo



Paire d'anneaux de chevilles
« brim »
Argent-Diamètre : 10cm
Atlas saharien -20^{ème} siècle
Musée National du Bardo



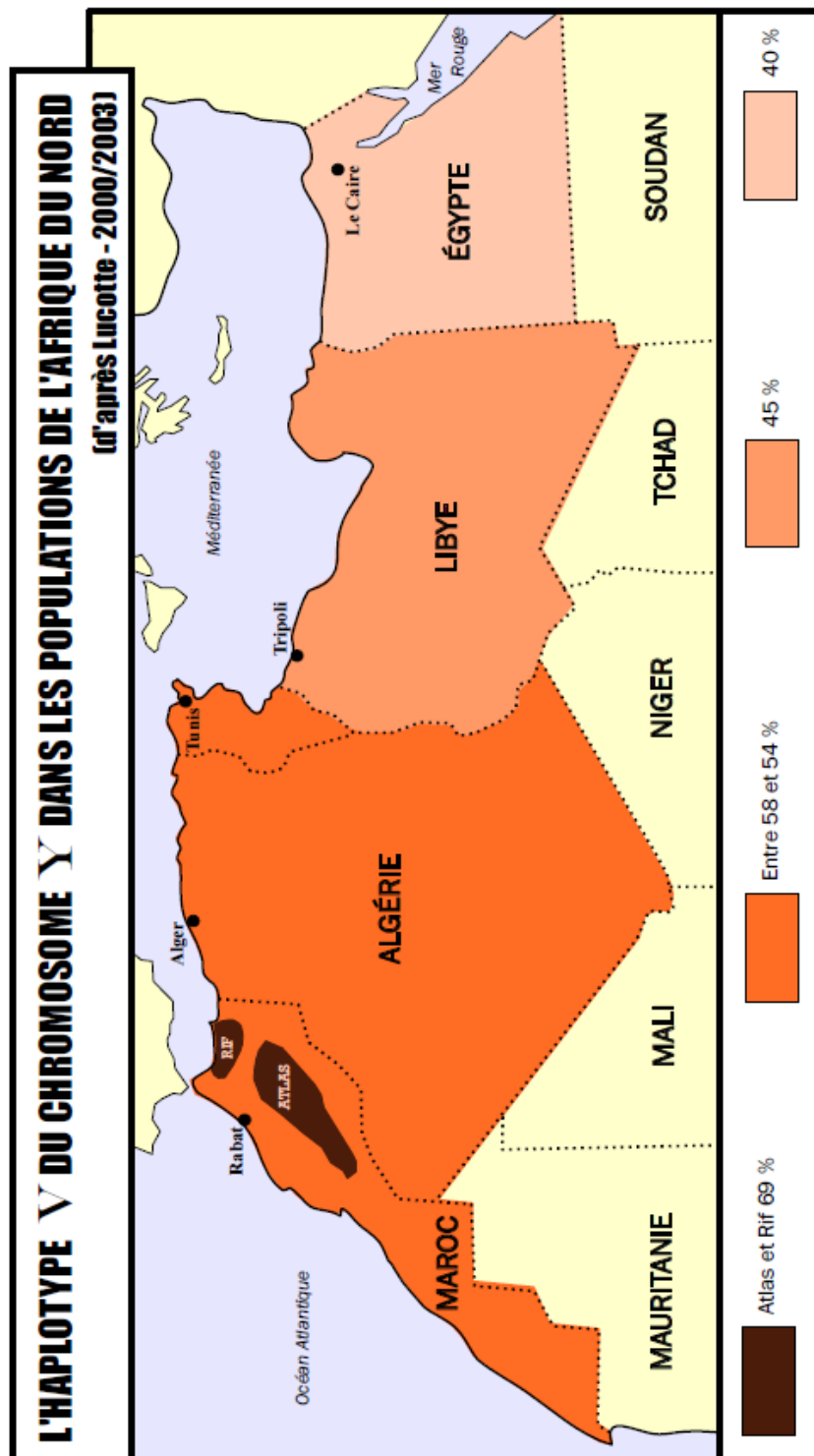
Anneaux de chevilles
« Rdif »
Argent doré-Diamètre : 11,5cm
Constantine -20^{ème} siècle
Musée National du Bardo



Anneaux de chevilles
« Khelkhel el menfoukh »
Cuiivre doré - Diamètre : 14,5cm
Alger-19^{ème} siècle
Musée National du Bardo

Annexe G : l'haplotype Y5

Carte extraite du livre de Bernard Lugan, intitulé : *Histoire de l'Afrique du Nord : Des origines à nos jours* (2016) p. IX



Résumé

Cette thèse de doctorat étudie les particularismes lexicaux du français, en mobilisant dans une perspective dictionnaire les principes de la lexicographie différentielle et le classement des lexies par domaine conceptuel. L'étude décrit le contexte sociolinguistique qui a favorisé l'émergence d'une variété de français dite mésolectale au Maghreb. Elle passe en revue en particulier les démarches d'analyse appliquées en lexicographie différentielle francophone, ainsi que les techniques lexicographiques de classement et les contraintes qui y sont liées, notamment selon l'ordonnement alphabétique appliqué dans le domaine de la lexicographie maghrébine. Notre étude comparative et contextuelle a porté sur l'ensemble des particularismes lexicaux contenus dans les quatre inventaires élaborés respectivement par les équipes maghrébines selon un ordre chronologique : *Le français en Mauritanie* (Ould Zein & Queffélec, 1997) , *Le français au Maroc* (Benzakour et al., 2000), *Le français en Algérie* (Queffélec et al., 2002b), et *Le français en Tunisie* (Naffati & Queffélec, 2004). L'analyse montre que le classement alphabétique appliqué aux lexies dans ces inventaires favorise la dichotomie et ne met pas en valeur la dimension transnationale et maghrébine des particularismes. Le détail des résultats est présenté sous la forme d'un inventaire composé d'articles dictionnaires classés par domaines conceptuels, accompagnés d'un index exhaustif des lexies décrites. Ledit inventaire onomasiologique permet de mettre en valeur la dimension maghrébine sous-jacente de ces lexies.

Mots-clés : Particularité lexicale – maghrébisme – classement onomasiologique- lexicographie francophone – inventaire lexical – dictionnaire.

Abstract

The present doctoral thesis probes the lexical particularisms of the French language. Within a dictionary-based perspective, the thesis employs the principles of differential lexicography and the classification of lexies on the basis of their conceptual fields. The study accounts for the sociolinguistic context that has enabled the emergence of a mesolectal variety of French in the Maghreb; and it reviews the analytical procedures implemented in francophone differential lexicography. The study also goes through the lexicographic techniques of classification and their related constraints, especially with regard to the alphabetical sequencing applied in Maghribi lexicography. Our comparative and context-based study is thus about the lexical particularisms contained in the four inventories respectively elaborated by Maghribi teams on the following chronological order: *Le français en Mauritanie* (Ould Zein & Queffélec, 1997), *Le français au Maroc* (Benzakour et al., 2000), *Le français en Algérie* (Queffélec et al., 2002b), and *Le français en Tunisie* (Naffati & Queffélec, 2004). The analysis shows that the alphabetical classification applied to the lexies in these inventories favours dichotomy and does not highlight the transnational and Maghribi dimension of particularisms. The detailed results are displayed in the form of an inventory composed of dictionary articles sorted on the basis of conceptual fields along with an exhaustive index of the described lexies. The said onomasiological inventory allows to highlight the underlying Maghribi dimension of these lexies.

Key words: lexical particularity - Maghrebism - onomasiological classification - francophone lexicography - lexical inventory - dictionary.

ملخص

تدرس أطروحة الدكتوراه هذه الخصائص المعجمية للفرنسية، من خلال تعبئة من منظور القاموس، مبادئ المعجم التفاضلي وتصنيف المعجم حسب المجال المفاهيمي. تصف الدراسة السياق اللغوي الاجتماعي الذي فضل ظهور مجموعة متنوعة من الفرنسية تسمى mesolectal في المغرب العربي. يستعرض على وجه الخصوص المناهج التحليلية المطبقة في المعجم التفاضلي الناطقة بالفرنسية، وكذلك تقنيات التصنيف المعجم والقيود المرتبطة بها، لا سيما وفقاً للترتيب الأبجدي المطبق في مجال معجم شمال إفريقيا. ركزت دراستنا المقارنة والسياقية على جميع الخصائص المعجمية الواردة في قوائم الجرد الأربعة التي تم وضعها على التوالي من قبل الفرق المغاربية بترتيب زمني: الفرنسية في موريتانيا (Ould Zine & Queffélec 1997)، الفرنسية في المغرب (Benzakour et al. 2000) والفرنسية في الجزائر (Queffélec et al. 2002) والفرنسية في تونس (Naffati & Queffélec 2004). يُظهر التحليل أن التصنيف الأبجدي المطبق على المعجم في قوائم الجرد هذه يؤدي الانقسام ولا يسلط الضوء على البعد عبر الوطني ويُعد شمال إفريقيا للخصائص. يتم تقديم تفاصيل النتائج في شكل جرد يتكون من مقالات معجمية مصنفة حسب المجالات المفاهيمية، مصحوبة بفهرس شامل للمعجم الموصوفة. يسلط الجرد الأونوما سيولوجي المذكور الضوء على البعد الكامن في شمال إفريقيا لهذه المعجمات.

الكلمات المفتاحية: الخصوصية المعجمية - المغاربية - التصنيف الأنمازي - المعجم الناطق بالفرنسية - الجرد المعجمي - القاموس.